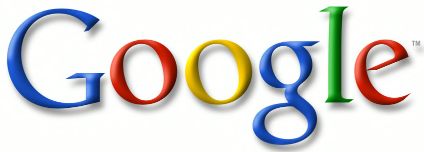
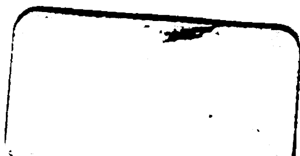
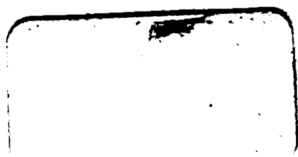






ALEXANDRE Ier

ET

NAPOLÉON

Il a été imprimé

25 exemplaires numérotés sur papier

de Hollande Van Gelder

1777 — 1825.

ALEXANDRE Ier

ET

NAPOLÉON

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE

1801-1812

PAR

SERGE TATISTCHEFF



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS 35

1891

A

MONSIEUR LE BARON DE MOHRENHEIM

AMBASSADEUR

DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DE RUSSIE

PRÈS LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EN TÉMOIGNAGE DE HAUTE ESTIME

CE LIVRE EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ PAR

L'AUTEUR

AVANT-PROPOS

Le jour où il eut achevé l'œuvre grandiose de sa vie littéraire, l'illustre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* se félicita d'y avoir saisi et reproduit « non cette vérité de convention que les générations contemporaines se créent souvent et transmettent aux générations futures comme la vérité authentique, mais cette vérité des faits eux-mêmes qu'on ne trouve que dans les documents d'État, et surtout dans la correspondance des grands personnages ».

A ce point de vue, le grand ouvrage de M. Thiers présente pourtant une large et regrettable lacune : l'éminent écrivain n'a pas eu connaissance de la correspondance intime de Napoléon avec Alexandre I[er], empereur de Russie. Pas plus que lui, d'ailleurs, les deux autres historiens de cette époque, M. Bignon, qui l'a précédé, et M. Lefebvre, qui l'a suivi, n'ont puisé à cette source leur récit des relations de la France avec la Russie sous le premier Empire.

Il y avait à cela une raison péremptoire :

depuis 1815, la plus grande partie des minutes des lettres de Napoléon à Alexandre, ainsi que tous les originaux de celles d'Alexandre à Napoléon avaient disparu des Archives de France.

Quand Napoléon III entreprit la publication de la correspondance du fondateur de sa dynastie, le gouvernement russe lui communiqua, à sa demande, des copies des lettres adressées par Napoléon Ier à l'allié de Tilsit et d'Erfurt, lesquelles furent reproduites dans ce monumental recueil au nombre de quarante-trois pièces (1).

Ces documents, plus importants encore par leur contenu que par leur nombre, révélaient l'existence des lettres d'Alexandre à Napoléon. Où étaient-elles ? Du moment que les originaux ne se trouvaient plus aux Archives de France, il fallait évidemment en rechercher les minutes dans les Archives de Russie.

C'est ce que je fis dès que je fus admis à explorer les trésors des deux principaux dépôts de documents historiques de Saint-Pétersbourg : les Archives du ministère de la guerre et celles du ministère des affaires étrangères.

(1) Le nombre total des lettres à Alexandre Ier parues dans la *Correspondance de Napoléon Ier* est de soixante-six, dont trois ne sont que des projets de lettres non expédiées, reproduits d'après les minutes conservées aux Archives de France.

Le résultat dépassa mon attente. Dans ce dernier dépôt je réussis à découvrir non seulement les minutes en question, mais encore trente-trois lettres originales, la plupart autographes, d'Alexandre au Premier Consul Bonaparte, puis à l'Empereur Napoléon. Soit que les hasards de la campagne de 1812 les eussent fait tomber dans des mains russes, soit qu'ils aient été acquis par une transaction avec les héritiers de Napoléon, ces documents, d'une valeur historique inappréciable, avaient été préservés de la destruction et conservés à la postérité. En y ajoutant les minutes des pièces dont les originaux manquent, le nombre total des lettres écrites par Alexandre Ier à Napoléon est de cinquante-six.

Là ne s'arrêtèrent pas mes investigations et j'eus la bonne fortune de compléter ma découverte aux Archives du ministère des affaires étrangères de Russie par celle de quatre lettres inédites de Napoléon à Alexandre, sans compter une cinquième, que j'ai retrouvée en minute aux Archives Nationales à Paris (1).

Émanation directe de la pensée des deux

(1) Il convient d'y ajouter une sixième lettre inédite de Napoléon adressée au comte Roumiantzof, en date du 14 février 1809, et également trouvée aux Archives du ministère des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg.

souverains, tous ces écrits hors pair projettent une lumière vive et nouvelle sur les rapports politiques et personnels d'Alexandre Ier et de Napoléon, qui forment le sujet de cet ouvrage. A ce titre, mon livre est avant tout une restitution. Sa destination est de remettre l'histoire en possession des témoignages dont elle ne saurait se passer et à combler ainsi la lacune signalée plus haut qui nous empêchait jusqu'ici de nous faire une conception exacte et précise du grand drame joué sur la scène du monde dans les quinze premières années de notre siècle.

Pour rendre le tableau plus complet, j'ai puisé les éléments de cette étude, en dehors des lettres déjà mentionnées, aux sources exclusivement manuscrites et pour la plupart inconnues que recèlent les Archives d'État de Russie et de France, à celles notamment qui me permettaient de faire intervenir en personne les deux principaux acteurs du drame : Napoléon et Alexandre. Je l'ai pu, grâce au soin que prenaient les informateurs français à recueillir avec une scrupuleuse fidélité les paroles d'Alexandre, les informateurs russes, celles de Napoléon. Les rapports dialogués de Savary et de Caulaincourt, d'un côté, de Tchernychef et de Balachof, de l'autre, sont de véritables modèles du genre en matière de re-

portage diplomatique. Faisant entièrement abstraction des faits militaires suffisamment connus, j'ai cru devoir m'étendre, toujours sur la foi de témoignages authentiques, au sujet des négociations diplomatiques auxquelles les deux empereurs prenaient d'ailleurs une large part personnelle. En fait de pièces justificatives, je me suis borné à reproduire en appendice le traité secret d'alliance de Tilsit, qui n'avait jamais encore été publié en France et la convention additionnelle du 9 juillet 1807, dont l'existence même n'était pas soupçonnée.

On a souvent comparé l'histoire à un tribunal suprême appelé à juger les rois et les peuples, à les condamner ou à les absoudre. Pour ma part, je n'ai pas la moindre prétention d'y siéger. Je me flatte, toutefois, d'avoir apporté quelques pièces nouvelles et probantes au procès d'une grande époque qui marque dans les fastes du siècle, en me réservant à moi-même le rôle modeste du greffier qui dresse les procès-verbaux des interrogatoires, sans les discuter ni commenter. Je me suis surtout abstenu de toute espèce de conjectures qui se concilient difficilement, selon moi, avec le premier devoir de l'historien : une impartiale objectivité.

Il se dégage pourtant de cette étude un en-

seignement que je ne voudrais pas passer sous silence : c'est qu'une union entre les États les plus solidaires d'intérêts comme de sentiments ne peut être vraiment durable et féconde qu'à la condition pour les deux parties d'y apporter une parfaite réciprocité de droiture, de loyauté et de bonne foi. En confessant hautement ce principe fondamental, je crois servir utilement la cause de la vérité dans l'histoire, en même temps que la cause de la Russie et de la France qui est aussi, — j'en ai la consolante conviction, — celle du droit et de l'humanité.

Il me reste à exprimer ici ma vive et sincère gratitude à tous ceux qui m'ont aidé, soutenu ou encouragé dans mon labeur de quatre ans.

Je prie donc de vouloir bien agréer l'hommage de ma profonde reconnaissance : M. de Giers, ministre des affaires étrangères, et M. le général Wannovsky, ministre de la guerre de Russie, qui m'ont ouvert l'accès des Archives de leurs départements respectifs ; M. le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur mon maître, près la République française, dont l'intercession m'a valu l'accueil favorable qu'a trouvé auprès du gouvernement français ma demande d'admission pour travailler aux Archives du ministère des affaires étrangères de France, ainsi qu'aux Archives Natio-

nales ; MM. Flourens, Goblet, Spuller et Ribot, qui, en se succédant à l'Hôtel du quai d'Orsay, ne se sont point départis d'une attitude également bienveillante à l'égard de l'œuvre historique que j'avais entreprise.

Qu'il me soit aussi permis de remercier du fond du cœur, de leur concours aussi affable qu'éclairé, MM. les directeurs des deux dépôts susmentionnés, Girard de Rialle et Servois, ainsi que leur aimable personnel. Ces mêmes remerciements, je les adresse à M. le baron de Stuart, directeur des Archives d'État de Russie et à son digne adjoint, M. de Hübbenet.

Je n'aurai pas perdu mon temps et ma peine si, par le récit des erreurs passagères, des éclipses momentanées de la raison et de l'équité, fidèlement retracées dans cet ouvrage, je parviens à en effacer les derniers vestiges, à arracher les derniers germes des malentendus qui n'ont que trop longtemps éloignés l'une de l'autre deux grandes nations faites pour s'aimer, s'estimer, se soutenir mutuellement et à contribuer ainsi, ne fut-ce que pour une faible part, au triomphe de la justice immanente, de l'éternelle vérité.

Neuilly-sur-Seine, 1er janvier 1891.

ALEXANDRE Ier

ET

NAPOLÉON

CHAPITRE PREMIER

PACIFICATION

1801-1802

Envoi de Duroc à Saint-Pétersbourg. — Dispositions du cabinet russe. — Sympathies françaises d'Alexandre. — Ses premières lettres à Bonaparte. — Instruction à Morkof. — Conclusion de la paix. — Mission de Caulaincourt. — Suite de la correspondance. — Intrigues de Morkof. — Sécularisations allemandes. — Affaires d'Italie. — Changement de cabinet en Russie. — Désenchantement d'Alexandre. — Germes de désaccord.

La nouvelle de la sanglante catastrophe qui, dans la nuit du 23 au 24 mars 1801, avait mis fin au règne et à la vie de Paul Ier fut un coup bien rude pour le Premier Consul. La mort violente de l'empereur de Russie remettait tout en question. Son jeune successeur voudra-t-il s'engager dans la voie inaugurée par Paul et contracter une alliance avec la France républicaine ? Préférera-t-il se borner à conclure la paix avec elle et rester neutre dans sa lutte contre l'Angleterre ? Ou bien

n'ira-t-il pas même jusqu'à faire cause commune avec les Anglais ?

Pour élucider ces graves questions, le général Bonaparte se décida à expédier à Saint-Pétersbourg un officier de confiance, son premier aide de camp, Duroc. Il le fit aussitôt après que le plénipotentiaire russe chargé de négocier la paix à Paris, M. Kolytchef, lui eut remis la lettre de notification sur l'avènement d'Alexandre Ier au trône de Russie (1), lettre à laquelle il répondit lui-même en termes polis, mais réservés. Il affirmait dans sa réponse son désir de « signer tout d'abord un traité qui établisse une paix définitive entre les deux États », en ajoutant que pour le cas où le nouvel empereur partagerait les idées de son père sur la liberté et l'équilibre des mers, il le trouverait « prêt à resserrer encore davantage les liens entre les deux États, de manière à réunir leurs efforts pour le repos et le bonheur de la génération présente (2) ».

Arrivé à Saint-Pétersbourg, Duroc put constater une nuance très prononcée entre l'attitude d'Alexandre et celle de ses conseillers à l'égard

(1) Cette lettre, dont la date m'est inconnue, la première adressée par Alexandre Ier à Bonaparte, n'a pu être retrouvée dans les archives pas plus à Paris qu'à Saint-Pétersbourg. C'était sans doute une communication circulaire expédiée à toutes les cours et ne contenant que la notification d'usage.

(2) Bonaparte à Alexandre, le 26 avril 1801. *Corresp.*, VII, 5550.

de la France. Les ministres se tenaient vis-à-vis de lui sur une froide réserve. Tout autre fut l'accueil qu'il trouva auprès de l'empereur. L'abordant un jour à la promenade, il l'entraîna dans les allées désertes du Jardin d'Été, et là, après avoir éloigné les officiers de sa suite, il lui parla avec un abandon surprenant. Il protesta de son vif désir de voir la paix conclue avec la République, de l'estime qu'il avait pour son premier magistrat, de l'intérêt qu'il portait à la France et aux Français qu'il disait avoir toujours aimés. Puis il s'étendit sur les obstacles qui s'étaient opposés jusque-là à la signature du traité de paix. L'Égypte n'en était pas un à ses yeux; il ne demandait pas mieux que de la voir entre les mains des Français. Il ne s'intéressait guère aux princes d'Italie qu'il ne connaissait pas et que défendait sa diplomatie. « J'ai toujours désiré, » continua-t-il, « de voir la France et la Russie unies. Ce sont deux nations grandes et puissantes qui se sont donné réciproquement des preuves d'estime et qui doivent s'entendre pour faire cesser les petites divisions du continent. Des ouvertures avaient été faites à ce sujet à feu mon père. Je désirerais beaucoup m'entendre directement avec le Premier Consul, dont le caractère loyal m'est bien connu et sans passer par tant d'intermédiaires toujours dangereux. Je vous parle à cœur ouvert. Dites-le lui bien de

ma part, mais soyez discret : il n'est pas même nécessaire que vous en parliez à un ministre (1). »

Le fait est que le ministre qui, dans les premiers mois du règne d'Alexandre, dirigeait son cabinet n'était rien moins que favorablement disposé à une entente avec la France. C'était le comte Panine, l'ancien vice-chancelier de Paul, que celui-ci avait destitué et exilé dans ses terres précisément à cause de son opposition aux premiers essais de rapprochement entre Saint-Pétersbourg et Paris. La part qu'il avait prise à la conjuration, dont il fut l'un des chefs, l'avait imposé au choix du jeune empereur et il ne s'était pas fait faute de replacer la politique russe dans l'ornière naguère abandonnée de la « bonne cause ». Panine rêvait la reconstitution de l'alliance de toutes les cours monarchiques contre la France, réputée l'ennemie de l'autel et du trône, perturbatrice du repos du genre humain. Tout en ayant l'air de prêter les mains à une réconciliation avec elle, il encourageait les résistances de M. Kolytchef aux propositions du gouvernement français et faisait dépendre la conclusion de la paix avec la Russie des indemnités à accorder aux rois de Naples et de Sardaigne. Son but secret était d'amener une rupture des négociations en en rejetant l'odieux

(1) Duroc à Bonaparte, le 5 juin 1801.

aux yeux d'Alexandre sur la « mauvaise foi » des républicains.

En dehors de son conseil officiel, le successeur de Paul en avait un autre, composé de quatre de ses amis les plus intimes : MM. Kotchouboy, Nowossiltzof, Strogonof et Czartoryski, qui s'étaient constitués sous sa présidence en « Comité de Salut public ». Ces messieurs travaillaient en secret à réformer l'administration intérieure de l'empire sur des bases libérales et, sans prendre une part active à la direction de la politique étrangère, ils se permettaient souvent de critiquer l'allure que lui imprimait le comte Panine. Pas plus que lui, toutefois, ils ne se montraient favorables à la France leurs préférences étant acquises à l'Angleterre qu'ils avaient visitée tous les quatre et qui leur apparaissait comme un modèle de perfection à imiter en matière d'organisation politique et sociale.

Contredit par ses amis, contrarié par ses conseillers officiels, Alexandre était seul en Russie à professer une sympathie réelle pour la France nouvelle, telle qu'elle était issue de la Révolution. Cela tenait à l'éducation qu'il avait reçue de son précepteur Frédéric-César de Laharpe, un républicain de vieille trempe, Suisse d'origine, apôtre ardent et convaincu des doctrines philosophiques et humanitaires de la fin du XVIIIe siècle. Cet hom-

me de bien avait su inculquer à son impérial élève les idées généreuses de liberté, de vertu, de justice, de bien public, et il lui fit aimer la France qui en était le berceau et restait encore le foyer. Peu de temps après l'avènement d'Alexandre, il revint à Saint-Pétersbourg, qu'il avait dû quitter pendant les dernières années du règne de Catherine, et, pendant les neuf mois qu'il passa à la cour, le Premier Consul n'y eut pas d'avocat plus chaleureux et plus persuasif. Idéalisant Bonaparte dans le sens de ses propres aspirations, il le représentait comme un nouveau Timoléon s'appliquant à assurer au peuple français la jouissance à perpétuité des grandes conquêtes de la Révolution. Docile à sa voix, le jeune autocrate de toutes les Russies partageait son admiration pour le grand homme qui se trouvait à la tête de la République française.

Honni et raillé par les amis juvéniles d'Alexandre, détesté et craint par ses ministres, ce « scélérat de Laharpe », ainsi que l'appelait Panine, n'en exerça pas moins une grande influence sur la marche politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, en maintenant l'empereur dans ses excellentes dispositions à l'égard de la France. Alexandre n'alla pas d'abord jusqu'à renvoyer son ministre, mais il l'obligea à tenir compte de sa volonté en rappelant de Paris M. Kolytchef qui, par

sa morgue et sa mauvaise volonté, avait failli compromettre l'œuvre de la pacification, et en donnant des instructions beaucoup plus conciliantes au comte Morkof, son successeur. Lui-même en informa le général Bonaparte par les deux lettres suivantes, l'une officielle, écrite en russe, l'autre particulière, en français.

I

Ayant jugé à propos de rappeler le sieur de Kolytchef, notre conseiller privé actuel, chevalier de plusieurs ordres et commandeur, qui résidait près de vous pour la suite des affaires dont nous lui avions confié la gestion, nous vous en faisons part, vous priant de lui donner congé et de croire aux dispositions favorables de notre part, dont il vous renouvellera les assurances à cette occasion. Au reste, nous prions Dieu qu'il vous accorde, ainsi qu'à tous les membres du gouvernement de la République française, toute sorte de prospérités. Donné à Saint-Pétersbourg, ce 14 juillet, l'an de grâce 1801 et de notre règne le premier.

Alexandre (1).

II

Saint-Pétersbourg, le 16 juillet 1801.

Citoyen Premier Consul, M. de Kolytchof m'ayant témoigné le désir d'être rappelé du poste qu'il occupe en

(1) Cette lettre est contresignée : « Le vice-chancelier, prince de Kourakine. » Elle porte en souscription : « Au Premier Consul de la République française. »

France, en condescendant à sa demande, j'ai voulu vous donner une preuve de ma considération particulière pour votre personne par le choix du ministre destiné à remplacer ce plénipotentiaire. Le comte de Morkof, qui aura l'honneur de vous remettre la présente, réunit à une longue expérience des affaires toutes les qualités qui peuvent le rendre digne de ma confiance et lui concilier la vôtre par le zèle qu'il mettra à remplir mes vœux pour l'établissement d'un concert si utile au bien général. J'ai donné assez d'étendue à ses pouvoirs pour obvier à l'inconvénient des distances, et il est en état de vous faire connaître mes intentions sur tous les objets que ma sollicitude pour l'affermissement de la tranquillité publique a pu prévoir, sur les ouvertures mêmes qui ne sembleraient pas une conséquence immédiate de nos négociations actuelles. Recevez, citoyen Premier Consul, l'assurance de ma considération particulière.

ALEXANDRE (1).

La deuxième de ces lettres était un correctif au choix du nouveau plénipotentiaire. Morkof, par ses antécédents, n'était rien moins que qualifié pour nouer un rapprochement avec la France. Il avait été, sous Catherine, la cheville ouvrière de la première coalition, l'inventeur de la plupart des combinaisons imaginées pour combattre la Révolution. On était revenu depuis, à la cour de Russie, sur les sympathies témoignées jadis par la grande impératrice à la cause royale, et Alexandre avait carrément déclaré à Duroc

(1) Cette lettre est en français, ainsi que toutes les lettres suivantes.

« qu'il ne voulait se mêler des affaires intérieures de personne, et que chaque pays avait le droit de se donner le gouvernement qu'il préférait (1) ».

Les instructions dont fut muni le nouveau plénipotentiaire présentent un curieux compromis entre les dispositions conciliantes du souverain et la méfiance indéracinable qu'inspirait à son ministre des affaires étrangères la France telle que l'avait faite la Révolution.

Dans cette pièce signée par Alexandre, mais qui avait Panine pour auteur, l'empereur déclarait qu'en se déterminant à continuer les négociations de paix entamées avec la France par son père il poursuivait un double but : assurer à la Russie un état de tranquillité nécessaire pour rétablir l'ordre dans l'administration intérieure, mais aussi concourir de tout son pouvoir « à l'accélération d'une paix définitive qui donne du moins à l'Europe le temps de restaurer l'édifice du système social, ébranlé jusque dans ses fondements, si la Providence ne permet pas encore de tarir la source des fléaux qui affligent l'humanité ». Or, la paix ou la guerre dépendaient du Premier Consul. S'il continue à faire dépendre le maintien et l'affermissement de son pouvoir de la discorde et des troubles qui agitent l'Europe, s'il ne reconnaît pas que la puissance fondée sur l'injustice est toujours

(1) Duroc à Bonaparte, le 5 juin 1801.

précaire parce qu'elle nourrit la haine et légitime l'insurrection, s'il se confie enfin à la fortune seule, c'est la guerre qui aura pour conséquence l'asservissement de l'Allemagne et de l'Italie par la France. Dans ce cas, le rôle du négociateur russe à Paris se bornera à observer la marche du gouvernement francais et à « amuser le tapis », jusqu'au jour où des circonstances propices permettront l'emploi de moyens efficaces de résistance. Mais il se pourrait aussi que le Premier Consul, mieux éclairé sur ses véritables intérêts et sensible à la vraie gloire, voulût fermer les plaies de la Révolution et donner à son autorité une base plus solide en respectant l'indépendance des nations; qu'il désirât sincèrement un accord avec la Russie à l'effet de rétablir de concert avec elle l'équilibre ébranlé de l'Europe. Dans cette hypothèse, la négociation confiée au comte Morkof doit nécessairement aboutir à « cette œuvre salutaire » et donner les résultats les plus satisfaisants. La différence des régimes ne devait pas être un empêchement. «Respectant l'indépendance des nations, » affirmait Alexandre, « je ne prendrai jamais aucune part à leurs discussions intestines et quelle que soit la forme du gouvernement qu'elles se donnent par le vœu public, elles peuvent maintenir une parfaite intelligence avec mon empire tant que le même esprit d'équité les animera. »

Suivait une déclaration de principes ainsi conçue : « Si je pense que la véritable grandeur qui doit faire l'apanage du trône est fondée sur la justice et la bonne foi, je suis également convaincu que la fermeté doit l'accompagner, et toute atteinte aux droits de mes peuples et de ma couronne, toute infraction aux engagements contractés avec l'empire que la Providence m'a confié mettra un terme au système de modération que je me suis tracé. » L'empereur recommandait à son plénipotentiaire de convaincre Bonaparte de son attachement à ces principes dans l'espoir que le premier magistrat de la République française y puisera des motifs de confiance et entrera, lui aussi, dans les voies de la conciliation, « si utile au bien général ».

Alexandre se félicitait du rétablissement de la bonne intelligence entre lui et la cour d'Autriche, de ses franches explications avec le cabinet de Berlin, enfin de la paix qui venait d'être signée entre la Russie et l'Angleterre. Il ne fallait pas y voir toutefois les germes d'une nouvelle coalition des puissances monarchiques contre la France. Une telle coalition n'aurait pu porter le gouvernement français qu'à de nouvelles violences et en rallumant la guerre prolongerait encore les calamités publiques. Morkof devait employer ses soins à détruire dans l'esprit du Premier Consul

tout soupçon à ce sujet. Il était autorisé à lui déclarer que, dans le rapprochement effectué entre les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Londres, il n'entrait aucune vue hostile à la France, que ni l'Autriche ni l'Angleterre n'avaient fait à la Russie aucune offre d'alliance offensive, que jamais, d'ailleurs, l'empereur n'y prêtera les mains tant que le gouvernement français voudra respecter lui-même « les droits et l'indépendance » des alliés de la Russie.

La situation se résumait ainsi : la Russie désirait « une solide union » au nom de l'intérêt général avec les cours de Londres, de Vienne et même celle de Berlin. Mais tandis que les deux premières allaient au-devant de ses vœux, le ministère prussien, « caractérisé par une grande fluctuation de principes et poursuivant toujours ses vues de cupidité, » laissait le cabinet de Saint-Pétersbourg dans l'incertitude sur le parti qu'il allait prendre. En particulier, pour les indemnités à distribuer en Allemagne, l'empereur voulait un accord avec l'Autriche et croyait très utile d'y faire intervenir également le roi de Prusse, sans préjudicier une entente avec le Premier Consul pourvu que celui-ci appréciât « la loyauté de ses vues ».

Restait à savoir dans quelles formes on traiterait avec la France? Bonaparte y était investi d'un pouvoir plus grand que celui des rois, on ne pou-

vait donc lui refuser l'alternat dans les titres et les signatures des actes. Le traité de paix signé, on procéderait au rétablissement des rapports diplomatiques réguliers entre les deux pays. Néanmoins, une ambassade républicaine à Saint-Pétersbourg « serait gênante à bien des égards ». On préférerait voir la France représentée en Russie par un ministre de second ordre, ainsi que l'était la cour de Versailles avant la Révolution ; encore faudrait-il veiller à ce que le titulaire fût un homme estimable, n'ayant pas joué un rôle odieux dans la Révolution et qu'Alexandre se réservait d'agréer ou de refuser, préalablement à sa nomination.

L'empereur rappelait, enfin, à son représentant que son passé politique avait été hostile à la France républicaine et qu'il ne serait peut-être pas hors de saison de faire entendre que lui-même ne jugeait plus applicable aux circonstances du moment les principes qui l'avaient dirigé sous le règne de la Grande Catherine. « Ce ménagement, » concluait Alexandre, « sera d'autant plus à sa place dans un pays où le pouvoir de l'opinion est sans limites (1). »

Pendant que le comte Morkof s'acheminait à petites journées vers Paris, Alexandre retenait Duroc à sa cour, en le comblant d'attentions et de

(1) Alexandre à Morkof, le 9 juillet 1801.

prévenances. Impatient d'avoir des informations directes sur Bonaparte, il imagina de lui expédier un messager spécial, sous le prétexte de rembourser les frais d'entretien des prisonniers russes qui avaient été remis en liberté par le Premier Consul. Voici la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion:

III

Au château de Kamény-Ostrof, le 6 août 1801.

Citoyen Premier Consul, j'ai chargé mon aide de camp, le prince Dolgorouky, des arrangements nécessaires pour la liquidation des dépenses occasionnées par le séjour des troupes russes en France et de ramener les malades et les blessés qui n'ont pu par cette raison rejoindre encore leurs drapeaux. En conséquence, il a été muni de cette lettre qui doit lui servir d'autorisation, et en vous priant d'ajouter foi et confiance à tout ce que cet officier pourrait avoir à vous représenter dans ses différents rapports avec le gouvernement de la République, relativement à l'objet de la mission qui lui est confiée, je saisis avec plaisir l'occasion de vous renouveler l'expression de ma vive gratitude pour les soins que le gouvernement français a bien voulu prendre des troupes russes. Il me sera très agréable, citoyen Premier Consul, de pouvoir vous convaincre que ce sentiment n'est pas moins sincère que celui de la parfaite considération que je vous porte.

ALEXANDRE.

Enfin, à la veille de partir pour Moscou, où devait avoir lieu son sacre, l'empereur prit congé de

Duroc, et le chargea de remettre au Premier Consul la lettre suivante:

IV

Saint-Pétersbourg, le 8 septembre 1801.

Citoyen Premier Consul, la sensibilité avec laquelle j'ai reçu les vœux que vous avez bien voulu m'adresser par le porteur de la présente ne me permet pas de le laisser partir sans vous en exprimer ma reconnaissance. Votre premier aide de camp a parfaitement justifié le choix que vous avez fait de sa personne pour cette mission et il me serait très agréable d'apprendre que ce témoignage contribuera à lui assurer votre suffrage. Il pourra mieux que tout autre vous rendre compte de mes sentiments et de l'impartialité de mes vues politiques, qui tendent uniquement au bonheur et à la tranquillité de l'Europe. Mon ministère ne lui a fait aucune ouverture qui ne puisse servir à cimenter une parfaite confiance et à vous convaincre de la parfaite satisfaction que j'éprouverai en l'établissant. Recevez, citoyen Premier Consul, l'expression de mon estime et de ma considération particulière.

ALEXANDRE.

Les rapports de Duroc eurent bientôt dissipé à Paris l'ombrage que l'on y avait conçu par suite d'une recrudescence d'opiniâtreté de la part de Kolytchef, ainsi qu'à la nouvelle de la conclusion de la paix entre la Russie et l'Angleterre (1). Le

(1) Le traité de paix entre la Russie et l'Angleterre a été signé à Saint-Pétersbourg, le 17 juin 1801.

Premier Consul fit dire au négociateur russe que, bien que l'état de guerre n'eût pas encore été levé par un traité en forme, il désirait le voir à ses audiences, en réciprocité du traitement dont son messager jouissait à la cour d'Alexandre (1). En même temps, Duroc reçut l'ordre d'accompagner l'empereur à son sacre en qualité de représentant officiel de la République française (2).

Arrivé à Paris le 16 septembre, Morkof fut reçu par le Premier Consul en audience privée en présence de M. de Talleyrand. Après un échange de compliments, Bonaparte lui exprima ses regrets de la persistance que mettait le cabinet russe à se réclamer des engagements pris à l'égard de l'empereur défunt. « Ces engagements, » dit-il, « n'étaient que personnels et motivés par les vastes et nobles conceptions de ce souverain qui entraient si parfaitement dans les vues de la France que lui, le Premier Consul, n'aurait point hésité, pour les accomplir, de se faire le lieutenant de Paul Ier. » Son successeur ayant adopté une marche politique moins accentuée, la France devait régler son attitude sur la sienne. Bonaparte se refusait à comprendre l'intérêt que prenait Alexandre au *roitelet* de Sardaigne, intérêt manifesté d'ailleurs dans des termes qui, selon lui, « semblaient dicter la loi et traiter la

(1) Kolytchef à Alexandre, le 9 août 1801.
(2) Talleyrand à Duroc, le 26 août 1801.

France comme la république de Lucques ». Ce propos froissa Morkof qui le releva le soir même vis-à-vis de Talleyrand en lui faisant entendre qu'on était tout aussi éloigné en Russie de penser à traiter la République française comme celle de Lucques que de souffrir jamais que la Russie fût traitée par la France comme l'Étrurie ou la Cisalpine. « Faisons la paix d'abord, puis nous parlerons d'autre chose, » avait dit Bonaparte au négociateur russe. Mais ce que l'on voulait à Saint-Pétersbourg, ce qui avait été prescrit à Morkof, était précisément une paix qui embrassât la situation générale de l'Europe et réglât le sort de l'Allemagne et de l'Italie (1).

La négociation était suffisamment avancée entre Talleyrand et Kolytchef pour permettre à Morkof de la mener à bonne fin dans le courant de quinze jours. Elle aboutit à deux actes. Le premier était un traité de paix patent se bornant à rétablir la bonne intelligence entre les parties contractantes qui promettaient « de ne pas souffrir qu'aucun de leurs sujets se permette d'entretenir une correspondance quelconque, soit directe, soit indirecte, avec les ennemis intérieurs du gouvernement actuel des deux États, d'y propager des principes contraires à leurs constitutions respectives ou d'y fomenter des troubles ». Cet article visait évidemment les

(1) Morkof à Alexandre, le 13 octobre 1801.

Polonais en France, et les émigrés français en Russie. La convention secrète établissait une entente commune sur les principales questions du moment : Allemagne, Italie, Orient. Elle avait pour conclusion son dernier article qui portait « que les hautes parties contractantes s'occuperaient des moyens de consolider la paix générale, de rétablir un juste équilibre dans les différentes parties du monde, et d'assurer la liberté des mers, se promettant d'agir de concert dans toutes les mesures de conciliation ou de vigueur convenues entre elles, pour le bien de l'humanité, le repos général et l'indépendance des gouvernements (1) ».

Le même jour partait pour Saint-Pétersbourg le colonel des carabiniers Caulaincourt, porteur d'une lettre par laquelle le Premier Consul exprimait à l'empereur son bonheur de voir enfin signé et ratifié le traité de paix « entre les deux grandes nations ». « Cela a été pour toute la France, » y disait-il, « un sujet de joie porportionnée à l'estime qu'a la nation française pour les braves et loyaux sujets de Votre Majesté. » Bonaparte annonçait à Alexandre sa sollicitude pour la Bavière ainsi que la signature des préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre aux termes desquels Malte devait être rendue à l'Ordre. Il réclamait la pro-

(1) Traité de paix du 8 et convention secrète du 10 octobre 1801.

tection de la Russie au profit de ses coreligionnaires de la République des Sept-Iles et priait l'empereur de favoriser le commerce français en Russie. Il terminait en exprimant ses regrets de ce qu'aucun ambassadeur français ne se fût trouvé au couronnement de Sa Majesté à Moscou (1).

Duroc n'aurait-il pas rempli les instructions qu'il avait reçues à ce dernier sujet? Le mot de l'énigme nous est donné par Caulaincourt dans un de ses premiers rapports de Saint-Pétersbourg. Alexandre, — nous apprend-il, — avait fait inviter le messager du général Bonaparte à venir assister à son sacre. Cet ordre ne fut pas exécuté. Par contre, Panine, en opposition à la volonté de l'empereur, engagea vivement Duroc à renoncer au voyage de Moscou. L'empereur ne le sut que deux mois plus tard, et ce fut là la cause principale de la disgrâce du ministre. Alexandre confia le département des affaires étrangères à un de ses intimes, le comte Kotchoubey, l'un des quatre membres du « Comité de Salut public ». A partir de ce moment il prit lui-même une part plus active aux travaux de son cabinet et lui donna l'empreinte de sa pensée personnelle.

L'empereur reçut Caulaincourt avec son affabilité accoutumée. Il lui dit qu'il avait « fortement »

(1) Bonaparte à Alexandre, le 10 octobre 1801. *Corresp.*, VII, 5791.

désiré le rétablissement des rapports d'amitié entre les deux États; qu'il ne demandait qu'à les rendre éternels en les resserrant de plus en plus ; qu'il était très attaché au Premier Consul et qu'il verrait toujours avec plaisir toutes les personnes qu'il lui enverrait; qu'il suffisait qu'un ministre fût choisi par lui pour lui être parfaitement et particulièrement agréable. Kotchoubey, et surtout son collègue, le vice-chancelier prince Kourakine, abondaient dans le sens de l'empereur (1).

Dans sa réponse à la lettre du Premier Consul, Alexandre ne demeura pas en reste de courtoisie envers lui.

V

Saint-Pétersbourg, le 17 décembre 1801.

Citoyen Premier Consul, la lettre dont vous avez chargé le colonel Caulaincourt m'a été remise par cet officier. Je suis aussi sensible à cette marque de votre attention qu'aux sentiments que vous m'exprimez à l'occasion de la paix qui vient d'être conclue entre la Russie et la France. Je partage sincèrement la joie de cet heureux rétablissement des anciennes liaisons et il me sera bien agréable de pouvoir les consolider pour l'utilité des deux pays. Je partage également, citoyen Premier Consul, votre opinion qu'il serait préférable pour l'électeur de Bavière qu'il pût ne pas se désister d'une partie de ses

(1) Caulaincourt à Talleyrand, le 20 novembre 1801.

États héréditaires en échange de ceux qu'il pourrait acquérir; mais si ce prince trouvait de son intérêt de s'arranger de gré à gré avec la cour de Vienne pour un échange à leur convenance et qui offrît à l'électeur une parité d'avantages, il ne me paraît pas que cette transaction pût être contraire aux intérêts du gouvernement français. Rien ne pouvait mieux répondre à mes vues que d'assurer la restitution de l'île de Malte à son Ordre, en lui rendant son ancienne existence. Je verrai avec plaisir cette mesure effectuée sous les auspices du grand maître élu par les grands prieurés subsistants, d'après les formes et les usages établis. Quant à la protection à donner à l'île de Malte en conséquence des préliminaires signés entre la France et l'Angleterre, le roi de Naples, par la proximité de ses États, paraît être plus à même qu'aucune autre puissance à assurer à l'Ordre la mesure de protection qui lui convient, surtout si la France et l'Angleterre conviennent de la neutralité de cette possession, mesure à laquelle, de mon côté, j'aiderai avec plaisir. Les troubles qui règnent dans la république des Sept-Iles réunies m'ont vivement affecté. J'attends des informations plus précises sur les derniers événements qui ont eu lieu pour juger avec quelque fondement des mesures qu'il peut convenir de prendre pour remédier au mal, et je me ferai un plaisir de vous les communiquer. J'acquiesce bien volontiers à la demande que vous me faites de protéger le commerce de la France. Les anciennes liaisons étant rétablies, cette protection en sera une suite naturelle. Un intérêt réciproque et mes dispositions particulières me porteront à en assurer à la nation française les avantages. Je suis bien reconnaissant des nouvelles mesures que vous avez prises pour assurer le retour de la dernière division de mes troupes et je ne suis pas moins sensible à tout ce que vous m'exprimez de vos vœux. Les miens, pour tout ce qui peut intéresser le bien-être de la France et votre satisfaction, ne sont pas moins sincè-

res. Recevez, citoyen Premier Consul, les assurances de mon estime et de ma considération distinguée.

ALEXANDRE.

Par le même courrier, l'empereur écrivit au général Bonaparte une seconde lettre d'un caractère plus intime :

VI

Saint-Pétersbourg, le 17 décembre 1801.

A la suite de la lettre que je vous écris aujourd'hui, citoyen Premier Consul, en réponse à celle que j'ai reçue de vous, je dois encore vous entretenir confidentiellement d'un objet qui n'a aucun rapport direct entre nous : c'est de la Suisse. Sans admettre tous les raisonnements du mémoire ci-joint qui m'a été communiqué confidentiellement aussi, son contenu a dû me frapper. Il me vient d'un homme dont les principes me sont connus depuis longtemps et qui ne peut être suspect à la France, puisqu'il y a placé sa fortune et établi son domicile (1). Comme lui, citoyen Premier Consul, je pense que celui-là pourrait le mieux venir à bout de l'anarchie en Suisse, qui l'a comprimée avec tant de gloire dans sa patrie. Le bon peuple de ce pays mérite bien qu'on le soustraye à la domination des factions dont l'exemple est si pernicieux. Relativement aux moyens, je ne doute pas que vous ne vous décidiez à n'employer que ceux qui peuvent être agréables aux Suisses et aux puissances amies de la paix. Le désir de ces dernières s'accorde avec l'intérêt de la France, qui exige, à mon avis, que le

(1) Laharpe, qui venait d'acheter la petite propriété de Plessis-Piquet, aux environs de Paris.

pays intermédiaire et dépendant en quelque manière d'elle par sa position et ses relations acquière plus de consistance. Quoi qu'il en puisse être, je désirerais savoir, citoyen Premier Consul, votre opinion à ce sujet. Il serait sans doute digne de vous, qui venez d'ajouter un nouveau lustre à votre gloire en rendant la France à la paix, de contribuer aussi à l'établissement d'un ordre de choses qui assurerait le bonheur d'un pays voisin. Je saisis avec empressement, citoyen Premier Consul, cette occasion, pour vous renouveler l'expression de mon estime particulière et de ma considération distinguée.

ALEXANDRE.

Au commencement de 1802, on songea à rétablir les relations diplomatiques entre les deux États. Par une lettre adressée au Premier Consul, l'empereur Alexandre accrédita en ces termes le comte Morkof en qualité de son représentant auprès de lui :

VII

Nous avons jugé à propos de nommer notre conseiller privé actuel et chevalier de plusieurs ordres le comte de Morkof, notre ministre plénipotentiaire près de la République française et nous l'accréditons par la présente en cette qualité, vous priant de lui donner libre accès, de l'accueillir favorablement et d'ajouter foi à tout ce qu'il aura l'occasion de vous communiquer en notre nom. Nous lui avons recommandé, en outre, de vous assurer, dans toutes les occasions, de notre bienveillance, et prions Dieu qu'il verse ses bienfaits et ses bénédictions sur vous

et tous les membres de l'administration de la République française.

Donné à Saint-Pétersbourg, ce 18 février l'an de grâce 1802, et de notre règne le premier.

ALEXANDRE (1).

Cette nomination ne modifia guère l'attitude notoirement hostile adoptée par Morkof vis-à-vis du général Bonaparte et du régime consulaire dès son arrivée à Paris. Non content de le représenter dans ses rapports en cour comme un gouvernement « sur la droiture et la bonne foi duquel il y a peu de fond à faire », il le dénigrait dans sa correspondance avec ses amis comme dans ses entretiens avec les diplomates étrangers, accrédités auprès du cabinet des Tuileries. Il y a plus : il s'ingénia à faire composer et répandre des bulletins manuscrits, injurieux pour le gouvernement français, bulletins fabriqués par un libelliste du nom de Fouilhoux, lequel, arrêté et conduit en prison, déclara qu'il avait été *excité*, *payé*, *dirigé*, par le ministre de Russie (2). Le Premier Consul ne voulut pas en faire un sujet de plainte officielle, mais il ne put s'empêcher

(1) Cette lettre, comme celle du 14 juillet 1801, est contresignée par le vice-chancelier prince Kourakine et porte en souscription : « Au Premier Consul de la République française. »

(2) Talleyrand à Caulaincourt, le 20 février 1802. L'interrogatoire de Fouilhoux contenant cette déclaration se trouve aux Archives du ministère des affaires étrangères à Paris. *Russie*, 141, fol. 57.

d'en toucher quelques mots dans sa lettre à l'empereur Alexandre. Après l'avoir mis au courant des affaires de l'Helvétie et l'ayant remercié de la protection promise au commerce français en Russie, il l'informa des modifications apportées au régime intérieur de la Cisalpine sous sa nouvelle dénomination de République italienne, de la signature prochaine du traité de paix avec l'Angleterre à Amiens, de l'arrangement de la question de Malte et des indemnités en Allemagne. Passant au projet d'établir un commerce direct entre les ports de la Méditerranée et ceux de la mer Noire à travers les Dardanelles et le Bosphore: « Ce serait,» déclarait-il, « un des mouvements de commerce les plus utiles, lequel cimenterait sur un nouvel intérêt commun la réunion de nos grandes puissances. » « Je prie Votre Majesté, » disait-il comme incidemment en terminant sa lettre, « d'ajouter peu de foi aux différents bulletins à la main et secrets que des agents subalternes pourraient lui envoyer et qui sont la source des mauvais bruits dont on remplit l'Europe sur la situation de la France (1). »

Après avoir pris connaissance de cette lettre, Alexandre dit à Caulaincourt: « J'ai ouï dire que certaine personne a fait des sottises. Parbleu!

(1) Bonaparte à Alexandre, le 15 février 1802. *Corresp.*, VII, 5957.

si j'en avais la certitude, j'en ferais une justice exemplaire, je ne souffrirais pas que l'on fasse une infamie en mon nom. » Caulaincourt chercha à calmer le ressentiment de l'empereur en traitant d'inconséquence le *pas de clerc* de son représentant (1). Quant à ce dernier, il nia toute participation à la publication de Fouilhoux, en avouant seulement avoir souscrit à son bulletin moyennant un louis par mois. Mais ce qui indisposa l'empereur, en le ramenant à une appréciation de l'incident différente de sa première impression, fut la publicité que lui avait donnée le gouvernement français. Dans sa réponse à Bonaparte, il repoussa l'accusation comme tout à fait inadmissible.

VIII

Saint-Pétersbourg, le 26 mars 1802.

Citoyen Premier Consul, j'ai reçu votre lettre du 27 pluviôse. Je vous dois des remerciements de tous les détails qu'elle renferme. J'apprendrai avec une véritable satisfaction que la Suisse ait obtenu son indépendance et que son bonheur et sa liberté soient assurés sur des bases solides. Je vois comme vous avec peine que les affaires d'Allemagne s'acheminent lentement vers leur dénouement. J'attends avec impatience que le comte de Morkof m'apprenne le résultat des ouvertures qu'il a faites par

(1) Caulaincourt à Talleyrand, le 14 mars 1802.

mes ordres au gouvernement français. Il serait bien à désirer que cet objet important fût réglé et je ne doute pas que vous n'y apportiez de votre côté toutes les facilités qui sont en votre pouvoir. Je ne saurais qu'être infiniment sensible à tout ce que vous me témoignez en faveur du margrave de Baden et surtout aux motifs de ces dispositions favorables dont je sens tout le prix (1). Mon ministre, à Paris, a déjà reçu des instructions relatives aux indemnités de ce prince. Je vais lui en expédier de nouvelles qui le mettront à même de cultiver cette bonne volonté que vous lui témoignez et de convenir avec le gouvernement français de tout ce qui pourrait les lui assurer de la manière la plus avantageuse. Ce que vous m'annoncez de l'espérance où vous êtes de la signature prochaine de la paix d'Amiens m'a été très agréable. J'apprendrai cet événement désirable avec une satisfaction particulière. Je n'en éprouverais pas moins si j'apprenais bientôt que nos engagements par rapport à l'Italie ont été entièrement réalisés. Quant à l'Ordre de Malte, les dispositions que vous m'annoncez se rapportent absolument à mes vues et je m'empresserai d'intervenir d'une manière analogue à vos désirs et à ceux de la cour de Londres dans les arrangements qui seront arrêtés à cet égard entre la France et l'Angleterre. Je vous ai déjà assuré, citoyen Premier Consul, que le commerce de France obtiendrait en Russie protection et y trouverait toutes les facilités désirables. Par une suite de ces dispositions, je désire aussi sincèrement que celui des échanges plus directs encore par la mer Noire puisse s'établir à la satisfaction et à l'avantage des deux pays. J'y porterai toute mon attention et, en attendant, comme cet objet exige quelques éclaircissements, vous voudrez bien que j'en réfère à ce que mon ministre vous exposera à ce sujet. Il me reste, citoyen Premier Consul, à vous par-

(1) L'impératrice Élisabeth, épouse d'Alexandre Ier, était née princesse de Bade.

ler des bulletins et autres nouvelles à la main, sur lesquels vous appelez mon attention. J'ai toujours dédaigné ces sortes de productions et je n'aurais pas même su à quoi pouvait se rapporter la demande que vous me faites de ne point y ajouter foi, si je n'avais vu dans quelques gazettes un article aussi indécent que déplacé, par lequel on a impliqué le comte de Morkof dans la connaissance qu'on lui suppose de semblables pamphlets. Il vous sera aisé, je pense, de sentir combien je suis peu porté de donner la moindre attention à ce que peuvent débiter des folliculaires qui n'ont aucune attache de leur gouvernement ; aussi ne me suis-je nullement arrêté aux imputations qui ont été faites au comte de Morkof. Ce ministre connaît trop mes intentions de cultiver et de cimenter la meilleure harmonie avec la France pour avoir jamais pu encourager aucune démarche contraire à ses vues et aux intérêts de son gouvernement. Je vous prie, citoyen Premier Consul, de croire à la sincérité de ces sentiments et aux vœux que je fais pour votre bonheur.

ALEXANDRE.

Ainsi naissaient les premiers germes d'un dissentiment parfaitement indépendant de la volonté des deux correspondants. Que Bonaparte prisât toujours sa bonne entente avec l'empereur de Russie, nous en avons la preuve dans les instructions dont a été muni par son ordre le général Hédouville, nommé ministre de France à la cour d'Alexandre. « Ce n'est pas qu'il faille prévoir, » y était-il dit, « qu'il existe encore à Pétersbourg un parti puissant qui ne s'occupe qu'à resserrer les liens de la Russie avec l'Autriche et l'Angleterre

au détriment de ceux qui devraient l'unir à la France et à la Prusse ; peut-être même faut-il penser que M. de Morkof est le premier fauteur de cette influence, ce qui explique l'inconvenance de sa conduite à Paris. Mais tant de motifs d'intérêt commun doivent attacher l'une à l'autre la France et la Russie qu'on se persuade qu'il vous sera facile de triompher des directions opposées et de cimenter chaque jour davantage l'union des deux pays (1). » A son tour, Alexandre, qui avait retenu auprès de lui le colonel Caulaincourt jusqu'à l'arrivée du nouveau ministre, lui donna au départ l'attestation la plus flatteuse.

IX

Saint-Pétersbourg, le 24 mai 1802.

Citoyen Premier Consul, le chef de brigade Caulaincourt ayant terminé l'objet de sa mission et devant se rendre auprès de vous, je me fais un plaisir de vous témoigner combien j'ai été satisfait de sa conduite et de la manière dont il s'est acquitté des différentes commissions dont il a été chargé près de moi. Il pourra vous transmettre tout ce qu'il a été à portée de connaître de mes sentiments particuliers pour vous et pour la nation française en général. Je vous prie de croire à leur sincérité aussi bien qu'à mon désir constant de vous donner des preuves de ma considération distinguée.

ALEXANDRE.

(1) Talleyrand à Hédouville, le 26 février 1802.

Cependant une importante négociation se poursuivait à Paris entre MM. de Talleyrand et Morkof, appelés à régler de concert la question aussi grave que complexe des indemnités d'Allemagne. On arriva à un accord, bien que non sans peine, au dire du ministre des relations extérieures de la République qui accusait le plénipotentiaire russe de se montrer par trop Autrichien. « C'était une chose curieuse, » écrivait-il à ce sujet au général Hédouville, « de voir la France réduite à plaider contre le ministre russe en faveur des amis et des alliés de l'empereur Alexandre, et le ministre russe qui devait concilier les intérêts de son pays avec les nôtres n'ouvrir la bouche que pour préconiser l'Autriche et repousser les avantages que nous demandions pour nos amis communs (1). »

La lettre par laquelle le Premier Consul crut devoir solliciter à l'avance la ratification d'Alexandre pour l'accord à intervenir dans l'affaire des sécularisations (2) lui fut remise à Memel, où il s'était rendu pour faire la connaissance personnelle du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse et de la belle reine Louise, son épouse. Il répondit sur-le-champ :

(1) Talleyrand à Hédouville, le 4 juin 1802.
(2) Bonaparte à Alexandre, le 23 mai 1802. *Corresp.*, VII, 6094.

X

Memel, le 11 juin 1802.

Citoyen Premier Consul, votre lettre du 3 prairial m'a été rendue au moment où je passais la frontière pour avoir une entrevue avec Sa Majesté le roi de Prusse. Les divers objets qu'elle contient ont déjà complètement été débattus par mon ministre à Paris et j'attendrai avec impatience qu'il m'apprenne les derniers résultats de ses conférences au sujet des affaires d'Allemagne. Le comte de Morkof a été mis à même, citoyen Premier Consul, de vous faire connaître ma façon de penser sur les stipulations du traité d'Amiens par rapport à l'île de Malte. Mon commissaire à Corfou ne tardera pas à être informé des ordres que vous avez donnés au chargé d'affaires de France près la république des Sept-Iles Unies, et je ne doute pas que ce concert de vues entre nous ne produise un effet salutaire et ne contribue à ramener le bon ordre et à rétablir un état de choses qui puisse en garantir la durée pour l'avenir. Je prends une part bien sincère à vos succès à Saint-Domingue, ne doutant pas que les mesures sages que vous aurez prises n'amènent sous peu les résultats les plus satisfaisants pour la France. Recevez, citoyen Premier Consul, les assurances de ma considération très distinguée.

ALEXANDRE.

La médiation de la France et de la Russie dans le règlement des indemnités d'Allemagne fut reconnue par la diète de l'empire. La plupart des États secondaires, y trouvant leur avantage, l'acceptèrent sans discussion. Seul, l'empereur des

Romains, François II, le dernier qui ait porté ce titre, essaya d'en modifier les dispositions. Il s'adressa à Alexandre, lequel en référa aussitôt au Premier Consul.

XI

Saint-Pétersbourg, le 6 août 1802.

Citoyen Premier Consul, la cour de Vienne, qui avait témoigné d'abord quelque éloignement d'acquiescer au plan des indemnités, vient de me faire connaître que cependant elle était disposée à se prêter à tous les moyens qui pourraient en assurer et en accélérer l'exécution. Elle propose d'en remettre l'examen et la sanction à la députation de l'empire, et, loin de vouloir entraver ses délibérations, elle promet de contribuer de tout son pouvoir à en rendre le résultat favorable à cet arrangement. Mais elle me sollicite en même temps de venir à l'appui de la demande qu'elle fait de quelques parties de sécularisation, œuvre praticable et dont il n'a pas été disposé. Comme médiateurs de cet arrangement, notre commun concours peut seul lui assurer ces avantages et je n'y vois, pour ce qui m'y concerne, aucun inconvénient. Si telle était aussi, citoyen Premier Consul, votre manière d'envisager une aussi légère addition au lot du grand-duc (1), il me serait agréable de pouvoir en cela remplir les vœux de la cour de Vienne et la satisfaire sur ce point. Sa bonne volonté n'en serait que plus efficace pour obtenir sans effort la consolidation d'un plan auquel j'ai accédé, et par déférence et par le désir de voir couronné d'un entier succès un arrangement qui doit assurer le repos et la tranquil-

(1) L'archiduc Ferdinand d'Autriche, frère de François II, ci-devant grand-duc de Toscane, puis de Wurzbourg, enfin de Francfort.

lité de l'Allemagne. Recevez, citoyen Premier Consul, les témoignages réitérés de ma considération distinguée.

ALEXANDRE.

Cette lettre de l'empereur avait été dictée par un intérêt politique évidemment inspiré par son cabinet. La suivante, au contraire, reflète un sentiment de famille très prononcé chez Alexandre qui aimait ses parents et s'en faisait volontiers le protecteur.

XII

Saint-Pétersbourg, le 20 septembre 1802.

Citoyen Premier Consul, le duc-évêque de Lubeck vient de me représenter que la suppression du péage d'Elsfleth, appartenant à son duché d'Oldenbourg, lui occasionnerait une diminution de la meilleure partie de ses revenus; que les objets d'indemnités qui lui sont assignés ne peuvent à beaucoup près compenser cette perte, eu égard au peu de rapport dont les bailliages de l'évêché de Munster sont susceptibles, vu la stérilité de leur sol. Comme, d'un autre côté, cette mesure a été adoptée sans que le duc, qui ne pouvait sous aucun rapport être compris dans l'arrangement des indemnités, dût s'y attendre, sans qu'il eût été à même de faire valoir ses droits et ses représentations, je crois de la justice et de toutes les convenances de rétablir à cet égard les choses sur l'ancien pied. J'y insisterai avec d'autant plus de raison encore qu'il ne me paraît pas que le commerce de la France puisse être intéressé à l'établissement ou à la suppression de ce péage, qui n'est pour elle d'aucune importance et de

très peu d'intérêt pour les autres puissances. Si vous n'y trouviez pas d'autres inconvénients que je ne puis prévoir, nous pourrions nous entendre sur cet objet et rectifier sur ce point l'arrangement présenté à la députation. Il me serait extrêmement pénible que de tous les princes de l'empire qui sont si avantageusement traités par ce nouvel arrangement, le duc, mon proche parent, fût le seul qui eût à s'en plaindre lorsqu'il y a possibilité de le satisfaire ou par ce moyen auquel il s'attache de préférence comme le plus juste et le plus facile, ou, si enfin de trop grandes difficultés s'y opposaient, par un surcroît de dédommagements qui puisse suffisamment l'en indemniser et m'épargner les regrets d'avoir contribué involontairement et contre mon gré à lui faire éprouver une perte aussi sensible. Je crois pouvoir compter que la considération de l'intérêt particulier que je prends à cette affaire vous engagera à y apporter toutes les facilités qui peuvent dépendre de vous. J'y serai sensible et vous prie, citoyen Premier Consul, de croire aux sentiments de ma parfaite estime et de ma considération distinguée.

ALEXANDRE.

Le général Bonaparte n'avait garde de s'aliéner le jeune empereur qui, au dire de Caulaincourt, était on ne peut plus sincère dans ses sympathies pour la France. Il le tenait soigneusement au courant de ses affaires, l'informait du succès de la médiation commune en Allemagne, de la retraite des troupes françaises de la Suisse, des États du pape et du royaume de Naples, de son intention de les retirer également de la Toscane, de la Ligurie et de la Hollande. Il lui demandait

de faire connaître à la République ligurienne (1) sa satisfaction du système établi, prétendant que « cela ferait un grand plaisir à ces peuples », et ajoutait : « La très petite république de Lucques serait également flattée que Votre Majesté voulût manifester qu'elle agrée et reconnait son existence. » Enfin il lui donnait connaissance de l'expédition maritime destinée à demander une éclatante réparation au dey d'Alger pour outrage à la France. « L'existence de ces pirates, » disait-il, « est une honte pour toutes les grandes puissances de l'Europe et il serait à désirer que l'on pût s'entendre pour les faire vivre en honnêtes gens. Car, puisque la Croix ne fait pas la guerre au Croissant, pourquoi souffrir que la réciprocité n'ait pas lieu ? Les côtes de Barbarie sont fertiles ; leurs habitants pourraient vivre tranquilles et cultiver leur terre sans commettre de pirateries (2). »

A ces intéressantes communications, Alexandre répondit :

XIII

Saint-Pétersbourg, le 21 octobre 1802.

Citoyen Premier Consul, j'ai été très satisfait en apprenant la justice que le colonel Caulaincourt a rendue

(1) L'ancienne république de Gênes.
(2) Bonaparte à Alexandre, le 29 août 1802. *Corresp.*, V.I. 6278.

à mes intentions envers la République française. Elles sont la suite naturelle de la confiance que vous méritez à tant de titres, et qui me fera saisir avec plaisir les occasions de resserrer de plus en plus les relations politiques qui existent entre nous. Vous en aurez trouvé une preuve évidente dans le langage que mon ministre a tenu et dans les démarches qui ont été faites en mon nom à la Diète germanique, et si l'objet des indemnités en empire éprouve encore quelque opposition et quelques retards, rien ne saurait contribuer plus efficacement à en aplanir les difficultés que l'heureux accord qui règne entre nous ainsi que notre commune sollicitude pour cette partie considérable de l'Europe. L'évacuation par les troupes françaises des royaumes de Naples, des États du pape et de la Suisse étant un nouveau pas vers l'indépendance de ces États, m'a fait un sensible plaisir. Je partage entièrement votre opinion relativement aux puissances barbaresques dont l'existence pèse évidemment sur le commerce de toutes les nations européennes et il serait à désirer, sans doute, que l'on parvienne à s'entendre pour mettre un terme à leurs pirateries. J'ai applaudi aux mesures énergiques que vous avez développées contre le dey d'Alger, et le succès qui les a couronnées m'a fait également plaisir. Il n'y a qu'un seul point sur lequel mes vues et mes désirs ne s'accordent point avec le système que vous avez adopté. L'intérêt que feu mon père a toujours pris à Sa Majesté Sarde, les engagements du gouvernement français envers feu Sa Majesté pour le rétablissement du roi de Sardaigne dans les États héréditaires et les démarches que j'ai faites moi-même en faveur de ce prince malheureux me faisaient toujours espérer que vous trouveriez les moyens de lui assurer un établissement convenable, et qui puisse en quelque sorte le dédommager des pertes considérables qu'il a éprouvées. Aussi longtemps que cet ordre de choses subsistera, il me sera impossible, quel que soit au reste mon

désir sincère de vous faire plaisir, de reconnaître le roi d'Étrurie et les républiques d'Italie dont vous faites mention dans votre lettre. Je suis persuadé, citoyen Premier Consul, que vous apprécierez ces puissants motifs et que vous sentirez que, sans manquer à ce que je me dois à moi-même, je ne saurais agir autrement. Recevez, citoyen Premier Consul, l'assurance de mon estime et de ma considération distinguée.

Alexandre.

Par la convention secrète du 10 octobre 1801, le sort du roi Charles-Emmanuel avait été laissé pour ainsi dire en suspens. La France ne lui contestait pas la souveraineté de l'île de Sardaigne. Elle lui avait même promis une indemnité pour le dédommager de la perte du Piémont, sans dire toutefois ni où ni quand elle lui serait accordée. Le Premier Consul venait de décréter la réunion définitive du Piémont à la France et c'était là une décision irrévocable. Il s'en était franchement expliqué vis-à-vis de Morkof, et lorsque ce diplomate invoqua sa justice et sa générosité en faveur du monarque dépossédé : « La justice des États est leur intérêt et leur convenance ! » s'écria-t-il; « la générosité, quand elle est contrariée, devient passion ou plutôt faiblesse. Je ne me dessaisirai pas du Piémont aussi longtemps que les Autrichiens garderont un pouce de terrain en Italie, et je croirais manquer de bonne foi si je vous tenais un autre langage. Il reste au roi de

Sardaigne un établissement, qu'il aille vivre tranquillement à Cagliari (1). » Et deux mois plus tard, revenant avec le ministre de Russie sur le même sujet : « C'est un parti pris, » fit-il. « De l'argent tant que vous voudrez et tant qu'il voudra, et rien de plus (2). » Mais au reçu de la lettre d'Alexandre il voulut faire droit à sa réclamation. Il proposa en conséquence d'établir le roi Charles-Emmanuel en Toscane, avec Orbitello pour résidence, et, après réflexion, il y ajouta même la principauté de Sienne (3). C'était le complément des dispositions qu'il avait prises pour satisfaire l'empereur en augmentant le lot de l'archiduc Ferdinand et en couvrant de sa protection le prince-évêque de Lubeck. Il en prévint Alexandre ainsi que de la rentrée des troupes françaises en Suisse, motivée par de nouveaux troubles qui venaient d'éclater dans ce pays. « Au reste, » avait-il hâte d'ajouter, « quelque chose que l'on puisse dire, Votre Majesté peut rester persuadée que l'indépendance et le territoire de cette partie de la République seront maintenus dans leur intégrité. » La lettre se terminait par l'épanchement d'un sentiment d'amitié personnelle : « Nous avons été ici un moment fort inquiets d'un attentat contre Votre

(1) Morkof à Kotchoubey, le 1er avril 1802.
(2) Morkof à Alexandre, le 5 juin 1802.
(3) Morkof à Alexandre, les 18 novembre et 13 décembre 1802.

Majesté. Je la prie de me permettre de lui dire, par l'attachement que je lui porte, qu'un peu de pompe et d'entourage est une des charges que doit supporter une personne qui est dans le rang où elle se trouve (1). » Alexandre ne releva pas cette dernière phrase (2). Il se borna, dans sa réponse, à prendre acte des déclarations du Premier Consul sur les affaires d'Autriche, d'Oldenbourg et de Suisse.

XIV

Saint-Pétersbourg, le 14 novembre 1802.

Citoyen Premier Consul, le général Hédouville, dans une audience particulière que je lui ai accordée, m'a remis votre lettre et j'ai vu avec plaisir les détails que vous m'y donnez sur l'objet des indemnités. J'espère que les avantages offerts à la maison d'Autriche par l'accroissement du lot du grand-duc de Toscane engageront l'empereur d'Allemagne à ne plus retarder la sanction des conclusions de la Diète germanique et que par là les affaires de l'Empire que la Russie et la France ont intérêt à voir terminer au plus tôt seront enfin amenées à une

(1) Bonaparte à Alexandre, le 19 octobre 1802. *Corresp.*, VIII 6381.

(2) Dans la minute de la lettre qui suit, nous trouvons effacé le passage ci-après : « Je suis très satisfait de la part que l'on prend à ce qui me regarde. L'affaire du nommé Schoubine, dont on a tant parlé en Europe, est un de ces événements dénués de fondement et sans conséquence qui arrivent aussi dans d'autres pays, et cette affaire est purement personnelle à celui qui a osé l'inventer. » Schoubine est le nom de l'officier qui s'était accusé lui-même d'avoir voulu attenter aux jours de l'empereur.

heureuse fin. Je n'ai cessé de conseiller à la cour de Vienne des mesures de modération et je crois, enfin, que vis-à-vis d'elle les voies de douceur et de conciliation seront les plus efficaces pour la porter à faciliter l'arrangement définitif des indemnités. J'ai vu avec plaisir que vous vous êtes proposé de faire des démarches en faveur du prince-évêque de Lubeck auquel je m'intéresse. Pour ce qui regarde les affaires de Suisse, je ne vous cacherai pas que j'y prends un intérêt particulier. Quelque malheureuse que soit la situation où les différentes factions ont réduit ce pays, cependant je crois qu'il faut laisser à la majorité de la nation suisse la liberté de choisir la forme de son gouvernement, ainsi que le soin de l'établir, et j'accepte avec plaisir les nouvelles assurances que vous me donnez pour l'indépendance de cette république et l'intégrité de son territoire. Recevez, citoyen Premier Consul, l'assurance de mon estime et de ma considération distinguée.

ALEXANDRE.

En recevant cette lettre des mains de Morkof, le général Bonaparte lui dit qu'il remarquait un changement notable dans le ton et le langage du cabinet russe, lequel lui en faisait appréhender un dans son système et dans ses principes, et qu'il craignait que la cabale de l'Angleterre ne prévalût sur les témoignages d'attachement et de déférence qu'il n'avait cessé de donner à l'empereur (1). Le Premier Consul avait deviné juste. Il s'était, en effet, produit un double changement à Saint-Pétersbourg : dans la composition du mi-

(1) Morkof à Alexandre, le 28 décembre 1802.

nistère d'abord, mais surtout dans le jugement d'Alexandre sur la personne et la politique de Bonaparte.

Quelque temps après son retour de Memel, l'empereur de Russie promulgua une loi organique élaborée par ses jeunes amis et qui, en instituant un ministère homogène et en attribuant le droit de remontrance au Sénat, modifiait sensiblement la constitution intérieure de l'État. En même temps, les quatre auteurs de cette loi, de membres occultes du « Comité du Salut public », devenaient les conseillers officiels de leur maître et prenaient place dans son conseil, le comte Kotchoubey comme ministre de l'intérieur, Novossiltzof, Strogonof et Czartoryski en qualité de ministres adjoints aux départements de la justice, de l'intérieur et des affaires étrangères, tandis que la haute direction de ce dernier ministère était confiée, avec le titre de chancelier de l'Empire, au comte Alexandre Worontzof, un vétéran de l'époque de Catherine, frère du comte Simon Worontzof, l'ambassadeur de Russie à Londres et le champion le plus zélé d'une entente avec l'Angleterre. Cette nomination entraîna la retraite du vice-chancelier prince Kourakine, celui des ministres d'Alexandre qui témoignait le plus de sympathies à la France. Quant à son remplaçant, le prince Adam Czartoryski, il n'était rien moins

que disposé à cultiver des rapports amicaux avec le cabinet des Tuileries, persuadé, ainsi qu'il l'avoue franchement dans ses mémoires, que tout accord entre la Russie et la France ne pouvait être que désavantageux à la Pologne, sa patrie bien-aimée.

Soumis à l'influence de son frère, qui avait épousé tous les préjugés comme toutes les passions des Anglais contre la France républicaine, de plus, ami personnel de Morkof, le vieux chancelier ne tarda pas à imprimer à sa politique une direction qui devait tôt ou tard amener une rupture avec le Premier Consul. La froideur méfiante qu'il mettait dans ses communications avec lui dégénéra bientôt en aigreur, d'autant plus facilement qu'Alexandre n'intervenait plus pour modérer son zèle à faire revivre dans la diplomatie russe les traditions de la « bonne cause ».

L'empereur, de son côté, en voulait au général Bonaparte, mais pour des motifs différents. Il ne voyait plus en lui le héros populaire, gardien vigilant des libertés publiques, mais un ambitieux sans scrupules marchant à la conquête du pouvoir suprême. Laharpe, revenu à Paris dans le cours de l'été de 1802, lui avait envoyé ses réflexions *sur le vrai sens du consulat à vie* et Alexandre lui répondit par l'épanchement suivant qui ne laisse pas de paraître singulier sous la plume

d'un autocrate : « Je suis bien revenu avec vous, mon cher, sur notre opinion sur le Premier Consul. Depuis son consulat à vie, le voile est tombé. Depuis, c'est allé de mal en pis. Il a commencé par se priver lui-même de la plus belle gloire réservée à un humain et qui seule lui restait à cueillir : celle de prouver qu'il avait travaillé sans aucune vue personnelle, uniquement pour le bonheur et la gloire de sa patrie et, fidèle à la constitution qu'il avait jurée lui-même, remettre après les dix ans le pouvoir qu'il avait en mains. Au lieu de cela, il a préféré singer les cours tout en violant la constitution de son pays. Maintenant, c'est un des tyrans les plus fameux que l'histoire ait produits (1). »

La tension de ses rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg commençait à inquiéter Bonaparte. Il l'attribuait exclusivement au mauvais vouloir des ministres russes qu'il ne confondait pas avec la personne du souverain. « L'empereur Alexandre, » écrivait-il au pape, « est juste, bon et pacifique, et son cabinet est immoral, divisé et arrogant (2). » Ses instructions à Hédouville se ressentaient de la même illusion. Ce général était in-

(1) Cette lettre ne porte pas la date, mais une suscription de la main de Laharpe : *Parvenue par le général Hitrof.* Or, cet envoyé étant arrivé à Paris en février 1803, la lettre doit être du mois de janvier de la même année.

(2) Bonaparte à Pie VII, le 28 août 1802. *Corresp.*, VIII, 6273.

vité « à se tenir le plus près possible de Sa Majesté l'Empereur et de Sa Majesté l'Impératrice régnante ». Il devait, en y mettant « tout ce qu'il faut de délicatesse et de grâce », entretenir Alexandre de l'excellence des armes que l'on fabrique en France et de lui insinuer « que ce serait pour le Premier Consul une occasion fort agréable d'envoyer à un prince qu'il estime et qu'il affectionne particulièrement tout ce qui sera sorti de plus beau à la manufacture de Versailles ». « De même, » mandait-on à ce ministre, « que si vous pouviez exciter la curiosité de l'impératrice pour les modes françaises, on aurait bientôt rassemblé ici tout ce qu'il y a de plus élégant pour lui en faire hommage (1). »

Surmontant son antipathie pour Morkof, le général Bonaparte se montrait aimable et insinuant dans ses entretiens avec le diplomate russe. Plus d'une fois il essaya de reporter ses regards sur la Turquie d'Europe, sur la dissolution prochaine de cet empire, héritage historique des Czars, sur les détroits reliant la Méditerranée à la mer Noire, sur la capitale même du sultan. « N'y a-t-il pas, » lui demanda-t-il un jour à brûle-pourpoint, « dans les États de l'empereur Alexandre, quelque héritier présomptif du trône de Constantinople (2) ? »

(1) Talleyrand à Hédouville, le 19 octobre 1802.
(2) Morkof à Alexandre, le 8 août 1802.

Ces ouvertures n'avaient pour effet que d'effaroucher la pudeur politique du chancelier russe. Il les attribuait au désir du Premier Consul de réveiller les défiances de l'Angleterre contre la Russie et de la compromettre devant la Porte. En conséquence, il chargeait Morkof de faire clairement entendre à Bonaparte « que l'empereur n'est nullement porté à participer à aucun projet hostile contre la Turquie et que Sa Majesté est au contraire déterminée à conserver son bon voisinage avec cette puissance (1) ».

Ainsi se faisait sentir vers la fin de l'année 1802 non seulement un désaccord naissant entre les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg, mais encore un sensible refroidissement dans les rapports personnels, naguère si cordiaux, de l'empereur Alexandre avec le Premier Consul. Le jeune souverain avait fini par subir les influences multiples de sa diplomatie, de sa cour, de sa famille même, lui représentant le chef de l'État français comme un monstre de perversité, dénué de tout sens moral en même temps que dévoré d'ambition, roulant dans sa tête de vastes projets d'asservissement et de conquête, de bouleversement général, pour établir la suprématie de la France sur tous les autres États. La correspondance de son ministre à

(1) Worontzof à Morkof, le 5 janvier 1803.

Paris apportait tous les jours de nouvaux arguments à l'appui de cette thèse. Lui-même était désillusionné en voyant son héros chercher à concentrer et à perpétuer entre ses mains le pouvoir suprême, en dépit des lois et aux dépens des libertés publiques. L'engouement pour la personne du général Bonaparte venant à disparaître, Alexandre perdit toute foi dans le succès de sa tentative d'établir avec lui un accord politique durable. A mesure qu'il se détachait de la France, il devait nécessairement se rapprocher de l'Angleterre qui méditait déjà de rompre la paix qu'elle venait à peine de conclure avec la République. Cette évolution accomplie, il s'en fallait de bien peu pour reconstituer contre celle-ci l'ancienne coalition des puissances monarchiques.

Voilà ce que Bonaparte voulait empêcher à n'importe quel prix en persévérant malgré tout dans ses dispositions amicales pour la Russie, en s'obstinant à vaincre par un surcroît de confiant abandon et de déférence la froideur et la méfiance croissantes d'Alexandre à son égard. Il n'allait pas tarder à s'apercevoir qu'il perdait son temps et sa peine.

CHAPITRE II

RUPTURE

1803-1804

Différend entre la France et l'Angleterre. — Alexandre décline la médiation proposée par Bonaparte. — Demande du rappel de Morkof. — Scène violente aux Tuileries. — Alexandre soutient son envoyé. — Discussions avec Oubril. — La cour de Russie prend le deuil du duc d'Enghien. — Echange de notes acerbes. — Rupture des rapports diplomatiques entre la Russie et la France.

Au commencement de 1803, rien ne transpirait encore au dehors du changement profond survenu dans la pensée de l'empereur de Russie au sujet de la France et de son premier magistrat. Lui-même restait en apparence sur le même pied d'intimité avec le général Bonaparte en adressant directement à celui-ci un messager spécial, muni d'une lettre autographe, la première qu'il eût écrite au Premier Consul de sa main (1).

XV

Citoyen Premier Consul, le général-major de Hitrof, chargé par moi de recueillir des renseignements qui ont

(1) Cette lettre n'est pas datée. Elle doit être de janvier 1803.

rapport à l'éducation nationale dans les différents États de l'Europe et de les visiter par lui-même, devant se rendre aussi en France, je l'ai chargé de cette lettre pour vous, citoyen Premier Consul, croyant devoir vous annoncer le but de son voyage et vous prier de lui accorder votre protection et les facilités nécessaires. Je puis vous recommander la personne du général Hitrof comme quelqu'un qui m'est connu personnellement et auquel je prends un vif intérêt. Les bontés que vous voudrez avoir pour lui seront autant de droits à ma reconnaissance. Recevez, citoyen Premier Consul, l'expression de l'estime et de la considération la plus distinguée que je vous ai vouée.

ALEXANDRE.

Mais déjà l'orage grondait en l'air, une nouvelle tourmente menaçait la paix générale, rétablie avec tant de peine à Amiens, hélas ! pour si peu de temps. Dès le début de son différend avec l'Angleterre, qui se refusait à exécuter une des clauses principales du traité de paix, le Premier Consul imagina de le soumettre à l'arbitrage de l'empereur de Russie. Il l'y prépara par une lettre que dut porter à Saint-Pétersbourg un officier de sa maison militaire, le chef de brigade Colbert. Le général Bonaparte mit son auguste correspondant au courant du débat. « L'Angleterre, » écrivait-il, « a levé le masque et m'a fait connaître qu'elle désirait garder Malte pendant sept ans. J'avouerai à Votre Majesté qu'un manquement de foi si extraordinaire m'a fort étonné et je crois

qu'il est sans exemple dans l'histoire. Comment pourra-t-on donc traiter désormais si l'on peut violer ainsi l'esprit et la lettre des traités? Je suis bien loin, pour mon compte, de jamais consentir à un tel déshonneur et je suis résolu à tout pour l'empêcher. Mais il me semble que l'intérêt que Votre Majesté a pris à l'ordre de Malte, l'invitation qu'elle a reçue de garantir l'indépendance de cette île et les articles qu'elle a proposés veulent qu'elle prenne quelque intérêt à cette affaire (1). » Colbert eut l'ordre d'assurer l'empereur de la considération qu'on a à Paris pour les Russes et de l'entretenir « plutôt d'idées libérales et philosophiques » que d'autres sujets (2).

La démarche était habile. Le Premier Consul mettait pour ainsi dire à l'épreuve la droiture et la bonne foi du cabinet russe, dans une question où tous les torts étaient évidemment du côté de l'Angleterre. Il lui paraissait impossible qu'Alexandre pût approuver cette puissance dans ses tentatives de se soustraire à des obligations qu'elle avait assumées par traité. Dès lors, il croyait avoir la Russie pour lui dans la lutte qui allait s'engager avec l'Angleterre. Si toutefois le cabinet russe se dérobait à la preuve de confiance que lui

(1) Bonaparte à Alexandre, le 11 mars 1803. *Corresp.*, VIII, 6623.
(2) Bonaparte à Colbert, le 11 mars 1803. *Ibid.*, VIII, 6624.

donnait celui des Tuileries et refusait de se prononcer sur le conflit des deux puissances maritimes, Bonaparte saurait à quoi s'en tenir désormais sur ses dispositions.

A Saint-Pétersbourg, on se rendait parfaitement compte de la gravité de la résolution qui s'imposait à la Russie. Aussi donna-t-elle lieu à une véritable bataille dans les conseils d'Alexandre entre les partisans de l'entente avec la France et ceux qui affectaient de voir dans la Grande-Bretagne « le boulevard de l'indépendance de l'Europe ». Les premiers n'étaient point nombreux et le souverain qui les soutenait naguère avait lui-même passé du côté de leurs adversaires. Ceux-ci eurent donc facilement gain de cause, mais on n'osa pas prendre ouvertement parti pour le cabinet de Londres. On se contenta de déclarer qu'on ne le défendrait ni ne le blâmerait. C'est dans ce sens que l'empereur s'exprima dans la réponse qu'il fit à la lettre du général Bonaparte.

XVI

Saint-Pétersbourg, le 22 avril 1803.

Citoyen Premier Consul, dès que j'ai appris que le colonel Colbert était arrivé ici avec une lettre de votre part, je me suis empressé de le voir dans une audience particulière que je lui ai accordée à cet effet. Recevez mes remerciements pour les facilités que vous avez bien voulu

faire donner au général Hitrof, qui me marque ne pouvoir assez se louer des procédés dont on le comble. C'est avec un très grand plaisir que je vois les affaires d'Allemagne toucher enfin à leur terme, et l'on doit attribuer cette heureuse fin aux mesures communes prises dans cette occasion par la Russie et la France, dont l'union et la bonne intelligence sont non seulement précieuses aux deux États, mais doivent être encore regardées comme très essentielles pour le bonheur et la tranquillité de toute l'Europe. Les productions que fournit la Russie sont d'une nature à attirer les nations commerçantes dans ses ports, sans qu'elle soit obligée de prendre sur elle les soins de l'exportation. Cette circonstance du commerce de la Russie lui fait trouver un intérêt moins direct à l'extirpation de la piraterie barbaresque. Cependant, ce projet étant par lui-même d'un grand intérêt pour l'humanité et présentant des avantages pour toute la société des États européens, je serai très aise qu'on le réalise et j'aurai plaisir à concourir à son exécution. Je crois avec cela qu'il faut la remettre jusqu'au temps où des objets plus importants auront été définitivement réglés. Je m'empresserai donc de faire passer mes instructions au comte de Morkof, afin qu'il soit à même de traiter sur cette matière avec le ministre de la République et lui communiquer mes idées sur la manière dont je crois que la chose pourrait être combinée. C'est avec une peine véritable que je vois s'élever une discussion aussi vive qu'importante entre la France et l'Angleterre. Je suis infiniment sensible, général Premier Consul, de ce que vous avez bien voulu dans ces circonstances manifester le désir de mon intervention, et penser qu'elle était propre à préserver la paix en Europe. Le général Hédouville a témoigné à mon ministère ces mêmes sentiments de votre part. Je ne crois pas pouvoir mieux les mériter et répondre à leur attente qu'en me renfermant dans la plus stricte impartialité, qui seule peut réussir à

calmer des différends d'une nature aussi sérieuse. Quoique la conduite de l'Angleterre paraisse, en effet, contraire dans ce moment à la lettre du traité d'Amiens, je ne me permettrai ni de la défendre ni de la blâmer. Je suis intimement convaincu que les deux États sont l'un et l'autre trop puissants pour que la droiture et la modération ne dirigent principalement leur politique; et cela me persuade que le différend actuel ne peut avoir sa source que dans quelques malentendus et peut-être dans une cause de méfiance qui se détruirait facilement par une explication franche. La Russie n'a pris qu'occasionnellement de l'intérêt à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; elle n'en avait aucun à se charger de la garantie de l'indépendance de l'île de Malte; et lorsqu'elle a promis d'accepter cette obligation sous des conditions énoncées, ce n'a été uniquement que pour complaire aux deux puissances contractantes à Amiens. Ce même motif et celui du bien et de la tranquillité générale ont trop de poids pour que je ne fasse tout ce qui pourra dépendre de moi pour prévenir en Europe une guerre prochaine et pour tâcher d'engager deux gouvernements amis de la paix à s'expliquer entre eux sur les motifs qui pourraient les induire à la rompre, tandis qu'ils désirent et sont également intéressés à la conserver. J'accepte donc avec plaisir la demande que vous me faites, et c'est dans ce sens que j'en ai écrit à mon ambassadeur à Londres; le comte de Morkof est chargé d'entrer sur ce sujet, avec le ministère français, dans une explication plus détaillée et conforme aux sentiments que je viens d'exprimer. Je me flatte qu'ils auront votre approbation et que vous y trouverez une preuve nouvelle de mon désir d'assurer toujours davantage les liens qui existent entre la Russie et la France, et de vous convaincre aussi, citoyen Premier Consul, de la considération toute particulière dont je vous prie d'agréer l'assurance.

ALEXANDRE.

Le Premier Consul ne se méprit pas sur le véritable sens de cette missive. Elle ne laissait plus de place au doute : il en résultait avec évidence que la « bonne cause » triomphait de rechef au sein du cabinet de Saint-Pétersbourg.

La guerre n'ayant pas tardé à éclater entre la France et l'Angleterre, Bonaparte procéda à la formation du camp de Boulogne. Un corps français occupa le Hanovre, un autre entra dans le royaume de Naples et prit position sur le golfe d'Otrante. L'Allemagne et l'Italie se trouvaient ainsi englobées dans la querelle des deux grandes puissances de l'Occident.

Dans ces conjonctures, le Premier Consul n'hésita pas à demander le rappel de Morkof, qui, plus que jamais, se montrait l'ennemi acharné du régime consulaire. Il le fit par une lettre adressée à l'empereur Alexandre, où, après l'avoir remercié de ses efforts pour maintenir la paix, il lui disait : « Ayant pour principe d'accorder ma confiance à tous les ministres à Paris qui ont celle de leur cabinet, j'ai différé pendant longtemps à instruire Votre Majesté des mécontentements réitérés que m'a constamment donnés M. le comte de Morkof en se mêlant fréquemment, et d'une manière désagréable, des petites intrigues du pays; mais je dois aujourd'hui à la confiance que Votre Majesté m'a si souvent montrée de lui faire connaître combien

il m'est pénible d'avoir auprès de moi et de devoir traiter avec la confiance et les égards que je dois et que j'accorderai toujours à ses ambassadeurs, son ministre qui m'est personnellement si désagréable. M. de Morkof ne s'aperçoit pas et ne s'apercevra jamais des sentiments qu'il m'inspire; mais pour sortir de cette position pénible, je n'ai trouvé d'autre moyen que d'écrire à Votre Majesté avec cette confiance à laquelle elle m'a accoutumé (1). »

Une dépêche de M. de Talleyrand au général Hédouville précise les motifs qui avaient dicté sa démarche au Premier Consul. « Tant que l'état de paix a duré, » y est-il dit, « on a supporté à Paris M. de Morkof, quoiqu'il fût tout Anglais, parce que cela était sans danger; mais à présent que la guerre existe et qu'on ne peut pas en prévoir le terme, la présence d'un homme si mal intentionné pour la France a plus que des désagréments pour le Premier Consul. » Le ministre des relations extérieures rappelait sa participation à la publication clandestine des pamphlets Fouilhoux et citait les propos malveillants qu'il tenait dans les cercles de Paris, non seulement sur le général Bonaparte et son cabinet, mais sur l'empereur lui-même, dont il censurait les actions en blâmant

(1) Bonaparte à Alexandre, le 29 juillet 1803. *Corresp.*, VIII, 957.

ses décrets sur l'instruction publique, ainsi que le projet d'émanciper les serfs. Il l'accusait d'avoir par ses intrigues accéléré la rupture avec l'Angleterre, ce qui le rendait évidemment impropre à devenir l'instrument d'une médiation de paix (1).

La correspondance de Morkof avec sa cour justifie pleinement, en les aggravant même, les griefs formulés par M. de Talleyrand. Le ministre russe s'appliquait, en effet, à éveiller la défiance de son souverain contre la France en l'entretenant sans cesse de l'ambition effrénée du général Bonaparte, de son immoralité, de ses desseins soi-disant hostiles à la Russie. Dans ses rapports, il prenait constamment fait et cause pour les ennemis de la France, quels qu'ils fussent, et se faisait tour à tour l'avocat de l'Angleterre et de l'Autriche, des Bourbons et des émigrés. Il mettait dans ses relations avec le Premier Consul et son ministre, qu'il traitait dédaigneusement de « défroqué », tantôt une raideur hautaine, tantôt un sarcasme des plus blessants que M. de Talleyrand ne se faisait pas faute de lui rendre d'ailleurs avec usure (2).

(1) Talleyrand à Hédouville, le 29 juillet 1803. Les lettres récemment publiées de Morkof aux deux frères Worontzof prouvent que toutes ces imputations ne sont point des calomnies. *Voir* les *Archives du prince Worontzof*, XIV et XX.

(2) Un modèle du genre en fait de spirituel persiflage revêtu des formes diplomatiques les plus correctes est une note de

Il n'est donc guère étonnant que le général Bonaparte ait repoussé la contre-proposition russe d'une médiation entre les puissances belligérantes sur la base de l'évacuation de Malte par les Anglais, du Hanovre et des États Napolitains par les troupes françaises, médiation qui eût fait de « ce polisson de Morkof » le centre de toutes ses affaires. « Ce n'était pas la Russie, » déclarait-il, « c'était Alexandre à qui il voulait déférer. L'Angleterre a décliné cet arbitrage et Sa Majesté l'Empereur lui-même a cru ne pas pouvoir s'en charger. Elle propose en place d'être médiateur pour l'ouverture d'une négociation entre les deux puissances. Le Premier Consul aurait exécuté le résultat de l'arbitrage quel qu'il eût été, parce que l'empereur ne l'eût prononcé qu'après avoir ouï

Talleyrand à Morkof en réponse à une réclamation de celui-ci refusant de payer les droits de douane pour une voiture et des harnais qu'il avait fait venir d'Angleterre et menaçant de s'en plaindre à sa cour. Cette note porte la date du 28 juin 1802 et est ainsi conçue : « Le soussigné, en exprimant à M. le comte de Morkof son regret de ce que la maladie qui l'a retenu depuis plusieurs jours dans son lit l'a empêché de répondre avec une rigoureuse ponctualité à une demande aussi importante que celle qui fait l'objet de sa dernière note, s'empresse de lui déclarer que cette demande a été renvoyée au ministre des finances, qui sûrement ne manquera pas de donner une décision conforme au droit des gens que M. le comte de Morkof invoque à si juste titre en cette circonstance. Le soussigné est charmé de pouvoir, par une lettre explicative, mettre M. le comte de Morkof à portée de rendre compte à sa cour, sans perdre de temps, d'une discussion, dont il paraît croire qu'il importe à la bonne harmonie qui existe entre les deux États, que le ministère de Sa Majesté Impériale connaisse dans le même moment le début, le progrès et le résultat. »

les deux parties et qu'il est persuadé que la situation extraordinaire de deux grandes nations présentée sous le véritable point de vue aurait, dans un cœur aussi droit et aussi impartial, porté l'empereur à une décision équitable et juste, puisée dans les traités et dans l'intérêt de toute l'Europe (1). »

Bonaparte, on le voit, croyait encore à ce moment à une divergence entre Alexandre et ses ministres. L'accueil fait à sa demande de rappeler le comte Morkof ne manqua pas de dissiper cette erreur. Il est juste de dire qu'elle parvint à l'empereur en même temps que la nouvelle d'une vive altercation entre son envoyé et le Premier Consul à une réception aux Tuileries, altercation que le diplomate russe s'efforça de représenter comme un affront fait à son caractère public.

Contrairement aux clauses du traité de paix, la Russie avait gardé à son service un certain nombre d'émigrés français compromis dans les intrigues royalistes des dernières années du XVIIIe siècle. Trois d'entre eux faisaient partie de sa diplomatie : c'étaient MM. de Vernègues, d'Antraigues et Christine. Sans occuper d'emplois proprement dits, les deux premiers résidaient, l'un à Rome, l'autre à Dresde et, de là, entretenaient

(1) Bonaparte à Talleyrand, le 23 août 1803. *Corresp.*, VIII, 7033 et 7035.

une correspondance confidentielle avec Saint-Pétersbourg. Le troisième, Christine, ci-devant secrétaire de Calonne, avait même accompagné Morkof à Paris en qualité de confident intime. L'empereur Alexandre ayant appris que c'était lui qui avait servi d'intermédiaire entre ce ministre et le pamphlétaire Fouilhoux, ordonna à Morkof de le renvoyer de son service, « ne voulant avoir rien à faire avec les intrigants, » écrivait-il à ce sujet à Laharpe. Christine se retira à Yverdun, son pays natal, où il continua à toucher une pension du gouvernement russe. Bonaparte l'y fit arrêter et l'écroua au Temple, sous l'inculpation de complicité dans les complots ourdis contre sa vie par les royalistes. Morkof réclama sa mise en liberté, mais sans succès. C'est à la suite de cette réclamation que le Premier Consul aborda le ministre de Russie à une audience du corps diplomatique et, après s'être vivement plaint de la protection accordée par le cabinet russe à d'Antraigues, qui, disait-il, composait à Dresde des libelles contre le gouvernement français, il lui reprocha sa propre intervention en faveur de Christine. Morkof essayant de le défendre, Bonaparte éleva la voix pour s'écrier : « Nous ne sommes pas tellement à la quenouille que de souffrir patiemment de pareils procédés de la part de la Russie, et je continuerai de faire arrêter tous

ceux qui agissent contre les intérêts de la France. »

Aussitôt, Morkof informa par note le ministre des relations extérieures que, jusqu'à la réception des ordres de sa cour, il s'abstiendrait de paraître aux réceptions du Premier Consul, à moins que M. de Talleyrand ne fût autorisé à l'assurer de la manière la plus formelle qu'il ne serait plus exposé à un traitement incompatible avec ce qui était dû à la dignité de son maître et à la sienne. Le ministre lui répondit que le Premier Consul, trouvant que, par sa note, il avait lui-même manqué aux égards qu'il lui devait, s'en remettait pour le reste à la décision de l'empereur (1).

Déjà la démarche du général Hédouville qui, en remettant en audience privée à l'empereur la lettre du Premier Consul demandant le rappel de Morkof, jugea nécessaire de l'accompagner de l'extrait de la dépêche de M. de Talleyrand récapitulant les griefs du cabinet des Tuileries contre ce ministre, avait vivement froissé Alexandre. Il fit restituer cette notice au diplomate français en ne lui cachant pas qu'il considérait son procédé comme contraire aux formes et usages reçus, voire même comme un manque d'égards envers sa personne. Le pauvre Hédouville se confondit en

(1) Morkof à Talleyrand, le 26 septembre, et Talleyrand à Morkof, le 28 septembre 1803.

excuses et alla jusqu'à promettre de ne pas porter à la connaissance de son gouvernement l'acte de hardiesse qu'il s'était permis et qui devait amener de si regrettables complications. Il terminait son explication par l'assurance que si l'empereur ne lui conservait pas son estime, il demanderait lui-même son rappel d'un poste qui n'aurait plus rien d'agréable pour lui.

Les rapports de Morkof sur l'incident des Tuileries mit le comble à l'exaspération de l'empereur et de son chancelier. Par ordre de Sa Majesté, le comte Worontzof exprima au général Hédouville le vif mécontentement de son maître. Il lui déclara en son nom personnel « qu'ayant été en connaissance depuis longtemps avec la diplomatie, c'était une chose bien neuve pour lui que cette manière de s'expliquer publiquement, on peut le dire, à la face de toute l'Europe, puisque tous les représentants des autres États s'y sont trouvés, et que si cette manière de traiter les affaires continuait en France, il lui semblait qu'il y aurait de l'inconvénient même à y envoyer des ministres, puisqu'on se compromettrait gratuitement et les exposerait eux à des désagréments ». Le même jour, à la parade du dimanche, l'empereur, s'apercevant que le ministre de France se tenait un peu à l'écart, lui dit avec ostentation : « Pourquoi ne vous approchez-vous pas,

monsieur Hédouville ? Je ne vous ferai pas de scène comme celle que le Premier Consul a faite à mon ministre à Paris.»

Tout cela fut communiqué à Morkof par son ami le chancelier dans une lettre expédiée à dessein par poste, afin que le gouvernement français en prît connaissance par son cabinet noir. Le comte Worontzof n'y ménageait pas ses expressions en disant que l'empereur Alexandre avait été étonné et choqué de « l'esclandre » fait aux Tuileries à son ministre (1).

Quelques jours plus tard, un courrier russe portait à Paris une expédition importante. C'était d'abord un rescrit de l'empereur à son représentant, qui le mettait au courant des plaintes portées contre lui par le Premier Consul. « Il serait inutile de vous dire, » écrivait Sa Majesté, « de quel œil j'envisage toute la conduite du gouvernement français à votre égard, et combien j'ai été choqué de l'esclandre qui s'en est suivi. J'ai eu l'occasion d'en témoigner moi-même mon opinion au ministre de France ici et je désire beaucoup que, dans cette circonstance, on ne puisse nulle part entretenir le moindre doute sur ma façon de penser qui ne peut que vous être favorable et qui, vis-à-vis du cabinet des Tuileries, est celle qu'inspire sa duplicité et la persuasion qu'il pa-

(1) Worontzof à Morkof, le 24 octobre 1803.

raît avoir qu'il n'a aucune mesure ni égards à observer vis-à-vis des autres gouvernements et que leurs ministres à Paris ne doivent être occupés qu'à lui plaire, sans plus penser ni à la dignité, ni aux intérêts de ceux qui les envoyent. Mais il m'importe surtout que vous soyez vous-même bien convaincu que les calomnies dont on a voulu vous noircir, loin de produire leur effet, n'ont été capables que d'ajouter encore aux raisons que j'avais déjà de vous estimer et de vous rendre justice. » Alexandre terminait en se rendant au vœu de Morkof, d'être rappelé de son poste et lui accordait sa demande, estimant que, après ce qui venait de se passer, ce diplomate ne pouvait plus vouloir conserver aucune relation avec Bonaparte et son ministre. Il ne le faisait, disait-il, qu'à regret, et pour témoigner à son représentant sa bienveillance et son contentement « d'une manière marquante qui n'échappe pas au gouvernement français », il lui conférait le collier de Saint-André, le premier ordre de Russie (1).

Le chancelier commentait en termes plus énergiques encore la décision prise par l'empereur. « J'ai déjà eu l'honneur d'instruire Votre Excellence, » mandait-il à Morkof, « que le Premier Consul avait écrit à Sa Majesté Impériale une lettre dans laquelle il se porte à lui demander votre

(1) Alexandre à Morkof, le 28 octobre 1803.

rappel et que M. de Talleyrand l'avait accompagnée d'une dépêche sur le même sujet. Je vous ai fait mention que le contenu de cette dernière pièce était digne de son auteur et formait un assemblage de mensonges ridicules et atroces. L'histoire de Fouilhoux y a été reproduite; vous y êtes accusé de partialité pour l'Angleterre et d'inimitié contre la France ; on vous reproche de tenir des propos injurieux à son gouvernement, de prendre part aux intrigues de Paris qui sont dirigées contre lui; vous êtes dépeint comme le moteur de la guerre présente et c'est vous qui avez engagé lord Withworth à ne pas agréer les propositions françaises, de quoi cet ambassadeur lui-même a été fortement scandalisé; enfin, pour continuer l'œuvre, on a la perfidie de vous inculper de n'avoir ni attachement ni dévoûment pour la personne de votre auguste maître. Je vous ai fait part, monsieur le Comte, combien Sa Majesté Impériale avait été choquée de ces inculpations et combien elle est convaincue de leur fausseté. Je m'empresse aujourd'hui de réitérer à Votre Excellence l'assurance que les sentiments d'estime et de bienveillance que l'empereur a eus toujours pour elle, loin de changer, n'en ont été que plus raffermis à présent et que Sa Majesté rend pleine et entière justice tant à votre caractère personnel qu'à votre conduite ministérielle. La pièce inconcevable que le

général Hédouville a osé remettre à Sa Majesté Impériale a été rendue à ce ministre par le prince Czartoryski qui lui a remis en même temps la note verbale dont vous recevrez ci-joint la copie. Je n'ai pas voulu me mêler de cet office, parce que M. de Talleyrand s'était permis de m'exclure de la connaissance de cette affaire et mon adjoint a informé de ma part M. Hédouville de cette raison, pour ne pas me charger moi-même de lui exprimer le mécontentement de Sa Majesté Impériale qu'il avait encouru. Le ministre de France s'est perdu en excuses et protestations dans cette conférence à la suite de laquelle il a écrit une lettre dont je joins également la copie. Sa Majesté, après avoir fait attendre exprès sa réponse au Premier Consul, vient de la lui faire expédier par la voie du général Hédouville. L'empereur m'a ordonné de vous communiquer pour votre information les copies de la lettre du Premier Consul et de la réponse qu'il reçoit. Quoique Sa Majesté Impériale soit persuadée que le poste de Paris ne peut plus maintenant vous être agréable, elle laisse à votre discrétion et prudence de choisir le moment dans lequel vous trouverez le plus convenable de faire la démarche nécessaire pour demander votre rappel pour cause de santé (1). »

Le ton de cette lettre en dit assez sur les senti-

(1) Worontzof à Morkof, le 29 octobre 1803.

ments qui prévalaient à Saint-Pétersbourg à l'égard de la France, et de Bonaparte en particulier. Le jugement que le comte Worontzof porte sur la conduite de celui-ci dans une lettre confidentielle écrite en russe et adressée, comme la précédente, à Morkof, complète le tableau de la situation. « La conduite qu'on a tenue en France vis-à-vis de vous, » y est-il dit, « ne saurait nous étonner, attendu qu'on doit s'attendre, de la part du Premier Consul, à toute espèce de violence et d'effronterie. Toute sa conduite est semblable à celle d'un grenadier qui aurait fait fortune plutôt qu'à l'attitude du chef d'une grande nation. Dès les débuts de cette guerre, il a dépouillé le masque surtout depuis qu'il s'est garanti par l'inertie de la Prusse. » Dans le cas où le comte Morkof jugerait opportun de quitter son poste, il lui était enjoint d'accréditer le conseiller de son ambassade, M. d'Oubril, en qualité de chargé d'affaires (1).

Enfin la lettre responsive d'Alexandre à celle du Premier Consul était conçue en ces termes :

XVII

Saint-Pétersbourg, le 17 octobre 1803.

Citoyen Premier Consul, le général Hédouville, dans une audience particulière que je lui ai accordée à cet

(1) Worontzof à Morkof, le 29 octobre 1803.

effet, m'a remis la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Mes efforts pour prévenir ou pour éviter la guerre entre la France et l'Angleterre ont été motivés par mon amitié pour les deux gouvernements et par le désir qui m'animera toujours de garantir l'humanité d'un tel fléau. Je regrette infiniment que mes soins n'aient pu atteindre à ce but; mais j'ai du moins la satisfaction de me dire que, pour y parvenir, je n'ai rien négligé de ce qui dépendait de moi. C'était aux deux gouvernements de prendre les décisions qui leur convenaient le mieux et ils me trouveront aussi à l'avenir toujours prêt à leur rendre service et à aider à leur réconciliation. Je n'ai pu, citoyen Premier Consul, apprendre qu'avec peine et étonnement que le comte de Morkof n'avait pas réussi d'acquérir votre confiance, d'autant plus que je n'ai jamais aperçu dans ce ministre qu'une conduite conforme à ses instructions et fondée sur sa propre conviction que la Russie et la France étaient également intéressées à conserver entre elles un lien de bonne harmonie et d'intelligence, tel qu'il doit subsister entre deux pays également puissants et, du reste, entièrement indépendants l'un de l'autre. Quelque d'accord que soient deux semblables États sur l'essentiel et sur leur intérêt mutuel et permanent d'être bien ensemble, il n'est pas possible qu'il ne se rencontre quelquefois entre eux une différence d'opinion dans la manière d'envisager les événements et que l'un des deux suive toujours indistinctement les errements et les impulsions de l'autre ; une coïncidence de sentiments poussée à ce point ne saurait avoir lieu quand il n'existe aucune supériorité ni d'une part ni de l'autre, et lorsque, d'un côté, on ne peut ni la prétendre ni l'accorder. Il n'est donc pas surprenant que le comte de Morkof ait tenu quelquefois un langage différent de celui du ministère de la République et que, considérant les objets sous un autre point de vue, il l'ait énoncé comme il convenait au représentant d'un État marquant

en Europe; si le général Hédouville se trouvait ici dans le même cas, soyez persuadé, citoyen Premier Consul, que ce ne sera pas pour moi un motif valable pour vous en demander le rappel. Comme j'attache beaucoup de prix à conserver toujours les sentiments que vous me témoignez, j'ai cru devoir, sur ce sujet, m'expliquer au long avec vous en y mettant toute la franchise possible. Malgré le mauvais état de la santé du comte de Morkof, j'ai toujours insisté pour qu'il restât à sa place actuelle, étant persuadé qu'il était très propre à entretenir les rapports de bonne harmonie qui existent entre les deux États. Le contenu de votre lettre, citoyen Premier Consul, me décide aujourd'hui à ne plus m'opposer à la demande qu'il m'a réitérée déjà plusieurs fois, d'être éloigné de son poste. Je crois d'ailleurs que, pour lui-même, le séjour de Paris ne saurait être dorénavant accompagné d'aucun agrément; et malgré que je sois très certain que tout ce qui vous a été rapporté sur son compte est contraire à l'exacte vérité, ce serait le peiner inutilement que de mettre obstacle à ses convenances et à ses souhaits, puisque je n'aurais plus, dans mon refus, le motif de faciliter par là nos relations réciproques avec vous. Agréez l'assurance de ma considération toute particulière.

ALEXANDRE.

Morkof exultait. Il ne se fit pas faute de profiter de la latitude qu'on lui laissait et, dans les premiers jours de décembre, il remit en audience solennelle ses lettres de rappel au général Bonaparte. Revêtu des insignes de l'ordre de Saint-André, qu'il venait de recevoir, il lui tint le discours suivant:

« Des motifs personnels m'ont déterminé à solliciter auprès de l'empereur la grâce d'être relevé de mon poste actuel. Sa Majesté Impériale a daigné condescendre à mes vives et respectueuses instances, et ce sont mes lettres de rappel que j'ai l'honneur de vous présenter, général. L'empereur m'a ordonné dans cette occasion de vous renouveler l'assurance de son désir constant de cultiver les rapports d'amitié et de bonne harmonie avec la République française, et je m'en acquitte avec autant plus d'empressement que j'aurai tout ma vie la satisfaction d'avoir, en commençant ma mission, servi d'instrument au rétablissement de la paix et de la bonne intelligence entre les deux puissances, d'être encore en la terminant l'organe des sentiments analogues à cet heureux état de choses et d'emporter en partant les marques les plus glorieuses de l'approbation de mon souverain et le témoignage consolant de ma propre conscience de n'avoir rien négligé pour me rendre digne de sa haute confiance (1). »

Le ministre russe parti, on ne lui nomma pas

(1) Discours de Morkof à son audience de congé, le 8 décembre 1803. L'ironie qui perçait à travers cette harangue a probablement empêché le général Bonaparte de répondre à la lettre de l'empereur Alexandre. Je n'ai pu, en effet, retrouver aux Archives de Saint-Pétersbourg l'original de la lettre du Premier Consul, dont le projet, daté du 6 décembre 1803, est reproduit dans la *Correspondance*, IX, 7356, ce qui me fait supposer que la lettre en question n'a point été expédiée.

de successeur. Le conseiller de sa légation, M. d'Oubril, la géra en qualité de chargé d'affaires. Il continua à polémiser avec M. de Talleyrand, tantôt sur l'indemnité due au roi de Sardaigne, tantôt sur les Français au service diplomatique de la Russie. Bonaparte envisageait cette dernière affaire comme une question de principes, et, après avoir emprisonné Christine, il demanda l'expulsion de Saxe de d'Antraigues et obtint du pape l'extradition de Vernègues. C'est la chancellerie française qui se chargea de fournir à la Curie des arguments pour justifier cette mesure aux yeux du cabinet de Saint-Pétersbourg. Le point de vue du Premier Consul est amplement développé dans une de ses lettres à Talleyrand qu'il convient de retenir. « Vous direz que l'indépendance des puissances de l'Europe, » écrivait-il à ce ministre, « est évidemment attaquée par la Russie puisqu'elle veut se donner une juridiction sur des sujets qui ne sont pas nés Russes et bouleverser le droit public du monde tout aussi bien que le droit de la nature ; que les émigrés sont des hommes condamnés à la mort par les lois de leur pays et considérés dans tous les pays comme des individus morts civilement ; que des émigrés cependant soient employés en Russie, nous n'y avons jamais trouvé à redire ; mais ce dont nous nous plaignons, c'est que la Russie prétende les protéger et les accréditer

au milieu des intrigues qu'ils trament sur notre frontière; que jamais la France ne consentira à admettre des principes aussi erronés. Pour M. de Vernègues, cela est d'autant plus extraordinaire qu'il a été constamment en Italie chargé de toutes les intrigues comme soi-disant représentant du comte de Lille, et c'est là où le ministre russe qui est aujourd'hui à Rome l'a connu. Puisqu'ils aiment l'*idéologie*, il faut tourner la question sous tous les points de vue, dire que c'est une conduite imprudente qu'on ne peut définir, de vouloir inquiéter un gouvernement ami par les intrigues d'hommes qui y ont leur intérêt naturel; qu'on a de la peine à reconnaître dans ce procédé la politique et la générosité d'un grand empire (1). »

Ces escarmouches devaient fatalement mener à un éclat. Le prétexte en fut fourni par la catastrophe qui eut lieu à Vincennes, dans la nuit du 21 mars 1804.

La nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien produisit à Saint-Pétersbourg une impression d'indignation et de stupeur. « Les bonnes impératrices ont pleuré, » écrivait à ce sujet un observateur éminent, le comte Joseph de Maistre, ministre du roi dépossédé de Sardaigne à la cour de Russie; « le grand-duc est furieux, et Sa Ma-

(1) Bonaparte à Talleyrand, le 31 mars 1804. *Corresp.*, IX, 7655.

jesté Impériale n'est pas moins profondément affectée (1). » Alexandre convoqua son conseil pour le consulter sur le parti qu'il devait prendre à la suite de ce coup d'audace du Premier Consul. En l'absence du chancelier, retenu par la maladie dans ses terres, son adjoint, le prince Czartoryski, donna lecture au conseil d'un exposé de la question soumise à des débats.

Ce document s'exprimait en termes sévères sur l'acte commis par le gouvernement français, qu'il accusait de ne plus connaître de bornes dans ses violences et de fouler aux pieds les principes les plus sacrés. « Sa Majesté, » y était-il dit, « indignée d'une violation aussi récente de tout ce que l'équité et le droit des nations peuvent prescrire de plus obligatoire, répugne à conserver plus longtemps des rapports avec un gouvernement qui ne connaît ni freins ni devoirs d'aucun genre, et qui, entaché d'un assassinat atroce, ne peut plus être regardé que comme un repaire de brigands qui, malgré leur puissance, n'en méritent pas moins cette dénomination. »

Le prince Czartoryski déplorait la réserve des puissances monarchiques qui toutes, selon lui, auraient dû protester contre l'attentat commis par Bonaparte. La Russie ne saurait suivre leur exem-

(1) *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, p. 110.

ple. Aussi, l'empereur veut-il faire prendre le deuil à sa cour et manifester hautement son indignation. Considérant qu'il devient désormais flétrissant et inutile d'entretenir des rapports « avec un gouvernement qui respecte tout aussi peu l'équité pour le fond que la décence dans les formes, et envers lequel toute représentation en faveur du droit et contre l'oppression est totalement infructueuse », Sa Majesté se propose de ne plus conserver de relations avec lui, en renvoyant de sa capitale la légation de France et en rappelant la sienne de Paris. Reconnaissant toutefois les inconvénients partiels et momentanés d'une pareille mesure, elle désire connaître à ce sujet l'opinion des membres de son conseil.

L'adjoint du ministre des affaires étrangères passa en revue les raisons pour et contre. Il prétendit que, depuis le rétablissement de la paix entre la Russie et la France, la première de ces puissances n'en a tiré aucun avantage. Le gouvernement français n'a point tenu ses engagements, notamment en faveur des princes auxquels s'intéresse l'empereur. En rompant avec la France, la Russie n'y perdrait donc rien. Elle y gagnera au contraire que son exemple produira un effet salutaire sur les autres cours de l'Europe et qu'en particulier celles de Vienne et de Berlin y puiseront le courage de sortir de leur état de soumission

passive à l'égard du Premier Consul. Il y a lieu d'espérer que toutes les deux se décideront à faire cause commune avec la Russie, sans compter la Porte Ottomane, animée des mêmes dispositions.

En admettant même qu'après avoir rompu avec le gouvernement français la Russie restât isolée, sans alliés sur le continent, cet état de choses n'entraînerait pour elle aucun danger. La rupture des relations diplomatiques n'amènerait pas nécessairement la guerre, la France étant dans l'impossibilité d'attaquer la Russie directement. Pour arriver jusqu'à elle, il lui faudrait entamer d'abord d'autres puissances, ce qui rendrait la politique russe d'autant plus influente en Europe, comme à l'époque de la Révolution française. De plus ce serait un moyen de se débarrasser d'un tas de tracasseries suscitées par le gouvernement de Bonaparte et de la nuée de ses agents qui inondent le pays.

Tels seraient les avantages d'une rupture. Quant aux inconvénients, il faut tenir compte du désir naturel qu'éprouvera le Premier Consul de se venger de la Russie sur tous les princes et États soutenus par elle. On doit donc s'attendre dans le Midi à l'occupation du royaume de Naples par les Français et à une tentative de déloger la garnison russe qui occupe Corfou. Dans le Nord, ils voudront peut-être attaquer le Danemark. Certes, il aurait mieux valu que la catastrophe de Vin-

connes n'arrivât que trois mois plus tard, pendant lesquels les embarras de Bonaparte, aux prises avec les difficultés d'une descente en Angleterre, se seraient accrus et les moyens d'action de la Russie auraient été développés et renforcés. Néanmoins, la Russie ne saurait hésiter à agir sur l'heure sans manquer à sa dignité et sans persuader de plus en plus à l'Europe, à la France, à Bonaparte lui-même qu'il peut tout entreprendre, tout oser, avec la pleine assurance de ne rencontrer nulle part de l'opposition.

On pourrait gagner du temps en se contentant de faire prendre à la cour le deuil du duc d'Enghien et de demander des explications à Bonaparte sur la violation du territoire germanique, sans rompre immédiatement avec lui. Mais n'est-ce pas fournir au Premier Consul l'occasion de prendre l'initiative de la rupture en renvoyant la légation russe de Paris et en rappelant la sienne de Saint-Pétersbourg? Tout l'effet moral serait perdu ainsi pour la Russie, qui subirait une offense au lieu de l'infliger à Bonaparte.

Le prince Czartoryski était d'avis qu'il fallait procéder dans l'ordre suivant : prendre le deuil d'abord, puis rappeler la mission russe de Paris, prévenir en même temps les cours de Naples et de Copenhague et envoyer de puissants renforts à Corfou. Le chargé d'affaires de Russie relèverait

avec force, dans la communication qu'il adresserait au gouvernement français, l'indigne conduite de celui-ci à l'égard de l'empire germanique, des rois de Naples et de Sardaigne, en contravention à ses engagements. A titre de réparation, il exigerait la concession immédiate d'un dédommagement à Sa Majesté Sarde, l'évacuation des États napolitains ainsi que de tous les pays faisant partie de l'empire d'Allemagne, avec l'engagement solennel de ne plus y faire entrer de troupes françaises. Mais dans aucun cas ces demandes ne doivent précéder l'annonce de la rupture rendue indispensable avec un gouvernement « qui ne mérite plus de porter ce nom, et avec lequel il est déshonorant de conserver encore des relations ». Si toutefois le Premier Consul cède et se résoud aux conditions susmentionnées, il les proposera lui-même et l'empereur verra alors s'il lui convient de les accepter.

Après avoir entendu l'exposé de l'adjoint du ministre des affaires étrangères, le conseil fut unanime à reconnaître que l'empereur de Russie n'avait aucun motif de cacher ses justes regrets à l'occasion de la mort du duc d'Enghien et que, par conséquent, le deuil d'usage devait être porté à la cour. Quant à la conduite ultérieure du cabinet russe vis-à-vis du gouvernement français, les avis se partagèrent.

La majorité se rallia à l'opinion exprimée par le général comte Zoubof, qui voulait qu'on se bornât à protester contre l'attentat d'Ettenheim, à Paris comme auprès des autres cours, sans rappeler de France la mission russe, ni renvoyer la légation française de Saint-Pétersbourg. Peu importe que le gouvernement français prenne alors l'initiative de ce renvoi. Loin d'être un mal, cela deviendrait une raison valable aux yeux de l'Europe et de la nation russe elle-même de rompre avec la France, tandis que l'exécution du duc d'Enghien n'était pas un motif suffisant. Le comte Morkof proposa d'éviter un renvoi au chargé d'affaires de Russie à Paris et de lui accorder la latitude de s'y soustraire en demandant lui-même ses passeports dès qu'il se verrait menacé par un acte quelconque attentatoire à sa dignité. Le comte Kotchoubey, ministre de l'intérieur, insista sur la nécessité d'agir avec vigueur sur les cours de Vienne et de Berlin, afin de les tirer de leur léthargie, de s'entendre avec l'Angleterre sur les mesures à prendre en commun pour défendre les États napolitains et l'empire Ottoman contre une agression de la part des Français et de prévenir à temps Leurs Majestés Danoise, Sarde et des Deux-Siciles des dangers auxquels elles allaient être exposées.

Seul, le ministre du commerce comte Rou-

miantzof, soutenu en partie par un autre vétéran du grand siècle de Catherine, le comte Zavadovsky, ministre de l'instruction publique, s'éleva avec énergie contre l'ensemble des mesures projetées. L'intérêt de l'État, dit-il, devrait uniquement guider l'empereur dans ses résolutions, et toute raison basée sur le sentiment n'avait rien à y voir. Le drame de Vincennes ne concernait pas la Russie et ne pouvait aucunement compromettre la dignité de Sa Majesté. Il fallait donc prendre le deuil, si on le voulait, et passer tout le reste sous silence. Si toutefois l'empereur avait déjà pris son parti et était bien décidé à ne pas taire son mécontentement, il valait mieux ne pas prendre de terme moyen et procéder immédiatement au rappel des légations respectives, en donnant pour seule raison l'inutilité d'entretenir des relations avec une puissance qui n'a aucun égard aux représentations de la Russie et qui vient de se permettre une violation aussi manifeste du droit des gens. La conséquence en serait une simple interruption des rapports diplomatiques avec la France, tandis que le renvoi du chargé d'affaires russe par ordre du gouvernement français ne pourrait être considéré que comme un outrage entraînant la guerre immédiate qu'il était désirable de prévenir. Le prince Czartoryski adhéra à la dernière partie de la motion du ministre du commerce.

L'empereur accorda son approbation à l'avis de la majorité du conseil et donna à son cabinet l'ordre de mettre à exécution les mesures qui en avaient réuni les suffrages (1).

Le 12 mai, M. d'Oubril remit à M. de Talleyrand la note qui dénonçait l'acte accompli à Ettenheim comme « une violation aussi gratuite que manifeste du droit des gens ». En donnant à son ministre des relations extérieures l'ordre d'inviter le général Hédouville à quitter Saint-Pétersbourg dans les quarante-huit heures, sous prétexte d'un congé motivé par l'état de sa santé, mais non sans déclarer qu'on était bien peiné en France de voir la Russie se mêler de ses affaires intérieures, le Premier Consul ajouta avec une fière indignation : « Répétez-lui bien que je ne veux pas la guerre, mais que je ne la crains avec personne et que si mon avènement à l'empire doit être aussi illustré que le berceau de la République, ce ne sera qu'à la nouvelle confusion des ennemis de la France (2). » Trois jours plus tard, Talleyrand répondait à Oubril par sa fameuse note, qui, entre autres arguments violents, contenait cette allusion perfide, outrageante pour la personne même de l'empereur Alexandre : « La plainte que la

(1) Protocole de la séance du conseil de l'empire de Russie, du 17 avril 1804,

(2) Bonaparte à Talleyrand, le 13 mai 1804. *Corresp.*, IX, 7743.

Russie élève aujourd'hui conduit à demander si, lorsque l'Angleterre médita l'assassinat de Paul Ier, on eût eu connaissance que les auteurs du complot se trouvaient à une lieue des frontières, on n'eût pas été empressés de les faire saisir (1)... ? »

Le chargé d'affaires de Russie répliqua qu'après s'être convaincu que le gouvernement français avait adopté une manière d'agir aussi contraire à la justice et au droit des nations qu'incompatible avec les sentiments et les principes de l'empereur son maître, il considérait sa mission comme terminée et interrompait avec le gouvernement de la République tous rapports officiels (2).

La rupture était consommée. Le lendemain, 18 mai, le Sénat conservateur décernait la couronne au général Bonaparte et le proclamait empereur des Français sous le nom de Napoléon.

(1) Talleyrand à Oubril, le 16 mai 1804.

(2) Oubril à Talleyrand, le 17 mai 1804. Quelques semaines plus tard, en exécution d'un ordre de sa cour, M. d'Oubril somma le cabinet des Tuileries d'avoir à évacuer le Hanovre et les États du roi de Naples ainsi qu'à indemniser le roi de Sardaigne. Au refus de faire droit à ces réclamations, il demanda et reçut ses passeports. Il quitta Paris le 31 août, le territoire français, le 20 octobre 1804.

CHAPITRE III

GUERRE

1805-1807

Plan du cabinet russe pour la pacification de l'Europe. — Alexandre et Napoléon. — Mission de Novossiltzof. — Hostilité de la diplomatie française à l'égard de la Russie. — Prédilection de Napoléon pour l'alliance russe. — Avant et après Austerlitz. — Traité de paix du 20 juillet 1806. — La Russie renouvelle l'alliance avec la Prusse. — Campagne de 1806-1807. — Mesures diplomatiques et militaires du cabinet russe. — Alexandre à l'armée. — Convention de Bartenstein. — Reprise des hostilités. — Bataille de Friedland.

La transformation de la France en empire héréditaire et sa rupture avec la Russie coïncidaient avec un nouveau changement de personnes au sein du cabinet russe. Froissé par la froideur que lui témoignait l'empereur, le vieux chancelier Worontzof s'était retiré à la campagne et le département des affaires étrangères passa sous la direction du prince Czartoryski, l'ami intime et le confident préféré d'Alexandre.

Devenu ministre russe, le jeune magnat polonais n'eut qu'une pensée : relever la Pologne, reconstituer son intégrité et son indépendance. Vers ce but, qu'il osait à peine s'avouer à lui-même, de-

vaient converger toutes les combinaisons de sa politique. De là son programme d'alliance de médiation pour la pacification de l'Europe, programme fort goûté par l'empereur dont il flattait les aspirations généreuses, le zèle à servir la cause du genre humain (1).

Le point de départ du projet était un accord préalable de la Russie avec l'Angleterre, basé sur les principes suivants :

Ce qui faisait la force principale de la France était l'opinion universellement accréditée comme quoi sa cause était aussi celle de la liberté et de la prospérité de tous les peuples. Cette arme, il fallait l'arracher aux Français en la tournant contre eux-mêmes. Il fallait délivrer d'abord les pays soumis à leur domination : le Piémont, la Suisse, la Hollande, puis aider la France elle-même à secouer le joug de Bonaparte et à recouvrer la libre disposition de ses destinées. Voici comment on entendait procéder. « Après avoir, par des succès au dehors, » argumentait le cabinet de Saint-Pétersbourg, « et par les principes justes, bienveillants

(1) M. Thiers (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, V, p. 320 et suiv.) a donné un résumé de ce programme d'après l'ébauche primitive due à la plume de l'abbé Piatoli, le conseiller occulte de Czartoryski. Mais avant de revêtir les formes officielles, ce travail subit de nombreuses et importantes modifications. Notre exposé est basé sur un document diplomatique signé par Alexandre et contresigné par le prince Adam : les instructions à M. Novossiltzof, envoyé en mission spéciale à Londres, en date du 11 septembre 1804.

et libéraux qu'on aura manifestés, commandé la considération et réussi à inspirer une confiance générale et méritée, de manière que l'on pourra compter que toute promesse de coalisé fera une impression favorable sur la nation française, on lui déclarera que ce n'est pas à elle que l'on en veut, mais uniquement à son gouvernement, aussi tyrannique pour la France que pour le reste de l'Europe; que d'abord on n'avait en vue que de délivrer de son joug les pays qu'il opprimait; que maintenant, en s'adressant au peuple français, on ne prêche ni la révolte, ni la désobéissance aux lois, mais qu'on engage tous les partis qui l'ont jusqu'ici divisé à s'en fier aux intentions des puissances coalisées qui ne désirent rien autre que d'affranchir la France du despotisme sous lequel elle gémit, de lui laisser le libre choix du gouvernement qu'elle voudra elle-même se donner, et qu'à cet égard, loin de vouloir imposer des chaînes, c'est pour les briser qu'on s'est uni. » Le projet russe ne cachait pas ses préférences en faveur d'une monarchie, mais d'une monarchie constitutionnelle, et faisait dépendre le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, de la volonté du peuple français ainsi que de leur soumission préalable à une constitution votée par lui.

Il n'y avait pas que la France qui dût recevoir un gouvernement basé sur des institutions libres.

Le même principe s'appliquait, dans la pensée d'Alexandre et de ses conseillers, à tous les autres pays de l'Europe. Il s'agissait de faire prévaloir partout « les droits sacrés de l'humanité, produire l'ordre qui en est la suite nécessaire, diriger les institutions dans un même esprit de sagesse et de bienveillance ». Mais ce n'était pas tout. Après être parvenu « à attacher les nations à leurs gouvernements en rendant ces derniers capables de ne se conduire que pour le plus grand bien des peuples qui leur sont soumis », il fallait aussi « fixer les rapports des États entre eux sur des règles plus précises et qu'il serait de leur intérêt de respecter ». Un traité général deviendrait la base des relations de toutes les puissances faisant partie de la fédération européenne. « Ce n'est point le rêve de la paix perpétuelle qu'il s'agit de réaliser, » déclarait l'empereur de Russie ; « cependant, on se rapprocherait sous plus d'un rapport des résultats qu'il annonce si, dans le traité qui terminerait la guerre générale, on parvenait à fixer sur des principes clairs et précis les prescriptions du droit des gens. Pourquoi ne pourrait-on pas y soumettre le droit positif des nations, assurer le privilège de la neutralité, insérer l'obligation de ne jamais commencer la guerre qu'après avoir épuisé les moyens qu'une médiation tierce peut offrir, avoir de cette façon mis au jour les griefs respectifs et tâché de

les aplanir? C'est sur de semblables principes que l'on pourrait procéder à la pacification générale et donner naissance à une ligue dont les stipulations formeraient, pour ainsi dire, un nouveau code du droit des gens qui, sanctionné par la plus grande partie des États de l'Europe, deviendrait sans peine la règle immuable des cabinets, d'autant que ceux qui prétendraient l'enfreindre risqueraient d'attirer sur eux les forces de la nouvelle union. »

Pour la délimitation des États, on invoquait le principe des frontières « indiquées par la nature elle-même », telles que les cours des fleuves, les chaînes de montagnes, les mers et autres débouchés pour les productions du sol et de l'industrie; l'homogénéité des populations s'harmonisant avec les gouvernements qui les régissent, le tout défini par ces deux mots: *équilibre naturel.* Et c'est au gouvernement le plus égoïste de l'Europe que les rêveurs de Saint-Pétersbourg allaient proposer la création d'un état de choses tenant plus de la pastorale que de la politique! Aussi l'esprit pratique de Pitt fit-il élaguer du plan russe tout ce qu'il contenait d'*idéologie*, et ramena les traités constitutifs de la troisième coalition à un ensemble de stipulations destinées à donner satisfaction aux visées ambitieuses de chacun de ses membres, la Russie seule exceptée (1).

(1) Ces traités sont au nombre de quatre : 1° entre la Russie

De toutes les coalitions formées contre la France depuis la Révolution, celle que l'on désigne du nom de troisième a été à coup sûr la plus formidable. Alexandre en était l'âme en même temps que la cheville ouvrière. Un moment il parvint à un résultat que l'on avait jusque-là considéré comme irréalisable : la réunion en un faisceau de toutes les forces de l'Europe monarchique. C'était lorsque, au noyau primitif de la coalition composé de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre et secondé par la Suède et par Naples, sont venues se joindre la Turquie et la Prusse. Désintéressé pour lui-même et pour son pays, le jeune souverain croyait fermement remplir une mission providentielle en se faisant le champion du genre humain. Ses armées ne devaient pas agir en masse compacte : ils les disséminait sur tous les points de l'Europe pour appuyer et soutenir ses alliés. Un corps russe était destiné à renforcer les Autrichiens ; un deuxième les Prussiens ; le troisième débarquait dans l'Allemagne du Nord pour s'unir aux Suédois; le quatrième faisait voile vers le golfe d'Otrante, afin de prêter main-forte au roi de Naples. L'empereur se rendait de sa personne d'abord à Berlin, pour triompher des hésitations

et l'Autriche, du 5 novembre 1804; 2° entre la Russie et la Suède, du 14 janvier 1805; 3° entre la Russie et l'Angleterre, dit *Traité de concert*, du 11 avril 1805, et 4° entre la Russie et la Prusse (traité de Potsdam), du 3 novembre 1805.

et des défaillances du roi de Prusse et le rattacher à l'entreprise commune; puis au quartier général autrichien, pour prendre part à la guerre, aux côtés de son allié François II, le dernier César allemand. A ses yeux, la lutte contre la France napoléonienne avait le caractère d'une croisade européenne contre l'ennemi, l'oppresseur de l'Europe, le perturbateur du repos du monde. Le but en était de soustraire à son joug les nations qu'il avait subjuguées, puis de reconstruire l'édifice de la chrétienté en lui donnant pour bases le droit et la justice, l'union intime entre les souverains et la fraternité des peuples. Quelque paradoxal que paraisse ce rapprochement, l'autocrate de toutes les Russies reprenait ainsi en sous-œuvre la tâche rêvée par les promoteurs de la Révolution. N'était-il pas d'ailleurs, comme eux, un disciple des philosophes du XVIIIe siècle, imbu de leurs idées généreuses, convaincu de l'efficacité des grands principes proclamés par eux dans leur application à la politique tant pour régler la vie intérieure des États que pour fixer leurs rapports internationaux et pour assurer ainsi, dans une vaste synthèse, le bonheur de l'humanité?

Napoléon, dont le génie éminemment pratique excluait de ses gigantesques conceptions toute tendance idéale, ne semble pas avoir calculé la

mesure et la portée de cet état d'esprit du jeune empereur. Il ne comprenait pas que le souverain d'un grand pays se laissât guider dans sa conduite par d'autres considérations que celle de l'intérêt politique. Or, il était tout disposé à concéder à la Russie de grands avantages pour la désintéresser dans la lutte que lui soutenait avec l'Angleterre, de plus grands encore s'il pouvait par là s'assurer son concours. L'évolution du cabinet russe dans le sens anglais, il ne l'attribuait qu'à l'effet de l'or britannique sur la conscience corrompue des ministres d'Alexandre et s'obstinait à en appeler à l'empereur de ses conseillers. Cela résulte entre autres d'une lettre qu'il se proposa de lui adresser dans les premiers jours de 1805, lettre dans laquelle il représentait comme une concession à la Russie le projet de créer son frère Joseph roi d'Italie. Bien qu'il ne fût pas reconnu par la cour de Saint-Pétersbourg en qualité d'empereur, il n'hésita pas à y donner à Alexandre le titre de « Monsieur mon frère » consacré par l'usage dans la correspondance entre souverains; et oubliant l'expérience fâcheuse qu'il fit l'année précédente, à la suite d'une démarche analogue, il recommanda à l'empereur de ne point donner connaissance à son cabinet de cette lettre qu'il ne devait considérer que comme un effet de la confiance personnelle du nouvel empereur des Fran-

çais. Si cette lettre n'a pas été expédiée, ce n'est pas pour avoir inspiré à Napoléon des doutes sur son opportunité, mais plutôt parce que lui-même modifia sa résolution première et finit par poser sur son propre front la couronne de fer en se proclamant roi d'Italie(1).

Mais autant il se montrait disposé à témoigner à la Russie de son vif désir de se remettre bien avec elle, autant devenait-il intraitable quand la diplomatie russe apparaissait devant lui comme porte-voix de la coalition. De là les conditions hautaines qu'il mit à son consentement à recevoir M. Novossiltzof, le négociateur russe chargé de lui porter à Paris les conditions de la paix concertées entre la Russie et l'Angleterre. Chose curieuse ! Alexandre, imitant son propre exemple, lui avait fait demander par l'entremise du roi de Prusse, de recevoir son mandataire hors de la présence de M. de Talleyrand. Il en fut indigné et laissa échapper sa colère en s'écriant : « Voilà encore du Morkof ! Me suppose-t-on à Pétersbourg si peu de volonté et tant d'ignorance dans les affaires pour me laisser conduire par mes ministres ou surprendre par les ministres étrangers ? » Il consentit toutefois à admettre le diplomate

(1) La minute de cette lettre non expédiée, datée du 14 janvier 1805, et conservée aux Archives Nationales, a été reproduite dans la *Correspondance*, X, 8273.

russe dans sa capitale, mais en le faisant prévenir que « au moindre mot que M. Novossiltzof ferait entendre de menaces, d'insultes ou de traités hypothétiques avec l'Angleterre, il ne serait plus écouté et l'adage perpétuel de la cour de France : *mon droit et mon épée!* serait la règle dans cette circonstance (1) ».

La mission Novossiltzof n'eut pas lieu. Ce négociateur arrivé à Berlin ne poursuivit pas sa route jusqu'à Paris. Il fut brusquement rappelé à la nouvelle de la réunion de Gênes et de Lucques à l'empire français. La coalition invoqua ce prétexte pour déclarer la guerre à Napoléon.

L'attitude irréconciliable de la Russie, le rôle qu'elle s'attribuait à la tête de la ligue dont le but définitif n'était autre que l'abaissement et la mutilation de la France avaient ravivé au sein de la diplomatie française les méfiances et les haines qui l'avaient animée jadis contre cet empire, sous l'ancien régime. Aussi, dès le début de la campagne de 1805, M. de Talleyrand s'avisa-t-il de conseiller à Napoléon d'accorder des conditions de paix avantageuses à l'Autriche et de conclure une alliance avec elle, en en faisant un boulevard destiné à protéger l'Europe contre une invasion moscovite. Il proposait à cet effet de la dédom-

(1) Talleyrand à Laforest, le 11 juin, et Lucchesini au roi de Prusse, le 20 juin 1805.

mager de la perte de Venise par les principautés Danubiennes, voire même par une partie de la Bulgarie, « pour que, » disait-il, « les Autrichiens fussent véritablement interposés entre les Russes et les Ottomans, mais encore et surtout pour qu'ils eussent une portion du littoral de la mer Noire, car il importe qu'ils soient, sur cette mer comme sur le continent, les rivaux des Russes (1) ». Son premier commis, M. d'Hauterive, était encore plus explicite et renchérissait sur le ministre en lui écrivant à la même époque : « S'il y avait un moyen de détruire les Russes, il faudrait l'employer, car ce peuple ne sortira jamais de la barbarie et sera toujours le fléau de ses voisins, et l'ennemi de la tranquillité de l'Europe ; mais on peut le contenir dans les contrées où la nature l'a relégué, et nulle puissance n'est plus propre à défendre contre lui l'accès de l'Allemagne et de la Turquie que l'Autriche. Il est impossible que l'empereur ait une autre idée (2)... »

En cela, ministre et commis se trompaient tous les deux. Napoléon tenait toujours à son idée fixe qui ne s'accordait guère avec les leurs. La Prusse venait de refuser l'alliance qu'il lui avait offerte et de se jeter dans les bras de la coalition. Il ne se souciait pas de s'allier aux Autrichiens et l'al-

(1) Talleyrand à Napoléon, le 17 octobre 1805.
(2) Hauterive à Talleyrand, le 31 octobre 1805.

liance avec la Russie lui apparaissait comme la seule capable de tenir l'Angleterre en bride et de mettre fin aux coalitions des puissances sur le continent européen. La valeur déployée par l'armée russe dans ses premières rencontres sur l'Inn avec les Français, la savante retraite de Koutouzof devant des forces supérieures, dans la vallée du Danube, avaient donné au grand capitaine une haute idée de ces adversaires qu'il rencontrait pour la première fois sur le champ de bataille. Cela le confirma dans son opinion de l'avantage que trouverait la France à les avoir pour amis. Il persistait d'ailleurs à ne pas comprendre les motifs qui avaient poussé Alexandre à prendre les armes contre lui et il les attribuait toujours à l'influence néfaste de ses conseillers qu'il soupçonnait, à tort évidemment, d'être vendus à l'Angleterre. Cette conviction se reflète jusque dans une lettre qu'il écrivit à l'empereur d'Autriche de Linz, quelques jours avant son entrée triomphale à Vienne. Après s'y être défendu contre le reproche de vouloir entacher en rien le caractère de l'empereur Alexandre : « Je connais trop, » continuait Napoléon, « toute l'étendue de la trame dont il est entouré depuis trois ans, pour être étonné que ses intentions, bonnes et bienfaisantes, aient cependant produit un effet tout contraire. Il voulait être le pacificateur et le bienfaiteur de l'Europe, et ses

intermédiaires l'ont rendu le boute-feu et le principal moteur de la discorde du continent. J'ai eu personnellement beaucoup de relations avec l'empereur Alexandre, et ces relations ont laissé dans mon cœur des traces de sa bonté et de ses belles qualités. Aujourd'hui jeune, il acquerra plus d'expérience et il réalisera tout le bien qu'il veut à l'Europe et au genre humain. J'espère qu'alors il rendra plus de justice à mes sentiments et à la franchise que je lui ai montrée dans toutes nos communications (1). »

C'était bien là une porte ouverte pour une négociation directe avec l'empereur de Russie, et Napoléon essaya de la nouer en envoyant son aide de camp Savary complimenter Alexandre aussitôt qu'il apprit son arrivée au quartier-général de l'armée alliée. Dans la lettre que lui remit cet officier, il lui disait qu'il avait chargé son messager de lui exprimer toute son estime pour sa personne, ainsi que son désir de lui prouver combien il ambitionnait son amitié. « Que Votre Majesté, » ajoutait-il, « le reçoive avec cette bonté qui la distingue et me tienne comme un des hommes les plus désireux de lui être agréables (2). »

(1) Napoléon à l'empereur d'Autriche, le 8 novembre 1805. *Corresp.*, XI, 9444.

(2) Napoléon à Alexandre, le 15 octobre 1805. *Ibid.*, 9524. Dans cette lettre, Napoléon pour la première et la dernière fois donne

Savary reçut au camp russe un accueil poli mais froid. Il emporta une réponse écrite, il est vrai, en entier de la main d'Alexandre, mais adressée simplement *au chef du gouvernement français*.

XVIII

Olmütz, le 27 novembre 1805.

J'ai reçu avec bien de la reconnaissance la lettre dont le général Savary a été le porteur et je m'empresse de vous en exprimer tous mes remerciements. Je n'ai pas d'autre désir que de voir la paix de l'Europe rétablie avec loyauté et sur des bases équitables. Je souhaite en même temps avoir l'occasion de pouvoir vous être agréable personnellement. Veuillez en recevoir l'assurance, de même que celle de ma plus haute considération.

ALEXANDRE.

Napoléon ne se laissa point décourager, ni par le ton réservé de la missive, ni par un mouvement offensif que l'armée alliée dessina le même jour. Un combat d'avant-postes avait déjà préludé à la grande rencontre sur les champs de la Moravie, et Alexandre venait d'y recevoir le baptême du feu, lorsque le 29 novembre il vit se présenter devant lui pour la deuxième fois le géné-

à Alexandre le titre de « Sire » et il la termine par l'ancienne formule des rois de France que, depuis son avènement à l'empire, il avait adoptée dans sa correspondance avec les souverains : « Sur ce, je prie Dieu, etc. »

ral Savary pour lui proposer une entrevue avec l'empereur des Français. Ce n'était plus Czartoryski et ses amis, membres de cabinet, ce fut l'entourage militaire d'Alexandre qui le décida à décliner cette offre. L'armée russe brûlait d'impatience de se mesurer avec ses adversaires et le point d'honneur guerrier l'emporta sur les conseils d'une sage politique. Néanmoins, l'empereur de Russie crut devoir répondre aux procédés courtois de Napoléon en lui envoyant à son tour son aide de camp général, le prince Dolgorouky, lequel se trouvait précisément être l'un des partisans les plus fanatiques de la guerre.

« Que veut-on de moi? » lui demanda Napoléon. « Pourquoi l'empereur Alexandre me fait-il la guerre? Que lui faut-il ? Il n'a qu'à étendre les frontières de la Russie aux dépens de ses voisins, des Turcs surtout. Sa querelle avec la France tomberait alors d'elle-même. » Le général russe protesta du désintéressement de son maître en disant qu'il ne s'était armé que pour défendre la cause de l'indépendance de l'Europe, qu'il ne saurait rester indifférent au sort de la Hollande, à celui du roi de Sardaigne. « La Russie, » répliqua Napoléon, « doit suivre une tout autre politique et ne se préoccuper que de ses propres intérêts (1). »

(1) Dolgorouky à Alexandre, le 25 décembre 1805.

Ce langage n'était pas fait pour convaincre celui que Napoléon, dans ses bulletins, appela « le trompette de l'Angleterre », et qui lui parlait, ainsi qu'il s'en plaignit plus tard dans une lettre à l'électeur de Wurtemberg, « comme il aurait pu parler à un boyard qu'on voudrait envoyer en Sibérie (1) ». L'empereur eut de la peine à contenir son indignation, lorsque Dolgorouky lui proposa de réunir la Hollande à la Belgique sous le sceptre d'un prince prussien ou anglais et de mettre sur la tête du roi de Sardaigne la couronne de fer des rois lombards. « Eh bien ! nous nous battrons ! » fut son dernier mot. Mais, écrivant le même jour à M. de Talleyrand, il ne put s'empêcher de faire observer à son ministre : « J'ai eu une correspondance avec l'empereur de Russie : tout ce qui m'en est resté, c'est que c'est un brave et digne homme mené par ses entours (2). »

Le triomphe d'Austerlitz ne changea rien à ses dispositions. Après comme avant la victoire, il fut plein d'égards pour Alexandre. Non seulement il ne l'inquiéta pas dans sa retraite, mais il fit auprès de lui une nouvelle démarche de conciliation. Appelant un colonel russe prisonnier, le prince Repnine, il lui tint à peu près le même langage qu'à

(1) Napoléon à l'électeur de Wurtemberg, le 5 décembre 1805. *Corresp.*, XI, 9545.

(2) Napoléon à Talleyrand, le 30 novembre 1805. *Ibid.*, XI, 9532.

Dolgorouky. « Écoutez-moi bien, » lui dit-il. « Vous pouvez rejoindre l'empereur dans quelques jours s'il suit son armée. Dites-lui que s'il avait écouté mes propositions et accepté une entrevue entre les avant-postes, je me serais soumis à sa belle âme. Il m'aurait déclaré ses intentions pour procurer le repos à l'Europe, et j'y aurais souscrit. Mais à sa place il m'a envoyé un freluquet impertinent, qui a osé l'être avec un chef d'une armée française au milieu de ses colonnes. Qu'en est-il résulté ? Nous nous sommes battus, et c'est actuellement moi qui ai le droit de vous dicter mes conditions. Mais nous pouvons nous rapprocher encore. Qu'il m'envoie un plénipotentiaire à Vienne, pas un de ces courtisans qui forment son état-major. La vérité est loin des souverains. Alexandre est né pour le trône; moi, j'y suis parvenu, et mes anciens camarades, mes ci-devant chefs, n'osent plus me la dire (1). »

Repnine se rendit sur-le-champ à Olmütz, mais il n'y trouva plus l'empereur. Il s'acquitta de sa commission devant le prince Czartoryski, qui n'y donna aucune suite. La paix avec l'Autriche fut

(1) Je cite les paroles de Napoléon, telles qu'elles ont été reproduites quarante ans plus tard par le prince Repnine lui-même, dans une lettre du 27 avril 1844, adressée au général Mikhaïlovsky-Danilovsky, l'historien russe de la campagne de 1805. Cette lettre est conservée aux Archives du ministère de la guerre à Saint-Pétersbourg.

conclue à Presbourg, sans que la Russie y participât.

Ce n'est qu'au retour d'Alexandre à Saint-Pétersbourg que l'on y apprit coup sur coup la défection de la Prusse qui, après avoir accepté des mains de Napoléon la proie si longtemps convoitée du Hanovre, venait de conclure avec lui une alliance offensive et défensive; les menaces du cabinet de Vienne d'expulser par force les troupes russes des bouches de Cattaro, qu'il venait de céder à la France; enfin un commencement de négociation entre Londres et Paris entamée sur l'initiative de Fox, le successeur de Pitt au pouvoir. La Russie courait le danger de se trouver entièrement isolée en face de la France triomphante et réconciliée avec tous les autres États. Cette réflexion détermina enfin le cabinet russe à envoyer à Paris un négociateur pour y traiter de la paix. Seulement, dans la pensée d'Alexandre et de ses ministres, cette paix ne devait être qu'une trêve pendant laquelle non seulement on éviterait de reconnaître l'ordre des choses établi par Napoléon en Europe, mais on se préparerait activement à le combattre et à le détruire à la première occasion favorable.

Le soldat couronné par la Révolution française se trouvait alors, selon la très juste expression de M. Thiers, « au faîte des grandeurs humaines ».

Réunissant sur sa tête les couronnes de France et d'Italie, il venait de proclamer ses frères, l'un roi de Naples, l'autre roi de Hollande, ses parents et principaux serviteurs princes souverains. A son titre de médiateur de la Confédération suisse, il allait ajouter celui de protecteur de la Confédération du Rhin, dont la création équivalait à la dissolution définitive du Saint-Empire germanique. En son lieu et place s'élevait le nouvel empire français, vaste fédération s'étendant sur la moitié de l'Europe et concentrée dans la main d'un seul homme, qui en faisait mouvoir tous les fils, jouer tous les ressorts et disposait en maître absolu des forces réunies de la France, de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse, sans compter l'Espagne et ses vassaux allemands, ce qui le rendait plus puissant que ne l'ont jamais été Alexandre, César ou Charlemagne.

Aux timides réticences du plénipotentiaire russe, un diplomate de second ordre, M. d'Oubril, ancien chargé d'affaires à Paris, au trouble qu'il manifestait dans ses entretiens avec M. de Talleyrand, Napoléon devina sans peine que la cour de Russie n'était pas encore disposée à se rapprocher de lui et à ratifier l'œuvre de son génie, les résultats de ses victoires. Il ne s'en montra pas moins accommodant et lui accorda des conditions honorables. Telle était, entre autres, la

reconnaissance de son droit de tenir garnison à Corfou, — droit qu'elle n'a plus pu recouvrer depuis, même après ses succès de 1814; — il alla jusqu'à satisfaire sa réclamation en faveur du roi détrôné des Deux-Siciles, en promettant au fils aîné de ce souverain les îles Baléares à titre d'indemnité. Il s'engagea à rendre l'indépendance à la république de Raguse, enclavée dans les possessions françaises en Dalmatie; à respecter l'intégrité du Monténégro. Enfin, il accepta « avec plaisir » les bons offices de l'empereur Alexandre pour le rétablissement de la paix générale. Ces concessions, Napoléon se chargea de les expliquer lui-même au marquis de Lucchesini, ministre de Prusse à sa cour. « Je n'aime pas les Russes,» lui dit-il, «je ne veux pas qu'ils se mêlent des affaires qui ne les regardent point. Mais j'ai voulu les détacher de l'Angleterre et les faire contribuer à hâter la paix maritime et à assurer celle du continent (1). »

Le traité de paix entre la France et la Russie, signé le 20 juillet 1806, ne fut pas ratifié par Alexandre. Pendant que M. d'Oubril le négociait à Paris, un revirement complet dans l'orientation de la politique russe se produisait à Saint-Péters-

(1) Lucchesini au roi de Prusse, le 8 septembre 1806. J'ai consacré à la négociation Oubril et au traité de paix signé par ce diplomate une étude spéciale publiée dans la livraison d'avril du *Messager russe* 1890.

bourg. La Prusse, après avoir obtenu de Napoléon tout ce qu'elle pouvait en espérer, songeait déjà à rompre en visière avec lui. Elle voulut s'assurer l'appui éventuel du cabinet russe. Une négociation secrète aboutit à un acte d'alliance sous la forme d'une déclaration échangée entre le roi et l'empereur, par laquelle ce dernier s'engageait « à employer constamment la majeure partie de ses forces à la défense de l'Europe et toutes celles de l'empire de Russie au maintien de l'indépendance et de l'intégrité des États prussiens », en promettant « de persister dans le système de désintéressement à l'égard de tous les États de l'Europe qu'il avait suivi jusque-là (1) ».

Le renouvellement de l'alliance prussienne marque dans la politique d'Alexandre une phase nouvelle, plus personnelle que toutes les précédentes. En tirant l'épée pour défendre la Prusse, il se flattait de concilier son penchant prononcé pour le roi Frédéric-Guillaume et la reine Louise avec ce qu'il regardait comme sa mission providentielle : l'affranchissement de l'Europe du joug français. En vain ses ministres le rendaient-ils attentif au danger qui résulterait pour la Russie d'un accroissement de la puissance prussienne, de l'extension de sa domination sur l'Allemagne du Nord, objet constant de son ambition, motif principal de la

(1) Déclaration du 24 juillet 1806.

guerre qu'elle avait déclarée à la France. L'empereur se montrait plein d'indulgence pour le cabinet de Berlin et, afin de lui complaire, il n'hésita pas à retirer le portefeuille des affaires étrangères au prince Czartoryski, qui s'était toujours montré l'adversaire ardent de la Prusse, et à le confier au baron de Budberg, Allemand originaire des provinces baltiques, un de ces ministres courtisans qui, selon l'expression pittoresque d'un diplomate contemporain (1), « attendent un ordre pour penser ».

Il se produisit alors dans les rangs de la diplomatie russe une évolution étrange qui peu à peu aboutit à son entière dénationalisation. Déjà, dans les premières années du règne d'Alexandre, les tendances cosmopolites du souverain attirèrent à la cour une nuée de politiciens étrangers venus des quatre coins du monde et qui cherchèrent à prendre du service en Russie. Sous les auspices du polonais Czartoryski, la plupart d'entre eux furent placés au département des affaires étrangères, à mesure que les diplomates d'origine russe se retiraient, manifestant par là leur désaccord avec la direction imprimée à la politique de leur pays. Depuis l'avènement de Budberg, ce fut le tour des Allemands d'envahir cette branche du service public, qu'ils surent bientôt accaparer à un tel point

(1) Le comte de Stedingk, ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg.

qu'il ne resta plus un seul Russe dans les postes importants, tant au département même que dans les ambassades ou légations au dehors. Cet état de choses, qui s'est perpétué en Russie presque jusqu'à nos jours, a été pour beaucoup dans l'orientation antinationale de la politique russe pendant plus de trois quarts de siècle.

Tout cela sert à expliquer pourquoi les prodigieux succès de Napoléon pendant la campagne de Prusse, l'anéantissement en un seul jour de la totalité des forces militaires de la monarchie de Frédéric-Guillaume, la reddition de ses places fortes, la prise de sa capitale, l'occupation du royaume presque entier, loin de décourager Alexandre, ne firent que stimuler son zèle pour ce qu'il appelait la « plus belle et la plus juste des causes ». Il fit marcher ses armées à la rencontre des légions victorieuses de son grand adversaire, lesquelles, en moins de deux mois, s'étaient portées du Rhin jusqu'à la Vistule. La rencontre eut lieu dans la plaine glacée d'Eylau. Les Russes ne vainquirent pas les Français, mais ils parvinrent à arrêter leur élan jusque-là irrésistible. Pendant tout l'hiver et une bonne partie du printemps suivant, Napoléon dut s'immobiliser à cinq cents lieues de ses frontières, pour combler ses vides, réorganiser ses bataillons et aviser aux moyens d'attaquer la Russie sur son propre territoire.

Irrité par une résistance opiniâtre à laquelle il n'était plus guère accoutumé, l'empereur des Français chercha à susciter à la Russie des ennemis partout. M. de Talleyrand préparait à Varsovie les éléments d'une insurrection qui devait éclater au printemps dans les provinces polonaises de l'empire des Czars. Sébastiani excitait à Constantinople l'ardeur belliqueuse des Turcs et Gardanne allait partir pour Ispahan avec l'ordre de tout mettre en œuvre pour créer aux Russes des embarras du côté du Caucase et de la mer Caspienne. L'empereur lui-même recevait au château de Finkenstein des envoyés du sultan et du shah, et leur prêchait la nécessité d'une alliance étroite entre la Turquie et la Perse pour résister en commun aux empiétements de la puissance moscovite. Mais au fond de sa pensée vivait toujours une prédilection marquée pour un accord avec la Russie, objet constant de ses vœux qu'il ne désespérait pas de pouvoir réaliser un jour. On retrouve cet espoir peu déguisé dans les lettres adressées à son ministre des relations extérieures de ce même château de Finkenstein : « La tranquillité de l'Europe ne sera stable que lorsque la France et l'Autriche ou la France et la Russie marcheront ensemble... La fin de tout ceci sera un système entre la France et l'Autriche ou la France et la Russie, car il n'y aura de repos pour les peuples, qui en ont tous besoin, que par

cette union. » Et quelques jours plus tard : « Je suis d'opinion qu'une alliance avec la Russie serait très avantageuse si ce n'était pas une chose fantasque et qu'il y eût quelque fond à faire sur cette cour (1). » Ne dirait-on pas du dépit amoureux ?

De son côté, Alexandre déploya une infatigable activité pour se mettre en mesure de reprendre la lutte au printemps. Les efforts de sa diplomatie tendirent à reconstituer la coalition dissoute par le coup de tonnerre d'Austerlitz. L'obstacle qu'elle rencontra fut la profonde méfiance qu'inspirait la Prusse à la Suède et à l'Angleterre. A Stockholm, on avait eu connaissance de ses convoitises sur la Poméranie suédoise; à Londres, on n'oubliait pas la spoliation du Hanovre. En vain l'envoyé de Russie, M. d'Alopéus, essayait-il de convaincre les ministres anglais que la cause de la Prusse écrasée par Napoléon était devenue celle de l'Europe. Canning répondait avec raison qu'à Berlin on n'était pas moins ambitieux qu'à Paris; que la réalisation du plan prussien d'une Confédération du Nord, placée sous la direction du roi de Prusse, priverait de leur indépendance tous les souverains de l'Allemagne septentrionale et que l'Angleterre n'a aucun intérêt à favoriser le développement de la puissance prussienne sur les

(1) Napoléon à Talleyrand, les 3 et 14 mars 1807. *Corresp.*, XIV, 11977 et 12028.

ruines de celle de Napoléon (1). On était encore plus explicite à Vienne et M. de Stadion motivait l'abstention de l'Autriche par le propos suivant dit à l'ambassadeur russe : « Tenez, voulez-vous que je vous dise ce que l'on pense ici? C'est que vous faites la guerre pour la Prusse (2)! »

Les forces militaires prussiennes ayant été totalement détruites, il ne fallait compter que sur celles de la Russie. Tout ce qu'il y avait de troupes disponibles fut dirigé vers la frontière occidentale de l'empire. On leva une conscription pour combler les vides et créer deux nouveaux corps d'armée. Bien plus : on décréta la formation d'une milice nationale, dont l'effectif fut fixé à 612.000 hommes. Alexandre déclara la guerre à la France par un manifeste adressé à la nation russe. Par ordre du Saint-Synode, on devait lire tous les dimanches et jours de grandes fêtes dans les églises une proclamation où Napoléon était représenté non seulement comme l'ennemi implacable du peuple russe, mais encore de l'Église orthodoxe. On lui y reprochait d'avoir abjuré le christianisme pendant la Révolution, de s'être adonné aux pratiques de l'idolâtrie, puis d'avoir embrassé en Égypte la foi musulmane, enfin d'avoir réinstallé en France le sanhédrin juif, celui-là même qui avait

(1) Alopéus à Budberg, le 17 mai 1807.
(2) Rasoumofsky à Budberg, le 13 février 1807.

condamné au supplice de la croix Notre Seigneur Jésus-Christ, le Rédempteur du monde. On lui attribuait le dessein de réunir les Israélites dispersés par la volonté de Dieu, de les lancer à l'attaque de l'Église chrétienne et — « oh ! audace inouïe qui dépasse la mesure de tous ses méfaits ! » — de faire proclamer le Messie dans sa personne. Le but avéré de Napoléon étant de détruire l'État et l'Église russes, les fidèles étaient invités à lui opposer une résistance vigoureuse et invincible, à ne pas prêter l'oreille à ses perfides suggestions ni contribuer à répandre les faux bruits qu'il ferait courir, mais à verser vaillamment leur sang pour la défense du trône, de l'autel et de la patrie (1) ! Cette violente diatribe, répétée toutes les semaines pendant près d'un an, jusque dans les coins les plus reculés de l'empire, n'a pas peu contribué à attiser les haines nationales contre Napoléon et à en faire aux yeux du peuple russe un épouvantail, un objet d'aversion et d'exécration.

Après avoir ordonné toutes ces mesures, destinées dans sa pensée à fixer la victoire sous ses drapeaux, suivant de près la garde impériale qu'il avait acheminée vers la frontière, Alexan-

(1) La proclamation du Saint-Synode, faite à la suite d'un oukaze impérial en date du 26 décembre 1806, a été publiée dans la *Collection complète des lois de l'empire russe*, XXIX, 22394.

dre se rendit lui-même, dans les premiers jours d'avril de 1807, au milieu de son armée. Celle-ci, forte de 150.000 hommes, n'était séparée de l'ennemi que par une bande étroite de terrain au milieu de laquelle coulait la Passarge, qui servait de ligne de démarcation. Le quartier-général russe se trouvait à Bartenstein, celui de Napoléon au châteaux de Finkenstein, près d'Osterode : il n'y avait entre eux, à vol d'oiseau, qu'une distance de 75 kilomètres. Le pays entre la Passarge et le Niémen était tout ce qui restait au roi de Prusse de ses États.

En prenant le parti de se transporter sur le théâtre de la guerre, Alexandre poursuivait un triple but. Il voulait établir, de concert avec le roi de Prusse et ses ministres, le programme politique de l'alliance, puis mettre d'accord ses généraux, qui n'étaient que trop portés à se disputer et à se quereller, enfin imprimer une direction plus vigoureuse aux opérations militaires.

Il commença naturellement par rendre visite au roi Frédéric-Guillaume et à la reine Louise, qui s'étaient réfugiés à Memel, dernière limite de leurs possessions. Il n'eut pas de peine à obtenir du roi la réinstallation à la tête de son cabinet du baron de Hardenberg, qui était considéré à Saint-Pétersbourg comme un ami sincère de la Russie et un partisan aussi ardent que convaincu

de son alliance. Il se reposa sur cet homme d'État du soin d'élaborer l'acte diplomatique qui, aux yeux du monde, devait servir de profession de foi des deux cours alliées. Cet acte fut signé à Bartenstein par les ministres des affaires étrangères de Russie et de Prusse et immédiatement ratifié par les deux souverains.

La convention de Bartenstein restera un monument curieux de l'habileté pour ainsi dire héréditaire des hommes politiques prussiens à placer leurs vues égoïstes et leurs idées ambitieuses sous l'invocation des intérêts généraux de l'Europe. Pour donner satisfaction aux aspirations sentimentales d'Alexandre, M. de Hardenberg y prodigua les professions de foi tendant à faire accroire que le but de la guerre n'était que le désir des parties contractantes « de rendre à l'humanité les bienfaits d'une paix générale et solide, établie sur la base d'un état de possession assuré à chaque puissance et mis sous la garantie de toutes ». Il y était beaucoup question du parfait désintéressement des cours coalisées, tandis qu'on représentait la France comme la perturbatrice de la paix du monde. Au nom du bien général, du repos et de la sûreté de toutes les nations, il fallait la faire rentrer dans les bornes de l'équité, de la justice et de la modération, et assurer en même temps l'indépendance des autres États européens.

Le moyen indiqué était non seulement d'accroître la puissance de la Prusse en étendant ses limites, mais encore de lui faire partager avec l'Autriche la direction de la Confédération germanique. Pour faire accepter cette innovation à la cour de Vienne on voulait bien lui abandonner l'Italie entière, sauf quelques dédommagements en faveur des rois de Naples et de Sardaigne. Des indemnités étaient promises à l'Angleterre et à la Suède, mais refusées virtuellement à la Russie par la clause qui garantissait l'intégrité de l'empire Ottoman avec lequel elle était en guerre (1).

Tel était l'ensemble des stipulations résumant ce que, dans une lettre à l'empereur d'Autriche, Alexandre appelait toujours « la plus belle ainsi que la plus juste des causes (2) ». On démêla vite à Vienne qu'elles n'avaient pour but que d'avantager la Prusse au détriment de tous les autres États de l'Allemagne et même de l'Europe et on témoigna peu d'empressement à y accéder. Elles produisirent absolument le même effet à Londres.

La question diplomatique ayant été réglée par la convention de Bartenstein, on voulut élaborer un plan de la future campagne. Là dessus, Russes et

(1) Convention entre la Russie et la Prusse, signée à Bartenstein, le 24 avril 1807.
(2) Alexandre à François Ier, le 4 mai 1807.

Prussiens étaient loin d'être d'accord. Frédéric-Guillaume III manquait totalement de soldats; tout ce qui lui restait de sa force armée était un petit corps de 14.000 hommes commandé par le général Lestoq. Mais en revanche il gardait autour de soi une foule de ministres, de généraux, de diplomates. Tous insistaient sur une offensive vigoureuse et immédiate. Tel n'était pas l'avis des militaires russes. Ils étaient bien parvenus à arrêter Napoléon à lui barrer l'entrée du territoire de l'empire, mais ils ne se sentaient guère de force pour l'attaquer, le vaincre et refouler les Français de la Vistule jusqu'au delà du Rhin. Dès lors, la guerre n'avait plus d'objet. On parlait hautement, dans le camp russe, de la nécessité d'entamer des négociations de paix. Celui qui le réclamait avec le plus d'énergie était le frère de l'empereur, commandant de sa garde, le grand-duc Constantin. Il fit à ce sujet à Alexandre les représentations les plus vives au nom de la majorité de ses compagnons d'armes qui tous, le général en chef baron de Bennigsen excepté, estimaient que la lutte contre les forces écrasantes réunies par Napoléon n'offrait aucune chance de succès. Bennigsen lui-même était d'avis que pour reprendre l'offensive il fallait attendre l'arrivée des renforts, notamment d'un corps de 17.000 hommes qui ne se trouvait plus qu'à quelques jours de marche de la frontière. Mais

Alexandre était impatient d'agir. Subissant l'influence de son entourage prussien, sensible aux doléances du roi, aux larmes de la reine, il somma le général en chef de sortir enfin de son inactivité.

Obéissant aux ordres du souverain, Bennigsen devança de trois jours la date fixée par Napoléon pour la reprise des hostilités. Il quitta ses cantonnements avec le gros de l'armée le 2 juin et essaya de surprendre et de couper le corps du maréchal Ney, le plus avancé de l'armée française. Il n'y parvint pas et à l'approche de Napoléon il se replia sur Heilsberg. Là il y eut combat. L'attaque des Français fut repoussée. L'armée russe n'en continua pas moins son mouvement de retraite, serrée de près par Napoléon. Elle s'arrêta à Friedland, sur les bords de l'Alle, dans la nuit du 13 au 14 juin. Le lendemain, Bennigsen accepta la bataille et la perdit.

CHAPITRE IV

LE PACTE DE TILSIT

1807

Conciliabules à Tilsit. — Alexandre apprend la défaite de son armée. — Il autorise Benningsen à négocier un armistice. — Premiers pourparlers entre les quartiers généraux russe et français. — Entretiens de Lobanof avec Berthier et de Duroc avec Benningsen. — Ordres d'Alexandre. — Conférence à Schawel. — Plan de pacification du baron de Hardenberg. — Armistice. — Audience de Lobanof chez Napoléon. — Impressions d'Alexandre. — Mesures prussiennes. — Idées d'Alexandre sur la paix. — Instructions diplomatiques. — Alexandre se convertit à l'alliance française. — Les deux entrevues à bord du radeau sur le Niémen. — Installation d'Alexandre à Tilsit. — Attitude de la diplomatie russe. — Négociations et correspondance des empereurs. — Illusions prussiennes. — La reine Louise à Tilsit. — Traités de paix et d'alliance. — Entretiens de Napoléon avec Alexandre. — Paix avec la Prusse. — Dernière journée à Tilsit. — Départ d'Alexandre.

Au moment où l'armée russe quittait ses cantonnements et se mettait en marche pour attaquer les Français dans leurs positions, l'empereur Alexandre se trouvait à Tilsit. Il y avait établi son quartier-général diplomatique. Dans son entourage immédiat étaient le grand-maréchal de sa cour comte Tolstoï et le commandant de sa maison militaire, comte de Liewen. Le ministre des affaires étran-

gères, baron de Budberg, avait précédé Sa Majesté dans cette petite ville à la tête de sa chancellerie. Parmi les personnages de marque russes, on y rencontrait les deux anciens ministres d'Alexandre, restés ses amis, le prince Czartoryski et M. Novossiltzof, qu'il voulut bien autoriser à le suivre à l'armée; le prince Alexandre Kourakine, ci-devant vice-chancelier, désigné pour succéder au comte Rasoumofsky comme ambassadeur à Vienne et venu pour recevoir des instructions verbales du souverain; le conseiller privé Popof, chef du cabinet de Potemkine sous la Grande Catherine et que l'empereur fit appeler pour le charger de ramener un peu d'ordre dans le service d'approvisionnement des troupes, complètement désorganisé par la négligence du général en chef.

Le roi de Prusse, laissant à Memel sa femme et ses enfants, ne tarda pas à venir rejoindre son ami et allié à Tilsit. Il était accompagné de son principal ministre, le baron de Hardenberg. On annonçait la prochaine arrivée d'un ambassadeur anglais, lord Gower, et on attendait d'un jour à l'autre la réponse du cabinet autrichien aux ouvertures que les cours de Russie et de Prusse lui avaient fait parvenir au lendemain de la signature de la convention de Bartenstein.

Les Prussiens se montraient fort mécontents du général en chef baron de Bennigson, qu'ils accu-

saient de mollesse et d'incapacité. La reine Louise suppliait Alexandre de se placer lui-même à la tête de son armée; Hardenberg se bornait à lui demander le remplacement de Bennigsen par un général plus habile et mieux intentionné. Dans un entretien qu'il eut avec l'empereur, le 13 juin, la veille même de la bataille de Friedland, le ministre prussien lui signala la tendance que manifestaient les officiers russes en faveur de la paix et lui désigna le grand-duc Constantin comme étant le principal instigateur des intrigues et démonstrations dans ce sens. Alexandre protesta vivement contre les paroles et les actes attribués à son frère en ajoutant que le résultat de toutes les tentatives qu'on pourrait hasarder auprès de lui pour lui faire changer de ligne de conduite n'aboutiraient qu'au résultat contraire. Peu d'instants après, le césarévitch arrivait du quartier-général pour représenter à l'empereur la nécessité de faire la paix sans plus tarder. Alexandre le reçut fort mal et lui intima l'ordre de revenir immédiatement à l'armée et d'y reprendre le commandement de la garde. Il en instruisit Hardenberg en s'excusant presque de n'avoir pas ajouté foi à sa communication du matin, mais en l'assurant qu'il resterait inébranlable dans la direction qu'il avait tracée à sa politique. Le même soir, il expédia M. Popof au quartier-général avec l'ordre d'y procéder à une enquête sur la conduite de

Bennigsen l'autorisant, au besoin, à lui retirer le commandement de l'armée et à le remettre au général Essen. Lui-même partit le lendemain pour Olita, une petite bourgade située sur la frontière russe, pour y passer en revue un corps récemment formé et qui accourait à marches forcées, sous les ordres du général prince Lobanof de Rostof.

Le jour suivant, 15 juin, des nouvelles alarmantes vinrent plonger dans le trouble et la consternation les personnages réunis à Tilsit. On y ignorait encore l'issue fatale de la bataille livrée la veille, mais on apprit que des détachements français étaient apparus à quelques lieues de cette ville et aussi devant Kœnigsberg. Le grand-duc Constantin, qui se rendait au quartier-général, dut rebrousser chemin, les communications étant interrompues avec l'armée. Il ne se gêna pas pour dire à qui voulait l'entendre que le salut de l'armée exigeait l'envoi immédiat d'un parlementaire à Bonaparte et il insista beaucoup sur cette idée devant le ministre Budberg lequel, ainsi que Czartoryski et Novossiltzof, s'était présenté chez lui. Budberg, qui seul persistait dans l'opinion qu'il fallait continuer la guerre à outrance, objecta que l'armée russe n'avait pas encore été battue; qu'elle s'appuyait sur de nombreuses réserves; que l'on pouvait se reposer sur la fidélité des provinces polonaises; que l'empereur devait compter sur sa nation. Czarto-

ryski intervint alors pour dire que le ministre s'abusait sur les dispositions des sujets polonais de la Russie ; qu'ils étaient impatients de voir revivre la Pologne indépendante et que tous s'insurgeraient dès que Bonaparte aurait franchi les frontières de l'empire. A son tour, le grand-duc fit observer que les réserves dont on disposait n'étaient ni nombreuses, ni aguerries ; qu'elles se composaient de deux divisions en tout dont l'effectif ne dépassait pas le chiffre de 35.000 hommes ; qu'on manquait d'armes, de munitions, d'argent ; que la nation russe était sans doute brave, courageuse et entièrement dévouée à son souverain, mais qu'elle devait être défendue par des forces militaires organisées, faute de quoi elle serait impuissante à repousser l'invasion de l'ennemi victorieux (1).

Budberg vint chercher conseil auprès de son ami Hardenberg. Les deux ministres convinrent qu'on n'était plus en sûreté à Tilsit ; que le roi et sa suite partiraient pour Memel et que le ministre russe irait attendre dans la ville frontière de Tauroggen les ordres de l'empereur. A ce sujet, Budberg écrivit à Sa Majesté : « Dans un entretien que j'ai eu ce matin avec le baron de Hardenberg, nous n'avons pu nous dissimuler la possibilité qu'à la suite de tout ce qui se passe l'armée ne soit obli-

(1) Le prince Kourakine à l'impératrice-mère, le 15 juin 1807.

gée de se replier sur nos frontières. Comme, dans ce cas, il pourrait devenir instant de prendre quelque détermination majeure, il nous a paru que la réunion de Votre Majesté Impériale avec le roi de Prusse et celle des deux ministres serait très désirable sous tous les rapports. Ne doutant pas que vous daignerez, Sire, être du même avis, je prendrai la liberté de proposer Vilna comme l'endroit qui me paraît le plus propre pour cette réunion. Le baron de Hardenberg aurait préféré Memel, mais comme cette place ne serait pas hors de toute atteinte si l'ennemi est à Kœnigsberg, je persiste à croire que Vilna vaudrait mieux. Quelles que soient les résolutions que Votre Majesté Impériale jugera à propos de prendre à cet égard, je la supplie de daigner m'instruire et d'en informer également le roi, qui part aujourd'hui pour Memel (1). »

Un sauve-qui-peut général mettait ainsi fin aux conciliabules tenus à Tilsit depuis le renouvellement des hostilités, conférences dont un témoin oculaire dit « qu'elles ont offert l'image de la tour de Babel ». « C'était, » lisons-nous dans une lettre du prince Kourakine à l'impératrice-mère, « une confusion de langues et de sentiments ! On se livrait à la fois à la crainte et à l'espérance ; on s'agitait, on parlait, on se questionnait, on ne

(1) Budberg à Alexandre, le 15 juin 1807.

s'entendait pas et personne ne savait que dire, qu'attendre et où aller (1) ! »

Alexandre reçut la nouvelle de la perte de la bataille de Friedland à Olita, dans la matinée du 16 juin. Dans son rapport à l'empereur, le général de Bennigsen n'avouait qu'à demi sa défaite qu'il appelait « un funeste événement » ; il annonçait la retraite de l'armée au delà de la Prégel, où elle prendrait des positions défensives dans l'attente de l'arrivée des renforts ; « néanmoins, » concluait-il, « je croirais indispensable et conforme à la prudence d'entamer quelques négociations de paix, ne fût-ce que pour gagner du temps, pour réparer nos pertes, ce dont vous déciderez, Sire (2). »

Toute l'étendue du désastre se dévoila aux yeux du souverain à la lecture d'un rapport adressé au ministre des affaires étrangères par M. Zismer, un employé diplomatique attaché au quartier-général, qui, « le cœur navré de douleur et l'âme déchirée, » rendait compte du « spectacle tragique » auquel il venait d'assister. Il n'y avait plus à en douter. La bataille de Friedland n'était pas une défaite, « mais une déroute complète, sans ordre ni commandement ». La perte en hommes et en artillerie avait été immense. Le diplomate, d'accord en cela avec le général en chef, émettait l'avis « qu'il

(1) Kourakine à l'impératrice-mère, le 15 juin 1807.
(2) Bennigsen à Alexandre, le 15 juin 1807.

n'y a plus rien à faire que domander le plus tôt possible un armistice ou aussi d'entamer des négociations de paix, tandis que le reste de l'armée et les secours qui lui arrivent, placés derrière la Prégel, pourront nous donner encore les moyens d'obtenir des conditions honorables (1) ».

Alexandre ressentit cruellement l'effet de la catastrophe qui, non seulement mettait fin à ses illusions en détruisant ses espérances, mais le blessait encore dans son amour-propre et son orgueil. Depuis longtemps, le baron de Bennigsen ne jouissait plus de sa confiance : la perte d'une bataille ne pouvait la lui faire regagner. L'empereur, ne se fiant pas au jugement du général en chef, eut encore une fois recours à M. Popof pour le contrôler. Par une lettre autographe il chargea ce haut fonctionnaire de l'ordre civil de se transporter sans perdre un instant au quartier-général et s'il trouvait les circonstances telles que les dépeignait Bennigsen dans son rapport, de lui remettre un ordre impérial l'autorisant « à négocier en son propre nom *un armistice* avec Bonaparte (2) ». L'ordre en question était conçu en ces termes : « J'étais loin de m'attendre, mon général, après vous avoir confié une aussi belle armée et qui a donné tant et tant de preuves de

(1) Zismer à Budberg, le 15 juin 1807.
(2) Alexandre à Popof, le 16 juin 1807.

son courage, aux nouvelles que je viens de recevoir de vous. Si vous n'avez pas d'autres moyens de sortir de l'embarras dans lequel vous vous trouvez que de traiter d'un armistice, je vous permets de le faire, pourvu que cela soit en votre nom. J'ai jugé à propos de vous envoyer le lieutenant-général prince Lobanof, que je trouve qualifié à tous les titres pour être chargé par vous de cette épineuse négociation. Il vous rendra compte de bouche des ordres dont je l'ai muni et, après vous être concerté avec le général Popof et lui, expédiez-le auprès de Bonaparte. Vous devez sentir tout ce qu'il m'en coûte de passer par ce moyen (1). » Le prince Lobanof reçut à son tour de Sa Majesté l'instruction suivante : « Tâcher de conclure un armistice d'un mois pendant lequel les troupes respectives conserveraient leurs positions actuelles ; ne pas proposer de négociations sur la paix, mais si les Français venaient à exprimer les premiers le désir de mettre fin à la guerre, leur répondre que l'empereur Alexandre désire aussi la pacification; et dans le cas où les Français demanderaient s'il a des pouvoirs pour négocier, exhiber le plein-pouvoir signé par l'empereur (2). »

Désireux de s'entendre avec le roi de Prusse,

(1) Alexandre à Bennigsen, le 16 juin 1807.
(2) Alexandre à Lobanof, le 16 juin 1807.

Alexandre lui dépêcha un jeune diplomate, le comte de Nesselrode, qui venait de lui apporter de Vienne la réponse dilatoire du cabinet autrichien aux propositions de Bartenstein. Dans la lettre qu'il écrivit au roi à cette occasion, il lui exprima combien « il lui était cruel de perdre jusqu'à l'espoir de lui être utile autant que son cœur l'avait désiré et que les moyens mis en jeu semblaient devoir le promettre ». Il l'informait des dispositions qu'il venait de prendre et de son propre départ pour Tauroggen. « Peut-être, » insinuait-il, « Votre Majesté jugera-t-elle à propos de s'y rendre elle-même. Il serait indispensable que nous soyons réunis et que nous prenions une détermination commune. Je me serais empressé de me rendre à Memel, mais je crains que trop de temps ne soit perdu par là ; et si Votre Majesté faisait le chemin jusqu'à Tauroggen, nous ne nous en rencontrerions que plus tôt (1). »

Pour la petite cour de Memel, la nouvelle de la perte de la bataille de Friedland, suivie bientôt de celles de l'occupation de Kœnigsberg par les Français et de la retraite de l'armée russe au delà du Niémen, fut un véritable coup mortel. Elle avait porté à son comble le découragement du roi, le désespoir de la reine. Seul, Hardenberg

(1) Alexandre à Frédéric-Guillaume, le 16 juin 1807.

paraissait calme, quoique profondément navré. Le 19 arriva Nesselrode, porteur de la lettre d'Alexandre. Il engagea le roi à venir rejoindre l'empereur, non plus à Tauroggen, mais à Schawel, petite ville située à peu de distance en deçà de la frontière. Frédéric-Guillaume décida de s'y rendre, bien qu'il se montrât fort blessé de ce que cette rencontre dût avoir lieu sur territoire russe et non prussien (1). Il se fit accompagner par Hardenberg, le champion ardent de la guerre à outrance, tout en y donnant rendez-vous au comte de Kalkreuth, créé maréchal pour avoir rendu Danzig aux Français et qui, parmi les militaires prussiens, passait pour un partisan convaincu d'une paix immédiate. Le roi quitta Memel dans la soirée du même jour.

Cependant Popof, arrivé le 17 juin à Amt-Bauboln, localité sise sur la rive droite du Niémen, et où Bennigsen avait établi son quartier-général, reconnut aussi qu'un armistice était impérieusement commandé par la situation de l'armée. Il en instruisit l'empereur et remit au général en chef l'ordre impérial qui l'autorisait à traiter avec l'ennemi. Mais Bennigsen ne voulut pas entrer avec les Français en rapports directs et il eut

(1) La comtesse de Voss affirme même dans son journal, à la date du 19 juin, que le roi en a été *indigné* (empœrt). *Voir* son livre : *Neunundsechzig Jahre am Preussischen Hofe*, p. 300.

recours au biais suivant. Il adressa sa lettre au commandant de son avant-garde, le prince Bagration, en l'invitant à la faire porter aux avant-postes par un officier adroit et intelligent. « Après les flots de sang qui ont coulé ces jours derniers, » écrivait-il à son lieutenant, « dans des combats aussi meurtriers que souvent répétés, je désirerais soulager les maux de cette guerre destructive en proposant un armistice avant que d'entrer dans une lutte et dans une guerre nouvelle, peut-être plus terrible que la précédente. Je vous prie, mon prince, de faire connaître aux chefs de l'armée française cette intention de ma part, dont les suites pourraient peut-être avoir un effet d'autant plus salutaire qu'il est déjà question d'un congrès général et prévenir une effusion inutile de sang humain. Vous me ferez parvenir ensuite les résultats de votre démarche (1). »

Le prince Bagration attendit que les dernières colonnes russes eussent passé sur la rive droite du fleuve, dont les Français occupaient déjà la rive gauche. Puis, dans la matinée du 19 juin, il expédia aux avant-postes ennemis le major de Schœping, porteur de la lettre originale du général en chef. On conduisit cet officier auprès de Murat, qui crut d'abord que le message n'était qu'une

(1) *Mémoires manuscrits du général baron de Bennigsen*, conservés aux Archives du ministère de la guerre, à Saint-Pétersbourg (chapitre xxv).

ruse de guerre pour gagner du temps et assurer la retraite de l'armée russe au delà du Niémen. Le messager l'en dissuada en l'informant que ce mouvement était entièrement terminé. Le grand-duc de Berg le congédia alors en le prévenant qu'il enverrait la lettre de Bennigsen à l'empereur Napoléon. Quelques heures après, un aide de camp de Murat, le chef d'escadron Louis de Périgord, vint au quartier-général russe inviter Bennigsen à envoyer un négociateur à Tilsit où, d'ordre de l'empereur, le major-général Berthier était prêt à entrer en communication avec lui.

Se conformant aux instructions d'Alexandre, Bennigsen chargea de cette mission le prince Lobanof, qui reçut au camp français l'accueil le plus aimable et le plus empressé. Le maréchal Berthier ne lui dissimula pas le plaisir qu'il éprouvait à entamer une négociation qui devait mettre fin à la guerre entre la France et la Russie. Le négociateur russe répondit que l'empereur son maître, quelque vif que fût son désir de voir la paix rétablie, n'admettrait jamais de conditions humiliantes et ne consentirait, notamment, à aucun prix à la moindre cession de territoire. Le major-général l'interrompit pour lui affirmer que supposer à l'empereur Napoléon des intentions pareilles était lui faire injure. On convint facilement de la durée de l'armistice et de la ligne de démarcation à

établir entre les deux armées, mais Lobanof déclara ne pouvoir consentir à la clause aux termes de laquelle les forteresses de Pillau, Colberg et Graudenz, encore occupées par des garnisons prussiennes, devaient être livrées aux Français. Cette exigence, dit-il, le général de Bennigsen lui-même n'a pas le droit de l'accorder. Il faudrait solliciter les ordres de l'empereur, et cela prendrait beaucoup de temps. Berthier répliqua que lui aussi ne pouvait se départir de ses instructions, mais qu'il ne lui faudrait que quelques heures pour en demander des nouvelles, l'empereur Napoléon ne se trouvant qu'à une lieue et demie de Tilsit. Lobanof le quitta en laissant son aide de camp chargé de lui rapporter la décision de l'empereur des Français (1). Cet officier revint au camp russe le même soir : il accompagnait le grand-maréchal Duroc, que Napoléon avait dépêché auprès du général de Bennigsen.

Duroc commença par annoncer que l'empereur des Français ne se contentait pas d'un armistice, qu'il désirait vivement négocier une paix définitive avec la Russie. Bennigsen répondit qu'il n'était autorisé qu'à conclure une suspension d'armes et s'enquit des conditions auxquelles elle pourrait être signée. Duroc reproduisit alors

(1) Lobanof à l'empereur à Alexandre, le 19 juin 1807.

l'exigence de la reddition des forteresses prussiennes, que Bennigsen repoussa plus résolûment encore que ne l'avait fait Lobanof. « Monsieur le général, » s'écria-t-il, « nous sommes militaires tous les deux et nous nous connaissons depuis longtemps, ce qui nous permet de nous parler à cœur ouvert et sans détour. Partez du principe qu'il ne faut rien d'humiliant dans les clauses d'un armistice entre nous. Nous ne les recevrons pas de vous, comme nous ne penserons jamais à vous les imposer. Si vous ne pouvez faire d'armistice à d'autres conditions que celles que vous venez de proposer, qu'il n'en soit plus question et continuons la guerre. Vous m'avez dit que votre maître désirait traiter non seulement de l'armistice, mais encore de la paix. Soit! Négocions-la et battons-nous en attendant. Nous sommes prêts à tout plutôt que de consentir à des conditions humiliantes (1). »

Le grand-maréchal répliqua que, loin de vouloir en imposer, l'empereur Napoléon désirait sincèrement un rapprochement personnel avec l'empereur Alexandre, mais qu'auparavant il était de toute nécessité de s'entendre. Il mit à le répéter tant d'insistance et presque d'affectation que son interlocuteur en conclut que ces paroles se rapportaient au vœu depuis longtemps caressé par Napo-

(1) *Mémoires de Bennigsen.*

léon d'avoir une entrevue avec le monarque russe. Cela n'empêcha pas Bennigsen d'attirer l'attention de Duroc sur les moyens formidables dont disposait la Russie pour continuer la guerre sur son territoire, en la transformant en guerre nationale, sur la levée en masse et les renforts considérables qui allaient rejoindre l'armée. Là-dessus, ils se quittèrent en se promettant de rendre un compte exact de leur entretien aux souverains respectifs.

Il est à noter que malgré l'ordre formel d'Alexandre de faire participer Lobanof et Popof à toutes les négociations, Bennigsen ne les invita point à assister à son entretien avec Duroc. Popof s'en plaignit dans une lettre à Budberg, disant que Lobanof et lui ne s'étaient pas couchés de toute la nuit, dans l'attente d'être appelés à prendre part à la conférence. Il n'en suppliait pas moins le ministre de hâter la conclusion de l'armistice. « Avec un ennemi astucieux et entreprenant, » lui écrivit-il, « il faut prendre en paix comme en guerre les mesures les plus décisives. Pour Dieu, ne perdez pas de temps. La preuve que Bonaparte veut la paix c'est l'envoi même de Duroc à minuit(1). »

C'est le grand-duc Constantin qui se chargea de porter à Schawel, à l'empereur Alexandre, les rapports de Bennigsen et de Lobanof. Sa Majesté

(1) Popof à Budberg, le 20 juin 1807.

répondit sur-le-champ au général en chef : « Mon général, ni Graudenz, ni Pillau, ni Colberg ne m'appartiennent pas. Je n'ai même pas de mes troupes dans ces forteresses, par conséquent je ne puis donner de consentement sur leur cession. En général, cette demande me paraît inadmissible. Chargez le prince Lobanof de porter une réponse dans ce sens au maréchal Berthier et de lui dire que je partage sincèrement leur désir de mettre fin à l'effusion de sang par une paix ; que le même prince Lobanof était autorisé par moi à entrer en pourparlers sur la paix aussitôt qu'un armistice d'un mois de durée serait conclu, à la condition de garder la position présente de nos troupes. Le prince Lobanof a reçu mes instructions et je désire, mon général, qu'il soit constamment employé pour toutes les missions qu'il y aurait à faire à l'armée française et qu'il participe aux discussions que vous pourrez avoir avec ceux qui pourraient vous être envoyés de la part du gouvernement français. Je vous salue, mon général. » Après la signature venait un post-scriptum : « Dès qu'on aura consenti, je suis sûr que le roi de Prusse ne tardera pas à envoyer de son côté une personne munie de sa confiance (1). »

Au prince Lobanof, l'empereur écrivit : « J'ai reçu avec grand plaisir votre rapport et je ne puis

(1) Alexandre à Bennigsen, le 20 juin 1807.

assez louer votre langage ainsi que votre conduite avec Berthier. Continuez comme vous avez commencé. Vous apprendrez mes intentions en prenant connaissance de la copie ci-jointe de ma réponse au général de Bennigsen et vous vous y conformerez. Je reste pour toujours votre sincèrement affectionné. » Cette lettre avait aussi son post-scriptum : « Si on vous demandait vos pouvoirs, exhibez la feuille ci-jointe. Elle est semblable à la déclaration qui avait servi de plein-pouvoir à Oubril (1). »

Cette dernière pièce revêtue du sceau personnel de l'empereur portait : « Le prince Lobanof, lieutenant-général de mes armées, est autorisé à entrer en pourparlers pour la conclusion d'une paix avec celui qui sera nommé par le gouvernement français. Il s'en acquittera avec toute la loyauté et la franchise d'un brave militaire, en foi de quoi je le munis de cette autorisation.

« ALEXANDRE (2). »

Les ordres expédiés de Schawel le 20 juin marquent une phase importante dans la politique d'Alexandre. A la réception de la nouvelle de la défaite de Friedland, cédant à la nécessité, il ne voulait permettre que des pourparlers pour un armis-

(1) Alexandre à Lobanof, le 20 juin 1807.
(2) Plein-pouvoir à Lobanof, en date du même jour.

tice et encore exigeait-il qu'on le négociât au nom de Bennigsen et non pas en celui de l'empereur. Quatre jours plus tard, il repoussait une condition qu'il jugeait incompatible avec son honneur, celle de la remise aux Français des forteresses prussiennes, mais il admettait qu'on traitât non plus d'une suspension d'armes, mais d'une paix définitive. Nul doute que son frère n'ait pesé sur ses décisions. Triomphant, le grand-duc emportait au quartier-général les instructions à Bennigsen et à Lobanof, d'où devait sortir la réconciliation avec la France napoléonienne. A peine était-il parti que le roi de Prusse arrivait à Schawel, en compagnie de M. de Hardenberg.

La rencontre des deux souverains fut morne et triste. Alexandre mit Frédéric-Guillaume au courant de ce que s'était passé. Il l'engagea à envoyer aussi des plénipotentiaires au camp français afin de conclure un armistice pour l'armée prussienne. Le roi et son ministre acceptaient l'idée d'une paix séparée avec la France, à la condition que Hardenberg serait chargé de la négocier pour la Russie comme pour la Prusse. Ce dernier avait déjà imaginé un merveilleux plan de pacification qui, selon lui, ne pourrait manquer de convenir à Napoléon. Les points essentiels étaient le partage de la Turquie d'Europe entre la Russie, la France et l'Autriche, ainsi que le rétablissement de la Po-

logne au profit du roi de Saxe. Tout cela, non seulement pour conserver à la Prusse l'intégrité de son territoire, mais encore pour l'agrandir en lui annexant la Saxe, Bamberg, Wurzbourg et les villes Hanséatiques et la placer à la tête d'une Confédération des États du Nord de l'Allemagne. M. de Hardenberg semblait ne pas douter de la réussite de son plan, pourvu, insinuait-il, qu'on voulût bien le charger de porter la parole au nom de la Russie et de la Prusse réunies. Frappant exemple de l'obstination tenace d'un homme d'État prussien ne songeant, au milieu des plus grands revers, au moment où l'existence même de la Prusse était mise en question, qu'à assouvir les appétits territoriaux, la rage d'expansion de la monarchie des Hohenzollern (1).

Le baron de Budberg approuvait du geste et de la voix les extravagants projets de son collègue. Alexandre ne contredisait pas Hardenberg. Sa pensée était absorbée par le sentiment de sa responsabilité en présence de l'ennemi arrivé aux limites de son empire. Il s'en épancha vis-à-vis de l'ancien vice-chancelier prince Kourakine, qui était venu de Tilsit le rejoindre à Schawel. L'empereur lui récapitula toutes les raisons qui l'engageaient à désirer la paix. L'armée avait perdu un

(1) Ce curieux projet a été publié par Ranke, dans *Hardenberg's Denkwuerdigkeiten*, III, p. 458-464.

nombre effrayant d'officiers et de soldats. Presque tous les généraux et surtout les meilleurs d'entre eux étaient blessés et malades, ceux qui restaient n'avaient ni expérience, ni talents militaires et étaient incapables d'exercer le commandement. « Dans ces conditions, » poursuivit Sa Majesté, « il m'est impossible de continuer la guerre seul, n'étant pas soutenu par mes alliés. L'Angleterre s'est mal conduite dès le commencement. A présent, elle vient de me donner la promesse insignifiante d'envoyer un corps auxiliaire de 10 à 12.000 hommes sans déterminer au juste l'époque où elle le ferait; mais quand ce corps arrivera, il sera trop tard. » Lord Gower lui avait déclaré que l'Angleterre ne pouvait mettre à la disposition des alliés qu'un subside insignifiant : 2.200.000 livres sterling par an, à partager entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Alexandre se flattait que la France ne voudrait pas entamer ses frontières, et pour l'amener à restituer à la Prusse ses possessions, il lui offrirait la Moldavie, la Valachie et les îles Ioniennes. Sa réflexion finale fut « qu'il y avait des circonstances où il fallait songer de préférence à sa propre conservation et ne suivre d'autre règle que le bien de l'État (1) ».

Il avait été convenu, sur la proposition du ministre prussien, qu'Alexandre ainsi que Frédéric-

(1) Kourakine à l'impératrice-mère, le 22 juin 1807.

Guillaume iraient à Tauroggen, une ville frontière russe éloignée de quatre lieues allemandes de Tilsit, pour y attendre le résultat de la négociation de paix, laquelle serait confiée par les deux souverains au baron de Hardenberg et au comte de Kalkreuth. Dans la soirée du 22 juin, l'empereur se mettait déjà en voiture, lorsqu'un officier expédié par le prince Lobanof lui remit un rapport de ce général l'informant que la veille il avait signé à Tilsit, avec le maréchal Berthier, l'acte de l'armistice.

Dès la réception des ordres impériaux apportés par le césarévitch, le général de Bennigsen dépêcha une seconde fois Lobanof au camp français en le munissant pour Berthier de la lettre suivante : « Monsieur le maréchal, M. le prince Lobanof vient de me communiquer la manière dont vous êtes intentionné, mon prince, de convenir d'un armistice. Vous me permettrez de vous faire observer qu'il ne peut être question d'aucune cession de forteresse ou autre place forte, puisqu'il ne s'agit que d'une suspension d'armes et que ces objets doivent faire le sujet d'un traité de paix. Quant au reste de l'arrangement à contracter, M. le prince Lobanof est pleinement autorisé à en convenir et vous voudrez bien, monsieur le maréchal, poser avec lui tous les articles qui peuvent y avoir rapport (1). »

(1) Bennigsen à Berthier, le 21 juin 1807.

L'offre de procéder immédiatement à la négociation de paix valait plus aux yeux de Napoléon que la reddition de trois places fortes secondaires. Il n'hésita donc pas à autoriser son major-général à conclure avec le plénipotentiaire russe l'armistice tel que l'acceptait l'empereur Alexandre. Cet acte fut signé le 21 juin. Une suspension d'armes était convenue pour un terme d'un mois. Les deux armées gardaient pendant ce temps leurs positions respectives. Un article stipulait « que Sa Majesté l'empereur de Russie et Sa Majesté l'empereur des Français nommeraient dans le plus bref délai des plénipotentiaires munis des pouvoirs nécessaires pour négocier, conclure et signer la paix définitive entre ces deux grandes et puissantes nations (1) ».

Déjà Berthier avait redoublé de politesses pour le prince Lobanof, en lui témoignant à plusieurs reprises de l'estime que Napoléon et tous les Français professaient à l'égard de la brave nation russe. L'accueil que lui fit l'empereur renchérit encore sur les prévenances dont il venait d'être l'objet de la part du major-général. Aussitôt que l'armistice fut signé, le plénipotentiaire russe fut admis en présence de Sa Majesté qui le complimenta dans les termes les plus affables et le garda à dî-

(1) Armistice conclu entre les armées française et russe, le 21 juin 1807. *Corresp.*, XV, 12863.

ner. « Napoléon, » rapportait-il à Alexandre, « ayant demandé du champagne et en ayant versé à soi-même comme à moi, trinqua son verre avec le mien et but à la santé de Votre Majesté Impériale. Le repas fini, je restai en tête-à-tête avec Napoléon presque jusqu'à neuf heures. Il était gai et prolixe à l'infini, me répétant plus d'une fois qu'il avait toujours été dévoué à Votre Majesté Impériale, qu'il tenait en haute estime; que l'intérêt réciproque des deux États exigeait une alliance entre eux, et que, quant à lui, il n'avait jamais eu de vues hostiles à la Russie. Il conclut en disant que la Vistule devait être la frontière véritable et naturelle de cet empire (1). »

On peut juger de l'effet produit sur l'imagination impressionnable d'Alexandre par la teneur de l'armistice ainsi que par les importantes déclarations de Napoléon à son négociateur, d'après la communication qu'il en fit faire à l'impératrice-mère par le confident intime de celle-ci, le prince Kourakine. « Au milieu des angoisses, » mandait le ci-devant vice-chancelier à la vieille souveraine, « que nous donnait notre situation politique, après les derniers désastres de notre armée, du sein des plus cruelles inquiétudes nous voilà transportés dans la plus grande joie! Dieu a veillé sur la Russie, sur la personne et la gloire de l'empereur votre

(1) Lobanof à Alexandre, le 21 juin 1807.

fils ! Le sang ne coulera plus, les calamités qui affligeaient l'humanité et l'Europe entière vont cesser. La Russie n'aura à regretter que les braves troupes qu'elle a perdues, mais leur bravoure lui a acquis une gloire nouvelle et en recouvrant sa tranquillité elle conserve toute sa puissance et toutes ses frontières. » Après avoir exposé la marche des négociations, rapporté les clauses de l'armistice et raconté les propos tenus par Napoléon à Lobanof, « Votre Majesté daignera convenir, » constatait le digne diplomate, « que rien de plus heureux ne pouvait nous arriver. Le ciel nous accorde sa bénédiction et cette faveur dans l'époque la plus critique où se soit jamais trouvée la Russie ! Abandonnés ou pas du tout soutenus autant que nous devions l'être par nos alliés, nous avions à soutenir seuls tout le fardeau d'une guerre que nous ne pouvions faire qu'avec le concours efficace de l'Angleterre et de l'Autriche; nous manquions d'argent, de provisions, d'armes ; nos troupes, après les pertes qu'elles avaient subies, ne pouvaient être renouvelées qu'aux dépens de notre population, et encore les nouvelles recrues n'auraient-elles pas d'abord remplacé nos vieux soldats ; nous avions devant nous, sur nos frontières, un ennemi victorieux avec des forces trois fois plus considérables que les nôtres, qui n'avaient à faire qu'un pas en avant pour entrer

dans nos provinces polonaises où couve le feu de l'insurrection et qui étaient toutes prêtes à le recevoir et à s'insurger. Qu'avions-nous à lui opposer ? Les débris d'une grande armée découragée par tout ce que les généraux lui ont fait souffrir ; une désorganisation parfaite dans nos moyens et nos ressources ; aucun espoir de succès et aucune utilité quelconque dans tous les sacrifices auxquels nous aurions pu encore nous obstiner ! Ce tableau, exactement vrai, où rien n'est partial ou exagéré, suffit pour nous faire sentir combien nous sommes heureux de sortir enfin avantageusement de cette lutte pénible et dangereuse où nous étions engagés. Je ne puis douter que Votre Majesté n'en partage avec moi la conviction (1). »

Alexandre passa la journée du 23 à Tauroggen, où Frédéric-Guillaume, qui le suivait sur ses talons, ne tarda pas à le rejoindre. Hardenberg mit à profit cette halte pour rédiger les pièces servant d'introduction à la grande négociation qu'il prétendait conduire pour le compte des deux cours de Prusse et de Russie. C'était d'abord son fameux plan du partage de la Turquie et de la reconstitution de la Pologne au profit de la Prusse, étendant la domination prussienne sur tout le nord de l'Allemagne, plan qui, selon lui, ne pouvait manquer

(1) Kourakine à l'impératrice-mère, le 22 juin 1807.

d'être agréé par Napoléon (1) ; puis une instruction pour le maréchal de Kalkreuth, lequel devait le précéder au camp français et y préluder par la conclusion d'un armistice pour l'armée prussienne aux pourparlers de paix (2) ; enfin, une lettre du roi à l'empereur des Français, où il était dit, entre autres, que « c'est mon ministre, le baron de Hardenberg, dont nous avons fait choix, — ce pluriel visait l'empereur de Russie, — pour être l'organe principal de nos propositions (3) ». Le tout était complété par une lettre de Hardenberg à Duroc, où il décernait à Napoléon le titre de « grand homme » et se défendait d'avoir jamais démérité de sa confiance, ayant été de tout temps, assurait-il, partisan zélé d'une alliance étroite de la Prusse avec la France (4).

Pendant que le diplomate prussien se complaisait ainsi à évoquer la riante perspective d'une négociation où il jouerait le premier rôle, Lobanof apportait lui-même à Tauroggen l'acte de l'armistice qu'il avait conclu deux jours auparavant. En le remettant à Alexandre, il compléta par un récit verbal et circonstancié son rapport sur l'audience qu'il eut chez Napoléon et sur l'entretien intime de plus de deux heures qui la suivit. L'empereur

(1) Mémoire de Hardenberg, en date du 23 juin 1807.
(2) Hardenberg à Kalkreuth, même date.
(3) Frédéric-Guillaume III à Napoléon, même date.
(4) Hardenberg à Duroc, même date.

l'écoutait tout émerveillé. La lumière se faisait dans son esprit. Il commençait à entrevoir l'erreur fondamentale de la politique qu'il avait suivie depuis son avènement. Celui qu'il tenait pour l'ennemi de l'Europe se montrait l'ami sincère de sa personne, de son pays. Il témoignait à son égard les dispositions les plus généreuses. Loin d'abuser du droit du vainqueur, de songer à l'amoindrir ou à l'humilier, dès le jour où les hostilités avaient cessé, il lui proposait ni plus ni moins que de partager le monde. Amenant Lobanof près d'une table sur laquelle était étendue la carte de l'Europe, Napoléon lui avait, en effet, montré du doigt le cours de la Vistule en s'écriant : « Voici la limite entre les deux empires. Votre maître doit dominer d'un côté, moi de l'autre (1) ! »

La tentation était grande. Néanmoins Alexandre ne pouvait passer d'un coup, sans transition aucune, de l'idéalisme transcendant de ses conceptions politiques internationales à un système basé sur la satisfaction des intérêts réels et exclusifs de la Russie. Il se concerta avec son ministre des affaires étrangères sur les conditions de la

(1) Ces paroles de Napoléon nous ont été conservées par M. Bantysch-Kamensky, employé supérieur aux Archives principales de Moscou et auteur d'une biographie du prince Lobanof parue d'abord dans une revue russe : *la Bibliothèque de lecture*, de 1839, puis reproduite dans son grand *Dictionnaire des hommes célèbres de la Russie*, tome II.

paix avec la France. Ses idées là-dessus étaient encore vagues et nébuleuses. Il commença par poser en principe « qu'après avoir fait la guerre avec loyauté, la Russie fera la paix de même ». Qu'y gagnera la France ? La dissolution des liens qui unissaient la Russie à l'Autriche et à l'Angleterre et la reconnaissance de l'ordre de choses établi par Bonaparte en Europe. Pour obtenir une paix solide et honorable, la Russie fera d'ailleurs tous les sacrifices compatibles avec sa dignité. En réciprocité, elle demandera : le rétablissement du roi de Prusse ; un accommodement raisonnable avec la Porte ; la restitution du Mecklembourg à son souverain ; quelques indemnités pour les rois de Naples et de Sardaigne.

Alexandre examine en détail ces quatre points. Tout ce que la France fera en faveur de la Prusse, dit-il, la Russie saura le reconnaître. Si on ne la rétablissait pas dans toute son intégrité, au moins faudrait-il lui laisser l'Elbe pour frontière. La Russie serait bien avantagée si elle arrivait à étendre ses propres possessions jusqu'à la Vistule. Mais elle ne peut accepter cet accroissement de territoire sans procurer à la Prusse un dédommagement équivalent. Pourquoi ne le prendrait-on pas en Bohême ? L'Autriche l'a bien mérité par la duplicité de sa conduite, tant envers la Russie qu'envers la France.

La Russie est prête à s'arranger avec la Porte sous la médiation de la France et sur la base de ses traités antérieurs. Ces derniers lui assurant des avantages considérables, elle se résignerait à renoncer à quelques-uns, tels que le droit de passage pour ses bâtiments de guerre par les détroits du Bosphore et des Dardanelles, la part qui lui est dévolue dans la nomination des hospodars de Moldavie et de Valachie, etc.

Le Mecklembourg ayant été occupé par les Français en guise de représailles à la suite de l'entrée des Russes dans les principautés Danubiennes, il y a lieu de croire que dès l'évacuation de celles-ci, le duc de Mecklembourg rentrera en possession de ses États. Il serait juste, peut-être, de lui faire obtenir quelque dédommagement.

Enfin, il faut insister sur des indemnités à accorder aux rois des Deux-Siciles et de Sardaigne, ces deux alliés malheureux que la Russie ne peut totalement abandonner et, d'ailleurs, en reconnaissant Joseph Bonaparte comme roi de Naples et en sanctionnant définitivement l'annexion à la France de la Savoie et du Piémont, elle peut s'attendre à ce que l'on fasse quelque chose en faveur de ses protégés.

Telles étaient les idées de l'empereur Alexandre sur les conditions principales de la paix. Mais si Bonaparte allait jusqu'à proposer son alliance à la

Russie, on ne pouvait encore se résoudre à l'accepter. On ferait donc à cette proposition une réponse dilatoire. On dirait que pour le moment le simple rétablissement de la paix entre les deux empires paraissait suffisant, mais que si dans l'avenir l'intérêt de la Russie et de la France l'exigeait, on pourrait avec le temps resserrer les liens qui allaient se former. En attendant, il faudrait tâcher d'amener Bonaparte à s'expliquer plus clairement sur la Turquie et son partage éventuel. Ceci pourrait amener la conversation *sur le rétablissement des empires d'Orient et d'Occident*. Quelles seraient dans ce cas les limites des deux empires?

Préoccupation fort significative. Elle prouve que l'idée lancée en avant par Napoléon avait porté, qu'elle avait produit son effet sur l'imagination mobile d'Alexandre et éveillé en lui une ambition à laquelle il avait été étranger jusque-là.

L'empereur de Russie était décidé à décliner également la demande de fermer ses ports aux Anglais. On représenterait à Bonaparte que cette mesure attirerait immanquablement la Russie dans une guerre maritime à laquelle elle n'était pas préparée ; qu'il valait mieux s'entendre préalablement avec la Suède et le Danemark pour défendre en commun la Baltique, ce qui pourrait amener l'Angleterre à adopter sur mer des principes plus libéraux.

La Russie n'obtiendrait-elle aucun avantage pour elle-même? La frontière de la Vistule dépendant d'un remaniement territorial fort difficile à réaliser, on pourrait se contenter de porter ses limites jusqu'à l'embouchure du Niémen, en obtenant le district de Memel en échange de la principauté de Jever. Mais, même dans ce cas, il faudrait assurer une compensation plus considérable à la Prusse (1).

Ces idées détachées, communiquées par Alexandre au baron de Budberg, subirent une transformation notable dans une pièce rédigée à la chancellerie de ce ministre et qui devait servir d'instruction au plénipotentiaire russe chargé de négocier la paix. Si, dans la pensée de l'empereur, on voyait se dessiner déjà, bien que d'une manière encore indécise, on dirait presque timide, la tentative d'une réconciliation sincère avec Napoléon, on n'en retrouve plus la moindre trace

(1) J'ai résumé dans les lignes qui précèdent un document inédit du plus haut intérêt qui se trouve aux Archives du ministère des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg et qui fait partie du dossier intitulé : *Papiers relatifs aux négociations de paix à Tilsit.* M. Martens qui, dans son *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie* (VI, p. 420), en a donné un fragment, suppose à tort qu'il a été tracé de la main d'Alexandre. Le mémorandum en question est de l'écriture du baron de Budberg, qui l'aura noté à la suite de ses entretiens avec l'empereur, peut-être même sous sa dictée. En comparant cette pièce aux instructions rédigées à l'usage des négociateurs de la paix, on se rendra compte de la nuance prononcée qui en ce moment déjà existait entre les points de vue du souverain et ceux de son cabinet.

dans le factum diplomatique, animé d'un bout à l'autre d'une hostilité intransigeante à l'égard de la France avec laquelle on veut bien faire la paix, parce qu'on ne peut faire autrement, mais qu'on considère toujours comme l'ennemie implacable et dangereuse de l'Europe en général et de la Russie en particulier. La diplomatie russe ne se dépouillait d'aucun de ses préjugés, n'abjurait aucune de ses erreurs. L'empereur Alexandre en ratifiant l'armistice avait implicitement reconnu Napoléon en qualité d'empereur des Français, que ses diplomates s'obstinaient encore à le désigner sous le nom de *Buonaparte*.

L'instruction débutait par la proclamation du principe de l'intégrité de l'empire de Russie, bien qu'il fût hors de cause. « Il ne faudrait donc pas même en faire mention, » disait-elle judicieusement, « si ce n'est pour faire sentir que la Russie est bien loin de se trouver dans une position telle à devoir faire le sacrifice d'une partie quelconque de son territoire. »

La restitution des États du roi de Prusse devant, dans la supposition de la chancellerie russe, se traiter directement entre les plénipotentiaires français et prussiens, il était enjoint au négociateur russe de soutenir son collègue prussien de tous ses moyens, « en agissant toujours sur le même plan et d'après les mêmes principes avec

lui pour tout ce qui concerne les intérêts de la Prusse ». Le résultat à éviter soigneusement était l'entrée de la Prusse dans la Confédération du Rhin.

Le plénipotentiaire d'Alexandre devait insister avec fermeté sur la restitution du Mecklembourg à son souverain légitime et réclamer des indemnités en faveur des rois des Deux-Siciles et de Sardaigne. Il n'était pas question de la frontière de la Vistule pour la Russie. On se contentait de la réunion à l'empire de l'arrondissement de Memel, situé sur la rive droite du Niémen. Cette acquisition serait payée par la cession de la principauté de Jever à la Hollande et compensée par l'annexion à la Prusse des trois villes Hanséatiques, peut-être même de quelques districts de la Pologne russe.

L'instruction appuyait sur les inconvénients d'une rupture avec l'Angleterre, résultant de la fermeture des ports russes à son commerce et s'étendait ensuite avec complaisance sur les avantages que retirerait la France de la paix avec la Russie. Le premier était la dissolution de l'alliance de la Russie avec l'Angleterre et l'Autriche; le second la reconnaissance de Bonaparte comme empereur des Français et roi d'Italie, ainsi que de tous les changements faits par lui en Italie, en Hollande et en Allemagne. La chancellerie russe entre dans de curieux développements à ce sujet.

« Le titre d'empereur des Français, » raisonne-t-elle, « ayant été décerné à Bonaparte par la nation, il n'y aurait aucun inconvénient à le reconnaître comme tel. Pour celui de roi d'Italie, il semble qu'il faudrait articuler plus précisément ce qui se comprend aujourd'hui sous la dénomination de royaume d'Italie, pour ne pas sanctionner d'avance et implicitement l'incorporation des États du pape et du royaume d'Étrurie. Pour la ligue du Rhin, les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, de Hollande, etc., quelque douloureux qu'il puisse être de reconnaître toutes ces innovations destructives de l'ordre de choses qui a subsisté jusqu'ici, il faudra bien en passer par là, s'il est une fois décidé *qu'il faut* faire la paix et quant à la reconnaissance du roi Joseph, elle sera subordonnée aux indemnités à demander pour le roi Ferdinand, comme cela est dit ailleurs. »

Si les diplomates russes éprouvaient « une grande douleur » à reconnaître l'état de choses créé par Napoléon dans l'Europe occidentale, ils étaient tout prêts à faire bon marché des intérêts de la Russie en Orient. Ils admettaient sans peine l'intervention de la France dans la paix à conclure entre la Russie et la Porte, ainsi que l'évacuation par les troupes russes de la Moldavie et de la Valachie, des îles Ioniennes et des bouches de Cattaro. Pas un mot n'était dit dans l'instruction sur

l'éventualité d'une alliance entre la Russie et la France, même dans l'avenir le plus éloigné, comme on n'y retrouve pas la moindre allusion à l'idée du rétablissement des empires d'Orient et d'Occident (1).

Le baron de Budberg et son état-major diplomatique en étaient encore là, que déjà un revirement complet s'était produit dans l'esprit et les déterminations d'Alexandre. « Je ratifie en plein l'armistice conclu entre le maréchal prince de Neufchâtel et le lieutenant-général prince Lobanof de Rostof, » avait-il écrit sur l'acte même. Puis d'une main fiévreuse il traça les directions suivantes pour cet officier général, qui allait retourner au camp français afin d'y échanger les ratifications :

« Vous exprimerez à l'empereur Napoléon combien je suis sensible à tout ce qu'il m'a fait dire par votre organe et combien je désire qu'une union étroite entre nos deux nations répare tous les maux passés. Vous lui direz que cette union entre la France et la Russie a été constamment l'objet de mes désirs et que je porte la conviction

(1) Le document que je cite ici se trouve aux Archives du ministère des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg, dans le même dossier que le précédent. Il est intitulé : *Quelques idées qui pourront trouver place dans les instructions du négociateur russe qui sera chargé de traiter de la paix*, et porte en sous-titre : *Points à discuter entre les plénipotentiaires russes et français.*

qu'elle seule peut assurer le bonheur et la tranquillité du globe. Un système entièrement nouveau doit remplacer celui qui a existé jusqu'ici, et je me flatte que nous nous entendrons facilement avec l'empereur Napoléon, pourvu que nous traitions sans intermédiaires. Une paix durable peut être conclue entre nous en peu de jours (1). »

Muni de ces instructions, Lobanof retourna à Tilsit pour y procéder à l'échange des ratifications de l'armistice qui eut lieu dans la nuit du 23 au 24. Duroc demanda à l'envoyé russe si son maître ne l'avait pas chargé de quelques ouvertures relatives à la négociation de paix. Celui-ci répondit « qu'une explication directe entre les souverains contribuerait sans doute à la faciliter et à la faire promptement aboutir ». Le grand-maréchal promit de porter ces paroles à la connaissance de l'empereur (2).

(1) Les deux minutes de ces pièces écrites au crayon, de la main d'Alexandre, sont conservées aux Archives de l'Empire, à Saint-Pétersbourg, division II, dossier 149. Sur la minute de la lettre de Lobanof on peut lire, bien que raturées, les lignes suivantes après les mots de « *Vous lui direz que* » : « je me livre avec charme à l'espoir que mon système favori, celui que j'ai désiré depuis si longtemps voir établi, remplacera enfin cet ordre de choses. »

(2) Bantysch-Kamensky : *Biographie du prince Lobanof*. Ce dialogue entre Duroc et Lobanof explique et confirme jusqu'à un certain point l'affirmation de Napoléon dans sa lettre à Talleyrand en date du 24 juin. (*Corresp.*, XV, 2813.) : « L'empereur de Russie s'est approché d'une lieue d'ici et on m'assure qu'il désire une entrevue. Je m'en soucie médiocrement ; cependant je ne m'y refuse pas. »

Depuis le départ de Lobanof, Alexandre ne tenait plus à Tauroggen. Une force irrésistible l'entraînait à se rapprocher du lieu où se trouvait Napoléon. Il partit donc le 23 au soir pour le quartier-général de son armée établi à Pictupoenen, un village sur la rive droite du Niémen, à une lieue allemande du fleuve, presque en face de Tilsit. Le roi de Prusse l'y suivit. Il ne le quittait pas plus que son ombre.

Le 24, Duroc vint saluer, au nom de l'empereur des Français, l'empereur de Russie et lui proposer une entrevue avec Napoléon (1). Alexandre accepta avec empressement et fit connaître son acceptation par Lobanof, qu'il envoya à son tour à Tilsit complimenter le monarque français.

Le lendemain, 25 juin, il était près de onze heures du matin quand Alexandre arriva au bord du fleuve en voiture, accompagné d'un nombreux et brillant état-major. Dans l'attente de Napoléon, il entra dans une auberge à moitié détruite et s'y assit à une table rustique en y posant son chapeau et ses gants. Il portait la grande tenue des gardes Préobrajensky, composée d'un habit noir à parements rouges, sans épaulettes, mais orné de bro-

(1) Ce point est établi par une lettre du comte de Liewen, commandant de la maison militaire d'Alexandre, écrivant au comte Pierre Tolstoï à la date du 24 juin : « Duroc a été aujourd'hui chez l'empereur pour demander une entrevue qui aura lieu demain au milieu du Niémen. »

dories et d'aiguillettes d'or. Le costume se complétait par une culotte de peau et des petites bottes à l'écuyère. Les cheveux de l'empereur étaient poudrés, son grand chapeau à trois cornes s'encadrait dans un plumage blanc, surmonté d'un panache noir. Une petite épée pendait au côté, les reins étaient ceints par une écharpe d'argent et la poitrine décorée de la plaque et du ruban bleu de l'ordre de Saint-André. Alexandre avait l'air calme et paraissait content. Une demi-heure ne s'était pas écoulée qu'un aide de camp accourut haletant et annonça : « Il vient, Sire ! » L'empereur sortit aussitôt et se dirigea vers la rivière. On voyait de l'autre côté du Niémen Napoléon galoper à travers une double haie des soldats de sa garde, qui l'acclamaient sur son passage.

Un radeau portant deux pavillons s'élevait au milieu du fleuve. Presque au même moment, Alexandre et Napoléon montèrent dans les canots qui devaient les y conduire. L'empereur de Russie était accompagné par son frère le grand-duc Constantin, le général en chef, baron de Bennigsen, le ministre des affaires étrangères, baron de Budberg, et deux aides de camp généraux. Le grand-duc de Berg, les maréchaux Berthier et Bessières, le grand-maréchal Duroc et le grand-écuyer Caulaincourt entouraient l'empereur des Français.

Napoléon se tenait à l'avant de son bateau, les

bras croisés sur la poitrine. Il était revêtu de son uniforme favori : celui des chasseurs de sa garde, avec le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir et il avait sur la tête le légendaire petit chapeau. Il atteignit le radeau quelques instants avant Alexandre et vint le recevoir à son débarquement. Les deux souverains s'embrassèrent cordialement et entrèrent dans l'un des deux pavillons. Avant qu'ils ne se fussent parlé leur accolade avait déjà changé la face du monde (1).

Que se dirent-ils? A cette question nous ne pouvons répondre que par des conjectures. Si l'on en croit Napoléon, les premières paroles d'Alexandre furent : « Je serai votre second contre l'Angleterre. » La réponse du vainqueur d'Austerlitz et de Friedland paraît avoir été : « Dans ce cas, tout peut s'arranger et la paix est faite. » L'empereur de Russie se mit aussitôt à plaider la cause de son allié malheureux, le roi de Prusse (2). Il la ga-

(1) Je base mon récit sur les *Mémoires* de Denis Davydof, le partisan devenu célèbre en 1812, qui avait été le témoin oculaire de la première rencontre des deux empereurs en 1807. Je ne diffère de lui que sur un point, celui de l'accolade. Davydof ne parle que d'un serrement de main. Je m'appuie sur le témoignage d'un autre assistant, le général de Bennigsen, qui dit textuellement dans ses *Mémoires* : « Les deux souverains s'embrassèrent amicalement » C'est aussi la version des historiens français : Thiers et Lefebvre, qui l'ont reproduite d'après le 85e bulletin de la Grande Armée. (*Corresp.*, XV, 12827.)

(2) *Voir* la lettre de Napoléon à Alexandre, datée de Vilna le 17 juillet 1812. (*Corresp.*, XXIV, 18878), ainsi que le récit de l'entrevue dans Bignon (VI, p. 310) et Lefebvre (IV, p. 111.). Quelques

gna, puisque Napoléon, qui n'avait pas voulu admettre Frédéric-Guillaume à la première entrevue, consentit à le faire participer à la seconde, laquelle devait avoir lieu le lendemain, à bord du même radeau.

Le tête-à-tête des deux empereurs se prolongea une heure cinquante minutes. Ils sortirent du pavillon au bras l'un et l'autre, souriants, radieux, ravis tous les deux. On procéda à la présentation respective des personnages de la suite. Puis ils se serrèrent la main, et Alexandre ayant reconduit Napoléon jusqu'à son canot, ils se dirent au revoir (1).

L'empereur de Russie rejoignit sur la rive droite du Niémen le roi de Prusse, qui l'y attendait. Pendant l'entrevue, ce monarque était resté à cheval, l'oreille tendue, sans quitter un seul instant du regard le radeau où se décidait le sort du monde, celui de sa monarchie et le sien. On le vit même,

mois plus tard, en parlant à Savary de sa première rencontre avec Napoléon, Alexandre lui dit : « Je vous avouerai que l'on n'a jamais eu plus de préventions contre quelqu'un que je n'en ai lu contre lui, mais après trois quarts d'heure de conversation avec lui elles ont toutes disparu comme un songe et jamais je ne m'en suis rappelé, tant j'ai été pénétré de tout ce qu'il m'a dit. » (Savary à Napoléon (rapport), le 9 octobre 1807.)

(1) L'effet produit par Alexandre sur Napoléon se résume dans la lettre de celui-ci à Joséphine, datée du jour même de la première entrevue : « Mon amie, je viens de voir l'empereur Alexandre : j'ai été fort content de lui ; c'est un fort beau, bon et jeune empereur ; il a de l'esprit plus que l'on ne pense communément. » (*Corresp.*, XV, 12825.)

comme s'il voulait pénétrer le mystère redoutable qui l'obsédait, éperonner sa monture et la faire entrer dans le fleuve, le poitrail dans l'eau. Un aide de camp d'Alexandre, le prince Wolkonsky, qui se tenait à ses côtés, ne l'entendit pas proférer une seule parole (1).

De retour à Tilsit, Napoléon autorisa Berthier à signer l'armistice avec le maréchal de Kalkreuth pour le compte des débris de l'armée prussienne. Il reçut lui-même le négociateur du roi et lui déclara sans détours que tant que le baron de Hardenberg, qui avait osé insulter, dans la personne de l'ambassadeur de France à Berlin, l'empereur et la nation française, resterait ministre il n'aurait pas confiance dans la sincérité des dispositions pacifiques de la Prusse et ne négocierait pas avec elle. Il repoussa en même temps l'alliance que lui faisait offrir Frédéric-Guillaume (2).

Le 26, Alexandre amena le roi de Prusse sur le radeau du Niémen dans l'espoir d'opérer une réconciliation entre lui et Napoléon. L'empereur des Français ne se montra pas tendre pour le vaincu d'Iéna. Il lui reprocha en termes fort vifs la duplicité de sa politique, s'étendit sur les

(1) D'après les souvenirs du prince Wolkonsky, recueillis par Mikhailofsky-Danilewsky, auteur d'une histoire russe de la guerre de 1806-1807, fort estimée.

(2) Kalkreuth à Frédéric-Guillaume, le 21 juin 1807. L'armistice est publié par de Clercq, II, p. 206.

causes qui avaient amené l'écroulement de sa monarchie et termina par l'apostrophe suivante : « J'avoue que je suis vindicatif. Le baron de Hardenberg peut être un homme respectable, mais il m'a offensé, moi et la nation française, par sa conduite envers mes ministres et c'est comme s'il m'avait donné un soufflet à moi. » Le roi lui ayant représenté qu'il était fort embarrassé de trouver un remplaçant à cet homme d'État, Napoléon prononça les noms de Schulenburg, Zastrow, Stein. En prenant congé des souverains de Russie et de Prusse, il invita le premier à venir dîner chez lui le soir même, sans étendre cette invitation au second (1).

Alexandre accompagna le roi à Pictupoenen, mais il était déjà convenu avec Napoléon de venir s'installer à Tilsit pour toute la durée des négociations de paix. Les conditions de ce séjour étaient réglées par une pièce signée de Duroc et dont voici le contenu : « La ville de Tilsit sera neutralisée et partagée en deux parties pour les logements de Leurs Majestés l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon et ceux des personnes de leur suite. La partie où sera situé le palais de l'empereur Alexandre sera occupée par un bataillon de la garde impériale russe et commandée par

(1) *Hardenberg's Denkwuerdigkeiten*, III, p. 480.

un officier supérieur. La partie où sera situé le palais de Sa Majesté l'empereur Napoléon sera occupée par un bataillon de la garde impériale française et commandée par un officier supérieur. Les troupes de part et d'autre prendront poste demain à huit heures du matin. Le grand-maréchal de la cour de Sa Majesté l'empereur de Russie fera dans la partie qui lui est affectée les logements des personnes de la suite de Sa Majesté. Le mot d'ordre sera le même pour les deux parties (1). »

Le premier bataillon du régiment des gardes Préobrajensky, plus une escouade de chevaliers-gardes et de cosaques de l'escorte impériale précédèrent l'empereur Alexandre à Tilsit. Il s'y transporta lui-même dans la soirée du 26 juin, ayant dans sa suite son frère, le grand-duc Constantin, le ministre des affaires étrangères, baron de Budberg, le grand-maréchal, comte Tolstoï, les généraux prince Lobanof, comte Liewen, prince Wolkonsky, prince Tronbetzkoï, le conseiller privé Popof et le général prussien Pfuhl. Son arrivée fut saluée d'une salve de 60 coups de canons. Il fut reçu sur le rivage par Napoléon en personne et il se rendit chez lui à travers une haie formée par les soldats de la vieille garde, dont

(1) L'original de cette note a été conservé par le colonel Kozlovsky, nommé commandant de place russe de la ville de Tilsit. Le commandant de place français était M. Bailly de Montyon.

les drapeaux s'inclinaient sur son passage. Le dîner se prolongea jusqu'à neuf heures, après quoi l'empereur des Français reconduisit lui-même son hôte jusqu'à sa demeure. Le premier mot d'ordre commun avait été donné par Napoléon : *Alexandre, Russie, grandeur.* Alexandre répondit le jour suivant par : *Napoléon, France, bravoure.*

Pour complaire à son adversaire de la veille, qu'il appelait déjà son meilleur ami, l'empereur des Français fit aussitôt partir un courrier avec l'ordre de remettre le duc de Mecklembourg en possession de ses États, un autre pour faire rapatrier immédiatement les prisonniers de guerre russes détenus en France. Le même ordre fut envoyé relativement aux prisonniers français en Russie. En en informant son adjoint au département des affaires étrangères, M. de Budberg écrivait : « On ne disconviendra pas sans doute que ce début est de nature à autoriser les plus belles espérances pour l'avenir. » Dans cette lettre, il ne qualifiait plus Napoléon de *Buonaparte*, mais il le désignait encore sous le titre de « chef de gouvernement français (1) ».

Le changement à vue qui s'était effectué dans les rapports personnels des souverains de la Russie et de la France désorientait la diplomatie russe

(1) Budberg à Soltykof, le 27 juin 1807.

qui cherchait à l'expliquer, à l'excuser presque aux yeux de ses anciens alliés. Dans une lettre adressée par le ministre des affaires étrangères d'Alexandre à l'ambassadeur de Russie à Vienne, de Tilsit, le surlendemain de l'installation de l'empereur dans cette ville, le baron de Budberg attribuait à la conduite du cabinet autrichien la tournure que venaient de prendre les choses. Il affirmait que les motifs qui avaient amené la conclusion de l'armistice devaient être cherchés dans les nouvelles qu'avait rapportées le comte de Nesselrode. « Diminuant l'espoir, » disait-il, « que nous avions dans la cour de Vienne, qui ne faisait entrevoir sa coopération que dans un avenir bien éloigné, elles ne nous promettaient guère un résultat favorable aux démarches que Sa Majesté Impériale s'est décidée à faire en dernier lieu. Plus positive dans ses promesses, l'Angleterre ne semble pas moins lente à les réaliser. La diversion qu'elle annonce et qu'elle prépare depuis si longtemps tarde toujours à s'effectuer, et les secours pécuniaires qu'elle a mis à notre disposition pour être répartis entre alliés, l'Autriche y comprise, seraient loin de couvrir les dépenses d'une seule des puissances coalisées. Ainsi abandonnée par ceux qui seraient le plus intéressés à prendre part à une lutte entreprise pour l'indépendance de l'Europe entière, nullement

secourue par ses alliés, la Russie se trouve isolée et combat seule (car les moyens de la Prusse, presque complètement anéantis dès le commencement de la guerre, ne sauraient être portés en compte), non contre la France, mais contre tout le Midi gouverné par Bonaparte et entraîné par lui dans une guerre si fort opposée à ses intérêts. Aux ressources immenses de ces pays se joignent encore celles de la plus grande partie de l'Allemagne et celles de presque toute la monarchie prussienne utilisées au plus haut degré par le chef de la France. Nonobstant cette grande supériorité, la valeur signalée, la constance soutenue de nos troupes paralysèrent quatre fois ses entreprises. Elles soutinrent seules pendant huit mois tout le poids d'une lutte si inégale et elles auraient encore déjoué les projets de l'ennemi, si les faux calculs du général en chef n'eussent hâté un dénouement que, d'ailleurs, cette grande disproportion de forces présageait tôt ou tard. Le système d'isolement des puissances coïntéressées a mis Sa Majesté dans le cas de se borner à ne considérer que les intérêts et la gloire de son empire et l'a décidée à faire négocier un rapprochement avec le gouvernement français. Si le but de la guerre n'est pas atteint, s'il n'a pas été mis de bornes à la domination de la France, ce ne sera pas à nous de se le reprocher, ni à le regretter.

Les conséquences retomberont sur ceux qui, en dépit de tout ce que la saine politique leur prescrivait et des chances les plus avantageuses, se sont obstinés à persévérer dans un système que l'ignorance de leurs vrais intérêts et un défaut absolu d'énergie pouvaient seuls leur suggérer (1). »

Rien qu'à ces lignes, où il fait de nécessité vertu, on reconnaît que M. de Budberg n'était guère l'homme de la situation nouvelle. Napoléon le fit discrètement observer à Alexandre en s'étonnant de le voir employer un ministre qui n'était pas russe d'origine. L'empereur de Russie le défendit tant bien que mal, en alléguant que les personnes originaires des provinces baltiques étaient aussi bien Russes que les Alsaciens étaient Français. Sous prétexte d'indisposition, Budberg quitta bientôt Tilsit pour n'y plus revenir (2). Alexandre nomma son plénipotentiaire le prince Kourakine, qu'il fit venir en hâte de Schawel, et lui adjoignit Lobanof, le signataire de l'armistice. Le négociateur français fut M. de Talleyrand. Dès le 28, ils entrèrent en conférence, sans admettre à leurs pourparlers les plénipotentiaires prussiens, le maréchal de Kalkreuth et le comte de Goltz, qui avait rem-

(1) Budberg à Rasoumovsky, le 28 juin 1807.
(2) *Hardenberg's Denkwuerdigkeiten*, III, p. 481.

placé Hardenberg en qualité de ministre des affaires étrangères (1).

Ce même jour, Frédéric-Guillaume vint, lui aussi, s'installer à Tilsit, dans un moulin situé au faubourg de la ville. On lui avait concédé le droit de faire passer le Niémen à un bataillon de ligne ainsi qu'à un détachement de ses gardes du corps. Tous les jours il dînait, avec Alexandre, à la table de Napoléon, mais il allait passer la nuit à Pictupoenen.

Les deux empereurs ne se quittaient pas. Dans l'après-midi ils visitaient ensemble les campements des troupes françaises disloquées autour de Tilsit, assistaient aux manœuvres, passaient des revues. On dînait chez Napoléon, qui tous les soirs se rendait à son tour chez Alexandre et y restait de longues heures à débattre avec lui les grandes questions dont la solution dépendait de leur accord. Leurs négociateurs n'avaient plus qu'à enregistrer les décisions qu'ils avaient arrêtées.

Ces conciliabules, qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, ces « soirées nocturnes », comme les appelait Alexandre, ne suffisaient pas pour aplanir tous les malentendus qui, dans le courant de sept années, s'étaient accumulés entre la Russie et la France, pour substituer à l'hostilité et à la méfiance

(1) Kourakine à l'impératrice-mère, le 30 juin 1807.

qui avaient régné entre elles une union étroite et parfaite. C'est ce qui détermina les souverains à reprendre leur correspondance intime.

Napoléon inaugura la série de communications confidentielles par une lettre accompagnant l'envoi de trois notes : l'une sur Corfou, l'autre sur l'extension jusqu'à l'embouchure du Niémen des possessions russes, la troisième enfin sur les remaniements territoriaux projetés sur la rive gauche de l'Elbe, « afin, » disait-il, « de bien tirer au clair un mésentendu qui pourrait avoir lieu dans notre conversation ». Il y joignit : 1° un projet de traité patent divisé en cinq titres : le premier concernait le rétablissement de la paix ; le second, — les cessions faites par Napoléon par considération pour Alexandre ; le troisième, — les clauses reconnues par Alexandre par considération pour Napoléon ; le quatrième, — tout ce qui était relatif à la Porte ; le cinquième consacré aux dispositions générales ; 2° un projet de traité d'alliance, secret. « Ce traité, » faisait observer l'empereur des Français, « explique de quelle manière doivent être entendues la médiation de Votre Majesté que j'accepte pour l'Angleterre et ma médiation que Votre Majesté accepte pour la Porte. Tout cela forme l'ensemble des dispositions que nous avons arrêtées. J'ai cherché à concilier la politique et l'intérêt de mes peuples avec l'extrême

désir que j'ai d'être agréable à Votre Majesté (1). »

Alexandre répondit le lendemain :

XIX

Tilsit, le 4 juillet 1807.

Monsieur mon frère, je joins ici les projets de transaction que Votre Majesté Impériale m'avait communiqués hier avec les notes qu'elle a désiré que j'y fisse à la suite de notre conversation. La rédaction qu'elle a donnée à ces actes a excité toute ma reconnaissance. Qu'elle y ajoute encore une nouvelle en adhérant à mes propositions. Mes demandes sont modérées. Elles sont désintéressées, puisque je ne plaide que la cause d'un allié malheureux. La puissance de Votre Majesté n'en souffrira pas la moindre atteinte. Vous acquerrez, au contraire, une gloire nouvelle, celle de pacifier l'Europe d'une manière solide, contentant les désirs des partis intéressés et les liant par là à la conservation de l'ordre des choses qui va s'établir. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE (2).

(1) Napoléon à Alexandre, le 3 juillet 1807. *Corresp.*, XV, 12846. Des trois notes qui y étaient annexées, dont la lettre ne mentionne, d'ailleurs, que deux, la première et la deuxième n'ont pas trouvé place dans la *Correspondance*. Elles ont été publiées par Ranke dans *Hardenberg's Denkwuerdigkeiten*, III, p. 500, et V, p. 528. Nous n'avons pu retrouver la troisième. Le même jour, Napoléon écrivait à M. Fouché, ministre de la police : « Veillez à ce qu'il ne soit plus dit de sottises directement ou indirectement de la Russie. Tout porte à penser que notre système va se lier avec cette puissance d'une manière stable. » *Ibid.*, XV, 12845.

(2) Cette lettre, comme presque toutes les autres écrites depuis par Alexandre à Napoléon, est autographe.

Napoléon crut devoir discuter les vœux d'Alexandre dans une note assez détaillée qu'il lui envoya en l'accompagnant du billet suivant : « Monsieur mon frère, j'envoie à Votre Majesté une note sur la discussion qui nous occupe. Votre Majesté y verra mon désir de me tenir constamment dans une position d'amitié et d'alliance avec la Russie et d'écarter tout ce qui pourrait s'opposer directement ou indirectement à cette grande et belle pensée (1). »

La note posait ce principe qu'une alliance est solide entre les grands États lorsqu'elle est fondée sur les rapports politiques qui dérivent des relations de commerce et des relations géographiques. Les secondes sont encore plus favorables que les premières à une union de la France avec la Russie. « Discussion de limites, » y lisons-nous, « petite guerre de douanes, discussion pour les eaux, discussion pour les subsistances et ces mille et un petits sujets de querelles qui refroidissent ordinairement les brouilleries ouvertes et sont le prélude des guerres que se font les nations, nous sont totalement étrangers ; de sorte que pour chercher des raisons d'animosité et de refroidissement entre nous, il faut avoir recours aux choses les plus abstraites et les plus imaginaires. » La note concluait que, du moment où les deux souverains avaient

(1) Napoléon à Alexandre, le 4 juillet 1807. *Corresp.*, XV, 12849.

résolu de passer dans un seul instant d'une guerre ouverte aux plus intimes relations, et que l'amitié et la confiance sans bornes qu'ont inspirées à l'empereur Napoléon les hautes qualités de l'empereur Alexandre avaient fait sceller par le cœur ce qu'avait déjà établi et approuvé la raison, « il fallait se garder de rien faire qui changeât les rapports généraux de commerce et de géographie que la nature avait établis entre les deux États ». « Voici pourquoi, » continuait la note, « l'empereur des Francais renonce à placer son frère Jérôme sur le trône du grand-duché de Varsovie et il veut que son influence immédiate s'arrête sur l'Elbe. » Les pays situés entre le Niémen et l'Elbe « seront la barrière qui séparera les grands empires et amortira les coups d'épingle qui, entre les nations, précèdent les coups de canon ». En conséquence, la protection de l'empereur Alexandre fera rentrer le roi de Prusse dans la possession de tous les pays jusqu'à l'Elbe ; Danzig sera proclamé ville libre ; si la Prusse consent à céder à la Russie le territoire de Memel, de manière que le Niémen serve de limite à cet empire jusqu'à la mer, la Saxe rétrocédera à la Prusse un territoire équivalent sur la rive gauche de l'Elbe.

Ces propositions ne satisfirent pas Alexandre. Il écrivit à Napoléon :

XX

Tilsit, le 6 juillet 1807.

Monsieur mon frère, la conférence que nos plénipotentiaires ont eue hier motive, de ma part, la note que je joins à cette lettre. C'est mon désir sincère de former notre union sur des bases solides et inébranlables qui me guide uniquement dans ma démarche. Elle est trop juste pour ne pas entrer dans mes raisons. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

A la lettre était jointe la note autographe qui suit :

Dans la conférence qui eut lieu hier entre les plénipotentiaires, plusieurs points ont arrêté les progrès d'un ouvrage qu'il serait si désirable de voir terminé au contentement réciproque des deux parties contractantes. C'est pour écarter tout mésentendu que je m'adresse directement à Sa Majesté l'empereur Napoléon pour lui énoncer avec franchise mes désirs. Quand il m'a témoigné ses dispositions favorables pour procurer quelques acquisitions à la Russie, je lui parlai de la frontière sèche qu'avait la Russie depuis Grodno jusqu'au Boug, et qu'il serait intéressant de voir par elle changée contre une frontière qui semble naturelle, formée par le Wavre, le Narew et le Boug. L'empereur Napoléon y acquiesça d'abord et, depuis ce moment, ce point n'a jamais été envisagé autrement. Dans la conférence d'hier, cependant, on a tâché de lui donner une tout autre inter-

prétation, et au lieu de suivre le *cours du Narew* on a *remonté à sa source*. Par là, loin de remplir le but en question, celui de donner une frontière naturelle à la Russie, cette acquisition proposée se trouverait de nulle valeur pour elle et lui laisserait la plus grande partie de sa frontière sèche. J'ai témoigné à l'empereur Napoléon que j'étais prêt, pour acquiescer à ses plans, de céder Jéver et les Sept-Iles, mais il se rappellera en même temps combien mes vœux étaient prononcés pour améliorer par ces cessions le sort d'un allié malheureux. C'est avec confiance que j'en appelle à sa justice, à cette amitié qu'il me témoigne et qui m'a fait concevoir un espoir si riant pour l'avenir. Il ne dépend que de l'empereur Napoléon de me prouver cette amitié, de changer mon espoir en certitude, et de cimenter à jamais cette union entre la Russie et la France qui doit faire le bonheur du globe entier. Je ne lui demande que : 1° de s'en tenir à la première démarcation des limites entre la Russie et le duché de Varsovie convenue entre nous; 2° par réciprocité de l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie, de la cession de la principauté de Jever, de Cattaro et des Sept-Iles, d'améliorer le sort du roi de Prusse par une restitution de 200.000 âmes à la gauche de l'Elbe, comprenant la vieille Marche, le reste de Magdebourg et le Halberstatd ; l'empereur Napoléon est convenu lui-même m'avoir donné la promesse et en fixant la Netze et la Dreventz pour limites avec le duché de Varsovie. Ce sont là les seuls vœux que j'ai à former et qu'il est si facile à l'empereur Napoléon de réaliser. Son amitié alors me sera prouvée d'une manière non équivoque et constatée aux yeux de la Russie qu'il identifiera par là à sa politique. Tous les autres articles du traité, j'y acquiesce pleinement. Quant à Memel et à son territoire, je suis prêt à y renoncer, et la Saxe conservera par là l'équivalent qu'elle devait céder à la Prusse.

La lettre de l'empereur de Russie s'était croisée avec une lettre de l'empereur des Français sur le même sujet (1). Le « résumé » qui y était annexé servait de réponse anticipée à la note autographe d'Alexandre.

Napoléon y proposait de prendre un *mezzo termine* pour concilier les divergences des plénipotentiaires sur trois questions. Première question : rétrocession de 200.000 âmes à la Prusse sur la rive gauche de l'Elbe. On en ferait un article secret qui promettrait une restitution non plus de 200.000, mais de 3 à 400.000 âmes, pour le cas où, à la paix générale, le Hanovre viendrait à être réuni au royaume de Westphalie. Deuxième question : délimitation du duché de Varsovie avec la Russie. On tirerait une ligne moyenne de Surasz, sur la Narew, jusqu'à Nur, sur le Boug. Troisième question : provinces polonaises à céder au roi de Prusse pour établir la continuité de ses États depuis Kœnigsberg jusqu'à Berlin. On donnerait à ces territoires une étendue de plus de cinquante lieues de large sur tout le parcours entre les deux capitales du royaume de Prusse.

Simultanément, Napoléon faisait parvenir à Alexandre le projet définitif du traité d'alliance (2).

(1) Napoléon à Alexandre, le 6 juillet 1807. *Corresp.*, XV, 12862.
(2) Le même au même, le 6 juillet 1807. *Ibid.*, XV, 12865.

L'empereur de Russie l'accepta par la lettre suivante :

XXI

Tilsit, le 7 juillet 1807.

Monsieur mon frère, je joins ici le projet de traité d'alliance que Votre Majesté m'avait envoyé hier. Prêt à conclure le traité d'alliance que Votre Majesté m'a envoyé, je lui rappelle l'article qu'elle était disposée à y ajouter sur une reconnaissance du roi Joseph comme roi de Sicile, aussitôt que la conquête de cette île sera faite. En réciprocité, Votre Majesté voulait assigner au roi Ferdinand les îles Baléares ou celles de Rhodes et de Candie. Quant à mon escadre, les courriers avec les ordres sont tout prêts à être expédiés aussitôt que les actes seront signés. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté le bon frère.

ALEXANDRE.

Pendant qu'une négociation active se déroulait entre les deux empereurs et leurs plénipotentiaires respectifs, les négociateurs prussiens faisaient à Tilsit assez triste figure. Personne ne songeait à discuter avec eux. Kalkreuth promettait bien au roi qu'il finirait par obtenir une paix « aussi honorable que le permettaient les circonstances, » à la condition toutefois que Sa Majesté traitât Napoléon « comme une ancienne connaissance qui possède toute sa confiance ». Il lui sug-

géra l'idée de faire venir à Tilsit la reine Louise, dont « l'admirable affabilité » serait, selon le maréchal, d'un plus grand secours que toutes les subtilités diplomatiques. « Bien que Napoléon, » ajoutait-il, « ne soit pas accoutumé à frayer dans la société de femmes d'une haute éducation, il faut lui rendre la justice qu'il se conduit dans une pareille société comme un homme poli et bien élevé. » Quelques jours plus tard, Kalkreuth rapportait une conversation qu'il avait eue avec Duroc. Il avait dit au grand-maréchal qu'il mourrait de chagrin s'il ne le ressuscitait comme Lazare; à quoi Duroc répondit « des choses fort honnêtes » en demandant s'il voulait ressusciter avec bras, mains, doigts ? — « Oui, avec de tout jusqu'aux orteils, » — répliqua le maréchal prussien, et il en conclut dans son rapport au roi : « Votre Majesté y parviendra si elle traite, pliant à une inévitable nécessité, Bonaparte avec amitié et cordialité. Il n'attend ni demande que cela et cela est si facile. On s'afflige profondément de la dangereuse froideur de Votre Majesté envers lui. On s'imagine que Votre Majesté le boude, le méprise publiquement, ou affecte l'air d'avoir une mauvaise conscience, ce qui n'est pas le cas, et on ne se l'explique que par la certitude que Votre Majesté était malade. Ses fidèles sujets, même l'empereur de Russie, s'en affligent. S'il en coûte tant

à Votre Majesté de parler avec franchise et cordialité à Napoléon, je m'offre à tout ce qu'elle daignera m'ordonner et je pourrais demander une audience : l'empereur de Russie est au mieux avec Napoléon; Votre Majesté pourra très facilement être sur le même pied et tout serait dit (1). »

Le deuxième plénipotentiaire du roi, le comte de Goltz, se vantait à son tour d'être parvenu à obtenir une réponse écrite de Talleyrand, qui n'avait pas répondu aux communications de Kalkreuth. Encouragé par ce succès, il se proposait de demander des audiences à Napoléon lui-même, attendu, disait-il, « qu'il est essentiellement nécessaire d'agir aussi de notre côté et de ne pas exclusivement traiter l'empereur Alexandre comme notre premier plénipotentiaire : lui ne peut plaider notre cause qu'en autant que cela convient au souverain; c'est à nous, au comte de Kalkreuth et à moi, à traiter des détails, et à tâcher d'obtenir les modifications les plus avantageuses (3) ».

Quelque douloureux que fût le sacrifice imposé à son orgueil, le couple royal prussien n'hésita pas à l'apporter. L'ordre du roi de venir le rejoindre chagrina beaucoup la reine. Elle y obéit néanmoins. Le 4 juillet, au soir, elle arriva à Pictu-

(1) Kalkreuth à Frédéric-Guillaume, le 30 juin 1807.
(2) Goltz à Hardenberg, le 2 juillet 1807.

poenen. Le lendemain matin elle reçut la visite de l'empereur Alexandre et eut avec lui un long entretien. Napoléon la fit complimenter par son grand-écuyer, M. de Caulaincourt.

Le 6, à quatre heures de l'après-midi, elle se rendit à Tilsit et y descendit au quartier du roi. Un quart d'heure après, l'empereur des Français vint lui rendre visite. A huit heures, la reine dîna à sa table et s'entretint avec lui toute la soirée. Elle ne revint à Pictupoenen qu'à minuit. Le jour suivant elle retourna à Tilsit et dîna de nouveau chez Napoléon. Il avait été fort aimable la veille avec elle ; ce jour-là il se montrait réservé, silencieux et morose. La malheureuse souveraine en avait été pour ses frais d'amabilité et de séduction. Le matin on avait procédé à la signature des traités de paix et d'alliance avec la Russie. Il n'y avait plus à revenir sur leurs stipulations, qui avaient décidé du sort de la Prusse. La reine Louise quitta Tilsit désespérée, sans cacher à son hôte qu'elle se croyait abusée, trompée par lui (1). « La reine de Prusse est vraiment charmante, » mandait le lendemain Napoléon à Joséphine; « elle est pleine de coquetterie pour moi, mais n'en sois point jalouse : je suis une toile cirée sur laquelle tout cela ne fait que glisser. Il m'en coûterait trop

(1) *Voir* pour les détails du voyage de la reine Louise à Tilsit : le livre de la comtesse Voss, *Neunundsechzig Jahre am Preussischen Hofe*, pp. 305-309.

cher pour faire le galant (1). » Le même jour, il écrivait au prince-archichancelier : « La plus grande intimité s'est établie entre l'empereur de Russie et moi et j'espère que notre système marchera désormais de concert (2). »

C'est ce système qui a été précisé par les actes que les plénipotentiaires français et russes signèrent le 7 juillet. Ils étaient au nombre de trois : 1° le traité de paix patent, en vingt-neuf articles ; 2° sept articles séparés et secrets ; 3° le traité secret d'alliance, en neuf articles (3). De ces trois actes, les deux premiers liquidaient pour ainsi dire le passé ; le troisième fondait dans le présent l'union étroite et intime de la France et de la Russie et réglait leur action commune dans l'avenir. Il convient de les examiner séparément, mais ils ne doivent être jugés que dans leur ensemble.

Arrêtons-nous d'abord sur le traité de paix proprement dit et sur les articles séparés qui en forment le complément.

Le traité faisait avant tout cesser l'état de guerre et rétablissait la paix entre la Russie d'un côté,

(1) Napoléon à Joséphine, le 8 juillet 1807. *Corresp.*, XV, 12875.

(2) Napoléon à Cambacérès, le 8 juillet 1807. *Ibid.*, 12876.

(3) Le traité de paix patent contenait primitivement trente articles. Il a été réduit à vingt-neuf par la suppression de l'art. IX, qui stipulait la fermeture du port de Danzig aux Anglais jusqu'à la paix générale. Cet article a été effacé et sa suppression constatée en marge de l'instrument original par un paraphe d'Alexandre et de Napoléon.

la France et ses États feudataires, de l'autre. On convenait de la restitution des bâtiments de guerre ou autres capturés après la signature de la paix, ainsi que de l'échange en masse des prisonniers de guerre. Les relations de commerce étaient rétablies sur l'ancien pied et une réciprocité parfaite était reconnue pour tout ce qui concernait le cérémonial des deux cours. Napoléon avait dédaigné d'exiger la reconnaissance formelle de ses titres d'empereur des Français, de roi d'Italie, de protecteur de la Confédération du Rhin et de médiateur de la Confédération suisse, reconnaissance qui résultait implicitement de leur énumération dans le préambule du traité. Mais la Russie reconnaissait explicitement toutes les royautés et souverainetés de création napoléonienne et en particulier la Confédération du Rhin. Les deux parties contractantes se garantissaient mutuellement l'intégrité de leurs possessions et celle des États compris dans le traité (1).

La Russie restituait à la France les bouches de Cattaro et lui abandonnait les sept îles Ioniennes. Elle cédait à la Hollande la principauté de Jever, dans la haute Frise (2).

Très irrité contre la Prusse, Napoléon avait sé-

(1) Articles I, II, III, XV, XVI, XVIII, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIV du traité patent.

(2) Articles XVII du traité patent, et I et II de l'acte séparé et secret.

rieusement songé à la rayer du nombre des États indépendants, à détrôner les Hohenzollern et à morceler leur royaume en faisant régner à Berlin un prince français. La chaleureuse intercession d'Alexandre sauva la monarchie de Frédéric le Grand. *Par égard pour Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies*, ainsi qu'il était dit dans le traité même, l'empereur des Français consentit à restituer au roi de Prusse le Brandebourg, la Poméranie, la vieille Prusse, la haute et basse Silésie. En revanche, Frédéric-Guillaume dut se résigner à la perte de toutes ses possessions sur la rive gauche de l'Elbe et des provinces annexées à la Prusse à la suite des trois partages de la Pologne. Pour le cas où le Hanovre, au lieu d'être rendu à l'Angleterre à la paix générale, aurait été annexé au nouveau royaume de Westphalie, Napoléon s'était engagé à rétrocéder au roi de Prusse un territoire au-delà de l'Elbe, avec une population de 300 à 400 mille âmes (1).

Napoléon avait offert tout d'abord à Alexandre les provinces polonaises détachées de la Prusse, avec la Vistule pour frontière. Par un scrupule bien naturel, l'empereur de Russie ne voulut pas s'enrichir des dépouilles de son ancien allié. Il refusa donc, non seulement la frontière de la Vistule, mais encore celle du Niémen, tant il lui ré-

(1) Articles IV du traité patent, et V de l'acte séparé et secret.

pugnait d'annexer à son empire un territoire prussien, quelque peu considérable qu'il fût, et malgré l'avantage évident de donner à la Russie pour limite naturelle un fleuve jusqu'à son embouchure dans la mer. On tomba d'accord sur la création d'un État composé de toutes les provinces polonaises ayant appartenu à la Prusse, sous le titre de grand-duché de Varsovie, dont la réunion à la Russie n'avait pas été exclue des éventualités de l'avenir. En attendant, Napoléon avait eu un instant l'intention de le donner à son frère Jérôme. Il y renonça pour ne pas mettre un prince de sa maison dans le voisinage immédiat de la Russie. Le grand-duché de Varsovie fut accordé au roi de Saxe, après que l'on en eut détaché la province de Bialystok, située sur la rive droite du Niémen, et qui revint à la Russie, et la ville de Danzig, créée ville libre sous la protection des rois de Prusse et de Saxe (1).

En Allemagne, on créa un royaume de Westphalie en faveur du prince Jérôme Bonaparte. Les ducs de Mecklembourg-Schwerin, d'Oldenbourg et de Cobourg, apparentés à la cour de Russie, furent réinstallés dans leurs États, à la condition pour les deux premiers d'admettre dans leurs ports des garnisons françaises jusqu'à la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Des pensions

(1) Articles V, VI, VII, VIII, X du traité patent.

étaient assurées aux membres des maisons dépossédées de Hesse-Cassel, de Brunswick-Wolfenbüttel et de Nassau-Orange, ainsi qu'à la princesse douairière d'Anhalt-Zerbst (1).

En Italie, Joseph Bonaparte n'était reconnu par la Russie qu'en qualité de roi de Naples, mais Alexandre s'engagea à le reconnaître comme roi des Deux-Siciles aussitôt que le roi Ferdinand IV aurait une indemnité telle que les îles Baléares, l'île de Candie ou toute autre de la même valeur (2).

La France acceptait la médiation de la Russie pour négocier sa paix avec l'Angleterre, à la condition que celle-ci l'acceptât aussi dans le terme d'un mois. Pareillement, la Russie adoptait la médiation de la France pour sa paix avec la Turquie. Les hostilités devaient cesser entre Russes et Turcs et la Russie retirerait ses troupes de la Moldavie et de la Valachie, que les troupes turques ne pourraient toutefois occuper avant la conclusion d'une paix définitive avec la Porte (3).

Des articles spéciaux stipulaient que, dans toute l'étendue des territoires cédés ou évacués, nul ne serait frappé dans sa personne, ses biens, rentes et pensions ni inquiété d'aucune manière. Une convention spéciale devait régler les termes de la

(1) Articles XIII, XIX, XX et XXI du traité patent et VI de l'acte séparé et secret.

(2) Articles XV du traité patent et IV de l'acte séparé et secret.

(3) Articles XIV, XXII, XXIII et XXIV du traité patent.

retraite des troupes respectives et le mode d'exécution des diverses clauses du traité. Le délai pour l'échange des ratifications était fixé à quatre jours (1).

Passons au traité secret d'alliance offensive et défensive (2).

La conclusion de l'alliance est motivée dans le préambule de cet acte par le désir de l'empereur de toutes les Russies et de l'empereur des Français « de rétablir la paix générale en Europe sur des bases solides et, s'il se peut, inébranlables ».

A cet effet, les deux souverains s'engagent à faire cause commune soit par terre, soit par mer, soit enfin par terre et mer, dans toute guerre que la Russie ou la France seraient dans la nécessité d'entreprendre ou de soutenir contre toute puissance européenne. Une convention spéciale réglera, le cas de l'alliance survenant et chaque fois qu'il surviendra, les forces que chacun des alliés devra employer contre l'ennemi commun et les points où ces forces devront agir; mais, dès à présent, il est convenu qu'ils s'engagent à employer, si les circonstances l'exigent, la totalité de leurs forces de terre et de mer. Les opérations de guerre communes seront faites de concert et ni l'une ni l'autre

(1) Articles XI, XII, XXV, XXX du traité patent, III et VII de l'acte séparé et secret.

(2) Ce traité n'a jamais été intégralement publié en France. On en trouvera le texte complet à l'Appendice.

des parties contractantes ne pourra, dans aucun cas, traiter de la paix sans le concours et le consentement de l'autre partie (1).

Le traité d'alliance prévoyait le rejet par l'Angleterre de l'offre de médiation de la Russie, stipulée par le traité de paix. Dans ce cas, ou bien si le 1ᵉʳ novembre 1807 le cabinet de Londres n'a pas consenti à conclure la paix en reconnaissant le principe de la liberté des mers et en restituant leurs colonies à la France et à ses alliés, l'empereur de Russie lui fera déclarer qu'il entend faire cause commune avec la France et si jusqu'au 1ᵉʳ décembre de la même année il ne reçoit pas de réponse catégorique et satisfaisante, il rappellera de Londres son ambassadeur. Au même moment, les deux cours alliées sommeront le Danemark, la Suède et le Portugal de fermer leurs ports aux Anglais, de rappeler leurs représentants à la cour d'Angleterre et de déclarer la guerre à celle-ci. Celle des trois puissances qui s'y refuserait serait traitée en ennemie, et, si la Suède résistait, on contraindrait le Danemark à lui déclarer la guerre. On fera, le cas échéant, la même démarche auprès de l'Autriche. Si, au contraire, l'Angleterre consentait à faire la paix dans le délai et aux conditions susmentionnés, on restituerait le Hanovre au roi

(1) Articles I, II et III.

Georges III, en compensation des colonies françaises, espagnoles et hollandaises (1).

De même si, par suite de la révolution de palais qui renversa du trône le sultan Sélim, la Porte n'accepte pas la médiation de la France, ou si, après l'avoir acceptée, elle ne fait pas sa paix avec la Russie, dans le délai de trois mois, passé ce terme, la France fera cause commune avec la Russie contre la Turquie et les deux empereurs s'entendront « pour soustraire toutes les provinces de l'empire Ottoman en Europe, la ville de Constantinople et la province de Romélie exceptées, au joug et aux vexations des Turcs (2) ».

Un dernier article stipulait que le traité d'alliance resterait secret et ne pourrait être rendu public ni communiqué à aucun cabinet par l'une des parties sans le consentement de l'autre. Les ratifications devaient en être échangées à Tilsit, dans le même délai de quatre jours que celles du traité de paix (3).

Tous les trois actes portaient les signatures : pour la Russie — des princes Alexandre Kourakine et Dmitri Lobanof de Rostof ; pour la France — de Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent.

(1) Articles IV, V, VI et VII.
(2) Article VIII.
(3) Article IX.

Tel est le pacte de Tilsit, qui inaugurait une ère nouvelle dans les relations de la France avec la Russie. Pour Napoléon, c'était la réalisation d'un plan caressé depuis bien des années, une grande alliance continentale assurée à l'empire français qui paralysait l'Angleterre et rendait désormais toute coalition impossible ; pour Alexandre, — l'abandon de ses velléités philanthropiques, de toute idéologie abstraite, une saine appréciation des besoins réels de son empire, le retour en un mot à la politique nationale et traditionnelle, seule vraie, seule profitable, qu'avaient pratiquée ses illustres prédécesseurs, Pierre le Grand et la Grande Catherine, et qui, en moins d'un siècle, avait étendu la domination de la Russie sur la sixième partie de l'univers.

Les arrangements écrits épuisaient-ils l'accord intervenu entre les deux plus puissants souverains de la terre? Non, certes. Les instruments diplomatiques s'appliquaient tous au passé et au présent, n'escomptant l'avenir que pour une courte période de cinq mois. Or, dans leurs interminables entretiens, Napoléon et Alexandre embrassaient dans le temps une longue série d'années futures, dans l'espace, la surface du monde entier. Ils ne pouvaient rien décider encore, leurs résolutions dépendant de l'accueil qui serait fait à leurs offres de paix par l'Angleterre, d'un côté, par

la Turquie, de l'autre. Mais ils examinaient en détail les conséquences d'une continuation éventuelle de la lutte, et alors les projets qu'ils formaient prenaient des proportions grandioses, gigantesques. C'est à Napoléon qu'en appartenait l'initiative, à Napoléon qui faisait un véritable cours de politique pratique à son jeune ami et allié, lequel jusque-là ne s'était montré que trop enclin à se laisser guider dans ses rapports internationaux par des sentiments honorables sans doute, la générosité, le désintéressement, mais peu propres à donner satisfaction aux intérêts vitaux de la Russie. Il attirait son attention sur l'ennemi géographique, la Suède, et lui faisait comprendre combien la possession de la Finlande importait à la sécurité de sa capitale. « Il ne faut plus, » disait-il, « que les belles de Pétersbourg soient jamais troublées par le canon suédois. » Puis il reportait ses regards vers cette Turquie, dont les derniers bouleversements semblaient présager la dissolution prochaine. En apprenant la chute du sultan Sélim, son allié, il dit à Alexandre : « Voilà un décret de la Providence qui vient me dégager et qui me dit que l'empire turc ne peut plus exister ! » Il traitait les Turcs de barbares, de *brutes*, qu'on ne pouvait tolérer plus longtemps en Europe, qu'il fallait rejeter en Asie. De ce côté encore, il ouvrait de vastes horizons à la Russie qui, par ses

traditions historiques autant que par sa situation géographique, était appelée à recueillir une large part de l'héritage ottoman. Tous ces avantages, il ne les faisait dépendre que d'une seule condition : la fidélité d'Alexandre à l'alliance qu'il venait de contracter avec la France, à l'amitié que s'étaient jurée les deux souverains.

Cette amitié était-elle sincère ? Incontestablement, d'une part comme de l'autre. Chez Napoléon, elle était inspirée par les qualités aimables de l'empereur de Russie, son esprit fin et cultivé, son abord caressant et sympathique. Chez Alexandre, elle reposait sur une admiration passionnée et sans bornes qu'avait su faire naître en lui le grand homme, passé maître dans l'art de la séduction. Tous les deux s'en promettaient d'ailleurs les meilleurs résultats pour leur politique, et loin de comprimer l'expression de leur affection réciproque, ils multipliaient les occasions de la manifester hautement devant leur entourage, leurs armées, leurs nations et, on peut le dire, devant l'Europe entière.

Le sort du monde ayant été réglé par les traités conclus avec la Russie, il restait à Napoléon à signer la paix avec la Prusse. Ce ne fut qu'une simple formalité. Aussitôt après la signature des traités russes, l'empereur des Français fit venir le comte de Goltz, le ministre qui avait remplacé

Hardenberg au département des affaires étrangères, et lui tint le discours suivant : « Tout ce que j'ai dit à la reine ne sont que des mots aimables : ils ne m'engagent à rien. Je suis fermement résolu à fixer à l'Elbe la limite de la Prusse. Ayant achevé mes affaires avec l'empereur Alexandre, je n'ai même pas l'intention de négocier avec la Prusse. Votre roi doit tout à l'attachement chevaleresque de l'empereur Alexandre ; sans lui, la dynastie royale aurait perdu le trône et j'aurais donné la Prusse à mon frère Jérôme. Dans ces circonstances, votre souverain doit accepter comme une faveur de ma part si je laisse encore quelque chose en sa possession. » Goltz dut se rendre chez Talleyrand, qui lui donna lecture du texte du traité dicté par l'empereur. « Sa Majesté, » dit-il en le lui remettant, « ne fera aucune concession. Elle désire s'en retourner à Paris le plus tôt possible, et le traité doit être signé après demain (1). »

Frédéric-Guillaume et ses conseillers essayèrent de déterminer l'empereur de Russie à conclure une convention secrète d'alliance avec la Prusse qui lui assurerait son appui et lui promettrait des dédommagements dans le cas où il y aurait de nouveaux remaniements territoriaux en Europe. Alexandre déclina cette proposition, la dé-

(1) Baron de Schladen : *Preussen in den Jahren, 1806 und 1807*, p. 266.

clarant impossible, mais en promettant de ne jamais perdre de vue les intérêts prussiens. Il ajouta qu'il ne lui faudrait que trois mois pour recommencer à plaider chaleureusement auprès de Napoléon la cause de la Prusse (1). « Comme l'empereur est d'avis qu'il faut signer, » écrivit le roi à son ministre, « il le faudra sans doute, puisqu'il vient déjà de le faire de son côté. Son appui futur sera-t-il plus efficace que celui d'aujourd'hui? Peut-être, en se séparant de Napoléon, celui-ci lui accordera-t-il encore quelque nouvelle faveur (2)? » Le traité de paix entre la France et la Prusse fut en effet signé le 9 juillet.

Ce même jour, fixé pour le départ des deux empereurs, on procéda en grande pompe à l'échange des ratifications française et russe. Le matin Napoléon avait encore envoyé à Alexandre un projet de note au cabinet anglais et un mémoire sur les instructions à donner par les deux gouvernements alliés au sujet des affaires de la Porte et de l'Adriatique (3). Les souverains venaient de se conférer mutuellement leurs ordres. A la parade, l'empereur des Français portait le

(1) Goltz à Frédéric-Guillaume, le 8 juillet 1807.
(2) Frédéric-Guillaume à Goltz, le 9 juillet 1807.
(3) Napoléon à Alexandre, le 9 juillet 1807. (*Corresp.*, XV, 12884 et 12885.) Dans la précipitation du départ, Napoléon a oublié d'apposer sa signature à cette lettre, qui est conservée non signée aux Archives du ministère des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

cordon de Saint-André, l'empereur de Russie celui de la Légion d'honneur. Quatre grand'croix de la Légion d'honneur avaient été conférées au grand-duc Constantin et à MM. de Budberg, Kourakine et Lobanof; autant de colliers de Saint-André au roi Jérôme, à Murat, Talleyrand et Berthier. Les empereurs firent défiler devant eux la vieille garde, en tête de laquelle marchait le bataillon du régiment Préobrajensky. Napoléon demanda à Alexandre : « Votre Majesté me permettra-t-elle de donner la Légion d'honneur à un brave, à celui qui s'est le mieux conduit dans cette guerre? » On fit sortir des rangs un soldat chevronné, du nom de Lazaref. Napoléon lui attacha lui-même la croix en disant : « Tu te souviendras que c'est le jour où nous sommes devenus amis, ton maître et moi (1). » L'empereur de Russie envoya à l'empereur des Français la croix militaire de Saint-Georges pour le plus brave soldat de l'armée française. Après la revue, un grand banquet fut offert par les bonnets à poils à leurs camarades russes.

Le moment de la séparation approchait. A trois heures et demie de l'après-midi, Napoléon reconduisit Alexandre vers le canot qui devait le transporter sur l'autre rive du Niémen. Ils s'embrassèrent avec effusion aux acclamations unanimes

(1) Napoléon assura à ce soldat une pension viagère de 1200 francs

de leur suite, des soldats, du peuple des environs. Napoléon resta sur place tant que son ami ne débarqua pas sur le bord opposé, lui faisant des gestes d'adieu.

L'entrevue de Tilsit avait pris fin. Trois semaines avaient suffi pour dissiper les malentendus accumulés dans le cours de trois siècles. Les deux nations si longtemps séparées entraient enfin dans une voie nouvelle et salutaire, celle d'une sincère amitié et d'une parfaite bienveillance réciproque. Le génie de Napoléon avait, à travers tous les obstacles, réalisé l'œuvre grandiose conçue cent ans auparavant par le génie de Pierre le Grand.

La France et la Russie, pour la première fois unies dans la pensée comme dans l'action, allaient de concert dicter la loi au monde.

CHAPITRE V

SAVARY A SAINT-PÉTERSBOURG ET TOLSTOÏ A PARIS

1807

Mission de Savary. — Ses débuts à la cour de Russie. — Attentat des Anglais sur Copenhague. — Explications de Savary avec Alexandre. — Correspondance. — Roumiantzof nommé ministre des affaires étrangères et Tolstoï ambassadeur à Paris. — Instruction à Tolstoï. — Entretien de Roumiantzof avec Savary sur la Turquie. — Confidences d'Alexandre. — Explication sur l'armistice non ratifié. — Tolstoï à Fontainebleau. — Ses entretiens avec Napoléon. — Contre-coup à Saint-Pétersbourg. — Déclarations d'Alexandre sur la Prusse et la Turquie. — Départ de Savary. — Sa lettre d'adieux à Roumiantzof.

Les deux empereurs avaient hâte de rentrer dans leurs capitales. Alexandre arriva à Saint-Pétersbourg le 15 juillet, c'est-à-dire le sixième jour après son départ de Tilsit. Napoléon s'arrêta vingt-quatre heures à Kœnigsberg et cinq jours à Dresde. Le 28 juillet, il était à Saint-Cloud.

De Kœnigsberg il expédia son aide de camp, le général Savary, pour résider à la cour d'Alexandre en attendant la nomination d'un ambassadeur. Il lui enjoignit de l'instruire de tout ce qu'il par-

viendrait à recueillir sur les événements de la dernière campagne, les partis qui divisent la cour et les changements qui pourraient avoir lieu dans le ministère (1). Il le munit d'une lettre par laquelle il pria l'empereur de Russie de recevoir son envoyé avec la bonté qui lui est particulière et d'ajouter une entière confiance à tout ce qu'il lui dirait en son nom (2).

Le 23 juillet 1807, Savary arriva dans la capitale russe et, le même soir, il se présenta à l'empereur Alexandre qui le reçut à bras ouverts. « Aussitôt qu'un arrangement a été possible et honorablement possible, » lui dit Sa Majesté, « j'ai été le premier à hâter cette rencontre qui, j'espère, a tout terminé entre deux nations aussi grandes et qui se sont donné réciproquement des marques d'amitié aussi chères. » Il ne fut naturellement question que de l'empereur Napoléon. « Il m'a donné à Tilsit, » racontait Alexandre, « des marques d'attachement que je n'oublierai jamais. Je suis bien sensible aux témoignages d'amitié qu'il me donne aujourd'hui et je lui sais gré du choix qu'il a fait de vous pour me les apporter. » Après un moment de silence, fixant le général français, il reprit : « Eh bien ! plus j'y pense et plus je suis content de l'avoir vu. Je crains toujours d'oublier un seul mot

(1) Napoléon à Savary, le 13 juillet 1807. *Corresp.*, XV, 12902.
(2) Napoléon à Alexandre, même date. *Ibid.*, XV, 12910.

de l'énorme quantité de choses qu'il m'a dites dans un si court intervalle de temps. C'est un homme extraordinaire, et il faut reconnaître, messieurs, que, quoique nous ayons quelques droits à votre estime, vous avez une supériorité marquée et il faudrait être un insensé pour vous la contester. Au reste, j'espère que cela est bien fini : il a ma parole et je la tiendrai ! » Alexandre se fit présenter les officiers de la suite de Savary et lui fit dire par son grand-maréchal, le comte Tolstoï : « Général, l'empereur n'aime pas les cérémonies, surtout avec un envoyé de l'empereur Napoléon. Il me charge de vous dire de venir dîner demain avec lui et que là vous serez présenté à l'impératrice. »

Au dîner du lendemain, même sujet de conversation. On parla des visites que les deux souverains avaient promis de se rendre respectivement. « N'oubliez pas de dire à l'empereur, » fit Alexandre en s'adressant à Savary, « ce que vous voyez de notre climat. Je sais qu'il craint le froid, mais malgré cela je ne le tiens pas quitte de venir me voir. Il aura un appartement que je lui ferai chauffer au même degré qu'en Égypte. Mais avant je veux aller le visiter et causer encore avec lui... C'est pour moi que j'irai. Vous pouvez le lui dire. Je veux le voir chez lui et toutes ses grandes institutions. » L'impératrice régnante témoigna à

l'envoyé français autant d'affabilité que l'empereur. Il n'en fut pas de même de l'impératrice-mère, qui ne reçut Savary que six jours après qu'il en fit la demande. « L'accueil fut froid, » disait-il dans un rapport à Napoléon, « et ne dura pas tout à fait une minute (1). »

En rendant compte à son maître de ses premières impressions à la cour de Saint-Pétersbourg, le général Savary l'assurait « que tout va bien, et que l'empereur de Russie est encore dans les mêmes principes qu'à Tilsit (2) ». Cette appréciation était pleinement confirmée par une lettre d'Alexandre à Napoléon, confiée à un courrier français.

XXII

Péterhof, le 4 août 1807.

Monsieur mon frère, le général Savary m'a remis la lettre dont Votre Majesté l'avait chargé pour moi et je m'empresse de lui en exprimer toute ma reconnaissance, de même que pour l'envoi de ce général dont le choix m'a été bien agréable. Je prie Votre Majesté de croire que les sentiments et la confiance qu'elle a su m'inspirer sont inaltérables et que Tilsit restera constamment présent à mon souvenir. J'aime à croire que l'union entre la Russie et la France se resserrera de plus en plus ! Tel est mon

(1) Huit rapports du général Savary à Napoléon, du 6 août 1807.
(2) Lettre de Savary à Napoléon, du même jour.

vœu le plus sincère. Mon ambassadeur va incessamment arriver auprès de Votre Majesté. J'espère que son choix lui prouvera combien j'ai à cœur de cimenter les liens qui nous unissent. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Alexandre comblait Savary de témoignages de confiance et de faveur. Il le voyait presque tous les jours, l'invitait à dîner plusieurs fois par semaine. Le messager français était de toutes les fêtes de la cour, même de celles où les étrangers n'avaient pas ordinairement accès. L'impératrice régnante se montrait fort aimable avec lui, ainsi que le grand-duc Constantin, frère de l'empereur. Seule, l'impératrice-mère lui tenait rigueur et ne l'admettait pas à ses réceptions. Son exemple était suivi par la haute société de Saint-Pétersbourg, qui lui fermait obstinément les portes de ses salons. Sur trente visites qu'il avait faites, deux seulement furent reçues et rendues, par le grand-maréchal comte Tolstoï et le prince Lobanof.

Les salons de Saint-Pétersbourg manifestaient ainsi leur désapprobation du rapprochement avec la France, accompli à Tilsit. Les préventions invétérées contre la nation française et son glorieux chef y avaient encore cours, la politique de sentiment l'emportait sur la raison d'État. On frondait

le souverain, qu'on accusait d'inconséquence et de faiblesse; on décriait la voie nouvelle dans laquelle il venait de s'engager. Ces dispositions étaient soigneusement entretenues par les diplomates étrangers, qui représentaient les puissances ayant fait naguère partie de la coalition et qui presque tous affectaient à l'égard de Napoléon une attitude irréconciliable. L'ambassade anglaise exerçait surtout une grande influence sur les esprits. Elle ne se gênait pas pour témoigner hautement son mécontentement du revirement qui s'était produit dans la politique du cabinet russe, qu'elle taxait de trahison.

L'empereur savait tout cela et s'appliquait à réagir de son mieux contre le courant général. Il redoublait d'attentions envers Savary et l'engageait à prendre patience, l'assurant que cette situation si anormale ne tarderait pas à se modifier dans le sens de ses vœux et de ses résolutions.

Plus maître chez lui, Napoléon, dès son retour à Paris, multiplia les démonstrations de déférence à l'égard de la Russie et de son souverain. Il retira le portefeuille des affaires étrangères à M. de Talleyrand, qui n'avait jamais été porté de cœur vers l'alliance russe, et il lui donna pour successeur le comte de Champagny. En ouvrant solennellement la session du Corps législatif en présence des autres grands Corps de l'État, après avoir

annoncé que depuis la dernière session « de nouvelles guerres, de nouveaux triomphes, de nouveaux traités de paix avaient changé la face de l'Europe politique », il eut soin d'ajouter avec une intention marquée : « Si la Maison de Brandebourg, qui la première se conjura contre notre indépendance, règne encore, elle le doit à la sincère amitié que m'a inspirée le puissant empereur du Nord (1). » Enfin, il s'empressa d'annoncer à Alexandre le mariage de son frère Jérôme, roi de Westphalie, avec la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg, et par conséquent cousine germaine de l'empereur de Russie. Il releva dans sa lettre cette parenté à laquelle il disait attacher le plus grand prix. « Je saisis avec un véritable plaisir cette occasion, » écrivait-il, « pour exprimer à Votre Majesté ma satisfaction des rapports d'amitié et de confiance qui viennent d'être établis entre nous et pour l'assurer que je n'omettrai rien pour les cimenter et les consolider. Je compte sur la plus parfaite réciprocité de sentiments de la part de Votre Majesté (2). »

On attendait encore à Paris la réponse de l'Angleterre à l'offre de médiation de la Russie pour sa paix avec la France, lorsqu'on y connut l'atten-

(1) Discours de Napoléon à l'ouverture du Corps législatif, le 14 août 1807. *Corresp.*, XV, 13034.

(2) Napoléon à Alexandre, le 21 août 1807. *Corresp.*, XV, 13074.

tat accompli par la flotte anglaise sur Copenhague. Napoléon en informa aussitôt Alexandre, en lui avouant qu'il était impatient d'apprendre ce que la Russie ferait pour secourir le Danemark et forcer le roi de Suède à faire cause commune avec elle, comme elle y était tenue par son plus vrai intérêt, l'indépendance de la Baltique (1).

La lettre de Napoléon se croisait avec celle d'Alexandre.

XXIII

Saint-Pétersbourg, le 27 août 1807.

Monsieur mon frère, cette lettre ne devrait contenir que l'expression des sentiments dont je suis pénétré pour Votre Majesté et accompagner les fourrures que je lui avais promises et que je trouve tant de plaisir à lui offrir. Mais des événements majeurs étant survenus devant Copenhague, ce courrier se trouve porteur des rapports que, à mon invitation, le général Savary adresse à Votre Majesté et auxquels je me réfère entièrement. En attendant, je me prépare à recevoir de mon mieux la visite des Anglais. Je compte que dans dix ou douze jours après la réception de cette lettre mon ambassadeur, le général comte de Tolstoï, sera rendu auprès de Votre Majesté. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

(1) Napoléon à Alexandre, le 26 août 1807. *Ibid.*, XV, 13078. La lettre du 28 août sur le même sujet, qui figure dans la *Correspondance* sous 13086, ne me semble être qu'un projet qui n'aura

Les fourrures, auxquelles avait été joint un buste en marbre de l'empereur de Russie, firent grand plaisir à Napoléon. « Je ne peux rien vous donner de si beau, » lui mandait-il, en lui expédiant à son tour un magnifique service en porcelaine de Sèvres (1). Un officier de génie, M. Deponthon, fut chargé de porter la lettre et le cadeau impériaux.

Pendant que les deux empereurs s'assuraient de leur amitié réciproque et échangeaient les petits présents qui sont censés l'entretenir, la situation personnelle du général Savary à Saint-Pétersbourg s'améliorait dans ce sens qu'il commençait à prendre pied dans la société, tout en pénétrant plus en avant dans l'intimité du souverain. Plusieurs circonstances y contribuèrent. D'abord, l'indignation provoquée par l'odieux attentat des Anglais à l'égard de la flotte danoise; puis la nouvelle d'une conspiration contre les jours d'Alexandre tramée dans certains cercles militaires, dénoncée par des prisonniers russes au maréchal Soult et portée directement par celui-ci à la connaissance de l'empereur de Russie. Ce procédé toucha vivement l'âme sensible d'Alexandre. Il dit

pas été expédié. Du moins, je n'en ai pas retrouvé l'original dans les Archives de Saint-Pétersbourg.

(1) Napoléon à Alexandre, le 16 septembre 1807. *Corresp.*, XVI, 13144.

à ce sujet à Savary, en recevant de ses mains la dépêche du maréchal : « S'ils parviennent à leur but, tout sera fini. Mais je ne pense pas qu'ils trouvent autour de moi de mes ennemis. Au reste, un bon averti en vaut deux, et je vais m'en occuper d'autant mieux que ce n'est pas le premier avis que je reçois. S'il me revient quelque chose, je vous le dirai, et j'espère que vous me servirez s'il vient encore à votre connaissance le moindre bruit de ce genre. » Savary ayant répondu que le cas échéant il demanderait à Sa Majesté la permission de se placer parmi ses dévoués, l'empereur reprit : « J'y compte, général, et j'ai la plus grande confiance en vous, mais j'espère que nous n'en viendrons pas là. Une seule chose m'occupe : c'est Bennigsen, qui est en quelque sorte un traître et capable de se mettre à la tête d'un parti contre moi... » Dans une lettre à Napoléon, Savary résumait ainsi ses impressions : « L'empereur Alexandre continue à manifester hautement les meilleures intentions pour la France. Je suis content de tout ce que je vois ici et les efforts qu'il fait pour nous rendre favorable un parti qui conserve encore de l'aigreur sont si constants qu'ils font l'objet de ses sollicitudes de gouvernement. Il n'y a déjà nul doute qu'il y réussira, parce qu'il met tout en œuvre : les grands, ses alentours et les dames de la société auxquelles il donne quelques soins. Il

trace à chacun la marche qu'il veut qu'il tienne, et jusqu'à présent il est bien obéi (1). »

Le général français avait eu l'habileté de s'insinuer dans les bonnes grâces d'une personne chère à Alexandre, qu'il aimait ardemment et dont il se croyait aimé pour lui-même. Marie Antonovna, née princesse Czetvertinska, mariée à un des premiers dignitaires de la cour, le grand-veneur Léon Naryschkine, adorable de grâce et de beauté, était parvenue à fixer et à garder des années entières le cœur jusque-là assez volage du jeune empereur. Pour lui complaire, elle introduisit Savary dans plus d'une maison russe, dont les portes s'étaient d'abord fermées devant lui. Un jour qu'il se plaignait à elle du peu d'accueil qu'il recevait dans la société de Saint-Pétersbourg, il lui fit observer que cela le surprenait d'autant plus qu'à toutes les occasions il recevait des marques surprenantes des bontés du maître et que c'était, selon lui, manquer à Sa Majesté elle-même que de ne pas l'inviter dans les maisons qu'elle honorait de sa présence, surtout les jours où elle y était attendue. M[me] Naryschkine convint « que cela était affreux » et que tous les véritables amis de l'empereur en étaient indignés. Plus d'une fois elle avait déjà dit à Savary qu'il devait tâ-

(1) Savary à Napoléon, le 9 septembre 1807.

cher de rendre l'empereur plus méchant. Cette fois-ci elle ajouta : « Je suis bien aise que vous ayez à vous plaindre, mais ce n'est pas tout : je veux qu'*on* vous parle et promettez-moi de dire tout ce que vous savez. Il est impossible que vous n'ayez pas appris beaucoup de détails. Rappelez-vous surtout que vous pouvez tout dire, et qu'*on* vous écoutera. »

Cette conversation du général avec la favorite avait eu lieu le 10 septembre, la veille de la fête de Sa Majesté. L'empereur, qui vit Savary le lendemain à la cérémonie religieuse au couvent de Saint-Alexandre, le matin, et le soir à l'Hermitage, ne lui en toucha mot, mais l'abordant deux jours plus tard à la parade, il lui dit de venir dîner à sa villa de Kameny-Ostrof. Là, le repas terminé, il le conduisit dans son cabinet, et après l'avoir entretenu pendant quelque temps de sujets politiques, il lui dit à brûle-pourpoint : « Maintenant, parlons d'autres choses. Que faites-vous ici ?

— Sire, je vois beaucoup de monde, répondit le général.

— En êtes-vous content ?

— Non, Sire, pas du tout. Et puisque Votre Majesté me met sur cette matière, avant de lui répondre davantage, il m'importe de savoir si elle permet que je lui parle de ce qui la touche et que je lui dise ce que je vois, comme je le dirais à l'em-

pereur à Paris, si j'étais dans son cabinet, arrivant de Saint-Pétersbourg.

— J'espère que vous ne doutez pas de mon attachement et que je vous ai donné assez de marques de confiance pour que vous croyiez à l'intérêt que je mets à ce que vous allez me dire. »

Savary représenta alors qu'il n'avait pu ne point remarquer que l'opinion de la haute noblesse russe n'était guère d'accord avec le nouveau système politique adopté par l'empereur ; que longtemps il n'en avait attribué la cause qu'au changement subit des circonstances, et qu'il avait espéré que le temps et la volonté du souverain auraient raison de cette opposition, ou lui feraient du moins garder quelque mesure dans son expression ; que cet espoir avait été déçu ; que les choses avaient pris une telle tournure qu'un étranger arrivé à Saint-Pétersbourg pourrait douter qu'il y existe un maître respecté, en entendant comment on ose s'exprimer sur son compte. « L'opinion se monte toute seule, » poursuivit le général, « un peu d'intrigue l'excite, et je ne crains pas de dire qu'elle a déjà fait de très grands progrès. Je le vois de plusieurs manières. La première est qu'en réfléchissant que je suis ici l'envoyé de l'empereur et traité comme Votre Majesté a l'extrême bonté de le faire, je ne devrais trouver que des figures riantes ou au moins des poli-

tesses. Au lieu de cela, je suis évincé et si je parviens à fréquenter souvent une maison, elle est abandonnée la semaine suivante. Il est bien évident que de pareils procédés ne sont que pour le maître que je sers et certainement je ne m'en plaindrais pas et n'y ferais même pas attention sans les conséquences que je prévois comme devant en dériver. L'autre manière de m'en apercevoir est celle-ci : l'abandon de quelques ingrats comblés des bontés du souverain et qui, dans un moment où il a besoin de leur dévouement, renoncent à le servir et emportent dans le parti opposé leur nom, leur fortune et leur influence. De tels hommes sont des traîtres, et Votre Majesté aura un jour des regrets de les avoir traités avec autant d'indulgence. » Ces paroles visaient évidemment les amis personnels de l'empereur, les anciens membres du « Comité de Salut public », ses conseillers dans les premières années de son règne : Czartoryski, Novossiltzof, Kotchoubey et Strogonof, qui se montraient les plus récalcitrants parmi les opposants au système de Tilsit.

Savary conclut en ces termes : « Cette opinion n'est point à mépriser du tout. Elle couve quelque chose et il est d'autant plus urgent d'être en garde contre elle et d'aller crever le nuage avec l'épée que, si on ne l'observe pas, elle finira par gagner tellement tous les esprits que, lorsque le moment

de remplir les engagements de Votre Majesté sera arrivé, elle trouvera tous les ressorts détendus jusque dans les membres du gouvernement. Elle sera alors obligée de combattre à la fois cette opinion exaspérée et de faire taire les cris du commerce qui prévoit déjà ce qui va lui arriver et s'en alarme d'avance. Il me semble donc que Votre Majesté aurait beaucoup à gagner en éloignant les hommes trop prononcés dans l'opposition et en les remplaçant par d'autres dont les principes connus aideraient à l'exécution de ce que Votre Majesté se propose, sans quoi il est possible qu'avant peu l'intrigue, la faction et les cris de tout le commerce vous forcent encore à balancer entre l'Angleterre et nous. Je vous avoue, Sire, que je prévois ce moment. »

Très attentif et même un peu ému, l'empereur écouta l'aide de camp de Napoléon sans l'interrompre, puis il s'écria en lui saisissant le bras : « Général, le choix est tout fait et rien ne peut le changer. Ne discutons pas là-dessus et attendons les événements. Je n'ai aucune arrière-pensée sur tout ce qui a été fait et vous avez dû voir ici qu'il n'y a pas un seul homme fait pour changer mes déterminations. Ne voyez pas l'opinion dans quelques misérables dont je ne me sers point et qui sont trop lâches pour entreprendre quelque chose. Il n'y a pas ici assez d'esprit ni de résolu-

tion pour cela. Je sais qu'il y a de l'intrigue, que l'Angleterre travaille encore et ce que vous avez aperçu est le résultat de ces menées. Je ne les crains pas. J'irai malgré tout à mon but. Soyez sans inquiétude de ce côté-là. Il faudra bien que l'on fléchisse. Notre éducation, qui est si négligée en Russie, nous donnera longtemps encore de l'occupation pour nous défaire d'une quantité de préjugés dont nous sommes esclaves. Vous verrez cela si vous prolongez encore votre séjour ici. Je travaille à un changement, mais je ne puis l'opérer que lentement. Mon intention est de mettre tout sur un autre pied, même autour de moi. J'aime mes parents beaucoup, mais je règne, et je veux que l'on ait pour moi des égards. » Ces dernières paroles, l'empereur les dit avec feu. Il s'arrêta tout d'un coup, les yeux fixes, puis prenant la main à Savary et la lui serrant : « Vous voyez, général, » fit-il, « que j'ai bien de la confiance en vous, puisque je vous entretiens de l'intérieur de ma famille. Je compte sur votre discrétion et sur votre attachement pour moi. » Savary se confondit en protestations de dévouement, mais il n'en releva pas moins l'allusion à l'impératrice-mère, en exprimant l'espoir que les grands de la nation ne se diviseraient plus un jour entre elle et le souverain, ce qui lui paraissait dangereux à plus d'un égard. Alexandre acquiesça à ce vœu en disant : « Je le sais. »

Quelques jours plus tard, en annonçant à Savary qu'il lui enverrait une lettre pour son maître, l'empereur reprit spontanément le même entretien et lui demanda s'il était plus content de Pétersbourg que la semaine passée. Le général ayant répondu qu'en effet on y jasait moins et que quelques personnages marquants paraissaient sinon avoir changé d'opinion, du moins respecter les volontés de Sa Majesté, Alexandre continua : « Encore un peu, et vous verrez un autre changement. Je ne ferai jamais une affaire d'une *foutaise* (1), mais malheur à celui qui n'ira pas droit. Ce Kotchoubey ne doit plus vous donner d'inquiétude : il quitte son ministère, et j'attends le prince Alexis Kourakine pour le remplacer. J'ai dit à l'empereur à Tilsit, et il doit s'en rappeler, qu'on n'essaierait plus de nous faire battre, mais bien de nous brouiller, et que l'on viendrait me dire à moi que sa politique était toujours la même : une tyrannie pour le monde, etc., etc., et mille autres contes ; et à lui, on lui dira qu'on ne doit pas compter sur moi, que je ne cherche qu'une occasion de ne pas tenir mes engagements et enfin que je suis faible, que l'on me mène, etc., etc. Si cela arrive, un courrier, j'espère, détruira tout ce que pourraient produire ces ba-

(1) Au retour de Tilsit, Alexandre employa souvent des locutions de cette nature qu'il avait empruntées au vocabulaire habituel de Napoléon.

livernes. Et lorsque vous aurez besoin encore d'explications sur ces bagatelles, ne vous adressez qu'à moi, je vous en prie. Liez-vous avec Roumiantzof, je ne connais pas un plus honnête homme. Et, en général, ne vous plaignez pas de la Russie; elle est naturellement portée vers vous. Si encore à présent il y a un peu de bouderie, c'est du dépit qui vous fait honneur, messieurs, et il est généreux de ne pas le remarquer. Je vous en sais gré. Je pousserai la Russie vers la France tant que je pourrai et j'espère que de votre côté vous ferez en sorte de nous rendre les esprits favorables. Adieu, général (1). »

La lettre suivante d'Alexandre à Napoléon était une réponse à celle que celui-ci lui avait adressée sur les affaires danoises. Elle annonçait aussi le refus de l'Angleterre d'accepter la médiation de la Russie pour sa paix avec la France.

XXIV

Saint-Pétersbourg, le 22 septembre 1807.

Monsieur mon frère, je m'empresse d'accuser à Votre Majesté la réception de sa lettre du 26 août. Elle a pu voir par les rapports que le général Savary lui a adressés par mon courrier combien de même j'ai été impatient d'apprendre les déterminations de Votre Majesté à la suite des événements survenus devant Copenhague. Elle aura

(1) Savary à Napoléon, le 23 septembre 1807.

appris depuis la reddition de cette place ; il était difficile de la sauver, surtout à moi tout seul. Mais en combinant nos mesures, nous pourrons réparer le mal. Il ne me faut que le temps nécessaire à mes troupes pour revenir des bords du Niémen dans la Finlande, qui s'en trouve entièrement dégarnie. Votre Majesté peut compter que pour le temps convenu entre nous je serai tout prêt. J'ai des remerciements à faire à Votre Majesté pour le soin qu'elle a de ma flotte et je me repose sur son amitié pour sa conservation. Je charge le général Savary de lui faire connaître le refus à peu près formel que l'Angleterre a fait de ma médiation. Il semble qu'elle veut traiter directement avec Votre Majesté. Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Au moment même où l'empereur de Russie lui adressait cette lettre, Napoléon cherchait à mettre à profit les suggestions de Savary en envoyant des cadeaux à l'impératrice Élisabeth, sa femme. C'étaient des objets de toilettes. « Je ne vous connaissais pas aussi galant que vous l'êtes devenu, » écrivait-il à son mandataire ; « toutefois, les modes pour vos belles Russes vont vous être expédiées. Je veux me charger des frais. Vous les remettrez en disant qu'ayant ouvert par hasard la dépêche par laquelle vous les demandiez, j'ai voulu en faire moi-même le choix. Vous savez que je m'entends très bien en toilette, » insinuait-il avec une nuance de fatuité, et il ajoutait que M. de Talleyrand, qui tout en cessant d'être mi-

nistre était resté grand chambellan, enverrait des acteurs et des actrices pour le théâtre français de Saint-Pétersbourg. Dans cette même lettre, Napoléon exprimait son mécontentement des Prussiens et de leur manière d'agir. « Ce sont, » disait-il, « des gens dont on ne peut rien faire, aussi bêtes qu'ils l'aient jamais été (1). » Il promettait de recevoir le comte Tolstoï non comme un ambassadeur, mais comme un homme honoré de l'amitié particulière de son souverain. « Cela me gênera un peu, » avouait-il, « à vous dire vrai, à cause de l'exemple. Vous savez que je n'ai pas l'habitude de voir les ambassadeurs et les ministres, mais il faudra bien sortir de la règle pour être agréable à l'empereur Alexandre (2). »

Les grandes affaires étaient remises jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur russe, qu'on attendait à Paris avec impatience. Aussi, en écrivant à Alexandre, Napoléon n'en toucha-t-il pas un mot. Il se borna à l'informer de l'apparition devant Venise de l'escadre russe portant la garnison de Corfou, et des pouvoirs du plénipoten-

(1) Napoléon avait rapporté de la campagne de Prusse un profond sentiment de dédain et de mépris pour ce pays. Le comte de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche à Paris, nous a conservé quelques-uns de ses propos tenus publiquement à des sénateurs : « Les Prussiens n'ont ni âme ni honneur ! C'est de la canaille ! » (Metternich à Stadion, le 2 août 1807.)

(2) Napoléon à Savary, le 28 septembre 1807. *Corresp.*, XVI, 13191.

tiaire ottoman pour traiter de la paix avec la Russie à Paris, sous la médiation du gouvernement français. Après avoir exprimé une fois de plus l'espoir qu'il sera facile à la France et à la Russie réunies de chasser les Anglais de tout le continent d'Europe, il termina sa lettre en remerciant Alexandre du bon sentiment que ce souverain ne cessait de témoigner au général Savary (1).

Cependant, l'adoption d'un système politique qui rompait en visière avec les errements du passé rendait un changement ministériel indispensable à Saint-Pétersbourg. Alexandre chercha longtemps un successeur à donner à Budberg qui, de l'aveu de tous, comme du sien propre, n'était pas du tout l'homme de la situation. Son choix s'arrêta sur le comte Roumiantzof, ministre du commerce, qui avait fait ses premières armes sous Catherine et s'était toujours montré, au sein du conseil, le partisan convaincu d'une entente amicale avec la France.

Le premier soin du nouveau ministre des affaires étrangères fut de notifier son avènement aux représentants diplomatiques de la Russie près les cours européennes, et de leur exposer les principes qui présideraient dorénavant à la politique de l'empereur.

(1) Napoléon à Alexandre, le 28 septembre 1807. *Corresp.*, XVI, 13191.

« Le traité de Tilsit, » écrivait-il, « ayant rétabli la paix et la bonne harmonie entre la Russie et la France, il est à espérer que cet heureux résultat sera d'autant plus inaltérable qu'il a été cimenté par des relations personnelles entre les deux souverains et par les sentiments qu'ils se sont réciproquement imposés. L'empereur, notre auguste maître, étant dans l'intention très prononcée de cultiver et de nourrir ces relations par tous les moyens en son pouvoir, désire que ses ambassadeurs, ministres et autres agents dans l'étranger aient pour ceux de Sa Majesté l'empereur des Français tous les procédés d'amitié et de confiance qui se pratiquent entre les représentants de deux nations amies et que, si l'occasion s'en présentait, ils leur rendent tous les services qui dépendent d'eux. Sa Majesté Impériale a d'autant moins hésité à donner l'ordre que j'ai l'honneur de vous transmettre par la présente qu'elle a tout lieu de s'attendre que les divers ambassadeurs et ministres de France près les cours étrangères auront reçu ou recevront des directions analogues de la part de la leur (1). »

La deuxième mesure prise par le comte Roumiantzof, dès sa nomination aux fonctions de ministre des affaires étrangères, fut le refus de ratifier

(1) Circulaire du comte Roumiantzof aux agents diplomatiques de Russie près les cours étrangères, septembre 1807.

l'armistice conclu à Slobodzeia entre les plénipotentiaires russes et turcs, sous la médiation d'un officier français, le commandant Guilleminot, armistice qui, conformément à l'art. 23 du traité de paix de Tilsit, stipulait l'évacuation des principautés de Moldavie et de Valachie par les troupes russes. Les prétextes ne manquaient pas pour motiver ce refus de ratification. Le cabinet de Saint-Pétersbourg repoussait en premier lieu la clause qui fixait le terme de la suspension d'armes au printemps de 1808, puis celle qui stipulait la restitution à la Porte des navires capturés par la flotte russe. On envoya à l'armée du Danube l'ordre de suspendre l'évacuation des principautés et on jugea nécessaire d'en informer sans retard le cabinet des Tuileries.

L'empereur et son ministre furent d'accord pour presser le départ pour Paris du général comte Pierre Tolstoï, désigné à représenter son souverain auprès de Napoléon en qualité d'ambassadeur. On le munit d'une instruction où se trouvait clairement exposé l'objet de sa mission.

Ce document est composé de deux parties. La première est un aperçu historique des événements qui ont précédé la paix de Tilsit ; la deuxième contient les vues de l'empereur Alexandre, ainsi que les décisions qui découlaient des engagements qu'il avait pris envers son allié l'empereur Napoléon.

« Vous trouverez, » était-il dit dans cette dernière partie, « que, constamment guidé par les mêmes principes de justice, de désintéressement et par la même sollicitude pour la conservation de mes alliés, je n'ai rien négligé de ce qui était en mon pouvoir pour les soutenir et les défendre. Indépendamment des démarches diplomatiques qui par mes ordres ont été faites à cet effet, je me suis trouvé deux fois en guerre contre la France et on ne m'accusera certainement pas d'avoir eu quelque vue d'intérêt particulier dans aucune de ces circonstances. Voyant la ruine progressive des bases sur lesquelles reposaient depuis tant de siècles le repos et le bien-être de l'Europe, j'ai senti qu'il était du devoir et de la dignité du souverain de la Russie de ne point rester spectateur oisif de ce bouleversement total. J'ai fait tout ce qui était humainement possible; mais au point où en étaient venues les choses par les fautes d'autrui, ayant à combattre à moi seul toutes les forces de la France réunies aux immenses ressources que lui fournissent l'Allemagne, l'Italie, la Hollande et jusqu'à l'Espagne; me trouvant complètement abandonné par les alliés sur lesquels j'avais cru pouvoir le plus compter; enfin, voyant les frontières de mon empire menacées par une combinaison de fautes et d'inconvénients auxquels il m'était impossible de remédier pour le moment, j'ai pensé que j'étais

pleinement en droit de profiter des propositions que, pendant cette guerre, l'empereur des Français m'avait fait faire à plusieurs reprises, et je me déterminai à mon tour de proposer un armistice, qui bientôt fut suivi de la paix définitive entre la Russie et la France, signée à Tilsit, le 25 juin (7 juillet) et ratifiée de part et d'autre le surlendemain de ce jour... Quels qu'eussent été les motifs de cette longue rupture entre la Russie et la France et quel que soit l'état de choses qui en est résulté, je suis déterminé à ensevelir le passé dans un parfait oubli et à remplir scrupuleusement les engagements que je viens de contracter, aimant à croire que l'empereur des Français, de son côté, ne cessera d'être dans des dispositions analogues, comme il m'en a bien positivement assuré lui-même. Je désire cultiver avec une attention suivie les liens qui viennent de se former entre les deux empires. Tâchez même de les resserrer à chaque occasion qui présenterait quelque intérêt réciproque et évitez, autant que possible, tout ce qui, donnant lieu à des discussions désagréables, pourrait altérer la bonne harmonie si heureusement rétablie. Tels sont, à mon avis, les moyens les plus propres à nous faire atteindre ce but et à faire tourner à notre avantage les rapports nouvellement établis entre la Russie et la France. Telles sont aussi les règles générales que je vous recommande de sui-

vre dans votre conduite publique et, à moins que je ne me sois singulièrement abusé sur le prix que l'empereur Napoléon a paru attacher à mon amitié, j'ai tout lieu de croire que vous trouverez ce souverain animé du même désir que moi de cimenter de plus en plus les relations d'amitié qui nous unissent. »

L'instruction passait ensuite en revue ceux des articles du traité de Tilsit qui n'avaient pas encore reçu leur pleine exécution. Elle insistait en premier lieu sur l'évacuation des États prussiens par l'armée française et chargeait l'ambassadeur d'appuyer les réclamations du ministre de Prusse à Paris, sans toutefois en venir à des explications qui l'écarteraient du but principal qu'il devait avoir en vue. Il lui était enjoint de plaider surtout la cause du roi.

L'Angleterre ayant posé comme condition préalable à toute réponse à la proposition de la médiation russe la communication des articles secrets du traité de Tilsit, cette exigence a été repoussée par l'empereur Alexandre. Si toutefois l'Angleterre entamait des négociations directes de paix avec la France, l'ambassadeur était autorisé à y prendre part. On lui donnait connaissance en même temps de la note passée par le cabinet russe à lord Gower, au sujet « de la violence inouïe que vient de commettre l'Angleterre contre le

Danemark », note de laquelle il résulte que l'empereur de Russie « ne se propose pas de rester tranquille spectateur d'un fait si directement contraire à ses intérêts et à ceux de la France ».

La question turque était amplement traitée dans l'instruction.

« Il n'échappera pas à la vive pénétration de l'empereur Napoléon que son propre intérêt devient aujourd'hui très grand que je sois dégagé le plus tôt possible de la guerre qui retient vis-à-vis des Turcs une partie si considérable des forces dont je puis disposer. Tâchez de fixer son attention sur ce point. Vous pouvez tirer de cette circonstance un parti très avantageux pour le bien de mon service. Vous amènerez les diverses conversations que vous aurez avec ce prince jusqu'à lui dire que la manière la plus prompte de terminer cette guerre serait que, par la voie de sa médiation jointe à la crainte qu'ont les Turcs de mes armes, j'obtinsse la possession de la Valachie et de la Moldavie; qu'en un mot, les limites de mon empire fussent, de ce côté-là, reculées jusqu'au Danube. Combien de points de détails et de discussion qui nécessairement prolongeraient la négociation et peuvent amener le renouvellement de la guerre tomberaient par cette seule résolution! Vous pouvez rappeler souvent que si la paix dégageait cet emploi de mes troupes, je pourrais

donner tout de suite à cette armée une direction fort avantageuse aux intérêts de l'empereur Napoléon. Je la placerais alors dans mes États de manière à tenir en échec les forces de la Maison d'Autriche, à paralyser le désir qu'elle a peut-être de s'allier à l'Angleterre. Je n'attends pas de trop grande opposition à mes vues, puisqu'elles sont de l'intérêt de l'empereur des Français et qu'elles répondent assez aux vues qu'il a sur l'empire Ottoman. Vous mettrez aussi quelque soin à lui expliquer que cette acquisition préparera d'autant mieux ce qu'il médite que, l'ayant obtenue, je serai plus à même de l'y servir. Vous pourrez aussi placer dans la conversation que, personnellement, vous désirez beaucoup que les Russes mes sujets aient tout de suite une preuve évidente de l'utilité qu'a retirée mon empire de ce que j'ai changé de système en politique et que j'ai préféré la France à l'Angleterre. Vous ne négligerez pas aussi de faire entendre que je me regarde parfaitement en droit de conserver la lisière depuis le Kouban jusqu'au Phase et les forteresses que vous trouverez nommées ci-après. Si, contre toute attente, vous trouvez une opposition bien prononcée et qui ne variera pas, vous ferez connaître qu'il est juste au moins qu'une guerre que j'ai mis tant de soins à éviter obtienne son dédommagement. Et pour vous mettre à

même de combattre avec connaissance de cause ce qui pourrait vous être allégué, je dois vous dire que l'explosion de cette dernière guerre avec les Turcs ne peut être attribuée qu'aux infractions successives que la Porte s'est permises aux engagements les plus solennels contractés envers la Russie. Je n'examinerai point ici combien le gouvernement français a pu prendre part à cette conduite de la Porte. Nous étions ennemis alors, nous avons cessé de l'être. Bref, j'ai cru devoir me borner, pendant trop longtemps peut-être, à opposer la modération et le désintéressement les plus purs à une série de provocations. Mais enfin lorsque le danger augmenta au point qu'il fallut de toute nécessité prévenir les projets hostiles de la Porte dans un moment où l'ennemi principal s'approchait des frontières de l'empire, il ne me fut plus permis de balancer et mes troupes eurent ordre de passer le Dniester. »

Ayant établi ainsi son droit à exiger des dédommagements de la Porte, l'empereur de Russie déclarait que ceux-ci ne pourraient consister qu'en cessions territoriales. Il avouait que ce qui lui conviendrait le mieux sous ce rapport était : 1° la Bessarabie, avec les forteresses de Bender, Akermann, Kilia, Ismaïl ; 2° la forteresse de Khotine, et 3° une lisière le long de la rive orientale de la mer Noire, à partir de l'embouchure du Kouban jus-

qu'au Phase, avec les forteresses d'Anapa, Soudjouk-Kalé, Soukhoum-Kalé, Anakléa, Poti et le château Isgaur. L'ambassadeur avait ordre de ne formuler ces exigences qu'après avoir acquis la certitude que le cabinet des Tuileries s'y prêterait sans trop de difficultés. Il devait ensuite poser encore quelques points que l'empereur désirait introduire dans sa paix avec la Turquie, notamment : 1° le rétablissement des traités qui avaient subsisté entre la Russie et la Porte avant la dernière rupture ; 2° la confirmation des anciens privilèges de la Moldavie et de la Valachie, pour le cas où ces provinces ne seraient pas annexées à la Russie ; 3° l'érection de la Serbie en principauté, à l'instar de la Moldavie et de la Valachie.

Alexandre recommandait à son représentant de ne mettre tous ces objets sur le tapis que selon les dispositions plus ou moins favorables du gouvernement français d'entrer dans ses vues. Si ces dispositions n'existaient pas, il ne devait rien avancer et se borner à des explications en termes généraux. Dans l'hypothèse contraire, il pouvait donner à ses ouvertures une certaine latitude d'après le degré de probabilité dans la réussite, en faisant valoir la confiance avec laquelle l'empereur son maître s'adressait préalablement dans cette circonstance à l'empereur Napoléon, comptant sur la sincérité des sentiments que ce

monarque lui avait témoignés personnellement.

Le maintien des troupes russes dans les principautés Danubiennes constituant une dérogation à l'art. 23 du traité de Tilsit, il devait être représenté comme la conséquence des engagements verbaux entre les deux empereurs, Napoléon ayant fait connaître à Alexandre que, non seulement il n'insisterait pas sur l'évacuation de ces provinces, mais qu'il traînerait en longueur les négociations de paix avec les Turcs, lesquelles devaient avoir lieu sous sa médiation, rien que pour y prolonger le séjour des troupes russes.

Après avoir énuméré quelques articles du traité de Tilsit relatifs à des sujets d'importance secondaire, tels que l'évacuation de la Prusse, l'échange et le rapatriement des prisonniers de guerre, la réintégration des princes allemands dans leurs États, etc., l'instruction arrivait à la conduite que devait tenir l'ambassadeur vis-à-vis de Napoléon, de ses ministres et des Français en général.

« Telles sont à peu près les directions que j'avais à vous donner sur l'état actuel et positif de mes relations avec la France qui se fonde, en grande partie, sur le traité de Tilsit. Quant aux modifications que le cours des événements peut amener, il ne m'appartient pas de les prévoir et je me bornerai par conséquent à vous recommander de surveiller avec la plus grande vigilance les

plans et les opérations du gouvernement français dans leurs différentes ramifications et dans toute leur étendue. » A cet effet, l'ambassadeur était invité à se ménager des intelligences secrètes et autorisé à employer autant d'argent qu'il en faudrait, pourvu qu'il observât toutes les précautions nécessaires et ne compromît jamais sa dignité. Il devait se montrer très prudent dans ses relations avec les mécontents du régime actuel, qui viendraient lui communiquer leurs doléances ou offrir leurs services, ne les accueillir que s'ils apportaient des renseignements utiles et intéressants et après s'être assuré qu'ils n'étaient point des émissaires secrets du gouvernement vis-à-vis desquels il devait surtout se tenir sur ses gardes.

« Si, dans les conversations que vous aurez, soit avec les ministres français, soit avec l'empereur Napoléon, » concluait l'instruction, « il était question de combinaisons pour l'avenir, du système que je pourrais suivre dans tel cas ou bien de tout autre objet de ce genre, vous ferez sentir, dans les termes que vous jugerez les plus convenables, que, religieux observateur des engagements que j'ai une fois contractés, je ne demande pas mieux que nous tenions les engagements réciproques des stipulations du traité de Tilsit (1). »

Une instruction supplémentaire traçait au comte

(1) L'instruction au comte Tolstoï, du 26 septembre 1807, est

Tolstoï les règles qu'il devait suivre dans ses relations avec les représentants diplomatiques des différents États, accrédités à Paris. Il observerait vis-à-vis de l'ambassadeur d'Autriche les procédés et toutes les prévenances en usage entre les représentants de deux cours amies, « sans toutefois dépasser les bornes que lui indiqueront la prudence, le caractère personnel et les principes de la personne, — c'était le comte de Metternich, — à laquelle il aurait à faire ». Il témoignerait des égards au ministre de Danemark ainsi qu'à ceux d'Espagne et de Portugal, sans oublier que ces deux derniers, se trouvant à peu près dans une dépendance complète de la France, ne pouvaient point inspirer de confiance absolue. Il traiterait avec une prévenance particulière le ministre des États-Unis d'Amérique. Quant aux représentants des rois de Naples, de Hollande et des autres princes alliés de la France, tout en restant poli avec eux, il ne mettrait dans ses rapports aucune affectation et se souviendrait de l'obligation où ils se trouvent d'être à l'entière dévotion du gouvernement français (1).

Alexandre avait muni son ambassadeur de la lettre suivante pour Napoléon:

signée par l'empereur Alexandre et contresignée par le comte Roumiantzof.

(1) Roumiantzof à Tolstoï, le 27 septembre 1807.

XXV

Saint-Pétersbourg, le 27 septembre 1807.

Monsieur mon frère, c'est mon ambassadeur, le général comte de Tolstoï, qui aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Majesté Je le recommande à sa bienveillance. Il n'est pas diplomate, mais un brave et loyal militaire. Votre Majesté voudra bien ajouter foi à tout ce qu'il lui dira de ma part. Il est en outre expressément chargé par moi de lui réitérer l'expression du sincère attachement et de la haute estime que j'ai voués à Votre Majesté. Il ne saurait le lui répéter assez. Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Tolstoï expédié, Roumiantzof jugea le moment venu de s'expliquer avec le général Savary sur ce qu'il appelait « le grand ouvrage », entendant par là le partage de la Turquie, qui n'avait été qu'éventuellement discuté à Tilsit entre les deux empereurs. « Il serait d'un grand intérêt pour nous, » dit-il à l'aide de camp de Napoléon, « qu'on l'entreprît bientôt : non pas que l'empereur Alexandre veuille faire aucune conquête, mais parce que l'empire Ottoman s'en va tellement que, même sans secousse quelconque, nous allons être obligés de nous présenter pour recueillir ses dépouilles. » Il lui raconta alors les violences auxquelles les Turcs s'étaient livrés sur la popula-

tion chrétienne des principautés Danubiennes à mesure que les troupes russes s'en retiraient, puis il reprit : « Je ne sais quand il conviendra à votre empereur de faire cette dislocation : nous sommes, de ce côté-là, à ses ordres. Mais à moins qu'il n'ait de grandes raisons pour différer ou ajourner cette affaire, je vous assure qu'il ne peut y avoir de circonstances plus favorables. »

Le ministre russe chercha à prouver que l'Angleterre était résolue à la guerre à outrance, tandis que, d'un autre côté, elle avait déclaré qu'elle ne se prêterait jamais à un arrangement préjudiciable à la Turquie. Il en résulte que, dans tous les cas, le partage résolu de cet empire ne pourra se faire que par la guerre. L'Angleterre, si même elle avait d'ici là conclu la paix, y trouverait un prétexte pour la rompre. L'Autriche aussi n'y resterait pas indifférente. Qui sait si un jour elle ne serait pas en état d'élever la voix, tandis qu'aujourd'hui « elle n'est rien » ? Roumiantzof en tirait la conclusion qu'il n'en coûterait pas plus de faire le partage de suite que de le différer. « L'empereur Alexandre, » argumentait-il, « ne veut point s'agrandir, je vous le cautionne, et vous le connaissez assez pour voir si ce que je vous dis est vrai. Mais, incontestablement, il sera forcé de venir recevoir les débris de ce pays, même sans le secours de personne. Ne vaudrait-il donc pas mieux

profiter d'une circonstance aussi favorable? Une autre chose encore : c'est que l'empereur Napoléon nous a fait changer de religion en huit jours, après une guerre malheureuse qui ne nous laisse aucun beau rôle pour l'histoire. Sans doute, en s'alliant et en s'unissant d'amitié avec l'empereur Alexandre, il n'a pas eu l'intention de le mettre dans une position difficile vis-à-vis de la nation. Cependant, voyez avec quelle peine l'opinion se retourne en un sens si opposé et combien peu elle a fait de progrès depuis votre arrivée, malgré tout ce qui a été fait et dit pour cela. La raison en est que l'on se demande ce que l'on a gagné à la guerre, surtout depuis que l'on connaît l'armistice ridicule accordé aux Turcs. L'on se dit : *Mais pourquoi ne prend-on pas aussi quand tout le monde prend? Nous aurions fait au moins une paix honorable!* Soyez sûr, général, que si votre empereur aide le nôtre et montre un beau côté à la nation, le revirement des esprits se fera en un instant et il ne peut qu'y gagner. Je vous certifie qu'il sera content de nous en tout état de cause, mais, pour peu qu'il nous aide, ses désirs seront devancés ici (1). »

De Paris, on pressait le cabinet russe de déclarer la guerre à l'Angleterre, qui avait décliné sa médiation. L'arrivée à Saint-Pétersbourg d'un

(1) Savary à Napoléon, le 9 octobre 1807.

agent anglais nommé Wilson, chargé de faire une dernière tentative pour ramener la Russie dans l'ancienne voie si précieuse aux Anglais, contribua à hâter ce résultat. Savary parvint à se procurer un exemplaire de la brochure diffamatoire (1) que cet émissaire avait apportée pour la distribuer aux nombreux partisans que le cabinet de Londres gardait encore en Russie et jusque dans l'entourage immédiat du souverain. Alexandre n'y étant pas plus ménagé que Napoléon, le général français ne se fit pas faute de la remettre lui-même entre les mains de l'empereur. Après en avoir pris connaissance, Sa Majesté donna libre cours à son indignation.

« Je viens de lire cette vile brochure, » dit-elle à Savary. « Il faut être bien osé pour apporter un ouvrage pareil en même temps que des dépêches de cabinet. Je vous remercie de me l'avoir confié. Dites-le à l'empereur, mais ajoutez-lui que loin d'y avoir accordé de l'importance, je foule aux pieds tout ce qu'elle contient contre lui et contre moi. J'espère qu'il me jugera assez bien pour être persuadé que je ne puis être ébranlé. Ce pamphlet dénote assez clairement les sentiments de ces messieurs et ceux qui, à Pétersbourg, l'ont reçu sans en faire part sont des traîtres. Nous en avons

(1) Cette brochure était intitulée : *Réflexions sur le traité de paix entre la France et la Russie.*

souvent parlé et je vais encore vous en entretenir. Votre empereur est plus heureux que moi. Il a trouvé des hommes et il en a beaucoup formé. Indépendamment de cela, il a organisé son affaire comme bon lui a semblé. Tout le bien qui existe chez vous est son ouvrage et quand même il n'aurait que fait cesser le mal, c'était plus que suffisant pour attacher tous les cœurs. Il a donc plus d'un droit à l'amour de sa nation. Moi, au contraire, je n'ai même pas assez de ce qu'on appelle *hommes* chez vous pour composer un ministère et, indépendamment de cela, j'ai trouvé mille choses à réformer, des gens en place indignes d'y être. Le règne de Catherine est celui qui a jeté le germe du mécontentement qui m'occupe. Feu l'empereur a fait pis encore. Sous ces deux règnes, les domaines de la couronne étaient livrés à l'exploitation de tous ces hommes sordides que les événements d'alors ont rendu si célèbres. Sous Paul, on donnait trois mille paysans comme une bague de diamants. Je me suis fortement prononcé contre cette manière de gouverner, je ne donne rien à ces gens-là et, en second lieu, je veux sortir la nation de cet état de barbarie dans lequel la laissait ce trafic d'hommes. Je dis même plus. Si la civilisation était assez avancée, j'abolirais cet esclavage, dût-il m'en coûter la tête. Voilà, général, le sujet du mécontentement. Mais on a beau faire,

on ne me fera pas changer, et vous entendrez parler de l'avertissement que je vais donner à ces messieurs. »

Passant alors au sujet qui le préoccupait principalement, ses démêlés avec la Turquie, Alexandre poursuivit :

« Maintenant que nous nous connaissons, général, je vous dirai de confiance que la moindre condescendance de l'empereur *de ce côté-là* fera ici un effet bien heureux. Vous devez entendre dire tous les jours, et l'on me le répète, que votre empereur n'a voulu que nous endormir et m'a séduit pour gagner du temps; qu'il ne nous pardonnera pas et qu'il finira par nous donner une tape lorsqu'il n'aura plus besoin de nous. Votre nation passe pour être légère, mais à coup sûr elle n'est pas aussi frivole que celle-ci. On tient ces propos, il est vrai, même chez les grands : il faut que je vive au milieu de tout cela. Certainement, il est possible que l'empereur tire encore l'épée en Europe, mais qu'il conserve un ressentiment contre nous et qu'il veuille nous donner cette tape, foi d'homme d'honneur, je ne le crois pas! Je vous dis tout ceci d'amitié et non d'office. Observez bien que tout ce monde était accoutumé sous Catherine, dans les guerres de Potemkine, à se battre uniquement pour dépouiller les vaincus. Nous sommes un peu Asiatiques de ce côté-là :

aujourd'hui c'est autre chose et l'on se plaint. »

Les nouvelles de Turquie reçues par la voie d'Odessa annonçaient une dissolution complète du régime ottoman : des troubles perpétuels dans la capitale, la rebellion des provinces. En les communiquant à Savary, Roumiantzof lui disait en riant : « Vous voyez, général, que l'on va être obligé d'annoncer dans les journaux que l'empire Ottoman est mort et que l'on invite les héritiers à se présenter à la succession. » Alexandre vantait à ce sujet la pénétration de Napoléon, qui avait prévu à Tilsit toutes les conséquences que devait entraîner la déposition du sultan Sélim. Il devenait de plus en plus pressant avec Savary, en lui répétant que des concessions en Turquie étaient le *beau côté* qu'il pouvait offrir à la nation russe, laquelle ne revenait pas d'un changement si subit dans l'orientation de sa politique qu'elle trouvait sans avantage pour elle. « Vous êtes sur les lieux, » disait Sa Majesté, « et vous pouvez en juger. Si donc l'empereur veut nous conquérir, non pas moi, — ma religion est tout éclairée, — mais toute cette immense nation, c'est en nous donnant l'apparence d'un avantage sur les Turcs d'ailleurs accoutumés à nous redouter. Du reste, je vous le dis encore : il sera satisfait. Tolstoï a ordre de parler en ces mêmes termes. Dites-le à l'empereur : je ne connais rien qui puisse de nouveau mettre le

trouble entre nous deux, mais je ne crois pas qu'il intéresse sa gloire à nous faire passer sous la loi des Turcs. Je parierais qu'il ne le pense pas et c'est un moyen dont se sert la malveillance ici (1). »

Alexandre ne négligeait rien pour dissiper, dans l'esprit de Napoléon, jusqu'au moindre doute sur la sincérité de ses propres sentiments à son égard. C'est dans les termes les plus cordiaux qu'il répondit à la lettre par laquelle l'empereur des Français lui avait notifié le mariage du roi Jérôme.

XXVI

Saint-Pétersbourg, le 2 novembre 1807.

Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser le 25 août pour me notifier la célébration du mariage de son frère le roi de Westphalie avec la princesse Catherine de Wurtemberg. Tout comme Votre Majesté, j'attache le plus grand prix à ce nouveau lien qui nous unit et je désire bien vivement qu'il puisse contribuer à consolider de plus en plus les rapports d'amitié et de confiance qui se sont si heureusement établis entre nous. Je prie Votre Majesté de compter toujours sur mes dispositions invariables à cet égard, ainsi que sur la sincère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère, de Votre Majesté le bon frère.

ALEXANDRE.

(1) Savary à Napoléon, le 4 novembre 1807.

— Peu de jours après, la rupture de la Russie avec l'Angleterre fut consommée. Le comte Roumiantzof la notifia à l'ambassadeur britannique, lord Gower, en le prévenant que les rapports diplomatiques ne pouvaient être repris entre les deux puissances qu'après que le cabinet de Londres aurait fait la paix avec Sa Majesté l'empereur des Français (1). L'ambassadeur ne tarda pas à quitter Saint-Pétersbourg avec tout le personnel de sa mission.

Les choses en étaient là lorsqu'une grave nouvelle arriva de Paris. Le cabinet des Tuileries demandait à la cour de Russie des explications sur le maintien des troupes russes dans les principautés Danubiennes, contrairement aux stipulations du traité de Tilsit (2).

Savary s'acquitta des ordres que lui transmit M. de Champagny au nom de Napoléon. C'est à Alexandre lui-même qu'il s'adressa pour obtenir les éclaircissements désirés. L'empereur, dans sa réponse, récapitula tous les motifs qui l'avaient déterminé à refuser sa ratification à l'armistice conclu avec les Turcs. Ceux-ci ayant refusé d'y rien changer, il devait le considérer comme nul de plein droit. Il a ordonné, en conséquence, à son armée de continuer à séjourner dans les princi-

(1) Roumiantzof à Gower, le 8 novembre 1807.
(2) Champagny à Savary, le 14 octobre 1807.

pautés sans toutefois recommencer les hostilités. Depuis, les circonstances avaient changé. La Porte semblait incliner du côté de l'Angleterre, à laquelle la Russie venait de déclarer la guerre. Il serait vraiment malheureux que l'on ajoutât aux plaintes qui vont s'élever de toute part à ce sujet les cris que l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie ne manqueraient pas de faire jeter. A la question de Savary : « Veut-on faire l'épitaphe des Turcs, » Alexandre répondit en riant : « Ma foi ! tout ce que l'empereur voudra ! Je compte uniquement sur lui. Je vous dirai même que, dans nos conversations de Tilsit, il a souvent dit qu'il ne tenait point à cette évacuation, qu'on la traînerait en longueur pour s'en dispenser et qu'il n'était pas possible de souffrir plus longtemps les Turcs en Europe. Il me laissait même entrevoir le projet de les jeter en Asie. Ce n'est qu'ensuite qu'il est revenu à leur laisser Constantinople et quelques provinces environnantes. »

Le comte Roumiantzof renchérit encore sur les déclarations de l'empereur. Il fit valoir la rupture avec l'Angleterre, qui allait être bientôt suivie de celle avec la Suède. C'est le moment, insistait-il, pour la France, de faire quelque chose en faveur de la Russie, en lui abandonnant la Moldavie et la Valachie. Plus tard, elle pourrait obtenir ces provinces par la force seule des cir-

constances, sans que la France y fût pour quelque chose, tandis qu'aujourd'hui elle les devrait à l'empereur Napoléon. Il termina par ces paroles significatives : « L'Europe n'en dira rien. Qu'est-ce que l'Europe ? Où est-elle, si ce n'est entre vous et nous (1) ? »

Alexandre s'expliqua directement avec Napoléon sur cette brûlante question par la lettre suivante, qui rapprochait avec intention, sans doute, la déclaration de guerre à l'Angleterre du maintien de l'occupation des principautés.

XXVII

Saint-Pétersbourg, le 15 novembre 1807.

Monsieur mon frère, j'ai à remercier Votre Majesté pour les deux lettres qu'elle a bien voulu m'écrire les 14 et 28 septembre. J'y ai vu avec plaisir qu'elle rend justice à mes sentiments pour elle. (Je la prie de croire qu'ils lui sont voués pour toujours. J'ai rompu avec les Anglais, et leur ambassadeur, que j'ai renvoyé, a déjà quitté Pétersbourg. Au lieu de décembre, comme nous en étions convenus, c'est en octobre que le tout a été terminé. Je ne doute pas que la Suède se rangera de notre côté. Toutes mes troupes sont déjà arrivées ; il se peut même qu'elles ne seront pas nécessaires.) Dès que Votre Majesté m'aura

(1) Savary à Napoléon, le 18 novembre 1807. Ce rapport manque aux Archives Nationales. Ce qui est singulier, c'est qu'il soit précisément le seul des rapports de Savary à l'empereur qui ait été publié, notamment dans le septième et dernier volume (pp. 364 et suiv.) de la *Correspondance inédite de Napoléon*. (Paris, Panckouke, éditeur, 7 vol., 1830.)

fait connaître ses déterminations, je suis prêt à tenir le même langage qu'elle à l'Autriche. Quant à la Porte, j'ai dû arrêter l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie, et voici mes raisons. L'armistice a été mal conclu. On y a inséré des articles que je ne peux pas admettre. J'ai cassé le général qui s'est permis de le ratifier sans en avoir le droit, car le général en chef était mort dans les entrefaites. A peine cet armistice s'est-il trouvé ratifié que les Turcs se sont permis des infractions en passant à plusieurs reprises le Danube et en occupant Galatz. Le même général s'est vu dans la nécessité d'arrêter l'évacuation qu'il avait déjà commencée. Depuis, j'ai fait proposer des changements à l'armistice, dont le général Savary a rendu compte à Votre Majesté. Mais les Turcs ont refusé de les admettre. En conséquence, l'armistice n'existe pas et je ne peux pas retirer mes troupes. Mes nouvelles de Constantinople y viennent encore à l'appui. Elles portent que les Anglais prennent une grande prépondérance au Divan. Je dois donc me tenir plus sur mes gardes que jamais. J'ai chargé mon ambassadeur de rendre compte de tout au ministère de Sa Majesté et j'en ai instruit en détail le général Savary. Que Votre Majesté soit convaincue que mon désir est d'être d'accord en tout avec elle. Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille avoir Votre Majesté en sa sainte garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Bientôt une communication directe de Tolstoï vint causer de nouvelles inquiétudes à l'empereur Alexandre et à son ministre. L'ambassadeur russe annonçait que Napoléon n'exigeait plus la retraite de l'armée russe au delà du Dniéster, mais qu'il faisait dépendre son séjour en Moldavie et en Va-

lachie de l'occupation de la Silésie par les troupes françaises, et la cession des deux premières provinces à la Russie, de l'abandon de la Silésie à la France.

Le général comte Tolstoï avait pris pour se rendre à son poste le chemin des écoliers. Parti de Saint-Pétersbourg le 27 septembre, il s'arrêta à Memel pour y faire sa cour au roi et à la reine de Prusse, puis à Weymar, auprès de la duchesse héréditaire Marie de Saxe-Weymar, sœur d'Alexandre, et à Carlsruhe, auprès de la margrave de Bade, sa belle-mère. Ce n'est que dans la soirée du 1er novembre qu'il arriva à Paris. Là, il apprit du consul russe que l'empereur Napoléon venait d'acheter, pour le donner à l'ambassade de Russie, un des plus beaux hôtels de la capitale : celui du grand-duc de Berg. L'ambassadeur référa à sa cour pour obtenir l'autorisation d'accepter ce don et alla en attendant loger à l'auberge.

Napoléon résidait à Fontainebleau et c'est dans ce château que l'ambassadeur fut invité à se rendre vingt-quatre heures après qu'il eut annoncé son arrivée au ministre des relations extérieures. Sa première visite fut pour M. de Champagny, qui lui dit que l'empereur le recevrait le lendemain et que des appartements lui avaient été préparés au château même. Tolstoï sollicita un délai de vingt-quatre heures, prétendant qu'il ne s'attendait

pas à une audience aussi proche et qu'il n'avait pas encore eu le temps de s'y préparer. Il fut convenu qu'elle aurait lieu le surlendemain, et l'ambassadeur repartit dans la nuit pour Paris, après avoir visité M. de Talleyrand et dîné chez le ministre des relations extérieures (1).

Le 6 novembre, Napoléon le reçut à Fontainebleau en audience solennelle. En remettant ses lettres de créance, Tolstoï prononça une courte allocution à laquelle l'empereur répondit qu'il voyait, dans l'union intime des deux États, non seulement le gage de leur félicité réciproque, mais encore celui du bonheur de l'Europe entière; qu'il attachait le plus grand prix à l'amitié de l'empereur Alexandre et considérait les vingt journées passées dans son intimité à Tilsit comme les plus heureuses de sa vie; enfin, qu'il professait le plus profond respect pour la nation russe. Sa Majesté ajouta quelques paroles obligeantes pour la personne du comte Tolstoï, qui, au sortir de son audience, fut présenté à l'impératrice et aux princes et princesses de la famille impériale. On le logea au château et on le combla de faveurs de toutes sortes, en lui accordant les grandes entrées, en l'invitant aux chasses impériales, aux spectacles de la cour, aux concerts particuliers.

L'entrevue que l'ambassadeur eut ensuite avec

(1) Tolstoï à Roumiantzof, le 5 novembre 1807.

M. de Champagny fut consacrée à un échange d'idées sur des questions assez secondaires. On parla de quelques émigrés français et piémontais qui servaient dans les corps russes revenant de Corfou et de Cattaro et dont le ministre obtint le rapatriement immédiat ; de l'escadre russe de la Méditerranée, commandée par l'amiral Séniavine qui, selon M. de Champagny, devait s'arrêter à Cadix pour ne pas s'exposer au danger d'être molesté par les Anglais ; de l'expédition en Russie des prisonniers de guerre détenus en France ; des pleins pouvoirs reçus par l'ambassadeur turc à Paris pour traiter de la paix avec la Russie. Tolstoï exprima son étonnement de ce que les Français n'eussent pas encore évacué les États prussiens, et Champagny lui répliqua que sa cour n'avait jamais témoigné de désir bien marqué à ce sujet(1).

Les affaires importantes avaient été réservées à l'audience particulière que Napoléon accorda au diplomate russe le jour suivant, 7 novembre, à midi. Elle dura près de deux heures. Après avoir reçu des mains de l'ambassadeur la lettre autographe de son souverain, il lui dit que les sujets à discuter entre les deux puissances étaient au nombre de trois : Prusse, Turquie et Angleterre.

Tolstoï plaida avec chaleur la cause du roi de

(1) Tolstoï à Roumiantzof, le 6 novembre 1807.

Prusse. Il dit que les vœux de l'empereur son maître, se bornant à l'exacte exécution du traité de Tilsit, Sa Majesté voyait avec peine le retard apporté à l'évacuation des États prussiens par l'armée française et que lui-même était chargé de demander cette évacuation de la manière la plus pressante. Napoléon objecta que le traité de Tilsit ne contenait aucune stipulation précise à cet égard et que, d'ailleurs, les troupes russes n'avaient pas évacué non plus la Moldavie et la Valachie. Tolstoï n'en continua pas moins ses doléances, prétendant que la Russie ne pouvait se considérer vraiment en paix avec la France tant que les Français resteraient en Prusse, et il s'étendit sur les malheurs de ce pays, en représentant sous les couleurs les plus sombres la détresse du roi et l'impossibilité où il se trouvait de satisfaire aux prétentions exorbitantes de la France.

Napoléon eut un moment d'impatience en apostrophant l'ambassadeur : « Vous avez tort de vous intéresser tant à lui ; vous verrez qu'il vous jouera encore de mauvais tours, » à quoi Tolstoï répondit que personne n'osera jouer de ces tours à la Russie tant qu'elle sera d'accord avec la France. L'empereur promit de continuer l'évacuation qui avait déjà commencé, mais il ajouta : « Cela ne va pas aussi vite ; on ne déplace pas une armée comme on prend une prise de tabac. »

Ramenant l'entretien sur les affaires de la Turquie, Napoléon dit que, d'après les ouvertures faites à Saint-Pétersbourg au général Savary, il devait supposer que la cour de Russie avait jeté son dévolu sur la Moldavie et la Valachie; que lui ne voyait aucun avantage pour la France dans un démembrement de l'empire Ottoman; qu'il était même disposé à en garantir l'intégrité, ne se souciant guère de l'acquisition de l'Albanie ou de la Morée. Mais si la Russie tenait à la possession des principautés Danubiennes, il s'y prêterait volontiers et reconnaîtrait le Danube comme limite de cet empire, à la condition de se procurer un dédommagement ailleurs. Tolstoï lui ayant demandé où il comptait prendre cette compensation, l'empereur voulut d'abord éluder la question, mais, pressé par l'ambassadeur, il finit par dire, après quelques moments d'hésitation et comme faisant un grand effort : « Eh bien! c'est en Prusse! »

Il n'en dit pas plus long là-dessus, ce qui n'empêcha pas l'ambassadeur de supposer qu'il voulait avoir le cours de l'Oder et très vraisemblablement aussi la Silésie, avec ses forteresses. Il alla jusqu'à consentir à un plus grand partage de l'empire Ottoman et même à offrir Constantinople à la Russie, assurant qu'il n'était lié par aucun engagement envers les Turcs et que lui-même n'avait aucune prétention sur cette capitale. Seu-

lement, dans cette hypothèse, il exigerait un équivalent impérieusement commandé par les intérêts de la France, sur la position et l'étendue duquel il ne s'expliquait pas. En résumé, Napoléon offrait le choix entre trois combinaisons : évacuation simultanée de la Moldavie et de la Valachie par les Russes et des États prussiens par les Français; ou bien l'acquisition par la Russie des principautés Danubiennes, par la France, d'une compensation équivalente à prendre sur la Prusse; ou enfin un partage général de l'empire Ottoman, qui permettrait à la Russie de s'étendre jusqu'à Constantinople et même de prendre possession de cette capitale et assurerait à la France des acquisitions qu'on fixerait ultérieurement.

Pris au dépourvu par cette déclaration inattendue, Tolstoï dit qu'il demanderait des ordres à sa cour, mais il n'en prit pas moins sur lui de nier le désir attribué à son souverain d'acquérir les deux principautés Danubiennes, ayant trouvé trop cher le prix qu'y mettait Napoléon. Aussi répéta-t-il obstinément, « à satiété, » selon sa propre expression, que tout ce que l'empereur Alexandre demandait était la stricte exécution des stipulations de Tilsit.

Abordant la question de l'action commune des deux empires alliés contre l'Angleterre, Napoléon communiqua à l'ambassadeur les nouvelles qu'il

venait de recevoir sur le consentement du Portugal de fermer ses ports aux Anglais et à la renonciation du prince-régent à ses projets de départ. Il promit de lui donner connaissance du traité conclu avec le Danemark et qui assurait la coopération de ce royaume, tandis que l'ambassadeur de France à Vienne était chargé de réclamer celle de l'Autriche contre l'Angleterre. L'Europe entière était ainsi liguée contre la reine des mers ; il ne restait qu'à faire entrer la Suède dans cette vaste confédération, et il fallait que la Russie l'y obligeât. « Quand même, » poursuivit l'empereur, « vous seriez contraints de recourir aux armes, ce que je crois assez probable, car ce roi a la tête près du bonnet, cela ne doit pas vous effrayer. Vous ne pouvez que retirer des avantages d'une guerre avec la Suède. » Il ajouta que le Danemark s'était engagé à aider la Russie et offrit même d'envoyer, si elle le voulait, des troupes françaises à son secours, offre que le comte Tolstoï s'empressa de décliner. Napoléon lui développa alors son propre plan d'action contre l'Angleterre. Après avoir épuisé toutes les mesures indirectes, il reviendrait au projet de descente et il comptait sur la Russie pour menacer la puissance britannique dans les Indes-Orientales. Il s'enquit de l'opinion de l'ambassadeur sur l'opportunité de faire agir dans ces contrées une expé-

dition composée de troupes françaises, russes et persanes, expédition que Tolstoï se hâta de déclarer impossible. L'empereur reprit qu'il ne désespérait pas de venir par tous ces moyens à bout de l'Angleterre et de la forcer à faire la paix. Il s'informa si le commerce russe pourrait soutenir longtemps l'état de stagnation qui résultait pour lui de la rupture avec la Grande-Bretagne et si la Russie en souffrait beaucoup? « Au moins autant que la France, » fut la réponse de l'ambassadeur. Napoléon convint que la France y perdait beaucoup, en faisant toutefois observer que le principal obstacle à la paix était la conviction du gouvernement britannique qu'en cinq années de paix la France reconstituerait sa marine et disposerait de cent vaisseaux dans ses ports. Quand tout sera arrangé, conclut-il, et assis sur des bases précises et claires, on pourra songer à désarmer, la Russie comme la France ne pouvant à la longue entretenir leurs armées sur le pied actuel. Pour lui, il serait fort embarrassé de faire rentrer ses troupes en France : il n'aurait pas de quoi subvenir à leurs besoins.

L'empereur ne congédia pas l'ambassadeur sans lui avoir demandé s'il était vrai qu'il y eût en Russie « des têtes chaudes qui étaient mécontentes de la paix et des vieillards qui bavardaient beaucoup ». Tolstoï ne le nia pas, mais il défendit les vieillards en assurant qu'ils avaient leur franc-parler avec

le souverain, mais qu'ils étaient trop sages pour se permettre de deviser en public sur les affaires de l'État. Il convint même que la nation avait été mécontente de la paix, que lui-même avait un des premiers éprouvé ce sentiment et que les Russes le conserveraient tant qu'ils ne verraient pas de réciprocité de la part des Français, d'où il résultait, selon lui, que l'intérêt même de la France lui commandait de remplir scrupuleusement les engagements de Tilsit. Napoléon répliqua avec vivacité : « *La critique est aisée et l'art est difficile.* Qu'auriez-vous donc fait? Vous ne pouviez essuyer que de plus grandes pertes? » Le général-ambassadeur s'appliqua alors à lui démontrer que la Russie disposait encore de grands moyens, que la nation avait fait des sacrifices qui avaient permis au gouvernement de se passer des subsides étrangers, qu'elle était prête à en faire encore et qu'il s'en fallait de beaucoup que les dons volontaires de la noblesse russe fussent absorbés. « Il ne faut plus que nous nous fassions la guerre, » interrompit Napoléon, « on n'y attrappe que des boulets et des coups de sabre! »

L'audience touchait à sa fin. L'empereur la termina par des paroles gracieuses. Il parla en termes élogieux des généraux russes, approuva le refus d'Alexandre de ratifier l'armistice avec les Turcs, qui contenait des clauses contraires à sa digni-

té, lui offrit 50.000 fusils de fabrication française qu'il avait désiré avoir, promit d'admettre des cadets russes dans sa marine et des officiers russes dans le génie français pour y faire leur apprentissage. Enfin, il congédia Tolstoï, après un entretien qui avait duré près de deux heures (1).

Napoléon ne fut pas médiocrement surpris de rencontrer dans l'ambassadeur d'Alexandre un avocat chaleureux de la Prusse et de son roi. Il ne le cacha pas dans une lettre à Savary (2), mais n'en fit rien voir dans celle qu'il adressa à l'empereur de Russie. Il lui y exprima, au contraire, le plaisir que lui avait causé l'arrivée si longtemps attendue de son ambassadeur. « En voyant une personne que Votre Majesté honore d'une confiance si particulière, je me suis ressouvenu de tout le bonheur que j'avais eu à Tilsit. Nous serons bien heureux quand elle pourra tenir sa promesse et faire son grand voyage. Quant à moi, je

(1) Tolstoï à Roumiantzof, les 7 et 8 novembre 1807. L'ambassadeur vit une troisième fois l'empereur avant son départ pour l'Italie, à son petit lever, le 9. Il en rendit compte par un rapport de la même date où nous voyons reproduits les mêmes épanchements de part et d'autre que dans les précédents. Sur les idées de Tolstoï et la manière dont il remplit ses instructions, voir l'étude consacrée à sa mission à Paris par un éminent historien russe, le général de Schilder, dans l'*Antiquité russe* (*Rousskaïa Starina*), janvier 1890. Il y démontre que, loin de s'appliquer à resserrer les liens établis à Tilsit entre les deux empereurs, cet ambassadeur a fait tout ce qui dépendait de lui pour les relâcher et en amener la rupture.

(2) Napoléon à Savary, le 7 novembre 1807. *Corresp.*, XVI, 13339.

rossens un grand plaisir de pouvoir montrer dans la personne de l'ambassadeur de Votre Majesté la vérité et la force des sentiments qu'elle m'a inspirés. » La lettre se terminait par l'annonce de la sommation faite par l'Autriche à l'Angleterre de remettre les choses à Copenhague dans l'état où elles étaient. « Voilà, » concluait Napoléon, « l'Angleterre en guerre avec tout le monde. Il n'y a plus que le roi de Suède, qui entendra probablement raison quand Votre Majesté lui aura parlé sérieusement (1). »

Il serait difficile de rendre l'émotion que causa à Alexandre la nouvelle que Napoléon, tout en ne repoussant pas son vœu de s'approprier la Moldavie et la Valachie, y mettait comme conditions la cession à la France de nouvelles provinces prussiennes. Il sentit se réveiller dans son âme ses anciens sentiments pour le couple royal de Prusse. Il se souvint qu'il s'était déclaré l'ami du roi, le chevalier de la reine, et la conséquence en fut un épanchement vis-à-vis de Savary, qu'il frappa par son accent de sincère douleur. « Je l'ai trouvé peiné et même affecté de cette proposition, » écrivit ce général à son maître. « Il m'a parlé longtemps sur cette matière et m'a répété souvent combien il éprouvait de mal d'être encore obligé d'entretenir Votre Majesté de la Prusse. Je n'ai pas

(1) Napoléon à Alexandre, même date. *Corresp.*, XVI, 13338.

remarqué qu'il éprouvât un autre sentiment que celui d'un véritable chagrin. Parfois, il se cabrait contre cette idée, mais il revenait toujours aux bons termes. Il m'a répété souvent que Votre Majesté lui avait promis de laisser l'existence au roi de Prusse et je ne fais nul doute que si c'est aux dépens de ces provinces qu'il doit posséder celles des Turcs, il renoncera tout à fait à ce projet, quoiqu'il m'ait dit combien il désirait les acquérir et, comme il a compté dessus, si ses espérances sont déçues, les relations de la France en Russie en souffriront indubitablement (1). »

Voici les propres paroles adressées par Alexandre à Savary :

Je veux vous parler d'une chose qui m'affecte. Tolstoï m'écrit, et je ne puis vous taire le chagrin que me fait éprouver son rapport. Il paraîtrait, d'après ce qu'il me dit, que l'empereur lie l'occupation de la Prusse à l'affaire de la Valachie et de la Moldavie. Jamais je n'ai pensé que ces deux points eussent le moindre rapport entre eux, et comme je vous ai toujours parlé franchement, vous allez connaître là-dessus ma profession de foi. L'empereur doit se rappeler qu'à Tilsit il n'a pas pu me faire accepter les dépouilles d'un prince qui était encore mon allié. Il voulait me faire prendre Memel et je l'ai supplié de ne pas me faire violence de ce côté-là. Il a vu avec quelle répugnance j'ai consenti à un petit arrangement de frontières qui enlevait un coin de terre à la Prusse. L'empereur a eu la bonté de m'écouter, et c'est toujours

(1) Savary à Napoléon (lettre), le 6 décembre 1807.

avec un sentiment d'admiration que je me rappelle que c'est à mon intercession qu'il a conservé à ce prince l'existence chétive qu'il a encore aujourd'hui. Ce n'est que par condescendance qu'il l'a fait, puisque le succès de ses armes lui permettait tout; mais il n'a jamais été question de faire une même affaire de l'occupation des provinces turques et des provinces prussiennes ; si cela était ainsi, je vous demande à quoi aurait servi mon intercession pour les malheureux et si je n'aurais pas été en opposition avec le principe qui me faisait une loi d'honneur de ne rien accepter de ce que le succès de nos armes ne m'avait pas donné le droit de défendre? Si, en obtenant de l'empereur qu'il veuille bien leur remettre leur pays, j'avais pris l'engagement secret de consentir à leur démembrement en échange de l'acquisition de la Valachie et de la Moldavie, n'aurais-je pas concouru à leur destruction? L'empereur ne m'a jamais parlé de cela et de plus, j'ajouterai combien j'en aurais éprouvé de peine. Il sait que nous avons été alliés. Je ne demande qu'à être dégagé de cette alliance. Mais, en honneur, ce n'est point la simple promesse qui m'a été faite de leur rendre leur pays qui suffit pour me dégager de tout ce que je leur dois. Il faut au moins les remettre en possession de ce que l'empereur a bien voulu leur laisser. Si, après cela, ils s'attirent quelques nouveaux malheurs, je ne me croirai plus obligé de les aider ; mais ils s'en garderont bien. Que peuvent-ils faire?

Si Alexandre ne voulait sacrifier à aucun prix une province prussienne, il n'en tenait pas moins à acquérir les principautés Danubiennes.

L'empereur, — disait-il à Savary, — me rendra la justice de se rappeler que je n'avais point parlé de la Valachie et de la Moldavie, que c'est lui qui m'en a parlé le pre-

mier en me disant qu'après une longue guerre *il fallait se remontrer à sa nation avec un beau côté qui pût faire oublier les sacrifices.* Je n'avais pas le projet de faire cette acquisition. Depuis votre arrivée, nous en avons parlé et j'ai eu assez de confiance en vous pour vous faire connaître toutes les raisons que j'avais de désirer conserver ces provinces. *Mais, si je devais les posséder aux dépens de la Prusse par suite d'un accord passé dans la position actuelle où est le pays dont j'ai été l'allié, j'aime mieux y renoncer. Je ne voudrais pas de tout l'empire Ottoman à ce prix. Je fais de cela une affaire d'honneur.*

Quatre jours après, l'empereur revint à la charge en déclarant à Savary :

Si je désire autant que mon intercession pour la Prusse ne soit pas sans résultat, c'est que le motif qui m'y porta dans le temps m'en fait un devoir. Aujourd'hui, non seulement moi, mais toute l'Europe sait que l'empereur n'a laissé d'existence à la Maison de Brandebourg qu'à mon intercession. Lui-même l'a dit à son Sénat, à son Corps législatif, à toute sa nation. Les paroles de l'empereur ont consacré à jamais l'amitié qui nous lie et ce que sa générosité a accordé à cette amitié, il ne peut pas maintenant vouloir le refuser. Quand je me rappelle plus en détail nos entretiens de Tilsit, je me persuade davantage qu'il y a quelque fausse interprétation dans ce que m'écrit Tolstoï. Ne taisez rien à l'empereur de tout ce que je vous ai dit, général, parce que je vous ai parlé à cœur ouvert. Il n'y a que la franchise des explications qui puisse prévenir toute espèce de malentendus entre lui et moi (1).

(1) Savary à Napoléon (rapport), le 7 décembre 1807.

Savary crut le moment opportun de mettre en avant l'idée d'une entrevue entre les deux empereurs, sur laquelle il avait été chargé de pressentir Alexandre. Le souverain russe l'accueillit avec empressement, en en remettant l'exécution à l'époque où les affaires de Suède prendraient une tournure définitive et où le Sund serait fermé aux Anglais, lesquels sans cela pourraient, dans le courant de l'été, apparaître devant Riga, Reval et Cronstadt. « Après cette opération, » dit-il, « je suis à vos ordres. Vous connaissez le désir que j'ai de voir Paris, particulièrement celui de causer encore quelques jours avec l'empereur, et, s'il ne m'était pas possible d'aller à Paris, ce que je ne crois pas, et qu'il voulût bien venir à Weymar, je préférerais ce rendez-vous à tout autre. »

« Je n'ai pas poussé cet entretien plus loin, » écrivait Savary en en rendant compte à Napoléon, « mais je suis certain qu'il désire ardemment cette entrevue et si Votre Majesté juge à propos de l'amener, elle gouvernera décidément en Russie (1). »

Alexandre n'eut garde de répéter ses plaintes dans la lettre qu'il adressa à Napoléon pour le remercier de l'accueil fait au comte Tolstoï. A peine y trouve-t-on une ligne bien discrète sur le roi de

(1) Savary à Napoléon (lettre), le 7 décembre 1807.

Prusse, dont il se borna à recommander le sort à son ami et allié.

XXVIII

Saint-Pétersbourg, le 27 décembre 1807.

Monsieur mon frère, la manière si distinguée dont Votre Majesté a bien voulu recevoir mon ambassadeur m'a touché bien vivement. Je ne puis assez lui exprimer combien je suis sensible à tous les témoignages d'amitié qu'elle veut bien me donner. Aussi cette lettre n'est destinée qu'à exprimer à Votre Majesté toute ma reconnaissance pour tout ce qu'elle fait pour moi. M. Lesseps m'a remis le superbe service de porcelaine qu'elle a bien voulu m'envoyer. Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau dans ce genre. J'ai reçu avec le même plaisir le premier volume du Muséum. Cet ouvrage est magnifique. C'est bien à moi à dire que je ne puis rien offrir d'aussi beau à Votre Majesté. Je compte dans peu lui envoyer cependant quelques productions de la Sibérie et je désire beaucoup qu'elles puissent lui être agréables. Je suis bien sensible aussi à la permission que Votre Majesté m'a accordée d'envoyer des jeunes gens dans ses ports. Il me reste de la remercier encore pour sa promesse pour les 50.000 fusils. Tous les jours les liens qui m'unissent à Votre Majesté me deviennent plus chers et j'éprouve un plaisir véritable à faire marcher à grands pas à sa conclusion l'ouvrage de Tilsit. Je n'ai plus qu'à terminer avec la Suède, ce qui sera fait dans peu. L'espoir de revoir Votre Majesté est constamment présent à ma pensée et j'envisagerai ce moment comme un des plus agréables de ma vie. Dès que tout sera achevé de ce côté, je m'empresserai de l'en prévenir et alors il dépendra d'elle de fixer le temps pour notre entrevue. Avant de finir cette lettre, je crois de mon devoir de recommander à Votre Majesté le sort du roi de Prusse.

Elle connaît tout l'intérêt que j'y prends et je m'en remets à l'amitié de Votre Majesté avec confiance. Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille avoir, Monsieur mon frère, Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

La mission du général Savary prit fin le 17 décembre, avec l'arrivée à Saint-Pétersbourg de M. de Caulaincourt, nommé ambassadeur de France près la cour de Russie. Le 24 du même mois était l'anniversaire de la naissance d'Alexandre qui, ce jour-là, garda à dîner l'aide de camp de Napoléon et prit congé de lui dans son cabinet en le comblant de témoignages d'affection et d'estime. Il lui donna à son départ une boîte en or enrichie de diamants, un collier d'améthystes et deux belles pelisses. Il lui remit, en outre, la lettre suivante pour l'empereur des Français.

XXIX

Saint-Pétersbourg, le 25 décembre 1807.

Monsieur mon frère, je ne puis laisser partir le général Savary sans le charger de ces lignes pour Votre Majesté et la remercier de me l'avoir envoyé, le temps qu'il a passé auprès de moi n'ayant fait qu'augmenter l'estime que je lui portais déjà. J'espère qu'il entretiendra Votre Majesté de tous les sentiments que je porte à sa personne et combien je suis désireux de resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon

frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

De Varsovie, Savary écrivit à Roumiantzof une lettre dans laquelle il se confondait en protestations de dévouement envers l'empereur Alexandre et son ministre et promettait de rendre un compte fidèle à son maître des entretiens d'abandon qu'il avait eus avec eux. « Tel j'ai quitté les portes du Palais d'Hiver, » disait-il, « et tel je me présenterai aux Tuileries, car je suis convaincu que l'un n'est que l'écho de l'autre et réciproquement (1). »

(1) Savary à Roumiantzof, le 8 janvier 1808.



CHAPITRE VI

L'AMBASSADE DE CAULAINCOURT

1807-1808

Instructions à Caulaincourt. — Son arrivée à Saint-Pétersbourg. — Ses premiers entretiens avec Alexandre. — Lettre de Napoléon. — Jugement porté par Caulaincourt sur la situation en Russie. — Affaires de Suède. — Expédition aux Indes. — Lettre d'Alexandre. — Nouvelles instructions à Caulaincourt. — Son entretien avec Alexandre sur la Prusse et la Turquie. — Impressions de Caulaincourt. — Instructions du 29 janvier. — Vives discussions de l'ambassadeur de France avec l'empereur de Russie sur les affaires de Prusse et de Turquie. — Arrivée de M. Darberg à Saint-Pétersbourg.

Dés l'arrivée du comte Tolstoï à Paris, Napoléon désigna pour remplir les fonctions d'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg son grand-écuyer, M. de Caulaincourt, personnellement fort bien vu d'Alexandre, auprès de qui il avait déjà rempli une mission temporaire en 1801. Avant de partir lui-même pour son voyage d'Italie, l'empereur le fit munir d'instructions détaillées qui, bien que rédigées et signées par le ministre des relations extérieures, n'en exprimaient pas moins la pensée du maître sur l'alliance qu'il venait de contracter avec la Russie.

La plus grande partie de ce document était consacrée aux affaires de Turquie. Contrairement aux stipulations de Tilsit, la Russie continuait à occuper la Moldavie et la Valachie par ses troupes et ne dissimulait pas son vif désir de garder les deux provinces. Napoléon ne s'y opposerait pas, à la condition d'obtenir pour la France une compensation égale en population, en richesses, en ressources de tout genre. Cette compensation, il ne l'accepterait qu'en Prusse. La Bosnie, l'Albanie ne lui convenaient pas pour beaucoup de raisons, entre autres, parce que leur annexion à la France entraînerait infailliblement la dissolution entière de l'empire Ottoman. On a beau désirer ce résultat à Saint-Pétersbourg et le proclamer inévitable, il est de l'intérêt des deux cours alliées de ne point l'accélérer, de remettre le partage de la Turquie jusqu'au moment où l'Angleterre serait hors d'état de s'en arroger la plus riche part : l'Égypte et les îles de l'Archipel. « C'est, » faisait observer M. de Champagny, « la plus forte objection de l'empereur contre le partage de l'empire Ottoman. »

Si toutefois l'idée de ce partage était décidée à Saint-Pétersbourg, il ne faudrait pas le refuser, mais déclarer que seuls les deux souverains peuvent s'entendre verbalement sur un sujet aussi grave. De là, nécessité d'une entrevue. En attendant, la

France n'évacuera pas la rive gauche de la Vistule tant que la Russie occupera les principautés Danubiennes. Napoléon, qui a toute confiance dans Alexandre, veut bien régler sa marche sur la sienne, mais il importe que les deux empires marchent d'un pas égal. Il n'évacuera donc la totalité des États prussiens que lorsque la Russie retirera ses troupes de la Moldavie et de la Valachie; ou bien il évacuera la Prusse partiellement, quand un arrangement aura été convenu entre lui et Alexandre.

L'empereur préférerait la première éventualité, qui laisserait la Moldavie et la Valachie entre les mains des Turcs ; il consentirait à la prise de possession de ces provinces par la Russie, moyennant une juste compensation pour lui-même à prendre sur les États prussiens; enfin il s'accommoderait à la rigueur d'un partage de l'empire Ottoman qu'il envisage comme funeste, mais qu'il accepterait pour complaire à l'empereur Alexandre, tout en en reculant le moment. « Cet antique projet de l'ambition russe, » disait l'instruction, « est un lien qui peut attacher la Russie à la France et sous ce point de vue il faut se garder de décourager entièrement ses espérances. »

Le ministre des relations extérieures insistait ensuite sur la nécessité absolue de pousser la Russie à déclarer la guerre à l'Angleterre et à obliger la Suède à se prononcer contre cette puis-

sance pour défendre, de concert avec le Danemark, l'indépendance de la Baltique. Il constatait avec satisfaction le consentement de l'Autriche à prendre part à la lutte contre les Anglais. « Grand et puissant effet de l'alliance des deux premières puissances du globe, » s'écriait-il ! « A leur voix le continent se lève tout entier et va, au gré de leurs désirs, se coaliser contre les ennemis du continent. Pour porter le coup de grâce à la prospérité de la Grande-Bretagne, il est nécessaire d'organiser une expédition dans l'Inde. Plus elle paraît chimérique, plus elle épouvantera les Anglais ; et que ne peuvent la France et la Russie réunies ? 40.000 Français venus par Constantinople, autant de Russes débouchant du Caucase : en voilà assez pour épouvanter l'Asie et en faire la conquête ! »

L'instruction se terminait par les dispositions relatives à diverses commandes et achats que Napoléon se proposait de faire en Russie pour sa marine et aux avantages à accorder au commerce français dans cet empire. Sur le point essentiel, celui qui intéressait le plus vivement la cour de Russie, M. de Caulaincourt était, on le voit, chargé de tenir à l'empereur Alexandre et à son ministre exactement le même langage qu'avait tenu Napoléon au comte Tolstoï (1).

(1) Champagny à Caulaincourt, le 12 novembre 1807.

Le nouvel ambassadeur arriva à Saint-Pétersbourg le 17 décembre au soir. Le jour suivant, il informa le comte Roumiantzof de son arrivée et lui communiqua une copie de ses lettres de créance, puis il alla lui rendre visite. Dans cette première entrevue, les deux hommes d'État échangèrent force politesses. Toutefois, des difficultés d'étiquette ne tardèrent pas à surgir entre eux. L'ambassadeur se montra très pointilleux sur la nature des honneurs à lui rendre et demanda que sa réception solennelle au Palais d'Hiver fût en tout point semblable à celle qui avait été faite au comte Tolstoï à Fontainebleau; qu'un même nombre de voitures de gala fût mis à sa disposition; qu'un grand officier de la couronne vînt le recevoir à l'entrée des premiers appartements, etc. Ces formalités n'étant pas prévues par le cérémonial en vigueur à la cour de Russie, Roumiantzof n'était guère disposé à les admettre. Il en référa à l'empereur, qui lui répondit par ce billet : « Il est bien facile et bien simple de lever ces petites et bien minces difficultés, en ordonnant qu'une seconde grande charge de la cour se trouve là. » Mais, de son côté, le ministre avait relevé dans les lettres de créance de l'ambassadeur les termes d'« allié » et de « confédéré » appliqués à l'empereur Alexandre. Il admettait l'un, et déclinait l'autre, comme n'étant point

d'usage et exprimant mal la situation respective des deux États. Il fut convenu que Caulaincourt remettrait les lettres de créance à l'empereur telles quelles, mais que Sa Majesté ne les ouvrirait pas, afin qu'elles pussent par la suite être échangées contre d'autres, d'où disparaîtrait le mot incriminé de « confédéré » (1).

Ces pourparlers prirent deux journées entières et ce n'est que le 20 décembre qu'eut lieu l'audience solennelle. Il n'y eut pas de discours échangés entre l'ambassadeur et l'empereur. Alexandre demanda des nouvelles de la santé de l'empereur Napoléon, dont il avait, disait-il, prévenu tous les désirs en déclarant la guerre à l'Angleterre et en se préparant à la déclarer aussi à la Suède. « Mandez bien à l'empereur, » fit-il, « qu'il ne pouvait faire un choix qui me fût plus agréable; que je me rappelle tous les moments que j'ai passés avec lui à Tilsit. La France et la Russie donneront la paix au monde, et l'empereur ne peut avoir un allié plus fidèle que moi. » M. de Caulaincourt répondit que son maître professait les mêmes sentiments et regardait les intérêts de l'empereur de Russie comme les siens. Alexandre reprit : « Je reçois avec plaisir l'ambassadeur et je verrai de même le général dans mon intérieur. Êtes-vous content de votre voyage, de

(1) Caulaincourt à Champagny, le 23 décembre 1807.

votre maison? » — « Je n'ai à parler que de reconnaissance depuis mon entrée en Russie, » fut la réponse de l'ambassadeur. — « Demain, » dit Sa Majesté en le congédiant, « vous viendrez dîner avec moi. J'espère que vous serez content ici. C'est mon désir (1). »

Au sortir de l'audience impériale, Caulaincourt fut reçu par les impératrices, qui toutes les deux, mais surtout l'impératrice-mère, le traitèrent avec une bienveillance marquée. Le soir, on l'invita au théâtre de l'Hermitage et on l'y plaça sur le même rang que Leurs Majestés, à côté du grand-duc, « distinction dont il n'y avait pas encore eu d'exemple, » disait-il dans son rapport à M. de Champagny, « qui a frappé toute la cour et produit le meilleur effet (2) ».

Le 21, l'ambassadeur dîna à la table de l'empereur. Parmi les convives, il y avait, outre le comte Roumiantzof et le prince Lobanof, l'un des signataires des traités de Tilsit, plusieurs ministres et généraux, parmi lesquels Kotchoubey et Ostermann-Tolstoy, « deux chefs d'opposition, » assurait Caulaincourt, « l'un du civil, l'autre du militaire ». Avant le dîner, l'empereur lui répéta qu'il le voyait avec plaisir et qu'il allait le mettre en possession de tous ses droits. L'impératrice ré-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 1er rapport, le 23 décembre 1807.
(2) Caulaincourt à Champagny, même date.

gnante y ajouta quelques paroles affables et tout le monde passa dans une autre salle pour se mettre à table. Pendant le repas, on parla surtout de Napoléon et de l'armée française. Le dîner fini, l'empereur emmena l'ambassadeur dans son cabinet et, le faisant asseoir à sa droite, il lui redit encore « qu'il tenait à le mettre en possession de tous ses droits ».

Alexandre attendait avec impatience une réponse de Napoléon aux ouvertures qu'il avait faites à Savary sur les affaires de Turquie et que ce général avait transmises à Paris par un courrier français. Sa Majesté fit observer à l'ambassadeur que, jusqu'à l'arrivée de cette réponse, ils n'avaient rien de bien important à traiter. Il lui adressa beaucoup d'éloges et de compliments personnels. « Dans les jours d'étiquette, » dit-il, « vous serez l'ambassadeur tant que vous voudrez. Dans les autres moments, vous connaissez le chemin de mon cabinet : je vous y verrai avec plaisir. » Caulaincourt ne manqua pas de répondre que c'était l'honneur qu'il appréciait le plus et qui seul pouvait le dédommager de se trouver si loin de son maître.

La conversation roula sur l'Angleterre et la Suède, sur l'attitude prise par la Russie envers ces puissances pour complaire à la France et s'acquitter de ses engagements vis-à-vis d'elle.

Puis Alexandre aborda une question qui lui tenait à cœur : celle de Turquie. « L'empereur, » dit-il, « a parlé à Tolstoï de la Prusse. Cela m'a peiné. Savary vous l'aura dit. Il n'avait jamais été question de la faire entrer en compensation des affaires de Turquie. C'est l'empereur Napoléon qui a prononcé à Tilsit le premier mot sur la Valachie et la Moldavie, ainsi que sur une autre partie de la Turquie. Lui-même a désigné son lot. Lui-même s'est regardé comme entièrement dégagé par la déposition du sultan Sélim. Certes, il n'a pas été dit un mot qui pût faire penser que la pauvre Prusse dût être un équivalent dans cet arrangement, que l'anarchie et les révolutions des provinces en question amènent plus encore que l'intérêt de la Russie. Le général Savary a pu vous dire quel était mon éloignement pour cet arrangement. Je ne pouvais consentir à partager de fait les dépouilles d'un malheureux prince que l'empereur a désigné à l'Europe et à la France comme rétabli en considération de moi, et qui ne peut, d'honneur, cesser d'être mon allié tant qu'il n'est pas remis en possession de tout ce que lui assure la paix. »

Après quelques observations de Caulaincourt sur le désir sincère de Napoléon de contenter son ami et allié en s'entendant avec lui, Alexandre reprit : « Je m'en réfère toujours à ce que m'a

dit l'empereur Napoléon. J'ai été au devant de tout ce qu'il a pu désirer. Ses intérêts ont été la règle de ma conduite. J'ai compté les miens pour rien, car je n'ai point encore de nouvelles de ma flotte. J'attends donc l'effet de la bonne amitié que l'empereur m'a témoignée; il a des preuves de la mienne. Je ne puis entrer dans un arrangement dont il n'a jamais été question entre nous et qui dépouillerait un prince qui a déjà tout perdu. Qu'il soit remis en possession de tout ce que le traité lui restitue et que l'empereur a dit lui avoir rendu pour moi, ensuite il en arrivera ce que Dieu voudra. Je ne doute point des intentions de l'empereur, mais il faut quelque chose qui prouve à la nation et à l'armée que notre alliance n'est pas seulement à votre avantage. Il est de votre intérêt de la *nationaliser*. Je vous parle franchement : ce sera même me servir personnellement. L'empereur, d'après ce qu'il m'a dit à Tilsit, n'a pas des Turcs une opinion qui le fasse tenir à eux. C'est lui qui a fait notre lot et le sien. Quelque chose à l'Autriche pour satisfaire son amour-propre plutôt que son ambition, telles étaient ses intentions. Elles ne peuvent avoir changé, puisque j'ai été depuis lors au devant de tout ce qu'il a pu désirer. Quant à la conquête à faire pour lui, mes troupes sont prêtes, s'il revient à ses premières intentions. Ce sont les Turcs qui ont rompu l'ar-

mistico. Si je n'étais pas de bonne foi avec l'empereur, j'aurais donc un prétexte de rompre avec eux sans porter atteinte au traité de Tilsit. »

L'ambassadeur insinua que des arrangements de cette nature ne pouvaient être convenablement discutés et réglés que dans une entrevue entre les deux empereurs. Alexandre ne releva point cette idée. Il dit qu'il avait envoyé des instructions à Tolstoï et que sûrement Caulaincourt en recevrait de son côté. « Nous causerons souvent et nous nous entendrons, » fit-il. Puis en serrant le bras à l'ambassadeur qui s'éloignait : « En s'expliquant ainsi, on s'entend toujours (1). »

L'impression générale retirée par l'ambassadeur de France de ses premières conversations avec Alexandre et son ministre était que les rapports de Tolstoï sur son entretien avec Napoléon les avaient *cabrés* tous les deux, bien que pour des motifs différents : l'empereur en faisait l'affaire d'un chevalier et Roumiantzof une affaire d'État ; le premier répugnait à dépouiller la Prusse, le second ne voulait pas admettre qu'une province limitrophe de la Russie passât sous la domination de la France. Sur la Turquie, le ministre se montrait encore plus catégorique que le souverain. « C'est un empire qui s'en va, » répétait-il sans cesse. Et, selon Caulaincourt, il

(1) Caulaincourt à Napoléon, 2e rapport, le 23 décembre 1807.

aurait voulu que Napoléon dît simplement à la Russie : « Ne vous inquiétez pas de ce que je fais. Arrondissez-vous de votre côté (1). »

Napoléon reçut à Venise la nouvelle de la rupture entre la Russie et l'Angleterre, suivie du rappel des ambassadeurs respectifs. Il s'en montra fort satisfait et témoigna sa joie dans une lettre qu'il fit porter à l'empereur Alexandre par un aide de camp du roi de Naples. Il s'y disait heureux de voir se consolider l'ouvrage de Tilsit; « mais, » ajoutait-il, « je le serai davantage lorsque Votre Majesté tiendra sa promesse de venir à Paris : ce sera un moment bien doux pour moi et pour mes peuples. Nous viendrons à bout de l'Angleterre, nous pacifierons le monde, et la paix de Tilsit sera, je l'espère, une nouvelle époque dans les fastes du monde (2). » Il exprimait les mêmes sentiments dans la lettre par laquelle il rappelait Savary : « Mon premier but, comme le premier sentiment de mon cœur, est de modifier ma politique de manière à accorder mes intérêts avec ceux de l'empereur Alexandre (3). » Le même aide de camp avait apporté à l'empereur de Russie une lettre du roi Joseph, qui inaugurait les rapports entre

(1) Caulaincourt à Champagny, le 23 décembre 1807; le même à Napoléon (lettre), le 31 décembre 1807.

(2) Napoléon à Alexandre, le 7 décembre 1807. *Corresp.*, XVI, 13883.

(3) Napoléon à Savary, même date. *Ibid.*, XVI, 13884.

les cours de Naples et de Saint-Pétersbourg.

En recevant des mains de M. de Caulaincourt la lettre de son maître, Alexandre évoqua les souvenirs de Tilsit pour dire qu'il y trouvait toujours trop courts les entretiens de Napoléon, comme maintenant ses lettres qu'il aimait à recevoir. Puis il demanda si l'empereur avait reçu le courrier que lui avait expédié Savary pour porter à sa connaissance les ouvertures russes au sujet de la Turquie? Il ne fit pas paraître le dépit que lui donna la réponse négative de l'ambassadeur et se borna à répéter qu'il se fiait à l'amitié de Napoléon, qu'il pensait tous les jours à ce que l'empereur lui avait dit à Tilsit et comptait sur tout ce qu'il lui avait promis. « Il peut aussi compter sur moi, » ajouta-t-il. « Je le lui ai prouvé et il me trouvera toujours fidèle à mes engagements. » Il annonça le départ prochain pour Naples du ministre qu'il avait désigné pour le représenter auprès du roi Joseph et assura qu'il recevrait avec plaisir ceux que les rois de Hollande et de Westphalie voudraient accréditer auprès de lui. Caulaincourt le mit au courant des changements que Napoléon avait accomplis en Italie, entre autres, de la suppression de royaume d'Étrurie et de l'annexion de la Toscane à l'empire français. Au nom de la reine d'Étrurie, il devint un moment pensif, mais quand l'ambassadeur cita le propos tenu pendant le sé-

jour de Napoléon à Venise comme quoi le grand homme avait fait plus pour cette ville en quatre jours que les Autrichiens en quatre ans, il s'écria : « Il a aussi fait souvent dans une année de quoi remplir la vie entière d'un homme (1) ! »

En rendant compte de ses impressions, M. de Caulaincourt jugeait avec beaucoup de pénétration la situation telle qu'il l'avait trouvée à la cour de Russie. L'empereur de Russie, disait-il, ne voulait pas croire que les projets contre la Prusse appartinssent en propre à Napoléon. Il les attribuait à l'ambition de Murat. « J'ai dû agir avec de grands ménagements, » rapportait l'ambassadeur, « pour achever de ramener l'empereur Alexandre, qui n'en parlait pas encore sans émotion à mon arrivée. Il était devenu méfiant. Tant de gens lui répètent qu'il sera dupe de sa confiance qu'il fallait commencer par le regagner. »

« Sire, » écrivait encore M. de Caulaincourt, « l'alliance de la Russie avec Votre Majesté, et surtout la guerre avec l'Angleterre ont renversé toutes les idées de ce pays. C'est, on peut le dire, presque un changement de religion. L'expérience du ministre, la confiance qui l'environne depuis longtemps, peut-être plus que ses talents, les souvenirs de Catherine qui se rattachent à son nom, à son opinion et qui sont l'orgueil nécessaire de la na-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 3e rapport, le 31 décembre 1807.

tion depuis ses défaites, tout cela a servi l'empereur dans le parti qu'il a pris, mais ce n'est que pour un temps. Le peu d'esprit et de mérite qu'il y a est du bord opposé, le ministre excepté. Lui-même a raconté au comte Roumiantzof, et je crois encore à quelques personnes de sa confiance, tout ce qui s'était passé à Tilsit, probablement plus dans le sens dans lequel il veut avoir entendu que dans celui où cela a été dit. Peu importe! Il n'en est pas moins résulté cette opinion que la Russie déclarait la guerre à l'Angleterre et faisait des sacrifices pour servir le système de la France, parce qu'il en résulterait pour elle des avantages considérables, tels que l'acquisition de la Valachie, de la Moldavie, même de la Finlande. Voilà l'opinion. L'empereur se trouve donc, en quelque sorte, engagé vis-à-vis de sa nation et son amour-propre compromis vis-à-vis des personnes de sa confiance, s'il n'obtient rien. Voilà sa position ou, pour mieux dire, son embarras, car son honneur de chevalier lui ferme la porte que Votre Majesté lui ouvre pour en sortir en Prusse. Le général Savary pourra dire à Votre Majesté si ce tableau est exact. Il y ajoutera sans doute comme moi que cette situation, avec l'opposition qui existe, est un état de crise. Certes, l'empereur triomphera de tous les obstacles si son opinion ne change pas. Mais si lui se croit trompé et le ministre, qui a cru attacher son

nom à de glorieux avantages, dupe de sa confiance dans ce que l'empereur lui a annoncé, on ne peut calculer les conséquences de ces réflexions. Je le répète, Sire, voilà la situation des affaires à Pétersbourg et la vérité telle que je la dois à mon maître. Après, je dois ajouter qu'on est trop pressant pour qu'on puisse être bercé longtemps d'espérances, mais en même temps qu'on est trop engagé pour pouvoir changer de système de quelque temps. L'empereur et le ministre, quelque mécontents qu'ils puissent devenir, n'oseraient le témoigner à la nation: ils se sont trop prononcés. Leur amour-propre seul répond d'eux à Votre Majesté. Puis ils sont mal avec leurs voisins, et la guerre, quoique quelques jeunes officiers la rêvent encore, n'est pas une chance qu'aucun parti veuille courir, quelle que soit la tournure des affaires. La politique de Votre Majesté pourrait donc faire un choix s'il n'était pas fait. D'un mot elle peut faire de l'empereur Alexandre son chevalier envers et contre tous, car, je dois le dire à Votre Majesté, son ambition désire quelque chose pour son pays, mais il lui est attaché sans arrière-pensée. »

L'ambassadeur arrivait à la conclusion que l'empereur Alexandre était on ne peut plus impatient d'obtenir une réponse au sujet de ses communications sur la Turquie (1).

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 31 décembre 1807.

Vers la fin de l'année 1807 la Suède s'étant prononcée en faveur de l'Angleterre, la guerre fut résolue contre elle. L'armée russe devait envahir la Finlande, un corps français commandé par le maréchal Bernadotte s'unir aux Danois et, passant le Sund, entrer en Scanie. Caulaincourt pressait vivement les préparatifs russes. Il discutait avec les généraux et avec l'empereur lui-même les plans des opérations militaires, avec le ministre des affaires étrangères la marche des négociations diplomatiques. Alexandre lui avait dit : « J'ai chargé Roumiantzof de vous montrer tout ce que nous recevons. Je ne sépare aucun de mes intérêts de ceux de l'empereur Napoléon. Je veux que vous sachiez tout. » Sa Majesté ayant manifesté l'intention de se rendre elle-même à l'armée dès que celle-ci serait entrée en Finlande, l'ambassadeur lui demanda la permission de l'y accompagner, en la priant de le considérer comme un de ses aides de camp. L'empereur le remercia du zèle qu'il déployait pour assurer le succès de la campagne et le triomphe des armes russes. « Être Français, c'est être bon Russe, » lui répondit-il (1).

Plus que jamais il était entré fort avant dans la confiance et l'intimité d'Alexandre. Il le voyait aussi souvent qu'il le voulait, toujours

(1) Caulaincourt à Napoléon, rapports 5e, du 7, et 7e, du 13 janvier 1808.

admis en présence de Sa Majesté à sa demande, sans compter les invitations continuelles aux fêtes et cérémonies, aux parades, aux bals, aux spectacles. L'empereur aimait surtout à le voir à sa table pour s'isoler ensuite avec lui au fond de son cabinet et reprendre d'interminables causeries sur Napoléon et l'alliance française. « Vous savez, » lui disait-il, « mieux que personne que mon admiration pour lui date de plus loin que l'alliance actuelle. Mais on ne nous brouillera plus, je vous en réponds. J'étais seul de bonne foi dans ces coalitions ; on ne m'y rattrappera plus. Ces cabinets ont une politique mesquine. Ils ne consentent jamais qu'à l'avantage du moment. L'Autriche ne s'en relèvera pas de longtemps et quant à l'Angleterre nous en aurons raison (1). »

Un jour que Sa Majesté émettait l'opinion que ce qui alarmerait le plus les Anglais serait la reprise du projet de descente et la concentration à Boulogne d'une flottille et d'un corps expéditionnaire, Caulaincourt lui affirma que l'empereur Napoléon ne négligeait rien et que, d'un moment à l'autre, les Anglais pouvaient s'attendre à le voir débarquer chez eux à la tête d'une puissante armée, mais que c'était aux Indes qu'il fallait les frapper et qu'il ne dépendait que de l'empereur Alexandre de combiner une expédition « qui rem-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 12e rapport, du 26 janvier 1808.

plirait sûrement la plus belle page de l'histoire ». Ce fut le point de départ du dialogue suivant.

L'Empereur. — L'empereur m'en a parlé à Tilsit. Je suis entré là-dessus en détail avec lui. Il m'a paru convaincu comme moi que c'était impossible.

L'Ambassadeur. — Les choses impossibles sont ordinairement celles qui réussissent le mieux, parce que ce sont celles auxquelles on s'attend le moins.

L'Empereur. — Mais les distances, les subsistances, les déserts?

L'Ambassadeur. — Les troupes de Votre Majesté qui sont venues d'Irkoutsk en Autriche ou en Pologne ont fait plus de chemin qu'il n'y en a des frontières de son empire dans l'Inde. Quantaux subsistances,le biscuit est si sain et si portatif qu'on peut en emporter beaucoup avec peu de transport. Tout n'est pas désert. On traverse aussi des pays qui offrent des ressources ; on pourrait y renouveler ses provisions. On côtoie des fleuves qui peuvent aider au transport. On ne manquerait ni d'herbes ni d'eau.

L'Empereur. — Mais l'anarchie qui règne dans toutes les provinces voisines de la Perse et en Perse même forcerait à combattre sur toute la route. Joignez à cela les maladies, et l'armée serait détruite en détail avant d'arriver à sa destination.

L'Ambassadeur. — Les maladies n'atteignent guère que le soldat qui séjourne dans le pays. Celui qui marche et change par conséquent d'air en est moins menacé. Quant aux différents peuples qu'il faudrait combattre, en annonçant une opération combinée de la France et de la Russie, en préparant d'avance les moyens et en mettant de l'adresse dans l'exécution, on pourrait les avoir pour soi, s'en recruter et s'en former même une avant-garde. C'est dans la pensée de pouvoir être utile aux troupes

de Votre Majesté que l'empereur a laissé son ambassadeur continuer sa route pour la Perse.

L'Empereur. — A-t-on des nouvelles de ce général Gardanne ? Est-ce un homme capable ?

L'Ambassadeur. — C'est un homme qui a très bien servi. On ne pouvait encore avoir de ses nouvelles à mon départ.

L'Empereur. — Nous nous occuperons maintenant du plus pressé, mais on peut penser à cela. Il faudrait envoyer des officiers sur les lieux pour bien connaître le pays, au moins jusqu'à une certaine distance, puis avoir des renseignements par le général Gardanne. Les officiers qu'on a envoyés déguisés avec les caravanes sous le règne de feu Catherine et de l'empereur défunt se sont accordés à dire que les caravanes trouvaient à peine ce qu'il leur fallait.

L'Ambassadeur. — Il serait bon de s'assurer quels étaient ces officiers, car, pour beaucoup de gens, difficile est synonyme d'impossible.

L'Empereur. — C'est ce que nous saurons en envoyant des hommes plus forts pour en juger. Mais par où pensez-vous que nos armées devraient passer ?

L'Ambassadeur. — Il faudrait préalablement des conventions avec la Perse et la Turquie. L'armée française, par exemple, en ferait une avec la Porte, puisque Constantinople est son chemin naturel. Celle de Votre Majesté passerait par le Caucase, si on n'avait pas les moyens nécessaires pour lui faire traverser la mer Caspienne.

L'Empereur. — Mon cher général, c'est un bien grand projet. Mais que de difficultés, pour ne pas dire plus.

L'Ambassadeur. — C'est parce qu'il y a des difficultés qu'il y aura une grande gloire. Votre Majesté est dans un âge où l'avenir est immense. Je crois qu'on doit tout oser quand on a tant de moyens et de temps pour exécuter. Si Votre Majesté me le permet, je lui en repar-

lerai quand elle aura terminé tout ce qui l'occupe maintenant.

L'Empereur. — Avec plaisir, général. Je m'en occuperai aussi (1).

Cependant le courrier de France si impatiemment attendu n'arrivait toujours pas. Vers la fin de janvier, Alexandre se plaignit à Caulaincourt de rester si longtemps sans nouvelles de l'empereur Napoléon. L'ambassadeur répliqua qu'il n'en avait pas davantage et l'attribua à ce que Sa Majesté avait toujours voyagé depuis son départ de Venise. L'empereur de Russie se décida à se rappeler par une lettre au souvenir de son allié.

XXX

Saint-Pétersbourg, le 28 janvier 1808.

Monsieur mon frère, j'ai à remercier Votre Majesté pour sa lettre du 7 décembre de Venise. Le choix qu'elle a fait du général Caulaincourt m'a été bien agréable. Je trouve du plaisir à m'acquitter envers lui de tout ce que Votre Majesté veut bien faire pour le comte de Tolstoï. J'espère que ma déclaration à l'Angleterre aura prouvé à Votre Majesté combien je suis désireux de consolider l'ouvrage de Tilsit. Son ambassadeur est chargé de lui faire parvenir celle que je vais faire remettre au roi de Suède aussitôt que mes troupes auront passé la frontière. Elles ne s'en trouvent plus qu'à quelques marches, et les opérations vont commencer sous peu de jours. Je compte, d'après la promesse de Votre Majesté, sur sa coopération du côté de la Norvège et de la Scanie, et j'espère que vers

(1) Caulaincourt à Napoléon, 8e rapport, le 21 janvier 1808.

le printemps tout sera fini. L'Angleterre alors deviendra plus traitable et je me plais à croire au beau pronostic que Votre Majesté me fait dans sa lettre. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Enfin, le premier jour de février, on apprit, par un courrier de Tolstoï, que Napoléon était rentré dans sa capitale et que bientôt il ferait connaître « quelque chose de positif » au sujet des communications qu'il avait reçues sur les affaires de Turquie. Alexandre apprit lui-même cette bonne nouvelle à Caulaincourt et se livra à cette occasion à de nouveaux épanchements sur sa fidélité envers la France. « Vous rappelez-vous encore, » telles furent ses paroles, « nos anciennes conversations sur le Premier Consul ; les événements n'ont rien changé à mon admiration. Vous et Duroc, vous êtes les premiers auxquels je l'ai témoignée. C'est à vous surtout, puisque vous êtes resté plus longtemps ici et que vous y étiez même lorsqu'on commençait à nous brouiller du temps de Morkof. Vous vous souvenez de ma réponse quand vous m'en parlâtes franchement. Il ne tiendra pas à moi que cette alliance ne soit éternelle. Mes successeurs tiendront comme moi à votre système, si l'empereur le veut, si des avan-

tages réels attirent la nation vers vous. La France et la Russie s'entendant, le reste du monde sera ce que nous voudrons qu'il soit (1). »

L'apparition du courrier français, qui arriva à Saint-Pétersbourg le 7 février, fut une déception. Il n'apportait à Caulaincourt que des dépêches de M. de Champagny, qui ne changeaient rien à ses instructions primitives. Elles constataient une contradiction entre les communications de Savary et l'attitude de l'ambassadeur russe à Paris. « La correspondance du général Savary, » mandait le ministre des relations extérieures, « avait donné lieu de penser que l'empereur de Russie, uniquement occupé de son agrandissement en Turquie, ne prenait qu'un faible intérêt à ce qui pouvait se passer ailleurs et que le sort de la Prusse lui était presque indifférent. M. de Tolstoï, au contraire, ne voit que la Prusse et ses intérêts. Il avoue naïvement que pour lui la Valachie et la Moldavie ne sont rien, mais il s'inquiète de voir les armées françaises encore si près des frontières de la Russie; il s'inquiète même des fortifications qu'on fait à Praga. Tout ce qui touche la maison de Prusse excite en lui les plus tendres émotions. Je ne sais à quel point il peut être conduit en cela par ses affections particulières. Une dépêche de sa cour, qu'il a eu

(1) Caulaincourt à Napoléon, 11e rapport, le 1er février 1808.

ordre de me communiquer, annonce le prix que l'empereur de Russie met à l'acquisition de la Valachie et de la Moldavie, mais elle annonce aussi le projet de ne pas abandonner la Prusse. Il est vrai que M. de Tolstoï avait répandu l'alarme à sa cour en annonçant la prétendue découverte qu'il croyait avoir faite d'un projet d'un démembrement total de la Prusse. Vous savez, monsieur, que telle n'est point l'intention de l'empereur. Son vœu est que les choses restent dans l'état déterminé par le traité de Tilsit, que la Valachie et la Moldavie soient évacuées par les Russes et alors il évacuera les États prussiens dès que les contributions auront été acquittées. Par amitié et par égard pour l'empereur Alexandre, l'empereur se serait déterminé à laisser aux Russes la Valachie et la Moldavie, mais il voulait une compensation pour lui. Celle que la Russie lui offre dans la possession de l'Albanie et de la Morée ne peut lui convenir. Elle déciderait la question de l'existence de l'empire turc et l'empereur ne veut pas en hâter la ruine. La Silésie est la seule compensation qu'il puisse admettre, et, certes, cette province ne lui offre pas à beaucoup près les immenses avantages que la Russie retirera de la conservation des deux provinces turques. Je ne fais, monsieur, que vous répéter ici ce que contenaient vos instructions (1). »

(1) Champagny à Caulaincourt, le 14 janvier 1808.

Dans une deuxième dépêche, M. de Champagny renouvelait à l'ambassadeur les mêmes recommandations au nom de l'empereur. « La situation actuelle des choses convient à Sa Majesté. Rien ne presse de la changer. Il ne faut donc pas accélérer la détermination du cabinet de Saint-Pétersbourg, surtout si cette détermination ne devait pas être conforme aux vues de l'empereur. Cela s'appliquerait encore plus au partage de l'empire turc en Europe, mesure que l'empereur veut éloigner, parce que, dans la circonstance actuelle, il ne pourrait se faire avec avantage pour lui. Vous devez donc chercher à gagner du temps, en y mettant assez d'art pour que ces délais ne soient pas trop désagréables à la cour de Russie, à laquelle vous ne pourrez trop faire entendre que la guerre avec l'Angleterre et la paix à laquelle il faut la forcer doivent être le premier objet de l'attention et des efforts des deux empereurs (1). »

Une troisième dépêche invitait M. de Caulaincourt à suivre constamment la même ligne. « Relativement à la Turquie, » y était-il dit, « vous n'avez rien à demander, vous n'avez qu'à répondre aux demandes qui vous seront faites, mais dans toutes les occasions vous devez parler de la déférence que veut avoir l'empereur pour les vœux de l'empereur Alexandre, qui seuls peuvent

(1) Champagny à Caulaincourt, le 16 janvier 1808.

le déterminer à s'écarter de la marche que lui tracent les intérêts de son empire, et il faut montrer la possibilité de tout concilier pour peu qu'on veuille s'entendre (1). »

Grand fut le désappointement d'Alexandre quand il apprit de la bouche de l'ambassadeur de France que le dernier courrier de Paris n'avait rien apporté qui pût le tirer d'une longue incertitude. Il avait de la peine à le croire, après les promesses faites à Tolstoï et il le fit sentir à Caulaincourt en reprenant avec ce diplomate l'interminable discussion sur les compensations et les équivalents.

L'Empereur. — Je ne pensais pas à la Turquie; c'est l'empereur qui m'en a parlé le premier en ces termes : « Vous n'avez rien contre ces Turcs ? Moi je les déteste depuis l'Égypte... » Et, en apprenant la déposition du sultan : « C'est la Providence qui me dégage. Rien ne m'attache à celui-ci.»

Caulaincourt lui faisant observer qu'un partage immédiat de l'empire Ottoman ferait l'affaire de l'Angleterre, il poursuivit : La situation de l'Europe par rapport à l'Angleterre était lors du traité de Tilsit moins avantageuse que maintenant pour me donner ce qui m'a été promis. Je puis répondre à tout parce que l'empereur lui-même m'a dit : Tout, dans la rédaction du traité, s'est fait avec intention. Il m'a lui-même fait remarquer que les articles qui rendaient des provinces à la Prusse par égard pour moi, a-t-il dit au monde entier, étaient rédigés d'une manière posi-

(1) Champagny à Caulaincourt, le 18 janvier 1808.

tive, tandis que ce qui regardait la Turquie avait du vague. On ne stipula par écrit rien de ce que l'empereur pensait et m'a surtout répété, pour que cela ne pût servir de prétexte à l'Angleterre pour refuser la médiation. Alors, comme à présent, comme toujours, je vous le répète, mon premier désir a été d'être agréable à l'empereur. Un mot de lui me suffisait.

L'Ambassadeur. — C'est cet acharnement même de l'Angleterre qui force à être plus prévoyant. Quant à la Prusse, Sire, en perdant une province, elle renoncerait à l'idée d'avoir une armée, la famille royale en serait plus riche et le peuple plus heureux. Déjà déchue du second rang, qu'importe celui où elle se trouvera placée, pourvu que le roi ait un revenu considérable et point de charges. Dans tout ceci, Sire, je raisonne d'après le désir que je connais à mon maître d'aller au devant de ce que Votre Majesté souhaite, plutôt que d'après une sage politique, car elle conseille sûrement de porter son attention avant tout sur la querelle avec l'Angleterre.

L'Empereur. — Je vais vous parler franchement. La Prusse, dans l'état actuel, n'aura pas 30.000 hommes. Quant aux Turcs, s'ils n'avaient pas eux-mêmes enfreint l'armistice ridicule qui a été fait, si je n'avais pas compté sur ce que m'a dit l'empereur, comme lui pouvait compter sur moi, mes troupes auraient évacué la Valachie et la Moldavie. Rien n'est plus vrai, quoiqu'il en eût coûté peut-être la vie à cent mille habitants. Mais ce n'est pas fait et dans la position actuelle, où je pourrais légitimer l'occupation de ces provinces par mille bonnes raisons que les Turcs eux-mêmes m'ont fournies par leur conduite depuis l'armistice et qu'ils me fourniraient d'ailleurs quand je voudrais, si je n'étais pas de bonne foi, mon seul désir est de m'entendre avec l'empereur. Il ne faut pas affaiblir l'empire Ottoman. Eh bien ! L'Étrurie, le Portugal sont de riches équivalents.

L'Ambassadeur. — Sire, c'est en offrir en Améri-

que. Ce n'est ni le roi d'Italie, ni le roi d'Espagne qui ont stipulé à Tilsit. C'est à la France que Votre Majesté veut sûrement donner des équivalents, puisque c'est à son ambassadeur qu'elle fait l'honneur d'en parler.

L'Empereur. — La Silésie n'est pas plus près de vous que l'Étrurie. Votre position, je vous le dis franchement, serait menaçante pour ce pays-ci. Tant de places fortes, le voisinage du duché de Varsovie, où est toujours le maréchal Davoust, tout cela vous donnerait une force telle qu'elle inquiéterait tout le monde ici. Pour moi, je vous le répète : j'ai une confiance sans bornes dans l'empereur. Je voudrais l'inspirer à tout le monde. A Dieu ne plaise que je lui soupçonne un projet quelconque contre la Russie, mais une sage prévoyance est le premier devoir d'un souverain. Je veux que ce pays soit l'allié de la France, non seulement sous mon règne, mais après moi. Vous voyez par la manière dont je vous parle que j'ai toute confiance en vous. Eh bien ! L'empereur lui-même m'a tracé la marche que je dois suivre. — Pour être amis entre grandes puissances, — m'a-t-il dit plusieurs fois, — il ne faut pas avoir de point de contact. Les querelles de douane amènent des coups de canon. — Les armées de Frédéric qui sont venues nous combattre sont toujours parties de la ligne de l'Oder. Ces souvenirs sont trop récents, la Silésie trop voisine, et cette ligne trop offensive pour que cet arrangement puisse se faire, quand même il ne serait plus question de ce pauvre roi de Prusse auquel personne ne s'intéresse plus. Moi-même, je dis à tout ce qui m'entoure que vous n'évacuez pas son pays parce qu'il ne paie pas. Est-ce cela seulement qui vous y retient ?

L'Ambassadeur. — C'est la principale raison. (*En riant :*) Votre Majesté me permettra de lui dire qu'elle n'en a point de si bonnes pour rester en Valachie. Mais cette réflexion m'est personnelle, car l'empereur ne permettrait pas un doute sur les intentions de Votre Majesté.

L'Empereur (en riant aussi). — Nous causons. J'aime qu'on me parle franchement. Votre réflexion n'est pas si mauvaise.

L'Ambassadeur. — Je désirerais que Votre Majesté les trouvât toutes bonnes. Au reste, elles me sont suggérées autant par l'intérêt de sa gloire que par mon devoir. Je reviens, avec la permission de Votre Majesté, sur cette ligne de l'Oder. Elle n'est que défensive pour la Silésie. Les principales places de cette province ne sont que sur la frontière d'Autriche, car la ligne de l'Oder, c'est proprement Stettin et Cüstrin, qui ne sont pas en Silésie. Puis, comment cette province donnerait-elle à la France une position si menaçante contre la Russie ? Elle ne lui est pas limitrophe. Au reste, Sire, qu'iraient chercher les armées françaises en Russie ? De quel avantage serait l'occupation d'une province ou même de deux ? A cet égard, la guerre, si elle pouvait éclater un jour, offrirait plus d'avantages aux armées russes vers le couchant ou le midi qu'aux nôtres vers le nord.

L'Empereur. — Vous me ferez plaisir, général, de mander tout cela à l'empereur. C'est à ce qu'il m'a dit que je me réfère. S'il ne veut pas, il faudra bien prendre son parti.

Alexandre s'arrêta un moment. Son front s'assombrit ; il devint pensif, comme s'il cherchait quelque chose, puis continua :

Il a maintenant dans ses mains des compensations qui lui donnent le moyen de me laisser ce qu'il m'a fait espérer sans détruire l'empire Ottoman ni arracher à la Prusse ce qu'il lui a rendu pour moi. J'en reviens toujours aux conversations comme aux principes de Tilsit. J'espère que l'empereur me prouvera qu'il n'y tient pas moins que moi. C'est son ouvrage : il faut tâcher de ne

rien détruire de ce que sa prévoyance d'alors n'a point condamné (1).

M. de Caulaincourt ne se faisait pas d'illusions sur l'effet déplorable que produisaient sur l'esprit d'Alexandre et de son principal ministre les hésitations de Napoléon à se prononcer sur les demandes que le cabinet russe avait adressées à celui des Tuileries. « L'empereur, » écrivait-il à Napoléon, « est sérieux; il craint de passer pour dupe : c'est le mot dont on s'est servi auprès de lui. Sa manière de faire et de raisonner pour ramener, dit-il, les esprits autant que ses demi-confidences après son retour de Tilsit l'ont en quelque sorte lié envers la nation. Il sent maintenant qu'il s'est trop engagé en laissant établir l'opinion qu'on aurait les provinces turques. La Prusse ne l'intéresserait plus que faiblement, si on lui donnait un petit dédommagement pour ce qu'elle perdrait, afin que cela pût avoir l'apparence d'un échange et si ce qu'elle perdait n'était pas la Silésie, car la grande difficulté actuelle vient de ce qu'on pense que l'occupation de cette province couvre le projet de ressusciter la Pologne. La demande de Berlin effaroucherait peut-être moins. Le ministre, comme j'ai déjà eu l'honneur de le mander à Votre Majesté, accroît par sa propre

(1) Caulaincourt à Napoléon, 12e rapport, le 9 février 1808.

opinion sur cette affaire les craintes de l'empereur. Il ne s'agit plus de scrupules de chevalier. Je m'en réfère sur cet objet à ce que j'ai précédemment mandé, quoique la situation des choses ait un peu changé depuis. Si on évacue les provinces turques, la société, l'armée, tout le monde criera au déshonneur. Cette opinion, qu'on a laissé si librement s'établir, qu'on a même encouragée dans le temps pour populariser la guerre à l'Angleterre, en insinuant que les prétendus sacrifices qu'on faisait pour la France donneraient à la Russie de plus grands avantages, cette opinion, dis-je, a peut-être servi le gouvernement, mais si elle lui était utile alors, elle l'embarrasse beaucoup maintenant, puisqu'il ne sait trop sous quel prétexte fondé il pourrait garder et qu'il ne peut évacuer. L'opinion de ce pays est toujours contre le système actuel du souverain, son embarras du moment perce comme l'inquiétude du ministère. L'un et l'autre sont cependant de caractère à le soutenir, mais comme c'est sans adresse et que ce gouvernement, tout despotique qu'il est de nom, est cependant très influencé par l'opinion qu'il ne dirige pas, il en résulte que, pour soutenir son système, il faut que Votre Majesté soutienne le souverain et le ministre qui marchent dans son sens. On dit sans cesse à l'empereur Alexandre qu'il a tort de ne pas prendre ou garder ce qui est à sa convenance,

quand la France s'approprie ce qui est à la sienne. Cela se répète tout haut à la cour comme dans les sociétés et, si on ne me l'a pas dit en propres termes, on me l'a fait entendre. Il est positif qu'on s'attendait bonnement à voir l'Étrurie et même le Portugal servir d'équivalent aux provinces turques. Les dépêches de M. de Tolstoï ayant détruit cet espoir et ramené les choses au point où elles étaient à mon arrivée, l'empereur est devenu plus accessible à ces insinuations et méfiant, par conséquent, sur les intentions du cabinet des Tuileries. Je puis, cependant, affirmer à Votre Majesté qu'il n'a pas renoncé à l'espoir de voir tout s'arranger comme il le désire. Il est hors de doute que, dans l'embarras d'assigner un autre équivalent à Votre Majesté, il aurait évacué, il y a six semaines, la Valachie et la Moldavie plutôt que de sacrifier la Prusse; maintenant ce n'est plus la même chose : on veut compter à Votre Majesté l'Étrurie et le Portugal comme des acquisitions pour la France et on croirait son amour-propre, même son honneur offensé si on ne gardait pas ce qu'on a entre les mains. C'est sous ce rapport que le ministre voit les choses autant qu'il m'appartient d'en juger. Quant à l'empereur, il partage sans doute un peu cette opinion et il la fortifie de l'idée que Votre Majesté lui a promis et que sa parole doit être sacrée; c'est son refrain... Certes, Votre Majesté

peut prendre le parti qu'elle voudra, sans qu'il en résulte la guerre, ni même pour le moment un changement trop frappant dans le système politique. Ces gens-ci sont engagés, ils le sentent, et par amour-propre même, si ce n'est par intérêt personnel, ils auront au moins pendant quelque temps l'air de marcher d'accord avec la France. Mais en ne faisant rien pour eux, l'amour-propre les détachera comme il les attache maintenant et l'empereur ne reviendra pas s'il adopte une fois les préventions qu'on lui donne. D'un autre côté, si de la déférence pour ce qu'il désire, pour ce qui lui est peut-être nécessaire, le captive, comme je le crois, pour toute sa vie, vivra-t-il longtemps? Peut-on répondre de quelque chose dans un pays où, à très peu d'individus près, il n'y a ni hommes ni principes ? Ce que Votre Majesté fera pour cette nation la changera-t-elle ? Reviendra-t-elle franchement à la France ? Oubliera-t-elle ses habitudes anglaises de quinze ans, et surtout ses revers? Enfin, notre alliance se naturalisera-t-elle ici ? Voilà ce sur quoi je n'oserais émettre une opinion. Il n'appartient qu'à Votre Majesté de lire dans cet avenir. Tout ce que je puis lui répéter, c'est que je crois l'empereur encore dans les mêmes sentiments qu'en partant de Tilsit, quoiqu'un peu méfiant et surtout inquiet de l'idée qu'on croira qu'il a été dupe, s'il n'obtient rien aux conditions qu'il le

désire. Le ministre, moins confiant dans le principe, se trouve par cela même dans la position où il était; cependant il paraît plus inquiet, quoiqu'il espère encore voir ses vœux réalisés. Il sera moins traitable que l'empereur sur la Silésie, mais plus sur toute autre chose, comme Votre Majesté le verra par ma dépêche à M. de Champagny. Le grand-duc a toujours la même admiration : c'est un sentiment militaire. Les impératrices sont bienveillantes, la mère même prévenante. Quant à la cour et à la ville, ceux qui peuvent avoir une opinion se divisent en deux partis : les plus nombreux attendent l'événement, depuis qu'on a vu l'empereur se prononcer pour la France; eux sont là pour dire que l'avantage de la Russie est d'être alliée de la France, parce qu'elle aura gagné ce qu'elle désire depuis si longtemps et le contraire si elle n'obtient rien. Les autres, moins nombreux, mourront Anglais, parce qu'ils sont nés ainsi et qu'ils ne sont plus rien, ou plutôt qu'ils n'ont besoin de rien. Si Votre Majesté se décide à accorder quelque chose à ce pays, je la supplierais de régler sa politique de manière à ce que cet avantage soit bien connu au printemps, pour faire diversion aux embarras que l'opposition et le commerce susciteront au gouvernement à l'ouverture de la navigation. Cette époque mérite toute l'attention de Votre Majesté. Il sera possible d'ajourner toute

discussion sur les affaires de Turquie jusqu'à la paix avec l'Angleterre. Mais les Russes n'évacueront rien, et cet état d'incertitude ne sera pas sans inconvénient avec le caractère de l'empereur Alexandre. Votre Majesté remarquera que je me suis réservé ce moyen, notamment avec le ministre, mais je le regarde plutôt comme le moyen de pouvoir, en toute circonstance, donner aux affaires la tournure qui pourrait convenir à Votre Majesté Impériale que comme un avantage pour son service, ou la disposition des esprits (1). »

A peine M. de Caulaincourt avait-il expédié cette lettre, dans laquelle il n'avait rien dissimulé à Napoléon de la tension qui menaçait de se produire entre les deux cours impériales, qu'un nouveau courrier lui apporta une dépêche de M. de Champagny. Mais, hélas ! pas plus que les précédentes, elle ne contenait de réponses aux questions posées par l'empereur Alexandre. On peut y discerner néanmoins une certaine inquiétude qui s'était emparée de l'empereur des Français à la suite des dernières communications de son ambassadeur à Saint-Pétersbourg. La dépêche du ministre des relations extérieures n'est, en effet, qu'une série d'interrogations.

L'empereur préférerait de beaucoup que les choses restassent telles que le traité de Tilsit les a établies. Peuvent-elles rester ainsi ? Le peuple de Péters-

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 17 février 1808.

bourg, qui ne sera plus distrait par le bruit des armes et par la perspective d'un nouvel agrandissement de l'empire, ne supportera-t-il pas avec plus d'impatience les privations et les pertes auxquelles l'expose l'interruption de ses anciennes relations avec l'Angleterre ? Ce mécontentement du peuple ne sera-t-il pas encouragé par les mécontentements de la cour et de l'armée? L'armée entière ne sera-t-elle pas fatiguée de son inactivité et ne verra-t-elle pas avec un extrême regret s'évanouir les espérances de fortune que lui offrait une conquête nouvelle ? Le parti anglais ne peut-il pas tirer un grand avantage de ces dispositions? Examinez, monsieur, s'il est possible que l'empereur Alexandre, aidé de tout l'appui que lui donne le nom de l'empereur, surmonte ces difficultés? Le moment critique sera le printemps prochain. C'est alors que l'interruption des relations commerciales avec l'Angleterre se fera plus vivement sentir. L'empereur Alexandre peut-il, sans changer de système, ou sans danger d'une révolution, atteindre l'hiver suivant, sans pouvoir dire à ses peuples : Grâce à mon alliance avec la France, j'ai accru l'empire de Russie et si vous avez éprouvé quelques privations, elles sont bien plus que compensées par l'illustration qui accompagne le nom russe et par l'acquisition de riches provinces qui augmentent la richesse de l'empire en même temps que sa puissance? Enfin, combien de temps croyez-vous qu'on puisse conserver la tranquillité de cet empire, seulement en nourrissant des espérances que la paix dispenserait de réaliser ? S'il est vrai que, par votre rang, votre représentation et l'impulsion que vous donnerez au corps diplomatique, qui sera bientôt composé de personnes dévouées à la France, vous puissiez influer sur l'esprit de la société de Saint-Pétersbourg, qu'on représente comme exerçant elle-même une grande influence sur la cour et l'armée, vous êtes invité à ne négliger aucun moyen d'atteindre ce but,

et tous ceux qui peuvent vous être fournis d'ici seront mis à votre disposition. Mais ce résultat sera-t-il tel que vous puissiez parvenir à réaliser le vœu de l'empereur, de se borner à exécuter le traité de Tilsit, en maintenant l'alliance de la France et de la Russie jusqu'à la paix avec l'Angleterre, et sans exposer l'empereur Alexandre au danger d'une révolution ? L'empereur sait bien qu'il conservera cette alliance et assurera à l'empereur Alexandre la tranquille possession de son trône, soit par l'abandon de la Valachie et de la Moldavie, soit par le partage de l'empire turc. Mais cette alliance sera chèrement payée : une nouvelle scène de bouleversements s'ouvrira en Europe, qui sans doute offrira au génie de l'empereur des chances qu'il saura faire tourner à son avantage, mais qui aussi éloignera la paix avec l'Angleterre et redoublera pour la France et pour l'Europe les calamités d'une guerre si longtemps prolongée et devenue plus coûteuse et plus inquiétante par des expéditions de plus en plus lointaines. Cependant, dans vos entretiens avec l'empereur Alexandre et le comte de Roumiantzof, ne rejetez pas absolument l'idée de ce partage : informez-vous comment on veut le faire, quels sont les moyens d'exécution, quelles puissances on veut y faire entrer, et ne cachez pas combien il est peu favorable aux intérêts de la France, qui ne peut y avoir un lot avantageux, fût-il même très étendu. Faites voir aussi l'avantage de différer cette mesure jusqu'à la paix avec l'Angleterre, ou au moins jusqu'au moment où on aurait pu lui arracher l'empire de la Méditerranée, qui la met en état de recueillir dès ce moment les plus précieuses dépouilles de l'empire Ottoman (1).

Ces instructions, qui, au lieu de donner des éclaircissements, en demandaient à l'ambassadeur,

(1) Champagny à Caulaincourt, le 29 janvier 1808.

mirent M. de Caulaincourt dans un très grand embarras lorsque, le lendemain de l'arrivée du courrier, l'empereur Alexandre lui posa la question si souvent répétée : « Eh bien! Vous parle-t-on de la Turquie? » en ajoutant aussitôt : « L'empereur doit avoir pris un parti. Il sait s'il veut ou non tenir ce qu'il m'a dit à Tilsit. » Il s'ensuivit entre le souverain et le diplomate un colloque des plus animés où, pour la première fois, Alexandre se livra à des vivacités de langage qui provoquèrent de la part de son interlocuteur des ripostes dans le même ton.

L'Ambassadeur. — L'empereur veut tout ce qu'il voulait alors, Sire, mais, les choses n'étant pas au point où on pouvait l'espérer alors, il a été forcé de tourner pour lui ses vues d'un autre côté et cela pour complaire à Votre Majesté, car il ne désire rien. L'Angleterre se prononçant pour une guerre éternelle, il ne faut pas lui donner les moyens de se procurer les riches dépouilles de l'empire Ottoman, ni mettre cet empire entre ses mains en le détruisant.

L'Empereur.—L'Étrurie, le Portugal, le Hanovre, qui devait être rendu à l'Angleterre, et tant d'autres royaumes qui sont dans vos mains, sont des équivalents assez considérables pour deux provinces ruinées que les Turcs me donneraient sans vous, si je ne voulais les tenir de votre empereur. *(En riant :)* Vous avez tout : vous n'avez donc qu'à choisir.

L'Ambassadeur. — J'ai déjà répondu à Votre Majesté pour l'Étrurie. Quant au Portugal, la reine d'Étrurie y trouvera peut-être un dédommagement. Quant au

Hanovre, ce n'est rien nous donner, puisque nous l'occupions lors de la paix de Tilsit et qu'elle en règle le sort. Votre Majesté peut facilement donner ainsi. Au résultat ses alliés seront riches et les nôtres pauvres.

L'Empereur. — Les Sept-Iles et Cattaro, que je vous ai rendus, n'est-ce rien encore ?

L'Ambassadeur. — Les Sept-Iles étaient une possession embarrassante pour Votre Majesté, surtout dans son système actuel. D'ailleurs, le traité de Tilsit nous les rend et ne donne point la Valachie et la Moldavie à Votre Majesté. Cattaro était à l'Autriche. Point de Cattaro, point de Braunau.

L'Empereur. — Je me moque bien de Braunau. Entre nous, me croyez-vous fort attendri sur leur sort ? Cattaro est la clef de la Dalmatie. Je suis bien aise que l'empereur l'ait. J'aime à le voir puissant, je ne m'en offusque nullement. Moi, je suis sans ambition et je ne tiens à ces provinces turques que pour consolider le système actuel et éviter l'effusion du sang. Sans l'empereur, je n'y aurais point pensé. Elles ont tant souffert qu'il faudra un demi-siècle pour les remettre.

L'Ambassadeur. — Ce n'est cependant pas une petite chose que de réaliser le grand projet de l'impératrice Catherine, et de donner à cet empire le Danube pour limite. Voilà le présent, et, pour l'avenir, s'il se faisait autre chose, ce serait bien avoir le pied à l'étrier. Si Votre Majesté ne prise pas cette acquisition, pourquoi en veut-elle ? Si elle la prise, pourquoi tient-elle tant à cette Prusse, qui tient si peu à la Russie, qui est si peu reconnaissante de ce que Votre Majesté a fait pour elle ? Puisque Votre Majesté me permet de lui parler franchement, je lui avoue que je ne conçois pas cet intérêt.

L'Empereur. — Si la Prusse doit perdre quelque chose encore pour que chacun ait sa part du dommage, vous avez entre les mains le lot qui doit lui revenir par la réunion du Hanovre au royaume de Westphalie. C'est

une chose faite. Le Hanovre est comme réuni, et il n'a été encore rien rendu à la Prusse.

L'Ambassadeur. — Votre Majesté me dit là une chose qui m'étonne tant que si tout autre me la disait, je n'y croirais pas.

L'Empereur. — L'empereur doit me dégager aux yeux de l'Europe en mettant la Prusse dans la position que lui assigne la paix de Tilsit. Ceci est réellement une affaire d'honneur pour moi. Pourquoi n'a-t-il pas annoncé ce désir de la Silésie à Tilsit ? Peut-être se serait-on arrangé d'une autre manière. Qu'il calcule tout ce que j'ai fait. Je ne suis en retard que sur mes intérêts; mais ce que je désire, je veux qu'il me le donne, pour que mon alliance de sentiment devienne nationale. Comment justifier ce démembrement de la Prusse ?

L'Ambassadeur. — C'est une petite difficulté. Napoléon et Alexandre sont trop puissants pour que personne trouve leurs raisons mauvaises. Que la Prusse soit lésée quand la Turquie l'est, cela paraîtra juste, puisque le même traité les rétablit. Que la Prusse soit un peu sacrifiée pour que l'Europe ne soit pas bouleversée, ce qui arriverait par la destruction actuelle de l'empire Ottoman, voilà ce qu'on n'aura pas de peine à justifier aux yeux du siècle ni à ceux de la postérité.

L'Empereur. — Je vous ai déjà dit mes raisons pour que vous n'ayez pas la Silésie. Je vous parle franchement.

Les deux interlocuteurs répétèrent les arguments qu'ils avaient mis en avant dans leur entretien précédent, Alexandre soutenant que la présence des Français en Silésie constituait un grave danger pour la Russie, Caulaincourt objectant que cette province éloignée de la France devait être plutôt considérée comme une colonie, qui offrait plus de

difficultés à défendre que de ressources à attaquer.

L'Empereur. — La Valachie et la Moldavie ne valent point la Silésie. Sans ce sot armistice ces provinces seraient évacuées. Je ne manquerai jamais de prétexte plausible pour les avoir. Vous reculerez cela mais n'empêcherez pas les Turcs de faire des sottises. Le grand-seigneur, le Divan, sont-ils maîtres de leurs pachas ? Vous serez cause que 200.000 hommes seront égorgés si je me décide à évacuer. Et qu'y gagnerez-vous ? Ne semblerait-il pas, aux difficultés qu'on me fait, qu'il est question d'une chose imprévue, de vous prendre quelque chose, de m'approcher de vous ? On dirait que cela vous coûte quelque chose ? Si vous voulez être vrai, et l'empereur le sait, car il me l'a dit, la Porte même n'y perdra rien. D'anciens traités et les habitudes du pays, autant que la religion, lui ont ôté toute influence sur ces provinces, qui ne lui rapportent rien.

L'Ambassadeur. — Ces arguments peuvent s'appliquer de même pour motiver le démembrement de la Prusse. Ce qu'elle perdrait ôterait-il quelque chose à Votre Majesté ? Le roi lui-même n'y gagnerait-il pas aisance et tranquillité ? Mais la grande question n'est pas là. Sire, l'intérêt de la France, c'est le traité de Tilsit pur et simple. Ce qui est au delà, c'est l'intérêt de Votre Majesté. Eh bien ! l'empereur oublie le sien. Il cherche le moyen de tout concilier ; mais lorsqu'il veut faire ce que Votre Majesté désire, ce qui lui est utile, n'a-t-il rien à prétendre pour lui-même ? L'acquisition de la Valachie et de la Moldavie remplit la page de l'histoire. Le règne de Votre Majesté réalise ce que les précédents ont fait désirer, et la France ne retirera d'autre avantage de cet arrangement qu'une acquisition éloignée ? Au reste, la difficulté de tout cela, d'où vient-elle, Sire ? De la crainte d'offrir des avantages aux Anglais, de la nécessité de

sacrifier beaucoup de choses à l'intérêt de la guerre qu'on leur fait.

L'Empereur. — C'est à Boulogne, c'est par des escadres, mais surtout par de fortes armées sur vos côtes, que vous les menacerez, que vous les effraierez. Que fait à l'Angleterre l'armée qui est en Silésie, en Prusse? Rien. Elle inquiète tout le monde, excepté moi, parce que j'ai toute confiance en l'empereur. Ne suffit-il pas que vous occupiez les côtes, Stettin, même Colberg? Vous avez déjà Danzig.

L'Ambassadeur. — Il faut des troupes pour empêcher l'introduction des marchandises anglaises. La Prusse n'a encore rien fini. Une armée annonce aux Anglais, mieux que tous les traités du monde, qu'ils n'auront ni commerce, ni influence où elle est. Cela leur fait bien autant de mal que l'apparition d'une flotte. L'empereur va compléter les cadres des corps qui sont sur les côtes avec la conscription. Il a des vaisseaux partout; il faut des troupes pour les monter, et il ne néglige aucun moyen d'inquiéter l'Angleterre.

L'Empereur. — Je ferai aussi de mon côté ce que je pourrai.

L'Ambassadeur. — Au moins quelques démonstrations, si ce ne sont des dispositions réelles, sur les frontières de la Perse, feraient d'autant meilleur effet dans ce moment que les Anglais sont déjà effrayés de ce projet. Votre Majesté pourrait donner quelques ordres pour cela.

L'Empereur. — C'est une bonne idée. Je m'en occuperai. A propos : j'ai eu des nouvelles de Goudovitch. Les Persans demandent à terminer le traité de paix entamé depuis longtemps. Vous pourriez écrire un mot au général Gardanne pour l'engager à seconder un officier que j'enverrai pour finir cette affaire. Ce serait un acheminement si nous pensions réellement à aller dans l'Inde. Cette paix ferait un grand effet en Angleterre.

L'Ambassadeur. — Je ne suis pas autorisé à corres-

pondre avec le général Gardanne, mais je connais trop les intentions de l'empereur mon maître et je sais combien il est franchement l'allié de Votre Majesté pour hésiter. Je suis sûr de faire une chose qui lui sera agréable en remplissant les intentions de Votre Majesté.

L'Empereur. — Je vais m'occuper de cela. Les Anglais croient cette expédition possible. Je sais que Wilson et d'autres s'en sont occupés dans le temps et que les Anglais, tout en vous accusant, travaillaient à empêcher les Persans de faire la paix avec moi. Entendons-nous, général, et ôtons même tout prétexte de penser qu'on peut nous éloigner les uns les autres. Je suis franchement votre allié et d'aucun autre. Soyez de même pour moi. Ne me parlez pas des Turcs sous ce rapport.

L'Ambassadeur. — L'empereur est loin de les mettre sur la même ligne que Votre Majesté, et il le lui prouve bien. Mais il ne peut s'en plaindre quand le sultan actuel se lie à lui plus intimement que son prédécesseur, quand il met toute sa flotte à sa disposition. Sans s'intéresser à eux autant sûrement qu'à ce qui touche Votre Majesté, on doit cependant rendre justice à leur conduite. L'empereur ne presse rien. L'état actuel des choses est peut-être plus avantageux pour nuire à l'Angleterre que celui d'un démembrement quelconque de la Turquie. Mais ce qu'une sage politique peut conseiller à cet égard ne l'emporte point, je le répète, sur le désir de complaire à Votre Majesté.

L'Empereur. — Non seulement Savary a écrit franchement à l'empereur tout ce que je pensais, mais il s'est chargé, comme je vous l'ai dit, d'une lettre de moi qu'il croyait devoir éclairer l'empereur sur mes intentions. Il y répondra sans doute.

L'Ambassadeur. — Ce sont des affaires qu'il est, ce me semble, bien difficile de traiter dans une lettre, et peut-être encore plus de finir. M. de Tolstoï les termi-

nerait peut-être plus promptement, s'il connaissait la dernière pensée de Votre Majesté.

L'Empereur. — C'est une grande affaire, d'après la nouvelle direction que lui a donnée l'empereur.

L'Ambassadeur. — Votre Majesté me permet-elle de lui parler comme particulier, car ici mes instructions finissent.

L'Empereur. — Tant que vous voudrez, nous causons.

L'Ambassadeur. — Je vois que Votre Majesté est un peu en défiance par suite des dépêches qu'elle a reçues de Paris. Cependant, qu'a fait l'empereur ? Il a parlé franchement à l'ambassadeur de Votre Majesté qui n'avait point d'instructions. Votre Majesté a répondu négativement. Elle part d'une base qui n'existe plus pour la France, puisque l'intérêt même de Votre Majesté veut que la Turquie ne soit pas démembrée en ce moment. Il faut donc mettre quelque chose en place. L'empereur indique ce qu'il désire. Votre Majesté y trouve des inconvénients. Elle dit : cela ne se peut pas, prenez ailleurs. — Mais où ? — peut-on lui répondre. L'autre jour, Votre Majesté me paraissait ne mettre d'autre opposition aux arrangements proposés que celle qui résultait de l'idée que la possession de la Silésie, voisine du duché de Varsovie, menaçait la Russie. Aujourd'hui, son intérêt pour la Prusse semble s'être réveillé et se joindre à cette opinion. M. de Tolstoï dit à Paris que Votre Majesté veut évacuer les provinces turques, et qu'elle demande l'évacuation des provinces prussiennes; en même temps, il remet une lettre du comte de Roumiantzof, qui annonce le désir de garder la Valachie et la Moldavie, sans désigner un équivalent à la France. Que résumer de ces diverses opinions? Si Votre Majesté avait dit : Je ne puis entrer dans un arrangement qui vous donne la Silésie, je voudrais sauver la Prusse, mais puisque je ne puis tout lui conserver, cherchons un autre équivalent; alors, quoique je n'en voie aucun

qui vaille les provinces turques, et que j'ignore à quoi l'empereur pourrait consentir à cet égard, il serait possible de trouver, dans ce principe une fois adopté, le moyen de se concilier promptement. On ne pourra y parvenir tant que durera l'incertitude actuelle. Je répète à Votre Majesté que je ne suis pas ambassadeur en lui parlant ainsi. Je vois à Votre Majesté des doutes, des inquiétudes. Je connais les intentions de mon maître, et je veux les faire cesser. Au fait, on s'est parlé deux fois à Paris. M. de Tolstoï a-t-il fait une objection, proposé un moyen de conciliation ? Je pense que non. Je supplie donc Votre Majesté de croire que l'empereur est son chevalier, qu'il l'est, qu'il veut l'être, et que pour peu qu'on veuille s'entendre tout s'arrangera. Je connais l'attachement de l'empereur pour Votre Majesté et quand je lui en réponds, c'est que je suis certain qu'elle n'aura pas à me reprocher dans un an de l'avoir trompée.

L'Empereur.— Général, j'estime votre franchise, je vous assure que j'ai confiance en vous. Roumiantzof a pu vous le dire et je vous le répète. Je compte sur l'empereur. Il voit comme j'agis. Il doit l'apprécier. Tout a tellement changé depuis Tilsit. Ce qu'il veut aujourd'hui est si différent de ce qu'il m'a dit alors qu'il ne faut pas être surpris de m'en trouver étonné. Tolstoï, qui est allé à Paris dans les mêmes idées que j'avais en partant de Tilsit, peut aussi avoir témoigné quelque surprise à l'empereur. C'est tout naturel : nous sommes francs avec vous. M. de Champagny dit au prince Guillaume que la non-évacuation de la Prusse tient à l'occupation de la Valachie et de la Moldavie. Est-ce vrai ? De là des lamentations. Ces gens-là m'écrivent, me pressent et me désespèrent. — C'est pour vous qu'on nous a rendu la moitié de nos États, — disent-ils, — mettez-nous donc dans le cas d'y rentrer. Il faut que nous payions des sommes énormes et nous ne possédons pas le pays qui doit nous les fournir. — Ils n'ont pas de quoi dîner, c'est à la

lettre. Je n'ai pas fatigué l'empereur de ces lamentations quoiqu'elles fussent de nature à intéresser tout souverain. Vous voulez avoir une de leurs provinces. Les déchargerez-vous alors des contributions qu'elle doit payer? C'est un pays ruiné. Mais prenons la carte. *(Alexandre en étendit une, la parcourut, et suivit du doigt la ligne de l'Oder.)* Où prendre un équivalent? La vieille Prusse? C'est trop voisin. Berlin, Berlin? Ce serait leur ôter la vie que de leur prendre la capitale.

L'Ambassadeur. — Ce n'est cependant que la capitale des sables.

L'Empereur. — Oui, mais on crierait plus pour Berlin en Europe que pour la Silésie. D'ailleurs, Berlin vous mène sur l'Oder, à Stettin, à Cüstrin. Qu'y a-t-il de là entre nous? Je vous parle franchement. Il ne faut rien faire qui éloigne de vous et inquiète. Je veux vous faire des amis.

L'Ambassadeur. — Je ne fixe pas plus l'attention de Votre Majesté sur un point que sur un autre. Je n'ai point mission pour cela ; je lui représente seulement que c'est en mettant chacun ses idées en avant qu'on finit par s'entendre.

L'Empereur. — Ne pourrait-on pas faire un arrangement avec l'Autriche? Lui donner en Italie pour la Bohême? Enfin, faire des échanges? L'empereur a tant de moyens dans les mains, et tant de ressources dans l'esprit, qu'il ne sera pas embarrassé. Il est, d'ailleurs, nanti de l'Étrurie, et quoi que vous en pensiez, cela vaut la peine d'en parler. Puis le Hanovre. Vous avez arrangé vos affaires depuis la paix, les miennes seules ne se font pas.

L'Ambassadeur. —Entrer en pourparlers avec l'Autriche, c'est tout faire traîner, et Votre Majesté est pressée; d'ailleurs on ne couche jamais bien trois. Votre Majesté le sait. Au reste, je rendrai compte de tout cela à l'empereur.

L'Empereur. — Agrandissez la France même. Je vois avec plaisir sa puissance; mais ne vous étendez pas si près de nous. Si c'est pour vous seuls que vous voulez quelque chose, ce qui est près de vos frontières, et ce que vous pouvez acquérir par des échanges, vaut beaucoup mieux. Ce qui est loin ne peut être bon que pour d'autres, et ceux qui en ont envie, ou à qui l'empereur pourrait le donner, ne me valent pas. Ils ne sont et ne seront jamais pour la France des alliés comme moi. J'espère que l'empereur appréciera enfin mes raisons, quand même il ne se rappellerait pas ce qu'il m'a dit à Tilsit. Je ne suis pas dévoué à demi. J'agis dans la pensée d'une grande alliance qui doit durer plus que moi. Si l'empereur a le même désir, il pensera comme moi.

L'Ambassadeur. — L'empereur, en n'agrandissant pas la France, prouve sa modération. Les équivalents qu'il demande sont loin de lui. Cela prouve aussi qu'on ne doit pas y attacher l'importance que pourrait y mettre Votre Majesté.

L'Empereur. — Il faut beaucoup réfléchir sur tout cela. Je tiens à l'empereur, je lui suis attaché. Je veux attacher à son système toute ma famille, toute la nation. Faites quelque chose pour cela. Vous nous faites espérer, vous nous promettez, vous disposez de votre côté de ce qui vous convient et vous discutez sur tout ce que nous demandons, comme si c'était un de vos lots. Général, j'ai tout fait pour votre cause. Je m'en fais gloire. Je veux encore contribuer à celle de l'empereur, mais ne faites pas tant les difficiles sur ce que je désire et ce qu'on m'a promis. Ce sera pendant bien des années plus pour l'opinion que pour la puissance réelle : ce pays est ruiné. Je ne m'inquiète pas de la vôtre. J'y ajouterais même si je pouvais. Mais ne faites rien qui inquiète ici et éloigne de moi comme de vous.

L'Ambassadeur. — Votre Majesté voit au fond de ma pensée que nous ne demandons qu'à nous entendre.

Qu'elle nous en donne un peu les moyens et elle sera sûrement satisfaite, car l'empereur Napoléon veut travailler à la gloire de Votre Majesté autant et plus qu'à la sienne.

L'Empereur. — J'écrirai sous peu à Tolstoï, mais mandez cela. J'attends la réponse de l'empereur (1).

Ce dernier mot résume en effet la situation. Alexandre attendait la réponse de Napoléon, il l'attendait depuis plus de trois mois et commençait à se lasser de cette attente. Lui-même n'en agissait pas moins dans le sens des arrangements convenus à Tilsit. L'entretien que l'on vient de lire avait eu lieu le 19 février. Le surlendemain, 21, une déclaration de guerre était remise à l'ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg et l'armée russe entrait en Finlande.

Cette résolution, Caulaincourt l'avait annoncée à Napoléon quatre jours à l'avance. Le 25 février il écrivait à son souverain :

« Ma position est toujours la même : parfaite à la cour, convenable avec la société. Je l'attire, elle vient à moi, mais lentement. L'espèce d'incertitude où l'on est sur les affaires de Turquie met la société en défiance. L'acquisition des provinces a été donnée comme une chose si positive qu'on les regarde comme une propriété acquise, dans le public au moins. S'il faut les évacuer, on croira

(1) Caulaincourt à Napoléon, 15e rapport, le 20 février 1808.

perdre une province russe. Si Votre Majesté consent à indemniser la Prusse de la perte de la Silésie, je regarde comme favorable l'arrangement qui la lui cédera. On se plaindra un peu, mais l'opinion de ce pays consolera l'empereur : lui seul s'intéresse aux Prussiens (1). »

Le soir du même jour, l'incertitude devait cesser. L'arrivée de M. Darberg, chambellan de l'empereur des Français, y mit fin. Il apportait des lettres de Napoléon à Alexandre, des instructions précises à Caulaincourt.

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 25 février 1808.

CHAPITRE VII

LE PARTAGE DU MONDE

1808

Désaccord entre la Russie et la France. — Revirement subit de Napoléon. — Ses lettres à Alexandre et ses instructions à Caulaincourt. — Leur effet sur Alexandre. — Première conférence de l'ambassadeur avec le ministre. — Son entretien avec l'empereur. — Deuxième et troisième conférences. — Nouvel entretien avec l'empereur. — Quatrième conférence. — Ecrits échangés. — Cinquième conférence. — Discussion avec l'empereur. — Sixième conférence. — Note autographe de Roumiantzof. — Lettre d'Alexandre. — Jugement de Caulaincourt sur la négociation.

Sept mois seulement s'étaient écoulés depuis que les deux souverains de France et de Russie s'étaient tendu la main à Tilsit et avaient resserré par les liens de l'amitié personnelle l'alliance qu'ils y avaient conclue et déjà se produisait entre eux un désaccord grave qui menaçait de rompre leur entente à peine établie.

L'idée qui avait présidé à leur union avait été celle-ci : le partage du monde en deux parts, la France régnant sur l'Occident, la Russie dominant en Orient. Elle n'avait pas été explicitement formulée dans le traité, mais elle n'en constituait

pas moins le fond des longs entretiens que Napoléon et Alexandre avaient eus ensemble et dans lesquels ils s'étaient engagés à la prendre désormais pour règle invariable de leur conduite.

Avec son activité accoutumée, Napoléon n'avait pas tardé à l'appliquer pour sa part, en consolidant et étendant son pouvoir dans l'Europe occidentale. Il annexa à son empire Parme, Plaisance et la Toscane, occupa militairement les États du pape et, sous prétexte de faire la guerre au Portugal, introduisit ses armées au cœur même de l'Espagne. Il fit tout cela sans songer à consulter ou même à prévenir son allié, lequel, plus scrupuleux ou moins hardi, subordonna à son consentement l'acquisition des principautés Danubiennes. En y mettant comme condition la cession de la Silésie à la France, Napoléon opposait en fait une fin de non-recevoir à la demande d'Alexandre, qu'il connaissait trop bien pour ne point douter que ce souverain ne donnerait jamais son adhésion à un nouveau démembrement de la Prusse. Quant au partage de l'empire Ottoman, tel qu'il avait été ébauché à Tilsit, l'empereur des Français n'en avait pas encore pris son parti. Le jour même de la ratification des traités de paix et d'alliance, il chargeait M. de Talleyrand d'informer son ambassadeur à Constantinople, le général Sébastiani, que son système avec la Porte chancelait et était au moment

de changer ; que cependant lui-même n'était pas décidé (1). Depuis il persista dans l'opinion qu'un aussi grand bouleversement était inopportun, d'abord parce qu'il constituerait un obstacle insurmontable pour la conclusion de la paix avec l'Angleterre et, si on y procédait pendant qu'on était en guerre avec cette puissance, parce que cet événement offrirait aux Anglais une trop grande facilité de s'attribuer à eux-mêmes la plus large et la plus belle part dans la dépouille turque. C'était ce raisonnement qui avait inspiré les instructions dont avait été muni M. de Caulaincourt à son départ pour Saint-Pétersbourg et on l'a vu reproduit dans celles que cet ambassadeur avait reçues à la date du 29 janvier.

Trois jours plus tard, un revirement subit et complet se produisit dans l'esprit de Napoléon. Il avait hésité longtemps à adhérer au vœu d'Alexandre en lui concédant la Valachie et la Moldavie. Ce qu'il allait lui proposer était bien plus : c'était la mise à exécution immédiate de la grande œuvre plutôt rêvée que convenue à Tilsit, c'était, en un mot, le partage du monde.

Quels ont été les motifs de cette brusque détermination ? Est-ce la fière déclaration du roi d'Angleterre annonçant au Parlement sa ferme résolution

(1) Napoléon à Talleyrand, le 9 juillet 1807. *Corresp.*, XV, 12886.

de persévérer dans la lutte contre la France impériale, ou bien les rapports de M. de Caulaincourt, qui rendait son maître attentif au danger de trop tendre la corde en Russie en refusant à Alexandre une satisfaction à laquelle ce souverain croyait avoir droit? Très vraisemblablement ces deux considérations ne sont pas restées sans effet sur Napoléon. Mais ce qui a dû surtout l'entraîner dans la voie d'une action commune avec la Russie en Orient a été sans nul doute le témoignage chaleureux du général Savary, se portant garant de la sincérité de l'empereur Alexandre dans les sentiments d'amitié et de dévouement qu'il témoignait à la France et à son empereur.

Napoléon écrivit à Alexandre deux lettres dont la première était conçue ainsi:

Paris, le 2 février 1808.

Monsieur mon frère, j'envoie à Votre Majesté la première livraison de l'ouvrage de l'Institut du Caire pendant mon expédition d'Égypte. Il y aura cinq autres volumes. Je désire que cet ouvrage amuse un moment Votre Majesté et qu'elle voie du moins dans cet envoi un désir de me reproduire dans son souvenir.

Napoléon (1).

Dans la seconde lettre, une des plus éloquentes

(1) Cette lettre n'est pas publiée dans la *Correspondance*.

entre celles que lui a inspirées son génie, l'empeur des Français développait la vaste conception qui devait changer la face de l'univers.

Paris, le 2 février 1808.

Monsieur mon frère, le général Savary vient d'arriver. J'ai passé des heures entières avec lui pour m'entretenir de Votre Majesté. Tout ce qu'il m'a dit m'a été au cœur et je ne veux pas perdre un moment pour la remercier de toutes les bontés qu'elle a eues pour lui et pour mon ambassadeur. Votre Majesté aura vu les derniers discours du Parlement d'Angleterre et la décision où l'on y est de pousser la guerre à outrance. Dans cet état de choses, j'écris directement à Caulaincourt. Si Votre Majesté daigne l'entretenir, il lui fera connaître mon opinion. Ce n'est plus que par de grandes et vastes mesures que nous pourrons arriver à la paix et consolider notre système. Que Votre Majesté augmente et fortifie son armée. Tous les secours et assistance que je pourrai lui donner, elle les recevra franchement de moi; aucun sentiment de jalousie ne m anime contre la Russie, mais le désir de sa gloire, de sa prospérité, de son extension. Votre Majesté veut-elle permettre un avis à une personne qui fait profession de lui être tendrement et vraiment dévouée? Votre Majesté a besoin d'éloigner les Suédois de sa capitale; qu'elle étende de ce côté ses frontières aussi loin qu'elle le voudra; je suis prêt à l'y aider de tous mes moyens. Une armée de 50.000 hommes, russe, française, peut-être même un peu autrichienne qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie ne serait pas arrivée sur l'Euphrate qu'elle ferait trembler l'Angleterre et la mettrait aux genoux du continent. Je suis en mesure en Dalmatie; Votre Majesté l'est sur le Danube. Un mois après que nous en serions convenus, l'armée pourrait être sur le Bosphore. Le coup en retentirait aux Indes et

l'Angleterre serait soumise. Je ne me refuse à aucune des situations préalables nécessaires pour arriver à un aussi grand but. Mais l'intérêt réciproque de nos deux États doit être combiné et balancé. Cela ne peut se faire que dans une entrevue avec Votre Majesté, ou bien après de sincères conférences entre Roumianztof et Caulaincourt et l'envoi ici d'un homme qui fût bien dans le système. M. de Tolstoï est un brave homme, mais il est rempli de préjugés et de méfiance contre la France, et est bien loin de la hauteur des événements de Tilsit et de la nouvelle position où l'étroite amitié qui règne entre Votre Majesté et moi a placé l'univers. Tout peut être signé et décidé avant le 15 mars. Au 1er mai nos troupes peuvent être en Asie et à la même époque les troupes de Votre Majesté à Stockholm. Alors, les Anglais, menacés dans les Indes, chassés du Levant, seront écrasés sous le poids des événements dont l'atmosphère sera chargée. Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix et de passer notre vie au milieu de nos vastes empires occupés de les vivifier et de les rendre heureux par les arts et les bienfaits de l'administration; les ennemis du monde ne le veulent pas. Il faut être plus grands malgré nous. Il est de la sagesse et de la politique de faire ce que le destin ordonne et d'aller où la marche irrésistible des événements nous conduit. Alors cette nuée de pygmées qui ne veulent pas voir que les événements actuels sont tels qu'il faut en chercher la comparaison dans l'histoire et non dans les gazettes du dernier siècle, fléchiront et suivront le mouvement que Votre Majesté et moi aurons ordonné; et les peuples russes seront contents de la gloire, des richesses et de la fortune qui seront les résultats de ces grands événements. Dans ce peu de lignes, j'exprime à Votre Majesté mon âme tout entière. L'ouvrage de Tilsit réglera les destins du monde. Peut-être de la part de Votre Majesté et de la mienne un peu de pusillanimité nous portait à préférer

un bien certain et présent à un état meilleur et plus parfait; mais puisque enfin l'Angleterre ne veut pas, reconnaissons l'époque arrivée des grands changements et des grands événements.

NAPOLÉON (1).

Simultanément l'empereur autorisait M. de Caulaincourt à entamer avec le comte Roumiantzof une négociation confidentielle sur cet important sujet. Il lui écrivait à peu près ce qui suit :

Dites bien à l'empereur que tout ce qu'il veut je le veux; que mon système est attaché au sien irrévocablement; que nous ne pouvons pas nous rencontrer parce que le monde est assez grand; que je ne le presse pas d'évacuer la Moldavie ni la Valachie, qu'il ne me presse point d'évacuer la Prusse; que la nouvelle de l'évacuation de la Prusse avait causé à Londres une vive joie, ce qui prouve assez qu'elle ne peut que nous être funeste. Dites à Roumiantzof et à l'empereur que je ne suis pas loin de penser à *une expédition dans les Indes, au partage de l'empire Ottoman*, et à faire marcher à cet effet une armée de 20 à 25.000 Russes, 8 à 10.000 Autrichiens et de 35 à 40.000 Français en Asie, et de là dans l'Inde; que rien n'est facile comme cette opération; qu'il est certain qu'avant que cette armée soit sur l'Euphrate, la terreur sera en Angleterre; que je sais bien que pour arriver à ce résultat il faut partager l'empire turc, mais que cela demande que j'aie une entrevue avec l'empereur; que je ne pourrais pas d'ailleurs m'ouvrir à M. de Tolstoï, qui n'a pas de pouvoir à sa cour,

(1) *Corresp.*, XVI, p. 587. La lettre du 2 février 1808 a été publiée en supplément à la fin du volume : elle n'y porte pas de numéro d'ordre.

et ne paraît pas même être de cet avis. Ouvrez-vous donc là-dessus avec Roumiantzof, parcourez avec lui la carte et fournissez-moi vos renseignements et vos idées communes. Une entrevue avec l'empereur déciderait sur-le-champ la question ; mais si elle ne peut avoir lieu, il faudrait que Roumiantzof, après avoir rédigé vos idées, m'envoyât un homme bien décidé pour le parti, avec lequel je puisse bien m'entendre. Il est impossible de parler de ces choses à Tolstoï. Quant à la Suède, je verrais sans difficulté que l'empereur Alexandre s'en emparât, même de Stockholm. Jamais la Russie n'aura une pareille occasion de placer Pétersbourg au centre et de se défaire de cet *ennemi géographique*. Vous ferez comprendre à Roumiantzof qu'en parlant ainsi je ne suis pas animé par une vue politique timide, mais par le seul désir de donner la paix au monde en étendant la prépondérance des deux États ; que la nation russe a sans aucun doute besoin de mouvement ; que je ne me refuserai à rien, mais qu'il faut s'entendre sur tout. J'ai levé une conscription, parce que j'ai besoin d'être fort partout. J'ai fait porter mon armée de Dalmatie à 40.000 hommes; tout cela, joint aux forces que j'ai en Portugal, m'a obligé de lever une nouvelle armée; que je verrai avec plaisir les accroissements que prendra la Russie et les levées qu'elle fera; que je ne suis jaloux de rien ; que je seconderai la Russie de tous mes moyens et que je demande le réciproque. Si l'empereur Alexandre peut venir à Paris, il me fera grand plaisir : ce sera le plus beau jour de ma vie. S'il ne peut venir qu'à moitié chemin, mettez le compas sur la carte, et prenez le milieu entre Pétersbourg et Paris. Vous n'aurez pas besoin d'attendre ma réponse pour prendre cet engagement. Bien certainement je serai au lieu du rendez-vous quand il le faudra. Si cette mesure ne peut avoir lieu d'aucune manière, que Roumiantzof et vous rédigiez vos idées après les avoir bien pesées; qu'on m'envoie un homme, et tout sera fini

pour le grand objet, mais il faut un homme dans l'opinion de Roumiantzof. Faites-lui voir comment l'Angleterre agit; qu'elle prend de toute main. Le Portugal est son allié : elle lui prend Madère. C'est donc avec de l'énergie et de la décision que nous porterons au plus haut degré la grandeur de nos deux empires, que la Russie contentera ses sujets et assoira la prospérité de sa nation. C'est le principal : qu'importe le reste (1)!...»

Aussitôt après avoir pris connaissance de l'expédition que lui avait apportée M. Darberg, Caulaincourt, malgré l'heure avancée, écrivit un billet à Roumiantzof pour le prévenir de l'ordre donné au maréchal Bernadotte de hâter le passage du corps franco-danois qu'il commandait en Scanie. Le ministre envoya le billet de l'ambassadeur de France à l'empereur.

Le lendemain matin, Caulaincourt se rendit chez Roumiantzof, qui ne put le recevoir : il était en conférence avec l'ambassadeur d'Autriche et devait travailler à midi avec l'empereur. Alors, le diplomate français prit le parti d'aller trouver le grand-maréchal du palais comte Tolstoï et de le prévenir qu'il avait une lettre de l'empereur Napoléon

(1) Napoléon à Caulaincourt, le 2 février 1808. De toutes les instructions adressées par l'empereur à cet ambassadeur pendant son séjour en Russie, c'est la seule qui soit parvenue jusqu'à nous, ayant été communiquée par ce dernier en extrait à l'empereur Alexandre et conservée dans les Archives de Russie. Toutes les lettres originales ne se trouvent plus à l'ancien dépôt de la secrétairerie d'État, aux Archives Nationales de Paris. Il est à supposer qu'elles ont été brûlées à Vilna, par ordre de

pour Sa Majesté. Tolstoï courut en avertir Alexandre, lequel fit prier l'ambassadeur de passer immédiatement chez lui « tel qu'il était ». Celui-ci demanda la permission d'aller chercher la lettre et revint avec elle sur l'heure.

« Pourquoi ne vouliez-vous point entrer? » lui demanda Sa Majesté en l'abordant. « Il n'y a point de cérémonie dans mon cabinet. Je ne reçois jamais assez tôt une lettre de l'empereur et je vous vois toujours avec plaisir. L'empereur se porte-t-il bien? Je pense que nous aurons à causer. »

Caulaincourt répondit avec solennité : « J'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté une lettre de l'empereur mon maître. »

Alexandre la prit de ses mains en disant : « Je vous demande, général, la permission de la lire. » « Vous n'êtes pas de trop, » ajouta-t-il en voyant que l'ambassadeur faisait mine de se retirer. En commençant la lecture, Alexandre était sérieux. Son visage s'anima peu à peu. Il sourit à la fin de la première page. Puis il s'écria : « Voilà de grandes choses! » et répéta plusieurs fois : « Voilà le style de Tilsit. » Arrivé au passage : « *Les événements actuels sont tels qu'il faut en chercher la comparaison dans l'histoire...*, » il le lut à haute voix, puis continua tout bas jusqu'à la fin. Prenant

Napoléon, en décembre 1812, pour ne pas tomber au pouvoir des Russes.

ensuite la main de Caulaincourt, et la lui serrant avec force, « mandez bien à l'empereur, » fit-il, « combien je suis touché de sa confiance, combien je désire le seconder. Vous êtes témoin de la manière dont je reçois sa lettre, je veux vous la lire. » Il la relut, s'arrêtant à chaque phrase, surtout à celle citée plus haut. Puis il reprit : « Général, je vous parle franchement, cette lettre me fait grand plaisir : c'est le langage de Tilsit. L'empereur peut compter sur moi, car je n'ai point changé de ton, vous le savez. Je suis bien aise de ne point avoir évacué ces provinces. C'est beaucoup de besogne de faite. J'ai sûrement encore plus d'envie que l'empereur de nous rencontrer. Il faudra bien nous voir, j'irai comme un courrier, mais Paris est trop loin pour la circonstance actuelle. Vous savez que ma présence est nécessaire ici, indispensable même, pour préparer tout ce qu'il faudra employer pour seconder les vues de l'empereur. C'est à lui à diriger toute cette opération. C'est une bonne chose d'y faire entrer les Autrichiens. C'était déjà la pensée de Tilsit. »

M. de Caulaincourt s'empressa de déclarer que sûrement l'empereur Napoléon verrait avec grand plaisir à Paris son ami et allié, mais que si le voyage lui paraissait trop lointain, et s'il n'avait pas un homme de confiance à lui expédier, l'ambassadeur était autorisé à mettre le compas sur

la carte et à prendre sur-le-champ les engagements que voudra Sa Majesté pour que l'empereur son maître se trouve au lieu qu'elle choisira à moitié chemin. « Voilà la difficulté, » répliqua Alexandre. « L'empereur a vu par Tolstoï que je n'avais personne. Connaissez-vous quelqu'un ici? J'avais choisi Tolstoï parce qu'il n'est pas intrigant. Eh bien! il ne mène pas les affaires. L'empereur n'est pas content de lui. De vous à moi, je m'en aperçois depuis longtemps. J'en ai souvent causé avec Roumiantzof. Nous avions eu l'idée de tout traiter avec vous. Mais n'aurait-on pas trouvé cela extraordinaire à Paris? Je ne veux rien faire qui déplaise à l'empereur. » L'ambassadeur fit observer que Napoléon n'avait pas touché un mot de l'affaire à Tolstoï, la considérant comme absolument secrète et confidentielle. « Je sens cela, » fut la réponse d'Alexandre, « et je suis entièrement de cet avis. Ceci restera entre vous, Roumiantzof et moi. Cela me convient tout à fait. Je vais m'occuper de tout ce que l'empereur me mande, en causer avec Roumiantzof, et ensuite avec vous. Mandez toujours cela à l'empereur. »

Le soir il y avait bal à la cour. Alexandre ne manqua pas de dire à M. de Caulaincourt qu'il avait plus d'une fois relu la lettre de Napoléon, en répétant toujours: « Voilà des paroles de Tilsit! »

L'ambassadeur l'assura, à son tour, que son maître n'en avait jamais proféré d'autres (1).

Le surlendemain, 28 février, l'ambassadeur de France eut avec le comte Roumiantzof sa première conférence sur le « grand objet ». Le ministre russe demanda s'il avait des instructions particulières de Napoléon sur la manière de s'entendre et sur le partage à faire ? La lettre impériale à la main, l'ambassadeur déclara qu'il n'en avait pas et invita son interlocuteur à lui faire connaître ses vues, ou plutôt celles de sa cour. Roumiantzof céda. « Tout ce que propose l'empereur Napoléon, » dit-il, « nous convient. Voulût-il même acquérir de grandes possessions dans l'Inde, que l'empereur Alexandre verrait cela avec plaisir et le seconderait. Il y faut des établissements à la France pour qu'elle y forme des matelots. L'empereur Napoléon vous mande-t-il s'il veut aussi chasser les Turcs d'Asie? »

« Non, » répondit Caulaincourt, et il ajouta que selon lui la question de partage n'était posée qu'en Europe, qu'il n'était question de l'Asie qu'à propos de l'expédition; que, puisque Napoléon les engageait à *raisonner*, à *pressentir leurs vues*, ils devaient tous les deux le faire dans différentes hypothèses; qu'enfin ce qui intéresserait réelle-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 17ᵉ rapport, le 26 février 1808.

ment la Russie conviendrait sûrement à l'empereur des Français.

Le ministre reprit : « Qu'entend l'empereur par ce partage? Est-ce celui du traité d'alliance ou le tout? N'avait-on pas dit à M. de Tolstoï que la première alternative n'était plus dans la politique du moment? La France s'était réservé à Tilsit la Morée et l'Archipel, même Candie. Tout annonce aujourd'hui qu'elle admet l'Autriche au partage. La Russie le verrait avec satisfaction et serait prête à sacrifier à cette combinaison même quelques-unes de ses propres convenances, pourvu que tout s'arrange bien. » Puis brusquement : « Vous ne me dites rien de la Silésie? Un mot là-dessus m'aurait cependant fait plaisir. La lettre de l'empereur est dans l'esprit de Tilsit : il ne peut pas songer à changer les transactions qui y étaient convenues. »

L'ambassadeur objecta qu'il n'était pas plus difficile de raisonner dans trois hypothèses que dans une; que le comte n'avait qu'à prendre la carte et à lui indiquer ses vues, soit pour le grand partage européen, soit pour le partiel, soit enfin pour un démembrement en Asie ; que, quant à la Silésie, sur laquelle il revenait, bien qu'elle fût tout à fait étrangère au *grand objet*, il fallait la considérer comme une de ces « questions prussiennes » du ressort de l'ambassadeur de Russie à Paris; qu'il

était évident que le sentiment qui avait dicté sa lettre à Napoléon était le même qui l'avait inspiré à Tilsit et qui l'avait porté vers la Russie dès les premiers jours de son règne; qu'il n'était pas animé d'une politique timide et que leur devoir à eux était « de bannir toutes les arrière-pensées qui empêchaient de faire de grandes choses ».

Après avoir protesté de sa confiance et surtout de son dévoûment au système, Roumiantzof continua : « Je ne vois pas d'homme capable de traiter d'aussi grands intérêts. L'empereur Alexandre penche toujours pour l'entrevue; moi aussi, je la désire, parce qu'il m'a promis de l'accompagner et que le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai mettre mon respect aux pieds de l'empereur Napoléon; mais le prix même que j'attache à cette grande alliance, à tout ce qui doit en résulter, me fait désirer qu'on jette au préalable quelques bases sur lesquelles on traiterait. Il faut s'expliquer avant, afin d'être sûrs de s'entendre quand on se verra et d'éviter qu'une entrevue comme celle-là reste sans résultat. Je ne suis pas timide, mais prudent. Vous connaissez ce pays. Rendez donc justice à mes intentions : comme l'empereur, je veux l'attacher non seulement à vous, mais à vos neveux.

« Tout ce que vous me dites là, » répondit l'ambassadeur, « me prouve que, ainsi que le

dit et le répète l'empereur Napoléon, une entrevue est indispensable, si vous n'avez personne à lui envoyer et que vous ne puissiez aller à Paris vous-même, car c'est un homme tout à fait dans votre esprit que l'empereur demande. » Caulaincourt releva encore une fois les termes si francs et si positifs de la lettre impériale et en conclut que les résultats de l'entrevue ne sauraient être mis en doute. Il appuya sur le fait que ce n'était que pour complaire à l'empereur Alexandre et dans son intérêt plutôt que dans le sien, que Napoléon prenait ce parti. Il convint que si l'entrevue des souverains ne devait pas avoir lieu, le comte Roumiantzof était la seule personne qui puisse être chargée de la négociation et, quant aux idées à échanger pour mieux s'entendre, il lui répéta la proposition de prendre la carte en mains et de raisonner avec lui, se déclarant prêt à causer de tout ce qui lui plairait. « J'adopte cette idée, » s'écria le ministre russe, « et puisque votre cour ne vous donne pas d'instructions positives sur les vues qu'elle a dans ce partage, j'en parlerai à l'empereur, et nous reviendrons là-dessus quand j'aurai des ordres. »

Des deux diplomates aucun ne voulant s'avancer, le reste de leur entretien fut consacré à des questions qui ne touchaient qu'indirectement à l'objet principal. Roumiantzof reparla de la Silésie, en y mettant une telle insistance que son interlocuteur le

soupçonna d'envisager le partage proposé comme un moyen de justifier la présence des troupes françaises dans cette province sans que la Russie puisse en demander la raison. Aussi écarta-t-il la question prussienne sans l'éluder, ne voulant ni prendre d'engagement, ni laisser croire à une arrière-pensée. Alors, le ministre russe revint sur les avantages que la France retirerait d'un établissement dans les Indes et assura que l'empereur Alexandre, qui jusque-là ne goûtait guère ce projet, s'y montrait favorable depuis la lettre de Napoléon. « C'est, » dit-il, « l'endroit vulnérable pour l'Angleterre. Je vous confesse que je serais enchanté de voir le projet réussir, car, malgré ses grands talents, l'empereur Napoléon n'a pas encore porté de coups sensibles aux Anglais. Il faudrait aussi une grande expédition chez eux dans leur île. » — « Prenez-vous-en à votre ancien ministère, » riposta Caulaincourt ; « c'est lui qui nous a forcé à y renoncer pour courir à Vienne. Mais fiez-vous à l'empereur : il portera le coup de massue quand il en sera temps et vous aurez votre part de gloire puisque vous contribuerez au succès de ses grandes vues (1). »

Le lendemain, 1er mars, l'ambassadeur de France dînant à la table de l'empereur, Sa Majesté, après avoir dit que Roumiantzof lui avait rendu compte

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 29 février 1808.

de leur entretien de la veille, demanda si Napoléon n'avait pas fait connaître à son représentant ses vues sur le *grand objet ?*

L'Ambassadeur. — L'empereur m'écrit, Sire, dans la même pensée qu'à Votre Majesté. Cela suffit pour Votre Majesté qui a le souvenir de Tilsit, et pour moi qui connais le désir qu'il a de tout faire pour la gloire de Votre Majesté et l'avantage de la Russie.

L'Empereur. — Je croyais, d'après une expression de sa lettre, que la vôtre contiendrait les bases de l'arrangement qu'il propose. Roumiantzof vous l'aura dit.

L'Ambassadeur. — Oui, Sire. Je lui ai lu la lettre de l'empereur. Je puis la lire aussi à Votre Majesté. En voilà l'extrait qu'elle peut parcourir.

L'Empereur. — Vous me ferez plaisir. (*Après avoir lu l'extrait :*) Ce sont les mêmes paroles. Il semble cependant, d'après le désir de l'empereur de faire une expédition dans l'Inde, qu'il faut partager toute la Turquie, même Constantinople, qui serait le point de départ. S'il ne s'agit que du partage projeté à Tilsit, tout est prêt. Si l'on veut le partage entier, alors il faut s'entendre. Je pense, et je l'ai même dit à Roumiantzof, qu'il faut en raisonner la carte à la main.

L'Ambassadeur. — Ce que l'empereur mande à Votre Majesté et à moi me semble suffire pour mettre nos idées en avant. Tout ce qu'on fait ayant pour but de complaire à Votre Majesté, la même intention présidera à tout.

L'Empereur. — Mon ambition n'allait pas au delà de la Valachie et de la Moldavie. Encore était-ce parce que j'y voyais un moyen de consolider notre alliance. Alors l'empereur ne voulait point détruire la Turquie. Ses vues ont changé. Tout ce qui lui convient me convient aussi. Je suis enchanté qu'il ne soit plus question

de la Silésie. L'empereur n'en dit rien. Roumiantzof vous en a parlé hier ainsi que de l'inconvénient de se voir sans s'entendre. Pour moi, au style de la lettre de l'empereur, je reconnais les pensées de Tilsit. Je suis certain du succès : je n'ai donc aucun doute sur l'accomplissement de ce qui y a été stipulé. Franchement, cette question de l'empire Ottoman doit annuler tout ce qui a été proposé et dit sur la Prusse depuis Tilsit. Cela rétablit la question telle que l'a consacrée le traité.

L'Ambassadeur. — L'empereur n'a jamais pressé Votre Majesté sur l'évacuation des provinces turques. On a été trop content en Angleterre de l'idée de l'évacuation de la Prusse pour que Votre Majesté ne sente pas que l'intérêt commun veut que la Prusse ne soit pas évacuée dans l'état de guerre actuel avec l'Angleterre. Confiance et facilités réciproques cela mènera tout à bien. Votre Majesté apprécie sans doute toute la confiance que l'empereur lui témoigne et je viens de déduire ses raisons pour ne pas évacuer dans ce moment. Dirigées contre l'ennemi commun, elles nous sont communes avec Votre Majesté. L'empereur Napoléon lui demande de ne pas le presser plus qu'il ne le presse. L'empereur dit à Votre Majesté qu'il veut tout ce qu'elle veut : cela est clair. Il m'ordonne de m'aboucher avec le comte Roumiantzof : c'est pour jeter les premières idées. Ensuite, les souverains seuls peuvent s'entendre, à moins que Votre Majesté n'ait à envoyer à l'empereur un homme bien dans l'esprit de la chose.

L'Empereur. — J'en ai bien un, mais je ne puis m'en passer ici. Sans lui, comment faire marcher ma marine : c'est Tchitchagof. Que pensez-vous de lui ? franchement; allons, dites-moi ce que vous en pensez.

L'Ambassadeur. — Du bien, Sire; je l'ai même mandé à l'empereur en lui disant que je le voyais souvent; il a tout ce qu'il faut pour apprécier les avantages de ce

grand parti. Mais est-il assez décidé pour conclure? Je ne le connais que depuis peu de temps.

L'Empereur. — Comme je vous l'ai dit, je ne puis m'en passer ici; c'est une idée qui m'est venue, je ne veux rien vous cacher. J'ai encore le comte Potocki, qui est un homme tout à fait dans cet esprit, mais il n'a jamais traité de grandes affaires. C'est un savant, et il n'est plus jeune.

L'Ambassadeur. — Sire, il n'est pas Russe; il faut quelqu'un qui sache les affaires et qui y attache la nation. Votre Majesté me pardonnera cette observation.

L'Empereur (en prenant la main à Caulaincourt). — Je vous en remercie, général. L'empereur Napoléon pense comme vous; je me loue tous les jours du choix qu'il a fait en vous envoyant près de moi; je voudrais pouvoir en faire un qui lui fût aussi agréable. Au reste, cette idée sur tel ou tel ne signifie rien. Mon parti est pris. Le moyen que je préfère est de voir l'empereur; je vous réponds positivement: si c'est du projet de partage convenu à Tilsit qu'il s'agit, tout est prêt; nous sommes d'accord avant de nous être vus; si c'est le partage du tout, abouchez-vous avec Roumiantzof, prenez les cartes, raisonnez, voyez ce qu'on peut faire, ce qui peut convenir à chacun. Tout sera prêt de même quand nous nous serons expliqués. Constantinople est un point important, trop loin de vous et que vous regarderez peut-être comme trop important pour nous. J'ai une idée : pour que cela ne fasse pas de difficultés, faisons-en une espèce de ville libre. Au reste, raisonnez bien de tout cela avec Roumiantzof, prévoyez tout. J'écrirai franchement à l'empereur; vous enverrez vos vues; un de vos officiers portera tout cela, et si, comme je le pense, cela convient à l'empereur, qu'il réponde qu'on peut s'entendre, qu'il sera tel jour à tel endroit, après avoir calculé le temps qu'il faut à nos courriers pour arriver ici et celui qui m'est nécessaire pour aller au rendez-vous. Je n'y manquerai pas, j'irai jour et nuit.

L'Ambassadeur. — Sire, ceci rentre tout à fait dans les intentions de l'empereur; je ne retarderai point le comte de Roumiantzof; il sera nécessaire de s'expliquer aussi sur les moyens dont Votre Majesté peut disposer et pour le partage et pour l'expédition. Il faut s'aboucher aussi avec les personnes qui connaissent le mieux l'Asie pour savoir quels sont les moyens de coopération les plus avantageux, car il serait bon de donner à l'empereur Napoléon des idées sur tous les moyens d'exécution.

L'Empereur. — Pour cela, je suis encore tout prêt, général, et je donnerai à l'empereur le nombre de soldats qu'il désire; je les lui choisirai en ami, vous pouvez l'en assurer. Mon armée du Danube est prête; je ne ferai pas attendre l'empereur. Si l'expédition peut se faire, ce ne peut être que par Constantinople; un petit corps pourrait aller par Astrabad.

L'Ambassadeur. — Votre Majesté peut combiner sa coopération de beaucoup de manières : un corps par Astrabad et un débarquement à Trébizonde; mais il faut toujours remonter vers Hérat et le Candahar.

L'Empereur. — Je suis prêt à faire tout ce qui sera utile à l'empereur, tout ce qui pourra contribuer à sa gloire. Entendons-nous bien, ne laissons rien dans le doute, et il verra que je ne suis ni ami, ni allié à demi. Je donnerai des ordres à Roumiantzof pour que vous ayez tous les renseignements que vous désirerez sur l'Asie; il faut frapper l'Angleterre partout.

L'Ambassadeur. — Sire, la prise de Stockholm sera un coup terrible pour Londres. L'intérêt de la chose comme celui de Sa Majesté veut qu'on se presse; il faut marcher comme des gens qui veulent aller à Stockholm et point comme une armée qui a tout l'hiver pour se rendre à Abo.

L'Empereur. — Cela ira bien, soyez-en sûr (1).

(1) Caulaincourt à Napoléon, 18e rapport, le 1er mars 1808

Le 2 mars, eut lieu la deuxième conférence de l'ambassadeur de France avec le ministre des affaires étrangères. Ce dernier relut la lettre de Napoléon, puis tint le petit discours suivant :

Ceci est une grande affaire; il faut, comme le dit l'empereur Napoléon, y penser mûrement. Je vois, comme je le disais l'autre jour, deux systèmes à discuter : l'un que nous avons déjà traité, qui est l'acquisition de la Valachie et de la Moldavie pour lesquelles vous voulez garder la Silésie, et l'autre, le partage de l'empire Ottoman. Si vous entendez ce partage comme à Tilsit, nous demandons peu de chose au delà de ce que nous occupons. Si vous acquérez l'Égypte et nécessairement beaucoup d'autres choses en même temps, nous pouvons prétendre à un plus grand accroissement. Rien ne nous éloigne de voir l'Autriche entrer dans le partage, si elle rend des services, mais il faut que son lot soit peu considérable, car cette puissance sera nécessairement dans une position influencée, et il ne faut pas que ce qu'on fera pour elle altère dans l'opinion l'idée qu'on a de notre alliance. Les choses reviennent, à ma grande satisfaction, au point de départ de Tilsit. C'était nécessaire pour cimenter notre alliance, pour détruire tout ce qui pouvait ramener aux anciennes idées. L'empereur, ne pouvant frapper l'Angleterre au cœur, veut détruire une à une toutes les sources de sa prospérité, tous les débouchés de son commerce. Croyez-moi, monsieur l'ambassadeur, sa gloire comme ses talents surpassent tout ce que l'histoire nous a transmis; pour la postérité il aura cependant peu fait s'il ne soumet cette rivale. La France a toujours désiré l'Égypte. Sous le règne de l'impératrice Catherine, elle nous avait fait proposer par l'empereur Joseph II de nous laisser aller à Constantinople si nous lui laissions

prendre l'Égypte. Tout ce qui agrandira la France, tout ce qui ajoutera à la puissance de l'empereur, sans vous trop rapprocher de nous, car il ne faut pas, comme on dit, *être nez à nez*, nous convient et nous vous aiderons même. Mais faites aussi pour nous et pas moins qu'on ne voulait autrefois. Dites-nous positivement que le système de partage en Turquie détruit le système d'échange de la Silésie contre la Valachie et la Moldavie. L'empereur adopte peu à peu toutes les idées; il n'est plus éloigné de celle d'une expédition dans l'Inde, mais, de vous à moi, il a toujours une petite pensée pour les intérêts de la Prusse, c'est aussi dans notre intérêt. Ne nous rapprochons pas; donnez-nous une assurance à cet égard et nous ferons ce que vous désirerez. L'expédition des Indes est toute pour vous; faites pour nous plus qu'à Tilsit, puisque nous faisons aussi plus qu'il n'a été convenu alors, et nous vous seconderons avec plaisir, quoique notre intérêt ne nous fasse pas désirer un autre arrangement que celui prévu. Tout ce qui est sur *l'air* de cette lettre est, je vous l'avoue, et vous m'en croirez facilement, beaucoup plus de mon goût que ces paroles du retour de l'empereur à M. de Tolstoï : « On me cite ce que j'ai dit; qu'est-ce que cela signifie? Il ne s'agit pas ici d'enfantillages. » Je vous dis cela maintenant, monsieur l'ambassadeur, pour vous prouver que si j'ai, même alors, tenu à votre alliance, j'y tiens doublement aujourd'hui. Nous n'avons pas brouillé les cartes alors, vous m'y avez aidé, je vous en remercie, et la preuve que je sais le prix de la conduite que vous avez tenue, c'est la confiance avec laquelle je vous parle en ce moment. Aidez-moi de vos conseils pour que nous fassions de ceci un grand œuvre. Expliquons-nous d'abord franchement sur la première question.

L'Ambassadeur. — Comme je l'entends aussi, monsieur le comte, il y a ce que vous appelez deux systèmes et peut-être même un troisième. Mais, comme à ma der-

nière conférence, je vous répète que la question doit, ce me semble, s'établir ainsi : se bornera-t-on au partage partiel dont on a parlé à Tilsit? Partagera-t-on toute la Turquie d'Europe, ou bien, ce qui ferait le troisième système, comme vous l'appelez, fera-t-on un démembrement en Asie? Dans tous les cas, quels seront les lots de chacun? Mais parlons des deux premiers; ne parlons pas encore de l'Égypte pour commencer et finir en Europe, et ne lions pas au grand objet les petits intérêts allemands. La lettre de l'empereur Napoléon à l'empereur Alexandre dit, ce me semble, tout ce qu'on peut désirer; c'est pour moi le commandement de Dieu, tout s'y trouve. Nous pensons à ce partage pour vous complaire. Prenez la carte; vos intérêts y sont écrits avant les nôtres, vous en conviendrez, et ce que nous avons à espérer plutôt qu'à désirer ne vaut certainement pas ce que vous occupez déjà; toute la population est là. Après tout, les coups que l'empereur veut porter aux Anglais dans l'Inde vous affranchiront comme nous de leur tyrannie. Votre empire a aussi des côtes, vous avez une marine. Quant à ce qu'a mandé M. de Tolstoï, je l'ignore; les véritables paroles de mon maître, c'est moi qui les ai répétées. Enfin, lisez ce qu'il écrit, voilà la loi et les prophètes. Il me paraît qu'on peut juger du lot qu'on destine à l'Autriche par le secours qu'on lui demandera. Sur cela, comme sur tout, quelles sont vos vues, monsieur le comte? On voit mieux sur la carte; en raisonnant de cette manière, on arrive plutôt au but.

Le Ministre. — Il faut que je vous dise encore une chose, monsieur l'ambassadeur : l'empereur a l'intention de mettre ses flottes qui sont dans vos parages à votre disposition. Je l'ai fait expliquer à cet égard; c'est non seulement pour agir contre l'Angleterre, mais aussi pour seconder vos flottes dans une expédition faite en Égypte, soit sur les côtes d'Afrique, soit même aux Indes. Mais l'empereur désirerait avoir l'assurance que le grand-

duché de Varsovie restera dans l'état actuel et ne sera pas donné à un autre Etat. A Tilsit, les choses ont été arrangées, on ne peut pas dire très bien, mais passablement pour notre tranquillité. Depuis, cela a un peu changé, vous l'avouerez! Il faut donc s'expliquer en amis avant les grands changements dont l'atmosphère est chargée, comme dit l'empereur Napoléon; j'aborde, comme vous voyez, toutes les questions afin de prévenir tout mésentendu.

L'Ambassadeur. — L'empereur a déjà daigné me faire part d'une partie de ses instructions pour sa flotte. L'empereur Napoléon sera sûrement sensible à cette marque de confiance. Je lui rendrai aussi compte de l'extension que vous leur avez fait donner. Je puis vous assurer, monsieur le comte, que vos intentions, comme vos principes, sont appréciées autant qu'elles doivent l'être. Mais en même temps que je me plais à vous assurer que l'empereur vous rend la justice qui vous est due, je vous avoue que je ne comprends pas certains doutes, je n'y conçois rien. Cela contraste avec la confiance que nous vous témoignons. Nous vous engageons à éloigner la Suède de vous, à placer de cette manière votre capitale au centre, nous vous y aidons même, et vous adoptez tous les doutes des coteries de Kœnigsberg; cela n'est pas trop sur l'air de Tilsit, avouez-le, monsieur le comte.

Le Ministre. — Jugez mieux, je vous prie, mes intentions. Je dois dire ce que me reprocheraient un jour mon souverain, mon pays et vous-même, peut-être, si cela faisait difficulté. C'est le désir de voir notre alliance prendre enfin le caractère d'intimité et de confiance qui lui convient et qui peut seul la rendre durable, qui me rend si prévoyant; mais voyons les cartes.

L'Ambassadeur. — Cherchons ce qui nous convient. Que désirait l'empereur à Tilsit? Il doit savoir aussi ce que voulait l'empereur Napoléon.

Le Ministre. — Il ne s'est jamais expliqué là-dessus

d'une manière bien positive. Il me semble que nous avions la Moldavie, la Valachie et la Bulgarie; la France la Morée, peut-être l'Albanie, Candie.

L'Ambassadeur. — Ce n'est pas tout; que faisait-on du reste? Même en laissant la Romélie aux Turcs, car c'est de ce système que nous parlons maintenant, n'est-ce pas, monsieur le comte?

Le Ministre. — Oui, nous désirons que vous ayez ce qui est à votre convenance. L'Autriche n'a rien fait, il lui faut peu de chose si elle agit. Mais il sera bon de s'en servir.

L'Ambassadeur. — Mais que lui donnez-vous?

Le Ministre. — La Croatie; si c'est trop peu, quelque chose en Bosnie.

L'Ambassadeur. — La Bosnie est le véritable chemin de l'Albanie. A vue de pays, c'est notre lot naturel. Mais vous oubliez la Servie.

Le Ministre. — On peut la rendre indépendante, lui laisser son gouvernement, sous votre influence et la nôtre.

L'Ambassadeur. — Deux grandes influences dans un pays, n'est-ce pas comme deux maîtresses dans une maison?

Le Ministre. — Vous avez raison. Cela aurait des inconvénients. On pourrait donner cette province à un archiduc d'Autriche. L'empereur Napoléon pourrait le choisir dans une branche cadette pour que cela ne revînt jamais à la branche régnante.

L'Ambassadeur. — N'avez-vous pas quelques engagements avec les Serviens?

Le Ministre. — Point sous ce rapport. Seulement de ne point les livrer aux Turcs et de tâcher de leur obtenir un gouvernement particulier, même sous l'influence de la Porte, c'est-à-dire de ne point les livrer aux Turcs pour être massacrés.

L'Ambassadeur. — Ce que vous prenez est immense; toutes ces provinces se lient entre elles, toute la popula-

tion vous restera et sera pour vous, puisqu'elle est chrétienne, tandis que, dans les autres, la grande majorité des habitants est composée de Turcs qui suivront par conséquent le gouvernement ottoman dans sa fuite. Vos provinces seront donc peuplées et les nôtres désertes.

Le Ministre. — Si les Turcs sont chassés d'Europe, ce qui me paraît inévitable, si on veut une expédition en Asie, car je doute qu'on obtienne le passage du grand-seigneur à qui on aurait coupé d'avance bras et jambes, et même sans cela, s'ils sont, dis-je, chassés de Constantinople, ce que je regarde comme contraire à nos intérêts, à moins qu'elle ne soit donnée à un gouvernement invalide comme celui des Turcs, cette ville, par sa position, par la nôtre, par tous les intérêts de notre commerce dont la clef est au Bosphore et aux Dardanelles, nous revient, ainsi qu'un grand territoire qui comprenne ces points.

L'Ambassadeur. — La clef de la mer Noire et celle de la mer de Marmara, c'est beaucoup pour une porte, monsieur le comte; ce serait déjà beaucoup d'en avoir une. Ceci, il me semble, ne serait même proposable qu'en ayant chacun la sienne.

Le Ministre. — L'une sans l'autre, ce n'est rien. C'est la géographie et notre mer Noire, plus encore que notre intérêt politique, qui veulent que nous ayons Constantinople. Vous en êtes loin et vous aurez d'assez belles possessions pour n'avoir rien à nous envier. Votre lot est beau, et comme je vous l'ai dit, nous verrons avec plaisir toutes les acquisitions que vous ferez sans nous toucher.

L'Ambassadeur. — Nous vous prouvons que nous avons les mêmes sentiments; mais parlons de l'expédition, car, après le désir de faire ce qui peut être agréable et surtout utile à l'empereur Alexandre, c'est la raison déterminante, par conséquent la première chose dont il faut convenir.

Le Ministre. — Cela sort de la pensée de Tilsit; cependant l'empereur s'y prêtera; mais il doit en résulter des avantages pour nous, car votre intérêt plus que le nôtre vous porte dans l'Inde, en Égypte.

L'Ambassadeur. — Mais vos avantages ne sont pas douteux. Ils sont, j'ose le dire, plus palpables que les nôtres. Il ne tient qu'à vous de finir: répondez! Partons pour l'entrevue, et tout sera en mouvement dans un mois, comme le dit l'empereur Napoléon.

Le Ministre. — Cela s'éclaircira d'ici à quelques jours. Nous occupons la Valachie et la Moldavie; Tilsit nous les a tacitement promises contre un équivalent qu'il ne tient qu'à vous de prendre. Vous ne pouvez donc nous compter cela pour des avantages attachés à cette coopération.

L'Ambassadeur. — On ne vous les comptera pas pour tout, sans doute; mais si chacun partait de ce qu'il occupe pour établir ses droits, nous ne nous entendrions bientôt plus, monsieur le comte, surtout en me servant de vos arguments. A cet égard, l'empereur a daigné me répondre d'une manière plus positive. Au reste, vous êtes convenu vous-même que ce projet vous convenait.

Le Ministre. — J'en conviens encore; je dis ce à quoi nous pouvons prétendre, mais je vous assure en même temps que nous vous seconderons avec plaisir.

L'Ambassadeur. — Il serait bon de s'entendre un peu sur les moyens d'exécution. L'empereur Napoléon dit quel nombre de troupes il a réuni. Connaissez-vous la force de votre armée du Danube?

Le Ministre. — Pas exactement; je sais qu'elle est assez forte. Nous sommes, je vous assure, d'une grande bonne foi avec vous, monsieur l'ambassadeur. Dans le temps, je vous ai parlé d'une forteresse sur la rive gauche du Danube qu'un chef turc voulait nous livrer. Ce chef, c'est Mustapha Baraïctar. Je vous le confie. Il

renouvelle encore ses propositions. J'en reçois à l'instant la nouvelle du prince Prosorovsky, qui a formellement refusé. Ces chefs ont toujours peur que la Porte les fasse assassiner. Celui-là sait que sa tête est à prix, quoiqu'on lui envoie chaque jour de nouveaux titres.

L'Ambassadeur. — Je suis toujours sensible à votre confiance, monsieur le comte. Vous voyez que je vous parle avec la même franchise. Il vaudrait, je crois, mieux rédiger chaque jour vos idées, vos vues par écrit : si vous le jugiez convenable, nous en userions ainsi à la première conférence.

Le Ministre. — Rien ne presse encore ; il faut asseoir nos idées. Demain, je rendrai compte de cet entretien, et nous nous reverrons. Nous aurons perdu quelques jours, mais nous sommes, comme vous savez, en carême. J'ai fait mes dévotions et n'ai pu m'occuper d'autre chose depuis quelques jours.

L'Ambassadeur. — L'empereur m'a paru décidé pour l'entrevue, quoiqu'il eût jeté les yeux sur quelqu'un.

Le Ministre. — Il penche pour cette course. (*En réfléchissant :*) J'ai bien deux personnes en vue pour cela ; mais l'une qui y convient, je crois, par son esprit et son jugement autant que par sa haine contre les Turcs, blesserait beaucoup de convenances : c'est M. de Richelieu ; l'autre est M. d'Alopeus de Stockholm, brouillé depuis des années avec son frère à cause de son anglomanie. Mais ce nom en *us* ne convient pas à Paris, et pour ce pays-ci il faut un Russe. L'empereur a pensé à M. de Tchitchagof. Vous l'a-t-il dit ?

L'Ambassadeur. — Oui, monsieur le comte. Me permettez-vous une réflexion ? Ce ne sont pas les Turcs qu'il faut haïr, ce sont les Anglais. Leurs prôneurs ne peuvent traiter de telles affaires.

Le Ministre. — Quant à M. de Tchitchagof, il est depuis longtemps admirateur de l'empereur Napoléon.

Son esprit est tout à fait à la hauteur de ces événements; mais avec l'air de la décision, c'est un homme qui ne conclut pas. C'est cependant ce que nous avons de mieux (1).

Le 4 mars, troisième conférence de M. de Caulaincourt avec le comte Roumiantzof.

Le Ministre. — L'empereur, a qui j'ai rendu compte de notre conférence, pense que nous avançons vers le but : il verra avec plaisir, je suis chargé de vous le dire et de répéter, que l'empereur Napoléon acquière tout ce qui peut lui convenir.

L'Ambassadeur. — Qu'entendez-vous par là, monsieur le comte?

Le Ministre. — Mais, qu'outre la Morée et l'Archipel, par exemple, vous preniez l'Albanie, dont il n'a pas été question; ce pays est près de vous et offre des ressources précieuses à votre marine. L'empereur Alexandre a eu de lui-même l'idée que cela convenait à l'empereur Napoléon. Outre cela, vous pouvez encore acquérir l'Égypte, même la Syrie, si c'est à votre convenance.

L'Ambassadeur. — L'Albanie n'a jamais pu faire question. Souvent vous me l'avez nommée, et avant-hier encore, comme une acquisition sur laquelle vous n'éleviez point de doutes. Ce que vous prétendriez nous offrir sans l'Albanie serait comme le don de la Valachie sans la Moldavie. Puis vous nous menez tout de suite en Asie, monsieur le comte. Je ne demande pas mieux que de vous suivre; cependant, marchons pas à pas, classons

(1) Caulaincourt à Napoléon, 19e rapport, le 2 mai 1808.

nos idées et partageons d'abord l'Europe, car c'est de ce point qu'il faut, je crois, partir.

Le Ministre. — Eh bien ! la Valachie et la Moldavie, voilà ce qui nous convient, en y ajoutant la Bulgarie et peut-être même la Servie ; la France prendrait la Morée, l'Albanie, l'Archipel et une partie de la Bosnie ; l'autre partie et la Croatie seraient pour l'Autriche. Tout cela dans le cas où la Romélie et Constantinople resteraient aux Turcs.

L'Ambassadeur. — Depuis la dernière fois, vous avez bien augmenté votre lot, monsieur le comte ; si cela traîne, vous mangerez tout. L'Autriche ne vous remerciera pas du lot que vous lui faites. Je ne sais même trop que penser du nôtre. Voyez la carte : la Servie est tout à fait hors de votre géographie.

Le Ministre. — L'empereur n'y tient pas ; n'en parlons plus sous ce rapport, si vous ne voyez pas la chose admissible. Alors, donnez-la, comme nous avons dit, à un archiduc d'une branche cadette ou à un prince quelconque de l'Europe : celui de Cobourg, par exemple, si vous voulez, ou tout autre. Si vous désirez nous obliger, faites-en la dot d'une de nos grandes-duchesses (celle que vous voudrez), quoique la propriété du mari, si vous le croyez nécessaire. Étant de la religion grecque, elle ralliera au prince qu'on lui fera épouser tous les habitants de ce pays ; ils sont plus que fanatiques, et quand j'ai cette idée, je crois servir la cause de la paix et indiquer le seul moyen de maintenir la tranquillité parmi ces sauvages. Peut-être même serait-il bon de stipuler que les enfants seront élevés dans la religion grecque. Je n'attache, au reste, aucune importance à cette idée qui m'est toute personnelle.

L'Ambassadeur. — L'empereur serait sûrement fort aise de faire quelque chose qui serait personnellement agréable à la famille impériale, mais la Servie serait une médiocre dot pour une grande-duchesse avec l'obliga-

tion d'y rester. Mettre ainsi une de ces princesses entre vous et nous, ne serait-ce pas agir de fait contre vos principes sur les inconvénients du contact entre grandes puissances et donner lieu peut-être à quelques difficultés; car vous régnerez de fait où sera cette princesse. Comme vous voyez, j'abonde dans votre sens; au reste, vous savez que je n'ai pouvoir ni pour vous refuser, ni pour nous accorder.

Le Ministre. — Que ce pays soit donc indépendant, c'est tout ce que nous voulons dans l'état de choses dont nous parlons.

L'Ambassadeur.— Je raisonne toujours dans la pensée que l'expédition aux Indes et notre coopération sont les conséquences de tous les arrangements sur la Turquie. C'est sous-entendu dans tous les cas.

Le Ministre. — Je pense aussi que c'est l'intention de l'empereur. Mais il doit nous en revenir quelque avantage proportionné aux forces que nous fournirons. Tout annonce que l'Autriche est déjà prévenue sur cela, car elle rassemble beaucoup de troupes sur la frontière turque et sans que M. de Stadion en convienne positivement, nous savons que c'est d'accord avec vous. La lettre de l'empereur dit clairement que l'Autriche coopérera, donc elle aura part. Notre intimité, notre attachement à votre cause ne peut être comparé au sien, pas plus que ce qu'ils feront et ce que nous avons fait pour vous. S'ils retirent donc des avantages de leur coopération, la nôtre doit à plus forte raison nous en assurer; vous ne pouvez pas nous compter comme tels la Valachie et la Moldavie, c'est indépendant de toute coopération.

L'Ambassadeur. — Mais la Bulgarie, n'est-ce donc rien? Et les deux provinces dont vous parlez, monsieur le comte, sont-ce des propriétés parce que vous y êtes encore?

Le Ministre.— En un mot, nous voulons vous seconder, vous obliger; nous ne tenons pas à tel ou tel coin

de terre, puisqu'il n'y a pas d'habitants et que, dans l'état actuel, la Bulgarie est presque déserte, mais il faut quelque chose qui parle à la nation et qui prouve que l'empereur n'a pas donné son armée sans qu'il en soit résulté des avantages. C'est pour vous que nous irons aux Indes, nous n'y avons aucun intérêt personnel.

L'Ambassadeur. — On dirait que vous n'êtes pas en guerre avec l'Angleterre! Nous voulons aussi vous obliger, monsieur le comte, et surtout faire quelque chose qui attache votre nation à son maître; voilà notre but dans cette affaire, croyez-moi! Vous et moi nous ne pouvons que jeter des idées en avant, tâcher de prévoir les difficultés pour qu'on s'entende plutôt; voilà notre rôle, car je ne puis rien stipuler, vous le savez. Abordons donc franchement la question; l'empereur Napoléon s'est prononcé ; vous savez combien nous désirons vous complaire pour tout ce qui a déjà été convenu.

Le Ministre. — Avec plaisir, mais il faudra toujours s'entendre et s'expliquer sur la Silésie.

L'Ambassadeur.— On voit bien que les distances ne sont rien en Russie. Quel rapport la Silésie peut-elle avoir avec le grand objet dont nous nous occupons? Vous savez que M. de Tolstoï est guéri, monsieur le comte, et que vous pouvez vous en rapporter à lui sur cet article. Je suis fâché que vous n'ayez pas encore fait rédiger vos vues, nous irions plus vite.

Le Ministre. — L'empereur Napoléon veut que nous fassions cela ensemble, c'est une affaire qu'on ne peut confier. Puisqu'elle passe par vous seul, il faudrait qu'un de vos secrétaires la rédigeât sous notre dictée commune; je voulais aussi en causer encore une fois avec vous. Demain je verrai l'empereur, après demain nous nous réunirons encore et vous pourrez expédier dimanche. Mais parlons de Constantinople. Si, comme l'expédition projetée doit le faire penser, toute la Turquie doit être partagée et que cette ville ne reste pas à un gouvernement insignifiant

comme celui des Turcs, notre lot est de l'avoir, notre position nous y mène comme au Bosphore et aux Dardanelles. La Servie doit alors être donnée en toute propriété à l'Autriche, ainsi qu'une partie de la Macédoine et de la Romélie jusqu'à la mer, pour que cette puissance nous sépare, d'après le principe émis dans la note de l'empereur Napoléon à Tilsit, que, pour rester amis, il ne faut pas être voisins. Cet arrangement attachera, bien plus que vous ne pouvez le penser ce pays à votre système, à votre dynastie; votre cause sera la nôtre. Vous aurez le reste de la Macédoine et la partie de la Romélie qui est à l'ouest, en général tout ce qui vous conviendra, toute la Bosnie, si vous voulez, en compensation de ce que l'Autriche aurait en Romélie et en Macédoine pour nous séparer. De plus, l'Égypte, la Syrie, si cela vous convient.

L'Ambassadeur. — La part n'est pas égale. Constantinople à lui seul vaut mieux que tout ce que vous nous offrez en Europe; vous n'êtes pas généreux aujourd'hui, monsieur le comte.

Le Ministre. — C'est plutôt vous qui auriez tout. Qu'est-ce que c'est que Constantinople et ce qui l'entoure quand il n'y aura plus de Turcs? Enfin, comment voyez-vous la chose?

L'Ambassadeur. — Constantinople m'effraye, je vous l'avoue. C'est un beau réveil que d'ouvrir les yeux empereur de Constantinople. De votre frontière actuelle jusque-là, c'est un empire tout entier. Quelle position, on peut dire, sur deux parties du monde! Ce sont de ces idées avec lesquelles il faut se familiariser pour oser en parler.

Le Ministre. — La géographie le veut ainsi autant que l'intérêt de notre commerce; elle a bien voulu autre chose pour nous. Ce n'est pas aussi avantageux que vous croyez, c'est loin de nous, ce sera une ville et un pays sans habitants, mais notre position est telle que

nous ne pouvons pas ne point tenir à Constantinople et aux Dardanelles à cause de la mer Noire.

L'Ambassadeur. — Je ne comprends pas bien la possibilité de l'acquisition de Constantinople, mais si on l'admettait, je vous avoue que je ne consentirais pas à celle des Dardanelles par la même puissance.

Le Ministre. — A qui les donneriez-vous donc?

L'Ambassadeur. — Je les prendrais pour la France.

Le Ministre. — Pourquoi cela? Quel avantage trouveriez-vous à vous rapprocher autant de nous?

L'Ambassadeur. — Si l'on pouvait vous accorder Constantinople, il faudrait nécessairement qu'il en résultât de grands, même d'étonnants avantages pour la France. Où les chercher en Europe? Je n'en vois pas. En Asie, serait-ce l'Égypte, la Syrie? Cela peut-il se comparer? Enfin, vous nous les offrez, il faut un moyen de communiquer avec ces acquisitions, et je ne le trouve avec sûreté que par les Dardanelles. Alors encore, je vous demanderais si vous nous seconderiez pour conquérir ces deux provinces? Après tout, en me parlant de la Syrie et de l'Égypte, vous avez prétendu nous obliger, monsieur le comte. De quel prix est cette offre, sans les Dardanelles?

Le Ministre. — L'empereur ne s'est pas expliqué sur cette coopération particulière, mais vous savez comme il est coulant sur toutes ces choses, et tout ce qui prouve le prix qu'il met à cette alliance et arrange l'empereur Napoléon est facilement adopté par lui. Mais notre commerce, monsieur l'ambassadeur, du vivant de l'empereur, on ne l'inquiétera pas, je veux le croire; mais ensuite quelle sûreté aura-t-il si vous avez cette clef?

L'Ambassadeur. — Votre commerce ne consiste que dans les productions de votre sol. Toute l'Europe en a besoin, la France comme les autres puissances. Ce sont leurs bâtiments qui les transportent et non les vôtres;

quel dommage pourriez-vous donc éprouver de notre position aux Dardanelles? Aucun, je vous assure; c'est la vôtre qui peut gêner tout le monde, la nôtre, —personne.

Le Ministre. — Voyez tout ce que vous acquérez de cette manière. Quelle influence! et nous, qu'aurons-nous? Une ville d'un grand nom et rien de plus. J'aimerais cent fois mieux le Sund.

L'Ambassadeur. — La comparaison ne nuit pas à Constantinople. Pressez votre armée de Finlande. Vous irez : nous sommes en marche.

Le Ministre. — Les îles seules sont pour vous une richesse incalculable; elles vous donneront d'excellents matelots. L'Égypte et la Syrie, vous en disposerez pour qui vous voudrez, et nous qu'aurons-nous pour cela? Si vous tenez aux Dardanelles, ne pourriez-vous pas nous donner la Servie?

L'Ambassadeur. — De cette manière vous nous mettez dans votre poche en disant que vous ne voulez pas nous avoir dans la vôtre. Que laissez-vous à l'Autriche puisqu'on s'en sert? Voyez la carte, monsieur le comte; la géographie ne veut décidément pas que la Servie soit à vous. Nous parlons aussi de l'Asie, c'est là que vous pouvez prendre. Trébizonde est sous votre main. Voilà une belle acquisition pour le ministre du commerce. En tout, monsieur le comte, faites cette réflexion : tout ce que vous acquérez se touche et consolide votre puissance, tout ce que vous nous proposez est pour la nôtre presqu'au bout du monde. Vous serez donc en tout état de cause forts partout, et nous faibles.

Le Ministre. — Mais jusqu'où viendriez-vous et par où, si vous aviez les Dardanelles?

L'Ambassadeur. — Mais au moins jusqu'à Rodosto; on pourrait prendre pour frontière la chaîne des montagnes depuis Pristina jusque vers Andrinople.

Le Ministre. — Mon opinion est que nous ne pouvons céder ni Constantinople, ni les Dardanelles. Au

reste, je prendrai les ordres de l'empereur, peut-être sera-t-il plus facile. Nous voulons, soyez-en certain, vous aider, vous seconder de toutes manières, et que vous ayez tout ce qui est à votre convenance; nous devons trouver les mêmes sentiments dans l'empereur Napoléon pour ce qui est à la nôtre. Sa lettre m'a fait grand bien, et grand plaisir à l'empereur.

L'Ambassadeur. — Nous ne jetons que des idées en avant; l'empereur Napoléon aura sûrement celles qui concilieront tout et assureront l'avenir par le présent.

Le Ministre. — Je le crois (1).

Trois jours plus tard, arriva un courrier français porteur d'une lettre de l'empereur Napoléon à l'empereur de Russie en réponse à celle du 21 janvier (2). Caulaincourt la remit aussitôt à Alexandre qui témoigna d'une grande joie en apprenant que les escadres françaises tenaient de nouveau la mer. « Ceci portera un rude coup au ministère anglais, » répéta-t-il à plusieurs reprises. Puis il aborda avec l'ambassadeur le sujet de sa négociation avec le ministre des affaires étrangères.

L'Empereur. — L'empereur vous fait-il connaître ses vues, entre-t-il dans quelques détails sur ce qu'indique sa dernière lettre?

L'Ambassadeur. — Non, Sire! il en attend la réponse.

L'Empereur. — Ce ne sera pas long; il paraît que

(1) Caulaincourt à Napoléon, 20e rapport, le 4 mars 1808.

(2) Napoléon à Alexandre, le 17 février 1808. *Corr. esp.*, XVI, p. 588.

vous vous entendez bien avec Roumiantzof et que cela avance ?

L'Ambassadeur. — Nos opinions sont différentes pour Constantinople et les Dardanelles, quoique je n'aie rien à accorder ni à refuser. C'était au reste la première idée de Votre Majesté, elle pensait qu'il faudrait peut-être rendre cette ville indépendante.

L'Empereur. — Les choses ont changé ; l'empereur demande une expédition dont il n'était pas question. On s'entendra, soyez-en certain. Il est des choses auxquelles je suis obligé de tenir, même pour marcher franchement et soutenir votre système. L'empereur Napoléon veut faire des avantages à ce pays ; moi, je veux le seconder en franc allié, il faut donc que ces avantages soient marquants, et qu'ils justifient les sacrifices que nous ferons. Vous verrez Roumiantzof demain et vous finirez par convenir vous-même que je suis modéré dans mes demandes, eu égard à ma position géographique, et à ce que je fais pour vous. Je me fais, je vous l'assure, une fête de voir l'empereur.

L'Ambassadeur. — Ce désir est sûrement partagé.

L'Empereur. — Avez-vous des nouvelles d'Angleterre ? Celles qui arrivent ici annoncent beaucoup d'inquiétude ; ce sera bien autre chose quand ils sauront vos flottes dehors et que nos troupes marchent ; le prince de Ponte-Corvo a-t-il passé ?

L'Ambassadeur. — Il écrivait le 11 à l'empereur qu'il devait voir le lendemain à Kiel le prince royal, et qu'il se mettrait en mouvement. L'empereur a aussi donné des ordres pour que la Suède soit menacée par l'île de Rugen.

L'Empereur. — C'est une bonne chose, mais on dit que vous n'envoyez aux Danois que des troupes étrangères. Vous m'aviez cependant parlé de Français. Les Suédois sont de bons soldats; il est instant de presser

cette opération, car on dit que les Anglais ont déjà envoyé des forces à Gothenbourg.

L'Ambassadeur. — Les Anglais sont fort inquiets chez eux, car la nation veut la paix, elle raisonne et voit la folie de la lutte actuelle. Au reste, Votre Majesté peut être convaincue, et je suis chargé de lui en répéter l'assurance, qu'il ne sera écouté ni fait aucune proposition sans s'être entendu avec elle. L'empereur désire bien qu'elle soit en possession de la Finlande et pour l'avantage personnel de Votre Majesté et pour que les belles de Pétersbourg n'en entendent plus le canon.

L'Empereur. — Mandez à l'empereur que c'est une affaire en bon train, que je le remercie et pour moi et pour les belles de Pétersbourg; (*en riant*) je le leur dirai, il est toujours aimable pour moi, j'y suis bien sensible; vous le savez, il n'a pas affaire à un ingrat. Au revoir, général ! Des affaires me pressent, ce qui me prive de vous voir plus longtemps, mais je vous retrouverai sous peu de jours (1).

Le 9 mars, Roumiantzof et Caulaincourt se réunirent pour la quatrième fois. Leur entretien roula sur les mêmes sujets que les précédents. Mêmes questions, mêmes réponses. Après être plusieurs fois revenu sur les mêmes choses, le ministre finit par dire que l'empereur ne pouvait consentir à voir la France posséder les Dardanelles; que c'était désobliger ses amis pour une *langue de chat;* qu'il ne pouvait de même voir Constantinople en d'autres mains que les siennes; qu'il fallait que l'Autriche fût entre eux et eût, outre la Servie, la Macédoine jusqu'à la mer; qu'il

(1) Caulaincourt à Napoléon, 21e rapport, le 7 mars 1808.

verrait avec plaisir que la France prît de son côté tout ce qui était à sa convenance, mais que ce n'était pas travailler pour l'avenir et pour le grand système d'alliance qui devait exister entre les deux pays que de se rapprocher sur ce point, lequel deviendrait un objet continuel de difficultés ; que cela forcerait chacun à y entretenir une armée, ce qui était contre les principes d'une politique prévoyante.

L'ambassadeur représenta que l'offre des Échelles du Levant et de la Syrie devenait par cette difficulté presque nulle ; que la Russie se trouverait de cette manière des possessions immenses, sans que la France eût un juste équivalent lorsqu'elle faisait cependant tout pour lui complaire ; qu'il lui paraissait que la France ne pouvait laisser à l'Autriche, dans la partie qu'il désignait, tout ce qu'il proposait, par conséquent Salonique; que cela resserrerait trop vers la mer les possessions que la France acquerrait en Albanie. Il demanda si l'empereur s'était expliqué sur la coopération dont il lui avait parlé pour la conquête de la Syrie et de l'Égypte ? Roumiantzof répondit que non, mais qu'il prévoyait que cela n'était pas admissible; que les forces russes étaient employées en Suède, sur les côtes, à cause de la guerre avec l'Angleterre, de plus sur les frontières de la Perse et qu'elles le seraient enfin pour la

conquête de la Turquie et l'expédition de l'Inde.

Caulaincourt exprima l'avis que, dans cet état de choses, il fallait revenir à l'établissement d'un gouvernement indépendant à Constantinople et que cette première idée de l'empereur Alexandre lui paraissait la meilleure.

Le ministre se récria fort contre cette opinion et dit : « L'idée de l'empereur ne signifie rien, puisqu'il en est revenu et que ce n'était qu'une réflexion générale. Qu'est-ce qui légitimera, aux yeux de la nation, la mise à votre disposition (et pour un intérêt qui vous est tout à fait personnel) d'une armée pour aller dans l'Inde? Si nous n'avons pas Constantinople dans le partage, on sera encore plus mécontent du nouvel ordre de choses qu'on ne l'est de celui-ci ; travaillons pour l'avenir. Vous faites des difficultés sur la possession de Constantinople ; l'empereur Napoléon ne parle pas ainsi, j'en suis sûr ; il a offert lui-même cette acquisition à M. de Tolstoï lorsqu'il était question des autres affaires. Il nous faut une acquisition marquante dans le grand partage, il nous en faut une même sans cela, je vous le répète, puisque nous vous donnons une armée. Ne disputez pas sur quelques morceaux de terre, sur quelques avantages que notre position peut nous offrir. La Bulgarie est sans habitants, la portion de la Romélie qui nous reviendra n'en a pas davantage ; nous

n'aurons donc que ce que la géographie veut qu'on nous donne, et, de fait, point d'avantages du moment bien réels. Cela ne vous convient-il pas? Donnez-nous la Servie. »

« La Servie, » répliqua l'ambassadeur, « vous rapproche trop de nous. Comme je vous l'ai déjà dit, cette possession est hors de votre géographie, elle serait inquiétante pour l'Autriche. » Il ajouta qu'il ne voyait pas pourquoi la Russie était, elle, si éloignée de concéder les Dardanelles à la France, si elle tenait tant à Constantinople; que si elle regardait comme impossible de consentir à cet arrangement, il n'y avait qu'à instituer à Constantinople un gouvernement indépendant avec un territoire en Europe; que l'empereur Alexandre avait de prime abord senti la nécessité d'adopter peut-être cette idée; que le ministre lui-même n'en avait pas paru éloigné dans les premières conférences, et qu'on ne comprenait pas pourquoi il avait changé d'opinion.

Sans répondre positivement, Roumiantzof se récria de nouveau et avec encore plus de force sur cette proposition, puis il dit : « Toute réflexion faite, Constantinople nous revient si vous voulez faire quelque chose qui dure et nous traiter comme nous méritons de l'être. Je vous le répète, l'empereur Napoléon nous l'a offert. » Il finit cependant par demander à qui il faudrait en donner la

souveraineté. La réponse fut que ce devrait être à un prince français, parce que, le peuple étant grec ou arménien, la Russie y aurait nécessairement une grande influence et par son voisinage et par la population, laquelle ne pouvait donc être balancée que par le souverain; qu'on pourrait au reste prendre un prince tout à fait étranger. « Puisque c'est une position que vous envisagez sous le rapport du commerce, » ajouta l'ambassadeur, « il faut tâcher d'y rendre l'influence mixte. » Le ministre répondit que c'était inadmissible, qu'il fallait que la Russie eût Constantinople et les Dardanelles; que pour prouver, cependant, que la Russie n'avait dans ses prétentions d'autre désir que d'établir les choses sur un pied qui pût être stable et éviter toutes contestations pour l'avenir, il proposait, si on adoptait l'arrangement que désirait la Russie, de laisser la France s'emparer des Échelles du Levant et de lui garantir cette possession contre les Turcs et les Anglais. Caulaincourt lui demanda si cette garantie s'étendrait à la Syrie et à l'Égypte, qu'il lui avait aussi proposées, et si l'on accorderait dans ce cas le passage aux troupes françaises pour se rendre en Asie, à Smyrne et ailleurs, toutes les fois qu'on voudrait en envoyer; enfin, si la Russie coopérerait à la conquête des Échelles du Levant. La réponse fut que, comme il l'avait déjà dit, la Russie ne

pouvait coopérer par terre à ces conquêtes, mais qu'on pourrait y employer les bâtiments mis par elle à la disposition des Français; qu'elle s'engagerait par un traité formel à la garantie des Échelles et à les défendre, en cas d'attaque, par une force de terre et de mer qu'on stipulerait, mais que cela ne s'étendrait pas à la Syrie et à l'Égypte qui étaient trop éloignées; qu'au reste, dans l'état d'intimité où étaient les deux puissances, on s'aiderait sans doute avec plaisir, mais que pour les points éloignés ce ne pourrait être que par une flotte.

Caulaincourt voulut savoir si la Russie garantirait cette propriété à la France dans le traité à intervenir avec l'Angleterre. Roumiantzof répondit : oui, pour les Échelles. Il revint sur la nécessité de donner encore d'autres indemnités à la Russie pour sa coopération à l'expédition des Indes, et répéta plusieurs fois que cette coopération serait un sacrifice contraire aux intérêts du pays si elle n'obtenait pas Constantinople et les Dardanelles; qu'au reste elle ne voulait pas influer seule sur ces passages; qu'elle verrait avec plaisir les châteaux d'Asie, soit au Bosphore, soit aux Dardanelles, entre les mains des Turcs, et qu'elle ne prétendrait à rien en Asie sur ce point. L'ambassadeur admit que la Russie serait la maîtresse partout où elle n'aurait que des Turcs devant elle,

mais qu'il fallait une autre garantie que les Turcs au monde commerçant; que si elle se croyait trop lésée par l'abandon des Dardanelles ou de Constantinople avec un territoire en Europe entre les mains d'un prince tout à fait étranger, elle pourrait chercher des dédommagements en Asie; que Trébizonde lui en offrait qui étaient bien au delà de ce qu'elle pouvait prétendre.

Le ministre tint bon pour Constantinople et les Dardanelles. Il assura en plaisantant que l'empereur Napoléon serait plus juste que son ambassadeur n'était traitable; que, dans tout ceci, la Russie ne désirait rien qui pût réellement porter ombrage à la France; que l'empereur Alexandre prouvait, par ce qu'il offrait à la France, comme par ce qu'il demandait, qu'il voulait avant tout être agréable à son ami et allié, et qu'il n'avait que de justes prétentions; qu'il était sûr que, sans que Caulaincourt s'en doutât, l'empereur des Français les mettrait d'accord, sans rien rabattre de ce qu'il demandait; qu'il ne fallait pas sortir d'une position passable pour se mettre dans une mauvaise; que l'empereur Alexandre ne s'inquiétait pas de ce que l'empereur Napoléon acquérait ou acquerrait encore loin de lui; que ce qui contribuerait à sa gloire et à la prospérité de la France, il le verrait même avec plaisir et qu'il y concourrait, quand il le pourrait, en franc et bon allié; que ces pro-

testations n'étaient pas de vaines paroles, mais qu'elles étaient écrites au fond du cœur de l'empereur Alexandre ; que, quant à lui, l'alliance avec la France était dans sa politique comme dans ses opinions particulières, même avant qu'il ne fût ministre ; qu'il ne fallait pas que l'obligeance fût un vain mot; que l'empereur Alexandre prouvait toujours qu'il était empressé de faire ce qui était agréable à l'empereur Napoléon et qu'il comptait par conséquent sur les preuves d'une entière réciprocité.

Roumiantzof finit par dire qu'il ne serait pas étonné que les Turcs et les Anglais s'entendissent pour attaquer la France et la Russie pendant qu'elles discuteraient; que, d'ailleurs, la Turquie se décomposait d'elle-même ; qu'il ne fallait donc pas disputer à la Russie ce que la géographie voulait qu'elle eût et ce que des prétentions très modérées lui faisaient désirer, quand tout ce qu'elle demandait allait lui échoir d'un moment à l'autre *faute d'héritiers;* qu'il désirait que l'empereur des Français profitât de l'occasion pour paraître leur donner ce qu'ils seraient sans doute obligés de prendre avant peu, puisque l'empire Ottoman n'aurait probablement pas la force de faire son testament.

La conférence avait duré quatre heures sans que la négociation eût avancé d'un pas. Voyant

que le ministre russe s'obstinait dans sa réserve, et voulant arriver à un résultat pratique, M. de Caulaincourt lui dit en prenant la plume : « Je vais écrire, monsieur le comte : dictez ! De cette manière vous montrerez en peu de mots à l'empereur à quel point nous sommes et quelles sont celles de mes objections sur lesquelles nous ne pouvons nous accorder. Il vous donnera ses ordres. Sans cela nous ne serons pas plus avancés dans huit jours que nous ne le sommes à présent. »

Roumiantzof dicta à Caulaincourt la note suivante, qu'il garda pour la montrer à l'empereur, mais qu'il lui renvoya dans la nuit :

Dans l'idée du traité d'alliance :

La Russie aurait la Moldavie, la Bessarabie, la Valachie et la Bulgarie;

La France aurait l'Albanie, partie de la Bosnie, la Morée, Candie;

L'Autriche, la Croatie et partie de la Bosnie.

La Servie serait indépendante et donnée à un prince de la maison d'Autriche ou à tout autre prince étranger épousant une grande-duchesse de Russie.

Dans l'idée du grand partage :

La Russie aurait la Moldavie, la Bessarabie, la Valachie, la Bulgarie et partie de la Romélie, la frontière russe partant de la Bulgarie et suivant celle actuelle de la Servie jusqu'à la chaîne des montagnes qui se dirige sur Trajanopoli, d'où la Maritza servirait de frontière à cette puissance jusqu'à la mer.

La France aurait la Bosnie, l'Albanie, la Morée, Can-

die, Chypre, Rhodes, toutes les îles de l'Archipel, Smyrne et les Échelles du Levant, la Syrie et l'Égypte.

L'Autriche aurait la Servie en toute propriété comme province autrichienne, la Macédoine jusqu'à la mer, sauf les parties que la France pourrait désirer pour fortifier sa frontière d'Albanie, de manière aussi à ce que cette puissance ait Salonique. On tirerait donc une ligne de Scopia sur Orfana, où la frontière autrichienne aboutirait à la mer.

La Croatie, dont il n'est point parlé, pourrait appartenir à la France ou à l'Autriche, au gré de l'empereur Napoléon.

Soit qu'on adopte l'une ou l'autre idée, les trois puissances copartageantes contribueront à une expédition aux Indes; la Russie ne prétend à rien aux Indes pour sa coopération.

A son tour, l'ambassadeur de France formula ses objections sur lesquelles, disait-il, « le comte Roumiantzof n'avait pu le satisfaire ».

1° La possession de Constantinople par la Russie.

2° La nécessité de donner les Dardanelles à la France, si elle pouvait consentir à voir la Russie s'établir à Constantinople (l'Autriche pourrait être dédommagée en Croatie ou Bosnie de la perte qu'elle ferait en Macédoine).

3° Si on ne peut s'entendre sur les deux premières objections, revenir à la première idée de l'empereur Alexandre et aviser aux moyens d'établir un gouvernement indépendant à Constantinople.

4° Demander formellement si l'empereur de Russie ne coopérerait point à la conquête de la Syrie et de l'Égypte qu'il offre?

Nota. — Si la France avait les Dardanelles ou qu'on

établît un gouvernement indépendant à Constantinople avec un arrondissement en Europe, la Russie pourrait être dédommagée en Asie, du côté de Trébizonde (1).

Le lendemain, 10 mars, les deux négociateurs se réunirent pour la cinquième fois. Roumiantzof dit à Caulaincourt qu'il avait mis sous les yeux de l'empereur la note rédigée la veille. Il ajouta que Sa Majesté tenait formellement à Constantinople; que tout grand partage de l'empire Ottoman qui ne donnerait pas cette ville à la Russie serait contre l'opinion de la nation et mécontenterait plus que la situation actuelle, quelque mauvaise qu'elle fût; que l'empereur et lui avaient bien réfléchi aux moyens de tout concilier avec l'éloignement que l'ambassadeur montrait pour qu'ils occupassent Constantinople et surtout les Dardanelles; qu'ils s'étaient convaincus de l'impossibilité de fournir des troupes pour une expédition dans l'Inde, sans acquérir les avantages que la géographie, plus encore que son ambition, donnaient à la Russie; que le désir de l'empereur Alexandre de s'entendre avec l'empereur Napoléon lui avait cependant suggéré un moyen qui concilierait probablement l'intérêt que pouvait avoir la France à désirer les Dardanelles avec ce qu'une sage prévoyance obligeait Sa

(1) Caulaincourt à Napoléon, 22e rapport, le 9 mars 1808.

Majesté de se réserver ; qu'il proposait donc de fixer par un traité la route militaire que la France pourrait désirer pour traverser en tout temps les Dardanelles et se rendre d'Europe en Asie et d'Asie en Europe.

L'ambassadeur objecta au ministre que ce qu'il lui disait ne répondait qu'en partie à ses objections et point d'une manière satisfaisante ; qu'il lui paraissait indispensable de revenir à l'idée d'un gouvernement indépendant pour Constantinople ; qu'il lui demandait cependant, puisqu'il ne stipulait pas et que sa mission se bornait à faire connaître des vues, de convenir qu'en tout état de cause la France posséderait la *Dardanelle d'Asie* comme faisant partie des Échelles qu'il avait lui-même offertes. Sur quelques objections que Roumiantzof fit avec chaleur, Caulaincourt ajouta que cette position n'avait rien d'inquiétant pour les Russes, puisque ce ne serait qu'une colonie, tandis que leur empire d'Europe (en supposant qu'on adoptât leur projet) serait vis-à-vis ; qu'ayant alors leur marine dans la mer Noire et la mer de Marmara, cette possession ne serait qu'un faible moyen de protection pour assurer la possession des Échelles et au besoin le passage des troupes ; que le ministre savait mieux qu'un autre qu'il fallait des précautions avec les Turcs et ne point se mettre à leur merci.

Roumiantzof finit par répondre qu'il avait prévu que cette idée pourrait être mise en avant et que l'empereur, qu'il avait consulté, s'y était entièrement refusé. Caulaincourt répliqua qu'il voyait avec regret qu'on n'était pas plus conciliant sur les petites choses que sur les grandes; que ce n'était, cependant, qu'en donnant beaucoup de facilités sur les objets peu importants qu'on pouvait accélérer et même rendre possible une négociation comme celle-là, vu la distance où l'on était de Paris.

Le ministre russe assura alors que l'empereur Alexandre avait approuvé tout ce qu'il avait dit la veille relativement à la garantie des Échelles ; que, quant à la Syrie et à l'Égypte, il ne pouvait coopérer à la conquête de ces provinces, ni les garantir. Répondant à une interrogation de l'ambassadeur, Roumiantzof déclara : « L'empereur mettra sûrement ses flottes à la disposition de l'empereur Napoléon ; mais la marine a un chef particulier : ce chef *est, comme le Dieu d'Israel, un dieu jaloux de tous les autres dieux, et par-dessus le marché un dieu un peu entêté.* Ne me faites pas me quereller avec lui, ce serait désagréable à l'empereur. Voyez l'amiral Tchitchagof; il est de retour; traitez cela directement avec lui, je vous aiderai de tout mon pouvoir; votre discrétion m'en fera même un

devoir. Vous voyez que je veux vous servir; pour m'en donner les moyens il faut ménager certaines gens. »

M. de Caulaincourt répondit que cela lui paraissait changer beaucoup les choses et le mettait dans un grand embarras vis-à-vis de sa cour, qu'il avait prévenue par la poste ; qu'il garderait cependant la réserve désirée, dans l'espoir que ce serait pour peu de jours, et que le ministre ferait décider la chose comme il le lui avait promis. Il lui demanda ensuite s'il ne trouvait pas d'inconvénient à ce que l'ambassadeur en parlât à l'empereur, ainsi que de la possession des Dardanelles d'Asie, qui n'étaient qu'une partie des Échelles qu'il offrait à la France, parce que cette idée lui paraissait concilier tous les intérêts ? Le ministre pria son interlocuteur de garder le secret jusqu'au lendemain, jour où il verrait l'empereur, lequel ne tarderait pas à écrire sa lettre à l'empereur Napoléon. Ainsi, l'officier que l'ambassadeur se proposait d'expédier à Paris pourrait partir sous peu de jours; mais l'empereur voulait qu'il fût accompagné jusqu'à sa frontière par un de ses *feldjaegers* pour qu'il aille plus vite. Comme il l'engageait à rédiger ce qu'il disait être arrêté, Caulaincourt lui répondit qu'il avait écrit la veille tout ce qu'il pouvait écrire; que c'était maintenant à lui d'en faire autant, puisque l'empereur Napoléon disait

positivement que c'étaient ses idées, ses vues personnelles qu'il désirait connaître ; que la même intention se manifestait encore dans l'indication du choix à faire si on lui envoyait quelqu'un ; qu'il valait donc mieux qu'il rédigeât ses vues ; que cela donnerait, d'ailleurs, le moyen de s'entendre sur les motifs qui fondaient ses prétentions, comme sur les raisons qu'il opposait à ses objections ; que la proposition étant faite par l'empereur Napoléon, c'était à l'empereur Alexandre et à son ministère à y répondre. Roumiantzof se laissa convaincre en exprimant l'espoir que l'empereur Napoléon approuverait toutes ses propositions.

En prenant congé de l'ambassadeur, le ministre lui dit : « Nous avons le désir de vous donner des facilités sur tout. Que l'empereur réunisse Naples à son royaume d'Italie et qu'il donne en dédommagement au roi la Syrie, Candie, etc. Je vous parle ainsi, monsieur l'ambassadeur, pour vous donner la mesure de notre opinion sur tout ce qui peut vous arranger. Ne nous touchons pas pour rester amis. Faites-nous un lot qui soutienne, aux yeux de notre nation comme à ceux de l'Europe, notre alliance, et le temps vous prouvera que nous n'avons d'autre but, d'autre désir que de voir la puissance de l'empereur et la prospérité de la France s'accroître ; vous éprouverez même,

soyez-en certain, à quel point nous sommes fidèles à nos alliés (1). »

Il restait au diplomate français d'en appeler du ministre récalcitrant au souverain, qui s'était toujours montré plus conciliant. C'est ce qu'il fit le 12 mars, jour où il dînait à la cour. Après le repas l'empereur lui demanda : « Avez-vous vu Tchitchagof?

L'Ambassadeur. — Oui, Sire.

L'Empereur. — Êtes-vous convenus de ce qu'on fournirait à mes escadres? Quand nous avions été liés avec les Anglais, on nous a donné les vivres et on entretenait les bâtiments. C'est un usage pour tous les auxiliaires; on doit le savoir dans votre légation.

L'Ambassadeur. — Sire, j'ai appelé toute ma légation devant l'amiral, et personne n'a connaissance de ce genre d'arrangement. Je ne pense même pas qu'il se pratique entre puissances amies. Votre Majesté n'est d'ailleurs pas auxiliaire. Elle est *partie* et a *cause* comme nous dans cette guerre.

L'Empereur. — L'empereur Napoléon ne fera sûrement pas de difficultés sur cela. C'est un petit avantage pour nous auquel il ne se refusera certainement pas et qui nous fera grand bien dans la position actuelle.

L'Ambassadeur. — J'ignore l'usage dont parle Votre Majesté. Je rendrai compte de ce qu'elle me fait l'honneur de me dire, mais je dois lui faire observer que je ne puis prendre d'engagement à cet égard. Votre Majesté, pour obvier aux mésentendus qui ont eu lieu, a daigné m'offrir la première de mettre sa flotte à la disposition de

(1) Caulaincourt à Napoléon, 23e rapport, le 10 mars 1808.

l'empereur. Je l'ai accepté comme une chose qui lui serait agréable, mais sans conditions.

L'Empereur. — Tout cela s'arrangera, soyez-en sûr; mais parlons de la grande affaire. Roumiantzof m'a lu ses vues. J'ai fait peu de changements et tous à votre avantage. Ma foi, vous avez un beau et bon lot!

L'Ambassadeur. — C'est plutôt celui que Votre Majesté s'est fait qui est beau et bon; tout se lie, tout se tient; il a l'avantage de la position géographique et de la population.

L'Empereur. — Et vous! Quel nombre de possessions, sans compter l'Albanie et la Morée!

L'Ambassadeur. — Des morceaux partout, et tous loin de nous.

L'Empereur. — Comment! Cela touche à la Dalmatie, à Cattaro, et tient à l'Italie, à toutes vos possessions.

L'Ambassadeur. — Oui, Sire, si Votre Majesté avait les États de l'empereur d'Autriche et qu'elle nous les donnât. Avec cela, nous toucherions à ces possessions. Sans cela, il n'y a que la mer entre, tandis que dans le lot de Votre Majesté tout se lie à ce qu'elle a déjà.

L'Empereur. — Il faut faire quelque chose qui dure, qui inspire de la confiance, qui prouve que notre système actuel est le meilleur. Je vous assure, je suis modéré dans mes prétentions, je ne demande que ce que l'intérêt du pays me force à exiger et ce sur quoi je ne puis céder.

L'Ambassadeur. — Je demande cependant à Votre Majesté la permission de la ramener à la première idée qu'elle avait eue, celle d'un gouvernement indépendant à Constantinople.

L'Empereur. — Je n'avais pas envisagé alors l'importance de tout ce que l'empereur me demandait. Regardez ce que je vous ai dit sur cela comme non avenu. Si je fournis une armée pour aller dans l'Inde, il faut qu'il en résulte des avantages qui dédommagent la Rus-

sie de ses sacrifices. Il ne faut donc point laisser de doutes sur la possession de Constantinople. L'empereur Napoléon sera, soyez-en sûr, de cet avis.

L'Ambassadeur. — Mais les Dardanelles, Sire? Si Votre Majesté les possède avec Constantinople, le passage sera moins libre que le Sund, qui a cependant une puissance différente sur chaque rive.

L'Empereur. — Ne soyons pas voisins ; je me rappelle les bons conseils de l'empereur Napoléon. Je ne puis céder sur ce point, Roumiantzof vous l'aura dit. Moi ni personne ne pourrais sortir de chez moi, ni entrer, sans votre permission, si vous étiez là. Je suis sans aucun doute sur les intentions de l'empereur Napoléon, mais je ne veux rien faire qui laisse de l'inquiétude à l'opinion, ni de l'incertitude entre nous. On attend depuis longtemps un résultat; faites qu'il soit digne de l'empereur. Il faut qu'on voie enfin les avantages que vous nous avez tacitement promis. J'écrirai à l'empereur, je vous remettrai ma lettre, pour que Saint-Aignan la porte. Les Échelles du Levant, savez-vous que c'est ce qu'il y a de plus riche, de plus populeux! Smyrne, quelle richesse! En général, votre position est superbe sous tous les rapports, vous êtes maîtres partout. Les possessions de Varsovie, les troupes que vous y avez vous donnent toujours une position menaçante pour nous, si on se brouillait un jour, ce qui n'arrivera jamais par nous, je vous assure.

Ces dernières paroles furent dites sur un ton de plaisanterie qui semblait insinuer que Napoléon ne se départirait pas du duché de Varsovie.

L'Ambassadeur. — Varsovie est au roi de Saxe, Sire, et non pas à l'empereur. Votre Majesté parle de notre position. Qu'est-elle, cependant? l'attitude de gens prudents que l'Angleterre force à être prévoyants; rien de

plus! Après tout, pouvons-nous jamais être l'ennemi naturel de la Russie? Nous sommes trop loin d'elle, Sire, et quand nous nous en rapprocherons ce ne sera que pour marcher avec elle. L'ennemi de la Russie, Sire, c'est l'Autriche. Si le partage a lieu, elle le sera plus que jamais; la géographie ne peut pas vous en faire un allié. Mais, grâce à nos guerres avec elle, Votre Majesté n'en a rien à redouter pendant un demi-siècle; la France a donc encore rendu ce service à la Russie; cet avantage ne peut échapper à la politique qui calcule tout. Quand l'impartialité pèsera tout en Russie, Sire, on n'aura jamais un doute sur les intentions de la France à son égard; jusque-là, on sera plus d'une fois injuste. Mais l'empereur Napoléon n'en sera pas moins le fidèle allié de l'empereur Alexandre. Je reviens à la Turquie, Sire. Votre Majesté nous offre en Asie ce que nous ne demandons pas, et nous compte ce qu'elle nous offre.

L'Empereur, — Sans l'Asie, vous avez encore le plus beau lot à cause de votre marine.

L'Ambassadeur. — Votre Majesté nous propose une route militaire pour aller aux Échelles du Levant, mais d'où partent ces Échelles? Des Dardanelles d'Asie, probablement. Sans cela quelle sûreté pour cette route? Puis, elle nous porte réellement en compte ce qu'elle nous offre en Asie pour ce qu'elle prend en Europe; passe encore si elle nous offrait de nous aider à en faire la conquête, indépendamment de l'expédition des Indes; de cette manière, cela acquerrait peut-être quelque prix.

L'Empereur. — Prenez en Asie tout ce que vous voudrez, excepté ce qui touche aux Dardanelles; cela ôterait tout le prix à ce que vous nous donneriez. Quant à cette coopération pour la conquête des Échelles, je l'avais toujours refusée; je n'avais promis que ma garantie. Mais je ne veux pas vous refuser ce soir tout ce que vous me demandez. Si les bases que j'ai proposées sont adoptées, que le grand partage ait lieu et que je sois par consé-

quent aux Dardanelles et à Constantinople, je coopérerai avec vous à cette conquête, mais non compris la Syrie et l'Égypte.

L'Ambassadeur. — Votre Majesté y met sûrement une obligeance qui me pénètre de reconnaissance, mais j'ai l'honneur de lui faire observer que je ne fais que causer sur l'Asie pour faciliter les moyens de s'entendre. J'ignore les intentions de l'empereur; je ne puis ni accepter, ni refuser, ni donner; je n'ai d'autre mission que de présenter les moyens de s'entendre et de raisonner dans ce sens. Si j'ai donc dit trop ou trop peu dans toute la négociation, je prie Votre Majesté d'en rejeter le blâme sur moi, car l'empereur ne m'a donné aucune autre instruction que celles qui sont dans la lettre qu'elle a reçue de lui.

L'Empereur. — Vous faites votre devoir en cherchant à rendre votre lot le meilleur possible, c'est tout simple. Mais l'empereur appréciera mes raisons, je l'espère beaucoup, puisque voilà une occasion de faire pour moi ce que son amitié m'a toujours promis. Je suis prêt à partir, comme a dû vous le dire Roumiantzof, aussitôt que je saurai que les bases proposées conviennent à l'empereur. Je me fais une fête de le voir; ce sera à Erfurt s'il veut: il aura moins de chemin à faire. J'ai pensé que cela lui conviendrait mieux, que nous serions seuls et que nous n'aurions pas les embarras de la cour de Weymar. En cela, je ne veux que ce qui plaira à l'empereur. J'espère, général, que vous serez du voyage et de l'entrevue : je vous y invite.

L'Ambassadeur. — Je le désire, Sire, et je demande à l'empereur la permission d'aller mettre mon respect à ses pieds.

L'Empereur. — Je prie l'empereur de calculer le temps qu'il faudra à son courrier et quinze jours pour mon voyage, car je ne veux m'arrêter nulle part pour

éviter toutes les lamentations ; mandez cela à l'empereur.

L'Ambassadeur. — Je le lui manderai mot pour mot, Sire (1)...

En sortant de chez Sa Majesté, M. de Caulaincourt se rendit chez le comte Roumiantzof qui lui donna lecture de la notice qu'il venait de rédiger, en lui demandant de lui en dire son avis, vu qu'il ne voulait, disait-il, que tenir le langage qui pouvait convenir à l'empereur Napoléon. L'ambassadeur lui signala quelques expressions du préambule, qui dénotaient un certain mécontentement qu'on avait ressenti à Saint-Pétersbourg avant la réception de la lettre impériale du 2 février. Il s'éleva aussi contre l'assimilation des acquisitions offertes à la France en Asie à celles qui résulteraient du partage de la Turquie d'Europe, objet sur lequel les deux négociateurs n'avaient jamais été d'accord. De cette manière, fit-il observer, le ministre russe avait l'air d'offrir à la France beaucoup, tandis que, dans le fait, il lui revenait bien moins qu'à la Russie ; en un mot, que, s'il avait été question de l'Asie, c'était parce qu'il l'avait voulu et pour lui donner le moyen de développer ses vues dans toutes les hypothèses, la

(1) Caulaincourt à Napoléon, 24e rapport, le 12 mars 1808.

France n'ayant peut-être pas plus d'envie que la Russie d'y avoir des possessions.

Le comte Roumiantzof protesta que ces offres étaient une preuve du désir qu'avait l'empereur Alexandre d'être agréable à son allié; qu'il était inutile de changer la rédaction de ses vues, puisque, même sans cela, le lot français était très grand et tout ce qu'il pouvait être; que cela ne faisait rien à la question, puisque tout ce qui conviendrait à la France sans la rapprocher de la Russie serait vu par celle-ci avec plaisir; que les Russes ne prenaient qu'un très mince intérêt aux Autrichiens, et que leur premier désir était toujours que les Français fussent contents. Il ajouta d'un ton prophétique et qui semblait cacher des sous-entendus :

« J'ai, monsieur l'ambassadeur, de fortes raisons de croire, — et je vous le dis comme une nouvelle preuve de toute ma confiance en vous, car je ne l'ai pas même dit à l'empereur, — que le moment des grands changements est arrivé; que l'empereur Napoléon désire ce qui va se faire; que c'est même indispensable avec les grands projets qu'il médite depuis quelque temps. Ce que nous demandons ne fera point difficulté, soyez-en sûr. Vous avez entre vos mains assez de dédommagements, et ceux que vous acquerrez dans la Turquie d'Europe valent certainement à eux

seuls tout ce que vous nous y donnerez. Je ne parle pas de tout ce que le génie de l'empereur sait faire tourner en sa faveur. »

Revenant à la notice, Caulaincourt répéta qu'il n'était pas plus d'accord avec le ministre sur Constantinople que sur les Dardanelles, et qu'il ne savait pas pourquoi il avait supprimé cette observation. Roumiantzof répondit en riant: « Vous êtes bien tenace ; je n'ai pas voulu faire mention de cette difficulté, parce que cela n'en faisait pas une, j'en suis certain, dans l'esprit de l'empereur Napoléon lorsqu'il a écrit à l'empereur Alexandre. Écrivez au reste, de votre côté, mais vous perdrez votre procès, » ajouta-t-il en plaisantant. « Sans instruction, » répondit l'ambassadeur, « je ne puis rien vous refuser, vous le savez ; c'est mon opinion personnelle, ma conscience, si vous voulez, qui vous le refuse, je ne capitule pas avec elle quand il est de mon devoir de dire ce que je pense. » Le ministre assura alors son interlocuteur de l'estime et de la confiance qu'il était parvenu à inspirer à l'empereur Alexandre comme à lui-même, sur la satisfaction qu'ils avaient de sa manière de traiter. Puis il reprit : « Quant aux Dardanelles, tous les gens qui veulent éloigner l'empereur Alexandre de votre alliance, lui répètent depuis Tilsit que si l'union de la France avec la Russie lui donne un jour une partie de la Turquie et Constantinople, la France

voudra avoir les Dardanelles ; on s'en est fait une arme ; mais l'empereur repousse tout en ne laissant jamais achever ceux qui lui tiennent ce langage. Croyez-moi ! L'empereur Napoléon veut de grandes choses et nous le seconderons. Entendons-nous donc sur le seul moyen de mettre tout ce pays autant que moi dans vos intérêts. » Il appuya ensuite beaucoup sur la garantie des Échelles en relevant que l'empereur Alexandre n'entendait cependant par là que ce qui était depuis la Syrie jusqu'à Smyrne. Caulaincourt rappela que Sa Majesté venait d'ajouter sa coopération pour cette conquête. Après avoir répondu qu'il l'ajouterait avec plaisir à sa note, il dit qu'il fallait que l'Autriche garantît à l'empereur Napoléon Salonique et toute cette côte. Il termina la conférence en assurant qu'il reverrait Sa Majesté et qu'aussitôt que sa note serait approuvée il en ferait prévenir l'ambassadeur, mais que ce ne pouvait être avant deux ou trois jours. L'empereur Alexandre, fit-il, écrirait lui-même à l'empereur Napoléon. Quant à la notice, le ministre n'y nommerait personne et ne la signerait pas, parce qu'il croyait que l'empereur des Français préférerait qu'elle eût la forme d'un mémoire plutôt que celle d'une note officielle, laquelle exigerait une réponse également officielle. Dans ce cas, Caulaincourt était d'avis que l'empereur Alexandre devait s'en expliquer

dans sa lettre à Napoléon, de manière à donner à la notice en question toute l'authenticité nécessaire. Le ministre répondit que cela rentrait absolument dans les intentions de son souverain (1).

Le résultat de la négociation avait été consigné dans la notice suivante, rédigée par le ministre des affaires étrangères de Russie et copiée entièrement de sa main, quoique ne portant pas sa signature.

Puisque Sa Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie, etc., etc., vient de juger que pour arriver à la paix générale et affermir la tranquillité de l'Europe il y fallait affaiblir l'empire Ottoman par le démembrement de ses provinces, l'empereur Alexandre, fidèle à ses engagements et à son amitié, est prêt à y concourir.

La première pensée qui a dû se présenter à l'empereur de toutes les Russies, qui aime à se retracer le souvenir de Tilsit, lorsque cette ouverture lui a été faite, c'est que l'empereur son allié voulait porter tout de suite à exécution ce dont les deux monarques étaient convenus dans le traité d'alliance relativement aux Turcs et qu'il y ajoutait la proposition d'une expédition dans l'Inde.

L'on était convenu, à Tilsit, que la puissance ottomane devait être rejetée en Asie, ne conservant en Europe que la ville de Constantinople et la Romélie.

L'on avait alors tiré cette conséquence : que l'empereur des Français acquerrait l'Albanie, la Morée, l'île de Candie.

(1) Napoléon à Caulaincourt, 25e rapport, le 12 mars 1808.

L'on avait dès lors adjugé la Valachie, la Moldavie à la Russie donnant à cet empire le Danube pour limite, ce qui comprend la Bessarabie qui, en effet, est une lisière au bord de la mer et que communément l'on considère comme faisant partie de la Moldavie. Si l'on ajoute à cette part la Bulgarie, l'empereur est prêt à concourir à l'expédition de l'Inde, dont il n'avait pas été question alors, pourvu que cette expédition dans l'Inde se fasse comme l'empereur Napoléon vient de la tracer lui-même, à travers l'Asie-Mineure.

L'empereur Alexandre applaudit à l'idée de faire intervenir dans l'expédition de l'Inde un corps de troupes autrichiennes et puisque l'empereur son allié paraît le désirer peu nombreux, il juge que le concours trouverait une compensation suffisante si l'on adjugeait à l'Autriche la possession de la Croatie turque et la Bosnie, à moins que l'empereur des Français ne trouve sa convenance à en retenir une partie. L'on peut, outre cela, offrir à l'Autriche un intérêt moins direct, mais très considérable, en réglant ainsi qu'il suit le sort de la Servie, qui est sans contredit une des belles possessions de l'empire Ottoman.

Les Serviens sont un peuple belliqueux et cette qualité, qui commande toujours l'estime, doit inspirer le désir de bien arrêter leur destinée.

Les Serviens, pleins du sentiment d'une juste vengeance contre les Turcs, ont secoué le joug de leurs oppresseurs avec hardiesse et sont, dit-on, résolus de ne le reprendre jamais. Il paraît donc nécessaire, pour consolider la paix, de songer à les rendre indépendants des Turcs.

La paix de Tilsit ne prononce rien à leur égard. Leur propre vœu, exprimé vivement et plus d'une fois, les a portés à prier l'empereur Alexandre de les admettre au nombre de ses sujets. Ce dévoûment pour sa personne lui fait désirer qu'ils vivent heureux et satisfaits, sans vouloir étendre sur eux sa domination. Sa Majesté ne

cherche pas des acquisitions qui pourraient entraver la paix. Elle fait avec plaisir ce sacrifice et tous ceux qui peuvent conduire à la rendre prompte et solide. Elle propose, par conséquent, d'ériger la Servie en royaume indépendant, de donner cette couronne à l'un des archiducs qui ne fût pas chef de quelque branche souveraine et qui fût assez éloigné de la succession au trône d'Autriche. Dans ce cas-ci, l'on stipulerait même que jamais ce royaume ne pourrait être réuni à la masse des États de cette Maison.

Toute cette supposition de démembrement des provinces turques, telle qu'elle est énumérée ci-dessus, étant calquée d'après les engagements de Tilsit, n'a pas paru offrir aucune difficulté aux deux personnes que les deux empereurs ont chargées de discuter entre elles quels étaient les moyens d'arriver aux fins que se proposent Leurs Majestés Impériales.

L'empereur de Russie est prêt à prendre part à un traité entre les trois empereurs qui fixerait les conditions ci-dessus énoncées; mais, d'un autre côté, ayant jugé que la lettre qu'il venait de recevoir de la part de l'empereur des Français semblait indiquer la résolution d'un beaucoup plus vaste démembrement de l'empire Ottoman que celui qui avait été projeté entre eux à Tilsit, ce monarque, afin d'aller au devant de ce qui pouvait convenir aux intérêts des trois cours impériales, et surtout afin de donner à l'empereur son allié toutes les preuves d'amitié et de déférence qui dépendent de lui, a annoncé que, sans avoir besoin d'un plus grand affaiblissement de la Porte Ottomane, il y concourrait volontiers.

Il a posé en principe de son intérêt en ce plus grand partage que sa part d'augmentation d'acquisition serait modérée en étendue ou extension et qu'il consentait à ce que la part de son allié surtout fût traitée sur une bien plus grande proportion. Sa Majesté a ajouté qu'à côté de ce principe de modération, elle en plaçait un de sagesse,

qui consistait à ce qu'elle ne se trouvât pas, par le nouveau plan de partage, moins bien placée qu'elle ne l'était aujourd'hui pour ses relations de limites et commerciales.

Partant de ces deux principes, l'empereur Alexandre verrait, non seulement sans jalousie, mais même avec plaisir, que l'empereur Napoléon acquière et réunisse à ses États, outre ce qui a été mentionné ci-dessus, toutes les îles de l'Archipel, Chypre, Rhodes et même ce qui restera des Échelles du Levant, la Syrie et l'Égypte.

Dans le cas de ce plus vaste partage, l'empereur Alexandre changeant sa précédente opinion sur le sort de la Servie, il désirerait, cherchant à faire une part honorable et très avantageuse à la Maison d'Autriche, que la Servie fût incorporée à la masse des États autrichiens et que l'on y ajoutât la Macédoine, à l'exception de la partie de la Macédoine que la France pourrait désirer pour fortifier sa frontière d'Albanie, de manière à ce que la France puisse obtenir Salonique. Cette ligne de la frontière autrichienne pourrait tirer de Scopia sur Orfana et ferait aboutir la puissance de la Maison d'Autriche jusqu'à la mer.

La Croatie pourrait appartenir à la France ou à l'Autriche, au gré de l'empereur Napoléon.

L'empereur Alexandre ne dissimule pas à son allié que, trouvant une satisfaction particulière à tout ce qui a été dit à Tilsit, il place, d'après le conseil de l'empereur son ami, les possessions de la Maison d'Autriche entre les leurs, afin d'éviter le point de contact toujours si propre à refroidir l'amitié.

La part de la Russie en ce nouvel et vaste partage eût été d'ajouter à ce qui lui avait été adjugé dans le projet précédent la possession de la villede Constantinople, avec un rayon de quelques lieues en Asie et en Europe, une partie de la Romélie, de manière que la frontière de la Russie du côté des nouvelles possessions de l'Autriche partît de la Bulgarie, en suivant la frontière de la Ser-

vie jusqu'un peu au delà de Polismick et de là, la chaîne de montagnes qui se dirige depuis Polismick jusqu'à Trayanopol, y compris, et puis la rivière Maritza jusqu'à la mer.

Dans la conversation qui a eu lieu sur le second plan de partage, il y a eu cette différence d'opinion que l'une des deux personnes supposait que, si la Russie possédait Constantinople, la France devait posséder les Dardanelles ou au moins s'approprier celle qui était sur la côte d'Asie. Cette assertion a été combattue de l'autre part par l'immense disproportion que l'on venait de proposer dans les parts de ce nouvel et plus grand partage et que l'occupation même du fort qui se trouvait sur la rive de l'Asie détruisait tout à fait le principe de l'empereur de Russie de ne pas se retrouver plus mal placé qu'il ne l'était maintenant relativement à ses relations géographiques et commerciales.

L'empereur Alexandre, mû par le sentiment de son extrême amitié pour l'empereur Napoléon, a déclaré, pour lever la difficulté :

1° Qu'il conviendrait d'une route militaire pour la France qui, traversant les nouvelles possessions de l'Autriche et de la Russie, lui ouvrirait une route continentale vers les Echelles et la Syrie.

2° Que si l'empereur Napoléon désirait posséder Smyrne ou tel autre point de la côte de Natolie, depuis le point de cette côte qui est vis-à-vis de Mytilène jusqu'à celui qui se trouve placé vis-à-vis de Rhodes et y enverrait des troupes pour les conquérir, l'empereur Alexandre est prêt à l'assister dans cette entreprise, en joignant à cet effet un corps de ses troupes aux troupes françaises.

3° Que si Smyrne ou telle autre possession de la côte de Natolie, tels qu'ils viennent d'être indiqués, ayant passé sous la domination française, venaient ensuite à être attaqués non seulement par les Turcs, mais même par les

Anglais en haine de ce traité, Sa Majesté l'empereur de Russie se portera en ce cas au secours de son allié, toutes les fois qu'il en sera requis.

4° Sa Majesté pense que la maison d'Autriche pourrait sur le même pied assister la France en la prise de possession de Salonique et se porter au secours de cette Échelle toutes les fois qu'elle en sera requise.

5° L'empereur de Russie déclare qu'il ne désire pas acquérir la rive méridionale de la mer Noire qui est en Asie, quoique dans la discussion il avait été pensé qu'elle pouvait être de sa convenance.

6° L'empereur de Russie a déclaré que quels que fussent les succès de ses troupes dans l'Inde, il ne prétendait pas y rien posséder et consentait volontiers à ce que la France fît pour elle toutes les acquisitions territoriales dans l'Inde qu'elle jugerait à propos ; qu'elle était également la maîtresse de céder une partie des conquêtes qu'elle y ferait à ses alliés.

Si les deux alliés conviennent entre eux d'une manière précise qu'ils adoptent l'un ou l'autre de ces deux projets de partage, Sa Majesté l'empereur Alexandre trouvera un plaisir extrême à se rendre à l'entrevue personnelle qui lui a été proposée et qui, peut-être, pourrait avoir lieu à Erfurt. Il suppose qu'il serait avantageux que les bases des engagements que l'on y doit prendre soient d'avance fixées avec une sorte de précision, afin que les deux empereurs n'aient à ajouter à l'extrême satisfaction de se voir que celle de pouvoir signer sans retard le destin de cette partie du globe et nécessiter par là, comme ils se le proposent, l'Angleterre à désirer la paix dont elle s'éloigne aujourd'hui à dessein et avec tant de jactance.

En recevant cette pièce des mains de Roumiantzof, Caulaincourt lui fit observer qu'elle con-

tenait plusieurs inexactitudes, telles que l'adjonction à la ville de Constantinople d'un rayon de quelques lieues en Asie, pour le cas où cette capitale serait dévolue à la Russie, et d'autres moins importantes. « C'est faux, » lui dit-il, « jamais il n'a été question de ce rayon ni de beaucoup d'autres choses. » Il consentit néanmoins à accepter la notice telle quelle, pour ne pas faire subir de retard à son courrier (1).

L'empereur Alexandre donna lui-même lecture à l'ambassadeur de France de ses lettres responsives à celles de l'empereur Napoléon. La première parlait de cadeaux reçus et envoyés.

XXI

Saint-Pétersbourg, le 13 mars 1808.

Monsieur mon frère, je ne puis assez remercier Votre Majesté des différents envois qu'elle a bien voulu me faire, nommément d'armes magnifiques, d'un charmant tableau peint sur porcelaine avec deux vases de même et, en dernier lieu, du superbe ouvrage de l'Institut du Caire. Elle n'oblige pas un ingrat. J'ose offrir à Votre Majesté quelques productions de mon pays. Ce ne sont que des blocs de pierre, mais susceptibles d'être embellis par le goût avec lequel on travaille à Paris. Qu'elle veuille les accepter comme un souvenir de quelqu'un qui fait profession de lui être sincèrement attaché. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 16 mars 1808.

Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

La seconde lettre traitait la question politique.

XXXII

Saint-Pétersbourg, le 13 mars 1808.

Monsieur mon frère, la lettre de Votre Majesté du 2 février m'a replacé au temps de Tilsit, dont le souvenir me restera toujours si cher. En la lisant, je croyais me retrouver à ces heures que nous passions ensemble et ne puis assez lui en exprimer tout le plaisir qu'elle m'a causé. Les vues de Votre Majesté me paraissent aussi grandes que justes. Il était réservé à un génie aussi supérieur que le sien de concevoir ce plan si vaste. C'est ce même génie qui en guidera l'exécution. J'ai exprimé avec franchise et sans réserves au général Caulaincourt les intérêts de mon empire, et il est chargé de présenter à Votre Majesté mes idées. Elles ont été discutées à fond entre lui et Roumiantzof et si Votre Majesté y adhère, je lui offre une armée pour l'expédition des Indes, une autre pour l'aider à s'emparer des Échelles situées dans l'Asie-Mineure. De même, j'écris aux différents commandants de ma flotte d'être entièrement aux ordres de Votre Majesté. J'espère qu'elle reconnaîtra dans toute ma conduite le désir constant de lui prouver toute l'étendue des sentiments que je lui ai voués, de même que celui de resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent et qui doivent influer sur les destins du monde. Si les idées que je propose à Votre Majesté sont d'accord avec les siennes, je suis prêt à me rendre à l'entrevue qu'elle désire avoir avec moi. Je m'en fais une

fête d'avance et il ne me faut que quinze jours pour arriver à Erfurt, lieu qui me semble le plus propre pour nous réunir. Le général Caulaincourt est chargé d'expliquer à Votre Majesté les raisons qui me le font préférer. J'envisage ce moment comme un des plus beaux de ma vie. La conquête de la Finlande n'a pas été difficile. Mes armées occupent déjà les points les plus importants et marchent sur Abo, tandis qu'on bombarde Swéaborg. Je compte que dans peu tout sera fini de ce côté et le moment où l'Angleterre doit fléchir, grâce à toutes les mesures réunies que prend Votre Majesté, ne me paraît plus éloigné. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

La négociation était close. La lettre d'Alexandre sanctionnait les exigences formulées par son ministre. Napoléon les accepterait-il ? Telle était la question que se posait M. de Caulaincourt. Lui-même croyait avoir exactement rempli les instructions de l'empereur. Dans la lettre qui accompagnait l'envoi de la notice du comte Roumiantzof et des rapports rendant compte de ses conférences avec cet homme d'État, l'ambassadeur de France portait sur la situation un jugement qui fait honneur à sa sagacité.

Il y constatait qu'il avait réussi à amener l'empereur de Russie et son ministre des affaires étrangères à s'expliquer dans toutes les hypothèses, afin de mettre Napoléon à même de juger

de leurs intentions. Il reconnaissait toutefois qu'il n'était pas parvenu à les décider à une entrevue avec l'empereur des Français avant que les bases de l'arrangement ne fussent acceptées par celui-ci.

Malgré ce secret promis, — mandait-il, — il a y eu de petits conseils. L'opinion de M. de Roumiantzof y a toujours prévalu, c'était la plus envahissante; aussi Votre Majesté trouvera-t-elle dans le détail de ces conférences que l'ambition croissait chaque jour; elle y verra aussi le cachet de l'inquiétude et même l'esprit de méfiance que professe la société. Le ministre, malgré ses protestations, n'en a pas été exempt, sans avoir cependant changé de principes ou au moins de conduite, dans les moments où il en avait le plus. Je le dis franchement à Votre Majesté, ce cabinet, depuis les pourparlers pour la Silésie, se méfie de la politique de la France, peut-être même de ses intentions à son égard. Soit intérêt personnel ou public, je dois rendre au ministre cette justice, c'est qu'il marche tout en se défiant, comme un homme fidèle à son système et qui veut soutenir l'alliance de la France. L'empereur seul est confiant; si on ne l'inquiétait pas de cent mille manières, il dirait franchement à l'empereur Napoléon : « Faites les parts, je m'en rapporte à vous ! » Il était inquiet, la lettre de Votre Majesté l'a rassuré. Dit-il un mot, profère-t-il une plainte d'après les soupçons qu'on lui a donnés, en lui répondant d'une manière positive, on le ramène de suite; ne le peut-on pas, en prenant l'air affecté de ses doutes, il en revient de suite, c'est chose oubliée. L'empereur est de cœur comme d'opinion à Votre Majesté; c'est la nation et le ministère qu'il faut conquérir, et pour cela il faut quelques sacrifices. L'occupation de la Silésie est ce qui in-

quiète le conseil et ce qui afflige l'empereur; c'est là la grande affaire, celle qu'on voulait nouer à toutes les autres; tous les coups d'épingle qui viennent de Varsovie entretiennent cette opinion, si généralement répandue, qu'un jour ou l'autre le corps d'armée qui est là leur tombera sur le corps. Un peu de circonspection sur ce point servirait puissamment les intérêts de Votre Majesté à Pétersbourg.

L'ambassadeur déplorait le grand retentissement qu'avaient dans la capitale russe les événements tels que les complications d'Espagne, la réunion d'un corps autrichien sur les frontières de Turquie et d'autres nouvelles du même genre. Et quand on n'en a pas, on en fabrique. L'opinion se montre inquiète, alarmée, surtout dans le milieu opposant. On y cherche à représenter le roi d'Espagne comme victime de son dévoûment à la France, on le dit détrôné et on en conclut que tel est le sort réservé à tous les souverains qui se fieraient à Napoléon. Et les amis de la France ne trouvent rien à opposer à ces propos. Il n'y a pas encore de résultat favorable acquis à la Russie depuis qu'elle est devenue l'alliée de la France. La prise de possession de la Finlande ne trouve que des censeurs. Toutefois, ni la cour ni le ministère ne croient à des changements prochains en Espagne, et Roumiantzof ne les envisage que comme une conséquence

du grand partage. « En général, » dit Caulaincourt, « on est trop préoccupé de l'Orient pour songer sérieusement à la Castille. » Néanmoins, s'il devait s'y passer quelque chose, il serait prudent d'accorder quelques avantages à la Russie, ne fût-ce que pour y soutenir le crédit du souverain qui en aura besoin. « On ne parle pas de Rome, » continue l'ambassadeur; « je me tais donc!... »

Je reviens au grand objet. J'aurais pu toucher la corde de l'occupation des Dardanelles par les Autrichiens, mais on est si persuadé qu'il y a un traité d'alliance fait ou en négociation avec eux et on est si intrigué qu'on n'aurait pas manqué d'en conclure que j'en proposais un des articles ; je ne pourrais au reste assurer à Votre Majesté si on aimerait mieux l'Autriche que la France aux Dardanelles, car ce n'est pas toujours une idée politique ou militaire qui dirige ce cabinet. Cette cour tient à Constantinople par vanité et aux Dardanelles par intérêt; elle sent qu'elle ne peut être maîtresse chez elle et assurer le commerce de la mer Noire, et on peut dire de tout son empire, si elle n'a pas ce point. Le ministère du commerce est dans les mains du comte de Roumiantzof; c'est, on peut le dire, sa maîtresse, il disputera donc fortement comme ministre des affaires étrangères tout ce qu'on voudra lui prendre ; c'est un grand inconvénient pour traiter les affaires du commerce, de cette manière il est toujours deux contre un. Je m'en plains chaque jour. L'empereur avait dans le principe l'idée de faire de Constantinople une ville indépendante ; toutes les personnes consultées l'en ont guéri ; on consentira à y laisser les Turcs, parce qu'on est sûr de les dominer et d'avoir le passage à la première occasion.

L'empereur veut franchement l'entrevue ; le ministre paraît la désirer, mais seulement dans le cas où il serait sûr des bases sur lesquelles il traiterait...

Je me résume sur l'article de la Turquie. Que Votre Majesté réunisse l'Italie à la France, peut-être même l'Espagne, qu'elle change les dynasties, fonde des royaumes ; qu'elle exige la coopération de la flotte de la mer Noire et d'une armée de terre pour conquérir l'Égypte ; qu'elle demande les garanties qu'elle voudra ; qu'elle fasse avec l'Autriche les échanges qui lui conviendront ; en un mot, que le monde change de place : si la Russie obtient Constantinople et les Dardanelles, on pourra, je crois, obtenir d'elle tout ce qu'elle pourra offrir, et lui faire tout envisager sans inquiétude.

Le diplomate français n'hésitait pas à attribuer à Roumiantzof beaucoup plus d'ambition que n'en avait Alexandre lui-même. Ce ministre, disait-il, a beau paraître modéré, calme, conciliant, l'ambition perce et personne ne peut la cacher au nom de Constantinople. Pour ce qui est de l'empereur, son ministre, à l'en croire, a eu de la peine à faire germer dans sa tête des idées d'agrandissement. L'ambassadeur lui-même semblait partager cette opinion, si l'on en juge par cette phrase qui termine sa lettre : « Quant à l'envoi d'un homme pour traiter, si les souverains ne pouvaient se voir, plus on y pense, moins l'on en trouve. Il n'y a que M. de Roumiantzof, et l'ôter d'ici sans emmener l'empereur, c'est tout renverser et changer (1). »

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 16 mars 1808.

C'est le 16 mars 1808 que M. de Saint-Aignan, un officier attaché à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, quitta cette capitale pour aller soumettre à l'approbation de l'empereur Napoléon l'importante expédition de son représentant à la cour de Russie.

CHAPITRE VIII

ERFURT

1808

Réunion de la Finlande à l'empire de Russie. — Descente des Français en Scanie contremandée. — Intrigues de Tolstoï à Paris. — Nouvelles instructions à Caulaincourt. — Départ de Napoléon pour Bayonne. — Dépit d'Alexandre. — La France garantit l'armistice aux Turcs. — Prise de Swéaborg. — Mort de la grande-duchesse fille de l'empereur. — Napoléon décline les propositions russes. — Alexandre consent à l'entrevue sans conditions. — Note rédigée par Caulaincourt. — Justification de l'ambassadeur. — Lettre d'Alexandre sur le prince de Wurtemberg. — Ses discussions avec Caulaincourt. — Deux lettres de Napoléon. — Déclaration d'Alexandre. — Affaires d'Autriche. — Évacuation de la Prusse. — Napoléon interpelle le comte de Metternich. — Deux lettres d'Alexandre. — Préparatifs de voyage. — Lettre du roi de Prusse. — Plaidoyer d'Alexandre en sa faveur. — Voyage d'Alexandre. — Incident Stein. — Entrevue d'Erfurt. — Négociation entre Roumiantzof et Champagny. — Convention secrète d'alliance. — Lettre des deux empereurs au roi d'Angleterre. — Question de mariage. — Rappel de Tolstoï. — Affaires de Prusse. — Nomination de Kourakine comme ambassadeur à Paris. — Séparation des deux souverains.

On ne doutait pas à la cour de Russie de l'acceptation par Napoléon de son programme oriental, et empereur et ministre se préparaient à l'entrevue qu'ils croyaient très prochaine. Alexandre

répétait à Caulaincourt qu'il se faisait une fête de revoir son ami et allié; qu'il serait prêt à partir au premier avis; qu'il avait compté les jours et que, suivant son calcul, la réponse de Napoléon pouvait être à Saint-Pétersbourg le 20 avril et lui-même quinze jours après au lieu du rendez-vous. Il s'était décidé à n'emmener ni maison ni cuisine, comptant, disait-il, sur celles de l'empereur des Français. Il en faisait un très grand éloge, ainsi que du vin que l'on servait à sa table, même du champagne dont il ne buvait jamais avant. Il était entendu que le comte Roumiantzof précéderait son maître ou le suivrait (1).

Les espérances qu'avait fait renaître Napoléon au sujet de l'Orient absorbant toute l'attention de l'empereur de Russie et de son ministre, l'un et l'autre se montraient indifférents à tout ce qui se passait dans le reste de l'Europe. Ils étaient fort satisfaits du succès des armes russes en Finlande, dont toute la partie méridionale venait d'être occupée presque sans résistance, les troupes suédoises se retirant sans combat vers le nord. Dans les derniers jours de mars, un manifeste d'Alexandre décréta la réunion de la Finlande à son empire (2).

Cet événement produisit une excellente impres-

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 24 mars 1808.
(2) Le même au même (lettre), le 2 avril 1808.

sion sur les cercles de la capitale, qui s'étaient montrés jusque-là les plus réfractaires à l'idée de l'alliance francaise. L'empereur demanda à son ancien confident Novossiltzof : « Vous plaindrez-vous encore de mon alliance avec la France? Qu'ont produit celles avec votre chère Angleterre? » A partir de ce jour, on vit paraître aux réceptions de M. de Caulaincourt tous les anciens opposants sans exception. Alexandre, tout à la joie, ne s'en cachait pas vis-à-vis de l'ambassadeur. « Eh bien! » lui dit-il, « j'ai profité des conseils de l'empereur; je me suis défait de *l'ennemi géographique!* Le roi de Suède l'a voulu. Cette mesure est une juste représaille de la conduite qu'il a tenue envers mon ministre. Comme l'a dit l'empereur, la géographie le voulait. » Il tint à en informer lui-même Napoléon, en lui faisant porter sa lettre par un officier de sa maison militaire. « Je dois, » soulignait-il, « cette démarche à son amitié. » Seul, le vieux Roumiantzof dissimulait sa satisfaction en affectant de parler de l'acquisition de la Finlande comme de celle d'un désert de plus sur la Caspienne. Sa pensée ne pouvait se détacher du Danube, et même du Bosphore. Caulaincourt s'en montrait quelque peu effrayé. « Il ne m'appartient pas de lire dans l'avenir, » écrivait-il à Napoléon; « mais qui arrêtera ce colosse s'il a un doigt sur Tornéo et un coude sur Constantinople? Pour peu

qu'il ait de l'humeur, qui l'empêchera de mettre Stockholm à contribution chaque hiver, si Votre Majesté ne crée pas au nord une seule puissance pour qu'elle puisse lui résister (1) ? »

La lettre d'Alexandre fut portée à destination par un de ses aides de camp, le colonel Tchernychef.

XXXIII

Saint-Pétersbourg, le 5 avril 1808.

Monsieur mon frère, j'adresse ces lignes à Votre Majesté pour lui annoncer que toute la Finlande suédoise se trouve conquise. Il ne reste que la forteresse de Swéaborg qui tient encore, mais le commandant est entré déjà en pourparlers et j'espère que sous peu elle capitulera. Le roi de Suède a jugé à propos d'inciter les Turcs et d'enfermer mon ministre à Stockholm. Je n'ai pas voulu user de représailles envers lui, mais j'ai déclaré la Finlande suédoise province russe. Comme Votre Majesté l'a très bien jugé, la sûreté de ma capitale l'exigeait. Je regrette que le peu de solidité de la glace empêche le passage par la mer d'Aland à mon armée, ce qui l'aurait portée à trois marches de Stockholm. Je le fais essayer plus haut, du côté de Wasa. Le débarquement de l'armée de Votre Majesté réunie à celle des Danois en Scanie achèvera d'ôter, je l'espère, aux Anglais toute possibilité de relâcher dans la Baltique; s'ils y entrent même, ils ne pourront guère s'y maintenir, n'ayant pas de ports où ils puissent entrer. Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

(1) Caulaincourt à Napoléon, 27e rapport, du 4, et lettre du 5 avril 1808.

Tout semblait marcher au gré des désirs d'Alexandre quand, dans les premiers jours d'avril, une nouvelle reçue de Copenhague vint de nouveau jeter le trouble dans son esprit. Elle annonçait la suspension, sur un ordre expédié de Paris, de l'opération du passage du Sund par le corps franco-danois commandé par Bernadotte. L'empereur de Russie s'en montra très inquiet et pressa de questions l'ambassadeur de France : « Voyons! De la franchise ! Parlons ici clairement. Dites-moi ce qui en est. A-t-on donné un contre-ordre à vos troupes ? Quelqu'un autre que l'empereur en a-t-il le droit ? Vous le savez, je ne cherche point à pénétrer les raisons de l'empereur Napoléon. J'ai toute confiance en lui et dans les dispositions qu'il fait. Il y a un contre-ordre. Vous vous plaigniez, il y a quelque temps, de notre lenteur à agir. N'auriez-vous pas écrit dans ce sens à l'empereur pour qu'il retardât aussi ? Il faut s'expliquer clairement, car ce retard, après des marches étonnantes, n'est pas naturel. » Alexandre s'étendit sur les conséquences néfastes qui en auraient résulté pour ses troupes à lui, dans le cas où celles-ci fussent parvenues à passer le golfe de Bothnie sur la glace pour envahir la Suède. Les Suédois unis aux Anglais les eussent accablés par le nombre. Aussi, ne passeraient-elles pas en Suède avant que l'on ne soit sûr

que les Français et les Danois y ont passé (1).

M. de Caulaincourt se référa aux termes mêmes de la lettre qu'il avait reçue de l'empereur Napoléon à ce sujet. Il y était dit : « Le prince de Ponte-Corvo est entré dans le Holstein le 3 mars. Je le suppose arrivé sur les bords de la Baltique. Il a avec lui plus de 20.000 hommes, ce qui, avec les 10.000 hommes que pourront lui donner les Danois, lui formera un corps de 30.000 hommes. Si le temps est favorable, il sera bientôt en Suède et la diversion que désire l'empereur sera bientôt faite (2). » En conséquence l'ambassadeur niait le contre-ordre et n'admettait que des obstacles momentanés qui, selon lui, ne devaient pas décourager Alexandre. Quant à dire : *Je ne ferai ceci que si vous faites ou quand vous aurez fait cela*, il trouvait que ce n'était pas le vrai moyen d'arriver à de bons résultats (3).

Pour pallier l'effet désastreux produit sur Alexandre par la nouvelle du contre-ordre, qui s'est trouvée parfaitement justifiée par la suite, il chercha à l'expliquer par la méfiance que l'ambassadeur de Russie à Paris avait suscitée dans l'esprit de son collègue de Danemark relativement aux intentions de l'empereur Napoléon. Il lui

(1) Caulaincourt à Napoléon, 28e rapport, le 9 avril 1808.

(2) Napoléon à Caulaincourt, le 16 mars 1808. Il n'a été conservé que ce fragment de la lettre, qui ne figure pas dans la *Correspondance*.

(3) Caulaincourt à Napoléon, 28e rapport, le 9 avril 1808.

donna lecture d'une lettre de ce diplomate, M. de Dreyer, lettre interceptée par le gouvernement français, et dans laquelle il rendait compte à sa cour de propos à lui tenus par le comte Tolstoï on ne peut plus hostiles à la France. Cette révélation indigna fort Alexandre contre son représentant. « F...! » s'écria-t-il dans le comble de la colère, « s'il faut en pendre deux pour les faire marcher et changer de système, j'en finirai. Ceci me prouve plus que toute chose les sentiments de l'empereur. Répétez-lui bien que rien n'a pu me changer ; que je lui suis attaché comme à son système pour la vie et que j'y attacherai ce pays-ci. Vous, général, j'attends de votre amitié que vous chercherez vous-même ici l'homme qui pourra convenir à l'empereur Napoléon. Cette conduite de Tolstoï est indigne. Vous savez si jamais j'ai hésité dans mon attachement à l'empereur, même quand nous pouvions être le moins d'accord sur certains objets. J'ai, au reste, la clef de cette conduite de M. de Tolstoï. » Il attribua l'orientation politique de cet ambassadeur, si différente de la sienne, à l'influence de sa femme, connue pour ses sentiments antifrançais et assura que, puisqu'il était toujours le même, il ne le ménagerait pas, car « avec cet esprit de travers cet homme peut tout arrêter (1) ».

(1) Caulaincourt à Napoléon, 29e rapport, le 11 avril 1808.

Mais bientôt arriva une autre nouvelle qui contraria fort Alexandre, parce qu'elle impliquait le renvoi à un temps indéfini de l'entrevue qu'il voulait et espérait prochaine : c'était celle du brusque départ de Napoléon de Paris, départ motivé par les événements d'Espagne. Conformément à ses instructions, Caulaincourt avait annoncé que l'empereur ne se rendait qu'à Bordeaux, mais on ne tarda pas à apprendre qu'il avait poussé jusqu'à Bayonne.

« Voilà donc l'empereur parti, » lui dit Alexandre à une audience générale du corps diplomatique, avec l'accent d'un profond découragement. « Le moment où je pouvais m'absenter de Pétersbourg avec le moins d'inconvénients se passera et rien ne sera fini. Je n'avais cependant pas pris la moitié du compas. Je faisais les trois quarts du chemin pour que quelques jours pussent suffire à l'empereur et qu'il eût la facilité de s'occuper de ses autres affaires. Celles de Turquie sont aussi importantes. Qui sait ce que les Turcs vont faire ? Pour complaire à l'empereur, je n'ai jamais profité d'aucun de mes avantages sur eux. Maintenant, il ajourne tout sans rien décider. Qu'en arrivera-t-il ? Il sait, cependant, ce qui se passe, puisque son ambassadeur à Vienne m'en a lui-même fait prévenir. Ce que vous avez écrit à l'empereur lui convient-il ? Vous en dit-il

un mot? Enfin, que vous mande-t-il (1)? »

Pour bien comprendre le sens et la portée des explications que l'ambassadeur de France était chargé de présenter à l'empereur de Russie, il faut jeter un coup d'œil rétrospectif sur les modifications que les événements d'Espagne avaient apportées aux intentions de l'empereur Napoléon, telles qu'il les avait exposées dans sa lettre du 2 février.

C'est au cours du mois de février que se déroula en Espagne la crise qui aboutit le mois prochain au détrônement du roi Charles IV et à l'avènement du prince des Asturies proclamé roi sous le nom de Ferdinand VII. Elle ouvrait une large porte à l'intervention de la France, dont les armées occupaient beaucoup de points dans ce pays et notamment sa capitale. Il n'en fallut pas davantage pour détacher la pensée de Napoléon de l'Orient et la reporter tout entière vers la péninsule Ibérique. Dès le commencement de mars, il revient sur les propositions qu'il avait faites à Alexandre. Par son ordre, M. de Champagny invita Caulaincourt à apporter une nuance assez singulière entre ses épanchements vis-à-vis de l'empereur et ses entretiens avec le ministre. Dans les instructions adressées à cet ambassadeur l'ancienne thèse est reprise, celle qui consiste à représenter Napo-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 30e rapport, le 20 avril 1808.

léon comme observateur scrupuleux du pacte de Tilsit et Alexandre comme n'en ayant pas rempli les obligations. Le ministre des relations extérieures de France la développait dans une espèce de profession de foi dont il importe de bien peser les termes. La voici :

Deux traités ont été signés à Tilsit : le traité de paix et le traité d'alliance.

Par le premier, la France s'engage à évacuer les provinces restituées au roi de Prusse; la Russie s'engage également à évacuer la Valachie et la Moldavie.

Par le traité d'alliance, il est dit que si l'Angleterre refuse la médiation offerte par la Russie, la Russie déclarera la guerre à l'Angleterre. L'empereur des Français s'engage également à réunir ses forces à celles de l'empereur Alexandre pour soumettre l'empire turc, si la Turquie refusait la médiation de la France.

L'Angleterre a refusé la médiation de la Russie et a incendié Copenhague. La Russie lui fait la guerre; elle a exécuté le traité.

La Turquie a tenu une conduite opposée; elle a accepté la médiation de la France; elle a signé un armistice avec la Russie, tel que l'a désiré le plénipotentiaire russe : elle s'est montrée sourde aux insinuations de l'Angleterre; on ne ne peut disconvenir qu'elle ne soit tout à fait dans le cas de l'application de l'article du traité qui garantit l'indépendance de l'empire Ottoman.

Voilà, monsieur, les observations réciproques qui résultent des traités conclus à Tilsit. L'empereur ne les viole pas, il ne viole aucun de ses engagements, lorsqu'il parle de la Valachie et de la Moldavie comme n'appartenant pas plus à la Russie que la Sibérie à la France. Quelque conversation qu'on allègue et quelque interprétation qu'on donne à ses discours, on ne peut méconnaître les

droits que lui donnent les traités de Tilsit, traités qu'il a exécutés jusqu'à ce jour avec autant d'exactitude qu'aucune des parties contractantes.

Veut-on maintenant que ces traités ne soient pas exécutés, l'empereur pourra y consentir par déférence pour les vœux de son allié, mais il est évident qu'on doit s'entendre sur les altérations qui, de part et d'autre, pourront y être apportées et il faut qu'elles conviennent également aux deux puissances.

Ces arguments sont incontestables; l'évidence du droit qu'ils soutiennent est sentie par toute l'Europe, par la cour de Vienne, par M. de Tolstoï lui-même, qui, dans son début, trouvait tout naturel que la Valachie et la Moldavie fussent évacuées, et cela serait bien autrement senti si les dispositions secrètes du traité de Tilsit étaient connues. Voudrait-on que la Turquie n'acceptât la médiation de la France que pour être plus promptement dépouillée? L'empereur n'aime pas les Turcs, il a en aversion leurs mœurs, leur gouvernement, leurs préjugés; il les trouve des barbares; mais que font à sa politique ses sentiments et ses goûts? L'intérêt public doit passer avant ses affections, et il serait de son devoir de soutenir les Turcs, si les Turcs étaient la seule barrière à opposer à l'agrandissement immense d'un empire déjà sans borne.

Qu'a gagné l'empereur à la paix de Tilsit? Qu'a acquis la France par ce traité? Rien. Le roi de Westphalie a été mis à la place de l'électeur de Hesse-Cassel, voilà tout. Le roi est le frère de l'empereur, mais son successeur ne sera plus que le parent du chef de l'empire français; que résultera-t-il d'avantageux pour la France de ce faible lien, et quelle sera son influence sur la Westphalie? Qu'on en juge par la conduite de l'Espagne, qui a été le premier allié du gouvernement révolutionnaire de France au temps du renversement de la Maison de Bourbon et qui, depuis douze ans, fait cause

commune avec la France dans une guerre qui est autant une guerre de famille que de politique.

Ainsi dans peu d'années, et peut-être au moment où elle désarmera, la France verra diminuer son influence au dehors; ses conquêtes seront comme perdues pour elle. Il n'en est pas de même de la Russie, c'est pour elle qu'elle acquiert, et c'est elle qui conservera, qui jouira. La Valachie et la Moldavie et peut-être la Finlande, incorporées à son territoire, y seront à jamais unies, et le bénéfice de cette acquisition augmentera avec le temps par l'effet d'une meilleure administration. Le résultat est un accroissement considérable de puissance et de richesses, et un accroissement dont il sera difficile de fixer la limite, car ces premières acquisitions en entraînant d'autres encore plus importantes, toutes concourent à ajouter à la prospérité et à la force permanente de l'empire russe.

L'empereur peut-il ne faire aucune attention à des considérations de cette importance? Son affection pour l'empereur Alexandre doit-elle l'entraîner à servir aveuglément ses vues, sans consulter ce que lui prescrivent l'intérêt de la France et l'intérêt de l'Europe, qui seraient justement effrayées de ce colosse de puissance que la Russie cherche à élever, si le génie et la prévoyance de l'empereur ne les rassuraient? L'empereur a donc pour lui ces puissantes considérations qui justifient sa conduite; il a de plus l'appui et la lettre des traités de Tilsit. Ajoutez encore cette réflexion : Pourquoi la France serait-elle si empressée à abandonner à la Russie la Valachie et la Moldavie, lorsque la Russie élève tant d'obstacles contre l'occupation, par les Français, d'une province qu'elle reconnaît n'être pas à la convenance de la France, à cause de l'éloignement de ses frontières? Ou la Russie compte sur la durée de l'alliance qui l'unit à la France, et dans ce cas comment peut-elle s'inquiéter de voir les Français en Silésie? Ou

bien la Russie calcule que cette alliance ne durera pas, et alors il est de l'intérêt de la France d'avoir contre elle une position défensive. La Russie s'armant contre la France doit compter sur la coopération de la Prusse. La France doit-elle donc être pressée de mettre entre les mains de la Prusse des armes qu'elle paraît si disposée à employer ?

Voilà, monsieur, dans quel sens l'empereur désire que vous raisonniez avec M. le comte de Roumiantzof. Il a trouvé que vous n'aviez pas mis assez de vigueur dans les réponses que vous lui avez faites. Il approuve tout ce que vous jugeriez convenable de dire à l'empereur, et pense même que vous ne devez contredire ce prince qu'autant que cela est nécessaire pour qu'il sache qu'on n'adhère pas encore à toutes ses vues; mais quand vous discutez avec ses ministres, l'égalité est établie, et l'empereur désire que vous employiez toutes les armes que vous donne l'évidence incontestable de son droit dans la cause que vous avez à défendre; elle est celle de la stricte justice et de la saine politique.

Cela ne veut pas dire qu'on rejette toutes les vues de la Russie sur l'empire turc ou qu'on refuse d'y coopérer, mais seulement qu'on examine les conséquences de leur exécution, qu'on les trouve d'une extrême importance et que, lorsque la France ne peut se prêter à cette exécution qu'en violant les traités par lesquels elle s'est liée, elle ne doit le faire légèrement et est fondée à demander pour elle des avantages proportionnés à ceux auxquels elle consent. Ce ne peut donc être l'objet d'une détermination soudaine, mais bien la matière d'une importante négociation. L'empereur donnera beaucoup d'attention à toutes les ouvertures qui lui seront faites par la Russie, et sera principalement dirigé par le désir de complaire à l'empereur Alexandre et de faire tout ce qui sera personnellement avantageux à ce prince (1).

(1) Champagny à Caulaincourt, le 9 mars 1808.

Telles étaient les dispositions de Napoléon au moment où M. de Saint-Aignan, parti le 16 mars de Saint-Pétersbourg, lui remit le 1er avril l'importante expédition de Caulaincourt, contenant les procès-verbaux de sa négociation avec le comte Roumiantzof et la notice de ce ministre qui y formulait les deux propositions de la cour de Russie relatives au partage de l'empire Ottoman. L'empereur remit ces pièces au ministre des relations extérieures en le chargeant de lui faire là-dessus un rapport. Cela annonçait déjà qu'elles avaient perdu pour lui une bonne part de leur intérêt. En même temps, il voulut que M. de Champagny informât son représentant à Saint-Pétersbourg « que, faute de temps, Sa Majesté n'a pu prendre encore une détermination, mais que, toujours animée par le désir de servir les vues de l'empereur Alexandre, elle ne pouvait cependant leur sacrifier les intérêts de la France (1) ». Le même soir, Napoléon partit pour Bayonne.

Ces réserves ne faisaient que trop pressentir quelle serait la détermination à laquelle il s'arrêterait définitivement. Ce n'est pas en vain qu'il faisait prévenir Caulaincourt qu'on aurait tort en Russie de se faire un titre de quelques discours « mal saisis, mal retenus ou mal interprétés », tandis que les traités seuls constituaient des titres

(1) Champagny à Caulaincourt, le 2 avril 1808.

irrécusables (1). M. de Champagny ajoutait une autre fois que l'empereur voyait avec peine qu'on attachait, à Saint-Pétersbourg, plus de valeur à de « prétendus propos » qu'à la lettre des instruments de Tilsit, qu'il appelait, en donnant suite à la métaphore de Roumiantzof, *l'air noté*, par conséquent le seul véritable (2).

Avant même de recevoir l'expédition du 16 mars, ayant résolu son départ, Napoléon avait lui-même instruit Caulaincourt de la manière dont il devait expliquer cette décision inattendue. Habile à décliner les responsabilités, il chargeait son ambassadeur de faire entendre à l'empereur Alexandre que, ce souverain n'ayant pas voulu prendre un engagement positif au sujet de l'entrevue, c'est lui-même qui l'avait ajournée de fait et rendue conditionnelle. Dès lors, l'empereur Napoléon ne s'était plus considéré comme lié. Le voyage en Espagne n'occasionnerait pas d'ailleurs un long ajournement, ne compromettrait pas les affaires qui n'étaient pas encore « à point », et procurerait à l'empereur de Russie le moyen d'en finir avec les Suédois en Finlande. L'empereur Napoléon avait attendu une réponse sept semaines. Si sa proposition avait été accueillie avec autant de confiance qu'il avait mis à la faire, tout se serait

(1) Champagny à Caulaincourt, le 9 mars 1808.
(2) Le même au même, le 2 avril 1808.

terminé de suite. On ne pouvait donc pas se plaindre des restrictions qui causaient le retard, puisqu'elles venaient de la cour de Russie elle-même (1).

C'est dans le sens exact de ces instructions que M. de Caulaincourt s'en exprima vis-à-vis d'Alexandre. La réponse de l'empereur prouve que les explications de l'ambassadeur ne l'ont pas édifié. « C'est moins contrariant pour moi que pour les affaires, » dit-il. Il se plaignit de l'inaction des troupes françaises cantonnées dans le Holstein. Lui désirerait que l'on citât en Europe les sacrifices que l'empereur des Français avait faits en faveur de son allié le roi de Danemark, tandis qu'on ne fait que gloser de ce qui se passe en Espagne. « Je tiens à l'alliance de la France, » continua-t-il, « par attachement personnel pour l'empereur, et parce que je crois que c'est l'alliance naturelle et raisonnable de la Russie. Vous voyez que je vous parle franchement. Vous avez vu quelle bonne tournure avaient prise les affaires il y a quelques jours, comme tout avait pris subitement une autre face. Eh bien ! ce qui est arrivé depuis a déjà tout dérangé. Je ne puis vous dire combien j'étais satisfait de l'opinion qui régnait alors. Cela reviendra, j'espère.

(1) Ces instructions étaient contenues dans la lettre de Napoléon à Caulaincourt, du 31 mars, qui n'a pas été conservée.

Le diable, c'est que tout manque ou s'ajourne au moment même où il est le plus important que nos affaires marchent bien (1). »

Quelques jours plus tard, revoyant Caulaincourt, Alexandre lui dit que, d'après les nouvelles reçues de Paris, l'absence de Napoléon durerait deux mois. « C'est longtemps dans la position où il nous laisse, » poursuivit-il. « Il est d'une activité dévorante. Après avoir réglé les affaires de Turquie et de l'Inde, qui forceront l'Angleterre à la paix, l'empereur n'aura plus besoin que de repos et surtout de bonheur. Il ne peut plus rien désirer. Il me le disait souvent à Tilsit, dans les moments d'épanchements. Quel vœu peut-on former quand on commande à des Français? Quelle nation! Quelles lumières! Quelle différence avec celle-ci! Nous avons sauté tous les échelons. Pierre I[er] a été trop forcé de jouir. Catherine n'aimait que le clinquant. A la paix, en la conservant, on adorera l'empereur autant qu'on l'a admiré à la guerre. Quel génie! Mais il lui faut du bonheur, de la tranquillité pour jouir de tout ce qu'il a fait! Il en faut à tous les hommes. L'activité de l'esprit de l'empereur lui en fera sentir plus tard le besoin. Moi, je désire qu'il soit heureux, car je me suis attaché à lui à Tilsit. Je croyais qu'il avait rempli toutes les pages de l'histoire, mais il lui en reste encore une

(1) Caulaincourt à Napoléon, 30e rapport, le 20 avril 1808.

belle pour l'Espagne. S'il ne s'occupe que du bonheur de ce pays, qu'il en assure l'indépendance. Il y acquerra pour toujours des alliés au moins aussi attachés que ses sujets. Je vous parle de tout cela comme à une ancienne connaissance, comme à quelqu'un que je sais dévoué à l'empereur. J'aime que nos contemporains mêmes lui rendent justice. Je vous assure que ceux qui ne pensent pas comme moi sont mal accueillis par l'empereur Alexandre. Personne n'est plus son admirateur que moi; vous savez mieux qu'un autre que ce sentiment date de loin. Je ne lui désire donc que le calme nécessaire pour jouir de tout ce qu'il a fait aussi comme législateur. A propos de législateur: Vous lui devez aussi votre administration intérieure. Je veux depuis longtemps vous prier de me rendre un service, mais je veux qu'on l'ignore. Je désirerais que l'empereur pût vous envoyer comme secrétaire un homme qui fût bien au courant de votre administration intérieure, de votre législation, qui fût même au courant des discussions du Conseil d'État, en un mot un homme qui connût tout ce qui est du ressort de la partie administrative, tout ce qui tient ou dépend du ministère de l'intérieur et un peu du grand juge. Cet homme serait chez vous, si l'empereur me le prêtait pour quelques mois. Cela me suffirait (1). »

(1) Caulaincourt à Napoléon, 31e rapport, le 27 avril 1808.

L'enthousiasme qu'exprimait Alexandre pour son glorieux ami et allié était sincère. Il croyait encore à la réciprocité de l'affection qu'il lui portait. Une communication de M. de Caulaincourt mit cette confiance, déjà passablement ébranlée, à une nouvelle et fort rude épreuve. D'ordre de sa cour, l'ambassadeur de France informa le comte Roumiantzof que, la Sublime Porte ayant témoigné quelques inquiétudes sur la durée de l'armistice avec les Russes, l'empereur Napoléon l'avait fait rassurer en lui déclarant que cette suspension d'armes était établie par le traité de Tilsit plus encore que par l'armistice de Slobodzéia et qu'elle serait maintenue, — la France s'en portant garante, — jusqu'à ce que les négociations pour la paix eussent amené un résultat ou fussent formellement rompues. M. de Caulaincourt remit en même temps au ministre russe copie de deux dépêches de Constantinople, par lesquelles le général Sébastiani faisait connaître le refus catégorique des Turcs de céder les principautés Danubiennes à la Russie (1).

L'empereur se montra fort affecté de cette démarche, dont il était impossible de méconnaître le caractère désobligeant. Interpellant Caulaincourt sur un ton plus vif que de coutume : « Parlons franchement, » fit-il. « Depuis Tilsit, j'ai agi loyale-

(1) Champagny à Caulaincourt, le 2 avril 1808.

ment. Tout ce que j'ai promis à l'empereur je l'ai fait. A cet égard aucun sacrifice ne m'a coûté. Le général Savary doit comme vous cette justice à la marche de ma politique. Sous aucun rapport je ne m'en suis écarté. Parlez-moi clairement : quel est le but de ces lettres ? L'empereur a-t-il changé ? Veut-il nous préparer à un changement ? Tout ce dont il a été question, c'est lui qui l'a proposé. Ma politique est de tenir à mes engagements. L'empereur a annoncé de grands projets ; je me suis mis en mesure de le seconder pour qu'il n'attendît ni un jour, ni une heure : j'aime sa gloire. A entendre le général Sébastiani, nous serions maîtres de la Turquie avant que vous n'eussiez pu en passer les frontières. L'empereur sait bien que si j'avais plus tôt fini de mon côté, je ne me serais pressé que pour aller plus vite à lui et l'aider. Voilà ma manière. Nous avons assez versé de sang pour être amis et l'être tout à fait, croyez-moi. Quel est donc le but de ces lettres ? Est-ce pour faire valoir les raisons des Turcs ? Leurs armements ne m'étonnent point. Avec moi, il faut parler franchement : j'ai confiance en l'empereur. Ce que j'ai fait depuis Tilsit parle assez haut pour qu'il sache si on peut l'avoir en moi. Ce n'est pas avec l'ambassadeur que je cause ; je n'ai pas voulu faire de ceci une affaire diplomatique. Quand une chose me donne un doute, j'aime mieux

vous l'exprimer que d'en faire une affaire ministérielle ; ceci entre nous. »

L'ambassadeur chercha à prouver que les investigations du général Sébastiani avaient été faites dans l'intérêt de la Russie, pour tirer au clair une question sur laquelle il lui importait d'être renseigné. Quant à la déclaration du cabinet des Tuileries à la Porte, il prétendit qu'elle était plus dans la lettre des traités que l'attitude de la cour de Russie, tout en étant conforme aux assurances de cette puissance.

« Cela est vrai, » reprit Sa Majesté; « mais vous avez l'air de fonder la prolongation de l'armistice sur le traité de Tilsit, et dans ce que je vous ai dit, j'avais l'intention de montrer à l'empereur ma confiance et ma déférence. J'ai cru le devoir à ses communications et la politique ne me fera jamais manquer à un procédé. J'ai sous ce rapport, comme sous tous les autres, plus consulté ce qui pouvait être convenable à l'empereur que ce qui était dans mes intérêts. » Puis, le traité de Tilsit à la main, il prouva qu'aucune de ses stipulations ne lui imposait une pareille obligation et qu'il était bien plus autorisé à invoquer lui-même l'article 8 du traité d'alliance qui obligeait la France à faire cause commune avec lui contre la Turquie.

M. de Caulaincourt maintint que les Turcs n'avaient pas tort, puisqu'ils avaient voulu négocier

et qu'ils avaient été de bonne foi en signant l'armistice.

Alexandre répondit : « Le général Savary a été chargé par l'empereur de me dire qu'il ne tenait pas à cet armistice que je n'ai jamais ratifié. Je vous parle clairement, général, parce qu'il faut savoir et dire ce que l'on a dans l'âme quand on veut qu'une alliance soit durable et intime comme doit l'être celle-ci. Les arrière-pensées n'amènent jamais rien de bon. Ce qu'on ne devine pas un jour, on l'apprend l'autre. Cette marche est franche. Tout ce qui dérivait du système véritable de Tilsit et convenait à l'empereur, je l'ai fait ou j'étais prêt à le faire. Je vous parle franchement, comme vous voyez. J'ai désiré l'entrevue, je la désire encore. Je tiens à voir l'empereur ; ce sera un grand plaisir pour moi. La saison avance. Vous dit-on si son voyage sera long ? »

L'ambassadeur esquiva la question, à laquelle il n'était pas en mesure de répondre (1).

M. de Caulaincourt sentait la confiance d'Alexandre lui échapper. Aussi redoubla-t-il d'efforts pour la retenir. Dans une lettre à Napoléon, il se flattait d'y être parvenu. « J'y ai déjà gagné ceci, » écrivait-il, « c'est qu'il a redoublé de bienveillance et de bonté pour moi depuis trois semaines, et notamment depuis dix jours, pendant que tout le

(1) Caulaincourt à Napoléon, 32e rapport, le 30 avril 1808.

monde s'éloignait autant de votre ambassadeur, Sire, qu'on cherchait à s'en rapprocher peu de jours avant. Je me suis tenu plus droit que de coutume, et on est venu dîner chez moi comme précédemment. Je prie Votre Majesté de croire que je soutiendrai honorablement son pavillon quels que soient les événements. Je l'ai porté en triomphe pendant ces derniers temps, de manière à me rassurer pour l'avenir et à pouvoir, je crois, tranquilliser Votre Majesté sur les dangers que peut courir l'empereur, puisque les mécontents se plaisent à répondre qu'une grande expédition anglaise menacera sous peu Cronstadt et sera pour la capitale le signal des plus grands événements. L'empereur comme le ministre me paraissent compter toujours sur l'entrevue et la désirer. Je ne garantirais pas à Votre Majesté que l'armée du Danube n'agît pas d'ici là, si des réponses un peu positives ne les tranquillisent pas. Car, il ne faut pas se le dissimuler: l'empereur seul est d'avis d'attendre. Tout le monde se méfie de la France, le ministre comme les autres, mais comme on craint encore plus Votre Majesté, je crois qu'on ne fera en dernière analyse que ce qu'elle voudra, si son ambassadeur connaît assez ses intentions pour se conduire suivant les circonstances (1). »

Tout froissé qu'il était, Alexandre ne voulait

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 7 mai 1808.

pas le paraître et ne changeait rien dans ses procédés habituels envers Napoléon et son représentant à sa cour. Il complimenta Caulaincourt de la manière la plus amicale en lui annonçant qu'il venait d'être créé duc de Vicence. Quand tomba Swéaborg, la principale place forte de la Finlande, il en fit part à l'empereur des Français par une lettre autographe.

XXXIV

Saint-Pétersbourg, le 10 mai 1808.

Monsieur mon frère, Swéaborg s'est rendu le 3 mai, et je m'empresse d'en instruire Votre Majesté comme d'une nouvelle qui n'est pas sans intérêt dans les circonstances du moment. Son amitié pour moi lui en fera trouver un autre dont je ne doute pas, qui m'est bien précieux. La place est taillée dans le roc et se trouve armée de plus de 1.900 bouches à feu. Une flottille de guerre de 100 bâtiments est tombée également en mon pouvoir. Enfin, cet événement complète la prise de possession de la Finlande. En attendant, la Porte m'a fait connaître par le chargé des affaires de Danemark Hübsch qu'elle désirait s'arranger avec moi. J'y ai répondu que je partageais son désir, mais que ce ne serait toutefois que par l'entremise et la médiation de Votre Majesté en qui j'aime à placer toute ma confiance. J'espère qu'elle y verra l'envie constante que j'ai de marcher en tout de concert avec elle. Le duc de Vicence rendra compte à Votre Majesté de tous les détails à ce sujet. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

Alexandre.

Quelques jours s'écoulèrent encore. Un deuil cruel avait frappé l'empereur de Russie. Il venait de perdre sa fille unique, une enfant en bas âge, et lui-même, comme l'impératrice, en était désespéré. C'est ce jour-là, le 12 mai, qu'un courrier de Bayonne apporta à M. de Caulaincourt la réponse décisive de Napoléon aux propositions russes. Un second courrier, porteur d'instructions complémentaires, le suivit à cinq jours de distance.

Pendant une semaine l'ambassadeur de France ne put aborder Sa Majesté, qui ne sortait pas de sa retraite, ne recevant et ne voyant personne. Il fit pressentir au comte Roumiantzof le sens négatif des nouvelles qui lui étaient parvenues. Il appuya en même temps sur la nécessité d'une entrevue des deux empereurs sans conditions préalables, comme moyen prompt et sûr de trancher toutes les difficultés pendantes. Le vieux ministre lui répliqua : « Je n'y mettrai aucun obstacle. Je désire l'entrevue de toutes manières, car aucune circonstance ne me fait changer de système. Je tiens au vôtre. Je vois avec plaisir pour mon pays et pour le repos du monde cette intimité des deux souverains. Je rendrai compte de notre conversation à l'empereur. Je vous le répète : je ne vous contrarierai en rien. Arrangez cela avec lui. Vous discuterez mieux que personne cette affaire. L'empereur n'a encore vu qui que ce soit. Vous serez

sûrement la première personne qu'il recevra. »

Le 20, en effet, le grand-maréchal comte Tolstoï prévint l'ambassadeur que Sa Majesté l'attendait, le soir à huit heures.

Alexandre parla de la perte qu'il avait éprouvée et de la douleur qu'elle lui avait causée, puis, après quelques observations sur l'Espagne et la Finlande :

Dites bien à l'empereur combien je suis sensible à son amitié. Roumiantzof m'a raconté vos conversations. Moi j'ai toujours désiré l'entrevue, j'ai toute confiance en l'empereur. Il vous écrivait bien de mettre le compas sur la carte, mais par une lettre il semblait qu'on devait préalablement s'entendre sur quelques bases, puis, il n'y aurait pas eu d'inconvénients à trouver les grandes discussions terminées en nous voyant. Les détails étaient encore assez importants pour nous occuper. Vous a-t-on répondu quelque chose sur ce que vous avez envoyé ? Y a-t-il des difficultés sur *la langue de chat ?*

L'Ambassadeur. — Trente courriers ne tireront pas au clair ce qui se fera dans trois jours d'entrevue et on ne finirait pas en deux ans ce qui se fera en dix jours. Il y a tant de choses scabreuses dans cette grande affaire que des souverains seuls peuvent s'entendre. Le comte Roumiantzof a les bras un peu longs.

L'Empereur. — J'ai désiré l'entrevue. C'est une preuve de l'amitié de l'empereur à laquelle j'ai été fort sensible.

L'Ambassadeur. — Cette proposition prouvait à Votre Majesté toute la confiance qu'il met en elle. La manière d'y répondre, si Votre Majesté me permet de lui dire, c'est d'accepter l'entrevue sans conditions. Les intérêts de la Russie se trouvent plus liés à cette affaire que ceux de

la France. En témoignant à l'empereur Napoléon autant de confiance qu'il en place en elle, Votre Majesté ne fait que répondre à la sienne. C'est Votre Majesté qui désire ce partage : l'empereur Napoléon y consent pour lui être agréable. Il ne peut donc sacrifier dans cette circonstance tous les intérêts de la France et ceux de son ancien allié. Dans une affaire de cette importance, les discussions diplomatiques arrêtent plus qu'elles n'avancent.

L'Empereur. — Je crois cela ; pour mon compte, j'ai toujours pensé ainsi. Au reste, j'ai toute confiance ; je veux trop tout ce qui peut être avantageux à l'empereur Napoléon pour qu'il ne pense pas de même à mon égard, et je le lui ai prouvé. Comment voudriez-vous arranger cela ? Parlez-moi franchement.

L'Ambassadeur. — Acceptez l'entrevue sans conditions, Sire.

L'Empereur. — Avec plaisir, mais quand ?

L'Ambassadeur. — Je ne puis maintenant en préciser l'époque à Votre Majesté, mais le mois prochain, peut-être, si cela lui convenait.

L'Empereur. — C'est embarrassant. Je vais avoir tous les Suédois sur les bras. Ils ont reçu de grands renforts ; d'autres sont en marche. J'ai appris ce matin par un courrier expédié par un agent de consulat que j'ai à Christiansand qu'il y est arrivé un bâtiment danois relâché d'Angleterre qui a apporté la nouvelle que 400 voiles anglaises étaient prêtes à mettre en mer pour le nord. Tout ou partie est destiné contre moi. Si je ne suis pas sur les lieux, l'alarme sera générale. Je m'en moquerais si je ne craignais qu'on fît quelques bévues. On les réparerait sans doute ; mais si près de la capitale, ma femme, ma famille pourraient en être effrayées et je ne veux pas laisser ce plaisir à MM. les Suédois ou Anglais. Cette bêtise du général Balachof, qui s'est laissé surprendre dans son poste, qu'il a ensuite voulu reprendre, et qui a été tué à la cinquième blessure et a perdu 200 hommes tués ou blessés sur 600,

a assez alarmé ici, vous le savez, quoique cela se soit passé près d'Uléaborg, ce qui n'est pas à la porte de Pétersbourg. Toutes ces raisons me font désirer que cette entrevue s'ajourne au mois de juillet, au lieu du mois de juin, car nous sommes en mai, à la fin même, suivant votre style. J'espère que d'ici là nous saurons à quoi nous en tenir sur les projets des Anglais. Si ce retard contrariait l'empereur, j'espère que son amitié pour moi le ferait entrer dans mes raisons. J'accepte l'entrevue comme vous la proposez. Le difficile c'est d'en fixer l'époque. Le mieux pour moi serait si l'empereur entrait dans ma position relativement à nos ennemis communs et qu'il pût disposer de son temps; qu'il vous autorisât sur-le-champ à arrêter l'entrevue avec moi au moment où les Anglais nous laisseraient libres et à lui expédier par conséquent, depuis une époque donnée, un courrier pour lui annoncer que nous partons tel jour et que nous serons tel jour à Erfurt. Nous calculerions notre départ de manière à ce que l'empereur, qui aurait moins de chemin à faire, eût huit ou dix jours pour son voyage, non compris les seize qu'on compterait pour le voyage du courrier. De cette manière je serais plus sûr des événements ici et je n'aurais pas l'inquiétude de quitter ma famille et mes États dans un moment de crise. J'espère que ces raisons auront l'assentiment de l'empereur et qu'il ne doutera pas de mon empressement. Si je ne consultais que mon désir personnel, je partirais demain. Mandez tout cela à l'empereur (1).

Caulaincourt jugea prudent, pour éviter tout malentendu, de convertir en note l'engagement verbal pris par l'empereur de Russie. Après l'avoir rédigée, il la soumit à son approbation. Alexan-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 34e rapport, le 21 mai 1808.

dre l'accepta en introduisant une légère modification à la fin. Elle était ainsi conçue :

PROJET DE DÉPÊCHE.

L'empereur Alexandre accepte l'entrevue sans conditions préalables.

Sa position relativement aux Anglais et aux Suédois lui fait désirer qu'elle n'ait pas lieu avant le mois de juillet (nouveau style).

L'empereur Alexandre préférerait, par les mêmes raisons, que l'empereur Napoléon pût autoriser son ambassadeur à arrêter avec lui l'époque fixe de l'entrevue d'après les circonstances, et que les affaires de l'empereur Napoléon le missent alors dans le cas de se rendre au rendez-vous aussitôt qu'il recevrait l'avis du départ de l'empereur Alexandre. Ce départ serait calculé de manière à ce qu'il y eût au moins trente jours entre l'époque du départ du courrier expédié de Pétersbourg et celle où les deux souverains devraient se trouver à Erfurt.

Pour ne pas trop prolonger l'attente dans laquelle serait l'empereur Napoléon, l'empereur Alexandre *espère que la première entrevue pourra avoir lieu avant le 1er août. Il ne prend pas d'engagement plus positif, son départ dépendant des attaques que les Anglais et les Suédois pourraient tenter. Ces motifs seuls peuvent retarder l'entrevue* (1).

« Cela est ma pensée comme si je l'avais écrit, » dit Sa Majesté après avoir pris connaissance de la

(1) Le passage en italique a été ajouté sous la dictée de Sa Majesté. Dans la rédaction primitive de M. de Caulaincourt, il y avait simplement : L'empereur Alexandre *s'arrangerait de manière à ce que la première entrevue ait lieu avant le 1er août.*

note. Il motiva ensuite ses réserves par les difficultés que lui créait l'ajournement de l'expédition franco-danoise en Scanie, qui laissait ouverte aux Anglais l'entrée de la Baltique.

L'ambassadeur de France montra la note au ministre des affaires étrangères, qui lui dit que c'était fort bien et que lui-même était enchanté de l'entrevue, mais que celle-ci était l'ouvrage de l'empereur, non le sien. Le vieux diplomate tenait à dégager sa responsabilité en cas d'insuccès.

En obtenant le consentement de l'empereur Alexandre à une entrevue sans programme arrêté à l'avance, le duc de Vicence réparait de son mieux la trop grande complaisance dont, selon Napoléon, il aurait fait preuve envers la cour de Russie dans la négociation sur les affaires d'Orient. Les reproches de l'empereur devaient avoir été vifs, à en juger par la justification de l'ambassadeur, qui rejetait la faute sur son manque d'expérience et promettait de faire mieux à l'avenir. Mais il s'élevait avec énergie contre l'insinuation de son maître comme quoi, dans cette négociation, il se serait montré plus Russe que Français. « Quand Votre Majesté me blâme, » écrivait-il à ce sujet, « je cherche à mieux faire et me tais; mais quand elle me dit de rester Français, je sens, Sire, au sentiment profond de douleur que j'éprouve, que je le suis à Pétersbourg comme

quand j'avais l'honneur d'être à ses côtés. J'ose croire que Votre Majesté a l'opinion de moi que j'ai fait mes preuves. Si elle avait daigné penser que sa plume est le burin de l'histoire, peut-être n'aurait-elle pas abreuvé d'une telle amertume un serviteur dont elle a éprouvé la fidélité et le dévouement. Pardonnez, Sire, ce cri de désespoir! Serais-je digne de vous servir si je ne défendais pas mon honneur plus que je ne défendrais ma vie? D'autres peuvent servir Votre Majesté avec plus de talents, mais mon dévouement, mon respectueux attachement, ma fidélité, Sire, le disputent à tous. Peut-être méritais-je, sous ce rapport, que Votre Majesté ne me soupçonnât pas d'avoir douté de sa confiance et de ses bontés. On veut m'accabler, Sire! Mais Votre Majesté me rend justice au fond de son cœur, car ma vie parle plus haut que ceux qui peuvent vouloir m'imputer leurs torts et elle dit à mon maître si je suis un ingrat. Je ne puis dire à Votre Majesté à quel point je suis affecté. Près d'elle un signe d'improbation peine tant qu'elle croira facilement qu'une marque de mécontentement est un coup de foudre à mille lieues (1). »

Une lettre que Napoléon écrivit à Alexandre de Bayonne, par le retour de son aide de camp Tchernychef, confirma tout ce que lui avait annoncé Cau-

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 22 mai 1808.

laincourt. Il y avouait que l'Espagne lui donnait quelque embarras, mais qu'il serait bientôt libre pour concerter avec lui « la grande affaire », tout en ajoutant « que le travail de M. de Roumiantzof était loin de concilier les différents intérêts et que c'était cependant là où il fallait travailler à arriver (1) ». Alexandre se borna à l'en faire remercier par son ambassadeur, mais il ne toucha plus un mot de cette question dans la lettre que lui-même adressa à l'empereur des Français pour lui recommander les intérêts d'un prince de Wurtemberg, le frère de sa mère.

XXXV

Saint-Pétersbourg, le 22 mai 1808.

Monsieur mon frère, c'est mon oncle, le prince Alexandre de Wurtemberg, qui aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Majesté. Se rendant à Paris, il a désiré que je le recommande à la protection de Votre Majesté de même que ses intérêts. Des arrangements de famille faits par le roi son frère sont cause qu'il se trouve privé, ainsi que son autre frère le prince Ferdinand, qui se trouve au service d'Autriche, à peu près de toute leur fortune. Votre Majesté peut faire changer leur sort. J'envisage comme un devoir de parenté de le recommander aux bonnes grâces de Votre Majesté, tout en saisissant cette occasion de me rappeler à son souvenir. Sur ce, je prie

(1) Napoléon à Alexandre, le 29 mai 1808. *Corresp.*, XVII, 13792.

Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille bien tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

L'empereur de Russie se montrait triste, chagrin. A la douleur que lui faisait éprouver la mort de sa fille venaient s'ajouter des revers en Finlande. Les Suédois reprirent l'île de Gothland et parvinrent à arrêter l'offensive des Russes. Alexandre attribuait ce résultat à l'abandon de l'expédition franco-danoise en Scanie, ce qui avait permis au roi de Suède de concentrer toutes ses forces contre lui. En s'en plaignant à Caulaincourt, il répétait : « Je tâcherai de me tirer d'affaire seul (1) ! »

Ce n'est qu'au bout d'un mois qu'il revint, dans un entretien avec l'ambassadeur de France, sur l'entrevue et les affaires de Turquie qui la motivaient. L'arrivée de Bayonne d'un courrier français lui en fournit le prétexte. Il demanda à M. de Caulaincourt si l'empereur Napoléon ne lui écrivait rien à ce sujet ?

L'Ambassadeur.— L'empereur désire comme toujours l'entrevue. Il la désire avec confiance et sans conditions, parce que le projet de M. de Roumiantzof présente quelques difficultés qui ne peuvent être conciliées que

(1) Caulaincourt à Napoléon, 35e rapport, le 29 mai 1808.

dans une entrevue. Cinquante courriers, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Majesté, ne finiront pas ce qui s'arrangera en dix jours.

L'Empereur. — Aussi ai-je accepté l'entrevue avec toute confiance et sans conditions. Les Anglais me forcent à l'ajourner; mais au plus tard en août, je serai libre et je m'empresserai de me rendre au rendez-vous. La mer ne sera pas encore fermée alors, mais la saison sera trop avancée pour qu'ils puissent rien entreprendre. Mais sur quoi reposent les difficultés ?

L'Ambassadeur. — Votre Majesté avait elle-même prévu l'une; M. de Roumiantzof et moi, les autres. Les bases de M. de Roumiantzof font bien la part de la Russie, mais ne concilient rien. Constantinople est un point si important que sa possession et le débouché des Dardanelles vous rendraient doublement maîtres de tout le commerce avec le Levant, avec l'Inde même. Sans rien préciser, les bases du projet de M. de Roumiantzof ne peuvent être acceptées.

L'Empereur. — Constantinople, par l'éloignement des Turcs, ne sera plus qu'une ville de province au bout de l'empire. La géographie veut que je l'aie, parce que si elle était à un autre, je ne serais plus maître chez moi, et qu'il est cependant sans inconvénient pour les autres, l'empereur l'avouera, que j'aie la clef de la porte de ma maison.

L'Ambassadeur. — Cette clef est aussi celle de Toulon, de Corfou, du commerce du monde.

L'Empereur. — Mais on peut faire tel arrangement qui garantirait que cette route ne sera et ne pourra jamais être fermée au commerce de qui que ce soit et en quelque temps que ce soit.

L'Ambassadeur. — Si Votre Majesté régnait toujours, cette garantie pourrait avoir un grand prix, mais la prévoyance veut que, dans une affaire qui réglera les destinées du monde, l'empereur prenne toutes les sûretés

possibles pour son empire. Le successeur de Votre Majesté sera-t-il l'ami, l'allié de la France ? Votre Majesté peut-elle le garantir ? M. de Roumiantzof fait le lot de la Russie pour qu'il soit bon et sûr en tout état de cause. Tout en voulant ce qui peut convenir à Votre Majesté et lui être utile, l'empereur ne peut cependant, dans un arrangement de cette importance, lui sacrifier les intérêts et la sûreté de la France. Concilier les uns et les autres, ce n'est pas tout s'approprier.

L'Empereur. — Je ne demande pas mieux que de m'entendre; mais quand vous avez la plus grande part, et que toutes les conséquences de ce grand événement seront à votre avantage, il faut bien que j'aie ceux que la géographie me donne. C'est d'ailleurs bien moins que vous ne pensez. L'empereur ne peut vouloir les Dardanelles. Veut-il les donner à quelqu'un, quel inconvénient que je les aie ?

L'Ambassadeur. — Si Votre Majesté les possédait, elle serait aux portes de Corfou, de Toulon.

L'Empereur. — Bien moins que vous êtes aux portes de Portsmouth, et l'Angleterre à celles de Brest et de Cherbourg.

L'Ambassadeur. — Aussi, sommes-nous rivaux, même en paix. Peut-être ne serons-nous jamais amis, certainement pas alliés. Votre Majesté me permettra de lui répondre que sa comparaison même fournit une raison contre le projet de M. de Roumiantzof, car elle veut que nous restions amis. Pour cela, il ne faut que des avantages qui ne nous nuisent pas réciproquement. En suivant les vues de M. de Roumiantzof, la puissance réelle dans le Levant serait la Russie, dont les nouvelles acquisitions se lieraient avec son vaste empire. Il n'y aurait donc plus cet équilibre qui conserve la paix. La France qui n'acquiert que loin d'elle, la France aux Dardanelles, à Constantinople, même, n'est redoutable pour personne, parce que c'est une propriété éloignée,

une espèce de colonie, tandis que dans les mains de la Russie c'est un établissement formidable. Toutes ces raisons prouvent à Votre Majesté qu'une entrevue peut seule mettre d'accord sur de tels intérêts. Ce sont de ces grandes transactions dans lesquelles les souverains seuls peuvent s'entendre.

L'Empereur.— Je le crois aussi, mais je ne veux pas placer mon pays dans une position plus gênante que celle où il se trouve par son voisinage des Turcs. La France aux Dardanelles, nous perdrions plus que nous n'aurions gagné (1).

Quelque opiniâtre que se montrait Alexandre dans ses revendications, le duc de Vicence le trouvait modéré, comparativement à son ministre, lequel, prophétisait l'ambassadeur, sera beaucoup plus difficile à satisfaire (2).

Retenu à Bayonne par les complications surgies à la suite du changement de dynastie en Espagne plus longtemps qu'il ne se l'était proposé, Napoléon en informa l'empereur de Russie directement par lettre, en lui déclarant qu'il prolongerait son séjour dans cette ville un mois encore, après quoi il serait prêt à se rendre où il plairait à son allié de le convier (3).

Alexandre en exprima sa satisfaction à Caulaincourt. « Je suis bien aise, » dit-il, « que l'empe-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 39e rapport, le 24 juin 1808.
(2) Le même au même (lettre), le 29 juin 1808.
(3) Napoléon à Alexandre, le 3 juin 1808. *Corresp.*, XVII, 14059.

reur ait apprécié mes raisons et que ses propres affaires le portent à fixer l'entrevue au mois de septembre. C'est aussi l'époque où je n'aurai rien à craindre des Anglais. Ce n'est ni pour l'importance des expéditions qu'ils peuvent entreprendre, ni pour leurs connaissances, c'est uniquement pour que l'on ne me voie pas m'éloigner au moment du danger. Je commence au reste à être de votre avis. Je ne crois pas qu'ils entreprennent rien contre vous. Ils ne veulent pas mettre contre eux les gens qu'ils croient encore *pour*. Mais tout cela ne signifie rien. Qu'il résulte un avantage réel pour ce pays de notre alliance et je vous garantis qu'il n'y aura partout qu'une voix en sa faveur. Pour moi, je n'ai qu'une manière de voir. Je crois que la géographie veut notre alliance; qu'elle est, par conséquent, dans l'intérêt de mon empire. Je marche donc franchement dans ce sens. Aucun obstacle ne m'arrêtera comme aucun petit désagrément ne m'a changé. Je ne donne de l'importance qu'aux choses qui viennent de l'empereur et je porte dans tous mes arrangements avec lui un sentiment de droiture qui ne peut que mener à tout bien terminer. Notre entrevue donnera, j'espère, des avantages réciproques aux deux États. Je ne suis ni ne serai jaloux d'aucun de ceux qu'a ou que peut avoir l'empereur. Je suis fort aise que les affaires d'Espagne soient terminées. Je

puis vous en parler aujourd'hui que tout est fini. Roumiantzof vous a prié de faire passer une lettre à mon ministre qui prouvera à l'empereur mon empressement à aller au devant de ce qui peut lui être agréable et à donner à tout ce qui lui appartient des marques de mon attachement. Je n'ai pas hésité aussitôt que j'ai su son choix fait, et vous avez vu par ma discrétion pendant tout le temps de ces événements quel prix j'attache à voir sa dynastie acquérir des avantages. Ce sont de grands moyens contre les Anglais. Tant mieux: ils ne peuvent être mis en de meilleures mains. Il faut en finir avec eux et j'espère que nous leur porterons cet hiver le dernier coup sur tous les points. Il faut espérer qu'il gèlera et que vous passerez et nous aussi en Suède, pendant que les autres expéditions marcheront ; car avec eux il faut frapper partout pour les forcer à la paix. L'époque de l'entrevue me convient parfaitement. Puisque l'empereur ne me presse pas, je prendrai toutes mes précautions. Quelques jours ne font rien et on est au moins tranquille. Puis on arrange ses affaires à loisir. Une fois avec l'empereur, je vous avoue que je ne veux pas être pressé de revenir. Je ne me rappelle pas bien l'époque de l'expédition de Copenhague. C'était à peu près celle où la Baltique n'est plus tenable. Je vais prendre des renseignements positifs et nous con-

viendrons du jour. Nous avons tout le temps, puisque l'empereur Napoléon veut bien vous autoriser à l'arrêter. Mais vous pouvez lui mander d'avance que je crois pouvoir partir d'ici, si ce n'est dans les derniers jours d'août (style russe), au plus tard le 1er septembre, ce qui revient au 13 de votre style. J'arriverais donc du 25 au 30 de votre style à Erfurt. Si cela convient à l'empereur, cela m'arrangera tout à fait et il sait pourquoi. Sous peu, au reste, nous déterminerons le jour, car nous saurons ce que font les Anglais. L'empereur vous parle-t-il de ses vues dans le partage de la Turquie ? »

Caulaincourt répondit que son maître ne lui en parlait pas, mais que le projet du comte de Roumiantzof avait paru à Napoléon inadmissible.

L'Empereur. — C'est cette *langue de chat*, sans doute ?

L'Ambassadeur. — Et Constantinople donc, Sire ! Je n'ai pas caché ces difficultés à Sa Majesté ni à son ministre.

L'Empereur. — Avez-vous dit à l'empereur que Roumiantzof appelle cela la *langue de chat* ?

L'Ambassadeur. — Oui, Sire, je ne cache rien à l'empereur. C'est le moyen de le bien servir, et Votre Majesté aussi.

L'Empereur. — Je suis de cet avis. Aussi, parlerai-je de confiance à l'empereur. J'en ai une entière en me rendant à l'entrevue et je ne doute pas de l'heureuse influence qu'elle aura sur les affaires et la tranquillité du monde. Je n'ai jamais varié dans mon admiration pour

l'empereur et je ne varierai pas dans l'attachement que je lui porte maintenant, pas plus que dans le système qui me lie au sien. Il y a aujourd'hui un an des ratifications de Tilsit. L'empereur me doit cette justice : aucune difficulté, aucun obstacle ne m'a arrêté pour remplir tous les engagements que j'y ai pris. Le général Savary comme vous, mon général, vous devez rendre cette justice au cabinet russe... Mandez bien à l'empereur que je me fais une fête de le voir. Il me faut quinze jours pour m'y rendre. Nous irons ensemble (1).

Cependant, la formidable insurrection qui avait éclaté en Espagne ranimait le courage et les espérances des ennemis de la France en Europe. L'influence anglaise prenait de nouveau le dessus à Vienne. L'Autriche armait. Napoléon chargea Caulaincourt de signaler ces armements à Alexandre et de sonder ses intentions pour le cas où la guerre devrait en résulter. L'empereur de Russie se montra très sévère pour les Autrichiens, traita leur conduite de folie et, tout en contestant la probabilité d'une rupture prochaine, accentua sa ferme résolution de remplir les obligations que lui imposait le traité d'alliance. Il ne tiendrait qu'à Napoléon, disait-il, de rendre leur alliance éternelle et lui-même comptait les moments qui le séparaient de l'entrevue, désirant sincèrement revoir l'empereur des Français et terminer avec lui « tout ce qu'il a pensé à Tilsit (2) ».

(1) Caulaincourt à Napoléon, 41e rapport, le 10 juillet 1808.
(2) Le même au même, 43e rapport, le 24 juillet 1808.

Mais tout en assurant l'ambassadeur de France que son alliance comme son amitié pour Napoléon n'étaient pas un vain mot, il revenait sans cesse au grand ouvrage qui devait les cimenter et les rendre indissolubles. Les nouvelles reçues de Turquie annonçaient de nouveaux troubles à Constantinople. Sélim, le sultan déposé, avait été massacré par ordre de Mustapha, celui-ci détrôné et emprisonné à son tour. Les provinces étaient en pleine insurrection : les pachas révoltés ne reconnaissaient plus l'autorité de la Porte. L'armée turque du Danube avait rompu l'armistice et franchi ce fleuve.

« Tout le pays est en mouvement, » dit Alexandre à Caulaincourt après lui avoir communiqué ces nouvelles, « pour attaquer les Serviens et mes troupes. D'après cela, le maréchal Prosorovsky sera peut-être obligé d'agir pour ne pas se laisser surprendre et ne se pas trouver dans une mauvaise position. Ce sont les Turcs qui ont enfreint l'armistice sur plusieurs points : ne fût-ce même contre les Serviens, puisqu'ils y sont compris, je ne puis les abandonner. Ces Turcs sont, comme me le disait l'empereur, des barbares sans organisation, sans gouvernement. On ne sait réellement à quoi cela ressemble. C'est plus que jamais le cas de donner aux projets de Tilsit, à l'affranchissement réel de ce pays, la couleur libé-

rale qui appartient à ce grand événement. Notre siècle encore plus que la politique repousse ces barbares en Asie. C'est une noble et louable action que celle qui affranchira ces contrées ; ce n'est pas de l'ambition. Nous nous accorderons, soyez-en certain, *sur la langue de chat*. L'humanité veut que ces barbares ne soient plus en Europe dans ce siècle de lumières et de civilisation. Sur la frontière du Caucase, ils nous ont continuellement harcelés pendant l'hiver. Ils continuent depuis la belle saison, même avec plus d'audace. Mais je ne vous en ai pas parlé. Je n'aime pas à me faire un mérite des petits sacrifices que je puis faire à la bonne harmonie ; je tiens avant tout à ce qui peut arranger l'empereur et lui convenir. Ma marche est franche et droite. Rien ne m'en fera dévier. Le prince Prosorovsky me mande qu'il me donnera sous peu de jours des nouvelles plus positives, mais qu'il sait que Constantinople est dans la plus grande fermentation et menacé des plus cruels événements. Je vous dirai encore que je sais par Vienne que l'internonce d'Autriche agit à Constantinople contre vous comme contre nous. Il controcarre tout ce que vous y faites et cherche à augmenter la défiance. Le général Andréossy l'a dit lui-même à Kourakine. Je le savais aussi par une autre voie et par Constantinople. M. de Latour-Maubourg a fait tout ce qu'il a pu

pour empêcher les Turcs de rompre l'armistice, mais vainement. Il a écrit, il y a peu de temps, dans ce sens au prince Prosorovsky. Les Autrichiens intriguent encore en Servie. On ne conçoit réellement rien à leur conduite? Que veulent-ils? Je ne puis croire que ce soit la guerre. S'entendent-ils, comme quelques personnes et une lettre pourraient contribuer à me le faire croire, avec les Turcs et les Anglais? Croient-ils le moment favorable parce que l'empereur a quelques troupes employées en Espagne? C'est de la folie. Ses mesures sont si bien prises! Puis nous nous entendons si bien! Je vous le jure, général, rien ne nous brouillera, — de mon côté au moins, — je vous en réponds. Je ne dévierai pas du système que j'ai adopté et de la marche que je me suis tracée. Nous nous entendons si bien, — dis-je, — que ce ne serait qu'un déjeuner pour vous. »

Revenant ensuite à l'Autriche, l'empereur Alexandre répéta que sa conduite ne pouvait se concevoir; qu'il y avait de la folie à ne pas voir la véritable position des affaires; que l'empereur Napoléon était trop puissant, qu'il avait trop de génie, pour qu'il fût raisonnable de lutter contre lui; que l'Autriche, ayant adopté un système pacifique, devait le suivre sous tous les rapports et s'y attacher franchement; que vouloir voir le monde autrement qu'il n'était, c'était courir à sa

perte ; qu'il voudrait que les événements qui s'étaient passés eussent éclairé tout le monde comme lui ; mais que l'esprit humain était fait ainsi : qu'on voulait toujours un autre ordre de choses que celui qu'on avait et que ces rêveurs modernes ne savaient cependant que répondre quand on les mettait au pied du mur ; qu'il avait dit cela plusieurs fois à des personnes qui critiquaient dans le commencement le système actuel ; qu'il leur avait demandé : « Eh bien ! Que voulez-vous mettre à la place ? Qu'auriez-vous fait d'autre ?... » et qu'elles n'avaient su que répondre ; que, les deux empereurs s'entendant, le reste du monde devait vivre en paix, ou ceux qui bougeraient courir le risque d'être écrasés (1).

Quelques jours plus tard, le 2 août, le duc de Vicence remit à l'empereur Alexandre deux lettres de son souverain. Voici la première :

Bayonne, le 15 juin 1808.

Monsieur mon frère, je partage toute la peine de Votre Majesté. Je sens combien son cœur a dû être affecté de la perte qu'elle vient de faire. Veut-elle me permettre de lui réitérer l'assurance qu'elle a bien loin d'elle un ami qui sent toutes ses peines et qui prend part à tout ce qui peut lui arriver d'avantageux ? Sur ce, je prie Dieu, etc.

NAPOLÉON (2).

(1) Caulaincourt à Napoléon, 44e rapport, le 31 juillet 1808.
(2) Cette lettre n'a pas été publiée dans la *Correspondance*.

Dans l'autre lettre, l'empereur des Français entretenait son allié au long des affaires d'Espagne, justifiait sa conduite envers ce pays, et se répandait en plaintes amères contre l'Angleterre, et surtout contre l'Autriche, dont les armements, poursuivis avec une hâte fiévreuse, commençaient à lui donner de sérieuses inquiétudes (1).

Alexandre se montra touché des compliments de condoléance de Napoléon. « Je suis surtout sensible, » fit-il, « au style amical de l'empereur. Il me doit ces sentiments pour ceux que j'ai pour lui. » Sans se prononcer sur la situation en Espagne, il exprima l'espoir que tout y tournerait « à la confusion des Anglais (2) ».

Dans le cours du mois d'août, M. de Caulaincourt fut chargé de faire à l'empereur de Russie et à son ministre deux importantes communications.

La première se rapportait au différend avec l'Autriche. Le cabinet des Tuileries demanda à son représentant diplomatique à Paris, par trois notes consécutives, des explications sur ses armements. « Ne voulant avoir rien de caché pour son fidèle et puissant allié, » Napoléon ordonna à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg de porter ces notes à sa

(1) Napoléon à Alexandre, le 8 juillet 1808. *Corresp.*, XVII, 14170.
(2) Caulaincourt à Napoléon, 45e rapport, le 7 août 1808.

connaissance, en le priant de les soutenir à son tour à Vienne (1).

Alexandre lut les trois pièces avec beaucoup d'attention, s'interrompant plusieurs fois pour dire à l'ambassadeur : « C'est bien, très bien, ce langage est franc et précis. Si on n'est pas fou à Vienne, on l'appréciera. Voulez-vous que je vous parle franchement, général, mais cela de vous à moi ? Je crains que l'on ne consulte pas les conseils de la raison, qu'on ne se laisse entraîner d'une considération dans l'autre et qu'on ne s'arrête que quand on sera au bord du précipice. Les choses poussées trop loin, l'empereur Napoléon est vif, il ne sera plus temps de les arrêter, quand on sentira qu'on n'a pas eu la mesure nécessaire. Tout ce qui est dans ces notes est parfait, je vous le répète. Si les Autrichiens me font quelque confidence ou que l'occasion s'en présente, je leur dirai aussi de bon cœur tout ce que je pense, et parce que je suis ami de la paix et parce que leur conduite n'est ni amicale pour leurs voisins, ni pacifique pour l'Europe. »

Caulaincourt attira son attention sur un passage où il était question de la confiance de l'empereur Napoléon dans les principes de la Russie.

« Je l'ai bien senti, » répondit Alexandre. « Je vous prie de mander à l'empereur que j'ai été

(1) Champagny à Caulaincourt, le 30 juillet 1808.

sensible à la confiance qu'il me montre dans mes sentiments pour lui. » Puis il continua : « Que peuvent vouloir les Autrichiens? Car ce serait de la folie que d'entrer seuls dans la lice. S'allier avec les Turcs ? Ils n'en valent pas la peine et l'on sait ce que c'est que cet allié. Avec l'Angleterre? Elle ne veut qu'entretenir la guerre pour se garantir des coups. Ses vaisseaux font mousser l'eau et voilà tout. Ces pauvres Espagnols, c'est tout ce qu'ils retireront de les avoir écoutés. Leur sang coulera en pure perte et pour qui encore?... Il y a encore des sots dans le monde qui ont la crédulité de croire aux promesses anglaises; d'autres qui voient le monde comme ils le rêvent ou comme ils l'ont rêvé il y a vingt ans. »

L'ambassadeur répondit que c'étaient ces sots, Anglais par principe ou par déraison, qui sous toutes les formes soufflaient ou entretenaient partout le feu de la guerre. Sa Majesté reprit : « Je crains que les premiers de ces sots ne soient ceux qui poussent l'Autriche dans le sens où elle marche maintenant. Au reste, l'empereur peut compter sur moi. Je vois avec d'autant plus de plaisir approcher l'époque de l'entrevue que nous resserrons, j'espère, nos liens de manière à ce que rien ne puisse les rompre ou les altérer. Il me tarde que tout soit convenu et que nous nous soyons entendus sur tout, principalement pour qu'on ne croie

pas plus en Angleterre qu'ailleurs à un prétexte pour nous désunir, ce à quoi on ne parviendra pas, je vous jure. Il faut d'ici à quelque temps nous attendre à beaucoup de mauvaises nouvelles fausses ou vraies. Si une flotte est perdue à Lisbonne, on ne manquera pas de présenter partout ce malheur comme une suite de notre alliance, et mille autres choses. Mais nous déjouerons toutes ces menées, général. J'ai en vous une entière confiance et je vous parlerai toujours comme je pense. Ainsi, vous saurez tout, et les Anglais auront beau faire, moi, comme ma nation, nous marcherons dans votre système et aucune difficulté ne me fera dévier (1). »

La deuxième communication était bien calculée pour produire un grand effet sur l'esprit impressionnable d'Alexandre et lui procurer une réelle satisfaction. Plus que jamais Napoléon tenait à le ramener vers soi, depuis que l'attitude comminatoire de l'Autriche lui avait fait éprouver le besoin de s'assurer l'aide et le concours de la Russie.

Après avoir tant bien que mal arrangé les affaires d'Espagne, l'empereur des Français avait quitté Bayonne pour retourner par Bordeaux, Rochefort et Nantes, à Paris. « Partout, » écrivait M. de Champagny au duc de Vicence, « Sa Majesté est reçue avec

(1) Caulaincourt à Napoléon, 18e rapport, le 22 août 1808.

ce juste enthousiasme dû au héros qu'accompagne la gloire et qui verse sur son passage les bienfaits d'une administration sage et prévoyante et la prospérité dont elle est la source (1). »

De Rochefort, Napoléon invita Caulaincourt à annoncer à l'empereur Alexandre son intention de procéder enfin à l'évacution des États prussiens. Ce souverain ne cacha pas à l'ambassadeur tout le plaisir que lui causait la décision de son maître. « Mandez, je vous prie, à l'empereur, » furent ses premières paroles, « que rien ne pouvait m'être plus agréable que cette nouvelle. Je la reçois comme une marque de son amitié et avec d'autant plus de plaisir que ce sera aussi pour tout le monde une preuve que je compte avec raison sur lui comme il peut compter sur moi. Vous vous rappelez sans doute ce que je vous disais avant-hier. Je vous le répète : je ne prends d'autre intérêt à la Prusse que celui qu'on doit au malheur. Je tenais aussi, pour mon honneur, à la voir rétablie comme cela lui avait été promis. L'empereur a dit au monde que ce qu'il leur rendait, c'était à ma considération. Je ne pouvais donc leur tourner le dos. L'empereur doit avoir apprécié ma délicatesse. Vous avez été témoin de la discrétion que j'y ai mise. Maintenant, ce pays doit s'attacher à vous, voilà ce qu'il peut faire de mieux et ce

(1) Champagny à Caulaincourt, le 30 juillet 1808.

que je lui ai franchement conseillé. Je remercierai moi-même l'empereur de ce qu'il vous charge de me dire, ainsi que des deux lettres que vous m'avez remises précédemment. C'est M. Balabino, officier des chevaliers-gardes, qui portera ma lettre. Je l'ai déjà désigné. Il partira sous deux jours. Notre alliance est peut-être encore trop nouvelle pour que quelques sots ne croient pas pouvoir la rompre ; mais ils se trompent grandement et le temps prouvera à l'empereur, et les résultats à venir, — à ses successeurs, que la Russie se lie franchement à son système. Quant aux affaires d'Espagne, l'empereur est politique; il a voulu assurer la tranquillité future de son empire. Dès qu'on s'attache à son système, on ne doit point voir avec inquiétude tout ce qui tend à ce but, par conséquent à refuser la paix du monde. »

Il remercia particulièrement l'ambassadeur de l'empressement que celui-ci avait mis à lui annoncer que les affaires de Prusse se terminaient, puis il ajouta : « Cela tranquillisera, je vous assure, l'Europe. Votre séjour en Prusse inquiétait tout le monde, je vous l'ai dit dans le temps. Ma confiance en l'empereur a été telle qu'il doit en avoir en moi. Je vais annoncer cette nouvelle au ministre de Prusse. Elle rendra la vie à sa cour. Eux et leur pays sont réellement dans la misère. Mandez bien à l'empereur quelle est ma con-

fiance en vous et que je n'ai pas une pensée qui puisse l'intéresser que je ne vous dise. Si vous répondez tout de suite à l'empereur, parlez-lui du plaisir qu'il m'a fait, mais dites-lui surtout que j'en aurais encore plus à le voir. Roumiantzof part dans huit jours, car il ne va pas aussi vite que moi(1). »

L'évacuation de la Prusse était surtout commandée à Napoléon par la nécessité de renforcer par les corps qui y stationnaient les troupes françaises, dont le nombre n'était plus suffisant pour tenir tête, après le désastre de Baylen, à l'insurrection espagnole. Le même jour où il en informa Caulaincourt, il expédia aux Ier et VIe corps l'ordre de marcher des bords de l'Oder vers les Pyrénées, au Ve corps de quitter également la Silésie pour s'arrêter en Franconie. Le maréchal Davout devait se retirer du grand-duché de Varsovie et établir ses quartiers en Silésie, Oudinot et les troupes saxo-polonaises quitter Danzig et prendre position autour de Glogau. Soult continuerait à occuper la Poméranie et la Marche de Brandebourg, tandis que Bernadotte resterait aux embouchures de l'Elbe et dans le Holstein (2).

Toutes ces mesures, ainsi que le traité d'évacuation qui allait être signé avec la Prusse, n'en

(1) Caulaincourt à Napoléon, 49e rapport, le 29 août 1808.
(2) *Voir* là-dessus. *Corresp.*, XVII, pp. 433, 437 et suiv.

furent pas moins représentées à la cour de Russie comme l'expression du désir de l'empereur Napoléon de faire quelque chose d'agréable à l'empereur Alexandre, et M. de Champagny citait à ce sujet à M. de Caulaincourt les paroles suivantes prononcées, par Sa Majesté : « Entre les grandes puissances, les traités seuls ne doivent pas être la règle des procédés. Il faut, en allant au delà des traités, inspirer de la confiance et la justifier. Une liaison de souverain est encore plus déterminée par le sentiment que par le besoin. » — « C'est d'après ce principe, » expliquait le ministre, que « l'empereur évacue les États prussiens sans exiger de la Russie l'évacuation de la Valachie et de la Moldavie, qu'il était en droit de prétendre (1). »

Napoléon était rentré à Saint-Cloud le 14 août, la veille même de sa fête. Le lendemain, à la réception du Corps diplomatique, il adressa au comte de Metternich, ambassadeur d'Autriche, une véhémente apostrophe sur les agissements de sa cour et le but vers lequel tendaient ses armements. Il mit beaucoup d'ostentation à affirmer son parfait accord avec l'empereur Alexandre ou, pour employer une expression de M. de Champagny, « un charme particulier à présenter ce souverain comme le pacificateur de l'Europe, comme celui

(1) Champagny à Caulaincourt, le 16 août 1808.

qui, par sa sagesse et sa fermeté, devait lui conserver la tranquillité qu'elle doit à l'union des deux premiers souverains du monde ».

D'après la version du ministre des relations extérieures, l'empereur des Français avait tenu au diplomate autrichien le langage suivant : « Si l'Autriche a de mauvaises intentions à notre égard, l'empereur de Russie et moi nous ferons sans elle les affaires de l'Europe, et malgré *les levées en masse* l'Europe sera tranquille. Non seulement mon consul de Trieste a été insulté; mais tous les Français sont mal vus dans les États autrichiens par le mouvement qu'on a imprimé au peuple de ce pays, en leur faisant croire que je demandais des provinces, tandis que nos relations ont été constamment amicales et que je n'ai rien à désirer de vous. Vos agents dans toutes les cours travaillent contre nous, témoin l'internonce de Constantinople, qui se montre aussi peu favorable à la Russie, et c'est contre les deux empereurs de Russie et de France que vous dirigez vos intentions malveillantes. C'est une bien étrange politique, surtout si vous n'avez pas oublié qu'il n'y a pas trois ans que la presque totalité de vos États a été conquise, et que vous n'avez dû votre existence qu'à votre modération (1). »

Dans la nuit du 25 au 26 août, Alexandre expé-

(1) Champagny à Caulaincourt, le 20 août 1808.

dia l'officier porteur de ses réponses aux deux dernières lettres de Napoléon.

XXXVI

Saint-Pétersbourg, le 25 août 1808.

Monsieur mon frère, avec la lettre de Votre Majesté du 8 juillet j'ai reçu également celle du 15 juin. L'intérêt si amical qu'elle m'y témoigne sur la perte que j'ai faite m'a touché bien vivement. Que Votre Majesté se persuade qu'elle n'a pas affaire à un ingrat et que tout ce qui me vient d'elle est d'un prix infini pour mon cœur. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

XXXVII

Saint-Pétersbourg, le 25 août 1808.

Monsieur mon frère, j'ai à remercier Votre Majesté pour sa lettre de Bayonne du 8 juillet et pour tout ce qu'elle veut bien m'y dire des affaires d'Espagne. Son ambassadeur m'a rendu compte du contenu de la lettre qu'il venait de recevoir avant-hier de sa part. Je vois avec plaisir que Votre Majesté a rendu justice au sentiment qui m'a fait aller au-devant de ses désirs. Il est naturel et n'est qu'une suite de l'attachement que je désire lui prouver en toute occasion. Ce que Votre Majesté se propose de faire pour le roi de Prusse m'a rempli de la plus vive reconnaissance et je n'ai pas voulu tarder un moment pour lui exprimer tout le plaisir qu'elle m'a causé par cette nouvelle. J'ose encore une fois recommander avec les plus vives instances ses intérêts à votre amitié

pour moi. Quant aux affaires d'Espagne, j'espère que les troubles que les Anglais se plaisent à y exciter seront calmés sous peu. Votre Majesté doit connaître déjà les événements de Constantinople. Le sultan Sélim a péri, Mustapha est enfermé et Mahmoud, aussi faible de corps que d'esprit, n'est qu'un fantôme de souverain. Les différents partis s'entre-déchirent plus que jamais; enfin, il me semble que toutes ces circonstances ajoutent de nouvelles facilités pour l'exécution du grand plan et dégagent Votre Majesté de ses derniers liens envers la Porte. C'est avec la même surprise qu'elle que j'ai appris les armements incompréhensibles de l'Autriche. J'ai cru lui devoir un avis et mon ambassadeur a eu l'ordre de lui représenter tout l'abîme qu'elle se préparait. Je jouis de l'espoir de revoir Votre Majesté sous peu. A moins que je ne reçoive d'elle des nouvelles qui s'y opposent, je compte me mettre en route le 13 septembre, et dans quinze jours je me trouverai à Erfurt. J'attends cette époque avec la plus vive impatience pour lui réitérer tous les sentiments dont je suis pénétré pour elle. Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Le jour suivant, l'empereur s'entretint longuement avec le duc de Vicence sur l'entrevue qui approchait. Il lui répéta tout ce qu'il lui avait dit déjà plus d'une fois, en ajoutant qu'il venait d'ordonner à son ambassadeur à Vienne de prévenir les Autrichiens « en bon français » que, s'ils ne cessaient leurs armements qui alarmaient l'Europe entière, on leur taperait sur les doigts. « Je suis prêt, » déclara-t-il, « et l'empereur peut comp-

ter sur moi. Il suffit qu'il ait quelque embarras pour que je sois, s'il était possible, encore plus à lui (1). »

Le 31 août, le comte Roumiantzof se mit en route précédant l'empereur de quinze jours. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient de voyager qu'à petites journées. Son départ, qui n'avait pas été annoncé à l'avance, mit en émoi tout le corps diplomatique. Le chargé d'affaires d'Autriche surtout ne dissimulait pas sa vive inquiétude.

Alexandre avait voulu se faire accompagner par son frère, le grand-duc Constantin, deux de ses ministres les plus en faveur, le prince Golitzyne et M. Spéransky, le grand-maréchal comte Tolstoï, quatre aides de camp et son chirurgien le Dr Wyllie. Le départ de tous ces personnages était échelonné du 7 au 14 septembre, date fixée pour celui de Sa Majesté. L'ambassadeur de France, invité par l'empereur à être du voyage, resta à Saint-Pétersbourg jusqu'au 11 septembre, jour de la Saint-Alexandre, pour complimenter l'empereur à l'occasion de sa fête. Alexandre le mit au courant de l'itinéraire que lui-même comptait suivre. Il ne comptait s'arrêter qu'un jour à Kœnigsberg, où résidait le couple royal prussien, puis se diriger, par Francfort-sur-l'Oder et Leipsick, sur Weymar, sans passer par Berlin. « Notre entrevue, » dit-il, « même les

(1) Caulaincourt à Napoléon, 50e rapport, le 26 août 1808.

premières nouvelles qu'on en aura, retentiront à Vienne et calmeront l'Autriche, si elle a des intentions hostiles. Elle influera aussi, j'espère, sur toutes vos autres affaires. Qu'elle produise pour la Russie un avantage direct et réel et je vous jure qu'on vous sera aussi attaché, qu'on sera aussi lié à votre système que je le suis moi-même (1). »

Un cri de détresse du roi de Prusse vint assombrir au dernier moment les dispositions si radieuses d'Alexandre. Dans une lettre adressée à l'empereur de Russie ce monarque porta plainte contre les conditions mises par Napoléon à l'évacuation de son royaume. Le traité qui la réglait imposait des charges écrasantes à la Prusse en fixant à 140 millions de francs ce qui lui restait à payer sur la contribution de guerre. Les places fortes de Glogau, de Stettin et Cüstrin devaient garder des garnisons françaises jusqu'au paiement intégral de la contribution. Pendant dix ans, la Prusse s'engagerait à ne pas garder plus de 42.000 hommes sous les drapeaux. Considérant ces conditions comme extrêmement onéreuses, le roi insinuait assez clairement qu'il aurait peut-être mieux valu, pour la Prusse comme pour la Russie elle-même, de faire cause commune avec l'Autriche dans la guerre qui se préparait entre cette puissance et la France (2).

(1) Caulaincourt à Napoléon, 51e rapport, du 3 septembre, et lettre du 4 septembre 1808.

(2) Frédéric-Guillaume à Alexandre, le 28 août 1808.

Alexandre, dans sa réponse à Frédéric-Guillaume, repoussa énergiquement cette suggestion (1). Mais il promit aux deux représentants prussiens à sa cour, MM. de Schladen et Schœler, de n'épargner aucun effort pendant l'entrevue pour déterminer Napoléon à faire droit aux réclamations de la Prusse (2). Il s'en ouvrit également à Caulaincourt. Il fit valoir l'ordre qu'il avait donné à son ambassadeur à Vienne de prévenir le cabinet autrichien qu'en cas d'attaque la Russie soutiendrait la France de toutes ses forces, mais il se plaignit avec amertume des conditions imposées à la Prusse, qu'il qualifia de dures. Son discours fut un plaidoyer chaleureux en faveur du roi : « Vous demandez, » dit-il à l'ambassadeur, « une somme que ces gens-là ne pourront jamais payer en si peu de temps; puis vous avez joui des revenus de la Prusse depuis Tilsit, vous vous les réservez jusqu'à l'évacuation et vous ne les précomptez pas. Avec quoi peuvent-ils vous payer? Après cela, les places que vous gardez! Je vous parle franchement; on ne peut me soupçonner d'une arrière-pensée, car j'ai fait plus que témoigner de l'attachement, de la déférence, de la confiance à l'empereur. Je lui ai prouvé en toute circonstance que j'en avais. Tenez, on dira que ces places sont plu-

(1) Alexandre à Frédéric-Guillaume, le 12 septembre 1808.
(2) Schœler à Frédéric-Guillaume, le 7 septembre 1808.

tôt contre nous que contre la Prusse, car les domaines sont une garantie plus réelle que ces places et d'une chiquenaude donnée de Magdebourg vous feriez trembler la Prusse. L'empereur le sait bien ; par conséquent, ce n'est pas une garantie nécessaire pour le paiement. Il faut demander des choses possibles. Avec du temps, ils vous paieront ; mais dans le terme que vous leur donnez et la position où vous les avez tenus depuis Tilsit, cela me paraît impossible. Si l'empereur veut décidément rétablir ces gens-là comme l'exige la paix de Tilsit, il faut le faire avec des conditions qu'ils puissent raisonnablement remplir; sans cela, il faudra continuellement les chicaner et les grands seigneurs ne doivent pas chercher querelle aux petits. Moi, je désire qu'ils vous satisfassent ; mais je crains que ces conditions ne soient une source de nouveaux chagrins pour eux et d'embarras, par conséquent, pour l'empereur, car il ne peut exiger 'impossible. Faites-leur payer encore ce qu'ils pourront, mais ne leur imposez pas de conditions humiliantes. L'empereur a trop de gloire pour avoir besoin d'humilier qui que ce soit. Ces gens-là seront à lui, je vous le jure, s'il le veut, s'il veut seulement ne pas avoir l'air de peser autant sur eux. Je vous parle, comme on parle dans le monde, général ; si l'empereur a voulu m'obliger, qu'il soit un peu généreux. Rien, je vous le jure,

ne me sera plus agréable; puis cela prouvera ainsi à tout le monde qu'il fait aussi quelque chose pour moi, tandis qu'on dit que c'est moi qui fais tout. Je veux faire à l'empereur des amis. Rappelez-vous la devise que vous avez sur son buste : *Grand dans la guerre, grand dans la paix, grand dans les alliances*. L'évacuation de la Prusse n'a jamais dû être la condition de celle des provinces turques. Les paroles de l'empereur sont aussi sacrées pour moi que des traités. L'un et l'autre devaient me faire espérer pour la Prusse un sort moins malheureux. Quant aux provinces turques, j'aurais eu cent occasions pour une d'en finir avec les Turcs. Je fais l'empereur et vous juges de la conduite que j'ai tenue. Nous devions nous entendre et agir de concert pour obtenir de communs avantages. N'ai-je pas été fidèle à ma parole? Ai-je profité des circonstances qui pouvaient m'être favorables? Les Serviens attaqués, l'armistice enfreint par les Turcs, ai-je agi? Mais revenons aux affaires d'Autriche. J'ai commencé par vous dire que je ferai ce que l'empereur désire et cela sera fait aujourd'hui. Vous savez que cela ne sera en quelque sorte que la répétition de ce que j'ai déjà fait loyalement. Ce que je viens de vous dire vous prouve donc que je ne cherche même pas à me faire un mérite de ma confiance en lui, ni de tous les sentiments que je lui porte; mais qu'il

fasse aussi qu'on dise qu'il a agi de même pour moi. S'il retire ses troupes des endroits d'où elles menacent, il donnera de la sécurité aux puissances; vous inspirerez de la confiance à tout le monde, car on ne peut se dissimuler qu'on est inquiet de votre séjour dans le grand-duché, de votre position à Praga. Un peu de modération servira aussi vos intérêts. La France n'en sera que plus puissante et l'empereur plus grand et plus heureux. Les Anglais, comme tous vos ennemis, n'auront plus rien à dire alors. Comme je n'ai jamais partagé les craintes de tout ce monde, je vous en parle avec franchise; je n'ai jamais rien voulu obtenir de l'empereur par ma politique, mais par ma loyauté. Il voit combien il peut compter sur moi; qu'il fasse pour ce pays-ci et pour moi quelque chose qui prouve à tout le monde, je vous le répète, que je compte avec raison sur lui (1). »

Napoléon n'était pas sans inquiétude sur la situation intérieure de la Russie pendant l'absence de l'empereur Alexandre. Caulaincourt le rassura en l'informant que toutes les mesures avaient été prises pour y maintenir l'ordre dans l'administration; que les troupes étaient confiées à des mains sûres, à des hommes dévoués : le prince Lobanof, gouver-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 52e rapport, le 7 septembre 1808.

neur militaire de Saint-Pétersbourg, et le général Ouvarof, commandant intérimaire de la garde impériale. « L'impératrice régnante ne peut être mieux, » écrivait-il, « sa conduite est parfaite. La douairière n'est pas trop contente, mais les Russes ne l'aiment pas ; ils lui reprochent d'être trop Allemande. Puis tous les hommes chargés d'un service quelconque lui sont plus ou moins opposés, même le prince Kourakine, ministre de l'intérieur, auquel elle vient de retirer son logement à Pavlovsk. L'impératrice régnante reste à Kamény-Ostrof, la mère va à Gatchina (1). »

Alexandre quitta sa capitale le 14 septembre. Dans l'unique calèche avaient pris place à ses côtés le grand-maréchal comte Tolstoï, et en face d'eux un aide de camp et le chirurgien. Sa Majesté voyageait avec une extrême rapidité, plus vite qu'aucun courrier. A la frontière prussienne, le général Lestocq vint la saluer au nom du roi. Le 18 au soir, elle arriva à Kœnigsberg. Frédéric-Guillaume l'attendait à la porte de la ville, à la tête des princes de sa famille et de tous les généraux. Les souverains montèrent à cheval. Les troupes faisaient la haie sur le passage de l'empereur. La reine Louise, entourée de ses enfants, le reçut sur le perron du château. Les généraux Scharnhorst et Gneisenau furent attachés à sa personne.

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 8 septembre 1808.

Le 19, il y eût grande revue, puis une visite au champ de bataille de Preussich-Eylau. On dîna à trois heures et on passa la soirée en famille, dans une villa située en dehors de la cité. L'empereur renouvela au couple royal le conseil de ne pas se commettre avec l'Autriche et la promesse de plaider leur cause auprès de Napoléon. « Croyez-moi, je ferai tout ce que je pourrai, » répétait-il (1).

Il repartit le 20 à six heures du soir, reconduit par ses hôtes jusqu'à un faubourg de Kœnigsberg. A peine s'en était-il séparé qu'un courrier expédié de Paris par le comte Tolstoï lui remit des dépêches de son ambassadeur annonçant une très grave nouvelle : la signature par le prince Guillaume, frère du roi, de la convention d'évacuation telle qu'elle avait été dictée par Napoléon, mais surtout le motif qui l'avait décidé à passer par toutes les conditions du cabinet des Tuileries. C'était, on le sait, une lettre du premier ministre de Prusse, baron de Stein, au prince de Wittgenstein, lettre interceptée par les autorités françaises à Hambourg et qui révélait l'intention de révolutionner l'Allemagne pour la délivrer du joug de la France.

Napoléon fit publier cette pièce dans le *Moniteur* et en envoya un exemplaire à Caulaincourt,

(1) *Voir* la *Gazette de Kœnigsberg*, des 19 et 22 septembre 1808, et le livre de la comtesse Voss : *Neunundsechzig Jahre am preussichen Hofe*, p. 337.

qui le reçut à Leipzick et le montra aussitôt au comte Roumiantzof qu'il venait de rejoindre dans cette ville. Le ministre russe s'écria : « C'est de l'esprit de vertige et inexplicable ! » Le duc de Vicence s'empressa d'expédier à son tour à l'empereur Alexandre lui-même la lettre accusatrice, qui répondait si bien à tout ce que le souverain russe lui avait dit sur la Prusse dans leur dernière conversation. « Elle vient fort à propos, » écrivit-il à Napoléon, « et calmera beaucoup l'intérêt qu'inspirait cette cour (1). »

Le 22 septembre, l'empereur de Russie passa la Vistule à Bromberg. Là, vint au devant de lui le maréchal Lannes, duc de Montebello, qui lui remit une lettre de Napoléon, lequel chargeait son ancien compagnon d'armes d'exprimer à Sa Majesté quelques jours à l'avance « le bonheur qu'il aura de la revoir et tous les sentiments qu'elle lui a depuis si longtemps inspirés (2) ». Alexandre reçut le vieux soldat de la manière la plus affable. Il lui parla de Napoléon, qu'il aimait, disait-il, de tout cœur ; de Paris, qu'il désirait et espérait voir, « pour rester plus longtemps avec l'empereur des Français ». Il lui fit aussi des compliments sur la belle tenue des troupes françaises

(1) Caulaincourt à Napoléon (lettre), le 23 septembre 1808.
(2) Napoléon à Alexandre, le 7 septembre 1808. *Corresp*, XVII, 14304.

qui étaient sur la Vistule : il les trouva superbes et loua particulièrement le 26e d'infanterie légère et le 8e de hussards (1).

Ce même jour, Napoléon quitta Saint-Cloud, escorté d'une suite nombreuse et brillante, dont faisaient partie l'ancien et le nouveau titulaires du portefeuille des relations extérieures, MM. de Talleyrand et de Champagny, Berthier, Duroc et Maret, ainsi que l'ambassadeur de Russie, comte Tolstoï. Le 27, il arriva à Erfurt. Depuis le 25, Alexandre se trouvait déjà à Weymar.

C'est le 27 septembre qu'eut lieu la rencontre des deux souverains sur la grande route, à mi chemin, entre Weymar et Erfurt. Les empereurs s'embrassèrent comme deux vieux amis heureux de se revoir. Ils montèrent à cheval et entrèrent dans Erfurt au pas, marchant côte à côte. Napoléon installa son hôte dans la plus belle maison de la ville. Il lui fit les honneurs de sa propre demeure avec une magnificence éblouissante, en lui donnant pour cortège tout un essaim de princes et de rois.

Pendant les dix-huit jours passés à Erfurt par les deux plus puissants monarques de l'univers, les fêtes succédaient aux fêtes. La plus intéressante fut une partie de chasse organisée sur le champ de bataille d'Iéna, le 7 octobre. La

(1) Lannes à Napoléon, le 22 septembre 1808.

veille, il y avait eu bal à la cour de Weymar. « L'empereur Alexandre danse, » mandait Napoléon à l'impératrice Joséphine, « mais moi non, quarante ans sont quarante ans (1). »

La négociation diplomatique avait été entamée, dès le 29 septembre par les plénipotentiaires respectifs : Roumiantzof et Champagny. Elle eut pour point de départ une « note sur la situation présente », rédigée par le ministre des relations extérieures de France.

Ce document établissait que l'Europe s'attendait à de grands résultats de l'entrevue des deux empereurs. Son attente et ses vœux seront remplis s'il en sort la paix générale. Ils seront trompés si la France et la Russie ne parviennent pas à vaincre l'obstination de l'Angleterre et à l'amener à composition. De là une double question : Que doivent faire les souverains alliés pour arriver à la paix ? Que doivent-ils entreprendre s'ils ne peuvent y parvenir ?

Pour atteindre le premier but, ils écriront au roi d'Angleterre. Le ministère anglais, même s'il ne veut pas la paix, n'osera l'avouer. Il fera des réponses évasives qui nécessiteront des répliques et qui feront gagner du temps. Ce délai, il importe de le mettre à profit en établissant un

(1) Napoléon à Joséphine, le 9 octobre 1808. *Corresp.*, XVII, 14366.

concert unanime des puissances du continent sur les conditions de la paix. Seule, l'Autriche témoigne des dispositions douteuses. Il faut lui forcer la main, en exigeant d'elle, comme preuve de sa sincérité, la reconnaissance du nouvel ordre de choses établi en Espagne. Devant l'unanimité de l'Europe, l'Angleterre cédera.

La base de la paix sera l'*uti possidetis*. La France consent à ce que la Russie garde la Finlande, la Valachie et la Moldavie, qu'elle possède de fait. Mais il ne faut pas dévoiler ce consentement avant l'ouverture des négociations. Il ne faut pas surtout que la Turquie s'en doute. La France perdrait toute son influence sur elle. Elle se jetterait dans les bras de l'Angleterre, qui pénétrerait ainsi dans la mer Noire. Cela rendrait la paix plus difficile et la guerre plus désavantageuse pour la Russie. Celle-ci doit donc se contenter de la possession des provinces danubiennes, à la conservation desquelles par elle la France ne mettra aucun obstacle.

Si toutefois l'Angleterre proposait des conditions inadmissibles pour la paix, les deux cours impériales se réserveraient d'aviser aux moyens ultérieurs de vaincre l'obstination du cabinet de Londres.

Au mémoire était joint un projet de traité, dont le préambule disait que les hautes parties contrac-

tantes étaient « empressées de terminer par la paix maritime les maux de l'Europe et voulaient prendre de concert les mesures les plus propres à conduire à ce résultat ». Les articles du traité n'étaient qu'ébauchés. L'*uti possidetis* était proclamé comme base des négociations avec l'Angleterre pour la paix future, laquelle ne serait faite que d'un commun accord. La France ferait cause commune avec la Russie jusqu'à ce que cette dernière ait obtenu la possession de la Finlande, ainsi que de la Valachie et de la Moldavie; la Russie ferait cause commune avec la France jusqu'à ce que celle-ci eût vu confirmé l'état de choses établi par Napoléon en Espagne. L'empereur des Français ne mettrait aucune opposition à la cession des principautés Danubiennes par la Porte à la Russie, il consentirait à ce qu'une négociation directe s'établît entre les deux puissances à ce sujet, négociation qu'il promettait de seconder par les conseils que lui-même donnerait aux Turcs. Mais l'empereur de Russie s'engagerait, lui aussi, à éviter soigneusement tout ce qui pourrait irriter la Porte contre la France et jeter les Turcs entre les bras des Anglais. Deux articles additionnels devaient rapporter la promesse contenue dans le traité de Tilsit de dédommager la Prusse de l'annexion du Hanovre au royaume de Westphalie, et prendre acte du consentement de l'empereur

Alexandre de ne point s'opposer à ce que le pape cessât d'exercer le pouvoir temporel (1).

Ces propositions exprimaient le vœu du cabinet des Tuileries et indiquaient en même temps les limites des concessions qu'il était disposé à faire à la Russie. Elles ne pouvaient satisfaire les aspirations d'Alexandre et du comte Roumiantzof. Du moment où il ne devait plus être question du partage général de l'empire Ottoman, le vieux ministre de Catherine voulait au moins assurer à son pays la possession incontestable et incontestée de la Moldavie et de la Valachie et lui procurer le Danube comme frontière. Il ne se contentait pas d'un consentement vague, conditionnel, et surtout à longue échéance de la France à cette acquisition. Il voulait une reconnaissance formelle et immédiate, pareille à celle que la Russie avait accordée à l'état de choses créé par Napoléon dans toute l'Europe occidentale. C'est sur ce point essentiel que roulèrent les débats entre les deux négociateurs.

Champagny n'allait pas au delà du terme « consentement », tout en ajoutant qu'il était prêt à le constater de la manière la plus énergique, mais au nom de la pacification de l'Europe il conjurait le plénipotentiaire russe de fixer un délai pour l'exécution des vues de la Russie sur les provinces

(1) Note sur la situation présente et projet de traité y annexé.

turques. Il motivait sa demande par le fait que la Russie ne perdrait rien à ce délai ; qu'elle possédait déjà ce qu'elle voulait avoir ; que la Turquie était impuissante à lui extorquer les provinces convoitées ; mais que, d'un autre côté, il ne fallait pas pousser la Porte dans les bras de l'Angleterre. Roumiantzof répliquait que la Turquie n'était pour rien dans la contestation des deux empires avec l'Angleterre ; que le cabinet de Saint-James ne demandait pas mieux que de concéder les provinces danubiennes à la Russie ; que la paix conclue avec la Porte rendrait plus facile la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Puis, démasquant ses batteries : « Nous ne pouvons consentir, » s'écria-t-il, « à prolonger l'état de choses qui existe depuis un an. Il a été trop contraire à nos intérêts. Nous sommes venus ici tout exprès pour vous déclarer que nous allons y mettre un terme. Nous ne pouvons différer davantage. »

Fort contrarié de n'avoir pu ébranler le ministre d'Alexandre, M. de Champagny écrivait à Napoléon : « Celui qui est prêt à saisir une proie qu'il a longtemps convoitée est sourd à toutes les raisons qui peuvent retarder sa jouissance. Il y a trente ans que M. de Roumiantzof a rêvé cette acquisition ; c'est le triomphe de son système ; là est sa réputation et son honneur. Tout autre in-

térêt lui paraîtra faible auprès de celui-là. L'empereur Alexandre, qu'aucun motif personnel ne pousse et à qui tous les intérêts de son empire sont également chers, doit être beaucoup plus accessible à la force des raisons qui, dans son intérêt, lui conseillent de retarder, non pas même une jouissance, mais une simple prise de possession d'une province qui ne peut lui échapper (1). »

En cela le ministre français se trompait. L'empereur Alexandre partageait entièrement la manière de voir de son plénipotentiaire et était décidé à le soutenir. De là l'obstination dont fit preuve le comte Roumiantzof dans la conférence suivante, en défendant son point de vue, ce qui donna lieu à M. de Champagny d'écrire à Napoléon qu'il voulait les provinces turques, qu'il les voulait à tout prix, et aujourd'hui plutôt que demain. Il n'admettait sous aucun prétexte la réserve formulée par le négociateur français : « Il ne sera donné aucun éveil à la Porte sur les intentions de la Russie qu'on n'ait connu l'effet des propositions faites par les deux puissances à l'Angleterre. »

« Quand, comment connaîtra-t-on l'effet de ces propositions? » objectait-il. « Un premier résultat ne mettra-t-il pas dans le cas d'en attendre un second,

(1) Champagny à Napoléon, le 6 octobre 1808.

celui-ci un troisième et notre arrangement avec la Turquie ne sera-t-il pas continuellement ajourné ?» — « Il appliquait ce raisonnement à tout; » ainsi se plaignait à Napoléon son ministre des relations extérieures. — « Si je lui parlais des ménagements dus aux Français établis dans le Levant, il me demandait : « Mais voulez-vous attendre qu'ils soient rentrés en France ? Quand pourront-ils revenir ? » La paix avec l'Angleterre lui paraît difficile et c'est pour cela qu'il ne veut pas y subordonner la paix avec la Turquie. Il m'a parlé aussi de la nécessité de frapper l'opinion des Russes par la certitude de cette importante acquisition et m'a paru avoir quelques craintes, si tel n'était pas le résultat du voyage de l'empereur Alexandre. On m'a plutôt laissé deviner ces craintes qu'on ne me les a montrées. Mais le sentiment qui perçait à chaque mot était celui de la défiance, défiance des événements, défiance aussi de nos intentions. Car d'après cela qu'il mettait moins d'importance à l'art. 6, peu lui importe, en effet, de quelle manière cet article prononce le consentement de la France aux acquisitions de la Russie, si l'article suivant permet à celle-ci d'agir et de marcher à son but. C'est encore pour cela qu'un délai indéterminé l'effraie davantage ; il craint d'exposer à des chances un avantage qui lui paraît presque acquis dans ce

moment. Il consentirait plutôt à un délai dont le terme serait fixé. Il veut que tout soit précis. « Le vague des articles de Tilsit, » dit-il, « nous a fait trop de mal; une année a été perdue, et tel est encore l'unique résultat de notre alliance avec vous. » Cette obstination de M. de Roumiantzof n'est pas le produit du moment. Elle tient à de longues réflexions qui n'ont eu qu'un but, à une attente impatiemment supportée, enfin à l'opinion que, dans le moment actuel, rien ne peut s'opposer à l'exécution des vœux de la Russie. Je désespère de le vaincre (1). »

Le ministre russe eut gain cause. Les clauses repoussées par lui ne parurent pas au traité. Celui-ci fut signé le 12 octobre. Il devait rester secret « au moins pendant dix ans ».

Le préambule portait que « Sa Majesté de toutes les Russies et Sa Majesté l'empereur des Français, voulant rendre de plus en plus étroite et à jamais durable l'alliance qui les unit, et se réservant de s'entendre ultérieurement s'il, y a lieu, sur les nouvelles déterminations à prendre et les nouveaux moyens d'attaque à diriger contre l'Angleterre, leur ennemie commune et l'ennemie du continent, ont résolu d'établir dans une convention spéciale les principes qu'ils sont déterminés à suivre inva-

(1) Champagny à Napoléon, le 8 octobre 1808.

riablement dans toutes leurs démarches pour parvenir au rétablissement de la paix». Suivaient treize articles, dont voici les dispositions principales.

L'alliance conclue à Tilsit entre la Russie et la France est confirmée. Inséparablement unies pour la paix comme pour la guerre, les deux puissances entameront avec l'Angleterre une négociation de paix. Leurs plénipotentiaires agiront constamment dans le plus parfait accord sur la base de l'*uti possidetis*. On ne conclura la paix qu'à la condition pour l'Angleterre de reconnaître l'incorporation à la Russie de la Finlande, de la Moldavie et de la Valachie, ainsi que le nouvel ordre de choses établi par la France en Espagne. L'empereur Napoléon reconnaît la réunion des deux principautés Danubiennes à l'empire de Russie et renonce à sa médiation entre celui-ci et la Porte Ottomane. Si, la Turquie se refusant à céder les provinces en question, il s'ensuivait une guerre avec la Russie, la France n'y prendrait pas part, à moins que l'Autriche n'intervînt en faveur des Turcs, ce qui obligerait l'empereur Napoléon à faire cause commune avec la Russie. La Russie, à son tour, ferait cause commune avec la France en cas de guerre entre celle-ci et l'Autriche. Les parties contractantes s'engagent à maintenir l'intégrité des autres provinces de l'empire Ottoman,

« ne voulant ni faire elles-mêmes ni souffrir qu'il soit fait aucune entreprise contre aucune partie de cet empire sans qu'elles en soient préalablement prévenues ». Si l'Angleterre refuse la paix, les deux empereurs se réuniront de nouveau dans le délai d'un an « pour s'entendre sur les opérations de la guerre commune et sur les moyens de la poursuivre avec toutes les forces et toutes les ressources des deux empires ». Enfin, on promettait de dédommager le roi de Danemark de ses sacrifices et de reconnaître ses acquisitions territoriales sur la Suède (1).

Le même jour, un courrier russe portait à Londres la lettre suivante, adressée au roi d'Angleterre :

Erfurt, le 12 octobre 1808.

Sire, les circonstances actuelles de l'Europe nous ont réunis à Erfurt. Notre première pensée est de céder au vœu et au besoin de tous les peuples et de chercher, par une prompte pacification avec Votre Majesté, le remède le plus efficace aux malheurs qui pèsent sur toutes les nations. Nous en faisons connaître notre sincère désir à Votre Majesté par cette présente lettre. La guerre longue et sanglante qui a déchiré le continent est terminée, sans qu'elle puisse se renouveler. Beaucoup de changements ont eu lieu en Europe. Beaucoup d'États ont été bouleversés.

(1) Convention secrète d'alliance signée à Erfurt, le 12 octobre 1808.

La cause en est dans l'état d'agitation et de malheur où la cessation du commerce maritime a placé les plus grands peuples. De plus grands changements encore peuvent avoir lieu et tous contraires à la politique de la nation anglaise. La paix est donc à la fois dans l'intérêt des peuples du continent comme dans l'intérêt des peuples de la Grande-Bretagne. Nous nous réunissons pour prier Votre Majesté d'écouter la voix de l'humanité en faisant taire celle des passions, de chercher, avec l'intention d'y parvenir, à concilier tous les intérêts et par là garantir toutes les puissances qui existent et assurer le bonheur de l'Europe et de cette génération à la tête de laquelle la Providence nous a placés.

NAPOLÉON. ALEXANDRE (1).

D'autres questions, qui n'ont pas été mentionnées dans la convention, furent soulevées à Erfurt entre les souverains de la Russie et de la France. Une des plus importantes, à coup sûr, a été celle du mariage éventuel de Napoléon avec une sœur d'Alexandre. L'empereur des Français avait résolu en principe son divorce avec Joséphine et chargea M. de Talleyrand de sonder les intentions de son allié pour le cas où il lui demanderait la main d'une grande-duchesse. Qu'on se figure l'étonnement du monarque russe quand le prince de Bénévent, au lieu de plaider auprès de lui la cause de son maître, vint lui tenir le langage suivant : « Sire,

(1) L'original de cette lettre se trouve au British Muséum, à Londres.

que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé et son souverain ne l'est pas; le souverain de la Russie est civilisé et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français. » Puis le vice-grand-électeur se mit à faire ressortir, aux yeux de son interlocuteur stupéfait, l'insatiable ambition de Napoléon. « Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, » dit-il, « sont la conquête de la France, le reste est la conquête de l'empereur Napoléon : la France n'y tient pas (1). » Ces paroles n'ont certes pas peu contribué à provoquer la réponse dilatoire de l'empereur de Russie qui, ainsi qu'il le répéta à Napoléon lui-même, subordonnait l'affaire du mariage au consentement de l'impératrice-mère. Elles dévoilèrent les crevasses qu'il y avait dans l'édifice si imposant en apparence de l'empire français, en lui apprenant qu'un fort courant intérieur se manifestait déjà contre les projets aventureux de l'empereur. De là il n'y avait plus loin à la conclusion que le colosse pouvait bien avoir des pieds d'argile.

Restait à régler quelques points secondaires;

(1) Je rends les paroles de M. de Talleyrand à l'empereur Alexandre d'après la version que l'ancien ministre de Napoléon communiqua lui-même au comte de Metternich et que celui-ci consigna dans un de ses rapports, en cour, en date du 4 décembre 1808.

en premier lieu le rappel du comte Tolstoï de Paris, cet ambassadeur ayant été reconnu enfin comme peu propre à cimenter les rapports d'amitié entre les deux cours impériales. Cela fut fait par la lettre qui suit :

XXXVIII

Erfurt, le 13 octobre 1808.

Monsieur mon frère, ayant jugé à propos de donner une autre destination au lieutenant-général comte de Tolstoï, qui avait été accrédité auprès de Votre Majesté en qualité de mon ambassadeur, je crois devoir la prévenir de ce rappel en la priant d'agréer le congé qu'il prendra d'elle. Jaloux, du reste, de maintenir dans toute leur intégrité les liens intimes qui m'unissent à Votre Majesté, je ne tarderai pas à remplacer le comte Tolstoï par un ambassadeur qui puisse être agréable à Votre Majesté. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Fidèle à ses promesses, Alexandre intervint auprès de Napoléon en faveur de la Prusse. Ses instances n'eurent pas tout le succès qu'il en espérait, à cause de la découverte qui venait d'être faite du complot à la tête duquel se trouvait le baron de Stein. Néanmoins, la sortie terrible de l'empereur des Français contre le ministre des

affaires étrangères du roi, le comte de Goltz, qui était venu lui apporter les ratifications de son maître pour le traité d'évacuation, prouva à cet homme d'État que, seuls, les ménagements dus à la Russie avaient empêché la mesure de déborder (1). Alexandre réussit à obtenir pour la Prusse une réduction de 20 millions sur les 140 millions fixés par ce traité comme chiffre restant de la contribution de guerre. Napoléon l'en informa par lettre en l'assurant qu'il ne le faisait que pour lui être agréable (2). L'empereur de Russie y répondit par une concession à laquelle semblait tenir Napoléon.

XXXIX

Erfurt, le 14 octobre 1808.

Monsieur mon frère, touché de toute l'amitié que Votre Majesté ne cesse de me témoigner en toute occasion, pour lui donner une marque évidente de toute celle que je lui porte, je m'empresse de déclarer à Votre Majesté que je ne prends aucun intérêt à l'exécution de l'article éventuel du traité de Tilsit relatif au Hanovre (art. V) et que je veux reconnaître tout ce qu'elle aura décidé sur le sort du royaume d'Étrurie et celui des autres États de l'Italie. J'espère qu'elle y reconnaîtra une preuve nouvelle de mes sentiments pour elle. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté Impériale en sa

(1) Goltz à Frédéric-Guillaume, le 9 octobre 1808.
(2) Napoléon à Alexandre, le 14 octobre 1808. *Corresp.*, XVII, 14379.

sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Il fallait enfin donner un successeur à Tolstoï dans ses fonctions d'ambassadeur à Paris. Ce n'est que le lendemain du départ d'Erfurt qu'Alexandre arrêta son choix, dont il informa aussitôt Napoléon.

XL

Weymar, le 15 octobre 1808.

Monsieur mon frère, pour ne mettre aucune interruption dans les rapports intimes qui m'unissent à Votre Majesté Impériale, j'ai prescrit au prince Kourakine de se rendre près d'elle en qualité de mon ambassadeur, et c'est lui que je charge de la présente. Comme il a déjà l'avantage d'être personnellement connu de Votre Majesté et que même il a été assez heureux pour mériter son suffrage, je me flatte que par la sagesse de sa conduite il se rendra de plus en plus digne de sa bienveillance. Je prie Votre Majesté Impériale de vouloir bien lui accorder un accueil favorable et d'ajouter foi à ce qu'il lui dira de ma part, surtout lorsqu'il l'assurera du prix infini que j'attache à son amitié et de tous les sentiments que je lui porte. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

ALEXANDRE.

Le 14 octobre, jour fixé pour le départ, l'empereur des Français accompagna l'empereur de

Russie à cheval jusqu'à l'endroit, sur la route de Weymar, où il l'avait rencontré à son arrivée, quelques jours auparavant. Napoléon et Alexandre s'embrassèrent une dernière fois, en promettant de se réunir dans un an, pour régler de concert le sort de l'Europe.

Ils ne devaient plus se revoir (1).

(1) Avant de quitter Erfurt, l'empereur de Russie conféra au maréchal Lannes l'ordre de Saint-André. En marge de la lettre par laquelle le duc de Montebello sollicitait la permission de l'accepter, l'empereur écrivit : « Vous l'avez méritée aux champs de Friedland comme à ceux de Pultusk. L'estime d'un des anciens ennemis, aujourd'hui notre intime allié, vous honore et me plait. Tout à vous, mon cher Lannes. Napoléon. » *Corresp.*, XVII, 14354.

CHAPITRE IX

DÉCLIN DE L'ALLIANCE

1809-1810

Alexandre à Kœnigsberg. — Visite du roi et de la reine de Prusse à la cour de Russie. — Mission du prince Schwarzenberg. — Correspondance des deux empereurs. — Napoléon demande le concours d'Alexandre dans sa guerre contre l'Autriche. — Explications d'Alexandre avec Caulaincourt. — Réserves sur la Pologne. — Opinion de Caulaincourt sur le mouvement national allemand. — Entrée de l'armée russe en Galicie. — Agitation polonaise. — Trois lettres de Napoléon. — Alexandre s'entretient avec Caulaincourt sur les conditions de la paix. — Correspondance avec l'empereur d'Autriche. — Tchernychef à Schœnbrunn. — Paix de la Russie avec la Suède. — Paix de la France avec l'Autriche. — Mécontentement d'Alexandre. — Napoléon lui propose des garanties contre le rétablissement de la Pologne. — Convention du 4 janvier 1810. — Napoléon demande la main de la grande-duchesse Anne. — Réponse dilatoire d'Alexandre. — Napoléon se décide pour le mariage autrichien. — Récriminations de l'empereur de Russie. — Répliques de Napoléon.

Il avait été convenu à Erfurt que le comte Roumiantzof se rendrait à Paris, pour y attendre le résultat de la négociation de paix qu'on cherchait à entamer avec l'Angleterre et se concerter à ce sujet avec M. de Champagny. Après un court séjour dans sa capitale, Napoléon alla se mettre à

la tête de ses armées en Espagne afin de rétablir le roi Joseph sur un trône qui lui échappait et écraser l'insurrection espagnole, soutenue par les Anglais. Quant à Alexandre, il était impatient de retourner à Saint-Pétersbourg.

L'empereur de Russie ne s'en arrêta pas moins trois jours à Kœnigsberg, où le roi et la reine le reçurent comme un sauveur. Malgré la trahison dévoilée de Stein, il était parvenu à alléger sensiblement les charges qui pesaient sur la Prusse et il apportait la joyeuse nouvelle de la prochaine évacuation de Berlin par les Français. Ces résultats furent fort prisés par Leurs Majestés prussiennes et toute leur cour : on y disait à haute voix qu'Alexandre avait fait l'impossible en leur faveur. Il y eut en son honneur grand dîner au château, auquel assistait Caulaincourt, et bal à l'hôtel de ville. Le couple royal lui annonça en même temps l'intention d'aller, dans le courant de l'hiver, le visiter dans sa capitale. Le prétexte de ce voyage fut le mariage de la grande-duchesse Catherine, sœur de l'empereur, avec le prince Georges d'Oldenbourg.

On attendait le roi Frédéric-Guillaume et la reine Louise à Saint-Pétersbourg pour le commencement de janvier 1809. Dans les derniers jours de décembre, Alexandre manifesta à l'ambassadeur de France son mécontentement du

désaccord entre les négociateurs français et prussiens sur le chiffre définitif de la contribution de guerre et se plaignit de ce qu'on voulût ajouter les intérêts courants au principal fixé à Erfurt. Il lui parla avec plus de chaleur qu'il n'en avait mis jusque-là dans ses plaidoyers pour la Prusse. « Les subtilités des négociateurs de Berlin, » dit-il, « répondent mal à tout ce que j'ai fait. Il faut qu'il y ait quelque chose de sacré entre les souverains comme entre les particuliers, sans cela les nations retomberaient dans la barbarie. L'empereur m'a *promis* ; mandez-lui que j'en appelle à sa parole de la conduite de ses agents et que j'attends de son amitié que les choses seront rétablies dans le sens et dans l'esprit de ce qui a été convenu à Erfurt. Je tiens positivement à cela. Je suis fidèle observateur de mes engagements. L'empereur Napoléon doit de même tenir les siens. Il ne faut pas, pour quelques écus arrachés à des gens qui sont déjà plus que ruinés, porter atteinte aux souvenirs que me laisse notre entrevue. Je vous l'ai dit, je vous le répète : ces affaires finies, je ne me mêlerai plus de celles de la Prusse. Mais ici, j'ai été l'intermédiaire d'un bienfait, je réclame donc la parole qu'on m'a donnée (1). »

Le séjour de Leurs Majestés prussiennes à Saint-Pétersbourg dura trois semaines, du 7 au 31 jan-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 4e rapport, le 20 décembre 1808.

vier. Ce fut une série de fêtes magnifiques, dont une des plus opulentes a été le bal donné par le duc de Vicence. Plus d'une fois, Alexandre chercha à le rassurer sur les sentiments de ses hôtes à l'égard de la France, en affirmant que, comme lui, le roi de Prusse était attaché au système de l'empereur Napoléon. Il est certain qu'il pesa de toute son influence sur son ami pour le déterminer à repousser les avances que lui faisait le cabinet de Vienne, en prévision de la lutte que l'Autriche était décidée à reprendre avec la France (1).

C'est pour essayer de s'assurer sinon le concours, du moins la neutralité de la Russie, que l'empereur François Ier envoya, en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg, un des personnages les plus marquants de sa cour, le général prince de Schwarzenberg, lequel y arriva peu de jours après le départ du roi et de la reine de Prusse.

Le messager autrichien eut plusieurs audiences chez Alexandre, qui chaque fois instruisait Caulaincourt de ce qui s'y était passé. Le langage que Sa Majesté tint à M. de Schwarzenberg était parfaitement conforme aux promesses faites à Erfurt. Elle fit tous ses efforts pour amener l'Autriche à renoncer à une levée de boucliers qui ne pouvait avoir pour celle-ci que les suites les plus désas-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 5e, 6e et 8e rapports, des 15 et 17 janvier et 5 février 1809.

treuses et déclara que, pour sa part, elle tiendrait ses engagements et ferait cause commune avec la France si elle était attaquée. Pour amener le cabinet de Vienne à suspendre ses armements, Alexandre lui offrit de lui garantir l'intégrité de ses États contre la France, pendant que l'empereur Napoléon la lui garantirait contre la Russie elle-même. Il ne lui cacha pas non plus qu'ayant pris l'initiative des armements, c'est l'Autriche qui apparaissait incontestablement comme l'agresseur. Ainsi parla Alexandre, et ses paroles ne laissèrent pas d'impressionner l'ambassadeur autrichien, qui ne trouva de consolation qu'auprès de l'impératrice-mère. Cette princesse, obstinée dans son aversion pour la France, chercha à encourager l'Autriche dans son attitude en disant au prince de Schwarzenberg : « Une marche combinée avec calme et sagesse, mais exécutée avec rapidité et la plus grande énergie dans tous les détails feront bientôt ici l'effet le plus salutaire (1). »

Il est certain qu'à ce moment un changement notable s'était produit dans la manière d'Alexandre d'envisager ses rapports avec Napoléon. L'enthousiasme de Tilsit s'était calmé et avait fait place à la réflexion et au calcul. L'empereur

(1) *Cf.* les rapports de Caulaincourt à Napoléon, le 11e, du 14 février, et le 19e, du 6 mars, avec ceux de Schwarzenberg à Stadion, des 15 février et 2 mars 1809.

de Russie avait reconnu son erreur, qui lui avait fait voir dans l'empereur des Français un ami à toute épreuve, répondant à son affection et prêt à partager fraternellement avec lui la domination sur le monde. Il put se convaincre que chez Napoléon le sentiment ne l'emportait jamais sur le raisonnement. Il fit comme lui et ne considéra plus l'alliance de la France que comme une combinaison politique. Il ne songeait pas à la rompre, parce qu'elle assurait des avantages considérables à son empire, mais il entrevit les limites que Napoléon ne dépasserait pas et il en marqua lui-même à ses propres complaisances. C'est pour cela qu'il renonça au projet grandiose qu'avait fait miroiter à ses yeux le grand tentateur, ayant acquis à Erfurt la conviction que jamais Napoléon ne l'avait pris au sérieux. Aussi, quand celui-ci vint à reparler à Roumiantzof du partage de la Turquie, Alexandre ne se fit-il pas faute de déclarer à Caulaincourt : « Je suis sans vue d'agrandissement au delà du Danube; que les Turcs restent où ils sont. Ils y sont nécessaires pour la tranquillité du monde, car ce que nous avons dit l'année dernière n'a été consenti par moi que pour complaire à l'empereur et ne pas contrarier le système adopté par l'Angleterre (1). »

Très sûr de lui-même, se croyant un ascendant

(1) Caulaincourt à Napoléon, 12e rapport, le 15 février 1809.

irrésistible sur l'esprit d'Alexandre, Napoléon ne se doutait même pas que, tout en gardant son alliance, il avait perdu son amitié. Du fond de l'Espagne il lui écrivit une lettre d'une allure très intime (1).

Valladolid, le 14 janvier 1809.

Monsieur mon frère, il y a bien longtemps que je n'ai écrit à Votre Majesté Impériale, quoique j'aie souvent pensé à elle. Je la félicite sur ses succès en Finlande. De sanglantes révolutions se succèdent à Constantinople. La contenance de l'Autriche donne des espérances aux Anglais, qui se raccrocheront à tout, même au roseau ; ils seront confondus là, comme en Espagne. Votre Majesté veut-elle me permettre de lui souhaiter une bonne année et un beau petit autocrate de toutes les Russies ? Toutefois, que Votre Majesté ne doute jamais de l'intérêt que je lui porte et de tous les sentiments d'estime et de haute considération qu'elle m'a inspirés. Sur ce, je prie Dieu, etc.

NAPOLÉON.

Cette lettre fut portée à Saint-Pétersbourg par M. Deponthon, l'officier du génie que Napoléon avait déjà mis à la disposition d'Alexandre l'année précédente et qu'il avait rappelé ensuite de crainte qu'il ne lui rendît des services trop efficaces. En même temps, le duc de Vienne fut chargé de proposer une démarche commune des deux cours alliées auprès de l'Autriche pour la sommer de

(1) C'est peut-être pour cela que cette pièce ne figure pas dans la *Correspondance*.

suspendre ses armements, démarche qui, en cas de refus, aurait été suivie du rappel immédiat des représentants respectifs de Vienne, c'est-à-dire d'une rupture des relations diplomatiques.

L'empereur Alexandre ne voulut pas y consentir. Il trouvait qu'une mesure d'un caractère aussi comminatoire, loin d'atteindre son but, heurterait l'amour-propre du cabinet de Vienne et le pousserait aux résolutions violentes. Il admettait une déclaration simultanée, mais il se refusait à lui donner pour sanction le rappel des ambassadeurs. A ce sujet, il ne dissimula pas la répugnance qu'il aurait de faire la guerre à l'Autriche, même si cette guerre devenait inévitable. Il s'y résignerait toutefois, mais non sans avoir épuisé tous les moyens de conciliation (1).

C'est dans ce sens qu'il répondit à la lettre de Napoléon sur la *malheureuse nécessité* de combattre l'Autriche pour la remettre à la raison (2).

XLI

Saint-Pétersbourg, le 27 janvier 1809.

Monsieur mon frère, j'envoie auprès de Votre Majesté mon aide de camp le colonel Gorgoly, pour la féliciter sur son heureux retour dans sa capitale et sur ses succès en Espagne. Je la remercie beaucoup pour la lettre que

(1) Caulaincourt à Napoléon, 13e rapport, le 21 février 1809.
(2) Le même au même, 15e rapport, le 25 février 1809.

M. Deponthon m'a apportée de sa part, ainsi que pour les sentiments qu'elle veut bien m'y témoigner. Elle connaît les miens pour sa personne, ils lui sont voués pour toujours. L'aveuglement de l'Autriche est inexplicable et ne peut être produit que par l'Angleterre. J'espère, cependant, que la conduite que nous tenons envers elle l'arrêtera au bord du précipice qu'elle se creuse elle-même. L'ambassadeur de Votre Majesté lui aura rendu compte des entretiens que j'ai eus avec lui à ce sujet. Je la prie de croire que les liens qui nous unissent sont indissolubles. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

Le 15 mars, le comte Roumiantzof revint à Saint-Pétersbourg, après avoir fait à Paris un séjour de plus de quatre mois. Il apporta à Alexandre une lettre de Napoléon dans laquelle, tout en prodiguant des éloges à ce ministre, l'empereur des Français mentionnait les discussions qu'à son retour d'Espagne il avait eues avec lui à propos de la Prusse. « Je serai parfaitement bien pour cette puissance, » assurait-il, « et elle sera satisfaite de moi si elle se conduit selon les conseils que Votre Majesté a donnés à ces souverains pendant leurs voyage (1). »

(1) Napoléon à Alexandre, le 14 février 1809. *Corresp.*, XIX, 14778. Il existe dans les Archives du ministère des affaires étrangères de Russie une autre lettre de Napoléon sur le même sujet, adressée au comte Roumiantzof et qui n'a pas paru dans la *Correspondance*. La voici :

« Paris, le 5 février 1809.

« Monsieur le comte Roumiantzof, je vous envoie plusieurs

Le ministre des affaires étrangères de Russie ne tarissait pas en éloges sur Paris, l'accueil qu'il y avait reçu, le génie de l'empereur, les grâces de l'impératrice, l'urbanité parfaite qui régnait à leur cour. Il fut très sévère pour l'Autriche et entièrement acquis à l'idée de peser sur elle pour la ramener à la raison. De son côté, l'empereur Alexandre dit à M. de Caulaincourt qu'il était fort content de Roumiantzof, parce que ce ministre avait été apprécié par l'empereur et l'avait convaincu du prix que lui-même et son souverain attachaient à l'alliance de la France. « Vous savez, » ajouta Sa Majesté, « ce que je vous ai souvent dit : le temps prouvera à l'empereur combien je suis loyal (1). »

Peu de jours après, il écrivit à Napoléon :

XLII

Saint-Pétersbourg, le 25 mars 1809.

Monsieur mon frère, le comte de Roumiantzof m'a remis la lettre que Votre Majesté a bien voulu lui confier pour moi, et je lui en offre ici tous mes remerciements, de même que pour toutes les bontés et la confiance distinguée avec laquelle Votre Majesté a bien voulu le

journaux que je viens de recevoir de Saint-Pétersbourg. Les dépêches que je reçois sont du 27. L'empereur se portait très bien et il paraît qu'on y dansait beaucoup à l'occasion du nouveau mariage et du séjour des belles voyageuses. Je prie Dieu, etc.

NAPOLÉON.

(1) Caulaincourt à Napoléon, 21e rapport, le 17 mars 1809.

traiter. Il m'est infiniment précieux d'avoir près de moi quelqu'un qui a joui du bonheur d'être si souvent avec elle et qui se trouve à même de me rendre ses grandes pensées sur tant de sujets qu'elle a bien voulu traiter avec lui. Je partage bien sincèrement le désir de Votre Majesté de tourner tous nos efforts contre l'Angleterre, et c'est pourquoi je tiens si fortement à la conservation de la paix entre la France et l'Autriche. Tous mes soins sont employés à empêcher cette dernière de troubler le repos du continent. D'après des nouvelles peu détaillées encore que je viens de recevoir de Suède, le duc de Sudermanie se trouve à la tête de la régence, ce qui donne l'espoir de voir cette puissance se ranger à notre système et l'influence anglaise s'anéantir de ce côté. Je pars aujourd'hui pour la Finlande pour y ouvrir la Diète, d'où je me trouverai plus à même de communiquer à Votre Majesté les détails ultérieurs qui me viendront de Suède. Si le comte Roumiantzof s'est acquitté fidèlement des ordres que je lui ai donnés, il aura dû souvent parler à Votre Majesté des sentiments que je lui porte et de la sincère amitié qui nous unit et qui est inaltérable. Sur ce, je prie Dieu, etc.

Alexandre.

Cependant, les événements se précipitaient. La guerre avec l'Autriche paraissait imminente. Avant de partir pour l'armée, Napoléon adressa un nouvel appel à son allié, lui promettant de ne pas attaquer le premier, mais le conjurant de rapprocher ses troupes de la frontière autrichienne (1).

(1) Cette lettre non plus ne figure pas dans la *Correspondance*.

Paris, le 24 mars 1809.

Monsieur mon frère, je remercie Votre Majesté Impériale de l'envoi qu'elle m'a fait de son aide de camp le colonel Gorgoly. J'ai été fort aise de voir cet officier. Tout change avec rapidité. L'Angleterre a réuni à sa cause l'Autriche et la Turquie. Votre Majesté aura vu les proclamations de l'Autriche. Elle ne garde aucune mesure, ni dans son langage, ni dans ses dispositions. Les dépêches officielles de mon chargé d'affaires ont été prises de vive force sur un officier français à Braunau, ce qui est l'indice ou le signal d'une déclaration de guerre. J'ai fait partir ce matin un officier de ma garde et mes équipages de guerre. Je n'ai cependant point le projet d'attaquer que je ne connaisse les dispositions de Votre Majesté ; je ne sais pas si je ne le serai point. Il n'y a pas un moment à perdre pour que Votre Majesté fasse camper ses troupes sur les frontières de nos ennemis communs. Les Bosniaques menacent d'attaquer mon armée de Dalmatie. L'Autriche triomphe dans toute la Turquie. J'ai compté sur l'alliance de Votre Majesté, mais il faut agir et je me confie en elle. J'ai fait écrire ce détail à Caulaincourt. Tout est bien, pourvu que l'Autriche désarme et ne donne plus d'inquiétude. Sur ce, je prie Dieu, etc.

NAPOLÉON.

Il n'y avait plus à tergiverser. Alexandre promit au duc de Vicence sa coopération active et lui détailla les forces qu'il ferait mouvoir du côté de la Galicie. Mais il jugea nécessaire de s'expliquer avec l'ambassadeur sur les conséquences de la guerre, sur ses résultats, si, comme on devait

l'espérer, elle était heureuse, sur la nécessité d'en convenir à l'avance pour éviter et prévenir tous les malentendus. « La destruction de la monarchie autrichienne, » dit-il, « serait une calamité pour l'Europe, un malheur même pour notre alliance. Son gouvernement mérite une vigoureuse leçon, il faut qu'il la reçoive, mais il ne faut pas le détruire. Quant à la Russie, je vous parle franchement; « si la monarchie autrichienne doit éprouver des démembrements, la Russie ne peut souffrir que la Galicie, en tout ou en partie, passe dans d'autres mains que les siennes ; car tout ce qui serait ajouté de ce côté au duché de Varsovie serait un acheminement au rétablissement de la Pologne et par là contraire au premier intérêt de la Russie. Cette opinion se fonde non seulement sur le caractère des Polonais, qui sont toujours portés au changement, qu'on a peut-être flattés du rétablissement futur de leur pays, mais aussi sur ce qui se passe depuis longtemps, et s'est passé récemment dans le duché de Varsovie. Des lettres de gens marquants annoncent hautement ce projet de rétablissement de la Pologne ; à l'appui de cela, le roi, malgré nos explications de l'année dernière avec vous comme avec lui, vient de donner encore pendant la diète qui vient de se terminer des cordons de l'Aigle-Blanc et de Saint-Stanislas. Je ne considère le

duché de Varsovie que comme une province des États du roi de Saxe ; l'empereur, dans ses conversations avec moi, ne l'a considéré que comme cela. De quel droit le roi s'arrogerait-il donc la distribution des ordres de l'ex-royaume de Pologne qui n'existe plus, car, ce droit, comme ancienne propriété de ce pays maintenant partagé, appartient aux co-partageants comme à lui ? Que l'empereur agrandisse le royaume de Saxe vers la Bohême, ou partout ailleurs, je n'y mets point d'obstacles, mais vers la Galicie, je m'explique franchement avec vous pour le présent comme pour l'avenir, afin d'éviter toute espèce de difficulté. Tout agrandissement du duché vers la Galicie, est tout à fait contraire à mes intérêts. Chez vous, on connaît, comme moi, les têtes polonaises, il ne faut donc rien faire qui fomente ces gens-là et trouble encore le monde. Il serait même bon que l'empereur employât près de lui les troupes du duché de Varsovie, afin qu'elles ne parussent pas en Galicie, ou qu'elles agissent sur notre flanc droit. »

L'ambassadeur objecta que cette mesure ôterait un moyen de plus de nuire à l'Autriche ; qu'il fallait profiter des dispositions des Galiciens favorables aux alliés, sans leur dire ce qu'on voulait faire d'eux ; que l'essentiel était d'avoir confiance les uns dans les autres et que l'empereur Napo-

léon ne désirait rien qui pût contrarier en quoi que cela soit l'empereur Alexandre.

Sa Majesté ayant répliqué qu'elle était parfaitement sûre que les troupes russes seraient bien reçues en Galicie en s'y présentant seules, M. de Caulaincourt s'attacha à lui représenter que l'acquisition par la Russie de la Galicie entière inquiéterait toute l'Europe et la Saxe en particulier, pour les mêmes motifs qu'alléguait la Russie contre l'accroissement du grand-duché de Varsovie; que, pour l'indépendance de l'Europe, il valait mieux adopter pour base de la paix le principe de l'intégrité de l'Autriche, en la désarmant et en limitant ses forces militaires.

L'empereur répondit que cette idée lui convenait aussi; qu'il préférait pour l'intérêt de tous, pour le maintien d'un peu d'équilibre en Europe, pour parvenir plus tôt à la paix avec l'Angleterre, et l'y contraindre même, que la monarchie autrichienne ne fût pas détruite, qu'elle ne reçût qu'une bonne leçon et qu'une prompte paix rétablît bientôt le calme en Europe. « Je le désire pour quatre raisons, » ajouta Sa Majesté; « la première, c'est que la pauvre humanité en a besoin et qu'il faut être avare de son sang qu'on n'a que trop versé; la seconde, c'est que l'Autriche est nécessaire à la civilisation et qu'il ne faut pas, pour l'empereur comme pour moi, habituer les peuples

à ces grandes catastrophes, à ces bouleversements dans les États, comme à ces changements dans les dynasties; la troisième, c'est qu'il faut, pour le maintien de notre alliance, pour que nous vivions en bonne harmonie, qu'il reste un tiers en Europe indépendant de l'un et de l'autre; enfin, la quatrième, c'est qu'il faut finir promptement, surtout ne pas ouvrir la porte à de nouvelles difficultés ou contestations, pour que vous terminiez vos affaires d'Espagne qui sont d'un grand intérêt pour vous, et un grand coup porté aux Anglais, par conséquent le seul moyen de leur nuire et de pouvoir en employer de réels pour contraindre cette puissance à la paix. Tout le reste n'est qu'un épisode: la grande affaire c'est la paix avec l'Angleterre. Ne nous écartons pas de ce but (1). »

Une armée russe, composée de quatre divisions et commandée par le général prince Golitzyne, se concentrait sur les confins de la Galicie. Caulaincourt insistait beaucoup pour qu'elle reçût l'ordre de les franchir aussitôt que les Autrichiens auraient passé leurs frontières sur un point quelconque. Alexandre s'y refusa, en prétextant l'insuffisance de ses généraux, qui profiteraient de cette latitude « pour faire trop ou trop peu. » Il promit toutefois de leur donner l'ordre de marcher en avant dès qu'il apprendrait que les Autrichiens ont

(1) Caulaincourt à Napoléon, 26e rapport, le 15 avril 1808.

passé à l'offensive. « Ils paieront cher leur folie et leur jactance, » s'écria-t-il. « Je n'aime pas ces proclamations qui annoncent la conquête du monde. Où sont les généraux qu'ils ont à vous opposer ? Quelles fanfaronnades !... Et cet appel à l'Allemagne ! Cette prétention de l'affranchir ! Personne n'aime le joug autrichien. Ce ton ne donnera pas bonne opinion de leurs opérations et encore moins de leurs projets aux gens sages. Je sais par les rapports de la Porte que les partisans de l'Autriche se plaignent que la Russie a paralysé par ses propositions les mouvements de l'Autriche. Tout ce que nous avons dit ici a donc servi la cause commune, en vous donnant le temps de réunir vos troupes. Et l'archiduc, qui veut mesurer ses talents avec l'empereur Napoléon ! Réellement il y a de la frénésie (1) ! »

On ne savait pas encore à Saint-Pétersbourg le commencement des hostilités entre la France et l'Autriche, quand Alexandre écrivit à Napoléon par son aide de camp Tchernychef, sa lettre responsive à celle que lui avait apportée Gorgoly.

XLIII (2)

Monsieur mon frère, j'ai à remercier Votre Majesté Impériale pour sa lettre par le colonel Gorgoly. La Tur-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 28e rapport, le 22 avril 1809.
(2) La minute autographe de cette lettre, qui se trouve aux

quie a refusé de renvoyer le ministre anglais, ce que j'avais exigé d'elle avant d'ouvrir les négociations et a déclaré l'armistice rompu. Les hostilités ont recommencé. La révolution en Suède me paraît avoir une très mauvaise couleur. Le duc de Sudermanie, déclaré régent, a peu de pouvoir et le lieutenant-colonel Adlersparre, qui se trouve à la tête de l'armée insurgée, exerce une très grande influence. On conserve de très grands ménagements pour l'Angleterre et, au lieu de conclure la paix, on cherche à gagner du temps. Je ne puis donc pas arrêter mes opérations militaires et elles vont continuer jusqu'à ce que je voie de véritables dispositions de faire la paix. L'Autriche persévère toujours dans sa conduite hostile en m'assurant, cependant, que si elle pouvait compter sur la garantie que nous lui avons offerte, elle l'accepterait. Son parti de faire la guerre me paraît pris et je me prépare en conséquence. Votre Majesté peut compter sur moi. Mes moyens ne sont pas bien considérables, ayant deux guerres déjà sur les bras, mais tout ce qui est possible sera fait. Mes troupes sont concentrées sur la frontière de la Galicie et pourront agir sous peu. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

L'envoi de Tchernychef au quartier-général français avait été sans doute provoqué par la nouvelle d'un incident qui causa beaucoup de mauvaise humeur à l'empereur Alexandre. Un autre de ses aides de camp, le prince Wolkonsky, qui, depuis quelque temps, se trouvait à Paris, ayant

Archives du ministère des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg, ne porte pas de date. La lettre doit être de la fin d'avril 1809. L'original manque.

été invité à suivre Napoléon à l'armée, déclina l'invitation. Alexandre s'en montra fort mécontent et dit à Caulaincourt : « Le sang me bouillait en lisant cela. Il ne faut pas en avoir dans les veines pour s'être conduit ainsi. Il s'en faut de peu de choses que je ne lui défende de porter l'uniforme. Si je pouvais sans inconvénient quitter Pétersbourg pour deux mois, je serais déjà où il n'a pas voulu aller. Quelle plus belle occasion pour un militaire ! » Il chercha toutefois à excuser la conduite de Wolkonsky par le mauvais état de sa santé (1).

La nouvelle des premiers engagements entre Français et Autrichiens en Bavière fut reçue à Saint-Pétersbourg dans la première quinzaine de mai. Aussitôt Alexandre fit rappeler sa légation de Vienne et inviter le prince de Schwarzenberg à demander ses passeports. L'ordre fut expédié à l'armée du prince Golitzyne d'entrer en Galicie avec trois divisions, en laissant la quatrième comme réserve à Bialystok. Ce général devait agir indépendamment des troupes du grand-duché de Varsovie et ne leur prêter main-forte que d'une manière indirecte (2).

L'empereur de Russie était fort préoccupé du

(1) Caulaincourt à Napoléon, 30e rapport, le 6 mai 1809.
(2) Alexandre à Golitzyne, le 18 mai 1809; Roumiantzof au même, même date.

mouvement qui se manifestait dans toutes les anciennes provinces polonaises, et qu'il considérait comme un acheminement vers la proclamation de l'indépendance de la Pologne. Il s'en ouvrit à Caulaincourt en lui exprimant l'espoir que l'empereur des Français « ne le favoriserait pas, parce qu'il était de nature à troubler la bonne harmonie entre les deux empires (1) ». Le vieux Roumiantzof se montrait encore plus explicite sur cette épineuse question. Il disait à l'ambassadeur : « Soyez sûr que nous marchons dans votre sens, pas aussi vite peut-être que vous le voulez, mais avec vous et bien franchement, sans nous arrêter même à des choses assez importantes et sur lesquelles il faudra causer un jour pour éviter même les tracasseries à venir. L'empereur Napoléon doit à notre loyauté d'en mettre aussi et certaines choses ont un caractère qui n'est pas dans l'esprit qui doit présider à notre alliance. Le duché de Varsovie existe : rien de mieux. C'est un foyer d'intrigues, n'importe. Nous sommes sans arrière-pensée sur ce qui a été fait. Je tiens à notre alliance. Je la crois avantageuse pour vous comme pour nous, j'y tiens beaucoup, vous le savez, et l'empereur Napoléon me rend aussi la justice de ne pas douter de moi. J'ai, d'ailleurs, je puis le dire, fait mes preuves sur cela, il le sait. Eh bien ! je croirais de

(1) Caulaincourt à Napoléon, 32e rapport, le 18 mai 1809.

mon devoir de dire à l'empereur mon maître : Soit! renonçons à notre système; sacrifions jusqu'au dernier homme plutôt que de souffrir qu'on augmente ce domaine polonais; car c'est attenter à notre existence. Que l'empereur Napoléon donne ailleurs au roi de Saxe tout ce qu'il voudra, mais qu'il n'ajoute rien au grand-duché vers la Galicie. Pour en revenir à ce qui amène ces réflexions, il faut que je vous parle de la dernière proclamation du roi de Saxe aux Galiciens et aux habitants du grand-duché. Il les qualifie de nouveau de Polonais, leur dit que l'empereur Napoléon a déjà régénéré une partie de leur nation. Le prince Poniatowski écrit ici à un sujet de l'empereur pour l'autoriser à porter l'ordre de Pologne. Tout cela, je le répète, n'est pas dans l'esprit de l'alliance. Nous nous en rapportons à l'empereur Napoléon lui-même, pour juger si nous nous plaignons à tort et si nous ne sommes pas fondés à demander que cela change. Qu'il se rappelle notre conduite pendant les affaires d'Espagne, notre conduite actuelle, et qu'il juge si nous n'avons pas droit à une entière réciprocité (1). »

Alexandre ne manqua pas de complimenter Napoléon sur les victoires signalées remportées par lui au début même de la campagne.

(1) Caulaincourt à Napoléon, 34e rapport, le 28 mai 1809.

XLIV

Saint-Pétersbourg, le 20 mai 1809.

Monsieur mon frère, c'est pour offrir à Votre Majesté Impériale mes félicitations sur ses brillants succès que j'envoie auprès d'elle mon aide de camp le colonel Gorgoly. Elle n'a pas cherché, elle n'avait pas besoin d'une augmentation de gloire militaire. Nos ennemis sont venus la lui offrir. L'Autriche, aveuglée par l'Angleterre, a préparé elle-même ses désastres, malgré toutes les peines que nous nous sommes données pour l'en empêcher. Votre Majesté vient de lui donner des leçons terribles et méritées. Au moment où j'écris ces lignes, mes troupes doivent être entrées en Galicie. Votre Majesté y verra, j'espère, mon désir de remplir simplement mes engagements envers elle, malgré les guerres que j'ai déjà sur les bras. Elle trouvera toujours en moi un allié fidèle. Au reste, elle connaît tous les sentiments que je lui porte et qui ne varieront jamais. Sur ce, je prie Dieu, etc.

En causant avec l'empereur de Russie des récents faits de guerre, M. de Caulaincourt émit un jugement assez curieux sur le caractère national allemand que l'Autriche s'efforçait d'imprimer à sa lutte contre la France. Il releva ses proclamations, qu'il qualifia de révolutionnaires, en Bavière, en Tyrol, dans le grand-duché, dans le nord de l'Allemagne, et prétendit que, si elle avait eu des succès, il en serait résulté un état d'anarchie dans l'Europe entière. Il essaya de prouver qu'elle s'était servie des mêmes moyens que les

gens qui avaient fait la révolution en France ; que si ses projets eussent réussi, non seulement elle n'aurait pas pu maîtriser les événements après avoir rompu tous les liens qui attachent le peuple au souverain, mais qu'elle en aurait aussi été la victime; que la marche qu'elle avait suivie faisait de cette affaire la querelle de tous les souverains, qui auraient été menacés des mêmes dangers. Il s'étendit sur les salons, les propos qu'on y tient, l'influence qu'ils exercent à Vienne et qu'ils pourraient obtenir ailleurs, si ce nouvel exemple de leurs terribles conséquences ne décidait pas à les comprimer. Il assura que l'exaspération d'une partie des salons n'était pas dirigée contre la France ou son souverain, mais contre celui qui, le premier, avait comprimé la licence du siècle, l'effervescence de toutes les têtes, et arrêté le torrent révolutionnaire qui menaçait tous les trônes et l'ordre social, en prenant dans chaque pays les couleurs de l'esprit d'opposition et de censure; qu'il n'y avait plus rien de sacré nulle part depuis que les idées américaines et anglaises avaient tourné toutes les têtes; que tous les petits-maîtres russes, allemands ou français se croyaient le droit de juger leurs souverains et leur gouvernement comme la Chambre des communes avait jugé le duc d'Yorck et M. Clarke; que M. de Stadion, attaquant l'autorité souveraine,

l'ordre social en Allemagne, et disant à la France que c'était à l'empereur Napoléon seulement que l'empereur François faisait la guerre, paraissait aussi jacobin que l'avait été Marat; que le moindre des maux qui pût résulter du système mis en avant par l'Autriche eût été la même anarchie que pendant la guerre de Trente Ans, s'il n'en fût résulté le régime révolutionnaire; que ces prétendues gens bien pensants de Pétersbourg, de Paris, comme de Vienne, n'étaient autre chose que des anarchistes comme ceux de 93 ; qu'il n'y avait de différence que dans le costume ; que ceux de 1809, habillés en prétendus royalistes, n'en attaquaient pas moins l'ordre social, les uns en affichant partout en Allemagne les mots d'indépendance et de liberté germanique, et les autres en blâmant toujours le souverain et en frondant toutes les opérations du gouvernement; enfin, que cette secte se prononçait avec plus de violence contre l'empereur des Français que contre les autres souverains, parce que Napoléon avait vu le premier où tendaient ses efforts et comprimé fortement tous les anarchistes, royalistes ou jacobins; en un mot, qu'on ne devait pas plus de ménagements au gouvernement qui avait préconisé ce système désorganisateur et révolutionnaire qu'on n'en avait eu pour les fous qui avaient guillotiné afin d'établir leurs rêves.

L'empereur ne contredit pas le trop zélé diplomate ; il eut même l'air de lui donner raison, en admettant que beaucoup de gens n'élevaient, en effet,la voix contre le « grand homme » que parce qu'il avait comprimé l'anarchie et mis un frein à la licence. « Les gens qui n'ont que de l'imagination sans jugement, » continua Sa Majesté, « trouvent commode de blâmer ce qu'ils ne peuvent comprendre et ce qu'ils ne veulent pas admirer. » Puis saisissant l'occasion au vol : « Vous connaissez mon attachement pour l'empereur Napoléon, » dit-il, « et mon admiration pour ses grands talents. Un peu de modération dans les succès pour les faire tourner contre l'Angleterre, qui est notre véritable ennemie et qui doit être le point de mire, et ces sentiments seront sans bornes. Je pense comme vous sur la prépondérance que veut exercer une partie de la société; aussi ne ménagerai-je pas ceux qui sortent des bornes des convenances (1). »

La nouvelle de l'entrée de l'armée française à Vienne, juste un mois après le commencement des hostilités, produisit à Saint-Pétersbourg un grand effet qui ne fut que peu affaibli par celui de l'échec éprouvé par Napoléon dans l'île de Lobau, à sa première tentative de passer le Danube. Dans la lettre que lui écrivit Alexandre pour le féliciter de

(1) Caulaincourt à Napoléon, 33e rapport, le 21 mai 1809.

la prise de la capitale autrichienne et que lui porta son aide de camp le prince Gagarine, il put enfin lui annoncer l'entrée de ses propres troupes en Galicie.

XLV (1)

Monsieur mon frère, la gloire de Votre Majesté acquiert tous les jours un nouveau lustre par la rapidité avec laquelle elle a porté ses armes victorieuses jusqu'à Vienne. C'est pour lui en offrir mes félicitations et pour lui annoncer l'entrée de nos troupes dans la Galicie que j'envoie auprès d'elle mon aide de camp général prince Gagarine. Il a ordre de rester auprès de Votre Majesté tant qu'elle le jugera à propos. Les Autrichiens viennent de répandre des bruits sur quelques avantages qu'ils auraient obtenus. Accoutumé à compter sur le génie supérieur de Votre Majesté, j'y ajoute peu de foi. Mais je la prie de croire que, quels que soient les événements de la guerre, elle retrouvera en moi toujours un allié et un ami fidèle. Ces sentiments vous sont invariablement voués pour toujours. Sur ce, je prie Dieu, etc.

Alexandre.

Les événements qui se passaient sur le théâtre de la guerre formaient le sujet constant des conversations de l'empereur de Russie avec l'ambassadeur de France. Alexandre était d'avis que la bataille d'Essling ne pouvait être considérée comme

(1) La minute autographe ne porte pas de date. On peut la préciser toutefois d'après le 36e rapport de Caulaincourt à Napoléon, qui donne le 7 juin comme la date du départ du prince Gagarine. L'original de la lettre manque.

une défaite. Il donna au maréchal Lannes autant de regrets que s'il avait été un des siens. « J'y ai pensé toute la nuit, » fit-il. « C'est un grand exemple pour tous nos généraux qu'un maréchal déjà couvert de vingt-cinq blessures qui se fait mutiler au champ d'honneur. » Il envia plus d'une fois Tchernychef, qui était resté au quartier-général français, assurant que, comme militaire, lui-même aurait voulu être à pareille école. Il déplora les pertes considérables de l'armée française, celles subies pendant la dernière bataille qui avait coûté la vie à tant de braves. « Vous m'en croirez, » disait-il à Caulaincourt, « car j'ai toujours aimé votre nation, même quand nous étions en guerre. Je crois que je la préférais aux Autrichiens. J'ai témoigné de l'intérêt pour le sort de ces derniers à cause de la balance politique, mais, comme individu, je n'ai pas oublié 1805, où nous n'avons eu qu'à nous plaindre d'eux. Votre nation a de l'énergie ; tous les hommes ont de l'âme, de l'amour-propre, de l'honneur. J'aime cela. »

L'ambassadeur insistait sur la nécessité de renforcer l'armée de Galicie en y envoyant une partie de la garde; l'empereur répondait qu'il ne pourrait le faire qu'après en avoir fini avec la Suède. D'ailleurs, ajoutait-il, l'ennemi frappait à toutes ses portes. C'était pour complaire à la France qu'il était resté si longtemps inactif vis-à-vis de la Tur-

quie. Si cette guerre avait été terminée, l'armée russe du Danube aurait pu être dirigée contre les Autrichiens. Alexandre promit toutefois d'imprimer plus de vigueur aux opérations du prince Golitzyne et de lui ordonner de soutenir les troupes du grand-duché de Varsovie commandées par le prince Poniatowski. A ce sujet, il mit en garde son interlocuteur contre les allégations des Polonais, qui en montant les têtes n'avaient qu'un but : exciter du mécontentement entre les deux empires dans l'espoir d'amener une rupture entre eux et de faire revivre le projet de réunir en un seul État les trois parties de l'ancienne Pologne. « Vous savez ce que je pense à cet égard, » conclut Sa Majesté; « j'ai toute confiance en l'empereur et en ce qu'il m'a dit, mais il devrait sous ce rapport s'expliquer et faire agir de manière à ce que personne n'eût de doutes (1). »

Le duc de Vicence se plaignait à son tour de la lenteur que le prince Golitzyne mettait dans ses mouvements, de ses manœuvres de l'époque de la guerre de Sept-Ans, des forces considérables qu'il avait laissées en arrière, d'où résultait, selon lui, l'impossibilité, « en gardant les petites portes, d'enfoncer les grandes ». Alexandre convenait de la maladresse de son général, mais il insistait sur la valeur morale du concours qu'il prêtait à la

(1) Caulaincourt à Napoléon, 37e rapport, le 14 juin 1809.

France. « L'empereur Napoléon, » répétait-il, « est trop bon juge militaire et politique pour ne pas apprécier tout ce que j'ai fait pour la cause commune par ma détermination. Il sentira qu'ayant déjà quatre guerres sur les bras j'ai fait l'impossible. S'il y a eu quelques retards, si tout ne va pas précisément comme je le voudrais, c'est qu'il faut faire face partout en même temps. Puis je n'ai pas fait les hommes que je suis obligé d'employer. L'essentiel était le mouvement politique et sous ce rapport il n'y a eu aucun ajournement (1). »

A mesure que les troupes russes pénétraient plus avant en Galicie, des conflits incessants se produisaient entre elles et les troupes polonaises, dont le chef, le prince Poniatowski, ne dissimulait pas son intention de préjuger celles de l'empereur Napoléon lui-même en incorporant la Galicie entière dans le grand-duché de Varsovie. Ces agissements déterminèrent l'empereur Alexandre à s'expliquer catégoriquement avec l'ambassadeur de France, sur les affaires de Pologne en général, et en particulier sur la prise de possession de la Galicie au nom de l'empereur Napoléon. Il dit à M. de Caulaincourt : « Le prince Poniatowski prétend que c'est fait d'après un ordre exprès de l'empereur. Je veux croire, je vous

(1) Caulaincourt à Napoléon, 38e rapport, le 17 juin 1809.

assure, qu'il a inventé cela. L'empereur est trop politique pour ne pas sentir que cela est contraire à tous mes intérêts, inquiétant même pour la tranquillité de mes États. J'ai mis de la bonne foi avec lui, m'en rapportant à la sienne et aux assurances que vous me donniez sur la confiance que je devais placer en lui. Dans les circonstances actuelles, je n'ai pressé pour aucun engagement. J'ai agi en loyal chevalier, m'en rapportant à lui, et depuis lors on ne cesse de ressusciter ces affaires de Pologne, de chercher à nous inquiéter de toutes les manières. J'ai attribué cela, je vous l'avoue, aux Autrichiens qui, ne pouvant m'empêcher de remplir mes engagements envers vous, ni changer mon système, cherchaient à nous diviser pour en tirer parti. Je rejetais donc tout ce qui me revenait. Avec un allié comme moi, il faut y aller franchement. Je pourrais vous montrer beaucoup de pièces qui vous prouveraient que je ne m'étonne pas en vain de tout ce qui se passe là. Propos, conduite, écrits, rien n'est là dans le système de l'alliance. J'y tiens trop pour consentir à rien de ce qui tiendrait à la détruire. Je n'ai pas besoin de vous rappeler tout ce que je vous ai dit sur mes intérêts, sur mon opinion dans cette affaire. Je ne puis consentir à ce que vous établissiez une province française sur ma frontière, par les raisons que je vous ai franchement déduites depuis

longtemps et que vous devez avoir portées à la connaissance de l'empereur. Il est trop politique, trop bon juge des intérêts des nations pour ne pas savoir que cet ordre de choses ne peut me convenir, ne le sût-il même pas par ce que je vous ai dit. Je vous ai parlé, général, avec toute confiance, aussi franchement qu'à l'empereur à Erfurt. Je me suis trop expliqué d'avance pour que l'on ait pu avoir un doute sur mon opinion à cet égard et je l'ai fait dans l'espoir d'éviter toutes les tracasseries. L'empereur Napoléon peut-il douter de moi? J'ai au moins deux guerres sur les bras pour lui; mon pays n'est riche qu'en productions et ne peut les exporter parce que l'une de ces guerres attire les forces anglaises contre mes ports. On brûle mes établissements, on menace mes côtes, en un mot, l'empereur ne l'ignore pas, la prospérité de mes États en souffre. D'un autre côté, la guerre avec l'Autriche me coûte un argent fou. Les troupes se payent en espèces hors des frontières. Pour vous complaire, je n'ai point fini avec la Porte. Je ne parle pas de la Suède, puisqu'il doit m'en revenir un avantage. Enfin, j'ai fait mes preuves pour votre système, pour le maintien, le soutien de l'alliance, et le résultat de cela serait qu'on organiserait une province française sur ma frontière! J'en appelle à vous. Quelle opinion aurait de moi mon peuple, quel jugement porterait la postérité,

l'empereur Napoléon lui-même? Quel crédit cela donnerait-il à mon gouvernement? Quelle force, quels moyens aurais-je même pour vous servir ainsi, si je pouvais le vouloir? Là-dessus, général, il faut qu'on s'explique franchement. Je l'ai fait depuis longtemps; que l'empereur Napoléon y réponde. Je tiens à l'alliance, parce que je la crois avantageuse pour l'un comme pour l'autre et tranquillisante pour nos voisins, si nous sommes d'accord pour maintenir la tranquillité de l'Europe et empêcher toute nouvelle commotion. »

Alexandre termina l'entretien par la déclaration suivante : « Écrivez sur cela à l'empereur Napoléon par le courrier que vous lui expédiez. Répétez-lui ce que je vous ai déjà dit et ce que je vous répète. Je suis sans ambition. L'empereur veut-il me donner des explications tranquillisantes, des assurances positives sur toutes ces tracasseries, veut-il laisser, à la paix, la Galicie avec quelques autres débris à la Maison d'Autriche, ou bien faire des dispositions qui ne changent en rien la position de la Russie, qui ne l'inquiètent d'aucune manière pour sa sûreté, sa sécurité personnelle, il verra avec quelle loyauté je le seconderai. Il est dans la prospérité, tout lui sourit, mais la fortune lui fût-elle momentanément contraire, il éprouverait ce que je suis pour mes alliés comme pour mes amis. Mais pour le bien seconder, il faut qu'il

s'explique franchement, qu'il ne nous laisse aucune inquiétude sur notre position. Je vous le répète, je ne suis pas difficile à satisfaire, puisque je ne veux rien pour moi, n'ambitionne rien, si on ne change rien à ma position (1). »

L'empereur de Russie n'était pas sans inquiétude sur le silence prolongé de Napoléon, qui, depuis l'entrée en campagne, ne lui avait pas écrit une ligne. Plus d'une fois, il demanda à Caulaincourt s'il n'avait pas reçu de son maître de lettres pour lui? Ce n'est qu'après le coup d'éclat de Wagram, qui rétablit la situation tant soit peu compromise de l'armée française autour de Vienne, que l'empereur des Français se décida à lui écrire. Il le fit trois jours après la bataille pour remercier Alexandre « de ses aimables attentions » depuis trois mois. Il s'excusa d'avoir tardé à lui écrire, ne voulant d'abord, disait-il, le faire que de Vienne, puis après avoir chassé l'armée autrichienne au delà du Danube. Il s'étendit sur les résultats de sa victoire, et se plaignit que, pendant tout un mois, les Autrichiens, loin de lui faire des propositions de paix, ne lui ont donné à recueillir que des témoignages d'aigreur et de folle présomption. « Cela ne peut se concevoir, » concluait il ; « mais cela est exact (2). »

(1) Caulaincourt à Napoléon, 43e rapport le 17 juillet 1809.
(2) Napoléon à Alexandre, le 9 juillet 1809. *Corresp.*, XIX, 15505.

Cette lettre fut portée par le colonel Tchernychef, aide de camp d'Alexandre, témoin oculaire de la bataille de Wagram. Napoléon lui donna la croix de la Légion d'honneur ainsi qu'à Gorgoly, qu'il expédia à Pétersbourg à dix jours d'intervalle, muni d'une lettre informant l'empereur de Russie de la conclusion de l'armistice de Znaym et le remerciant de rechef des preuves d'amitié qu'il avait données à son allié (1). Enfin, le troisième officier russe présent au quartier-général français, le prince Gagarine, fut chargé de remettre à Alexandre la correspondance échangée entre Napoléon et l'empereur d'Autriche, et la note française contenant les conditions préliminaires de la paix. La lettre qui accompagnait cet envoi exprimait des doutes sur les intentions pacifiques du cabinet de Vienne, ainsi que l'espoir, dans le cas où les hostilités devraient recommencer, de voir l'armée russe « agir activement et d'une manière plus immédiate », en ajoutant à ce sujet : « Jusqu'à cette heure, j'ignore où elle est, sa force et les intentions précises de Votre Majesté sur elle (2). »

Tchernychef arriva à Saint-Pétersbourg le 23 juillet, en même temps que la nouvelle de la prise de Cracovie par les Russes, fait d'armes qui donna

(1) Napoléon à Alexandre, le 18 juillet 1809. *Corresp.*, XIX, 15575.
(2) Le même au même, le 27 juillet 1809. *Ibid.*, XIX, 15592.

lieu à de nouvelles contestations entre Golitzyne et Poniatowski. L'empereur se plaignit vivement à Caulaincourt de ces tracasseries polonaises et le chargea de rechef d'attirer l'attention de Napoléon sur les menées des Polonais « pour semer la zizanie entre la Russie et la France ». Il le prévint que le comte Roumiantzof lui passerait une note officielle à ce sujet : « Si l'empereur tient à l'alliance, » dit-il, « et ne veut rien de contraire à mon honneur comme aux intérêts de mon empire, il doit s'expliquer avec plaisir et en avoir à me tranquilliser. Comme je suis sans ambition, je ne suis pas difficile à contenter. Si l'empereur à d'autres projets, il est bon que je sache à quoi m'en tenir. Il le faut même pour mes peuples, car, l'opinion que « Messieurs du grand-duché » cherchent déjà à accréditer, pour rallier tout à eux, comme quoi c'est d'accord avec moi que l'on veut restaurer la Pologne, peut-elle tomber sous le sens à ceux qui ont la plus légère idée de notre politique, de nos intérêts » ? Il promit que la note de son cabinet serait conçue dans les termes les plus amicaux et répéta encore que le jour où Napoléon ferait taire ses légitimes inquiétudes, il verrait avec quelle loyauté il le seconderait tant contre l'Autriche que contre l'Angleterre. Le duc de Vicence se récriant que jamais l'empereur son maître n'a voulu rien faire qui eût

pu troubler la tranquillité de la Russie, Alexandre répondit : « Vous dites que je ne m'inquiète que de ouï-dire. Eh bien ! général, je vous assure qu'il y a des faits, plus que vous ne le pensez. Nous connaissons aussi la valeur des mots et de ce qui s'imprime. Puis l'empereur lui-même a dit un jour à Tchernychef en causant qu'il prévoyait que nous aurions de la peine à être d'accord sur les affaires de Pologne, que cela serait difficile à arranger, qu'il pensait cependant qu'il y aurait moyen de s'entendre. Ceci est assez clair, ce me semble. Mais moi qui ne vois pas de moyen, qui ne veux aucun changement nouveau, qui ne puis consentir à aucun, comme je vous l'ai dit depuis longtemps, je m'explique avant qu'on ne puisse se faire un moyen de discorde. L'empereur appréciera, j'espère, ma franchise (1). »

Le 31 juillet, arriva le colonel Gorgoly. A lui, comme à Tchernychef, Napoléon avait tenu des discours inquiétants sur la Pologne, comme pouvant faire naître des contestations entre les deux États. Il est vrai qu'il avait ajouté « que le monde était assez grand pour qu'ils puissent s'arranger ». Alexandre récapitula à cette occasion, vis-à-vis de Caulaincourt, tous ses griefs dans cette épineuse question. Il lui dit : « Je ne puis sacrifier les intérêts de mon empire, ceux de mes peuples à mon atta-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 44[e] rapport, le 26 juillet 1809.

chement pour l'empereur Napoléon. Dans la situation actuelle des choses, je ne veux rien pour moi, pas plus une province qu'un village. Le monde n'est donc pas assez grand pour que nous puissions nous arranger sur les affaires de Pologne, s'il est question de sa restauration d'une manière quelconque. Voilà toute ma pensée. Je n'ai pas attendu à aujourd'hui pour vous la dire, pour que l'empereur Napoléon la connaisse. Ceci est invariable. Il n'y a point à entrer en discussion sur ce point. Je désire que vous le mandiez tout de suite à l'empereur Napoléon. Vous lui direz en même temps tout le plaisir que m'a fait sa lettre, tout le prix que j'attache à son amitié, et qu'il doit compter sur moi et sur l'assistance de l'alliance dans toutes les circonstances. Il voit par les affaires de Suède, comme par toute ma conduite, que je marche fidèlement dans le système. Peut-être la paix va-t-elle se faire; peut-être la guerre recommencera-t-elle. En tout état de cause, il doit compter sur moi. Mandez-lui ces propres paroles : qu'il fasse répondre à ma note et me rassure comme je dois l'être sur la Galicie, et qu'il donne alors des ordres à Golitzyne comme à un de ses divisionnaires, qu'il dispose de mon armée comme d'une division à lui. Vous voyez ma confiance en lui, et comme je veux qu'il soit servi et secondé quand on ne me

donnera pas de sujets d'inquiétude. Je suis sans arrière-pensée (1). »

Le 13 août on vit revenir le prince Gagarine. Outre la lettre de Napoléon, il transmit à Alexandre l'offre verbale de ce souverain, soit d'intervenir dans ses négociations de paix avec l'Autriche, soit d'être simplement compris dans le traité. A cette proposition, l'empereur de Russie ne donna pas de réponse précise. Il se borna à répéter à l'ambassadeur de France qu'il ne voulait rien pour lui, mais qu'il avait tout intérêt à ce que l'Autriche ne fût point trop abîmée ou affaiblie; que l'empereur Napoléon était déjà assez puissant, mais que, malgré cela, il désirait que l'influence de la France dans le monde s'accrût plutôt qu'elle ne diminuât, parce que c'était le meilleur moyen d'assurer le système, de maintenir l'alliance et de consolider la paix de l'Europe; que la France devait compter sur la Russie, qui ne lui enviait rien et qui, dans son propre intérêt, devait tenir à l'alliance autant que lui-même tenait personnellement à l'amitié de l'empereur des Français. Caulaincourt lui ayant fait observer que son maître partageait ses sentiments, mais qu'il ne pouvait s'empêcher de penser comme tout le monde que l'empereur Alexandre seul tenait à son alliance, tandis que les Russes n'y tenaient pas du tout, « tout le monde, » poursui-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 45e rapport, le 3 août 1809.

vit Sa Majesté, « serait pour le système, pour la France, pour l'alliance, sans les affaires de Pologne. Nous sommes vos alliés. J'ai plus que personne prouvé à l'empereur que j'étais son ami, que je faisais de ses intérêts les miens. On fait cependant continuellement ce qu'il faut pour nous inquiéter, pour prouver qu'on en veut même à notre prospérité personnelle. Vous faites la guerre à l'Autriche et nous aussi pour vous. Eh bien! vous liez à cette guerre ce qui est le plus contraire à nos intérêts. C'est l'Autriche qui est l'ennemi que nous combattons ensemble et l'on attente pendant ce temps à l'indépendance de votre ami, de votre allié. »

L'empereur revint à ce qui s'était passé en Galicie, aux proclamations et aux articles des journaux qui parlaient ouvertement de la restauration de la Pologne. L'empereur Napoléon avait touché quelques mots à Gagarine sur la possibilité de la réunion de la Galicie au grand-duché. « Je me suis expliqué sur cela, » déclara Alexandre, « avant et après la guerre : c'est un chapitre sur lequel nous ne pouvons nous entendre. L'empereur a dit au prince Gagarine qu'il ne traitait avec les Autrichiens que parce qu'ils avaient encore une armée; que s'ils n'en avaient plus ce serait différent. Ils seront obligés à des sacrifices, mais ils auront voulu la guerre. Je dois désirer qu'ils ne soient pas trop maltraités, puisque leur

existence est tranquillisante pour la Russie et pour la France, si on désire le maintien de la paix continentale (1). »

Peu de temps après Alexandre entretint Caulaincourt de la résolution qu'il venait de prendre au sujet de sa participation à la paix future. Il commença par lui dire que, bien qu'il ne fût pas sur toutes choses de l'avis de l'empereur Napoléon, il restait inébranlable sur le fond de l'alliance et sur le prix qu'il attachait à sa durée; que, voulant lui donner une preuve nouvelle de sa confiance, il s'était résolu, après mûre réflexion, de s'en rapporter à lui pour les conditions de la paix avec l'Autriche, dans l'espoir que son allié saurait y sauvegarder ses intérêts et lui assurer la part comme le rang qui lui reviennent; que cela était facile, vu qu'il n'ambitionnait rien pour lui et ne faisait que des vœux pour le repos de l'Europe et de son propre pays. Il donna lecture à l'ambassadeur d'une lettre qu'il venait de recevoir de l'empereur d'Autriche et le mit au courant de la réponse qu'il comptait y faire. Puis il lui annonça l'envoi au quartier-général de Napoléon du colonel Tchernychef, porteur d'une lettre qu'il adressait à l'empereur des Français en réponse aux trois dernières missives de Sa Majesté (2).

(1) Caulaincourt à Napoléon, 46e rapport, le 15 août 1809.
(2) Le même au même, 47e rapport, le 19 août 1809.

XLIV

Saint-Pétersbourg, le 21 août 1809.

Monsieur mon frère, je remercie Votre Majesté Impériale pour ses lettres et pour la communication de celle de l'empereur d'Autriche et de la réponse qu'elle y a faite. Je viens d'en recevoir une également dont je m'empresse de transmettre la copie à Votre Majesté en joignant celle de ma réponse (1). La possibilité de la paix me fait

(1) Ces deux lettres étaient ainsi conçues : A Sa Majesté l'empereur de Russie : « Monsieur mon frère, un armistice a été signé le 12 de ce mois entre le quartier-maître général de mon armée, sous le commandement de l'archiduc-généralissime, et le major-général de l'armée française. N'ayant jamais ambitionné qu'un état de paix qui méritât ce nom, fidèle à ce principe, j'ai cru devoir saisir cette occasion pour proposer une négociation à l'empereur des Français. Nos plénipotentiaires respectifs sont nommés, ils vont se réunir incessamment. Mes vœux seront atteints si cette négociation peut mener à un état de choses et à des rapports entre la France et moi, compatibles avec la dignité de ma couronne et la sûreté effective de mes peuples. La paix sera établie incessamment entre la France et moi, si son souverain veut la paix. Si elle n'est pas le résultat de mes efforts, que Votre Majesté Impériale n'en cherche la cause que dans des demandes de l'empereur des Français opposées à mes devoirs de souverain et contraires à l'indépendance de l'État, cette base première de l'existence même d'un grand empire ; dans des propositions enfin qui seraient illusoires dans leur application et par conséquent funestes dans leurs résultats les plus prochains. Je vous prie, monsieur mon frère, de voir dans la franchise de cette communication la suite d'une longue habitude d'anciennes relations conformes à tous mes vœux particuliers. Que Votre Majesté Impériale n'y retrouve pas moins une preuve nouvelle de mon inaltérable conviction que les intérêts de l'Autriche ne sauraient jamais devenir étrangers à ceux de la Russie. Veuillez, etc.

FRANÇOIS.

Comorn, le 30 juillet 1809.

A Sa Majesté l'empereur d'Autriche : « Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté Im ériale m'a adressée de

éprouver une satisfaction réelle. Mes intérêts se trouvent dans les mains de Votre Majesté. J'aime à placer une confiance entière dans son amitié pour moi. Elle peut m'en donner un gage certain en se rappelant ce que je lui ai bien souvent répété à Tilsit et à Erfurt sur les intérêts de la Russie par rapport aux affaires de la ci-devant Pologne et ce que j'ai chargé depuis son ambassadeur de lui exprimer en mon nom. Je me réfère au contenu de sa dépêche écrite à la suite de mes entretiens avec lui. S'il a été exact dans ses rapports, Votre Majesté me rendra la justice qu'en commençant la guerre contre l'Autriche, je n'ai rien articulé d'avance pour moi; que j'ai commencé cette guerre en ayant déjà quatre sur les bras, dont deux par suite de mon système d'alliance avec elle. Mon plus grand désir est que tout ce qui peut nuire à cette alliance soit écarté afin qu'elle puisse se consolider de plus en plus. Je le répète à Votre Majesté, j'aime dans une circonstance aussi importante à compter fermement sur son amitié pour moi. Votre Majesté voit toute la franchise et tout l'abandon de confiance que je mets en elle; j'ai droit d'espérer qu'elle en usera de même envers moi. Je charge le porteur de cette lettre de remettre également à l'empereur d'Autriche celle que je lui adresse. Il reviendra ensuite attendre les ordres de Votre Majesté. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

Comorn, le 30 juillet. J'y ai vu avec une vive satisfaction la résolution de Votre Majesté de mettre fin à la guerre. Elle sait combien j'ai eu à cœur que la paix ne fût pas troublée par elle. Je ne lui ai pas caché les maux que je prévoyais. Je regrette infiniment de me trouver à une aussi grande distance de la scène des événements. Il m'eût été bien consolant d'offrir mes bons offices et d'opérer une réunion d'amitié et d'intérêts entre l'Autriche, la France et la Russie. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE

Saint-Pétersbourg, le 21 août 1809.

Le porteur de la lettre impériale, le colonel Tchernychef, fit diligence. Parti de Saint-Pétersbourg le 21 août, il arriva le 1er septembre à Schœnbrunn. Après s'être acquitté de sa commission auprès de l'empereur François, au château de Dotis, en Hongrie, il revint le 5 au quartier-général de Napoléon, qui s'entretint souvent avec le jeune aide de camp des négociations de paix, lesquelles se poursuivaient à Altenbourg entre les plénipotentiaires français et autrichiens. Un jour, l'appelant chez lui, il lui annonça que la paix était sur le point d'être conclue, et demanda si, pendant son séjour à la cour de son maître, il n'avait pas entendu parler de la part que la Russie pourrait désirer dans la Galicie autrichienne? Tchernychef ayant répliqué qu'il ignorait les intentions de l'empereur Alexandre à cet égard: « Il y a, n'est-ce pas, » demanda Napoléon, « quelques parties de la Galicie qui professent la religion grecque? » Le colonel russe répondit affirmativement, en indiquant le San comme limite entre les deux confessions dans cette province. Son impérial interlocuteur lui fit alors un pompeux éloge de Lemberg, la seconde ville de la Galicie, et finit par lui dire qu'aux termes du traité qui allait être signé cette ville, *avec encore quelque chose*, — c'est l'expression même dont il se servit, — formerait le lot de la Russie. « J'ai manifesté plusieurs fois, »

ajouta-t-il, « le désir que j'avais de voir M. le comte Roumiantzof pour négocier cette paix; cela l'aurait beaucoup accélérée et aurait été fort avantageux pour vous. Je crois que c'est la négociation entamée avec la Suède qui aura empêché ce voyage (1). »

En effet, le ministre des affaires étrangères de Russie était en ce moment occupé à traiter avec les négociateurs suédois au congrès de Friedrichsham. La paix entre la Russie et la Suède y fut signée le 17 septembre, ce dont l'empereur Alexandre s'empressa d'informer l'empereur des Français par une lettre expédiée par son aide de camp Gorgoly.

XLVII (2)

Monsieur mon frère, j'ai conclu ma paix avec la Suède. Le comte Roumiantzof, par mes ordres, a communiqué le traité au ministère de Votre Majesté pour qu'il soit mis sous ses yeux. Elle y aura vu que la Suède est forcée d'adhérer au système continental ; de fermer ses ports aux vaisseaux anglais, soit de guerre, soit marchands ; que les modifications qu'elle peut obtenir sont entièrement dépendantes de ce que Votre Majesté voudra bien lui accorder; enfin que la Suède cède à la Russie la Finlande avec les îles d'Aland. Dans quelques jours j'attends

(1) Tchernychef à Roumiantzof, le 18 septembre 1809.

(2) Minute autographe. L'original manque. Ainsi qu'il ressort du 54e rapport de Caulaincourt à Napoléon, la lettre doit être du 3 octobre.

les ratifications. Je prie Votre Majesté d'être bien persuadée que l'alliance qui nous unit si étroitement va recevoir une force nouvelle par les avantages que ce traité procure à la Russie. C'est maintenant que le système d'union avec la France acquiert aux yeux de ma nation tout son crédit. Que je serai heureux d'apprendre que Votre Majesté a terminé de même avec l'Autriche! Alors, tournant tous nos efforts réunis directement contre l'Angleterre, nous obtiendrons cette paix générale, objet de tous les vœux. D'après des nouvelles qui me sont parvenues et que je charge son ambassadeur de lui transmettre, ce résultat pourrait être moins difficile à obtenir qu'il ne paraît au premier abord. Je réitère à Votre Majesté l'expression de tous les sentiments qu'elle me connaît pour sa personne et qui sont aussi sincères qu'inaltérables. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

Dès qu'il apprit la conclusion de la paix de Friedrichsham, Napoléon voulut en offrir ses félicitations à Alexandre. De son côté, il le mit au courant des conditions du traité qui allait être signé entre lui et l'Autriche. « Votre Majesté verra, » lui écrivit-il, « que, conformément à ses désirs, la plus grande partie de la Galicie ne change pas de maître et que j'ai ménagé ses intérêts comme elle eût pu le faire elle-même, en conciliant le tout avec ce que l'honneur exige de moi. La prospérité et le bien-être du duché de Varsovie exigent qu'il soit dans les bonnes grâces de Votre Majesté et les sujets de Votre Majesté peuvent tenir pour

certain que, dans aucun cas, dans aucune hypothèse, ils ne doivent espérer aucune protection de moi. J'ai donné à l'Autriche la paix la plus avantageuse qu'elle pût espérer. Elle ne cède que Salzbourg et peu de choses du côté de l'Inn; elle ne cède rien en Bohême; elle ne cède du côté de l'Italie que ce qui m'est indispensable pour ma communication avec la Dalmatie. La monarchie autrichienne reste donc entière. C'est un second essai que j'ai voulu faire; j'ai usé envers elle d'une modération qu'elle n'était pas en droit d'attendre. J'espère avoir fait en cela une chose agréable à Votre Majesté (1). »

Alexandre était souffrant et même alité quand lui parvint la lettre de Napoléon. Il fit aussitôt inviter le duc de Vicence à passer chez lui et, le recevant sans quitter son lit, il entra avec l'ambassadeur dans une discussion approfondie des nouvelles qu'il venait d'apprendre. Il lui avoua que la lettre de son maître, bien qu'elle contînt certaines choses qui lui étaient agréables, ne répondait clairement ni à sa lettre à lui, ni à la note de son cabinet. Puis il lui dit que la tranquillité d'un État ne dépendait pas seulement de la sagesse et de la vigueur de son gouvernement, mais aussi de la position faite à ses voisins; que, ne voulant

(1) Napoléon à Alexandre, le 10 octobre 1809. *Corresp.*, XIX, 15926.

rien entreprendre contre les siens, il était en droit d'exiger qu'ils n'entreprissent rien contre lui-même; qu'il devait s'en expliquer d'autant plus que, politiquement et militairement, il avait tout fait pour maintenir l'Allemagne en repos pendant la guerre; qu'il avait franchement pris fait et cause pour la France, et que les contemporains comme la postérité ne croiraient jamais que le plus puissant comme le plus fidèle allié de l'empereur Napoléon a été depuis plusieurs mois placé dans le cas de lui demander des explications on ne peut plus importantes pour la Russie, sans parvenir à en obtenir une réponse quelconque; qu'enfin, on ne comprendrait pas qu'il dût craindre les résultats d'une guerre entreprise par lui uniquement dans l'intérêt de la France et pour faire honneur à ses engagements.

Alexandre demanda ensuite si l'ambassadeur avait quelques nouvelles, si on lui répondait sur les points qui l'intéressaient? Il dit qu'il avait écrit à l'empereur Napoléon en prince loyal, qu'il lui avait parlé à lui-même franchement et qu'il espérait que le premier courrier mettrait M. de Caulaincourt à même de le satisfaire; qu'ayant remis à l'empereur Napoléon tous ses intérêts dans la négociation avec l'Autriche, il aimait à penser qu'on lui ferait connaître de quelle manière ils avaient été établis et ménagés.

L'empereur se sentant fort blessé ne songeait pas à le dissimuler. Il dit que les alliances étaient encore plus assises sur les traités de paix que sur les procédés des souverains; qu'il était sans humeur; qu'il tiendrait à ses engagements; qu'il les remplirait; qu'il aimait la paix; qu'il ne désirait que le maintien de celle de l'Europe, et que en dernière analyse, rien ne le ferait départir du système qu'il croyait de l'intérêt de la Russie de suivre. Il donna à entendre que le bon droit, la justice étant de son côté, il faudrait venir le chercher chez lui pour avoir querelle avec lui. Il ajouta qu'on ne pourrait justifier la conduite qu'on tenait envers lui; que chacun occupait, d'ailleurs, ce qu'il avait conquis; qu'il ne tenait pas à faire des acquisitions, à garder des conquêtes, et qu'il s'en référait sur cela à tout ce qu'il avait dit et fait dire précédemment.

Alexandre parla ensuite de sa note, en répétant qu'il avait prouvé encore par là sa loyauté, puisque, la paix presque faite, il ne dépendait que de lui de laisser les choses au point où la lettre du prince Golitzyne les avait placées, en lui enjoignant de ne bouger que quand aurait une réponse positive sur l'objet qu'on lui indiquerait; mais que, sachant de quelle importance il était à la guerre de ne compter que sur des choses ou sur une action positive, il avait préféré s'expliquer

encore franchement avec l'empereur Napoléon, plutôt que de donner un ordre particulier au prince Golitzyne pour temporiser jusqu'à ce qu'on lui eût répondu sur sa note. On ne pouvait l'accuser ni de retards ni de mauvaise volonté, puisqu'il s'en était expliqué d'avance et depuis longtemps, et, ajouta-t-il, l'empereur Napoléon est trop bon juge en politique pour que rien ne lui échappe. Il verrait donc par là, plus que par toute autre chose, qu'il voulait, au contraire, servir chaudement ses intérêts, du moment où il demandait de nouveau à écarter d'avance les entraves que les Français eux-mêmes avaient placées dans la route commune.

Caulaincourt essaya de lui faire entendre que le traité d'alliance lui imposait des obligations absolues, que sa coopération ne pouvait être conditionnelle, et que ses inquiétudes, en somme, étaient dénuées de tout fondement. A ces mots, Alexandre sourit et secoua la tête comme pour faire entendre qu'il n'en croyait rien. Il répondit que l'offre qu'il avait faite de mettre vingt mille hommes à la disposition de l'empereur des Français, dès que les troupes du grand-duché se porteraient en avant et n'inquiéteraient plus le flanc ni les derrières de son armée, était une preuve du désir qu'il avait de coopérer aux succès de l'armée française, du prix même qu'il attachait à voir deux divisions de son armée agir sous les ordres immédiats de l'empe-

pour Napoléon, pendant que quarante autres mille hommes observeraient les corps autrichiens de la Galicie et répondraient à la cause commune de la sécurité et de la tranquillité de cette province ; que c'était offrir, d'ailleurs, à la France un double avantage, puisque cela garantissait à son allié toute la Galicie et mettait à sa disposition, pour frapper où il voudrait et comme il voudrait, outre vingt mille Russes, les cinquante mille hommes du duché de Varsovie.

« J'y vais franchement avec l'empereur Napoléon, » poursuivit Sa Majesté. « Je veux le seconder. J'aime sa gloire. La paix n'est pas signée ; la guerre peut donc recommencer. Je vous ai fait proposer cela la veille de l'arrivée de Tchernychef, donc avec la pensée de vous être réellement utile. Ce sont deux bonnes divisions que j'offre à l'empereur et des bayonnettes au complet. Ceci est bien vouloir le servir ; mais il ne faut pas croire que, parce que j'agis avec vous en loyal chevalier, je ne vois pas comment on se conduit envers moi. Il prend quelquefois des moments d'humeur à l'empereur. Il roule peut-être alors dans sa tête des projets contre ceux dont il veut se méfier. Quand il est revenu d'Espagne, il a eu comme cela un moment d'humeur contre la Russie, sans qu'on ait jamais su pourquoi. Il l'a bien fait sentir à Roumiantzof qui ne s'en est pas inquiété, parce que tout cela échoue

contre une conduite aussi loyale que la mienne. En dernière analyse, il faudra bien qu'il l'apprécie ainsi que les services que je lui ai rendus. A ce sujet il ne faut qu'entendre les Autrichiens et voir l'humeur, l'animosité qu'ils montrent contre moi. Je m'en soucie peu, car je ne veux ni un autre système ni un allié de plus. Nous passerons, j'espère, quelques années ensemble, général, et vous pourrez vous rappeler ce que je vous dis aujourd'hui. »

L'entretien dura plus de trois heures. Alexandre le termina par la déclaration suivante : « Je veux bien que l'empereur Napoléon ait tous les avantages, je ne les lui envie pas, mais il est juste que la Russie n'ait pas en échange tous les désavantages. C'est sur cela, cependant, que nous discutons, quoique nous ayons tout fait pour vos intérêts; vous ne pouvez le nier (1). »

Mais déjà la paix avait été signée à Vienne par les plénipotentiaires français et autrichiens. Sur une population de 2.000.000 d'âmes cédées par l'Autriche en Galicie, 1.500.000 furent attribuées au grand-duché de Varsovie, dans la partie occidentale de cette province, tandis que le district de Tarnopol, dans la Galicie orientale, avec environ 500.000 habitants, échut à la Russie (2).

(1) Caulaincourt à Napoléon, 57e rapport, le 24 octobre 1809.
(2) Le traité de paix de Vienne du 14 octobre 1809.

Le 27 octobre, ayant reçu le texte du traité, Caulaincourt le porta lui-même à Alexandre. L'empereur le lut sans proférer un seul mot, puis après avoir gardé un assez long silence, il dit à l'ambassadeur qu'il était mal récompensé de sa loyauté, et surtout d'avoir remis ses intérêts à Napoléon, et de l'avoir si puissamment aidé dans la négociation même, en pesant de tout son poids sur l'Autriche. En vain le duc de Vicence voulut-il justifier les clauses du traité et faire valoir les avantages que, selon lui, il assurait à la Russie. Sa Majesté l'interrompit pour lui parler de choses indifférentes, puis le congédia presque aussitôt (1).

Ainsi Napoléon n'avait tenu nul compte des vœux de son allié, qui s'alarmait de l'annexion d'une grande partie de la Galicie au duché de Varsovie, surtout parce qu'il l'envisageait comme un premier pas vers le rétablissement de la Pologne. Il voulut avoir un engagement formel et écrit que la France ne s'y prêterait pas et il l'exigea de Caulaincourt. Mais Napoléon alla au devant de ses désirs en chargeant M. de Champagny d'écrire directement au comte Roumiantzof que, désireux de combiner ses actions avec les vues de l'empereur de Russie, l'empereur des Français était absolument étranger au projet qu'on lui at-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 58e rapport, le 27 octobre 1809.

tribuait et que, pour prouver la sincérité de ses sentiments, il offrait même de rayer le nom de la Pologne de tous les actes publics (1). En même temps, l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg était autorisé à négocier et à signer une convention qui donnât à ce sujet pleine satisfaction à la Russie (2).

Napoléon ne s'en tint pas là. Il intercala un passage significatif dans le discours qu'il prononça, après son retour à Paris à l'ouverture de la session du Corps législatif. « Mon allié et ami, l'empereur de Russie, » dit-il, « a réuni à son vaste empire la Finlande, la Moldavie, la Valachie et un district de la Galicie. Je ne suis jaloux de rien de ce qui peut arriver de bien à cet empire. Mes sentiments pour son illustre souverain sont d'accord avec ma politique (2). » Deux jours auparavant, le ministre de l'intérieur avait déclaré, dans l'Exposé de la situation de l'empire : « Le duché de Varsovie s'est agrandi d'une portion de la Galicie. Il eût été facile à l'empereur de réunir à cet État la Galicie tout entière, mais il n'a rien voulu faire qui pût donner de l'inquiétude à son allié l'empereur de Russie. La Galicie de l'ancien partage, presque tout entière, est restée au pouvoir

(1) Champagny à Roumiantzof, le 20 octobre 1809.
(2) Champagny à Caulaincourt, même date.
(3) Discours de Napoléon au Corps législatif, le 3 décembre 1809.

de l'Autriche. Sa Majesté n'a jamais eu en vue le rétablissement de la Pologne (1). »

Aussi, quand Napoléon eut connaissance des amères récriminations d'Alexandre et de son ministre, il en conçut de l'humeur. « Monsieur mon frère, » écrivit-il à l'empereur de Russie, « je reçois une seconde note du chancelier Roumiantzof : elle me peine. Pourquoi revenir sur des affaires que ma lettre de Vienne a terminées? J'ai déclaré à la face de l'Europe mes sentiments, non seulement sur le duché de Varsovie, mais même sur la Valachie et la Moldavie. Après tout cela, je ne sais plus ce que l'on veut, je ne puis détruire des chimères et combattre des nuages. Je laisse Votre Majesté juge qui est le plus dans le langage de l'alliance et de l'amitié, d'elle ou de moi. Commencer à se défier, c'est avoir déjà oublié Erfurt et Tilsit. Votre Majesté sera-t-elle assez bonne pour approuver cet épanchement (2)? »

Cependant le duc de Vicence venait de signer avec le comte Roumiantzof la convention réclamée par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Elle donnait pleine satisfaction aux vœux d'Alexandre et de son ministre. Elle était motivée par le désir des deux souverains « de s'entendre amicalement

(1) Exposé de la situation de l'empire présenté au Corps législatif, le 1er décembre 1809.

(2) Napoléon à Alexandre, le 31 décembre 1809. *Corresp.*, XX, 16099.

pour écarter d'avance les seuls sujets d'inquiétude qui pourraient porter atteinte à leur union, en mettant un terme aux illusions dangereuses que l'espérance chimérique de la reconnaissance du royaume de Pologne peut encore nourrir dans le cœur des anciens Polonais ». Le premier article portait : « Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli; » l'article 2 : « Les hautes parties contractantes s'engagent à veiller à ce que les dénominations de *Pologne* et de *Polonais* ne s'appliquent jamais à aucune des parties qui ont précédemment constitué ce royaume, ni à leurs habitants, ni à leurs troupes, et disparaissent pour toujours de tout acte officiel ou public, de quelque nature qu'il soit. » Les autres articles de la convention stipulaient l'abolition des ordres de chevalerie polonais, l'interdiction aux Polonais sujets russes de prendre du service dans le grand-duché de Varsovie, comme aux sujets de ce dernier État d'entrer au service russe; l'engagement de ne plus accroître le duché de Varsovie de provinces ci-devant polonaises; la non-reconnaissance de sujets mixtes entre la Russie et le grand-duché; l'accession du roi de Saxe à la convention et l'échange des ratifications dans l'espace de cinquante jours (1).

(1) Convention signée à Saint-Pétersbourg par MM. de Caulaincourt et Roumiantzof, le 4 janvier 1810.

Alexandre était dans la joie. Toutes les défiances qui avaient assailli son esprit semblaient être évanouies. Il l'assurait du moins dans la lettre par laquelle il répondit, vers la fin de janvier 1810, à la lettre de l'empereur des Français.

XLVIII (1)

Monsieur mon frère, je m'empresse de répondre à la lettre que j'ai reçue de Votre Majesté par Gorgoly. Loin de lui en vouloir pour son épanchement, je l'en remercie et sais en apprécier le motif. Voici mon explication. Qu'elle se rappelle la distance qu'il y a entre Paris et Saint-Pétersbourg. A l'époque où les notes dont Votre Majesté me parle ont été écrites, les déclarations qu'elle a faites à son Corps législatif n'étaient pas parvenues ici, et tous les papiers, même officiels, étaient remplis de *Pologne* et de *Polonais*. Le beau discours de Votre Majesté, celui de son ministre de l'intérieur et l'acte qu'a signé par son ordre le duc de Vicence ont mis fin entièrement à mes appréhensions, qui ne provenaient au reste que du prix que j'attache à notre alliance et à conserver l'ouvrage de Tilsit et d'Erfurt dans toute sa force. J'espère que Votre Majesté sera maintenant convaincue que, n'ayant d'autre désir que de consolider notre alliance, mes souhaits se trouvent parfaitement remplis. Votre Majesté a bien voulu me parler de ce que les intérêts de sa monarchie l'ont obligée de faire et de la peine qu'elle en a ressentie. Je la prie de croire que j'y ai pris le plus vif intérêt et que je suis parfaitement entré dans sa position. Tout ce qui a rapport à la personne de Votre Majesté me tient bien sincèrement à cœur et elle aura à s'en convaincre dans toutes les occasions de ma vie. Je fais des vœux sincères

(1) Minute autographe. L'original manque.

pour son bonheur et ne pourrai jamais lui exprimer comme je le désire tous les sentiments que je lui porte. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

L'harmonie semblait être entièrement rétablie entre les deux alliés de Tilsit et d'Erfurt. Napoléon y avait, certes, beaucoup contribué par la franchise de ses explications, par l'empressement qu'il mit à accorder à l'empereur Alexandre les garanties demandées. Il avait pourtant, lui aussi, des motifs sérieux de mécontentement, principalement à cause du concours inefficace que le corps auxiliaire russe lui avait donné dans sa guerre contre l'Autriche et qu'il attribuait, non sans raison, à une secrète connivence des militaires russes avec les militaires autrichiens. On lit à ce sujet, dans un de ses ordres au ministre des relations extérieures : « Je désire que le duc de Vicence, dans les discussions qui ont lieu, fasse sentir que la Russie aurait pu mieux agir dans cette dernière guerre; que ses troupes n'ont pas tiré le sabre une fois dans la campagne ; que les Autrichiens avaient la conviction qu'elles ne feraient rien et qu'elles n'avaient pas encore passé leur frontière quand j'étais à Vienne ; que cette conduite sans couleur, je ne l'imiterai pas et que, quand il s'agira d'une coopération de ma part, ce sera avec 2 ou 300.000 hommes que je marcherai. Le duc de Vicence doit dire à M. de Roumianzof

cette propre phrase : « Vous sentez qu'il n'y a « rien dans la conduite passée que l'empereur « n'ait saisi ; dans les affaires d'Autriche, vous « avez été sans couleur. Comment l'empereur « a-t-il agi ? Il vous a donné une province qui « paie plus que les frais que vous avez faits pour « la guerre et il déclare tout haut que vous avez « réuni la Finlande, la Moldavie et la Valachie à « votre empire (1). »

Cette conduite de Napoléon prouve jusqu'à l'évidence qu'en ce moment il tenait plus que jamais à l'alliance russe. Mais il avait des doutes sur la sincérité, la constance d'Alexandre, sur sa fidélité au pacte qui les liait. Il voulut les mettre à l'épreuve et réclama, à son tour, une sûreté, un gage. Ce gage était la main de la sœur de l'empereur de Russie.

Le divorce avec Joséphine décidé, il ordonna au duc de Cadore d'écrire à M. de Caulaincourt que, de toutes les princesses disponibles, l'empereur préférait pour épouse une grande-duchesse de Russie. L'ambassadeur de France reçut l'ordre de demander à Alexandre lui-même, sous le sceau du secret le plus absolu, si l'on pouvait compter sur la princesse Anne, sa sœur cadette, la seule qui ne fût pas encore mariée ? Il devait en même temps

(1) Napoléon à Champagny, le 9 décembre 1809. *Corresp.*, XX, 16025.

faire connaître les qualités de la jeune personne et surtout l'époque où elle pourrait être en état de devenir mère, « car dans les calculs actuels, » ajoutait M. de Champagny, « six mois de différence sont un objet ». « On calcule ici les moments, » disait-il dans une dépêche écrite trois semaines après la première, « parce que, tout cela étant une affaire de politique, l'empereur a hâte d'assurer ses intérêts par des enfants. » Napoléon déclarait expressément que la différence de religion ne ferait pas de difficulté, mais, dans son impatience extrême, il recommanda à son ambassadeur d'exiger de l'empereur de Russie une réponse catégorique dans le délai de *deux jours* (1).

Les ordres péremptoires de l'empereur parvinrent au duc de Vicence dans les derniers jours de décembre, juste au moment où les négociations sur la Pologne touchaient à leur fin et où il s'apprêtait à apposer sa signature au bas de la convention qui devait les clore à la satisfaction du cabinet russe. Dans ces conditions, la demande de la main de la sœur d'Alexandre ne pouvait apparaître à ce souverain que comme le prix d'un marché conclu. Cette considération n'échappa point à l'esprit sagace et au tact diplomatique de Caulaincourt. Il n'en remplit pas moins à la lettre les instruc-

(1) Champagny à Caulaincourt, les 22 novembre et 13 décembre 1809.

tions qu'il venait de recevoir et, dans une audience particulière, posa à l'empereur de Russie la question prescrite.

L'idée d'une alliance de famille venant resserrer les liens de l'entente politique avec la France n'était pas nouvelle pour Alexandre. Il l'avait conçue le premier à Tilsit, en proposant à Napoléon de faire épouser sa sœur Catherine par son frère Jérôme, combinaison qui ne put être réalisée à cause d'une promesse de mariage échangée déjà entre ce prince et la fille du roi de Wurtemberg. En faisant sonder le terrain à Erfurt par M. de Talleyrand, l'empereur des Français visait cette même grande-duchesse qui, à l'âge de 20 ans révolus, se distinguait autant par son esprit que par son éclatante beauté. La réponse d'Alexandre fut assez encourageante, malgré l'attitude étrange du négociateur, qui saisit cette même occasion pour éveiller les défiances du monarque russe contre son maître. Mais lorsque, après le retour d'Alexandre dans ses États, l'impératrice-mère eut connaissance de ce projet, elle se hâta de marier sa fille au prince Georges d'Oldenbourg pour la soustraire à l'opprobre de partager la couche de celui qui n'était, pour la veuve de Paul Ier, que « l'infâme usurpateur corse ». La grande-duchesse Anne lui semblait garantie contre ce danger par son jeune âge. Elle allait entrer dans sa seizième année et, bien

que formée depuis cinq mois, comme venait de l'apprendre le duc de Vicence, elle n'était encore qu'une enfant.

Les ouvertures de l'ambassadeur causèrent à Alexandre un embarras qu'il ne sut même pas dissimuler. Il prétendit que l'idée lui souriait; qu'il appréciait les avantages de cette union pour sa politique, mais qu'aux termes du testament de son père la mère seule disposait de ses sœurs ; qu'il fallait par conséquent chercher à s'assurer de son consentement. Il se chargea de le lui demander, mais en son propre nom et à titre purement éventuel, pour ne pas compromettre l'empereur Napoléon. « Si cela dépendait de moi, » dit-il à M. de Caulaincourt, « vous auriez ma parole avant de sortir de mon cabinet; car, je vous le répète, cette idée me sourit. J'y penserai et je vous donnerai, comme vous le désirez, une réponse; mais il faut me laisser dix jours au moins. »

Il y avait loin de là au terme de quarante-huit heures fixé par Napoléon. Néanmoins l'ambassadeur se soumit et attendit avec résignation. Deux jours avant l'échéance du délai réclamé par Alexandre, on procéda à la signature de la convention. Mais le 6 janvier 1810, l'empereur ne donna pas encore la réponse si impatiemment attendue et réclama, par contre, un deuxième délai de dix jours. Force fut au duc de Vicence d'envoyer à Paris l'engagement

sur la Pologne sans y joindre le consentement de la cour de Russie à la demande de son maître. Il ne prévoyait que trop l'impression que produirait sur lui cette omission (1).

Le deuxième délai s'écoula comme le premier, et au sortir des audiences qu'il eut chez l'empereur les 10 et 20 janvier, le duc de Vicence n'était pas plus avancé sur le résultat. Alexandre lui parla de la résistance qu'il rencontrait auprès de sa mère, de la nécessité de patienter, de ne pas insister surtout pour ne point compromettre le succès final de la négociation. Il protestait de son amitié pour Napoléon, de son désir de s'allier à lui par les liens de famille. « L'empereur Napoléon, » dit-il, « peut compter que je le sers comme vous, de cœur et d'âme. » Ce n'est que le 4 février qu'il donna sa réponse : elle était négative. L'âge de la jeune princesse formait, à l'en croire, le seul obstacle qui l'empêchait d'imposer sa propre volonté à sa mère. Il ne pouvait, affirmait-il, la forcer à marier sa fille à quinze ans, quand elle lui objectait que c'est pour s'être mariées trop jeunes que ses deux aînées, l'archiduchesse palatine et la princesse de Mecklembourg, étaient mortes peu de temps après leur mariage. Il ajouta que l'alliance comme l'amitié avaient été franches et intimes sans cela, et qu'il espérait que cette difficulté n'y changerait rien ; que de son côté

(1) Caulaincourt à Champagny, les 5 et 6 janvier 1810.

il n'avait besoin d'aucun lien pour tenir à l'empereur des Français ; qu'il regrettait que la chose n'ait pu s'arranger comme on le désirait, comme il le voulait, parce que cette union aurait, plus que toute autre chose, prouvé à l'Angleterre que l'alliance était indissoluble et que la paix de l'Europe ne pouvait plus être troublée. « N'ayant pu, » s'écria-t-il, « donner à l'empereur Napoléon, comme garant de mon amitié, l'une de mes sœurs, j'élèverai mes frères dans les sentiments de l'alliance et des intérêts communs des deux États (1). »

M. de Caulaincourt ne désespérait pas encore. Il voulait amener l'empereur à parler à sa mère en souverain, à lui dire : « *Je le veux*, » sur un ton qui n'admît pas de réplique. Toutefois, pour l'y déterminer, il demandait l'autorisation de lui adresser une demande officielle. Il espérait le succès sans le garantir et résumait la situation dans ces paroles : « Faut-il reprendre l'affaire? Est-ce moi que l'empereur en charge? Je suis prêt et ne me tiendrai pas pour battu le jour où l'empereur croira qu'on peut l'emporter (2). »

Napoléon n'avait pas attendu ces nouvelles pour prendre une décision. Dès la réception des premiers rapports de son ambassadeur, il démêla, avec sa clairvoyance habituelle, que sa demande

(1) Caulaincourt à Champagny, les 15, 21, 30 janvier et 5 février 1810.
(2) Le même au même, le 18 février 1810.

se heurterait contre l'aversion invincible qu'inspirait à la mère d'Alexandre l'idée d'accorder sa fille au parvenu couronné.

Dans la nuit du 6 au 7 février, un conseil extraordinaire, composé du roi de Hollande, du vice-roi d'Italie, du cardinal Fesch, des grands dignitaires, des ministres, des présidents du Sénat et du Corps législatif, se prononça en faveur de la fille de l'empereur François Ier d'Autriche. Le même jour, M. de Champagny en informa l'ambassadeur de la cour de Vienne, et le lendemain il signa avec lui le contrat de mariage de l'empereur des Français avec l'archiduchesse Marie-Louise.

En chargeant le duc de Vicence de porter cet événement à la connaissance de l'empereur Alexandre, le ministre des relations extérieures lui prescrivit de le motiver par les hésitations de ce souverain, par le jeune âge de la grande-duchesse Anne, enfin par l'exigence formulée par l'empereur de Russie qu'en cas de mariage un prêtre orthodoxe soit admis à remplir aux Tuileries les fonctions de chapelain de cette princesse, demande qui a été jugée inadmissible. L'ambassadeur était invité à donner à Alexandre, ainsi qu'à son chancelier, l'assurance la plus positive que le mariage autrichien ne changerait rien à la politique et ne donnerait que plus de force à l'al-

liance avec la Russie. Mais cette déclaration était sensiblement mitigée, d'un côté par l'expression des regrets qu'éprouvait l'empereur de ce que l'on se fût si pressé de marier la grande-duchesse Catherine à un prince qui ne pouvait ni l'honorer ni procurer à la Russie aucun avantage, de l'autre, par le reproche des délais multiples « qui ont dû paraître une défaite qui obligeait à prendre un parti ». Deux jours plus tard, le ministre informait l'ambassadeur que Napoléon refusait de ratifier la convention sur la Pologne (1).

La nouvelle simultanée du mariage avec l'archiduchesse et du rejet de la convention fut ressentie, à Saint-Pétersbourg, comme une double offense. Le cabinet des Tuileries ayant objecté contre l'article de la convention qui promettait qu'il ne serait plus jamais question du rétablissement de la Pologne, le comte Roumiantzof déclara à M. de Caulaincourt que sans cet article la convention elle-même n'avait plus aucune valeur. Il argua des promesses de M. de Champagny et de Napoléon lui-même, et fit clairement entendre que l'alliance de la Russie était à ce prix. Alexandre abonda dans le sens de son ministre. « Le bon droit, » dit-il, « est de mon côté. Il n'y a dans ce que je demande ni ambition, ni vue d'agrandissement, ni désir de troubler le monde. D'ailleurs, a-t-on

(1) Champagny à Caulaincourt, le 8 février 1810.

une raison de refuser ce qu'on a si solennellement promis? On devrait, au moins, qu'on ratifie ou non, répondre dans le terme fixé, surtout quand on envoie plusieurs courriers. » Il mettait encore plus d'amertume dans les réflexions que lui suggérait la nouvelle du mariage. « Il est cependant heureux, » telles étaient ses propres paroles adressées à l'ambassadeur de France, « que l'âge de ma sœur nous ait arrêtés ici. Si je ne m'étais pas borné à parler du mariage en mon nom et comme d'une chose où vous n'étiez pour rien, quel effet cela aurait-il produit? Où en serions-nous si j'eusse eu moins de circonspection vis-à-vis de ma mère, si j'eusse moins respecté ses droits? Quels reproches n'aurais-je pas aussi à vous adresser? Les retards dont vous vous plaigniez alors n'étaient donc que de la sagesse. » Ce qui l'étonnait surtout, c'était la rapidité avec laquelle avait été conclu le contrat de mariage avec l'archiduchesse. Il semblait convaincu qu'on avait traité des deux côtés à la fois (1).

Froissé dans sa vanité d'homme, blessé dans son orgueil de souverain, Napoléon ne voulut pas rester sous le coup des accusations que l'on formulait contre lui à la cour de Russie. Il traça lui-même la réponse que devait y faire son ambassadeur. Il fit entendre au duc de Vicence qu'il

(1) Caulaincourt à Champagny, le 26 février 1810.

trouvait ces plaintes ridicules et lui enjoignit de « répondre ferme » à l'empereur et à Roumiantzof « que l'empereur me méconnaît lorsqu'il pense qu'il y a eu double négociation ; que je ne connais pas les traités éventuels ; que je suis trop fort pour cela ; que l'on a quatre fois demandé dix jours pour donner une réponse ; que ce n'est que quand il a été clair que l'empereur n'était pas le maître dans sa famille et qu'il ne tenait pas les promesses faites à Erfurt que l'on a négocié avec l'Autriche, négociation qui a été commencée et terminée en vingt-quatre heures, parce que l'Autriche avait pris des précautions et avait envoyé toutes les autorisations à son ministre pour s'en servir dans l'événement; que, quant à la religion, ce n'est pas la religion elle-même qui a effarouché, mais l'obligation d'avoir un pope aux Tuileries ; que, quant à la convention, je n'ai pu ratifier un acte qui a été fait sans observer aucuns égards et qui avait le but, non d'avoir des sûretés, mais de triompher de moi en me faisant dire des choses absurdes (1) ». M. de Champagny eut beaucoup de peine à traduire ces apostrophes violentes dans lesquelles le courroux de Napoléon s'était donné libre cours, en un langage plus conforme aux égards que les souverains se doivent entre eux,

(1) Napoléon à Champagny, le 16 mars 1810. *Corresp.*, XX, 16341.

même au plus fort de leurs querelles, et, en général, aux formes et usages diplomatiques (1).

Cette pénible controverse marque le terme de l'alliance établie, moins de trois ans auparavant, entre les souverains de la France et de la Russie. Œuvre de raison, elle ne put résister au choc des passions qui allaient transformer en adversaires plus que jamais implacables les deux amis de Tilsit et d'Erfurt.

(1) Champagny à Caulaincourt, le 17 mars 1810.

CHAPITRE X

DERNIERS CONFLITS

1810-1811

Mariage de Napoléon. — Mission du prince Alexis Kourakine. — Extension du blocus continental. — Demande de Napoléon. — Son explication avec le colonel Tchernychef. — Réponse d'Alexandre. — Polémique entre Napoléon et Alexandre. — Naissance du roi de Rome. — Lauriston remplace Caulaincourt comme ambassadeur de France en Russie. — Nouvel entretien de Napoléon avec Tchernychef. — Explication d'Alexandre avec Caulaincourt. — Audience de congé du duc de Vicence. — Lettre d'Alexandre à Napoléon. — Napoléon apostrophe l'ambassadeur de Russie à la réception diplomatique du 15 août.

Le mariage autrichien, conséquence immédiate de l'hésitation d'Alexandre à accorder à Napoléon la main de sa sœur, doit être considéré comme point de départ d'une mésintelligence, laquelle, de personnelle, ne pouvait tarder à devenir politique. Toutefois, la transition de l'union la plus intime à une animosité d'autant plus ardente que les deux souverains n'étaient point exempts de torts réciproques ne se fit que lentement et par degrés. On laissa d'un commun accord tomber la négociation sur la Pologne, mais on conti-

nua longtemps encore à se prodiguer les protestations d'affection et de fidélité. Alexandre écrivit à celui qui, aux yeux du monde, passait toujours pour son allié, une lettre chaleureuse pour le féliciter de son mariage avec l'archiduchesse, lettre qu'il fit porter à Paris par un envoyé extraordinaire, l'un des plus hauts dignitaires de son empire, le prince Alexis Kourakine, ministre de l'intérieur et frère de l'ambassadeur (1), et lorsqu'il reçut lui-même un message de remercîments de Napoléon (2), il y répondit aussitôt par les assurances les plus amicales.

XLIX (3)

Monsieur mon frère, je remercie Votre Majesté Impériale pour sa lettre de Lacken du 16 mai et pour l'envoi de M. de Watteville. Les assurances de son amitié me sont bien chères. Celle que je porte à Votre Majesté est aussi sincère qu'inaltérable. L'union de nos empires assure la paix du continent. Plus elle deviendra intime et plus le système que Votre Majesté a adopté pour réduire l'Angleterre acquerra de force. De mon côté, je ne néglige rien pour la constater et prouver combien j'y tiens par principe, indépendamment même de toute l'affection et de la haute estime que je porte à Votre Majesté. Sur ce, etc.

ALEXANDRE.

(1) Je n'ai pu retrouver cette lettre ni en original, ni en minute, pas plus à Saint-Pétersbourg qu'à Paris.

(2) Napoléon à Alexandre, le 15 mai 1810. *Corresp.*, XX, 16481.

(3) Pas de date sur la minute autographe. L'original manque.

Dans deux lettres consécutives (1), l'empereur des Français exprima des sentiments analogues, tout en se référant dans la dernière aux communications verbales qu'il avait été dans le cas de faire au prince Alexis Kourakine à son audience de congé. Ces communications sont intéressantes, parce qu'on y voit formulés pour la première fois les griefs que Napoléon croyait devoir mettre à la charge de l'allié de Tilsit et d'Erfurt. Il assura d'abord l'envoyé russe que, son attention étant absorbée par l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, l'Italie, il n'y avait que les affaires de Pologne qui pussent créer un malentendu entre lui et la Russie. Or, les méfiances du cabinet russe à ce sujet ne sont guère justifiées, celui-ci ayant été lui-même cause de l'accroissement du grand-duché de Varsovie à la suite de la dernière guerre par la lenteur qu'il avait mise à occuper la Galicie par ses troupes. Pour lui, il ne songeait pas à rétablir la Pologne, et sa conduite passée suffisait pour le mettre à l'abri des soupçons. Il protesta avec force de la sincérité de ses intentions vis-à-vis de la Russie, en faisant observer que les souverains placés à la tête de grands empires ne devaient pas agir autrement et que les intrigues, « c'était bon pour le roi de Prusse et les petits princes d'Al-

(1) Napoléon à Alexandre, les 20 juin et 29 août 1810. *Corresp.*, XX, 16571, et XXI, 16852.

lemagne ». Passant ensuite à l'éventualité d'une guerre entre la France et la Russie : « Si je suis forcé à vous combattre, » s'écria-t-il, « ce sera certes contre ma volonté! Conduire 400.000 hommes dans le Nord, verser le sang sans aucun but, sans poursuivre aucun avantage ! Qu'avez-vous eu de votre guerre en Italie ? Une masse de monde a péri uniquement pour procurer de la gloire à Souvorof! Je ne marcherai pas comme l'empereur Paul pour me saisir de l'ordre de Malte et devenir son grand-maître. Je veux que l'on me comprenne et que l'on ne s'inquiète pas des élucubrations des gens qui n'ont rien à faire et des gazetiers (1). »

C'était, en effet, le moment où, désireux d'obtenir la paix continentale à tout prix, l'empereur des Français s'était décidé à appliquer dans toute sa rigueur le blocus continental qu'il considérait comme le moyen de pression le plus efficace sur les résolutions du gouvernement britannique. Il venait dans ce but de réunir la Hollande à la France et d'occuper par des garnisons françaises Hambourg, Stettin et Danzig; il méditait déjà la prise de possession de tout le littoral allemand de la mer du Nord et de la Baltique, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celles de la Vistule et du Niémen, et comptait sur la Russie pour étendre son

(1) Rapport à Alexandre du prince Alexis Kourakine, 1 : 19 août 1810.

système plus loin encore, à la mer Blanche et à l'océan Polaire. Ayant appris que 600 bâtiments de commerce anglais, refusés partout, s'étaient dirigés vers les ports russes de la Baltique, il demanda à Alexandre de les séquestrer et de confisquer leur chargement. « Ce contre-coup, » lui écrivait-il, « qui frappera l'Angleterre sera terrible. » Il représentait cette mesure comme devant forcer le cabinet de Londres à la paix. « Quelques papiers qu'ils aient, » ajoutait-il en parlant de ces navires, « sous quelques noms qu'ils se masquent, français, allemands, espagnols, danois, russes, suédois, Votre Majesté peut être sûre que ce sont des Anglais (1). »

Plus la mesure réclamée était grave, plus étaient importants les résultats que s'en promettait Napoléon et moins il était sûr de la voir adoptée par le cabinet russe qui depuis quelque temps manifestait une visible méfiance à l'égard de la France et de son souverain. Pour combattre ces dispositions et dissiper ces soupçons, l'empereur des Français confia sa lettre au colonel Tchernychef, le jeune aide de camp d'Alexandre qui avait fait avec lui une partie de la campagne d'Autriche et qui, sur son désir, était resté Paris pour suppléer à l'insuf-

(1) Napoléon à Alexandre, le 23 octobre 1810. *Corresp.*, XXI, 17071.

fisance notoire de l'ambassadeur prince Kourakine, que son grand âge et ses infirmités empêchaient d'entretenir avec Napoléon des relations directes et suivies. Il eut avec cet officier, avant son départ, deux entretiens prolongés au cours desquels il s'expliqua avec une grande franchise sur tous les malentendus naissants.

La première fois, ce fut à un grand bal de cour donné à Fontainebleau. Entraînant Tchernychef au fond d'une croisée, Napoléon lui annonça l'intention de l'envoyer à Saint-Pétersbourg porter une lettre à l'empereur Alexandre, ainsi que des communications verbales sur beaucoup de points importants. Il commença par parler des opérations militaires russes sur le Danube, lesquelles, disait-il, étaient envisagées avec inquiétude par l'Autriche. Quant à lui, il avait fait tout son possible pour engager la Porte à conclure la paix avec la Russie en lui cédant la Moldavie et la Valachie, et c'était à tort qu'on l'avait soupçonné à Saint-Pétersbourg d'avoir, au contraire, fomenté l'opiniâtreté des Turcs. Il était trop puissant pour se servir de pareils moyens et s'il avait été contraire à ses intérêts de voir la Finlande et le cours du Danube au pouvoir de la Russie, il n'aurait pas hésité à déclarer hautement qu'il ne le tolérerait pas et il s'y serait opposé de toutes ses forces. « Mais, » ajouta-t-il, « mon *eau* ne va pas jusque-là : c'est

une question autrichienne, et non pas une question française. »

L'empereur assura son interlocuteur que si l'empereur Alexandre persévérait dans le système d'alliance avec lui, son règne deviendrait le plus brillant et le plus glorieux qu'ait jamais vu la Russie ; que c'était accomplir son *roman* que de lui donner la Finlande et les provinces Danubiennes, avec l'espoir d'avoir sous peu la paix maritime; qu'un moyen de la hâter était précisément de prendre les mesures indiquées dans sa lettre à l'égard des 600 bâtiments anglais qui avaient cherché en Russie un refuge et un marché pour leurs cargaisons. Protestant de l'amitié et de l'attachement qu'il portait à Alexandre, il ajouta que la Russie était géographiquement *l'amie née* de la France, et qu'en restant telle elle ne ferait que s'agrandir tout en contribuant au retour prochain de la paix générale ; mais si de nouveau elle s'écartait de cette voie, elle courrait de grands risques. Certes, il y en aurait aussi pour la France, pour lui-même, et son opinion était que si la guerre se renouvelait entre les deux empires elle se ferait au préjudice tant du vainqueur que du vaincu.

Le surlendemain, 23 octobre, Napoléon remit lui-même sa lettre à Tchernychef et eut avec lui un second entretien, plus prolongé encore que le

premier. Il lui recommanda de certifier à son maître que l'attachement de l'empereur des Français pour sa personne et ses sentiments pour la Russie étaient restés inviolables, en dépit de tous les propos et de tous les bruits que l'on avait fait courir sur une prochaine rupture entre les deux empires ; que c'est en Allemagne surtout que l'on se plaisait à répandre *ces sottises*, parce qu'on y était intéressé ; qu'il les avait fait plusieurs fois démentir dans le *Moniteur*, mais qu'il était hors de son pouvoir de les réprimer et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de n'y prêter aucune attention. Malheureusement, continua-t-il, on ne peut se dissimuler que, depuis quelque temps il existe entre la Russie et la France un peu de refroidissement. Leurs relations ne sont ni aussi amicales ni aussi franches qu'elles auraient dû l'être. La cause en a été la convention projetée sur les affaires de Pologne. L'empereur répéta tous les motifs qui l'avaient empêché de la ratifier ; qu'il voulait bien promettre de ne rien faire pour le rétablissement de la Pologne, mais qu'il ne pouvait ni lire dans l'avenir ni se déshonorer en se déclarant publiquement l'ennemi d'une nation qui lui avait donné de si grandes preuves de dévouement ; que, d'ailleurs, il constatait avec plaisir qu'à Saint-Pétersbourg on ne semblait plus attacher une grande importance à cette convention.

Napoléon dit que, à parler franchement, il regrettait d'avoir réuni au grand-duché de Varsovie une partie de la Galicie, parce que cette mesure avait été, elle aussi, une cause de refroidissement entre les deux empires. Mais les circonstances l'y avaient obligé. Il n'avait tenu, d'ailleurs, qu'à la Russie de la prévenir en prenant elle-même possession de cette province. A sa place, il aurait fait faire volte-face à l'armée qui occupait les principautés Danubiennes, et en entrant avec 100.000 hommes en Hongrie, il aurait dicté la paix aux deux parties. Il ne le reprochait pas à Alexandre, pas plus qu'il ne s'en était plaint pendant la campagne, sachant fort bien que la Russie eût pu ne pas marcher du tout pour sa cause ou même se déclarer contre lui, ce qui lui aurait assurément causé de furieux embarras. Mais, de son côté, il avait poussé la délicatesse au point de refuser la cession de la Galicie entière proposée par l'Autriche, en compensation du littoral adriatique qu'elle désirait garder, et cela uniquement pour ne pas donner de l'ombrage à la Russie.

Après s'être défendu d'avoir été pour quelque chose dans l'élection de Bernadotte à la succession au trône de Suède, l'empereur exprima le désir de voir l'ambassadeur de Russie à sa cour muni de pleins-pouvoirs qui eussent permis de négocier au centre même des affaires, c'est-à-dire à

Paris. La paix maritime, dit-il, dépend des mesures de rigueur que prendra l'empereur Alexandre contre les Anglais : il devait leur fermer tous ses ports, ou, ce qui eût été plus décisif encore et tournerait à son profit, au détriment de l'ennemi, il n'aurait qu'à les laisser entrer, sauf à confisquer leurs marchandises pour le compte du gouvernement, qui en retirerait des millions, comme cela était arrivé en France.

Lui-même, continua-t-il, n'avait aucun tort à se reprocher à l'égard de la Russie. Il lui donnait l'assurance la plus positive qu'il n'existait entre lui et l'Autriche aucun traité contre elle, et que le cabinet de Vienne cherchait à en imposer s'il se vantait du contraire. Le jour où la France voudrait faire la guerre à la Russie, elle la ferait sans alliés, Napoléon étant entièrement revenu sur le compte des coalitions. Mais il n'y voyait aucun motif. Il considérait la Finlande, la Moldavie, la Valachie, comme étant déjà des provinces russes. Deux choses pouvaient seules, selon lui, troubler la bonne harmonie entre les deux empires : si la Russie faisait une paix séparée avec l'Angleterre, ou si elle voulait faire des acquisitions sur la Turquie au delà du Danube. « S'il ne s'agit que du thalweg du Danube, » dit-il, « j'y consens avec plaisir ; plus que le thalweg, je vous fais la guerre. L'existence de la Turquie est un objet trop im-

portant pour la bonne politique de l'Europe, pour que je puisse avec indifférence la voir démembrer davantage. »

Il avoua que s'il avait consenti, à Erfurt, à la réunion des provinces Danubiennes à la Russie, c'était surtout par haine contre l'Autriche, qui deviendrait par suite de cette annexion l'ennemie irréconciliable de l'empire russe. Pour lui, au contraire, tout lui faisait désirer la continuation de la paix avec la Russie ; en toute circonstance c'est à elle la première qu'il s'était adressé. N'est-ce pas à l'empereur Alexandre qu'il avait demandé d'abord la main de sa sœur ? Mais l'impératrice douairière s'y était opposée. On avait renvoyé le duc de Vicence de dix jours en dix jours. Voyant que l'affaire traînait en longueur, ne sachant si Alexandre se déciderait à parler en souverain à sa mère, il se tourna du côté de l'Autriche et termina avec le prince de Schwarzenberg, en quelques heures, l'affaire du mariage avec l'archiduchesse. C'est donc à tort que le comte Roumiantzof l'avait soupçonné d'avoir mené les deux négociations de front : cela n'était guère dans ses principes. Il s'étendit sur le regret qu'il en ressentait, puis se reprenant : « Ce n'est pas que j'aie à me plaindre de ce qui est arrivé, » fit-il ; « la femme que j'ai me convient et me plaît, vous l'avez vu ; mais comme chez les souverains la politique doit entrer

en tout, j'avoue que votre alliance m'aurait bien plus convenu. » Il ajouta qu'il aurait été facile de déterminer l'Autriche à se déclarer contre la Russie et à se joindre à lui pour la combattre, mais que lui ne l'avait pas voulu parce qu'il sentait qu'en dépit de son mariage les Autrichiens ne l'aimaient pas, le haïssaient même, et que cela ne pouvait pas être autrement parce qu'il leur avait pris trop de provinces et fait trop de mal, tandis que rien n'empêchait la France et la Russie de rester en paix et de s'aimer réciproquement.

Il dépendait de l'empereur Alexandre de perpétuer cet état de choses en faisant droit à sa demande. Pour cela il fallait absolument abjurer toutes les demi-mesures qui ne serviraient qu'à faire languir un an ou deux peut-être la situation des deux empires, et finiraient infailliblement par les brouiller. Par contre, si l'empereur Alexandre persévère dans le système de l'alliance, si, sans prendre garde aux clameurs des négociants, il frappe le commerce des Anglais, ainsi que le lui demande Napoléon, la paix maritime sera conclue en très peu de temps.

Avant de congédier son messager, l'empereur revint encore une fois sur l'intention qu'on lui prêtait de mettre Murat sur le trône de Pologne, et déclara qu'il n'y avait pas une âme de ses trou-

pos dans le duché de Varsovie et qu'il ne concevait pas ce qui avait pu faire naître tout ce bavardage? Tchernychef hasarda alors la supposition que c'était l'installation à Hambourg du quartier-général de l'armée d'Allemagne qui y avait probablement donné lieu, des préparatifs militaires sérieux de ce côté ne pouvant être faits que contre la Russie. Napoléon se récria contre cette interprétation, en disant que ce n'est pas avec un corps de soixante bataillons qu'on peut effrayer les Russes. Il retourna aussitôt l'accusation en parlant des fortifications qu'Alexandre faisait élever à Riga et le long de la rive gauche de la Düna. Il n'avait rien à redire contre de pareilles mesures, fut sa conclusion, chaque gouvernement étant libre de mettre ses places fortes en état de défense. Puis, après un moment de silence, il reprit: « Les Polonais aussi fortifient beaucoup Praga. » Tchernychef fit observer que c'était là aussi une des causes des bruits qui circulaient. Napoléon se hâta de répondre que l'empereur de Russie pouvait être tranquille de ce côté; qu'il n'avait que faire d'aller s'enfouir dans les glaçons de la Pologne ni de chercher à entrer dans les plaines de l'Ukraïne; que c'eût été une ambition d'Alexandre de Macédoine, laquelle n'était pas dans son genre; que la guerre des mers lui tenait seule à cœur, et que tous ses vœux se bornaient à reconstituer

une marine imposante; que la Russie pouvait donc, en toute sécurité, tourner la totalité de ses forces contre les Turcs et s'épargner de grandes dépenses en contremandant de nouvelles levées inutiles, attendu que, de son côté, il n'appellerait pas la conscription de l'année 1811 (1). »

Les prévisions de Napoléon ne l'avaient point trompé. On était peu disposé à Saint-Pétersbourg à seconder ses mesures contre l'Angleterre. La réponse d'Alexandre à sa lettre n'était pas précisément une fin de non-recevoir, mais elle mettait en doute l'arrivée dans les ports russes des 600 bâtiments de commerce anglais qu'annonçait l'empereur des Français.

L (2)

Monsieur mon frère, j'ai à remercier Votre Majesté pour ses deux lettres par le prince Kourakine et le colonel Tchernychef. Ce que Votre Majesté veut bien m'y exprimer de sa politique comme de ses sentiments personnels pour moi m'a causé le plus grand plaisir par la conformité que j'y retrouve avec ceux que j'ai voués à Votre Majesté et qui sont inaltérables. Comme elle, je n'ai rien de plus à cœur que la continuation de l'alliance qui lie les deux empereurs et qui assure la tranquillité de l'Europe. Aussi Votre Majesté a pu se convaincre que rien, de mon côté, n'a été négligé pour prouver en toute

(1) Rapport de Tchernychef à Alexandre, novembre 1810.

(2) Minute autographe non datée. L'original manque. Le porteur de la lettre, Tchernychef, a quitté Saint-Pétersbourg dans les premiers jours de décembre 1810.

occasion les principes que je professe pour l'union la plus étroite entre nous. La Russie n'a rien à convoiter, dès que la paix avec la Turquie sera conclue. Votre Majesté connaît les conditions auxquelles je la veux, je n'en ai jamais exigé d'autres (1). Les mesures contre le commerce anglais se poursuivent avec vigueur, les nombreuses confiscations exercées dans mes ports en font foi. Depuis, à peine 60 bâtiments de différentes nations s'y sont présentés. Il est peu probable que d'autres arrivent encore, plusieurs des ports se trouvant déjà fermés par les glaces. Du moins, le nombre ne pourra être que très petit et la même sévérité s'observera envers eux. Ainsi les 600 bâtiments dont Votre Majesté me parle retourneront en Angleterre. Les politiques de l'Allemagne se plaisent à répandre des bruits *alarmants* et à entretenir l'inquiétude dans les esprits. Je n'y ajoute aucune foi, car je place ma confiance dans les assurances de Votre Majesté. Le colonel Tchernychef m'ayant paru mériter le contentement de Votre Majesté, c'est lui que j'envoie porter cette lettre. Je le fais passer par Stockholm pour faire connaître au gouvernement suédois le désir que Votre Majesté a eu que j'appuie les démarches qu'elle a faites pour que la Suède rompe avec l'Angleterre, quoique j'aie déjà la nouvelle que cela se trouve fait. Tchernychef pourra rendre compte à Votre Majesté de l'état de choses en Suède. Je prie Votre Majesté de croire que mes sentiments pour elle sont inaltérables et à l'abri des temps. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

Cependant, les événements avaient marché en distançant la lettre de l'empereur de Russie,

(1) Dans la minute, cette phrase est substituée à cette autre effacée : « Je la veux aux conditions que la transaction d'Erfurt a stipulées, et tous les bruits que la Porte s'est plu à répandre sont des mensonges. »

laquelle, à cause du détour de Stockholm, ne parvint à destination que dans les premiers jours de janvier 1811. Alexandre avait déjà répondu à la dépossession de son proche parent le duc d'Oldenbourg par la promulgation d'un nouveau tarif douanier, qui élevait les droits sur les marchandises importées de France en Russie (1). Napoléon en conçut une vive irritation, qu'il manifesta dans sa manière de traiter l'ambassadeur russe et les membres de son ambassade. Une correspondance acerbe s'était engagée entre le cabinet des Tuileries et celui du Palais d'Hiver. De part et d'autre, on s'accusait d'avoir manqué à la foi des traités, aux égards dus entre alliés, aux simples convenances. Les notes diplomatiques les plus aigres coïncidaient avec des armements précipités qu'on cherchait à peine à dissimuler. L'horizon politique se couvrait ainsi de gros nuages, précurseurs d'une tempête prochaine. Naguère encore si amies, la Russie et la France étaient entraînées par une force mystérieuse et irrésistible sur une pente fatale vers une rupture qui, de jour en jour, paraissait plus inévitable.

Si les prétextes invoqués semblaient futiles, les causes réelles de la rupture étaient profondes et inéluctables. Celle-ci apparaissait comme une con-

(1) Le décret sur la réunion d'Oldenbourg à l'empire français est du 13 et l'oukase sur le tarif du 31 décembre 1810.

séquence forcée du relâchement des liens d'amitié qui avaient uni Alexandre à Napoléon. Le jour où il en vint à douter des sentiments personnels du monarque russe à son égard, l'empereur des Français ne voulut plus de lui pour allié. De là à le considérer comme son adversaire il n'y avait plus qu'un pas. Napoléon le franchit en entamant avec Alexandre une polémique ardente, passionnée, se ressentant de la blessure profonde que le refus de la main de la grande-duchesse avait faite à son amour-propre. Il voulut lui prouver que tous les torts étaient de son côté, que seul il était responsable de la dissolution de l'alliance. Alexandre releva le défi, et, dans ses répliques, il fit preuve d'un véritable talent de dialecticien, en parant victorieusement les coups que lui portait sur le papier son redoutable adversaire.

Napoléon ouvrit le feu par une lettre qui était un véritable réquisitoire et que dut porter à Pétersbourg le même colonel Tchernychef, deux mois après son retour à Paris. Elle annonçait le rappel prochain du duc de Vicence pour cause de santé, et son remplacement comme ambassadeur par le général comte Lauriston. Puis venait le reproche direct qu'Alexandre n'avait plus pour Napoléon la même amitié qu'auparavant. Cela résulterait de ses réclamations au sujet de la réunion du duché d'Oldenbourg à l'empire français ainsi que du nouveau

tarif russe défavorable à la France. Aux yeux de l'Europe, l'alliance des deux pays n'existe plus. Alexandre lui-même a oublié tout le bien qu'il en a retiré : l'abandon par la France de ses anciens alliés, la Turquie et la Suède, et la réunion à la Russie des principautés Danubiennes et de la Finlande qui en a été la conséquence. Napoléon ne songe pas à rétablir la Pologne, mais il ne veut pas non plus que personne se mêle de ce qu'il fait en deçà de l'Elbe. Les ennemis des deux empires sont dans la joie. La Russie arme, et semble vouloir se rapprocher de l'Angleterre. Si cela était, ce serait la guerre. Il faut s'en expliquer, sans quoi il n'y a plus de sécurité pour les deux États. La missive se terminait par ces mots : « Je prie Votre Majesté de lire cette lettre dans un bon esprit, de n'y voir rien qui ne soit conciliant et propre à faire disparaître de part et d'autre toute espèce de méfiance et à rétablir les deux nations, sous tous les points de vue, dans l'intimité d'une alliance qui, depuis près de quatre ans, est si heureuse (1). »

Pour corroborer la lettre de l'empereur, M. de Champagny adressait au duc de Vicence les instructions que voici :

« En conversant avec l'empereur Alexandre,

(1) Napoléon à Alexandre, le 28 février 1811. *Corresp.*, XXI, 17395.

parlez aussi à son cœur, intéressez son honneur et sa sensibilité. Dites-lui que le souverain qu'il place dans une situation pénible est celui qui, de son propre aveu, l'a si bien servi ; celui à qui il a dit à Tilsit et dans ce jour qu'il regardait comme l'anniversaire de Pultava : « Vous avez sauvé l'empire russe. » Le prix de l'éminent service serait-il pour l'empereur d'être forcé de faire la guerre à la Russie pour sauver son propre honneur et pour éviter le reproche d'avoir souffert dans ce haut point de gloire où il s'est élevé ce que Louis XV, endormi dans les bras de Mme Du Barry, n'aurait pas supporté (1). »

Alexandre, dans sa réponse, releva point par point les griefs formulés par Napoléon.

LI (2)

Saint-Pétersbourg, le 25 mars 1811.

Monsieur mon frère, je m'empresse de répondre à la lettre de Votre Majesté du 28 février. Je regrette beaucoup que la santé du duc de Vicence l'empêche de continuer sa mission auprès de moi. J'ai été extrêmement satisfait de lui parce que, à toute occasion, j'ai reconnu en lui le plus grand dévouement pour Votre Majesté et un soin constant à resserrer les liens qui nous unissent. Je remercie Votre Majesté du choix qu'elle a fait du

(1) Champagny à Caulaincourt, le 3 mars 1811.

(2) La minute de cette lettre est tout entière de la main de l'empereur Alexandre. Elle a été écrite d'après une ébauche également autographe où les différents sujets traités dans la lettre sont classés par points.

général Lauriston. Celui qui a sa confiance est sûr de m'être agréable. Tchernychef s'est acquitté de ses ordres. Je vois avec regret que je suis méconnu par elle. Ni mes sentiments ni ma politique n'ont pas changé et je ne désire que le maintien et la consolidation de notre alliance. Ne m'est-il pas plutôt permis de supposer que c'est plutôt Votre Majesté qui a changé à mon égard ? Je crois devoir lui parler avec la même franchise qu'elle l'a fait dans sa lettre. Votre Majesté m'accuse d'avoir protesté contre l'affaire d'Oldenbourg. Mais pouvais-je ne pas le faire ? Un petit coin de terre que possédait l'unique individu qui appartient à ma famille, qui a passé par toutes les formalités qu'on a exigées de lui, membre de la Confédération, et par là sous la protection de Votre Majesté, dont les possessions se trouvent garanties par un article du traité de Tilsit, s'en trouve dépossédé sans que Votre Majesté m'en ait dit un mot préalablement ! De quelle importance ce coin de terre pouvait-il être pour la France ? Et ce procédé prouvait-il à l'Europe l'amitié de Votre Majesté pour moi ? Aussi toutes les lettres écrites de partout à cette époque prouvent qu'on l'a envisagé comme un désir que Votre Majesté a eu de me blesser. Quant à ma protestation, la manière dont elle est rédigée sert de preuve irrécusable que je mets l'alliance de la France au-dessus de toute autre considération, et j'y énonce clairement qu'on se tromperait beaucoup si on en déduisait que mon union avec Votre Majesté se trouve relâchée, Votre Majesté suppose que mon oukaze sur le tarif est dirigé contre la France. Je dois combattre cette opinion comme gratuite et peu juste. Ce tarif a été impérieusement commandé par la gêne extrême du commerce maritime, par l'importation énorme par terre de marchandises étrangères de prix, par les droits excessifs mis dans les États de Votre Majesté sur des produits russes et par la baisse effrayante de notre change. Il a deux buts en vue : le premier, c'est, en prohibant avec

la plus grande sévérité le commerce anglais, d'accorder quelques facilités au commerce américain, comme le seul par mer dont la Russie puisse se servir pour exporter ses produits trop volumineux pour pouvoir l'être par terre; le second, de restreindre autant que faire se peut l'importation par terre comme la plus désavantageuse pour notre balance de commerce, introduisant une quantitéàd'objets de luxe très riches et pour lesquels nous déboursions notre numéraire, tandis que notre propre exportation se trouve si extrêmement gênée. Telles sont les raisons toutes simples de l'oukaze du tarif. Il n'est pas plus dirigé contre la France que contre tout autre pays de l'Europe, et se trouve entièrement dans le système continental par la prohibition et la destruction des objets de commerce ennemi. Votre Majesté trouve à redire de ce que préalablement je ne l'ai pas consultée sur cette mesure. N'étant que purement administrative, je pense que chaque gouvernement est le maître d'en prendre chez lui d'après ses propres convenances, surtout quand elles ne se trouvent pas en opposition de traités existants. Mais que Votre Majesté me permette une observation. Est-il juste de sa part de m'en faire la remarque quand elle-même a tenu la même conduite et m'a tout aussi peu averti sur les mesures qu'elle a jugé devoir prendre sur le commerce non seulement dans son empire, mais dans toute l'Europe ? Cependant ces mesures ont eu une réaction bien plus forte sur le commerce de la Russie que celles du tarif russe n'en auront sur celui de la France, et ces nombreuses faillites qui en ont été la suite en servent de preuve. Je crois pouvoir dire à juste titre que la Russie a observé plus scrupuleusement le traité de Tilsit que la France et ce qu'elle cite sur la Moldavie et la Valachie ne peut jamais être imputé à la Russie comme infraction des clauses de ce traité, car il statue que les Principautés resteront non occupées par les troupes des puissances

belligérantes pendant l'armistice. Aussi mon armée avait fait quatre marches rétrogrades et ce n'est que quand les Turcs ont fait une invasion, brûlé Galatz et poussé jusqu'à Fokschany que j'ai fait rebrousser chemin à mon armée. Depuis, la convention d'Erfurt m'assure la possession de la Moldavie et de la Valachie, par conséquent je me trouve entièrement en règle. Quant à la conquête de la Finlande, elle n'était pas dans ma politique, et Votre Majesté doit se rappeler que je n'ai entrepris la guerre contre la Suède qu'à la suite du système continental. Le succès de mes armes m'a valu la possession de la Finlande, comme des revers auraient pu me priver de mes provinces. Ainsi je crois être encore en règle sur ce second plan. Mais si Votre Majesté cite les avantages que la Russie a retirés de son alliance avec la France, ne puis-je pas citer à mon tour tous ceux retirés par la France et les immenses réunions qu'elle a faites d'une partie de l'Italie, du nord de l'Allemagne, de la Hollande, etc. ? Je crois avoir prouvé plus d'une fois à Votre Majesté que j'étais peu sensible aux insinuations fomentées par ceux qui ont intérêt à nous brouiller, et le meilleur témoignage que je puis en donner, c'est de les avoir communiquées chaque fois à Votre Majesté en m'en rapportant toujours à son amitié. Cependant, quand des faits sont venus à l'appui des bruits qui circulaient, le moins que je pouvais faire était de prendre des mesures de prudence. Les armements du duché de Varsovie se sont suivis sans relâche. On a augmenté le militaire de ce duché hors de proportion même avec sa population. On n'a pas cessé de travailler à de nouvelles fortifications. Celles, par contre, que je fais élever sont sur la Dvina et le Dniéper. Votre Majesté est trop militaire pour ne pas reconnaître que, quand on établit des fortifications à une distance de la frontière égale à celle qu'il y a entre Paris et Strasbourg, ce ne sont certainement pas des mesures agressives, mais purement défensives.

Mes armements se sont bornés à donner une meilleure organisation à des régiments déjà existants. C'est ce que Votre Majesté n'a pas cessé de faire chez elle. Au reste, tout ce qui se passe dans le duché de Varsovie, comme l'augmentation toujours croissante des forces de Votre Majesté dans le nord de l'Allemagne, m'en a certainement fourni l'obligation. Tel est l'état exact des choses. Par conséquent, mes fortifications servent plutôt de preuve combien peu je me dispose à être agressif. Mon tarif, établi que pour une année, n'a eu d'autre but que de diminuer la défaveur de mon change et de me fournir les moyens de persévérer dans le système que j'ai embrassé et suivi avec tant de persévérance, et ma protestation, commandée par ce que je dois à l'honneur de mon pays et celui de ma famille, motivée par une violation du traité de Tilsit, porte cependant la preuve la plus manifeste de mon désir de conserver l'alliance de Votre Majesté. Ainsi, loin d'être frappée de la pensée que je n'attends que le moment de changer de système, Votre Majesté, si elle veut être juste, reconnaîtra qu'on ne peut pas être plus scrupuleux que je l'ai été dans le maintien du système que j'ai embrassé. Au reste, ne convoitant rien à mes voisins, aimant la France, quel intérêt aurais-je à vouloir la guerre? La Russie n'a pas besoin de conquêtes et peut-être ne possède que trop de terrain. Le génie si supérieur que je reconnais à Votre Majesté pour la guerre ne me laisse aucune illusion sur la difficulté de la lutte qui pourrait s'élever entre nous. D'ailleurs, mon amour-propre est attaché au système d'union avec la France. L'ayant établi comme un principe de politique pour la Russie, ayant dû combattre assez longtemps les anciennes opinions qui y étaient contraires, il n'est pas raisonnable de me supposer l'envie de détruire mon ouvrage et de faire la guerre à Votre Majesté, et si elle la désire aussi peu que moi, très certainement elle ne se fera pas. Pour lui en donner encore une preuve, j'offre à Votre

Majesté de m'en remettre à elle-même sur la réparation dans l'affaire d'Oldenbourg ; qu'elle se mette à ma place et que Votre Majesté fixe elle-même ce qu'elle aurait désiré en pareil cas. Votre Majesté a tous les moyens d'arranger les choses de manière à unir encore plus étroitement les deux empires et à rendre la rupture impossible pour toujours. De mon côté, je suis prêt à la seconder dans une intention pareille. Je répète que si la guerre a lieu c'est que Votre Majesté l'aura voulue, et ayant tout fait pour l'éviter, je saurai alors combattre et vendre chèrement mon existence. Veut-elle, au lieu de cela, reconnaître en moi un ami et un allié ? Elle me retrouvera avec les mêmes sentiments d'attachement et d'amitié qu'elle m'a toujours connus. Je prie Votre Majesté de lire pareillement cette lettre dans un bon esprit et de n'y voir qu'un désir très prononcé à concilier les choses.

ALEXANDRE.

L'empereur Napoléon ayant sur ces entrefaites notifié par lettre de cabinet la naissance du roi de Rome, c'est par lettre de cabinet que l'empereur Alexandre lui offrit ses félicitations à l'occasion de cet événement de famille.

LII

Très sérénissime et très puissant empereur et roi, très cher ami et frère ! D'après les liens d'amitié qui m'attachent à Votre Majesté Impériale et Royale j'ai appris avec un véritable plaisir par sa lettre la nouvelle de l'heureuse délivrance de Sa Majesté Impériale sa très chère épouse, d'un prince qui, par sa naissance, a reçu

le titre de roi de Rome. En félicitant sincèrement Votre Majesté Impériale d'un événement si agréable pour elle, je souhaite de tout mon cœur au prince nouveau-né, ainsi qu'à votre Maison impériale, un bonheur parfait et inaltérable. Sur ce, très sérénissime et très puissant empereur et roi, très cher ami et frère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Donné à Saint-Pétersbourg, le 16 avril 1811.

De Votre Majesté Impériale et Royale le bon frère.

Signé : ALEXANDRE.

Contresigné : Le chancelier de l'Empire, comte ROUMIANTZOF.

La lettre portait en suscription : « A Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin et médiateur de celle des Suisses. »

Toutefois, Napoléon retourna aux formes plus familières de la correspondance particulière pour continuer sa polémique avec Alexandre. En expédiant M. de Lauriston à son nouveau poste d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il le lui recommanda non comme un homme consommé dans les affaires, mais comme un homme vrai et droit. Tels étaient aussi, disait-il, ses sentiments pour l'empereur de Russie, qui, lui, continuait à rapprocher ses troupes de la frontière du grand-duché de Varsovie. « Ce qui se passe, » continuait Napoléon, « est une nouvelle preuve que la répétition est la plus puissante figure de rhétorique : on a tant répété à Votre Majesté que je lui en voulais,

que sa confiance en a été ébranlée. » Il n'en est rien, bien que la France, à son tour, ait dû se mettre en mesure. C'est bien fâcheux, parce que les armements d'une partie entraîne nécessairement ceux de l'autre, et cela pour des fantômes. « Pour moi, » déclarait-il en terminant, « je resterai l'ami de la personne de Votre Majesté, je n'attaquerai jamais, et mes troupes ne s'avanceront que lorsque Votre Majesté aura déchiré le traité de Tilsit. Je serai le premier à désarmer et à tout remettre dans la situation où étaient les choses il y a un an, si Votre Majesté veut revenir à la même confiance qu'elle m'a témoignée (1). »

Cette lettre venait à peine d'être expédiée quand, le 10 avril, le colonel Tchernychef remit à Napoléon celle d'Alexandre du 25 mars. « Eh bien! à quoi croit-on chez vous : à la paix ou à la guerre? » demanda l'empereur au jeune aide de camp en la recevant de ses mains. Tchernychef répondit que son maître l'avait chargé de porter à Sa Majesté l'assurance positive de son désir de conserver la paix et l'amitié avec la France, ainsi que de son chagrin de ce que les relations des deux empires n'étaient plus aussi intimes qu'autrefois. Napoléon répliqua que ce n'était pas lui qui avait donné le premier l'alarme à toute l'Europe, qu'il avait la conscience nette à cet égard, et que seuls les

(1) Napoléon à Alexandre, le 4 avril 1811. *Corresp.*, XXII, 17519.

armements russes en étaient cause. Tchernychef rejeta la faute sur les préparatifs militaires qui se faisaient sur une grande échelle dans le duché de Varsovie, à quoi Napoléon répondit que le cabinet russe était induit en erreur par les faux rapports de ses ambassades et légations à l'étranger; que les Polonais n'avaient pas plus de 40.000 hommes sur pied; que toutes leurs places fortes, Danzig excepté, pouvaient être prises avec des *pommes cuites*, enfin que si les Polonais remuaient un peu de terre c'était pour se mettre à l'abri d'un coup de main des Russes. La vraie cause de l'alarme était, à l'en croire, le nouveau tarif promulgué en Russie. Le jour où il en eut connaissance, Napoléon s'est dit: « Voici une grande planète qui prend une fausse direction. Je ne comprends plus rien à sa marche. Elle ne peut agir ainsi que dans le dessein de nous quitter. Tenons-nous sur nos gardes et prenons les précautions commandées par la prudence. »

Ce n'est qu'à partir de ce jour, continua-t-il, qu'il a commencé ses préparatifs dans la supposition que la Russie était décidée à se jeter dans les bras des Anglais. Si tel n'était pas le cas, il ne comprenait rien à sa conduite, il ne comprenait pas qu'elle lui eût inspiré de la méfiance et qu'elle en eût conçu elle-même, au moment même où les deux puissances étaient également

intéressées à marcher d'accord et à agir de concert. Pour ce qui est de lui, il est persuadé que, dans une guerre contre la Russie, il n'y aurait que des coups à gagner, c'est pourquoi il n'a rien de plus à cœur que de s'arranger à l'amiable avec elle.

Napoléon se mit à lire à haute voix la lettre d'Alexandre. Au passage sur la Pologne, il jura, par tout ce qu'il avait de sacré au monde, que l'idée de rétablir ce royaume était le cadet de ses soucis. Il se récria contre l'allégation comme quoi il aurait fait de notables acquisitions depuis Tilsit, prétendant que l'Italie, la Hollande et les villes Anséatiques elles-mêmes avaient été conquises antérieurement. Revenant au nouveau tarif russe, il dit que, pour le fond, il pouvait être excellent, mais qu'il péchait par la forme, en donnant de justes motifs de plainte au meilleur ami et au plus intime allié de la Russie. « Voilà une belle alliance, » s'écria-t-il; « vous confisquez tout ce qui vient de chez moi et moi j'en fais de même de mon côté. Elle ressemble bien plus à un véritable état de guerre. Et puis, une chose qui n'a pas de sens, qu'il m'est impossible d'endurer et qui révolte tous mes négociants, c'est la résolution que vous avez prise de brûler toutes les denrées qui vous viennent de France. Je ne saurais le considérer autrement que comme la plus grande insulte que

l'on puisse me faire. » Tchernychef ayant objecté que cette mesure était prise en vertu d'une ancienne loi qui datait du règne de Catherine : « Permettez-moi de vous dire, monsieur, » répliqua l'empereur, « que dans ce temps-là la Russie dictait la loi à toute l'Europe et de plus elle n'était pas classée parmi les peuples policés. Maintenant qu'elle est devenue une nation européenne, il y a des égards qu'elle ne peut se dispenser d'avoir. Moi, je brûle les marchandises anglaises, parce qu'il y a entre nous une guerre à mort et bien plus pour attaquer en quelque sorte leur honneur et leur faire un mal moral plutôt que pour faire un tort direct à leur industrie. Monsieur, comme je ne sais répondre à un affront que par un affront, j'ai donné l'ordre, dans tous les ports qui se trouvent en mon pouvoir, de brûler tous les bois, potasse, chanvre, *fer* (*sic*), enfin tout ce qui peut venir de Russie. Voilà une charmante alliance, une amitié bien édifiante ! »

Napoléon traita de bagatelle la réunion du duché d'Oldenbourg à son empire, qu'il n'avait ordonnée que parce que ce pays était placé entre la France et l'Angleterre. Il n'y aurait pas touché s'il s'était trouvé sur la Méditerranée ou dans le cœur de l'Allemagne. « Au surplus, » ajouta-t-il, « si l'on voulait absolument faire d'un petit intérêt un grand, aucun raisonnement ne pouvait prévaloir contre ce parti pris. »

Ayant achevé la lecture de la lettre, l'empereur reprit : « Qui est-ce qui en veut à votre existence? Qui est-ce qui a le projet de vous attaquer? Certes, je ne méconnais pas mes intérêts au point d'aller sans rime ni raison m'enfourner dans une guerre contre une puissance qui a des moyens immenses et dont les braves soldats combattraient pour leurs propres foyers. La lettre que vous m'apportez ne ressemble pas du tout aux précédentes. L'empereur Alexandre n'a pas voulu comprendre la mienne ni rendre justice à la franchise avec laquelle je l'y engageais à nous entendre promptement pour nos intérêts communs. Il a oublié Tilsit et Erfurt et il a prêté l'oreille à toutes les insinuations des Anglais ainsi qu'aux faux avis de vos légations. »

Napoléon critiqua amèrement la politique du cabinet russe qui, disait-il, s'il voulait rompre avec lui, aurait dû avant tout renoncer à l'acquisition des provinces Danubiennes pour amener une prompte paix avec la Turquie et se concilier l'Autriche. Si, au contraire, il avait l'intention de persévérer dans le système, il n'avait aucune raison de rappeler cinq divisions de son armée du Danube pour les échelonner le long de la frontière du grand-duché de Varsovie. L'empereur des Français s'étendit ensuite sur l'immensité de ses forces et détailla les effectifs dont il pouvait dis-

poser contre la Russie. Et malgré cela, dit-il, il désirait sincèrement conserver la paix, parce que la guerre la plus heureuse ne lui ferait rien gagner et ne compenserait pas les sacrifices qu'exigeraient ses armements. Bien plus : comme il n'y avait que lui qui fût capable de remuer des masses aussi considérables, sa vie était trop précieuse à ses enfants et à ses peuples pour qu'il l'exposât pour de si minces intérêts.

Prenant alors Tchernychef par l'oreille : « Quels sont les désirs de la Russie ? » lui demanda-t-il ; « parlons maintenant en vrais soldats : là, sans verbiage diplomatique. » L'aide de camp d'Alexandre cita un propos qu'il avait recueilli de la bouche du chancelier comte Roumiantzof : que si l'on pouvait parvenir à mettre les affaires de Pologne ainsi que celles d'Oldenbourg dans un même sac, les y bien mêler ensemble et puis le vider, l'alliance entre les deux empires en deviendrait bien solide, plus intime et plus sincère qu'autrefois et cela en dépit des Anglais et même des Allemands. Napoléon se mit à marcher à grands pas, en proie à une vive agitation, et s'écria avec emportement : « Non, monsieur, heureusement nous ne sommes pas encore réduits à cette extrémité. Donner le duché de Varsovie pour l'Oldenbourg serait le comble de la démence. Quel effet produirait sur les Polonais la cession d'un pouce

de leur territoire, au moment où la Russie nous menace tous les jours? Monsieur, l'on me répète de toutes parts que votre projet est d'envahir le duché. Eh bien ! nous ne sommes pas encore tous morts. Je ne suis pas plus fanfaron qu'un autre, je sais que vos moyens sont grands, que votre armée est aussi belle que brave et j'ai trop livré de batailles pour ne pas connaître à combien peu de choses tient leur sort. Mais comme les chances seront égales, dans le cas où le Dieu des victoires se rangera de notre côté, je ferai repentir la Russie de sa démarche et alors elle pourra perdre non seulement les provinces polonaises, mais aussi la Crimée. »

Tchernychef s'excusa d'avoir peut-être mal compris et surtout mal rendu les paroles du chancelier. Napoléon se calma et dit avec douceur : « A présent, je vous devine : c'est Danzig que vous voulez avoir en échange d'Oldenbourg. Six mois plus tôt, je vous l'aurais donné. A présent, je me méfie, me sentant menacé. Comment voulez-vous que je vous livre l'unique place sur laquelle je puisse, dans le cas d'une guerre contre vous, appuyer mes opérations sur la Vistule? Il faudrait donc que je les porte volontairement sur l'Oder. » L'aide de camp répondit qu'il ignorait les idées de son maître au sujet d'un pareil échange.

Napoléon voulut absolument savoir si l'empe-

reur Alexandre et le comte Roumiantzof, si enfin Tchernychef lui-même, lui supposaient le dessein de rétablir la Pologne? L'officier russe lui ayant avoué qu'il lui croyait cette arrière-pensée pour le jour où il serait débarrassé de toute autre guerre, Sa Majesté trouva ce soupçon inconcevable et le traita de grande gaucherie, car à force de lui répéter la chose, on pourrait arriver à faire naître en lui la pensée de la tenter. Mais s'il en était ainsi, chaque Russe qui lui supposerait l'intention d'enlever à sa patrie six millions d'habitants et ses plus belles provinces pourrait le considérer comme le plus grand fléau, le plus grand ennemi de la Russie et voudrait avec lui un combat à mort. « Jugez donc, » conclut-il, « si je puis vouloir d'une pareille guerre? »

Il interrogea ensuite son interlocuteur sur son séjour à Saint-Pétersbourg et voulut savoir s'il était vrai qu'on lui eût demandé ce qu'il y apportait de Paris : *de l'opium, du miel, ou du poison?* « Dites-moi de grâce, » répéta-t-il, « veut-on chez vous la paix ou la guerre? » Tchernychef protesta des intentions pacifiques et conciliantes de son maître. Napoléon poursuivit : « Voulez-vous que je vous dévoile ma pensée sur tout cela? La voici. J'entends dire que l'empereur Alexandre veut la paix ; l'empereur Napoléon la désire aussi ; M. le comte Roumiantzof la veut pareillement et à coup

sûr Champagny a le même désir. Cela ne m'empêche pas d'avoir des inquiétudes et de craindre que la guerre n'ait lieu. »

L'empereur des Français était d'avis qu'il fallait chercher un prompt moyen de s'entendre. Il renouvelait sa proposition de donner Erfurt au duc d'Oldenbourg pour l'indemniser de la perte de ses États héréditaires et se déclarait prêt à régler par une convention le différend sur la Pologne. C'était à la Russie, disait-il, de formuler les garanties qu'elle désirait avoir. La seule chose qu'il exigerait serait l'engagement de ne plus brûler les denrées d'importation française, après quoi il proposerait de procéder à un désarmement simultané. Il demandait qu'on envoyât des pleins-pouvoirs à l'ambasadeur de Russie à Paris ou à toute autre personne pour traiter et conclure sur ces bases, et cela le plus tôt possible, afin de mettre un terme à l'état de gêne et de méfiance réciproques où se trouvaient les deux empires et leur épargner des dépenses aussi onéreuses qu'inutiles.

Ainsi parlait Napoléon. Écoutons maintenant Alexandre.

A la veille du départ du duc de Vicence, qu'il tenait en haute estime et en très réelle affection, l'empereur de Russie eut avec lui une explication sur tous les motifs de mésintelligence qui s'étaient élevés entre les deux cabinets, naguère alliés.

L'ambassadeur chercha à le convaincre du désir sincère de Napoléon de s'entendre plutôt que d'armer et l'assurant que si ce que la Russie voulait était faisable, cela serait fait, il le pria d'indiquer en quoi consistaient ses désirs ? Alexandre répondit qu'il ne voulait qu'une chose : le maintien de la paix et de l'alliance. Ses paroles comme ses actes le prouvaient suffisamment. Sa protestation contre la dépossession de son parent, le duc d'Oldenbourg, avait été faite dans les termes les plus mesurés. Ses précautions militaires ont été commandées par les mouvements de troupes ordonnés par l'empereur Napoléon. Elles n'avaient qu'un caractère défensif. Il n'en était pas de même des armements entrepris sur ses frontières, dans le duché de Varsovie.

« Je veux l'alliance, » affirmait Alexandre, « je la veux comme homme et comme souverain : comme homme, parce que je crois qu'elle peut épargner beaucoup de sang; comme souverain, parce que je pense que, mieux que toute autre combinaison politique, elle pourra maintenir le repos de l'Europe tout en étant *géographiquement* utile aux deux États. J'ajoute aussi que je la veux parce que je suis attaché à votre empereur, à votre nation : croyez-moi, c'est la vérité. »

Une guerre, raisonnait-il, ne pouvait lui offrir aucun avantage, vu qu'il n'enviait rien à personne

et qu'il ne se dissimulait point la difficulté de combattre un adversaire tel que l'empereur Napoléon, surtout dans la position politique où l'avaient placé sa fidélité à l'alliance française, son dévouement au souverain de la France, vis-à-vis des voisins de la Russie, dont il s'était éloigné pour ne pas avoir d'autres liens que ceux qui l'unissaient à Napoléon. Plusieurs fois, il répéta que son vœu unique était de faire jouir la Russie du repos que lui assurait l'alliance et de seconder la France contre les Anglais. Il se bornait donc à demander pour prix de sa persévérance que l'on fît cesser l'agitation polonaise et que la conduite publique à son égard fût mise d'accord avec les assurances confidentielles qu'on lui faisait.

« Si l'empereur Napoléon veut être juste, » conclut Alexandre, « il comprendra qu'il n'a pas un grief fondé contre la Russie. Personne n'a servi aussi loyalement que moi ses intérêts, personne n'a aimé aussi franchement sa gloire et personne ne peut encore lui témoigner une plus franche et plus utile amitié. Le temps est venu de le reconnaître. J'ai été *tout cœur* pour lui, quelles que fussent les circonstances : qu'il soit aussi juste pour moi. »

L'ambassadeur l'ayant assuré de nouveau que Napoléon était tout disposé à satisfaire la Russie, mais qu'il fallait savoir *comment* et *où* et que l'on

ne s'était jamais expliqué là-dessus, l'empereur répliqua qu'après tout ce qui s'était passé, tout ce qu'on avait dit et fait, il avait lieu de s'étonner que l'on voulût que ce fût lui qui exprimât ce qu'il désirait ; qu'il ne voulait que la conservation pure et simple du traité de Tilsit ainsi que de la convention d'Erfurt ; que ces transactions étaient la base de l'union des deux empires ; qu'il y tenait par sentiment et par principes et qu'il ne désirait que de les voir intacts ; que ce n'était pas lui qui les avait enfreints ; et qu'il se contenterait d'en voir la lettre et l'esprit rétablis dans leur intégrité ; qu'il n'en demanderait pas davantage et s'en déclarerait satisfait. Mais si, lorsqu'il se contentait d'une satisfaction aussi modérée, la France ne jugeait point possible de le contenter, il pouvait encore moins désigner des équivalents. Il ajouta qu'au reste ces équivalents n'existaient même pas à sa connaissance ; qu'Erfurt n'en était pas un et que ce qu'on voudrait y ajouter devait être pris sur des États qui tous étaient sous la protection de la France. Ce n'était donc pas à lui à les spolier. La Russie ne pouvait certainement prendre cet équivalent sur la Prusse, puisqu'il n'y avait ni justice ni raison à rendre, pour l'amour du duc d'Oldenbourg, ce pays encore plus malheureux qu'il n'était, et qu'il ne saurait être de l'intérêt de la Russie d'augmenter la faiblesse de la

Prusse. Sa conclusion fut que c'était à l'empereur des Français de formuler des propositions, si toutefois il voulait sincèrement l'alliance, et qu'il attendait de lui seul la satisfaction qu'il réclamait dans une affaire dont il a dû se sentir blessé à si juste titre.

M. de Caulaincourt parvint, à la suite d'instantes représentations, à obtenir l'acquiesçement de son impérial interlocuteur au principe d'une indemnité pour le duc d'Oldenbourg, mais Alexandre se refusa obstinément à la préciser, disant qu'il demandait justice à Napoléon, et justice telle qu'elle devait être pour l'un des plus proches parents, pour l'oncle d'un allié tel que lui.

Passant aux affaires de Pologne, qu'il considérait comme de beaucoup les plus importantes parce qu'elles influaient sur le sort de l'Europe, il dit qu'il ne convoitait rien de ce côté, mais qu'il voulait que le duché de Varsovie restât *duché* et rien de plus; qu'il ne sortît plus jamais des limites que lui avaient assignées les traités existants et que la Russie obtienne à ce sujet des garanties formelles.

« Mandez à l'empereur votre maître, » fit-il en terminant, « répétez-lui bien, ce qu'au reste il sait déjà et ce que vous pourrez lui dire vous-même, c'est que je ne puis avoir aucun avantage à faire la guerre; que je ne puis par conséquent être soup-

çonné de la vouloir; que je veux la paix et l'alliance par-dessus tout; que je le lui ai prouvé de plus d'une manière et plus que jamais par ma conduite, ma modération, ma fidélité à l'alliance, malgré tout ce qui s'est passé depuis quelque temps et malgré ce qui se passe encore. Est-ce une épreuve qu'il a voulu faire? Il a pu voir que je ne quitte pas facilement ma route et qu'en alliance je suis une colonne sûre. Si cela a tenu à d'autres circonstances, comme il voit que je suis prêt à être dès demain ce que j'étais à Erfurt, ce que j'ai été depuis; que je suis sans arrière-pensée avec lui et que, nos différends terminés, il retrouvera l'ami comme auparavant, il peut d'un mot tout concilier. A moins qu'il n'ait d'autres projets, comme il voit que je lui témoigne toujours de la confiance, que je ne fais pas de politique avec lui, j'espère qu'il sentira qu'il est de son honneur d'en agir toujours de même avec moi (1). »

Le 11 mai, le duc de Vicence remit à l'empereur de Russie ses lettres de rappel. Elles étaient ainsi conçues :

Très sérénissime et très puissant empereur, très cher ami et frère ! La satisfaction que j'ai des services que m'a rendus le duc de Vicence mon grand-écuyer, général de division, grand-aigle de la Légion d'honneur et décoré

(1) Caulaincourt à Napoléon, 136e rapport, le 6 mai 1811.

de l'ordre de Saint-André, etc., etc., et l'opinion où je suis que sa présence était agréable à Votre Majesté Impériale m'auraient déterminé à le laisser résider plus longtemps à sa cour, si l'état de sa santé lui avait permis d'y continuer les fonctions que je lui avais confiées en qualité de mon ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Mais je n'ai pas cru devoir lui refuser la permission qu'il m'a plusieurs fois demandée de revenir auprès de ma personne. Je suis d'autant plus disposé à l'accueillir et à lui donner des marques particulières de ma bienveillance que j'ai toujours reconnu en lui un très grand zèle pour le maintien de la plus parfaite intelligence entre les deux couronnes. En lui ordonnant de solliciter de Votre Majesté Impériale son audience de congé, je lui recommande de profiter de cette dernière fonction de son ministère pour lui exprimer en mon nom, et dans les termes les plus forts, les sentiments de la haute estime et de l'amitié inaltérable que je conserverai toujours pour elle. Sur ce, très sérénissime et très puissant empereur, très cher ami et frère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Donné à Paris, le 19 février 1811. De Votre Majesté Impériale le bon frère.

NAPOLÉON (1).

Le souverain et l'ambassadeur étaient émus tous les deux. Alexandre répondit au compliment de Caulaincourt en le chargeant de rendre compte de vive voix à Napoléon de tout ce qu'il avait entendu et vu en Russie. Il le pria de lui bien faire comprendre qu'on n'y voulait que l'alliance,

(1) Minute aux Archives Nationales à Paris. Se trouvent indiqués dessus les controseings du ministre des affaires étrangères et du ministre secrétaire d'État. Cette pièce n'a pas été publiée dans la *Correspondance*.

que confiance et amitié pour tous, enfin l'état de chose créé à Tilsit et cimenté à Erfurt, mais qu'il fallait que cet état de choses donnât paix et sécurité à la Russie comme il les avait données à la France. « Répétez à l'empereur, » dit Alexandre, « que la Russie ne veut rien au delà de ce qu'elle a, de ce que les traités lui assurent; qu'elle a été et qu'elle est plus franchement que qui que ce soit dans le système contre l'Angleterre ; qu'elle ne demande donc qu'à trouver dans la conduite de la France vis-à-vis d'elle la même fidélité pour ses engagements, enfin les égards dont elle a donné en toutes circonstances des preuves à son allié ».

Les dernières paroles de Sa Majesté en congédiant l'ambassadeur furent qu'elle ne voulait que l'alliance, mais que c'était à l'empereur Napoléon de prouver qu'il la voulait aussi (1).

La lettre que l'empereur de Russie donna à Caulaincourt pour son maître contenait l'expression réitérée des mêmes sentiments.

LIII

Saint-Pétersbourg, le 18 mai 1811.

Monsieur mon frère, le comte Lauriston est arrivé depuis quelques jours et m'a remis la lettre de Votre Majesté Impériale du 6 avril. Les paroles pacifiques qu'elle contient, de même que le langage de son ambas-

(1) Caulaincourt à Napoléon, 138e rapport, le 11 mai 1811.

sadeur, m'auraient fait le plus grand plaisir s'ils étaient appuyés par des faits. Les nouvelles que Votre Majesté me cite sur les mouvements de mes troupes sont complètement fausses. J'en ai convaincu son ambassadeur en lui montrant en détail toute la dislocation de mon armée et en lui proposant même d'envoyer son aide de camp vérifier les choses sur les lieux. Les divisions cantonnées en Finlande ne l'ont jamais quittée, et trois s'y trouvent comme par le passé. Des cinq divisions de l'armée de Moldavie, dont Votre Majesté me parle, trois sont encore dans cette province et ce n'est que deux que j'ai mises à cheval sur le Dniester et non sur les frontières du duché de Varsovie, comme on l'avait mandé à Votre Majesté. Par conséquent, mon armée de Moldavie n'est pas réduite à quatre divisions, mais se trouve composée de sept divisions. Aucun rassemblement de troupes de ma part n'a eu lieu sur les frontières du duché de Varsovie, aucune troupe même ne s'est rapprochée de cette frontière. Très certainement cet ordre de choses, qui m'est commandé par la prudence, m'est très désavantageux en paralysant l'activité que j'aurais donnée à une opération sur le Danube. Tel est l'état des choses de mon côté, tandis qu'au moment même où le comte Lauriston me remettait à son audience la lettre de Votre Majesté et me donnait de sa part les assurances les plus tranquillisantes, je venais de recevoir la nouvelle positive de la mobilisation et des rassemblements de l'armée saxonne par ordre de Votre Majesté ainsi que de la marche des divisions de cuirassiers de son armée. Qui de nous deux est donc celui qui arme ? Mon armée est dans ses cantonnements habituels et celles de Votre Majesté se trouvent en pleine marche. Tous ces faits prouvent si les griefs que contient la lettre de Votre Majesté, sont fondés, et si j'ai donné lieu aux mouvements qui se font ? Votre Majesté me cite ce qu'elle a vu en 1807 avec la Prusse et en 1809 avec l'Autriche. Qu'elle me permette de lui observer que ces époques ne ressemblent en rien

à celle dans laquelle nous nous trouvons. La Prusse et l'Autriche voulaient la guerre. Moi je ne la veux pas, je ne convoite rien à personne et n'ai envie d'aucun agrandissement. Je ne désirais que la conservation intacte du traité de Tilsit. Votre Majesté seule a rompu une clause du traité en dépouillant ma famille d'un patrimoine qu'elle possédait depuis plus de neuf siècles. Malgré cela, j'ai déclaré à Votre Majesté par le duc de Vicence que je me contenterais du rétablissement du traité dans son intégrité. J'ose croire que c'est être assez modéré. Je devais espérer qu'après six mois d'attente le comte Lauriston m'instruirait des intentions de Votre Majesté sur cet objet, mais je me suis convaincu du contraire. Je ne puis assez répéter à Votre Majesté que je n'ai aucune vue ni d'ambition ni d'agrandissement, mais je désire être rassuré. Ce qui s'est passé depuis quelque temps m'en fait un devoir et Votre Majesté conviendra que j'ai droit de m'attendre à autant de sécurité qu'il y en a eu toujours pour elle dans notre alliance comme dans tous nos rapports. Je charge de cette lettre le duc de Vicence ; il a été à même de voir de près ma marche et de juger des sentiments que je porte à Votre Majesté et à la France. Toute ma conduite a dû prouver à Votre Majesté que ceux-là sont inaltérables. Je dois au duc la justice d'avoir agi constamment dans le but de cimenter l'union des deux empires et je l'ai surtout apprécié pour le dévouement que je lui ai toujours trouvé pour la personne de Votre Majesté. Enfin, le duc de Vicence est chargé d'assurer Votre Majesté que je veux l'alliance aujourd'hui comme je la voulais le jour de son arrivée. Sur ce, je je prie Dieu, etc.

Alexandre.

Après cet échange de récriminations et presque de menaces, il y eut une pause prolongée dans la

correspondance des deux souverains. Kourakine à Paris, Lauriston à Pétersbourg poursuivaient néanmoins leurs pourparlers : le premier avec le duc de Bassano, le successeur de M. de Champagny au département des relations extérieures, le second avec le comte Roumiantzof et l'empereur Alexandre lui-même. Dans le cours de l'année 1811, Napoléon ne rompit plus qu'une seule fois le silence qu'il s'était imposé. Ce fut le jour de sa fête, le 15 août, à la grande réception aux Tuileries. Il renouvela avec l'ambassadeur de Russie la scène qu'il avait jouée vis-à-vis de lord Withworth en 1803 et M. de Metternich en 1808. Pendant plus de deux heures, il harangua le prince Kourakine en présence de ses collègues du Corps diplomatique, en récapitulant tous les griefs qu'il prétendait avoir contre la Russie. Le point culminant de sa véhémente apostrophe a été ces paroles: « Ne concevant rien à la marche qu'on suit chez vous, je suis comme un homme dans l'état de nature qui, lorsqu'il ne comprend pas, se méfie. Il y a pourtant des talents en Russie, mais ce qui s'y fait prouve, ou qu'on a perdu la tête ou qu'on a des arrière-pensées. Dans le premier cas, vous ressemblez à un lièvre qui a du plomb dans la tête, qui tourne et tourne sans savoir quelle direction il suivra et où il arrivera (1). »

(1) Kourakine à Roumiantzof, le 16 août 1811.

A partir de ce jour et jusqu'à la fin de l'année 1811, on n'entendit plus que le bruit sinistre des armements que l'on poursuivait de part et d'autre avec une fiévreuse ardeur.

CHAPITRE XI

MIL HUIT CENT DOUZE

Imminence de la guerre. — Démarche conciliatrice de Napoléon. — Son entretien avec Tchernychef. — Sa lettre à l'empereur de Russie. — Réponse d'Alexandre. — Mission de Narbonne. — Le passage du Niémen. — Dernière lettre d'Alexandre. — Balachof au camp français. — Son audience chez Napoléon. — Conversation pendant et après le dîner. — Réponse de Napoléon. — Sa dernière lettre de Moscou. — Jugement qu'en a porté Alexandre. — Conclusion.

L'année 1812 s'ouvrit sous de lugubres auspices. Un million d'hommes marchaient vers les frontières de la Russie qui, elle, de son côté, y concentrait toutes ses forces militaires. Ainsi se préparait un événement qui, selon l'expression de Léon Tolstoï dans son admirable épopée, « se trouvait en complet désaccord avec la raison et avec toutes les lois divines et humaines ». Napoléon se sentait entraîné par la fatalité. C'est du moins ce que l'on peut conclure de sa lettre au roi de Wurtemberg, qui contient cet aveu remarquable : « La guerre aura lieu. Elle aura lieu malgré moi, malgré l'empereur Alexandre, malgré les intérêts de la France et ceux de la Russie. J'ai déjà vu cela si souvent, et c'est mon expérience du passé

qui me dévoile cet avenir. Tout cela est une scène d'opéra et les Anglais tiennent les machines (1). »

Il n'y avait pas que les Anglais. La Prusse et l'Autriche rivalisaient de zèle dans leur empressement à s'enrôler sous les drapeaux de celui qui croyait sincèrement n'avoir que la Russie à abattre pour réaliser le rêve de la monarchie universelle. L'une et l'autre s'étaient fait promettre une augmentation de territoire aux frais de leur voisine de l'Est, qui tant de fois avait versé le sang de ses enfants pour leur défense. Dans ces conditions, le succès de la campagne paraissait assuré. Mais, soit qu'un démembrement de la Russie n'entrât pas dans les vues de Napoléon, soit qu'il eût le secret pressentiment des désastres auxquels il allait exposer sa personne, son armée et la France, il voulut encore tenter au dernier moment une suprême démarche de conciliation.

Le 25 février, il fit venir dans son cabinet, à l'Élysée-Napoléon, l'officier qui lui avait si souvent servi d'intermédiaire auprès d'Alexandre, le colonel Tchernychef, et il lui annonça qu'il le chargeait d'une lettre pour son maître, lettre, dit-il, qui sera très courte par la raison « que les souverains ne doivent pas s'écrire beaucoup quand ils n'ont pas de choses agréables à se dire ». Il ajouta qu'il s'y référait aux communications verbales qu'il ferait

(1) Napoléon au roi de Wurtemberg, le 2 avril 1811.

au messager pour que celui-ci les portât à la connaissance de son maître.

Le but de la démarche était de chercher encore à se faire entendre à Saint-Pétersbourg et de faire abjurer l'erreur où l'on s'y trouvait au sujet des intentions qu'on supposait à Napoléon sur la Pologne. Tout récemment, le comte Roumiantzof avait dit à M. de Lauriston qu'il envisageait le dessein de rétablir ce royaume et les intrigues varsoviennes comme les causes principales de l'état de fermentation dans lequel l'Europe se trouvait depuis quinze mois (1). Or, Napoléon tenait à déclarer une fois de plus et formellement qu'un pareil projet n'entrait nullement dans son système et que les questions qui avaient malheureusement donné lieu au différend étaient entièrement et uniquement françaises. Son ambassadeur lui faisant connaître que personne ne désirait la guerre en Russie et que le gouvernement comme le public paraissait souhaiter le maintien de l'alliance avec la France, il se faisait un devoir d'informer l'empereur Alexandre que s'il n'y avait entre eux qu'un désaccord sur la Pologne, il y aurait encore moyen de s'entendre, malgré que les armées des deux empires allaient sous peu se trouver face à face, ce qui était la conséquence du refus « indéfinissable » du cabinet

(1) Annotation marginale de l'empereur Alexandre sur le rapport de Tchernychef : *Jamais rien de pareil n'a été articulé.*

russe de s'expliquer sur des objets de fort mince importance. Si dès l'origine du différend, fit observer l'empereur des Français, on s'était décidé à aborder franchement les questions, les nuages qui s'étaient élevés entre les deux gouvernements se seraient dissipés depuis longtemps.

Au dire de Napoléon, pour remettre leurs rapports sur l'ancien pied de bonne intelligence et d'étroite amitié, il fallait rentrer dans le traité de Tilsit, stipuler de nouveau l'entière exclusion des bâtiments anglais des ports russes et défendre complètement l'importation des denrées coloniales en Russie. La tolérance dont on y usait à l'égard du commerce britannique annulait toutes les mesures qu'il faisait prendre contre lui dans les pays soumis à sa domination. Il était résolu à ne plus le souffrir et il déclarerait la guerre à la Russie le jour où il apprendrait que l'empereur Alexandre, contrairement à ses engagements de Tilsit, aurait renoncé aux mesures arrêtées par les décrets de Berlin et de Milan (1). En résumé, la Russie ne devait pas se flatter de l'espoir de faire commerce avec l'Angleterre et de rester en même temps en bons termes avec la France.

La seconde question à régler d'un commun accord était celle du tarif des douanes russes.

(1) Annotation d'Alexandre : *Jamais le traité de Tilsit n'a rien stipulé sur les décrets de Berlin et de Milan, qui n'y sont pas nommés seulement.*

Napoléon avait envisagé la promulgation de celui de 1810 comme le signal d'un changement de système. Ce qui l'avait choqué surtout était non pas le fond mais les formes de cette mesure, au point qu'il était persuadé que le rédacteur de l'oukaze, qu'il ne connaissait d'ailleurs pas, devait être un individu rempli de fiel et de haine contre lui et partisan très zélé de l'Angleterre.

Passant à la protestation sur l'affaire d'Oldenbourg, il dit qu'il la considérait comme un manifeste, comme une véritable déclaration de guerre et, en la communiquant à toutes les puissances de l'Europe, on avait eu l'air de le citer, lui, l'empereur des Français, devant leur tribunal. Or, il ne se regardait nullement responsable de ses actions devant l'Europe. « L'empereur Alexandre m'a défié par cette protestation, » s'écria-t-il ; « il m'a, ce qu'on appelle, jeté le gant. Comme je désire sincèrement le maintien de la paix avec la Russie je ne l'ai point ramassé et je me suis abstenu d'y répondre, ne pouvant le faire convenablement que par une déclaration de guerre. » S'il n'intervenait pas d'arrangement avec la Russie, il ferait déclarer aux cours étrangères que le duc d'Oldenbourg a perdu ses droits sur le duché pour avoir manqué à ses devoirs de membre de la Confédération du Rhin en n'envoyant pas son contingent pour la dernière guerre

d'Autriche (1). « Quant aux droits de la Maison Impériale de Russie sur le duché d'Oldenbourg, » ajouta l'empereur, « je ne les reconnais pas. »

Vinrent ensuite les plaintes sur le long silence gardé par la Russie : « L'empereur Alexandre m'a-t-il déjà battu pour me traiter d'une manière aussi humiliante? Sommes-nous donc devenus si méprisables à ses yeux qu'il ne nous juge plus dignes de nous accorder une réponse ni d'entrer en explication avec nous? Si par orgueil vous ne voulez pas faire de Paris le siège des négociations, désignez à cet effet une autre ville en Allemagne, à votre choix, et envoyez-y quelqu'un muni des pouvoirs de l'empereur (2); il y a plus de quinze mois que je me tue à demander que l'on envoie des instructions au prince Kourakine. Mais comme on n'en a rien fait parce qu'il paraît ne point jouir de la confiance de son gouvernement, pourquoi ne voit-on pas arriver le comte de Nesselrode? J'ai appris son envoi à Paris avec plaisir; j'espérais que nous commencerions enfin à nous occuper sérieusement de nos différends. Voici cependant quatre mois qu'on

(1) Annotation d'Alexandre : *Il n'a pas été même requis de le faire, car ce contingent existait à peine et commençait seulement à se former.*

(2) Annotation d'Alexandre : *Le prince Kourakine a ceux nécessaires pour tout entendre, mais on ne pouvait lui donner ceux de conclure sans référer à sa cour, et c'est là ce qu'on a exigé.*

nous l'annonce et il n'arrive pas. Pourquoi, lorsqu'il y a un an de cela l'empereur Alexandre vous envoya ici pour la dernière fois, ne vous a-t-on pas muni de pouvoirs (1)? *Malgré que vous ne soyez ici que pour les renseignements militaires,* — Napoléon appuya sur ces mots avec une intention marquée, — vous connaissez assez la marche des affaires, vous aviez montré de l'intelligence et à cette époque, les choses étaient si simples qu'elles auraient pu être arrangées sur-le-champ Ma politique est si ronde, je mets si peu de dissimulation dans ma conduite, que dans le fond peu m'importe le choix du négociateur et, si l'on veut, on peut m'envoyer M. de Morkof même, pourvu qu'on veuille bien délier la langue et entamer la négociation. »

L'empereur avoua ses immenses préparatifs militaires : « Comme je ne sais pas agir et ne pas agir, faire et ne pas faire, marcher et ne pas marcher, dès qu'on m'a inspiré de la méfiance et que je me suis vu forcé à me préparer à la guerre, je l'ai fait tout de bon. » Il dit que la Russie ayant voulu négocier à la tête d'une armée, il dut lui en opposer une de force égale : c'est ce qui l'a fait pousser ses avant-postes sur la Vistule, ses masses sur l'Oder. Mais il ne commencerait pas la guerre

(1) Annotation d'Alexandre : *Des pouvoirs à un jeune officier ! Cela serait assez plaisant.*

cette année, à moins que la Russie n'envahît le duché de Varsovie ou les États du roi de Prusse, que Napoléon considérait comme son allié.

Après avoir insisté sur l'immensité des forces dont il dispose, l'empereur assura qu'il y avait encore moyen de s'entendre sur les trois bases suivantes : mesures concertées en commun contre le commerce anglais, en exécution des stipulations de Tilsit; un traité de commerce à conclure entre la Russie et la France; un arrangement à l'amiable du différend d'Oldenbourg.

L'audience avait duré deux heures. L'empereur avait parlé avec calme et sang-froid. Ses paroles semblaient étudiées; il s'observait tout le temps sans se laisser entraîner, cherchant au contraire à se contenir et à se donner les apparences de la modération. Il dit en terminant :

« J'avoue qu'il y a de cela deux ans je n'aurais jamais cru à la possibilité d'une rupture entre la Russie et la France, du moins de notre vivant, et comme l'empereur Alexandre est jeune et moi je dois vivre longtemps, je plaçai la garantie du repos de l'Europe dans nos sentiments réciproques. Ceux que je lui ai voués sont toujours restés les mêmes. Vous pourrez l'en assurer de ma part et lui dire que si la fatalité veut que les plus grandes puissances de la terre se battent pour des peccadilles de demoiselles, je le ferai en galant che-

valier, sans aucune haine, sans nulle animosité, et, si les circonstances le permettent, je lui offrirai même à déjeuner ensemble aux avant-postes. La démarche à laquelle je me suis décidé aujourd'hui sera encore marquée sur mes tablettes à la décharge de ma conscience. Vous ayant fait connaître mes véritables sentiments, je vous envoie vers l'empereur Alexandre comme mon plénipotentiaire et dans l'espoir que l'on pourrait encore s'entendre et se dispenser de verser le sang d'une centaine de mille braves parce que nous ne sommes pas d'accord sur la couleur d'un ruban. Il y a de cela un an et plus, il aurait été très facile de s'arranger. Maintenant cela l'est encore davantage que cela ne le sera dans trois mois, de manière que, si l'on veut éviter chez vous une rupture avec la France, on doit se dépêcher d'envoyer un négociateur parce que plus vous tarderez et plus mes préparatifs augmenteront. Si, au contraire, la guerre chez vous est une affaire résolue, vous êtes conséquents, tout ce qui se fait chez vous est en règle et le choix du moment ne dépendra plus de la politique, mais uniquement de combinaisons militaires (1). »

La lettre confiée au colonel Tchernychef était, en effet, fort brève. Elle se bornait à annoncer que Napoléon avait pris le parti de causer avec cet

(1) Tchernychef à Alexandre, mars 1812.

officier « sur les affaires fâcheuses survenues depuis quinze mois » et « qu'il ne dépendait que de l'empereur Alexandre de tout terminer (1) ».

La réponse du souverain russe ne le cédait guère en concision à la lettre de l'empereur des Français.

LIV

Saint-Pétersbourg, le 8 avril 1812.

Monsieur mon frère, j'ai écouté avec la plus sérieuse attention le compte que m'a rendu le colonel Tchernychef de l'entretien que Votre Majesté a bien voulu lui accorder en l'expédiant pour Pétersbourg. Les communications que le prince Kourakine est chargé de faire au ministère de Votre Majesté, de même que celles dont il s'est déjà acquitté précédemment, prouveront au monde entier combien j'ai toujours été prêt à tout terminer. Je resterai constamment dans ces sentiments et tout ne dépend que de Votre Majesté seule. Je la prie de croire à la considération la plus distinguée que je porte à sa personne. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

Les ouvertures que l'ambassadeur russe était chargé de faire au cabinet des Tuileries ne déclinaient pas les bases proposées par Napoléon, mais elles y mettaient une condition préalable : l'évacuation de la Prusse par les armées françaises et leur retraite au delà de l'Oder. Napoléon déclara

(1) Napoléon à Alexandre, le 24 février 1812. *Corresp.*, XXIII, 18523.

cette exigence incompatible avec son honneur et la repoussa péremptoirement. La guerre était irrévocablement résolue dans son esprit. Ayant appris le départ de l'empereur Alexandre pour son quartier-général, qui se trouvait à Vilna, lui-même quitta Paris le 9 mai pour se rendre avec l'impératrice Marie-Louise à Dresde, afin d'y recevoir l'hommage de ses vassaux allemands au premier rang desquels figuraient l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Aussitôt le prince Kourakine déclara terminée sa mission auprès de la cour des Tuileries et réclama ses passeports pour rentrer en Russie.

Quelques jours avant son départ de la capitale, l'empereur des Français résolut d'expédier au quartier-général d'Alexandre un nouveau messager, son aide de camp, le comte de Narbonne, sous le prétexte de le mettre au courant d'une démarche de paix qu'il venait de tenter à Londres. Dans la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion, il l'assura une fois de plus de son désir d'éviter la guerre et de sa constante fidélité aux sentiments qu'il lui avait voués à Tilsit et à Erfurt (1). Mais le but réel de cette mission était de gagner du temps et de prévenir une offensive de l'armée russe qui aurait pu mettre en danger les vastes

(1) Napoléon à Alexandre, le 25 avril 1821. *Corresp.*, XXIII, 18669.

approvisionnements que Napoléon avait fait préparer dans la Prusse orientale et dans le grand-duché de Varsovie pour assurer la subsistance de ses troupes. Il était prescrit à M. de Narbonne d'empêcher ce mouvement à tout prix. A cet effet, il devait rester auprès de l'empereur Alexandre le plus longtemps possible et lui tenir un langage extrêmement pacifique, mais dans des termes généraux, sans rien préciser, ni sur les motifs du désaccord, ni sur les moyens d'y mettre fin (1). La réponse d'Alexandre, que cet officier général remit à Napoléon, à Dresde, prouve que ce souverain ne se faisait plus d'illusions sur les intentions réelles de son puissant adversaire.

LV

Vilna, le 19 mai 1812.

Monsieur mon frère, le comte de Narbonne m'a remis la lettre dont Votre Majesté l'a chargé pour moi. J'y ai vu avec plaisir qu'elle se rappelle de Tilsit et d'Erfurt. Mes sentiments comme ma politique sont constamment les mêmes et je ne désire rien tant que d'éviter la guerre entre nous. Dans ce but unique, j'ai sacrifié depuis un an tous les avantages militaires qui se sont présentés à moi. C'est la preuve la plus convaincante que je puisse donner à Votre Majesté et je la prie de croire que, dans aucune circonstance, mes sentiments pour sa personne n'éprouveront la moindre altération et qu'elle me trouvera toujours ce que j'ai été à Tilsit et à Erfurt. Sur ce, je prie Dieu, etc.

ALEXANDRE.

(1) Le duc de Bassano au comte de Narbonne, le 3 mai 1812.

Un mois plus tard, le 24 juin, la Grande Armée, commandée par Napoléon en personne, passait le Niémen et envahissait le territoire russe. L'ayant appris le même jour, Alexandre, dans un manifeste adressé à son peuple, prit l'engagement solennel de ne pas traiter de paix tant qu'un seul ennemi resterait en armes sur le sol sacré de la patrie. « La Russie est entraînée par la fatalité; ses destins doivent s'accomplir! » s'était écrié Napoléon dans sa proclamation à ses soldats. Alexandre y répondit par ces simples paroles : « Dieu est contre l'agresseur. »

Dans la soirée du lendemain, avant de quitter Vilna, l'empereur de Russie appela auprès de lui le général Balachof, ministre de la police, et lui ordonna de se rendre au quartier-impérial de Napoléon pour lui remettre une lettre, la dernière; elle était conçue en ces termes :

LVI

Vilna, le 25 juin 1812.

Monsieur mon frère, j'ai appris hier que, malgré la loyauté avec laquelle j'ai maintenu mes engagements envers Votre Majesté, ses troupes ont franchi les frontières de la Russie, et je reçois à l'instant, de Pétersbourg, une note par laquelle le comte de Lauriston, pour cause de cette agression, annonce que Votre Majesté s'est considérée en état de guerre avec moi dès le moment où le prince de Kourakine a fait la demande de ses passeports.

Les motifs sur lesquels le duc de Bassano fondait son refus de les lui délivrer n'auraient guère pu me faire supposer que cette démarche servirait jamais de prétexte à l'agression. En effet, cet ambassadeur n'y a jamais été autorisé comme il l'a déclaré lui-même, et aussitôt que j'en fus informé, je lui ai fait connaître combien je le désapprouvais en lui donnant l'ordre de rester à son poste. Si Votre Majesté n'est pas intentionnée de verser le sang de ses peuples pour un mésentendu de ce genre et qu'elle consente à retirer ses forces du territoire russe, je regarderai ce qui s'est passé comme non avenu et un accommodement entre nous reste encore possible. Dans le cas contraire, Votre Majesté me forcera à ne plus voir en elle qu'un ennemi que rien n'a provoqué de ma part. Il dépend de Votre Majesté d'éviter à l'humanité les calamités d'une nouvelle guerre. Je suis de Votre Majesté le bon frère.

ALEXANDRE.

En confiant cette lettre à son messager, l'empereur lui recommanda de déclarer à Napoléon en son nom que des négociations de paix pourraient s'ouvrir aussitôt après que l'armée française aurait évacué le territoire russe, tout en le prévenant que, dans le cas contraire, Alexandre s'engageait sur l'honneur à ne plus traiter de la paix jusqu'au jour où le sol de la Russie serait entièrement purgé de la présence de l'ennemi.

Muni de ces instructions verbales, le général Balachof quitta Vilna le 27 juin, à l'aube, accompagné d'un sous-officier cosaque et d'un trompette (1).

(1) La mission du général Balachof, un des plus intéressants

Le soleil n'était pas encore levé lorsqu'il atteignit Rykonty, un village situé à quelques lieues de Vilna et déjà occupé par les avant-postes français. Un piquet de hussards l'invita à s'arrêter et prévint le colonel commandant le régiment qui parut aussitôt et après s'être enquis sur le motif de son apparition expédia un rapport au roi de Naples, lequel s'empressa d'envoyer au devant du général russe son propre aide de camp, avec l'ordre de le conduire au quartier du maréchal Davoust. En route ils rencontrèrent Murat lui-même qui galopait à la tête d'un brillant état-major. En apercevant Balachof, ce prince mit pied à terre, mouvement que Balachof imita.

épisodes du grand drame qui, en 1812, s'est joué dans l'histoire du monde, n'est qu'imparfaitement connue en France. M. Thiers a eu communication du rapport détaillé rédigé par Balachof lui-même et adressé à l'empereur Alexandre, mais il n'en a reproduit dans le livre XLIV de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* que quelques phrases des discours si caractéristiques de Napoléon, que ce général cite en français dans le texte russe de son mémoire. Le comte Léon Tolstoï a donné plus de développement au récit de cette mémorable entrevue, en l'entremêlant d'ailleurs de dialogues imaginaires dans le chapitre IV de la deuxième partie du roman : *La guerre et la paix*. Toutefois il ne l'a prise que dans le fragment du rapport publié par le général Bogdanovitch dans son *Histoire de la guerre patriotique* (Istoria Otetchestvennoï voiny). Dans l'exposé qu'on va lire, je suis pas à pas le document susmentionné, dont l'original est conservé aux Archives du ministère de la guerre à Saint-Pétersbourg, dossier n° 4349. Il a été pour la première fois publié en russe, mais non sans lacunes, en 1882, par le général Doubrovine, dans le 43e volume du bulletin de l'Académie impériale des sciences de Russie. Ces lacunes, je les ai rétablies dans mon récit.

Je suis bien aise de vous voir, général, — lui dit le roi en venant à lui, — et de faire votre connaissance. Mais commençons par nous couvrir. Il paraît qu'ici tout prend l'aspect de la guerre ?

— Oui, Sire, répondit Balachof; il paraît que telles sont les intentions de l'empereur Napoléon.

— Vous ne supposez donc pas que c'est l'empereur Alexandre qui la commence ?

— Non, Sire, assurément et j'en porte les preuves sur moi.

— Comment donc ! Et la note que vous avez envoyée en exigeant impérieusement que la Prusse soit évacuée avant toute chose, avant même qu'on s'explique ?

— Autant que la chose m'est connue, Sire, c'était un des articles de la note, mais non pas le plus important.

— Mais aussi pas celui qui aurait pu être reçu. Au reste, je désire beaucoup que les deux empereurs puissent s'entendre et ne point prolonger la guerre qui vient d'être commencée bien contre mon gré. Je ne veux plus vous retenir, général, continuez votre chemin. Je ne sais, je vous assure, dans ce moment-ci où est l'empereur précisément, mais il ne peut pas être bien loin.

En disant ces mots, Murat remonta à cheval, salua d'un geste courtois et disparut dans un tourbillon de poussière.

Arrivé au quartier-général du Ier corps, Balachof se trouva en présence de Davoust, dont l'accueil fut loin d'être aussi aimable que celui du roi Joachim. Sous le prétexte que lui aussi ignorait où se trouvait Napoléon, le maréchal demanda à l'envoyé russe de lui donner la lettre de l'empereur son maître et, sur son observation qu'il

avait ordre de la remettre lui-même entre les mains de Napoléon, il s'emporta jusqu'à lui dire : « C'est égal, monsieur, ici vous êtes chez nous; il faut faire ce qu'on exige de vous. » Balachof céda, mais en remettant la lettre à Davoust il lui dit d'un ton ferme : « Voici la lettre, monsieur le maréchal, de plus je vous supplierai d'oublier et ma personne et ma figure, et de ne songer qu'au titre d'aide de camp général de Sa Majesté l'empereur Alexandre que j'ai l'honneur de porter. » Le prince d'Eckmühl se radoucit. « Monsieur, on aura tous les égards qui vous sont dus, » fut sa réponse.

Davoust expédia la lettre à l'empereur par un de ses officiers d'ordonnance, puis il garda le silence qu'il ne rompit que pour dire à son aide de camp : qu'on nous serve! A table il ne fut guère plus communicatif et Balachof se tut de son côté, ne jugeant pas convenable ni de faire des confidences, ni d'essayer d'en provoquer. Tous deux gardèrent ainsi pendant la journée entière une attitude de méfiante réserve. Le lendemain, après dîner, le maréchal annonça à son hôte qu'il avait reçu l'ordre de marcher, tandis que lui, Balachof, devait attendre sur place la réponse à la lettre qu'il avait apportée. Il accompagna cette communication de réflexions assez désobligeantes sur les causes de la guerre et sur la mission même du général, en hasardant la

supposition « que cette lettre n'était que pour gagner du temps », attendu, ajouta-t-il, que quand un ambassadeur demande ses passeports, cela signifie que l'on veut faire la guerre. Il cita à l'appui le refus d'Alexandre de recevoir le comte Lauriston à son quartier-général de Vilna et exprima l'avis que l'on ne devait négocier qu'après une bataille qu'il espérait prochaine. En prenant congé de Balachof il mit à sa disposition ses gens et sa maison, tout en lui donnant pour surveillant son aide de camp de Castries et en le prévenant qu'il ne devait pas dépasser la ligne des sentinelles.

Le messager russe fut ainsi gardé à vue pendant cinq jours et ce n'est que le 30 juin qu'on le conduisit à Vilna, où Napoléon venait d'installer son quartier impérial. On le logea dans la maison même de Berthier, qui se fit excuser en priant Balachof de s'y considérer comme chez lui. Le lendemain, à dix heures du matin, un chambellan de l'empereur, le comte de Turenne, vint le prendre pour le mener à l'audience de Sa Majesté. On l'introduisit dans l'hôtel qu'Alexandre avait habité pendant son séjour dans la capitale de la Lithuanie et qui servait aussi de demeure à Napoléon. La pièce où, quelques jours auparavant, Balachof avait reçu les instructions de son souverain était devenue le cabinet de travail de l'empereur des Français. Au moment où le général russe en

franchissait le seuil, Napoléon déjeunait dans la chambre à côté. Il ne se fit pas attendre, et Balachof entendit distinctement le bruit que fit sa chaise qu'il recula en se levant de table.

Je suis bien aise, général, de faire votre connaissance, lui dit Sa Majesté en l'abordant. J'ai entendu du bien de vous. Je sais que vous êtes attaché sérieusement à l'empereur Alexandre, que vous êtes un de ses amis dévoués. Je vais vous parler avec franchise et je vous charge de rendre fidèlement mes paroles à votre souverain. J'en suis bien fâché, mais l'empereur Alexandre est mal conseillé. Qu'attend-il de cette guerre? Je suis déjà maître d'une de ses belles provinces, sans avoir tiré un coup de fusil et avant que nous sachions l'un et l'autre pourquoi nous allons nous battre.

Balachof répondit avec calme et dignité que son maître ne désirait pas la guerre; que ce n'était pas lui qui l'avait commencée; que ses armées n'avaient pas quitté leur pays tandis que celles de Napoléon avaient traversé toute l'Europe pour venir aux confins de la Russie; qu'elles n'avaient franchi la frontière sans déclaration de guerre, sans même rencontrer de résistance de la part des armées russes. Il s'acquitta alors des ordres d'Alexandre en déclarant à Napoléon que l'empereur de Russie n'avait appris que le jour même de son envoi les raisons alléguées par le ministère français pour motiver la guerre faite à la Russie, en la faisant dériver de la demande des passeports

adressée par le prince Kourakine au duc de Bassano; que l'empereur Alexandre ignorait cette démarche de son ambassadeur et loin de la lui ordonner il l'avait désavoué en le réprimandant sévèrement dès qu'il en eut connaissance; qu'en conséquence la raison alléguée par le cabinet des Tuileries devenait nulle. Le général ajouta que si l'empereur Napoléon croyait avoir quelques griefs contre la Russie, elle était prête à s'entendre avec lui à une seule condition *immuable:* celle de l'évacuation du territoire russe par les armées françaises. Enfin, il assura Napoléon, au nom de son maître, que, malgré tout ce qui était arrivé, il n'existait encore aucune espèce de rapprochement entre la cour de Russie et celle de la Grande-Bretagne, l'ennemie de la France.

Oh! c'est bientôt fait! — interrompit l'empereur des Français. Ils n'attendent que cela. On n'a qu'à envoyer un courrier et tout sera fixé à l'instant. Mais comment l'empereur Alexandre peut-il dire que ce c'est pas lui qui commence la guerre? Est-ce que je n'ai pas demandé depuis dix-huit mois qu'on s'explique avec moi? Je n'ai pu avoir ni explication ni réponse. Est-ce que ce n'est pas votre ambassadeur qui m'a remis une note ministérielle où il était dit que, si je veux que l'on entre en explication avec moi, je dois commencer par faire sortir toutes mes troupes de la Prusse? Écrit-on de pareilles notes à des souverains qu'on estime, auxquels on ne veut pas faire la guerre? Je crois que vous n'avez pas écrit de pareilles notes à la plus petite cour d'Europe, pas même

à la cour de Suède? Et la cour de France, assurément, n'en a jamais reçu de pareille! Est-ce que je n'ai pas dit au prince Kourakine qu'il retouche cet article, car il est inadmissible; que si même on m'offrait Pétersbourg et Moscou, encore ne souffrirais-je cet article et que je dois le prendre pour une déclaration de guerre? Malgré tout cela, monsieur, il me le représente deux jours après, avec d'autres, en le mettant à la tête! Est-ce que ce n'est pas vous qui avez commencé à armer les premiers? Est-ce que ce n'est pas votre empereur qui est venu le premier à l'armée? J'avais cru bonnement que c'était le prince Kourakine lui-même qui avait inventé cette note. C'est un honnête homme, mais trop borné. Un autre, à sa place, après ce que je lui avais dit, n'aurait pas mis un pareil article. Tout cela eût pu se faire, et de soi-même, après explication, pourquoi pas? J'ai bien fait sortir mes troupes de la Prusse une fois, j'aurais pu le faire une seconde fois, mais l'exiger de moi par une note, cela ne ressemble à rien. A dire vrai, on devrait se servir dans de semblables occasions de gens plus fins que le prince Kourakine. Mais je les ai vus de mes propres yeux, l'instruction qui lui a été envoyée et l'article inséré mot à mot. J'ai compris alors qu'on voulait la guerre. J'ai communiqué cette note à toutes les cours, toutes m'ont dit que c'était une déclaration de guerre...

En laissant échapper ce flot de paroles, Napoléon était en proie à une vive agitation. Il arpentait à grands pas la chambre en entraînant son interlocuteur à sa suite. Le bruit d'un vasistas mal fermé et mis en branle par le vent du dehors l'agaçait visiblement. Il s'approcha de la fenêtre et le ferma. Mais comme le carreau se rouvrit bientôt et recommença son balancement, impatienté,

il l'arracha avec violence, et le jeta dans la rue, où la vitre alla se briser avec fracas. L'empereur continua sa philippique.

J'ai dû remettre mon voyage en Espagne où j'avais eu le projet d'aller. Mes équipages y étaient déjà envoyés. Voyez-les dans cette cour : ils en viennent seulement à présent. J'ai dû faire de grandes dépenses. Je sais que la guerre de la France avec la Russie n'est pas une bagatelle, ni pour la France, ni pour la Russie. J'ai fait de grands préparatifs et j'ai trois fois plus de forces que vous. Je sais autant que vous combien de troupes vous avez et même peut-être mieux que vous. Votre infanterie en tout fait 120.000 hommes et votre cavalerie 60.000 ou 70.000 ; en un mot le tout fait moins de 200.000. J'ai trois fois autant. L'empereur Alexandre est très mal conseillé. Comment n'a-t-il pas honte de rapprocher de sa personne des gens vils : un Armfeld, homme dépravé, intrigant, scélérat et perdu de débauches, qui n'est connu que par ses crimes, qui est l'ennemi de la Russie ; un Stein, chassé de sa patrie comme un vaurien, un malveillant dont la tête est proscrite, mise à prix ; Bennigsen qui a, dit-on, quelques talents militaires que je ne lui connais pas, mais qui a trempé ses mains dans le sang... (1). Qu'a-t-il à attendre de ces gens ? Ce sont ses plus cruels ennemis. Ils le conduiront dans l'abîme qu'ils creusent pour lui. Je ne connais pas le Barclay de Tolly, mais à juger par les ouvertures de la campagne, je dois croire qu'il n'a pas beaucoup de talents militaires. Jamais aucune de vos guerres n'a commencé par tant de désordres : nulle direction jusqu'à présent, que de magasins vous venez de brûler, et pourquoi, ? Il fallait ne pas en faire ou bien les employer selon leur destination.

(1) Ici l'on peut lire sur le document original ces mots imparfaitement grattés : *de son souverain.*

Est-ce qu'on supposait chez vous que j'étais venu pour voir le Niémen et non pour le passer ? N'avez-vous pas honte ! Depuis Pierre Ier, depuis que la Russie est une puissance européenne, jamais l'ennemi n'a pénétré dans vos frontières et me voilà à Vilna. J'ai conquis une province entière sans combat. Ne fût-ce que par égard pour votre souverain, qui pendant deux mois en avait fait son quartier impérial, vous auriez dû la défendre. De quel esprit voulez-vous animer vos armées, ou plutôt quel esprit les anime déjà ? Je sais ce qu'elles pensaient en allant à la campagne d'Austerlitz : elles se croyaient invincibles ! Mais, à présent, elles sont persuadées qu'elles seront vaincues par mes troupes.

Balachof protesta avec énergie. « Je puis assurer Votre Majesté, » fit-il, « que les bruits qui lui sont parvenus sont dénués de tout fondement et que le soldat russe, bien loin de se défier de ses forces, n'attend, n'aspire qu'au moment de combattre ses ennemis et surtout son impatience s'est accrue d'une manière inconcevable depuis le moment où nos troupes supposent nos frontières en danger. Puisque Votre Majesté me permet de traiter cette matière, j'oserai prédire formellement que c'est une terrible guerre que vous entreprenez, Sire. Ce sera une guerre de la nation entière qui fait une masse redoutable. Le soldat russe est brave, et le peuple attaché à sa patrie et dévoué à son souverain. »

Non, monsieur, — reprit Napoléon. — Je sais que personne ne désire cette guerre, hors les conseillers de

l'empereur Alexandre. La Russie ne la veut pas ; aucune puissance de l'Europe ne l'approuve ; l'Angleterre elle-même ne la veut pas, car elle prévoit des malheurs pour la Russie et peut-être même le comble des malheurs. Elle compte que la Russie telle qu'elle a été jusqu'à présent est une très grande puissance qui seule peut tenir tête à la France, mais la Russie affaiblie qui reste en Europe ? Non, monsieur, je ne peux pas ne pas avoir le dessus. J'ai de bons renseignements. Je sais au reste que vos troupes sont braves, mais les miennes ne le sont pas moins et j'en ai infiniment plus que vous. J'ai plus d'argent que vous et mes dispositions sont meilleures que les vôtres. Jusqu'à présent j'ai 80.000 Polonais ; le nombre s'augmente tous les jours et je vais en organiser jusqu'à 200.000. Dans toutes les rencontres qui ont eu lieu déjà et qui, à la vérité, n'étaient pas de grande conséquence, ce n'est qu'à des Polonais que vous avez eu affaire. Mon Dieu ! quel peuple que ces Polonais ! Quel enthousiasme les anime ! Ils sont enragés, je vous assure, ils se battent comme des lions. Il n'y a rien au monde qu'ils ne veuillent entreprendre pour reconquérir leur ancienne patrie. Que pouvez-vous attendre de cette guerre ? La perte des provinces polonaises. Si vous continuez la guerre, si vous continuez la campagne, vous les perdrez incessamment. J'ai fait marcher 50.000 hommes en Volhynie. Qu'avez-vous là ? Personne. Tormassof avec des recrues ? Cela veut dire rien. Qu'avez-vous ici ? Onze divisions d'infanterie et onze de cavalerie et quelques divisions à Kowno. J'ai vu vos bataillons par 300, par 400 hommes. Bagration marche comme en temps de paix par un régiment, par deux régiments ; les miens les poursuivent. Je vous assure que vous n'avez pas encore eu de guerre qui ait commencé sous de plus mauvais auspices.

— Sire, nous nous berçons de l'espérance de la bien finir.

— Les provinces polonaises perdues, vous commencerez par perdre vos propres provinces et jusqu'où cela ira-t-il ? J'irai jusqu'à vos déserts. Je suis prêt à faire deux, trois campagnes, et vous aurez de la peine à en faire autant.

— Je prévois, Sire, que si malheureusement la guerre n'est pas arrêtée dans ce moment-ci, elle ne finira pas de sitôt, car voyant les dispositions de Votre Majesté d'après ce qu'elle vient de me faire l'honneur de dire, je prends celui de l'assurer que les nôtres sont pour quatre, cinq ans, et peut-être davantage.

— Comment ferez-vous la guerre sans avoir d'alliés, tandis qu'en en ayant vous n'avez jamais pu rien faire ? Par exemple, quand l'Autriche était avec vous, je devais m'attendre à être attaqué moi-même en France, sur différents points. Mais à présent, quand toute l'Europe est à ma suite, comment pourrez-vous me résister ?

— Nous ferons ce que nous pourrons, Sire.

— Où prendrez-vous des gens ? Je connais toutes vos ressources. Vous devez prendre deux hommes sur 500 pour compléter votre armée en temps de paix. Je sais ce que vous coûtent la Géorgie, la Turquie, la Finlande. Je sais tout cela, j'ai tout calculé. Je sais ce que vous avez pris de recrues et ce que vous pourrez encore prendre. Vous ne pourrez pas aller loin. Et que veut dire votre recrue ? Ce n'est pas un soldat. Que de temps vous devez employer encore pour en faire un soldat !... Est-il vrai que vous avez fait la paix avec les Turcs ?...

— Oui, Sire, et l'empereur mon maître n'attendait que la ratification du sultan, pour vous en faire part.

— Quelles en sont les conditions ?

— Sire, je ne saurais vous dire, elle n'est point publiée encore.

— Si vous leur abandonnez la Moldavie et la Valachie sans réserve, le sultan va la ratifier, mais si vous prétendez, comme on dit, avoir pour frontière la rivière de

Prouth, il n'en fera rien, soyez persuadé. Au reste, j'estime fort peu et les Turcs et les Suédois, ce sont des nations insignifiantes. Mon Dieu ! Quelle superbe perspective avait l'empereur Alexandre à Tilsit, et surtout à Erfurt ! J'ai consenti à lui donner la Finlande et puis après la Moldavie et la Valachie et avec le temps il aurait eu le duché de Varsovie, pas à présent, oh non ! mais avec le temps. Il a gâté lui-même son plus beau règne, ou, pour dire mieux, il a eu la faiblesse d'écouter des gens qui lui veulent du mal. Je ne puis croire que c'est Roumiantzof qui a écrit cette note ; j'aurais cru la chose impossible. Et puis comment faire la guerre sans savoir pourquoi on la fait ? L'empereur Alexandre comment sait-il si je n'aurais pas fait ce qu'il désire et je vous assure que j'aurais fait tout ce qu'il aurait voulu ; tout, pourvu qu'il eût voulu s'entendre. J'ai bien consenti, à Erfurt, à garantir la Moldavie et la Valachie, quoique je ne me sois pas engagé à cela par le traité de Tilsit. Je suis homme de calcul, moi. J'ai vu qu'il m'était plus avantageux de le faire que de rompre avec la Russie et j'ai consenti. Cela pouvait arriver de même, cette fois-ci, qu'en sait-on ? Comment ne pas s'expliquer ! Il pourrait bien arriver ainsi qu'après l'explication on ne se convînt pas, que chacun gardât son opinion ; c'est encore chose possible, cela arrive ; les intérêts de mon pays, la dignité de mon empire, ma propre gloire, etc., pourraient le défendre ; mais faire la guerre sans en dire un mot, je vous assure, c'est une chose inouïe. Je suis déjà à Vilna et je ne sais pas encore pourquoi nous nous battons ? L'empereur Alexandre prend sur lui toute la responsabilité de cette guerre devant son peuple, et de quelle manière encore ! Il a fait la paix avec moi quand la nation ne l'a pas voulue et maintenant la nation ne veut pas de la guerre et il me la fait. Comment l'empereur Alexandre, homme d'honneur et de probité, dont la noblesse et l'élévation caractérisent tous les sentiments, comment peut-il s'en-

vironner de gens qui n'ont ni foi ni loi? Comment pouvons-nous, moi et les autres, qui l'aiment véritablement malgré toutes les circonstances, comment pouvons-nous sans répugnance entendre dire qu'Armfeld et Stein, des gens qui sont prêts à tirer la corde qui peut trancher sa vie, entrent librement dans son cabinet et qu'il les reçoit tête à tête... qu'il s'entoure de Russes et je ne dirai rien. Comment peut-on mener des opérations militaires par un conseil? Toutes les guerres de cette façon ont été malheureuses. Moi, au milieu de la nuit, à deux ou trois heures, quand une bonne idée me passe par la tête, dans un quart d'heure l'ordre est donné, dans une demi-heure il est mis à exécution par les avant-postes : tandis qu'Armfeld propose, Bennigsen examine, de Tolly délibère et Pfuhl s'oppose et tous ensemble ne font rien et perdent le temps. Et puis quelles sortes de mesures prend-on chez vous? J'ai ici une lettre interceptée du prince d'Oldenbourg qu'il écrit en russe pour débaucher les officiers et leur indiquer je ne sais quel colonel qui est chargé de les recevoir. Est-ce que cela convient à un prince du sang? Et que prétendez-vous faire par là? Personne ne peut accepter ces propositions hormis les coquins et si même vous pouviez parvenir à en débaucher un grand nombre, ou même tous, qu'arriverait-il de cela? L'empereur Alexandre sera cause du dernier malheur du roi de Prusse. J'annexerai la Prusse à la France. Voici encore une lettre interceptée d'un certain Divof à votre ministre de la guerre. N'a-t-il pas honte de recevoir de pareilles lettres, tandis que son souverain dit qu'il ne veut pas la guerre? Lisez-la ou plutôt prenez-la avec vous pour vous désennuyer dans la route... Dites à l'empereur Alexandre que je l'assure par ma parole d'honneur que j'ai 550 mille hommes en deçà de la Vistule. Que la guerre est commencée, mais que je ne suis pas contre la paix; que j'ai cherché de toutes les manières l'occasion de m'expliquer avec lui, qu'on ne m'a pas voulu entendre pendant dix-huit mois;

qu'ayant reçu la note dont je viens de parler, je l'ai prise pour une déclaration de guerre ; mais je suis homme de calcul et non homme de passion ; je me préparais à la commencer, mais de la manière la plus avantageuse pour moi et cependant, avant d'entrer dans vos frontières, j'ai voulu essayer encore une fois ; j'ai demandé que l'on fasse venir Lauriston et qu'on l'écoute ; on m'a refusé. Pourquoi ne pas l'écouter ? L'empereur Alexandre n'a pas voulu peut-être le faire lui-même. Qu'il l'ordonne donc au comte Roumiantzof. Il ne veut peut-être pas que cela soit à Vilna ? Qu'il fasse aller Roumiantzof à Pétersbourg ! En un mot, on ne l'a pas voulu ! J'ai envoyé Narbonne, le plus marquant de mes aides de camp généraux : cela n'a été compté pour rien et même Armfeld et les autres se sont moqués de lui, je crois. En un mot, je n'avais plus rien à faire, j'ai franchi la barrière. Me voilà à Vilna et je ne pourrais pas en sortir sans raison, mais je ne suis ni contre les négociations, ni contre la paix. Je ne me propose pas de lui envoyer personne, mon envoyé peut être retenu. Mais si l'empereur Alexandre le désire, il n'a qu'à m'envoyer un cartel et j'y répondrai avec plaisir ; ou bien s'il ne veut pas m'écrire, qu'il fasse venir Lauriston à son quartier-général et qu'il me fasse dire par lui tout ce qu'il voudra... Assurez de ma part l'empereur Alexandre que mes sentiments pour sa personne sont toujours les mêmes, tels qu'il a pu les remarquer dans nos longs entretiens à nos entrevues. Je le connais beaucoup et j'apprécie infiniment toutes ses belles qualités... Mon Dieu, mon Dieu, quel beau règne il avait s'il ne rompait pas avec moi ! Vous auriez vu ce que cela eût fait au bout de dix ans. Le comte Roumiantzof est-il toujours à la tête des relations extérieures ?

— Oui, Sire, il est toujours chancelier de l'empire, comme ci-devant.

— Il est donc faux que Kotchoubey ait eu le portefeuille ?

— Cela n'était pas, Sire, jusqu'à mon départ.

— Le comte Roumiantzof est malade?

— Il ne se porte pas bien.

— Il a eu un coup d'apoplexie?

— Peut-être, un très léger ou bien un refroidissement très fort.

— Il est d'une faible complexion. Dites-moi, je vous prie, pourquoi a-t-on éloigné... celui que vous avez eu à votre Conseil d'État... comment l'appelez vous? Spie... Sper... je ne me souviens pas de son nom.

— Spéransky?

— Oui.

— L'empereur n'en était pas content.

— Ce n'est pas pour trahison, cependant?

— Je ne le suppose pas, Sire, car de pareils forfaits ne manqueraient pas probablement d'être mis au jour et publiés.

— C'est donc quelque abus, volerie, peut-être. Je ne veux plus vous dérober votre temps, général. Dans le cours de la journée, je vous préparerai une lettre à l'empereur Alexandre.

Balachof s'inclina et sortit. Dans la chambre voisine, où se tenaient une foule de généraux, il fut complimenté par ses anciennes connaissances, MM. de Caulaincourt et de Narbonne. Le comte de Ségur le pressa vivement d'obtenir d'Alexandre la liberté de son frère qui venait d'être fait prisonnier. Survint le maréchal du palais Duroc qui l'invita à dîner à sept heures, à la table de Sa Majesté.

Cinq convives y prirent place : c'étaient, avec l'empereur, le major-général Berthier, le maréchal Bessières, le grand-écuyer Caulaincourt et

le général Balachof. Ce dernier remarqua que Napoléon le prenait avec lui sur un ton guindé et beaucoup plus hautain que le matin dans son cabinet. Il se prépara à des ripostes fermes que lui commandait le sentiment de sa dignité. En effet, les occasions de les placer ne lui firent pas défaut.

Napoléon commença par lui demander :

— Avez-vous des régiments de Kirghizes ?

— Non, Sire, nous n'avons pas de régiments de Kirghizes, mais nous avons pour échantillon un ou deux régiments de Bachkires et de Tartares, qui ressemblent aux Kirghizes.

— Je le sais, car des déserteurs m'en viennent. Est-ce vrai que l'empereur Alexandre allait tous les jours à Vilna prendre le thé chez une beauté d'ici ? Comment l'appelez-vous, Turenne ?

Le chambellan qui servait Napoléon s'empressa de répondre : Soulistrovska.

— Oui, Soulistrovska, répéta Sa Majesté.

— Sire, répondit Balachof, l'empereur Alexandre est ordinairement galant avec toutes les femmes, mais à Vilna je l'ai vu occupé de toutes autres choses.

— Pourquoi pas ? Au quartier-général, c'est encore permis. Dites-moi, vous avez changé le gouverneur de Moscou ?

— Oui, Sire. Le maréchal comte Goudovitch a demandé sa démission à cause de son grand âge.

— Non pas. L'empereur Alexandre change tous ceux qui sont bien disposés pour les Français.

— Sire, j'ose assurer Votre Majesté que le comte Goudovitch ne tenait qu'aux Russes.

— Il vous faut un anglomane et l'autre ne rebutait pas les autres étrangers aussi. Dites-moi, Stein a-t-il dîné avec l'empereur Alexandre ?

— Sire, toutes les personnes de distinction sont admises à la grande table de Sa Majesté.

— Comment peut-on mettre un Stein à la table de l'empereur de Russie ? Si même l'empereur Alexandre s'est décidé à l'écouter, toujours ne devait-il pas le mettre à sa table. Est-ce qu'il a pu s'imaginer que Stein pouvait lui être attaché ? L'ange et le diable ne doivent jamais se trouver ensemble. Caulaincourt, avez-vous été à Moscou ?

— Oui, Sire, répondit le duc de Vicence.

— Qu'est-ce que c'est, Moscou ? Un grand village ?

— Sire, c'est un amas de grandes et belles maisons à côté de petites masures, fit Caulaincourt.

Alors se tournant vers Balachof : Général, — demanda Napoléon, — combien comptez-vous d'habitants à Moscou ?

— Trois cent mille, Sire.

— Et de maisons ?

— Dix mille, Sire.

— Et d'églises ?

— Plus de deux cent quarante.

— Pourquoi tant ?

— Notre peuple les fréquente beaucoup.

— D'où vient cela ?

— C'est que notre peuple est dévot.

— Bah ! On n'est plus dévot de nos jours.

— Je vous demande pardon, Sire, cela n'est pas partout de même. On n'est peut-être plus dévot en Allemagne et en Italie, mais on est encore dévot en Espagne et en Russie.

Napoléon se tut un instant. Puis brusquement, en fixant Balachof :

— Quel est le chemin de Moscou ?

Le général russe ne se laissa pas déconcerter. « Sire, » riposta-t-il aussitôt, « cette question est faite pour m'embarrasser un peu. Les Russes disent comme les Français que tout chemin mène à Rome. On prend le chemin de Moscou à volonté : Charles XII l'avait pris par Pultava. »

Le dîner achevé, Napoléon et ses convives passèrent tous les cinq dans son cabinet. Là, il se répandit de nouveau en plaintes et en menaces contre son ancien ami. « L'empereur Alexandre, » dit-il, « a gâté le plus beau règne qui a jamais été en Russie. Mon Dieu, que veulent donc les hommes ? Après avoir été battu à Austerlitz, après avoir été battu à Friedland, en un mot, après deux guerres malheureuses, il obtient la Finlande, la Moldavie, la Valachie, Biélostok et Tarnopol, — et n'être pas content ! Catherine aurait-elle jamais pu l'espérer ? Il s'est jeté dans cette guerre pour son malheur, ou par de mauvais conseils, ou par la fatalité de son sort. Mais, après tout, je ne me fâche pas contre lui pour cette guerre. Une guerre de plus est un triomphe de plus pour moi. D'ailleurs, c'est le droit des têtes couronnées. Mais il faut la faire d'une manière convenable, noble, élevée. Comment prendre dans sa société un Stein, un Armfeld, un Winzengerode ? Dites à l'empereur Alexandre que puisqu'il rassemble autour de lui mes ennemis personnels, cela veut dire qu'il veut me faire in-

jure personnellement, et que, par conséquent, je dois lui faire la même chose. Je chasserai de l'Allemagne toute sa parenté de Wurtemberg, de Baden et de Weimar, qu'il leur prépare un asile en Russie ? Est-ce que vous n'avez pas assez de gentilshommes russes qui, assurément, seront plus attachés à l'empereur Alexandre que ces mercenaires ? Est-ce qu'il croit qu'ils sont amoureux de sa figure ? Qu'il donne le commandement de la Finlande à Armfeld, je ne dirai rien ; mais l'approcher de sa personne, — fi donc ! »

Il y eut un nouveau silence. Puis Napoléon reprit :

« Sur qui comptez-vous ? Les Anglais ne peuvent vous rien donner ; pas d'argent, ils n'en ont pas eux-mêmes, et vous ruinerez totalement vos finances qui sont déjà très dérangées. Les Suédois ? Si telle est leur destinée que d'être toujours gouvernés par un fou, ils ne peuvent vous être bons à rien. Un roi de Suède est devenu fou ; on a eu soin d'en envoyer un autre pour les gouverner, ne voilà-t-il pas que Ponte-Corvo perd l'esprit de même ! Mais attendez un peu, nous verrons encore ce que feront les Suédois quand vous serez dans de mauvaises chances. Les Turcs de même. Ces deux puissances ne manqueront pas de fondre sur vous aussitôt que la bonne occasion se présentera. Vous manquez de bons géné-

raux. Bagration est encore le meilleur ; ce n'est pas un homme d'un grand esprit, mais il est bon général. Quant à Bennigsen, je vous assure que je n'ai jamais pu remarquer en lui aucun mérite. De quelle manière s'est-il conduit à Eylau, à Friedland! Et le voilà plus âgé de cinq années ; il a toujours été faible et faisait faute sur faute ; que sera-ce à présent ? Et puis, l'empereur Alexandre lui a fait sentir qu'il connaît ses crimes... Comment l'employer après cela ? Il ne devait pas faire l'un ou l'autre ! J'apprends que l'empereur Alexandre s'est mis lui-même à la tête du commandement de ses armées. Pourquoi cela ? Donc, il s'est réservé la responsabilité de la défaite. La guerre est mon métier. J'y suis accoutumé. Ce n'est pas la même chose avec lui : il est empereur par sa naissance. Il doit régner et nommer un général pour commander : s'il fait bien, — le récompenser, s'il fait mal, — le renvoyer, le punir. Que le général ait une responsabilité devant lui plutôt que lui-même devant la nation, car les souverains ont aussi une responsabilité : il ne faut pas oublier cela. »

L'empereur fit quelques pas dans la chambre et s'approchant de Caulaincourt il lui donna une légère tape sur la joue et dit : « Eh bien! que ne dites-vous rien, vieux courtisan de la cour de Pétersbourg? Est-ce que les chevaux du général

sont prêts? Donnez-lui les miens, il a un long trajet à faire. » Puis, s'adressant à Berthier : « Alexandre, vous pouvez donner la proclamation au général : ce n'est pas un secret. »

Balachof revint rapportant la réponse de Napoléon à la dernière lettre d'Alexandre. Elle commençait ainsi : « Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté. La guerre qui divisait nos États se termina par le traité de Tilsit. J'avais été à la conférence du Niémen avec la résolution de ne pas faire la paix que je n'eusse obtenu tous les avantages que les circonstances me promettaient. J'avais, en conséquence, refusé de voir le roi de Prusse. Votre Majesté me dit : *Je serai votre second contre l'Angleterre*. Ce mot de Votre Majesté changea tout. Le traité de Tilsit en fut le corollaire. » Suivait une longue et fastidieuse récapitulation des griefs tant de fois produits et destinés à rejeter sur Alexandre la responsabilité de la rupture de l'alliance et de la guerre qui en était la suite. « Dieu même, » raisonnait Napoléon, « ne peut pas faire que ce qui a été n'ait pas été, » mais il se déclarait prêt à « ouvrir son oreille à des négociations de paix », sans se prononcer toutefois sur la condition préalable de l'évacuation du territoire russe qu'avait posée Alexandre. Il ne s'y prêterait, disait-il, que lorsque l'empereur de Russie « s'arracherait à l'influence des hommes

ennemis de sa famille, de sa gloire et de celle de son empire ». Il lui proposait, en attendant, de conclure un cartel sur les bases les plus libérales, telles que : engagement de ne point considérer les soldats dans les hôpitaux comme prisonniers de guerre; échange régulier des prisonniers tous les quinze jours; enfin, toutes autres stipulations que l'usage de la guerre entre peuples civilisés a pu admettre, jusqu'à des communications directes malgré les hostilités dont on réglerait le principe et les formalités. La lettre se terminait par l'assurance de l'invariabilité des sentiments que Napoléon avait voués à Alexandre à Tilsit et à Erfurt (1).

Cette lettre de Napoléon à Alexandre ne devait pas être la dernière. Moins de huit jours après son entrée à Moscou, il lui en écrivit une autre. Mais quelle différence de ton et de langage ! Elle ne traitait que d'un seul sujet : l'incendie de l'antique capitale. C'était un long cri de détresse qui ne dévoilait que trop la situation désespérée de la Grande Armée et dont la conclusion trahissait surtout le besoin d'une paix prompte. « J'ai fait la guerre à Votre Majesté, » y lit-on, « sans animosité. Un billet d'elle avant ou après la dernière bataille eût arrêté ma marche et j'eusse voulu être

(1) Napoléon à Alexandre, le 1er juillet 1812. *Corresp.*, XXIV, 18 7 i.

à même de lui sacrifier l'avantage d'entrer à Moscou. Si Votre Majesté me conserve encore quelques restes de ses anciens sentiments, elle prendra en bonne part cette lettre. Toutefois, elle ne peut que me savoir gré de lui avoir rendu compte de ce qui se passe dans Moscou (1). »

De même que la lettre de Vilna, celle de Moscou resta sans réponse. Alexandre la jugea d'un mot en en communiquant le contenu à son nouvel ami, le prince royal de Suède : « Il ne me reste à parler à Votre Altesse Royale, » mandait-il à Bernadotte, « que d'une lettre que j'ai reçue de l'empereur Napoléon après l'occupation de Moscou. Ayant cherché en vain quelqu'un à Moscou auquel il pût la confier, il s'empara d'un ancien officier aux gardes retiré du service, nommé Yacovlef, qui, conduisant un vieil oncle malade et avec lequel il voulait se retirer dans l'intérieur du pays, était tombé sans le savoir dans les mains des ennemis. Le comte Lœwenhjelm, auquel j'ai fait lire la lettre même, en rendra compte à Votre Altesse. Elle ne contient, d'ailleurs, que des fanfaronnades (2). »

Mot dur, il se peut, mais il rend bien le sentiment qui, désormais, remplissait seul l'âme

(1) Napoléon à Alexandre, le 20 septembre 1812. *Corresp.*, XXIV, 19213.
(2) Alexandre à Bernadotte, le 1er octobre 1812.

d'Alexandre envers celui dont l'amitié lui avait paru un jour « un bienfait des dieux ». Pour arrêter les flots de l'invasion prêts à se déverser sur son pays, le Czar n'aurait reculé devant aucun sacrifice à l'insatiable ambition de son adversaire. Quant le Rubicon fut franchi par celui-ci, et dès que les armées ennemies eurent foulé le sol national, il ressentit cet acte de félonie comme une sanglante injure, et pourtant il était encore de bonne foi en offrant à Napoléon de le considérer comme non avenu et de reprendre une négociation de paix à la seule condition que ses armées évacueraient sans délai le territoire russe. Mais lorsqu'il apprit l'occupation de Moscou, la profanation du Krémlin, ce berceau de la gloire et de la puissance de la Russie, ce fut la dernière goutte d'amertume qui fit déborder le vase. Il considéra cet événement, non plus comme une offense personnelle, mais comme un mortel outrage fait à son peuple, outrage qu'il n'avait pas le droit ni d'oublier, ni de pardonner. Ce jour-là son parti fut pris, décisif, irrévocable. « Plus de paix avec Napoléon ! » s'écria-t-il dans son légitime courroux. « Lui ou moi, moi ou lui : nous ne pouvons plus régner ensemble (1) ! »

Devant ce spectacle édifiant du crime d'un grand

(1) Paroles de l'empereur Alexandre Ier adressées au colonel Michaud, qui lui avait été dépêché par Koutouzof pour lui annoncer l'occupation de Moscou par les Français.

homme cruellement expié depuis par un grand peuple, recueillons-nous et cherchons à en retirer un enseignement que l'histoire ne refuse jamais à ceux qui l'interrogent de bonne foi. Reconnaissons que Napoléon, dont la merveilleuse intelligence avait su si bien discerner les heureux effets d'une union intime entre la France et la Russie, union qu'il fut le premier à réaliser pour le plus grand bien des deux pays, compromit lui-même son œuvre et lui porta le coup de grâce en donnant libre cours aux passions impétueuses qui ne dominaient que trop sa raison.

Ce danger n'existe plus depuis que le peuple français a repris possession de lui-même. La République profitera de l'expérience des régimes qu'elle remplace, sans tomber dans leurs erreurs, dans leurs fautes ou dans leurs crimes. Elle le prouve déjà en marchant vaillamment dans la voie d'un rapprochement sincère et durable avec le grand empire du Nord qui, lui, est tout disposé à lui épargner la moitié du chemin. La France n'en déviera plus, car il y a quelque chose de plus infaillible que le génie même d'un grand homme : c'est le génie d'une grande nation.

FIN

APPENDICE

Le traité de paix de Tilsit et les articles séparés et secrets ont été publiés plus d'une fois, en dernier lieu par M. de Clercq, dans son *Recueil des traités conclus par la France*. Il n'en est pas de même du traité secret d'alliance, dont l'instrument original a disparu en 1815, en même temps que les lettres d'Alexandre Ier à Napoléon, des Archives du ministère des affaires étrangères à Paris. Seul, l'exemplaire russe existe à l'heure qu'il est, conservé aux Archives du ministère des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, où je l'ai fidèlement transcrit. Il n'a jamais encore été publié en France, pas plus que la convention additionnelle conclue à Tilsit le 9 juillet 1807 pour fixer les conditions d'exécution des traités de paix et d'alliance. Je fais suivre ici ces deux documents.

I

TRAITÉ D'ALLIANCE (1)

Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur

(1) Détail curieux à noter. Les instruments russes de Tilsit ont tous été copiés de la main d'un jeune diplomate, devenu, sept ans plus tard, ministre des affaires étrangères, puis chance-

de la Confédération du Rhin, ayant spécialement à cœur de rétablir la paix générale en Europe sur des bases solides et, s'il se peut, inébranlables, ont, à cet effet, résolu de conclure une alliance offensive et défensive et nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies : M. le prince Alexandre Kourakine, son conseiller privé actuel, membre du Conseil d'État, sénateur, chancelier de tous les ordres de l'empire, chambellan actuel, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies près Sa Majesté l'empereur d'Autriche et chevalier des ordres de Russie : de Saint-André, de Saint-Alexandre, de Sainte-Anne de la première classe, et de Saint-Wolodimir de la première classe, de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse, de Saint-Hubert de Bavière, du Danebrog et de l'Union parfaite de Danemark et bailli grand-croix de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem,

Et M. le prince Dmitri Lobanof de Rostof, lieutenant-général des armées de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, chevalier des ordres de Saint-Anne de la première classe, de l'ordre militaire de Saint-Georges et de l'ordre de Saint-Wolodimir de la troisième classe;

Et Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin : M. Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent, son grand-chambellan et ministre des relations extérieures, grand-cordon de la Légion d'honneur, chevalier grand-croix des ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge de Prusse et de Saint-Hubert,

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivants :

Article premier. — Sa Majesté l'empereur de toutes

lier de l'empire de Russie : le comte Charles Robert de Nesselrode.

les Russies et Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, s'engagent à faire cause commune, soit par terre, soit par mer, soit enfin par terre et mer, dans toute guerre que la Russie ou la France serait dans la nécessité d'entreprendre ou de soutenir contre toute puissance européenne.

Art. 2. — Le cas de l'alliance survenant et chaque fois qu'il surviendra, les hautes parties contractantes règleront par une convention spéciale les forces que chacune d'elles devra employer contre l'ennemi commun, et les points où ces forces devront agir; mais, dès à présent, elles s'engagent à employer, si les circonstances l'exigent, la totalité de leurs forces de terre et de mer.

Art. 3. — Toutes les opérations de guerre communes seront faites de concert, et ni l'une ni l'autre des parties contractantes ne pourra, dans aucun cas, traiter de la paix sans le concours ou le consentement de l'autre partie.

Art. 4. — Si l'Angleterre n'accepte pas la médiation de la Russie, ou si, l'ayant acceptée, elle n'a point, le 1er novembre prochain, consenti à conclure la paix en reconnaissant que les pavillons de toutes les puissances doivent jouir d'une égale et parfaite indépendance sur les mers et en restituant les conquêtes par elle faites sur la France et ses alliés depuis 1805 (1), où la Russie a fait cause commune avec elle, une note sera, dans le courant dudit mois de novembre, remise au cabinet de Saint-James par l'ambassadeur de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies. Cette note, exprimant l'intérêt que Sadite Majesté Impériale prend au repos du monde et l'intention où elle est d'employer toutes les forces de son empire pour procurer à l'huma-

(1) Il y avait dans le texte primitif : « depuis le moment où; » les trois derniers mots ont été effacés et remplacés, en marge du traité original, par « 1805 », ce qui est constaté par un paraphe marginal d'Alexandre et de Napoléon.

nité le bienfait de la paix, contiendra la déclaration positive et explicite que, sur le refus de l'Angleterre de conclure la paix aux conditions susdites, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies fera cause commune avec la France, et pour le cas où le cabinet de Saint-James n'aura pas donné, au 1er décembre prochain, une réponse catégorique et satisfaisante, l'ambassadeur de Russie recevra l'ordre éventuel de demander ses passeports ledit jour et de quitter immédiatement l'Angleterre.

Art. 5. — Arrivant le cas prévu par l'article précédent, les hautes parties contractantes feront de concert, et au même moment, sommer les trois cours de Copenhague, de Stockholm et de Lisbonne, de fermer leurs ports aux Anglais, de rappeler de Londres leurs ambassadeurs et de déclarer la guerre à l'Angleterre. Celle des trois cours qui s'y refusera sera traitée comme ennemie par les hautes parties contractantes, et la Suède s'y refusant, le Danemark sera contraint de lui déclarer la guerre.

Art. 6. — Les deux hautes parties contractantes agiront pareillement de concert et insisteront avec force auprès de la cour de Vienne pour qu'elle adopte les principes exposés dans l'article 4 ci-dessus, qu'elle ferme ses ports aux Anglais, rappelle de Londres son ambassadeur et déclare la guerre à l'Angleterre.

Art. 7. — Si, au contraire, l'Angleterre, dans le délai spécifié ci-dessus, fait la paix aux conditions susdites (et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies emploiera toute son influence pour l'y amener), le Hanovre sera restitué au roi d'Angleterre en compensation des colonies françaises, espagnoles et hollandaises.

Art. 8. — Pareillement, si, par une suite des changements qui viennent de se faire à Constantinople, la Porte n'acceptait pas la médiation de la France, ou si, après qu'elle l'aura acceptée, il arrivait que, dans le délai de trois mois après l'ouverture des négociations, elles n'eus-

sent pas conduit à un résultat satisfaisant, la France fera cause commune avec la Russie contre la Porte Ottomane, et les deux hautes parties contractantes s'entendront pour soustraire toutes les provinces de l'empire Ottoman en Europe, la ville de Constantinople et la province de Romélie exceptées, au joug et aux vexations des Turcs.

Art. 9. — Le présent traité restera secret et ne pourra être rendu public ni communiqué à aucun cabinet par l'une des parties contractantes sans le consentement de l'autre. Il sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Tilsit, dans le délai de quatre jours.

Fait à Tilsit, le sept juillet mil huit cent sept.

Le prince Alexandre Kourakine.
Le prince Dmitri Lobanof de Rostof.
Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent.

II

CONVENTION ADDITIONNELLE (1)

Deux officiers russes doivent être porteurs par duplicata des ordres de l'empereur Alexandre à l'amiral qui commande son escadre dans l'Adriatique ; un de ces officiers partira avec un officier français pour se rendre à Zara par la route la plus courte et de là à Cattaro. Du moment qu'il sera arrivé à Zara, s'il y a un bâtiment russe en croisière, il remettra au commandant la dépêche de l'empereur au lieu de la porter à Cattaro ; s'il n'y en a pas, il continuera sa route jusqu'à Cattaro, où il trouvera des frégates russes, et immédiatement une frégate russe

(1) Ainsi qu'il ressort d'un rapport du prince Lobanof à l'empereur Alexandre, en date de Tilsit le 9 juillet 1807, cet acte n'a pas été négocié, mais simplement dicté par Napoléon, après quoi les deux plénipotentiaires n'ont eu qu'à y apposer leurs signatures.

mettra à la voile pour porter à l'amiral les ordres de l'empereur en quelque lieu qu'il se trouve. Indépendamment de ça, le même officier aura des ordres de l'empereur pour la remise de Cattaro aux troupes françaises.

L'officier français qui accompagnera l'officier russe prendra les ordres du major-général de l'armée française pour que le général Marmont se concerte avec le commandant russe pour prendre possession de la forteresse de Cattaro.

Il sera nécessaire que M. de Budberg donne des ordres aux agents russes qui seront près des Monténégrins pour le maintien de la bonne harmonie.

Il paraît aussi convenable que l'officier russe soit porteur de dépêches au consul russe à Trieste pour notifier aux bâtiments russes le rétablissement de la paix et leur faire connaître qu'ils peuvent relâcher dans les ports français, italiens et napolitains.

Il est convenu avec l'empereur Alexandre que la garnison de Cattaro se rendra soit par terre, soit par mer, à Venise où elle sera placée dans une ville de terre ferme et convenablement traitée : elle pourrait être très bien placée à Trévise ou à Padoue.

Il est nécessaire que le major-général donne des ordres au général Marmont et au vice-roi d'Italie sur la manière dont ces troupes doivent être traitées : l'intention de l'empereur étant qu'elles le soient comme les troupes françaises, en suivant leurs usages. On tiendra un compte particulier de l'argent qu'on leur avancera pour la solde.

Le même officier doit être porteur d'ordres pour faire recevoir les troupes françaises dans la citadelle de Corfou.

Les troupes russes pourront rester à Corfou ou, selon ce qu'il leur paraîtra préférable, se rendre par terre ou par mer à Venise et ainsi on réunirait toute la division russe de l'Adriatique.

Le général César Berthier est le général qui prendra

possession de Corfou ; il s'embarquera à Otrante, avec les troupes qui sont cantonnées à Tarente pour cet objet.

La partie des troupes russes que le général commandant à Corfou jugerait convenable de laisser encore quelque temps dans cette île y feraient le service avec les troupes françaises et la défendraient envers et contre tous.

Le consul français à Janina sera prévenu par le général César Berthier, mais seulement quand les troupes françaises seront entrées dans la citadelle de Corfou ; il sera invité à y envoyer des vivres; même recommandation sera faite au roi de Naples et au vice-roi d'Italie.

Les magasins de vivres qui resteraient à Corfou seront remis sur procès-verbal aux commissaires français pour en tenir compte comme de droit ; même observation pour les magasins de vivres de Cattaro.

Ce qui appartient à l'artillerie et à la marine russes y restera en dépôt entre les mains des gardiens qu'il conviendra aux officiers russes d'y laisser.

S'il est des troupes russes de la garnison de Corfou qui préfèrent débarquer à Otrante ou sur un point quelconque de la Dalmatie pour éviter la mer ou faire la route à pied, on leur donnera toute facilité.

Le second officier russe doit être expédié avec un autre officier français pour se rendre à Otrante; ils seront dirigés sur Corfou ; ils seront tous deux porteurs de duplicata, afin que, l'un manquant, l'autre arrive ; ils seront porteurs de trois ordres : l'un au commandant de Cattaro et l'autre au commandant de Corfou ; le troisième relativement à l'escadre russe.

L'intention de l'empereur Alexandre est que toute son escadre de l'Adriatique se rende à Cadix et s'adresse à l'amiral français qui est dans ce port, lequel a ordre de lui faire fournir tous les vivres dont elle aura besoin et de ne pas l'arrêter plus de trois jours. De là, elle continuera sa route sur Copenhague, avec l'avertissement que, s'il lui arrive des accidents ou qu'elle manque de quelque

chose, elle peut relâcher à Rochefort, à Lorient ou à Brest, les ordres ayant déjà été donnés au ministre de la marine de France que, l'escadre russe arrivant dans l'un de ces ports, on lui donne tous les vivres et autres objets dont elle aura besoin sans la retenir plus de deux ou trois jours.

Les vaisseaux russes qui ne pourraient pas suivre l'escadre seraient laissés à Cadix ou envoyés à Toulon pour y être réparés et mis en état; les ordres sont déjà donnés de la part de la France pour ces deux objets.

Les vaisseaux de la mer Noire doivent rester à Corfou, à moins que le commandant ne préfère, par des raisons particulières, soit d'entrer à Venise, soit dans un port de Naples : ils doivent attendre là une lettre de l'ambassadeur de France à Constantinople qui fasse connaître si on a pu obtenir le passage dans la mer Noire ; dans quelque endroit que cette escadre se mettra, elle doit toujours se tenir à portée des batteries de côtes et à l'abri d'une surprise de mer, soit de la part des Turcs, soit de la part des Anglais.

L'adjudant-commandant François Guilleminot, accompagné d'un officier russe, doit se rendre au quartier-général du général Michelson ; il doit être porteur de lettres du prince de Bénévent au grand-vizir et à l'ambassadeur de France à Constantinople sur les ordres qui ont été donnés ce matin. Le général Michelson doit être prévenu des mêmes dispositions, toute hostilité devant cesser si la Porte adhère au traité et accepte la médiation de la France. Le général Michelson recevra des ordres pour conclure cette suspension d'armes avec le grand-vizir, conformément aux termes du traité.

Si, au contraire, la Porte voulait rester en guerre avec la Russie et refusait la médiation de la France, ce qui n'est pas à présumer, le général Michelson sera maître de ses opérations.

Le général Suchet sera nommé pour, conjointement

avec l'officier russe que nommera le général Lobanof, marquer les limites des frontières de la Russie et de la Saxe; les poteaux devront être placés sous huit jours, et 24 heures après les troupes russes prendront possession de la partie qui leur est cédée, de manière que le 20 juillet tout cela soit fait.

Tilsit, le 9 juillet 1807.

Les soussignés plénipotentiaires sont convenus de donner des ordres conformes aux dispositions ci-dessus, convenues entre LL. MM. l'empereur de toutes les Russies et l'empereur des Français, en foi de quoi nous l'avons signée et munie du sceau de nos armes.

Le prince Dmitri Lobanof de Rostof

Maréchal A. Berthier.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES CONTENUS DANS CET OUVRAGE (1)

A.

B.

(1) Les noms d'Alexandre Ier et de Napoléon, se répétant presque à chaque page, ne sont pas indiqués dans l'Index

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

V.

W.

Y.

Z.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

SAVARY A SAINT-PÉTERSBOURG ET TOLSTOÏ A PARIS

1807

CHAPITRE VI

L'AMBASSADE DE CAULAINCOURT

1807-1808